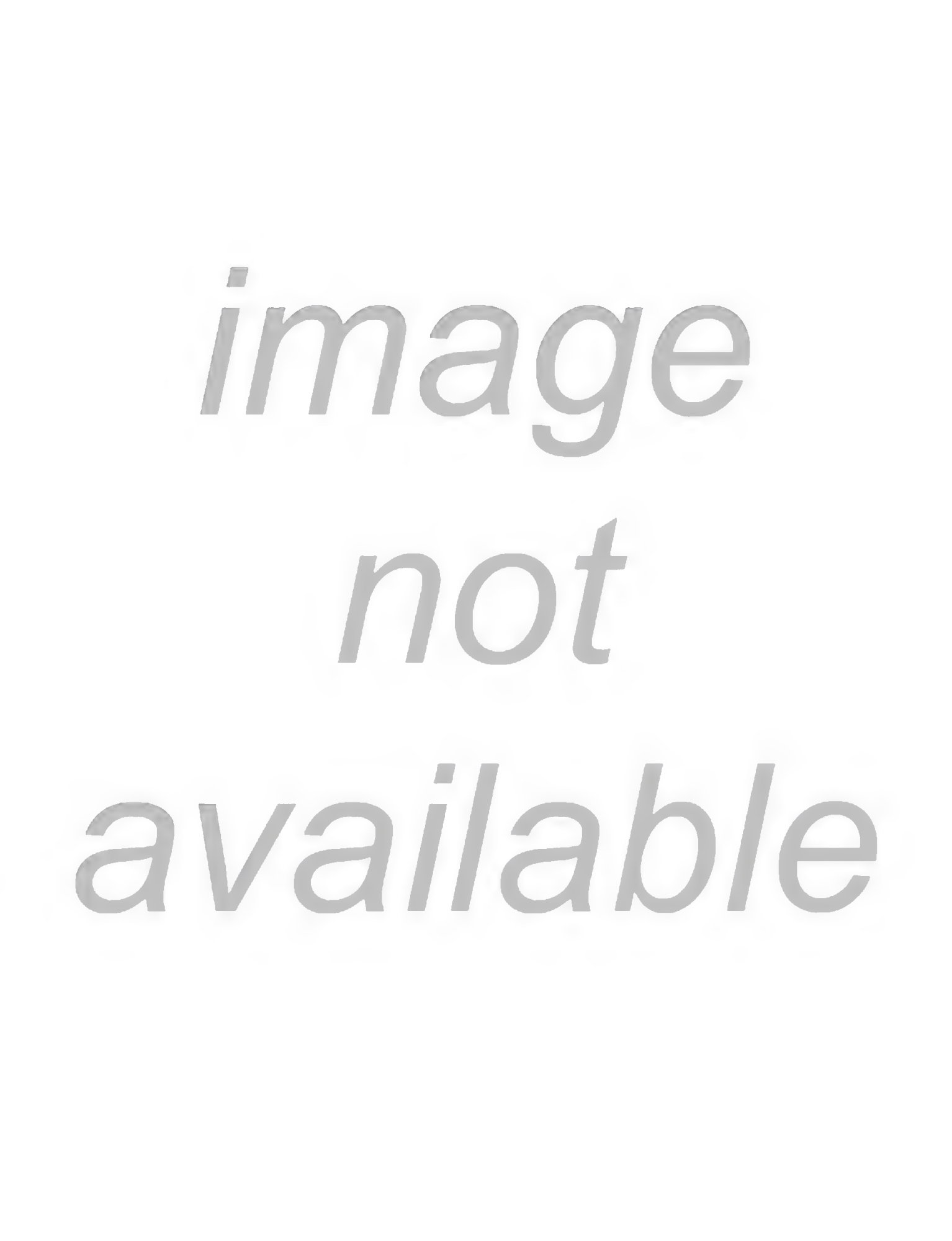
image
not
available

1.3.28 Vol XVI A

Digitized by Google

13.28 Vol XV

MÉLANGES

PHILOSOPHIQUES,

LITTERAIRES,

HISTORIQUES, &c.

TOME TROISIEME.

GENEVE.

M. DCC. LXXI.

Digitized by Google

PANÉGYRIQUE
DE LOUIS XV,

FONDÉ SUR LES FAITS ET SUR LES ÉVÉNEMENS LES PLUS INTÉRESSANS, JUSQUES EN 1749.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE Mr. LE PRESIDENT DE ...

CE panégyrique, d'autant plus éloquent qu'il paraît ne pas prétendre à l'éloquence, étant fondé uniquement sur les faits, eſt également glorieux pour le roi & pour la nation. Je ne crois pas qu'on puiſſe lui comparer celui que Peliſſon *compoſa pour* Louis XIV ; *ce n'était qu'un diſcours vague, & celui-ci eſt appuyé ſur les événemens les plus grands, ſur les anecdotes les plus intéreſſantes. C'eſt un tableau de l'Europe, c'eſt un précis de la guerre, c'eſt un ouvrage qui annonce à chaque page un bon citoyen, c'eſt un éloge où il n'y a pas un mot qui ſente la flatterie ; il devrait avoir été prononcé dans l'académie, avec la plus grande ſolemnité, & la capitale doit l'envier aux provinces où il a été imprimé.*

LUDOVICO DECIMO-QUINTO,

DE

HUMANO GENERE BENE MERITO.

UNe voix faible & inconnue s'élève ; mais elle ſera l'interprète de tous les cœurs. Si elle ne l'eſt pas, elle eſt téméraire ; ſi elle flatte, elle eſt coupable ; car c'eſt outrager le trône & la patrie, que de louer ſon prince des vertus qu'il n'a pas.

On ſait aſſez que ceux qui ſont à la tête des peuples, ſont jugés par le public avec autant de ſévérité, qu'ils ſont loués en face avec baſſeſſe ; que tout prince a pour juges les cœurs de ſes ſujets ; qu'il ne tient qu'à lui de ſavoir ſon arrêt, & de ſe connaître ainſi lui-même. Il n'a qu'à conſulter la voix publique, & ſurtout celle du petit nombre de juges, qui en tout genre entraîne à la longue l'opinion du grand nombre, & qui ſeule ſe fait entendre à la poſtérité.

La réputation eſt la récompenſe des rois ; la fortune leur a donné tout le reſte ; mais cette réputation eſt différente comme leurs caractères ; plus éclatante chez les uns, plus ſolide chez les autres ; ſouvent accompagnée d'une admiration mêlée de crainte, quelquefois appuyée ſur l'amour ; ici plus promte, ailleurs plus tardive ; rarement pure & univerſelle.

Louis XII, malheureux dans la guerre & dans la politique, vit les cœurs de ſon peuple ſe tourner vers lui, & fut conſolé.

François I, par ſa valeur, par ſa magnificence, & par la protection des arts qui l'immortaliſe, reſſaiſit la gloire qu'un rival trop puiſſant lui avait enlevée.

Henri IV, ce brave guerrier, ce bon prince, ce grand-homme ſi au-deſſus de ſon ſiécle, ne fut connu de tout le monde qu'après ſa mort ; & c'eſt ce que lui-même avait prédit.

Louis XIV frappa tous les yeux, pendant quarante ans, de l'éclat de ſa proſpérité, de ſa grandeur & de ſa gloire, & fit parler en ſa faveur toutes les bouches de la renommée.

Nos acclamations ont donné à *Louis XV* un titre qui doit raſſembler en lui bien d'autres titres ; car il n'en eſt pas d'un ſouverain comme d'un particulier : on peut aimer un citoyen médiocre ; une nation n'aimera pas longtems un prince qui ne ſera pas un grand prince.

Ce tems ſera toûjours préſent à la mémoire, où il commença à gouverner & à combattre ; ce tems, où les fatigues réunies du cabinet & de la guerre, le mirent au bord du tombeau. On ſe ſouvient de ces cris de douleur & de tendreſſe, de cette déſolation, de ces larmes de toute la France

de cette foule conſternée, qui ſe précipitant dans les temples, interrompait, par ſes ſanglots, les prières publiques, tandis que le prêtre pleurait en les prononçant, & pouvait les achever à peine.

Au bruit de ſa convaleſcence, avec quel tranſport nous paſſâmes de l'excès du deſeſpoir à l'yvreſſe de la joie! Jamais les couriers qui ont apporté les nouvelles des plus grandes victoires, ont-ils été reçus comme celui qui vint nous dire: *Il eſt hors de danger?* Les témoignages de cet amour venaient de tous côtés au monarque: ceux qui l'entouraient, lui en parlaient avec des larmes de joie; il ſe ſouleva ſoudain par un effort dans ce lit de douleur où il languiſſait encore: *Qu'ai-je donc fait*, s'écria-t-il, *pour être ainſi aimé?* Ce fut l'expreſſion naïve de ce caractère ſimple, qui n'ayant de faſte ni dans la vertu, ni dans la gloire, ſavait à peine que ſa grande ame fût connue.

Puiſqu'il était ainſi aimé, il méritait de l'être. On peut ſe tromper dans l'admiration, on peut trop ſe hâter d'élever des monumens de gloire, on peut prendre de la fortune pour du mérite; mais, quand un peuple entier aime éperdûment, peut-il errer? Le cœur du prince ſentit ce que voulait dire ce cri de la nation: la crainte univerſelle de perdre un bon roi, lui impoſait la néceſſité d'être le meilleur des rois. Après un triomphe ſi rare, il ne falait pas une vertu commune.

C'eſt à la nation à dire s'il a été fidèle à cet engagement, que ſon cœur prenait avec les nôtres; c'eſt à elle de ſe rendre compte de ſa félicité.

Il ſe trouvait engagé dans une guerre malheureuſe, que ſon conſeil avait entrepriſe pour ſoutenir un allié qui depuis s'eſt détaché de nous. Il avait à combattre une reine intrépide, qu'aucun péril n'avait ébranlée, & qui ſoulevait les nations en faveur de ſa cauſe. Elle avait porté ſon fils dans ſes bras à un peuple toûjours révolté contre ſes pères, & en avait fait un peuple fidèle, qu'elle rempliſſait de l'eſprit de ſa vengeance. Elle réuniſſait dans elle les qualités des empereurs ſes ayeux, & brûlait de cette émulation fatale qui anima, deux cent ans, ſa maiſon impériale, contre la maiſon la plus ancienne & la plus auguſte du monde.

A cette fille des *Céſars* s'uniſſait un roi d'Angleterre, qui ſavait gouverner un peuple qui ne ſait point ſervir. Il menait ce peuple valeureux comme un cavalier habile pouſſe à toute bride un courſier fougueux, dont il ne pourrait retenir l'impétuoſité. Cette nation, la dominatrice de l'océan, voulait tenir, à main armée, la balance ſur la terre, afin qu'il n'y eût plus jamais d'équilibre ſur les mers. Fière de l'avantage de pouvoir pénétrer vers nos frontières par les terres de nos voiſins, tandis que nous pouvions entrer à peine dans ſon iſle; fière de ſes victoires paſſées, de ſes richeſſes préſentes, elle achetait contre nous des ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre; elle paraiſſait inépuiſable dans ſes reſſources, & irréconciliable dans ſa haine.

Un monarque, qui veille à la garde des barrières que la nature éleva entre la France & l'Italie, & qui ſemble, du haut des Alpes, pouvoir déterminer la fortune, ſe déclarait contre nous, après avoir autrefois vaincu avec nous. On avait à redouter en lui un politique & un guerrier; un prince qui ſavait bien choiſir ſes miniſtres & ſes généraux, & qui pouvait ſe paſſer d'eux, grand général lui-même & grand miniſtre. L'Autriche ſe dépouillait de ſes terres en ſa faveur; l'Angleterre lui prodiguait ſes tréſors; tout concourait à le mettre en état de nous nuire.

A tant d'ennemis ſe joignait cette république fondée ſur le commerce, ſur le travail & ſur les armes; cet état, qui toûjours prêt d'être ſubmergé par la mer, ſubſiſte en dépit d'elle, & la fait ſervir à ſa grandeur; république ſupérieure à celle de Carthage, parce qu'avec cent fois moins de territoire, elle a eu les mêmes richeſſes. Ce peuple haïſſait ſes anciens protecteurs, & ſervait la maiſon de ſes anciens oppreſſeurs; ce peuple, autrefois le rival & le vainqueur de l'Angleterre ſur les mers, ſe jettait dans les bras de ceux même qui ont affaibli ſon commerce, & refuſait l'alliance & la protection de ceux par qui ſon commerce floriſſait. Rien ne l'engageait dans la querelle : il pouvait même jouïr de la gloire d'être médiateur entre les maiſons de *France* & d'*Autriche*, entre l'Eſpagne & l'Angleterre; mais la défiance l'aveugla, & ſes propres erreurs l'ont perdu.

Ce peuple ne pouvait croire qu'un roi de France ne fût pas ambitieux. Le voilà donc qui rompt la neutralité qu'il a promiſe ; le voilà qui, dans la crainte d'être opprimé un jour, oſe attaquer un roi puiſſant, qui lui tendait les bras. En vain *Louis XV* leur répète à tous : Je ne veux rien pour moi ; je ne demande que la juſtice pour mes alliés : je veux que le commerce des nations & le vôtre ſoit libre ; que la fille de *Charles VI* jouiſſe de l'héritage immenſe de ſes pères ; mais auſſi qu'elle n'envie point la province de Parme à l'héritier légitime ; que Gènes ne ſoit point opprimée ; qu'on ne lui raviſſe pas un bien qui lui appartient, & dont elle ne peut jamais abuſer : ces propoſitions étaient ſi modérées, ſi équitables, ſi deſintéreſſées, ſi pures, qu'on ne put le croire. Cette vertu eſt trop rare chez les hommes ; & quand elle ſe montre, on la prend d'abord pour de la fauſſeté, ou pour de la faibleſſe.

Il falut donc combattre, ſans que tant de nations liguées ſuſſent en effet pourquoi l'on combattait. La cendre du dernier des empereurs Autrichiens était arroſée du ſang des nations ; & lorſque l'Allemagne elle-même était devenue tranquille, lorſque la cauſe de tant de diviſions ne ſubſiſtait plus, les cruels effets en duraient encore. En vain le roi voulait la paix, il ne pouvait l'obtenir que par des victoires.

Déja les villes qu'il avait aſſiégées s'étaient rendues à ſes armes : il vole ſous les remparts de Tournai, avec ſon fils, ſon unique eſpérance & la nôtre. Il faut combattre contre une armée ſupérieure, dont les Anglais faiſaient la principale force. C'eſt la bataille la plus heureuſe & la plus grande par ſes ſuites qu'on ait donnée depuis *Philippe-Auguſte* ; c'eſt la première depuis *Saint Louis*, qu'un roi de France ait gagnée en perſonne contre cette nation belliqueuſe & reſpectable, qui a toûjours été l'ennemie de notre patrie, après en avoir été chaſſée. Mais cette victoire ſi heureuſe, à quoi tenait-elle ? C'eſt ce que lui dit ce grand général à qui la France a des obligations éternelles. En effet, l'hiſtoire dépoſera que, ſans la préſence du roi, la bataille de Fontenoy était perdue. On ramenait de tous côtés les canons ; tous les corps avaient été repouſſés les uns après les autres ; le poſte important

d'Antouin, avait commencé d'être évacué ; la colonne Anglaiſe s'avançait à pas lents, toûjours ferme, toûjours inébranlable, coupant en deux notre armée, faiſant de tous côtés un feu continu, qu'on ne pouvait ni ralentir, ni ſoutenir. Si le roi eût cédé aux prières de tant de ſerviteurs, qui ne craignaient que pour ſes jours, s'il n'eût demeuré ſur le champ de bataille, s'il n'eût fait revenir ſes canons diſperſés, qu'on retrouva avec tant de peine, aurait-on fait les efforts réunis qui décidèrent du ſort de cette journée? Qui ne ſait à quel excès la préſence du maître enflamme notre nation, & avec quelle ardeur on ſe diſpute l'honneur de mourir ou de vaincre à ſes yeux ? Ce moment en fut un grand exemple. On propoſait la retraite, le roi regardait ſes guerriers, & ils vainquirent.

On ne ſait que trop quelles funeſtes horreurs ſuivent les batailles, combien de bleſſés reſtent confondus parmi les morts, combien de ſoldats, élevant une voix expirante pour demander du ſecours, reçoivent le dernier coup de la main de leurs propres compagnons, qui leur arrachent de miſérables dépouilles, couvertes de ſang & de fange ; ceux même qui ſont ſecourus, le ſont ſouvent d'une manière ſi précipitée, ſi inattentive, ſi dure, que le ſecours même eſt funeſte ; ils perdent la vie dans de nouveaux tourmens, en accuſant la mort de n'avoir pas été aſſez prompte : mais après la bataille de Fontenoy, on vit un père qui avait ſoin de la vie de ſes enfans, & tous les bleſſés furent ſecourus comme s'ils l'avaient été par leurs frères. L'ordre, la prévoyance, l'attention, la propreté, l'abondance de ces maiſons que la charité élève avec tant de frais, & qu'elle entretient dans le ſein de nos villes tranquilles & opulentes, n'étaient pas au-deſſus de ce qu'on vit dans les établiſſemens préparés à la hâte pour ce jour de ſang. Les ennemis priſonniers & bleſſés devenaient nos compatriotes, nos frères. Jamais tant d'humanité ne ſuccéda ſi promptement à tant de valeur.

Les Anglais ſurtout en furent touchés ; & cette nation, la rivale de notre vertu guerrière, l'eſt devenue de notre magnanimité. Ainſi un prince, un ſeul homme, peut, par ſon exemple, rendre meilleurs ſes ſujets & ſes ennemis même : ainſi les barbaries de la guerre ont été adoucies dans l'Europe,

Digitized by Google

autant que le peut permettre la méchanceté humaine ; & ſi vous en exceptez ces brigands étrangers, à qui l'eſpoir ſeul du pillage met les armes à la main, on a vu, depuis le jour de Fontenoy, les nations armées diſputer de généroſité.

Il eſt pardonnable à un vainqueur de vouloir tirer avantage de ſa victoire, d'attendre au moins que le vaincu demande la paix, & de la lui faire acheter chérement ; c'eſt la maxime de la politique ordinaire. Quel parti prendra le vainqueur de Fontenoy ? Dès le jour même de la bataille, il ordonne à ſon ſecrétaire d'état d'écrire en Hollande qu'il ne demande que la pacification de l'Europe : il propoſe un congrès ; il proteſte qu'il ne veut pas rendre ſa condition meilleure ; il ſuffit que celle des peuples le ſoit par lui. Le croira-t-on dans la poſtérité ? C'eſt le vainqueur qui demande la paix, & c'eſt le vaincu qui la refuſe. *Louis XV* ne ſe rebute pas ; il faut au moins feindre de l'écouter. On envoye quelques plénipotentiaires ; mais ce n'eſt que par une formalité vaine ; on ſe défie de ſes offres : les ennemis lui ſuppoſent de vaſtes projets, parce qu'ils oſaient en avoir encore. Toutes les villes cependant tombent devant lui, devant les princes de ſon ſang, devant tous les généraux qui les aſſiégent. Des places qui avaient autrefois réſiſté trois années, ne tiennent que peu de jours. On triomphe à Mêlle, à Rocoux, à Laufeldt ; on trouve partout les Anglais, qui ſe dévouent, pour leurs alliés, avec plus de courage que de politique ; & partout la valeur françaiſe l'emporte ; ce n'eſt qu'un enchaînement de victoires. Nous avons vu un tems où ces feux, ces illuminations, ces monumens paſſagers de la gloire, devenus un ſpectacle commun, n'attiraient plus l'empreſſement de la multitude raſſaſiée de ſuccès.

Quelle eſt la ſituation enfin où nous étions au commencement de cette dernière campagne, après une guerre ſi longue, & qui avait été deux ans ſi malheureuſe ?

Ce général étranger, naturaliſé par tant de victoires, auſſi habile que *Turenne*, & encore plus heureux, avait fait de la Flandre entière une de nos provinces.

Du côté de l'Italie, où les obſtacles ſont beaucoup plus grands, où la nature oppoſe tant de barrières, où les batail-

Digitized by Google

les ſont ſi rarement déciſives, & cependant les reſſources ſi difficiles, on ſe ſoutenait du moins après une viciſſitude continuelle de ſuccès & de pertes. On était encore animé par la gloire de la journée des barricades, par l'eſcalade de ces rochers qui touchent aux nues, par ces fameux paſſages du Pô.

Un chef actif & prévoyant, qui conçoit les plus grands projets, & qui diſcute les plus petits détails; ce général, qui, après avoir ſauvé l'armée de Prague, par une retraite digne de *Xénophon*, venait de délivrer la Provence; il diſputait alors les Alpes aux ennemis, il les tenait en allarmes, il les avait chaſſés de Nice, il mettait en ſûreté nos frontières. Un génie brillant, audacieux, dans qui tout reſpire la grandeur, la hauteur & les graces; cet homme qui ſerait encore diſtingué dans l'Europe, quand même il n'aurait aucune occaſion de ſe ſignaler, ſoutenait la liberté de Gènes contre les Autrichiens, les Piémontais & les Anglais. Le roi d'Eſpagne, inébranlable dans ſon alliance, joignait à nos troupes ſes troupes audacieuſes & fidelles, dont la valeur ne s'eſt jamais démentie. Le royaume de Naples était en ſûreté. *Louis XV* veillait à la fois ſur tous ſes alliés, & contenait ou accablait tous ſes ennemis.

Enfin, par une ſuite de l'adminiſtration ſecrette qui donne la vie à ce grand corps politique de la France, l'état n'était épuiſé ni par les tréſors engloutis dans la Bohême & dans la Bavière, ni par les liberalités prodiguées à un empereur que le roi avait protégé, ni par ces dépenſes immenſes qu'exigeaient nos nombreuſes armées. L'Autriche & la Savoie, au contraire, ne ſe ſoutenaient que par les ſubſides de l'Angleterre; & l'Angleterre commençait à ſuccomber ſous le fardeau, ſon ſang & ſes tréſors ſe perdaient pour des intérêts qui n'étaient pas les ſiens; la Hollande ſe ruinait & s'enchaînait par opiniâtreté; des craintes imaginaires lui faiſaient éprouver des malheurs réels; & nous victorieux & tranquilles, nous regardions de loin, dans le ſein de l'abondance, tous les fléaux de la guerre portés loin de nos provinces.

Nous avons payé avec zèle tous les impôts, quelques grands qu'ils fuſſent, parce que nous avons ſenti qu'ils étaient néceſ-

ſaires,

ſaires, & établis avec une ſage proportion. Auſſi (ce qui peut-être n'était jamais arrivé depuis pluſieurs ſiécles) aucun miniſtre des finances n'a excité le moindre murmure, aucun financier n'a été odieux; & quand, ſur quelques difficultés, le parlement a fait des remontrances à ſon maître, on a cru voir un père de famille qui conſulte, ſur les intérêts de ſes enfans, les interprètes des loix.

Il s'eſt trouvé un homme qui a ſoutenu le crédit de la nation par le ſien; crédit fondé à la fois ſur l'induſtrie & ſur la probité, qui ſe perd ſi aiſément, & qui ne ſe rétablit plus quand il eſt détruit. C'était un des prodiges de notre ſiécle; & ce prodige ne nous frappait pas peut-être aſſez: nous y étions accoutumés, comme aux vertus de notre monarque. Nos camps devant tant de places aſſiégées, ont été ſemblables à des villes policées, où régnent l'ordre, l'affluence & la richeſſe. Ceux qui ont ainſi fait ſubſiſter nos armées étaient des hommes dignes de ſeconder ceux qui nous ont fait vaincre.

Vous pardonnez, héros équitable, héros modeſte, vous pardonnez ſans doute, ſi on oſe mêler l'éloge de vos ſujets à celui du père de la patrie? Vous les avez choiſis. Quand tous les reſſorts d'un état ſe déployent d'un concert unanime, la main qui les dirige, eſt celle d'un grand-homme: peut-être ceſſerait-il de l'être, s'il voyait d'un œil chagrin & jaloux la juſtice qui leur eſt rendue.

Grace à cette adminiſtration unique, le roi n'a jamais éprouvé cette douleur ſi cruelle pour un bon prince, de ne pouvoir récompenſer ceux qui ont prodigué leur ſang pour l'état.

Jamais, dans le cours de cette longue guerre, le miniſtre n'a ignoré, ni laiſſé ignorer au prince, aucune belle action du moindre officier; & toutes nombreuſes, toutes communes qu'elles ſont devenues, jamais la récompenſe ne s'eſt fait attendre. Mais quel pouvoir chez les hommes eſt aſſez grand pour mettre un prix à la vie? Il n'en eſt point; & ſi le cœur du maître n'eſt pas ſenſible, on n'eſt mort que pour un ingrat.

Citoyens heureux de la capitale, pluſieurs d'entre vous verront, dans leurs voyages, ces terrains que *Louis XV* a rendus ſi célèbres, ces plaines ſanglantes que vous ne connaiſſez encor que par les réjouïſſances paiſibles qui ont célébré des

victoires si chérement achetées ; quand vous aurez reconnu la place où tant de héros sont morts pour vous, versez des larmes sur leurs tombeaux, imitez votre roi qui les regrette.

Un de nos princes écrivait au roi, de la cime des Alpes, qui étaient ses champs de victoire : *Le colonel de mon régiment a été tué ; vous connaissez trop, sire, tout le prix de l'amitié, pour n'être pas touché de ma douleur.* Qu'une telle lettre est honorable, & pour qui l'écrit, & pour qui la reçoit ! O hommes ! apprenez d'un prince & d'un roi ce que vaut le sang des hommes, apprenez à aimer.

Quel préjugé s'est répandu sur la terre, que cette amitié, cette précieuse consolation de la vie, est exilée dans les cabanes, qu'elle se plaît chez les malheureux ! O erreur ! L'amitié est également inconnue, & chez les infortunés occupés uniquement de leurs maux, & chez les heureux souvent endurcis, & dans le travail des campagnes, & dans les occupations des villes, & dans les intrigues des cours. Partout elle est étrangère : elle est comme la vertu, le partage de quelques ames privilégiées ; & lorsqu'une de ces belles ames se trouve sur le trône, ô Providence, qu'il faut vous bénir ! Puissent ceux qui croyent que dans les cours, l'intrigue ou le hazard distribue toûjours les récompenses, lire quelques-unes de ces lettres que le monarque écrivait après ses victoires ! *J'ai perdu*, dit-il dans un de ces billets où le cœur parle, & où le héros se peint, *j'ai perdu un honnête homme & un brave officier, que j'estimais & que j'aimais. Je sais qu'il a un frère dans l'état ecclésiastique, donnez-lui le premier bénéfice, s'il en est digne, comme je le crois.*

Peuples, c'est ainsi que vous êtes gouvernés. Songez quelle est votre gloire au-dehors & votre tranquillité au-dedans ; voyez les arts protégés au milieu de la guerre ; comparez tous les tems ; comptez-les depuis *Charlemagne*, quel siécle trouverez-vous comparable à notre âge ? Celui du régne trop court de l'immortel *Henri IV*, depuis la paix de Vervins ; & encore quel affreux levain restait des discordes de quatre régnes ? Les belles & triomphantes années de *Louis XIV* ; mais quels malheurs les ont suivies ? & puisse notre bonheur être plus durable ! Enfin, vous trouverez soixante ans peut-être de gran-

deur & de félicité répandues dans plus de neuf ſiécles ; tant le bonheur public eſt rare, tant le chemin eſt lent, qui mène en tout genre à la perfection, tant il eſt difficile de gouverner les hommes & de les ſatisfaire.

On s'eſt plaint (car la vérité ne diſſimule rien, & nous ſommes aſſez grands pour avouer ce qui nous manque), on s'eſt plaint qu'un ſeul reſſort ſe ſoit rencontré faible dans cette vaſte & puiſſante machine ſi habilement conduite. *Louis XV* en prenant à la fois le timon de l'état & l'épée, ne trouva point dans ſes ports, de ces flottes nombreuſes, de ces grands établiſſemens de marine, qui ſont l'ouvrage du tems. Un effort précipité ne peut en ce genre ſuppléer à ce qui demande tant de prévoyance & une ſi longue application. Il n'en eſt pas de nos forces maritimes comme de ces trirêmes que les Romains apprirent ſi rapidement à conſtruire & à gouverner. Un ſeul vaiſſeau de guerre eſt un objet plus grand que les flottes qui décidèrent auprès d'Actium de l'empire du monde. Tout ce qu'on a pu faire, on l'a fait ; nous avons même armé plus de vaiſſeaux que n'en avait la Hollande, qu'on appelle encore *Puiſſance maritime ;* mais il n'était pas poſſible d'égaler en peu d'années l'Angleterre, qui étant ſi peu de choſe par elle-même ſans l'empire de la mer, regarde depuis ſi longtems cet empire comme le ſeul fondement de ſa puiſſance & comme l'eſſence de ſon gouvernement. Les hommes réuſſiſſent toûjours dans ce qui leur eſt abſolument néceſſaire ; ce qui eſt néceſſaire à un état, eſt toûjours ce qui en fait la force. Ainſi la Hollande a ſes navires marchands, la Grande-Bretagne ſes armées navales, la France ſes armées de terre.

Le miniſtre, qui prêtait la main aux rênes du gouvernement dans le commencement de la guerre, était dans cette extrême vieilleſſe où il ne reſte plus que deux objets, le moment qui fuit, & l'éternité. Il avait ſu longtems retenir comme enchaînées ces flottes de nos voiſins toûjours prêtes à couvrir les mers, & à s'élancer contre nous. Ses négociations lui avaient acquis le droit d'eſpérer que ſes yeux, prêts à ſe fermer, ne verraient plus la guerre ; mais DIEU, qui prolonge & retranche à ſon gré nos années, frappa *Charles VI* avant lui ; & cette mort imprévue, comme le ſont preſque tous les évé-

nemens, fut le ſignal de plus de trois cent mille morts. Enfin, la ſageſſe de ce vieillard reſpectable, ſes ſervices, ſa douceur, ſon égalité, ſon déſintéreſſement perſonnel méritaient nos éloges, & ſon âge nos excuſes. S'il avait pu lire dans l'avenir, il aurait ajouté, à la puiſſance de l'état, ce rempart de vaiſſeaux, cette force qui peut ſe porter à la fois dans les deux hémiſphères: & que n'aurait-on point exécuté? Le héros, auſſi admirable qu'infortuné, qui aborda ſeul dans ſon ancienne patrie, qui ſeul y a formé une armée, qui a gagné tant de combats, qui ne s'eſt affaibli qu'à force de vaincre, aurait recueilli le fruit de ſon audace plus qu'humaine; & ce prince, ſupérieur à *Guſtave-Vaſa*, ayant commencé comme lui, aurait fini de même.

Mais enfin, quoique ces grandes reſſources nous manquaſſent, notre gloire s'eſt conſervée ſur les mers. Tous nos officiers de marine, combattant avec des forces inférieures, ont fait voir qu'ils euſſent vaincu, s'ils en avaient eu d'égales. Notre commerce a ſouffert, & n'a jamais été interrompu; nos grands établiſſemens ont ſubſiſté; nous avons renverſé ceux de nos ennemis aux extrémités de l'orient. Nous étions partout à craindre, & tout tombait devant nous en Flandre.

Dans ces circonſtances heureuſes on vole de la victoire de Laufeldt aux baſtions de Berg-op-zoom. On ſavait que les *Requeſens*, les *Parme*, les *Spinola*, ces héros de leur ſiécle, en avaient tour-à-tour levé le ſiége. *Louis XIV* lui-même, dont l'armée victorieuſe ſe répandit comme un torrent dans quatre provinces de la Hollande, ne voulut pas ſe commettre à l'aſſiéger. *Coehorn*, le *Vauban* Hollandais, en avait fait depuis la place de l'Europe la plus forte. La mer & une armée entière la défendaient: *Louis XV* en ordonne le ſiége, & nous la prenons d'aſſaut. Le guerrier, qui avait forcé Ocſakow dans la Tartarie, déploie ainſi ſur cette frontière de la Hollande de nouveaux ſecrets de l'art de la guerre; ſecrets au-deſſus des régles de l'art. A cette nouvelle conquête, qui répandit tant de conſternation chez les ennemis, & qui étonna tant les vainqueurs, l'Europe penſe que *Louis XV* ceſſera d'être ſi facile; qu'il fera éclater enfin cette ambition cachée qu'on redoute & qu'on juſtifie en la ſuppoſant toûjours. Il le faut avouer, les

Digitized by Google

ennemis ont fait ce qu'ils ont pu pour la lui inſpirer. Ils ſont heureux, ils n'ont pas réuſſi. Il arbore le même olivier ſur ces murs écraſés & fumans de ſang : il ne propoſe rien de plus que ce qu'il offrait dans ſes premières proſpérités.

Cet excès de vertu ne perſuade pas encore ; il était trop peu vraiſemblable : on ne veut point recevoir la loi de celui qui peut l'impoſer ; on tremble, & on s'aigrit : le vaincu eſt auſſi obſtiné dans ſa haine, que le vainqueur eſt conſtant dans ſa clémence. Qui aurait jamais cru que cette opiniâtreté eût pu ſe porter juſqu'à chercher des troupes auxiliaires dans ces climats glacés, qui n'aguères n'étaient connus que de nom ? Qui eût penſé que les habitans des bords du Volga & de la mer Caſpienne, duſſent être appellés aux bords de la Meuſe ? Ils viennent cependant ; & cent mille hommes qui couvrent Maëſtricht, les attendent pour renouveller toutes les horreurs de la guerre. Mais, tandis que les ſoldats hyperboréens font cette marche ſi longue & ſi pénible, le général, chargé du deſtin de la France, confond en une ſeule marche tant de projets. Par quel art a-t-il pu faire paſſer ſon armée à travers l'armée ennemie ? Comment Maëſtricht eſt-il tout d'un coup aſſiégé en leur préſence ? Par quelle intelligence ſublime les a-t-il diſperſés ? Maëſtricht eſt aux abois ; on tremble dans Nimègue ; les généraux ennemis ſe reprochent les uns aux autres ce coup fatal qu'aucun d'eux n'a prévu ; toutes les reſſources leur manquent à la fois ; il ne leur reſte plus qu'à demander cette même paix qu'ils ont tant rejettée. Quelles conditions nous impoſerez-vous ? diſent-ils. Les mêmes, répond le roi victorieux, que je vous ai préſentées depuis quatre années, & que vous auriez acceptées ſi vous m'aviez connu. Il en ſigne les préliminaires : le voile qui couvrait tous les yeux, tombe alors ; & les plus ſages de nos ennemis s'écrient : Le père de la France eſt donc le père de l'Europe !

Les Anglais ſurtout, chez qui la raiſon a toûjours quelque choſe de ſupérieur, quand elle eſt tranquille, rendent comme nous juſtice à la vertu : eux qui s'irritèrent ſi longtems contre la gloire de *Louis XIV*, chériſſent celle de *Louis XV*.

Dans tout ce qu'on vient de dire, a-t-on avancé un ſeul fait que la malignité puiſſe ſeulement couvrir du moindre doute ?

On s'était propoſé un panégyrique, on n'a fait qu'un récit ſimple. O force de la vérité ! les éloges ne peuvent venir que de vous. Et qu'importe encore des éloges ! Nous devons des actions de graces. Quel eſt le citoyen, qui en voyant cet homme ſi grand & ſi ſimple, ne doive s'écrier du fond de ſon cœur ; Si la frontière de ma province eſt en ſûreté, ſi la ville où je ſuis né eſt tranquille, ſi ma famille jouit en paix de ſon patrimoine, ſi le commerce & tous les arts viennent en foule rendre mes jours plus heureux, c'eſt à vous ; c'eſt à vos travaux, c'eſt à votre grand cœur que je le dois !

Il y a toûjours des hommes qui contrediſent la voix publique. Des politiques ont demandé pourquoi ce vainqueur ſe contente de la juſtice qu'il fait rendre à ſes alliés ? pourquoi il s'en tient à faire le bonheur des hommes ? il pouvait d'un mot gagner pluſieurs villes. Oui, il le pouvait, ſans doute : mais lequel vaut le mieux pour un roi de France, & pour nous, de retenir quelques faibles conquêtes, inutiles à ſa grandeur, en laiſſant dans le cœur de ſes ennemis des ſemences éternelles de diſcorde & de haine, ou bien de ſe contenter du plus beau royaume de l'Europe, en conquérant des cœurs qui ſemblaient pour jamais aliénés, en fermant ces anciennes plaies que la jalouſie faiſait ſaigner, en devenant l'arbitre des nations ſi longtems conjurées contre nous ? Quel roi a fait jamais une paix plus utile ? Il faut enfin rendre gloire à la vérité. *Louis XV* apprend aux hommes que la plus grande politique eſt d'être vertueux. Que nous reſte-t-il à ſouhaiter déſormais, ſinon qu'il ſe reſſemble toûjours à lui-même, & que les rois à venir lui reſſemblent ?

LA VOIX DU SAGE ET DU PEUPLE.

LA bonté d'un gouvernement conſiſte à protéger & à contenir également toutes les profeſſions d'un état.

Le gouvernement ne peut être bon, s'il n'y a une puiſſance unique.

Dans les états les plus mixtes, la puiſſance réſulte du con-

ſentement de pluſieurs ordres, & alors elle acquiert ſon unité, ſans laquelle tout eſt confuſion.

Dans un état quelconque, le plus grand malheur eſt que l'autorité légiſlative ſoit combattue. Les années heureuſes de la monarchie ont été les dernières de *Henri IV*, celles de *Louis XIV* & de *Louis XV*, quand ces rois ont gouverné par eux-mêmes.

Il ne doit pas y avoir deux puiſſances dans un état.

On abuſe de la diſtinction entre puiſſance ſpirituelle & puiſſance temporelle: dans ma maiſon reconnait-on deux maîtres, moi qui ſuis le père de famille, & le précepteur de mes enfans, à qui je donne des gages?

Je veux qu'on ait de très grands égards pour le précepteur de mes enfans; mais je ne veux point du tout qu'il ait la moindre autorité dans ma maiſon.

Il y a en Europe quatre grands états, ſans compter l'Italie, qui ſont de la communion romaine, la France, les Eſpagnes, la moitié de l'Allemagne, la Pologne. Dans les Eſpagnes, le gouvernement s'accommode avec le pape pour impoſer des taxes ſur le clergé. L'impératrice, reine de Hongrie, en uſe de même: elle a obtenu dans la dernière guerre, la permiſſion de prendre l'argenterie des égliſes. En Pologne, l'armée de la couronne vit quelquefois à diſcrétion ſur les terres du clergé, parce que le clergé paye trop peu à la république.

En France, où la raiſon ſe perfectionne tous les jours, cette raiſon nous apprend que l'égliſe doit contribuer aux charges de l'état, à proportion de ſes revenus, & que le corps deſtiné particuliérement à enſeigner la juſtice, doit commencer par en donner l'exemple.

Ce gouvernement ſerait digne des Hottentots, dans lequel il ſerait permis à un certain nombre d'hommes de dire: *C'eſt à ceux qui travaillent à payer; nous ne devons rien payer, parce que nous ſommes oiſifs.*

Ce gouvernement outragerait DIEU & les hommes, dans lequel des citoyens pourraient dire: *L'état nous a tout donné, & nous ne lui devons que des prières.*

La raiſon en ſe perfectionnant, détruit le germe des guerres de religion. C'eſt l'eſprit philoſophique, qui a banni cette peſte du monde.

Si *Luther* & *Calvin* revenaient au monde, ils ne feraient pas plus de bruit que les ſcotiſtes & les thomiſtes. Pourquoi ? Parce que les lumières répandues dans toutes les conditions, ont appris qu'il ne faut jamais s'élever contre la religion du prince, & que quand on s'élève contr'elle, il en naît des calamités affreuſes pour des ſiécles.

Ce n'eſt que dans des tems de barbarie qu'on voit des ſorciers, des poſſedés, des rois excommuniés, des ſujets déliés de leur ſerment de fidélité par des docteurs.

La raiſon nous apprend que le prince peut laiſſer ſubſiſter quelques anciens abus, comme de laiſſer décider en cour de Rome certaines affaires qu'on pourrait très bien décider dans ſon conſeil.

Elle nous montre que, quand le prince voudra abroger ces coutumes, elles tomberont comme un bâtiment gothique qu'on détruit pour le rebâtir à la moderne.

Elle nous montre que, quand le prince voudra extirper un abus préjudiciable, les peuples doivent y concourir, & y concourront, l'abus eût-il quatre mille ans d'ancienneté.

Cette raiſon nous enſeigne que le prince doit être maître abſolu de toute police eccléſiaſtique, ſans aucune reſtriction, puiſque cette police eccléſiaſtique eſt une partie du gouvernement ; & de même que le père de famille preſcrit au précepteur de ſes enfans les heures du travail & le genre des études, &c. de même le prince peut preſcrire à tous eccléſiaſtiques, ſans exception, tout ce qui a le moindre rapport à l'ordre public.

Cette raiſon nous dit à tous que, quand le prince voudra donner à ceux qui ont verſé leur ſang pour l'état, des penſions ſur des bénéfices, leſquels bénéfices ſont une partie du patrimoine de l'état, non-ſeulement tous les officiers de guerre, mais tous les magiſtrats, tous les cultivateurs, tous les citoyens béniront le prince ; & quiconque s'oppoſerait à une inſtitution ſi ſalutaire, ſerait regardé comme un ennemi de la patrie.

De même, quand le prince qui eſt le paſteur de ſon peuple, voudra augmenter ſon troupeau comme il le doit ; quand il voudra rendre aux loix de la nature les imprudens & les imprudentes

prudentes qui ſe ſont voués à l'extinction de l'eſpèce, & qui ont fait un vœu fatal à la ſociété, dans un âge où il n'eſt pas permis de diſpoſer de ſon bien, la ſociété bénira ce prince dans la ſuite des ſiécles.

Il y a tel couvent inutile au monde à tous égards, qui jouit de deux cent mille livres de rente. La raiſon démontre que, ſi on donnait ces deux cent mille livres à cent officiers qu'on marierait, il y aurait cent bons citoyens récompenſés, cent filles pourvues, quatre cent perſonnes au moins de plus dans l'état au bout de dix ans, au lieu de cinquante fainéans; elle démontre encore que ces cinquante fainéans, rendus à la patrie, cultiveraient la terre, la peupleraient, & qu'il y aurait plus de laboureurs & de ſoldats. Voilà ce que tout le monde déſire, depuis le prince du ſang juſqu'au vigneron. La ſuperſtition ſeule s'y oppoſait autrefois; mais la raiſon ſoumiſe à la foi écraſe la ſuperſtition.

Le prince peut, d'un ſeul mot, empêcher au moins qu'on ne faſſe des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans: & ſi quelqu'un dit au ſouverain: *que deviendront les filles de condition, que nous ſacrifions d'ordinaire aux aînés de nos familles?* le prince répondra, *elles deviendront ce qu'elles deviennent en Suède, en Dannemarck, en Pruſſe, en Angleterre, en Hollande: elles ſeront des citoyens; elles ſont nées pour la propagation, & non pour réciter du latin qu'elles n'entendent point.* Une femme qui nourrit deux enfans & qui file, rend plus de ſervice à la patrie, que tous les couvens n'en peuvent jamais rendre.

C'eſt un très grand bonheur pour le prince & pour l'état, qu'il y ait beaucoup de philoſophes, qui impriment ces maximes dans la tête des hommes.

Les philoſophes n'ayant aucun intérêt particulier, ne peuvent parler qu'en faveur de la raiſon & de l'intérêt public.

Les philoſophes rendent ſervice aux princes en détruiſant la ſuperſtition, qui eſt toûjours l'ennemie des princes.

C'eſt la ſuperſtition qui a fait aſſaſſiner *Henri III*, *Henri IV*, *Guillaume* prince d'Orange, & tant d'autres. C'eſt elle qui a fait couler des rivières de ſang depuis *Conſtantin*.

La ſuperſtition eſt le plus horrible ennemi du genre-humain. Quand elle domine le prince, elle l'empêche de faire le bien

de ſon peuple ; quand elle domine le peuple, elle le ſoulève contre ſon prince.

Il n'y a pas un ſeul exemple, ſur la terre, de philoſophes qui ſe ſoient oppoſés aux loix du prince ; il n'y a pas un ſeul ſiécle, où la ſuperſtition & l'entouſiaſme n'ayent cauſé des troubles qui font horreur.

Il n'y a pas un ſeul exemple de trouble & de diſſenſion, quand le prince a été le maître abſolu de la police eccléſiaſtique. Il n'y a que des exemples de déſordre & de calamités, quand les eccléſiaſtiques n'ont pas été entiérement ſoumis au prince.

Ce qui peut arriver de plus heureux aux hommes, c'eſt que le prince ſoit philoſophe.

Le prince philoſophe ſait que plus la raiſon fera de progrès dans ſes états, moins les diſputes, les querelles théologiques, l'entouſiaſme, la ſuperſtition feront de mal ; il encouragera donc les progrès de la raiſon.

Ces progrès ſeuls ſuffiront pour anéantir, par exemple, dans quelques années toutes les diſputes ſur la grace ; parce que le nombre des hommes raiſonnables étant augmenté, le nombre des eſprits de travers, qui ſe nourriſſent d'opinions abſurdes, diminuera.

Ce qu'on appelle un *janſéniſte*, eſt réellement un fou, un mauvais citoyen & un rebelle. Il eſt fou, parce qu'il prend pour des vérités démontrées, des idées particulières. S'il ſe ſervait de ſa raiſon, il verrait que les philoſophes n'ont jamais diſputé, ni pu diſputer ſur une vérité démontrée. S'il ſe ſervait de ſa raiſon, il verrait qu'une ſecte qui mène à des convulſions, eſt une ſecte de fous. Il eſt mauvais citoyen, parce qu'il trouble l'ordre de l'état. Il eſt rebelle, parce qu'il déſobéït.

Les moliniſtes ſont des fous plus doux. Il ne faut être ni à *Apollos*, ni à *Céphas*, mais à DIEU & au roi. Il eſt certain que plus il y aura de philoſophes, plus les fous ſeront à portée d'être guéris.

Le prince philoſophe encouragera la religion, qui enſeigne toûjours une morale pure & très utile aux hommes ; il empêchera qu'on ne diſpute ſur le dogme, parce que ces diſputes n'ont jamais produit que du mal.

Digitized by Google

Il rendra autant qu'il le pourra, la juſtice diſtributive, plus uniforme & moins lente, & rougira pour nos ancêtres, que ce qui eſt vrai à Dreux, ſoit faux à Pontoiſe.

Le prince philoſophe ſera convaincu, que plus un peuple eſt laborieux, plus il eſt riche : il aura ſoin que ſes villes ſoient embellies, parce qu'alors il y aura plus de travaux, & qu'il en réſultera l'utile & l'agréable.

On compoſerait un gros livre de tout le bien qu'on peut faire ; mais un prince philoſophe n'a pas beſoin d'un gros livre.

DÉFENSE DE MYLORD BOLINGBROKE,

PAR LE DOCTEUR GOOD NATUR'D WELLWISHER, CHAPELAIN DU COMTE DE CHESTERFIELD.

C'Eſt un devoir de défendre la mémoire des hommes illuſtres ; on prendra donc ici en main la cauſe de feu mylord *Bolingbroke*, inſulté dans quelques journaux à l'occaſion de ſes excellentes lettres qu'on a publiées.

Il eſt dit dans ces journaux que ſon nom ne doit point avoir d'autorité en matière de religion & de morale. Quant à la morale, celui qui a fourni à l'admirable *Pope* tous les principes de ſon *Eſſai ſur l'homme*, eſt ſans doute le plus grand maître de ſageſſe & de mœurs qui ait jamais été : quant à la religion, il n'en a parlé qu'en homme conſommé dans l'hiſtoire & dans la philoſophie. Il a eu la modeſtie de ſe renfermer dans la partie hiſtorique, ſoumiſe à l'examen de tous les ſavans, & l'on doit croire que ſi ceux qui ont écrit contre lui, avec tant d'amertume, avaient bien examiné ce que l'illuſtre Anglais a dit, ce qu'il pouvait dire, & ce qu'il n'a point dit, ils auraient plus ménagé ſa mémoire.

Mylord *Bolingbroke* n'entrait point dans des diſcuſſions théologiques à l'égard de *Moïſe* : nous ſuivrons ſon exemple ici en prenant ſa défenſe.

Nous nous contenterons de remarquer, que la foi eſt le plus ſûr appui des chrétiens, & que c'eſt par la foi ſeule que l'on doit croire les hiſtoires rapportées dans le Pentateuque. S'il falait

citer ces livres au tribunal ſeul de la raiſon, comment pourrait-on jamais terminer les diſputes qu'ils ont excitées ? La raiſon n'eſt-elle pas impuiſſante à expliquer comment le ſerpent parlait autrefois, comment il ſéduiſit la mère des hommes, comment l'âneſſe de *Balaam* parlait à ſon maître, & tant d'autres choſes ſur leſquelles nos faibles connaiſſances n'ont aucune priſe ? La foule prodigieuſe de miracles qui ſe ſuccèdent rapidement les uns aux autres n'épouvante-t-elle pas la raiſon humaine ? Pourra-t-elle comprendre, quand elle ſera abandonnée à ſes propres lumières, que les prêtres des Dieux d'Egypte ayent opéré les mêmes prodiges que *Moïſe* envoyé du vrai DIEU, qu'ils ayent, par exemple, changé toutes les eaux d'Egypte en ſang, après que *Moïſe* eut fait ce changement prodigieux ? Et quelle phyſique, quelle philoſophie ſuffirait à expliquer comment ces prêtres Egyptiens peuvent trouver encore des eaux à métamorphoſer en ſang, lorſque *Moïſe* avait déja fait cette métamorphoſe ?

Certes, ſi nous n'avions pour guide que la lumière faible & tremblante de l'entendement humain, il y a peu de pages dans le Pentateuque que nous puſſions admettre, ſuivant les règles établies par les hommes pour juger des choſes humaines. D'ailleurs, tout le monde avoue qu'il eſt impoſſible de concilier la chronologie confuſe qui règne dans ce livre; tout le monde avoue que la géographie n'y eſt pas exacte en beaucoup d'endroits; les noms des villes qu'on y trouve, leſquelles ne furent pourtant appellées de ces noms que longtems après, font encore beaucoup de peine, malgré la torture qu'on s'eſt donnée pour expliquer des paſſages ſi difficiles.

Quand mylord *Bolingbroke* a appliqué les règles de ſa critique au livre du Pentateuque, il n'a point prétendu ébranler les fondemens de la religion; & c'eſt dans cette vue qu'il a ſéparé le dogmatique d'avec l'hiſtorique, avec une circonſpection qui devrait lui tenir lieu d'un très grand mérite auprès de ceux qui l'ont voulu décrier. Ce puiſſant génie a prévenu ſes adverſaires en ſéparant la foi de la raiſon, ce qui eſt la ſeule manière de terminer toutes ces diſputes. Beaucoup de ſavans hommes avant lui, & ſurtout le *P. Sirmond*, ont été de ſon ſentiment : ils ont dit qu'il importait peu que *Moïſe* lui-même

Digitized by Google

eût écrit la Genèſe & l'Exode, ou que des prêtres euſſent recueilli, dans des tems poſtérieurs, les traditions que *Moïſe* avait laiſſées. Il ſuffit qu'on croye en ces livres avec une foi humble & ſoumiſe, ſans qu'on ſache préciſément quel eſt l'auteur à qui DIEU ſeul les a viſiblement inſpirés pour confondre la raiſon.

Les adverſaires du grand-homme dont nous prenons ici la défenſe, diſent *qu'il eſt auſſi-bien prouvé que* Moïſe *eſt l'auteur du Pentateuque, qu'il l'eſt qu'*Homère *a fait l'Iliade.* Ils permettront qu'on leur réponde que la comparaiſon n'eſt pas juſte. *Homère* n'a cité, dans l'*Iliade*, aucun fait qui ſe ſoit paſſé longtems après lui. *Homère* ne donne point à des villes, à des provinces des noms qu'elles n'avaient pas de ſon tems. Il eſt donc clair que, ſi on ne s'attachait qu'aux régles de la critique profane, on ſerait en droit de préſumer qu'*Homère* eſt l'auteur de l'*Iliade*, & non pas que *Moïſe* eſt l'auteur du Pentateuque. La ſoumiſſion ſeule à la religion tranche toutes ces difficultés; & je ne vois pas pourquoi mylord *Bolingbroke*, ſoumis à cette religion comme un autre, a été ſi vivement attaqué.

On affecte de le plaindre de n'avoir point lu *Abbadie.* A qui fait-on ce reproche? A un homme qui avait preſque tout lu, à un homme qui le cite page 94 du premier tome de ſes lettres, à Londres, chez *Miller.* Il mépriſait beaucoup *Abbadie*, j'en conviens; j'avouerai qu'*Abbadie* n'était pas un génie à mettre en parallèle avec le vicomte de *Bolingbroke.* Il défend quelquefois la vérité avec les armes du menſonge. Il a eu des ſentimens que nous avons jugés erronés ſur la Trinité, & enfin il eſt mort en démence à Dublin.

On reproche au lord *Bolingbroke* de n'avoir point lu le livre de l'abbé *Houteville*, intitulé: *La religion prouvée par les faits.* Nous avons connu l'abbé *Houteville.* Il vécut longtems chez un fermier-général qui avait un très joli ſerrail; il fut enſuite ſecrétaire de ce fameux cardinal *Dubois*, qui ne voulut jamais recevoir les ſacremens à la mort, & dont la vie a été publique. Il dédia ſon livre au cardinal d'*Auvergne.* On rit beaucoup à Paris, où j'étais alors, & du livre & de la dédicace; & on ſait que les objections qui ſont dans

ce livre, contre la religion chrétienne, étant malheureuſement beaucoup plus fortes que les réponſes, ont fait une impreſſion funeſte, dont nous voyons tous les jours les effets avec douleur.

Mylord *Bolingbroke* avance que depuis longtems le chriſtianiſme tombe en décadence. Ses adverſaires ne l'avouent-ils pas auſſi ? Nous prendrons ici la liberté de leur dire, pour le bien de la cauſe commune & pour la leur propre, que ce ne ſera jamais par des inventions, par des manières de parler mépriſantes, jointes à de très mauvaiſes raiſons, qu'on raménera l'eſprit de ceux qui ont le malheur d'être incrédules. Les injures révoltent tout le monde, & ne perſuadent perſonne. On fait trop légérement des reproches de débauche & de mauvaiſe conduite à des philoſophes qu'on devrait ſeulement plaindre de s'être égarés dans leurs opinions.

Par exemple, les adverſaires de mylord *Bolingbroke*, le traitent de *débauché*, parce qu'il communique à mylord *Cornsburi* ſes penſées ſur l'hiſtoire.

On ne voit pas quel rapport cette accuſation peut avoir avec ſon livre. Un homme qui du fond d'un ſerrail écrirait en faveur du concubinage, un uſurier qui ferait un livre en faveur de l'uſure, un *Apicius* qui écrirait ſur la bonne chère, un tyran ou un rebelle qui écrirait contre les loix; de pareils hommes mériteraient ſans doute qu'on accuſât leurs mœurs d'avoir dicté leurs écrits. Mais un homme d'état tel que mylord *Bolingbroke*, vivant dans une retraite philoſophique, & faiſant ſervir ſon immenſe littérature à cultiver l'eſprit d'un ſeigneur digne d'être inſtruit par lui, ne méritait certainement pas que des hommes qui doivent ſe piquer de décence, imputaſſent à ſes débauches paſſées des ouvrages qui n'étaient que le fruit d'une raiſon éclairée par des études profondes.

Dans quel cas eſt-il permis de reprocher à un homme les déſordres de ſa vie ? C'eſt dans ce ſeul cas-ci peut-être; quand ſes mœurs démentent ce qu'il enſeigne. On aurait pu comparer les ſermons d'un fameux prédicateur de notre tems avec les vols qu'il avait faits à mylord *Gallowai*, & avec ſes intrigues galantes. On aurait pu comparer les ſermons du célebre curé des invalides, & de *Fantin*, curé de Verſailles,

avec les procès qu'on leur fit pour avoir séduit & volé leurs pénitentes. On aurait pu comparer les mœurs de tant de papes & d'évêques avec la religion qu'ils soutenaient par le fer & par le feu. On aurait pu mettre d'un côté leurs rapines, leurs bâtards, leurs assassinats; & de l'autre, leurs bulles & leurs mandemens. C'est dans de pareilles occasions qu'on est excusable de manquer à la charité, qui nous ordonne de cacher les défauts de nos frères. Mais qui a dit aux détracteurs de mylord *Bolingbroke* qu'il aimait le vin & les filles? Et quand il les aurait aimés, quand il aurait eu autant de concubines que les souverains de l'Asie, en connaîtrait-on davantage le véritable auteur du Pentateuque?

Nous convenons qu'il n'y a que trop de déïstes. Nous gémissons de voir que l'Europe en est remplie. Ils sont dans la magistrature, dans les armées, dans l'église, auprès du trône, & sur le trône même. La littérature en est surtout inondée; les académies en sont pleines. Peut-on dire que ce soit l'esprit de débauche, de licence, d'abandonnement à leurs passions qui les réunit? Oserons-nous parler d'eux avec un mépris affecté? Si on les méprisait tant, on écrirait contr'eux avec moins de fiel; mais nous craignons beaucoup que ce fiel qui est trop réel, & ces airs de mépris qui sont si faux, ne fassent un effet tout contraire à celui qu'un zéle doux & charitable, soutenu d'une doctrine saine & d'une vraie philosophie, pourrait produire.

Pourquoi traiterons-nous plus durement les déïstes, qui ne sont pas idolâtres, que les papistes, à qui on a tant reproché l'idolâtrie? On sifflerait un docteur qui dirait aujourd'hui, que c'est le libertinage qui fait des protestans. On rirait d'un protestant qui dirait que c'est la dépravation des mœurs qui fait aller à la messe. De quel droit pouvons-nous dire à des philosophes adorateurs d'un DIEU, qui ne vont ni à la messe, ni au prêche, que ce sont des hommes perdus de vices?

Il arrive quelquefois que l'on ose attaquer, avec des invectives indécentes, des personnes qui à la vérité sont assez malheureuses pour se tromper, mais dont la vie pourrait servir d'exemple à ceux qui les attaquent. On a vu des journalistes qui ont même porté l'imprudence jusqu'à désigner injurieuse-

ment les perſonnes les plus reſpectables de l'Europe, & les plus puiſſantes. Il n'y a pas longtems que, dans un papier public, un homme emporté par un zèle indiſcret, ou par quelque autre motif, fit une étrange ſortie ſur ceux qui penſent *que de ſages loix, la diſcipline militaire, un gouvernement équitable, & des exemples vertueux, peuvent ſervir pour gouverner les hommes, en laiſſant à* DIEU *le ſoin de gouverner leurs conſciences.*

Un très grand-homme était déſigné dans cet écrit périodique en termes bien peu meſurés. Il pouvait ſe venger comme homme, il pouvait punir comme prince, il répondit en philoſophe : *il faut que ces miſérables ſoient bien perſuadés de nos vertus, & ſurtout de notre indulgence, puiſqu'ils nous outragent ſans crainte avec tant de brutalité.*

Une telle réponſe doit bien confondre l'auteur, quel qu'il ſoit, qui en combattant pour la cauſe du chriſtianiſme, a employé des armes ſi odieuſes. Nous conjurons nos frères de ſe faire aimer pour faire aimer notre religion.

Que peuvent penſer en effet un prince appliqué, un magiſtrat chargé d'années, un philoſophe qui aura paſſé ſes jours dans ſon cabinet ; en un mot, tous ceux qui auront eu le malheur d'embraſſer le déiſme par les illuſions d'une ſageſſe trompeuſe, quand ils voyent tant d'écrits où on les traite de cerveaux évaporés, de petits-maîtres, de gens à bons mots & à mauvaiſes mœurs ? Prenons garde que le mépris, & l'indignation que de pareils écrits leur inſpirent, ne les affermiſſent dans leurs ſentimens.

Ajoutons un nouveau motif à ces conſidérations ; c'eſt que cette foule de déiſtes qui couvre l'Europe eſt bien plus près de recevoir nos vérités, que d'adopter les dogmes de la communion romaine. Ils avouent tous que notre religion eſt plus ſenſée que celle des papiſtes. Ne les éloignons donc pas, nous qui ſommes les ſeuls capables de les ramener ; ils adorent un DIEU, & nous auſſi ; ils enſeignent la vertu, & nous auſſi. Ils veulent qu'on ſoit ſoumis aux puiſſances, qu'on traite tous les hommes comme des frères ; nous penſons de même, nous partons des mêmes principes. Agiſſons donc avec eux comme des parens qui ont entre les mains les titres de la famille, & qui les montrent à ceux, qui deſcendus de la même

même origine, ſavent ſeulement qu'ils ont le même père, mais qui n'ont point les papiers de la maiſon.

Un déiſte eſt un homme qui eſt de la religion d'*Adam*, de *Sem*, de *Noé*. Juſques-là il eſt d'accord avec nous. Diſons-lui : Vous n'avez qu'un pas à faire de la religion de *Noé* aux préceptes donnés à *Abraham*. Après la religion d'*Abraham*, paſſez à celle de *Moiſe*, enfin à celle du *Meſſie* ; & quand vous aurez vu que la religion du *Meſſie* a été corrompue, vous choiſirez entre *Wiclef*, *Luther*, *Jean Hus*, *Calvin*, *Mélanctton*, *Œcolampade*, *Zuingle*, *Storek*, *Parker*, *Servet*, *Socin*, *Fox* & d'autres réformateurs : ainſi vous aurez un fil qui vous conduira dans ce grand labyrinthe depuis la création de la terre juſqu'à l'année 1752. S'il nous répond qu'il a lu tous ces grands-hommes, & qu'il aime mieux être de la religion de *Socrate*, de *Platon*, de *Trajan*, de *Marc-Aurèle*, de *Ciceron*, de *Pline*, &c. nous le plaindrons, nous prierons DIEU qu'il l'illumine, & nous ne lui dirons point d'injures. Nous n'en diſons point aux muſulmans, aux diſciples de *Confucius*. Nous n'en diſons point aux Juifs mêmes malgré leur crime envers le meſſie ; au contraire nous commerçons avec eux, nous leur accordons les plus grands privilèges. Nous n'avons donc aucune raiſon pour crier avec tant de fureur contre ceux qui adorent un DIEU avec les muſulmans, les Chinois, les Juifs & nous, & qui ne reçoivent pas plus notre théologie que toutes les nations ne la reçoivent.

Nous concevons bien qu'on ait pouſſé des cris terribles dans le tems que d'un côté on vendait les indulgences & les bénéfices, & que de l'autre on dépoſſédait des évêques, & qu'on forçait les portes des cloîtres. Le fiel coulait alors avec le ſang. Il s'agiſſait de conſerver ou de détruire des uſurpations, mais nous ne voyons pas que ni mylord *Bolingbroke*, ni mylord *Shafiersburi*, ni l'illuſtre *Pope*, qui a immortaliſé les principes de l'un & de l'autre, ayent voulu toucher à la penſion d'aucun miniſtre du ſaint évangile. *Jurieu* fit bien ôter une penſion à *Bayle*, mais jamais l'illuſtre *Bayle* ne ſongea à faire diminuer les appointemens de *Jurieu*. Demeurons donc en repos. Prêchons une morale auſſi pure que celle des philoſophes, adorateurs d'un DIEU, qui d'accord avec nous dans

ce grand principe, enſeignent les mêmes vertus que nous, ſur leſquelles perſonne ne diſpute ; mais qui n'enſeignent pas les mêmes dogmes, ſur leſquels on diſpute depuis 1700 ans, & ſur leſquels on diſputera encore.

REMERCIMENT SINCÈRE A UN HOMME CHARITABLE.

VOus avez rendu ſervice au genre-humain en vous déchaînant ſagement contre des ouvrages faits pour le pervertir. Vous ne ceſſez d'écrire contre l'*Eſprit des loix*, & même il paraît à votre ſtile que vous êtes l'ennemi de toutes ſortes d'eſprits. Vous avertiſſez que vous avez préſervé le monde du venin répandu dans l'*Eſſai ſur l'homme*, de *Pope* ; livre que je ne ceſſe de relire, pour me convaincre de plus en plus de la force de vos raiſons & de l'importance de vos ſervices. Vous ne vous amuſez pas, monſieur, à examiner le fond de l'ouvrage ſur les loix, à vérifier les citations, à diſcuter s'il y a de la juſteſſe, de la profondeur, de la clarté, de la ſageſſe ; ſi les chapitres naiſſent les uns des autres, s'ils forment un tout enſemble ; ſi enfin ce livre, qui devrait être utile, ne ſerait pas par malheur un livre agréable.

Vous allez d'abord au fait, & regardant Mr. de *M****. comme le diſciple de *Pope*, vous les regardez tous deux comme les diſciples de *Spinoſa*. Vous leur reprochez, avec un zèle merveilleux, d'être athées ; parce que vous découvrez, dites-vous, dans toute leur philoſophie les principes de la religion naturelle. Rien n'eſt aſſurément, monſieur, ni plus charitable, ni plus judicieux, que de conclure qu'un philoſophe ne connaît point de DIEU, de cela même qu'il poſe pour principe que DIEU parle au cœur de tous les hommes.

Un honnête homme eſt le plus noble ouvrage de DIEU, dit le célèbre poëte philoſophe. Vous vous élevez au-deſſus de l'honnête homme ; vous confondez ces maximes funeſtes, que la divinité eſt l'auteur & le lien de tous les êtres, que tous les hommes ſont frères, que DIEU eſt leur père com-

mun, qu'il faut ne rien innover dans la religion, ne point troubler la paix établie par un monarque ſage, qu'on doit tolérer les ſentimens des hommes, ainſi que leurs défauts. Continuez, monſieur; écraſez cet affreux libertinage, qui eſt, au fond, la ruine de la ſociété. C'eſt beaucoup que par vos G. E. vous ayez ſaintement eſſayé de tourner en ridicule toutes les puiſſances; & quoique la grace d'être plaiſant vous ait manqué, *volenti* & *conanti*, cependant vous avez le mérite d'avoir fait tous vos efforts pour écrire agréablement des invectives. Vous avez voulu quelquefois réjouïr les ſaints; mais vous avez ſouvent eſſayé d'armer chrétiennement les fidèles les uns contre les autres. Vous prêchez le ſchiſme pour la plus grande gloire de DIEU. Tout cela eſt très édifiant; mais ce n'eſt point encore aſſez.

Votre zèle n'a rien fait qu'à demi, ſi vous ne parvenez pas à faire brûler les livres de *Pope*, de *Locke* & de *Bayle*, l'*Eſprit des loix*, dans un bucher, auquel on mettra le feu avec un paquet de nouvelles eccléſiaſtiques.

En effet, monſieur, quels maux épouvantables n'ont pas fait dans le monde une douzaine de vers répandus dans l'*Eſſai ſur l'homme* de ce ſcélérat de *Pope*, cinq ou ſix articles du *Dictionnaire* de cet abominable *Bayle*, une ou deux pages de ce coquin de *Locke*, & d'autres incendiaires de cette eſpèce. Il eſt vrai que ces hommes ont mené une vie pure & innocente, que tous les honnêtes gens les chériſſaient & les conſultaient; mais c'eſt par-là qu'ils ſont dangereux. Vous voyez leurs ſectateurs, les armes à la main, troubler les royaumes, porter partout le flambeau des guerres civiles. *Montaigne*, *Charron*, le préſident de *Thou*, *Deſcartes*, *Gaſſendi*, *Rohault*, *le Vayer*, ces hommes affreux, qui étaient dans les mêmes principes, bouleverſèrent tout en France. C'eſt leur philoſophie qui fit donner tant de batailles, & qui cauſa la St. Barthelemi. C'eſt leur eſprit de tolérantiſme qui eſt la ruine du monde; & c'eſt votre ſaint zèle qui répand partout la douceur de la concorde.

Vous nous apprenez que tous les partiſans de la religion naturelle ſont les ennemis de la religion chrétienne. Vraiment, monſieur, vous avez fait là une belle découverte! Ainſi

dès que je verrai un homme ſage, qui dans ſa philoſophie reconnaîtra partout l'Etre ſuprême, qui admirera la Providence dans l'infiniment grand & l'infiniment petit, dans la production des mondes & dans celle des inſectes, je conclurai de-là qu'il eſt impoſſible que cet homme ſoit chrétien. Vous nous avertiſſez qu'il faut penſer ainſi aujourd'hui de tous les philoſophes. On ne pouvait certainement rien dire de plus ſenſé & de plus utile au chriſtianiſme, que d'aſſurer que notre religion eſt baffouée dans toute l'Europe, par tous ceux dont la profeſſion eſt de chercher la vérité. Vous pouvez vous vanter d'avoir fait là une réflexion dont les conſéquences ſeront bien avantageuſes au public.

Que j'aime encore votre colère contre l'auteur de l'*Eſprit des loix*, quand vous lui reprochez d'avoir loué les *Solons*, les *Platons*, les *Socrates*, les *Ariſtides*, les *Cicerons*, les *Catons*, les *Epictètes*, les *Antonins* & les *Trajans !* On croirait à votre dévote fureur contre ces gens-là, qu'ils ont tous ſigné le formulaire. Quels monſtres, monſieur, que tous ces grands-hommes de l'antiquité ! Brûlons tout ce qui nous reſte de leurs écrits, avec ceux de *Pope*, & de *Locke*, & de Mr. de *M****. En effet, tous ces anciens ſages ſont vos ennemis; ils ont tous été éclairés par la religion naturelle; & la vôtre, monſieur, je dis la vôtre en particulier, paraît ſi fort contre la nature, que je ne m'étonne pas que vous déteſtiez ſincérement tous ces illuſtres réprouvés, qui ont fait, je ne ſais comment, tant de bien à la terre. Remerciez DIEU de n'avoir rien de commun, ni avec leur conduite, ni avec leurs écrits.

Vos ſaintes idées ſur le gouvernement politique ſont une ſuite de votre ſageſſe. On voit que vous connaiſſez les royaumes de la terre tout comme le royaume des cieux. Vous condamnez, de votre autorité privée, les gains que l'on fait dans les riſques maritimes. Vous ne ſavez pas probablement ce que c'eſt que l'argent à la groſſe; mais vous appellez ce commerce *uſure*.

C'eſt une nouvelle obligation que le roi vous aura d'empêcher ſes ſujets de commercer à Cadiz. Il faut laiſſer cette œuvre de *Satan* aux Anglais & aux Hollandais, qui ſont déjà damnés ſans reſſource. Je voudrais, monſieur, que vous nous

diſſiez combien vous rapporte le commerce ſacré des nouvelles eccléſiaſtiques. Je crois que la bénédiction répandue ſur ce chef-d'œuvre peut bien faire monter le profit à trois cent pour cent. Il n'y a point de commerce profane qui ait jamais ſi bien rendu.

Le commerce maritime, que vous condamnez, pourrait être excuſé peut-être en faveur de l'utilité publique, de la hardieſſe d'envoyer ſon bien dans un autre hémiſphère, & du riſque des naufrages. Votre petit négoce a une utilité plus ſenſible; il demande plus de courage, & expoſe à de plus grands riſques.

Quoi de plus utile, en effet, que d'inſtruire l'univers quatre fois par mois des avantures de quelques clercs tonſurés? Quoi de plus courageux que d'outrager les papes & les évêques? Et quel riſque, monſieur, que ces petites humiliations que vous pourriez eſſuyer en place publique! Mais je me trompe : il y a des charmes à ſouffrir pour la bonne cauſe; il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & vous me paraiſſez tout fait pour le martyre, que je vous ſouhaite cordialement, étant votre très humble & très obéiſſant ſerviteur, &c.

DISCOURS AUX WELCHES, PAR ANTOINE VADÉ, FRÈRE DE GUILLAUME.

O Welches mes compatriotes! ſi vous êtes ſupérieurs aux anciens Grecs & aux anciens Romains, ne mordez jamais le ſein de vos nourrices, n'inſultez jamais à vos maîtres, ſoyez modeſtes dans vos triomphes; voyez qui vous êtes & d'où vous venez.

Vous avez eu l'honneur, il eſt vrai, d'être ſubjugués par *Jules-Céſar*, qui fit pendre tout votre parlement de Vannes, vendit le reſte des habitans, fit couper les mains à ceux du Quercy, & vous gouverna enſuite fort doucement. Vous reſtates plus de cinq cent ans ſous les loix de l'empire Romain; vos druides qui vous traitaient en eſclaves & en bêtes, qui vous brûlaient pieuſement dans des paniers d'ozier, n'eurent plus le même crédit, quand vous devintes province de l'em-

pire. Mais convenez que vous fûtes toûjours un peu barbares.

Dans le cinquiéme ſiécle de votre ère vulgaire, des Vandales que vous avez appellés du nom ſonore de *Bourgonſions* ou de *Bourguignons*, gens d'eſprit d'ailleurs, & fort propres, qui oignaient leurs cheveux avec du beurre fort, comme le dit Sidonius Apolinari, *infundens acido comam butiro :* ces gens-là, dis-je, vous firent eſclaves, depuis le territoire de votre ville de Vienne, juſques aux ſources de votre rivière de Seine; & c'eſt un reſte glorieux de ces tems illuſtres, que des moines & chanoines ayent encor des ſerfs dans ce pays. *a*) Cette belle prérogative de l'eſpèce humaine ſubſiſte parmi vous comme un témoignage de votre ſageſſe.

Une partie de vos autres provinces que vous appellâtes ſi longtems les provinces d'*Oc*, & que vous diſtinguâtes ſi noblement des provinces de *Oui*, furent envahies par les Viſigoths : & quant à vos provinces de *Oui*, elles vous furent priſes par un Sicambre nommé *Hildovic*, *b*) dont les grands-pères avaient été condamnés aux bêtes à Trèves par l'empereur *Conſtantin.* Ce Sicambre honoré du tître de *patrice Romain*, vous réduiſit en ſervitude avec une poignée de Francs, ſortis des marais du Rhin, du Mein, & de la Meuſe. Les belles expéditions de ce grand-homme furent d'aſſaſſiner trois roitelets ſes parens & ſes amis, l'un vers le bourg de Boulogne-ſur-mer, l'autre vers le village de Cambrai, & le troiſiéme vers le village du Mans, que vos chroniques appellent *villes ;* ce fut alors que la contrée des Welches porta le nom mélodieux de *Frankreich*, ancien nom de la France, en commémoration de ſes vainqueurs ; & vous fûtes la premiére nation de l'univers, car vous aviez l'oriflamme à St. Denys.

Des pirates du Nord vinrent quelque tems après vous mettre à rançon, & vous prirent la province qu'on nomma depuis *Normandie.* Vous fûtes enſuite diviſés en pluſieurs petites nations ſous différens maîtres, & chaque nation avait ſes loix particulières comme ſon jargon.

a) A St. Claude, & dans d'autres ſeigneuties de moines, les citoyens ſont encor gens de main-morte.

b) Clovis.

La moitié de votre pays appartint bientôt aux peuples de l'iſle appellée *Britain* ou *England* dans leur idiome, qui était alors auſſi harmonieux que le vôtre. La Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Maine, le Poitou, la Saintonge, la Guienne, la Gaſcogne, l'Angoumois, le Périgueux, le Rouergue, l'Auvergne furent longtems entre les mains de cette nation des Angles, tandis que vous n'aviez ni Lyon, ni Marſeille, ni le Dauphiné, ni la Provence, ni le Languedoc.

Malgré cet état miſérable, vos compilateurs que vous prenez pour des hiſtoriens, vous appellent ſouvent *le premier peuple de l'univers*, & votre royaume *le premier royaume*. Cela n'eſt pas civil pour les autres nations. Vous êtes un peuple brillant & aimable; & ſi vous joignez la modeſtie à vos graces, le reſte de l'Europe ſera fort content de vous.

Remerciez bien DIEU de ce que les diviſions de la roſe rouge & de la roſe blanche vous délivrèrent des *Angles*, & remerciez ſurtout de ce que les guerres civiles d'Allemagne empêchèrent *Charles-Quint* d'engloutir votre pays, & d'en faire une province de l'empire.

Vous avez eu un moment bien brillant ſous *Louis XIV*; mais n'allez pas pour cela vous croire ſupérieurs en tout aux anciens Romains & aux Grecs.

Songez que pendant ſix cent ans, preſque perſonne parmi vous, hors quelques-uns de vos nouveaux druides, ne ſut ni lire, ni écrire. Votre extrême ignorance vous livra au *flamen* de Rome & à ſes conſors, comme des enfans que des pédagogues gouvernent & corrigent à leur gré. Vos contracts de mariage, quand vous faiſiez des contracts, ce qui était rare, étaient écrits en mauvais latin par des clercs. Vous ignoriez ce que vous aviez ſtipulé; & quand vous aviez eu des enfans, il venait un tonſuré de Rome qui vous prouvait que votre femme n'était point votre femme, qu'elle était votre couſine au ſeptiéme degré, que votre mariage était un ſacrilège, que vos enfans étaient bâtards, & que vous étiez damnés, ſi vous ne faiſiez pas toucher à la chambre nommée *apoſtolique*, la moitié de votre bien ſans délai ni remiſe.

Vós baziloi n'étaient pas mieux traités que vous: vous en

Digitized by Google

avez eu neuf d'excommuniés (ſi je ne me trompe) par le ſerviteur des ſerviteurs de DIEU ſous l'anneau du pêcheur. L'excommunication emportait néceſſairement la confiſcation de biens, de ſorte que vos baziloi perdaient de droit leur couronne, dont le pêcheur Romain faiſait préſent, ſelon ſon bon plaiſir & ſon équité, au premier de ſes amis.

Vous me direz, mes chers Welches, que les peuples de l'iſle Britain ou England, & même les empereurs Teutoniques, ont été encor plus maltraités que vous, & qu'ils étaient auſſi ignorans; cela eſt vrai; mais cela ne vous juſtifie pas; & ſi la nation Britannique a été aſſez abrutie pour être pendant quelque tems province feudataire d'un druide ultramontain, vous m'avouerez qu'elle s'en eſt bien vengée; tâchez de l'imiter ſi vous pouvez.

Vous eûtes autrefois un roi, qui, quoique malheureux dans tous ſes deſſeins & dans toutes ſes expéditions, eſt pourtant recommandable pour vous avoir appris à lire & à écrire; il fit même venir d'Italie des gens qui vous enſeignèrent le grec, & d'autres qui vous apprirent à deſſiner, & à tailler une figure en pierre. Mais il ſe paſſa plus de cent années avant que vous euſſiez un bon peintre & un bon ſculpteur; & pour ceux qui apprirent le grec, & même l'hébreu, on les brûla preſque tous parce qu'ils étaient ſoupçonnés de lire l'original de quelques livres judaïques, ce qui eſt bien dangereux.

Je veux bien convenir avec vous, mes chers Welches, que votre pays eſt la première contrée de l'univers; cependant vous ne poſſédez pas le plus grand domaine dans la plus petite des quatre parties du monde. Conſidérez que l'Eſpagne eſt un peu plus étenduë, que l'Allemagne l'eſt bien davantage, que la Pologne & la Suède ſont plus grandes, & qu'il y a des provinces en Ruſſie, dont le pays des Welches ne ferait pas la quatriéme partie.

Je ſouhaite que vous ſoyez le premier royaume de l'univers par la fertilité de votre terrain: mais de grace, ſongez à vos quarante lieuës de landes vers Bordeaux, à cette partie de votre Champagne que vous avez nommé ſi noblement *pouilleuſe*, à des provinces entières où le peuple ne ſe nourrit que de châtaignes, à d'autres où il n'a guères que du pain d'avoine.

voine. Remarquez bien la défenſe qui vous eſt faite de ſortir les bleds de votre pays, défenſe fondée néceſſairement ſur votre diſette, & peut-être encor ſur votre caractère, qui vous porterait à vendre au plus vîte tout ce que vous avez, pour le racheter fort cher trois mois après; ſemblables en cela à certains habitans de l'Amérique qui vendent leur lit le matin, oubliant qu'ils voudront ſe coucher le ſoir.

D'ailleurs la dépenſe que la plus brillante partie de la nation fait en fine farine pour poudrer ſes têtes, ſoit que vous ſoyez coëffé à l'oiſeau royal, ſoit que vous portiez vos cheveux étalés comme *Clodion* & les conſeillers de la cour; cette dépenſe eſt ſi univerſelle, qu'on fait très bien d'empêcher de porter à l'étranger une denrée dont vous faites un ſi bel uſage.

Premier peuple de l'univers, ſongez que vous avez dans votre royaume de Frankreich, environ deux millions de perſonnes qui marchent en ſabots ſix mois de l'année, & qui ſont nuds pieds les autres ſix mois.

Etes-vous le premier peuple de l'univers, pour le commerce & pour la marine? ... hélas!

J'entends dire, (mais je ne puis le croire) que vous êtes la ſeule nation du monde chez qui on achète le droit de juger les hommes, & même de les mener tuer à la guerre. On m'aſſure que vous faites paſſer par cinquante mains l'argent du tréſor public; & quand il eſt arrivé à travers toutes ces filières, il ſe trouve réduit tout au plus au cinquiéme.

Vous me répondrez que vous réuſſiſſez beaucoup à l'opéra comique; j'en conviens; mais de bonne foi, votre opéra comique, ainſi que votre opéra ſérieux, ne vous vient-il pas d'Italie?

Vous avez inventé quelques modes, je l'avoue, quoique vous preniez aujourd'hui preſque toutes celles des peuples de Britain: mais n'eſt-ce pas un Génois qui a découvert la quatriéme partie du monde où vous poſſédez enfin deux ou trois petites iſles? n'eſt-ce pas un Portugais qui vous a ouvert le chemin des Indes orientales, où vous venez de perdre vos pauvres comptoirs?

Vous êtes peut-être le premier peuple du monde pour les inventions des arts? cependant, n'eſt-ce pas *Jean Goya* de Melphi à qui l'on doit la bouſſole? n'eſt-ce pas l'Allemand

Schwartz qui donna le ſecret de la poudre inflammable ? l'imprimerie dont vous faites tant d'uſage, n'eſt-elle pas encor le fruit du travail ingénieux d'un Allemand ?

Quand vous voulez lire les brochures nouvelles, qui font de vous un peuple ſi ſavant, vous vous ſervez quelquefois de lunettes ; remerciez-en *François Spina*, ſans lequel vous n'auriez jamais pu lire les petits caractères. Vous avez des téleſcopes, remerciez-en *Jacques Metius* le Hollandais, & *Galilei Galileo* le Florentin.

Si vous vous divertiſſez quelquefois avec des baromêtres & des termomêtres, à qui en avez-vous l'obligation ? A *Torricelli* qui inventa les premiers, à *Drebellius* qui inventa les ſeconds.

Pluſieurs d'entre vous étudient le vrai ſyſtême du monde planétaire ; c'eſt un homme de la Pruſſe Polonaiſe qui devina ce ſecret du créateur. On vous aide dans vos calculs avec des logarithmes ; c'eſt au prodigieux travail de mylord *Neper* & de ſes aſſociés que vous en avez l'obligation ; c'eſt *Guerik* de Magdebourg que vous devez remercier de la machine pneumatique.

C'eſt ce même *Galilée* dont je viens de vous parler, qui découvrit le premier les ſatellites de Jupiter, les tâches du ſoleil, & ſa rotation ſur ſon axe. Le Hollandais *Huyghens* vit l'anneau de Saturne, un Italien vit ſes ſatellites, lorſque vous n'apperceviez rien encore.

Enfin, c'eſt le grand *Newton* qui vous a montré ce que c'eſt que la lumière, & qui vous a dévoilé la grande loi qui fait mouvoir les aſtres, & qui dirige les corps peſans vers le centre de la terre.

Premier peuple du monde, vous aimez à orner vos cabinets, vous y mettez de jolies eſtampes ; mais ſongez que le Florentin *Finiguerra* eſt le père de cet art, qui éterniſe ce que le pinceau ne peut conſerver. Vous avez de belles pendules, c'eſt encor une invention du Hollandais *Huyghens*.

Vous portez quelques brillans au doigt ; ſongez que c'eſt à Veniſe que l'on commença à les tailler, ainſi qu'à imiter les perles.

Vous vous regardez quelquefois au miroir ; c'eſt encor à Veniſe que vous devez les glaces.

Je voudrais donc que dans vos livres vous témoignaſſiez quelquefois un peu de reconnaiſſance pour vos voiſins. Vous n'en uſez pas à la vérité comme Rome, qui met à l'inquiſition tous ceux qui lui apportent une vérité, de quelque genre que ce puiſſe être, & qui fait jeûner *Galilée* au pain & à l'eau, pour lui avoir appris que les planètes tournent autour du ſoleil. Mais que faites-vous ? Dès qu'une découverte utile, illuſtre une autre nation, vous la combattez, & même très longtems. *Newton* fait voir aux hommes étonnés les ſept rayons primitifs & inaltérables de la lumière ; vous niez l'expérience pendant vingt années, au lieu de la faire. Il vous démontre la gravitation, & vous lui oppoſez pendant quarante ans le roman impertinent des tourbillons de *Deſcartes*. Vous ne vous rendez enfin, que quand l'Europe entière rit de votre obſtination.

La méthode de l'inoculation ſauve ailleurs la vie à des milliers d'hommes ; vous employez plus de quarante années à tâcher de décrier cet uſage ſalutaire. Si quelquefois en portant au tombeau vos femmes, vos enfans morts de la petite vérole naturelle, vous ſentez un moment de remords, (comme vous avez un moment de douleur & de regrets) ſi vous vous repentez alors de n'avoir pas imité la pratique des nations plus ſages que vous & plus hardies, ſi vous vous promettez d'oſer faire ce qui eſt ſi ſimple chez elles, ce mouvement paſſe bien vîte, le préjugé & la légéreté reprennent chez vous leur empire ordinaire.

Vous ignorez, ou vous feignez d'ignorer, que dans le relevé des hôpitaux de Londres, deſtinés à la petite vérole naturelle & artificielle, la quatriéme partie des hommes y meurt de la petite vérole ordinaire, & qu'à peine meurt-il une perſonne ſur quatre cent qui ont été inoculées.

Vous laiſſez donc périr la quatriéme partie de vos concitoyens ; & quand vous êtes effrayés de ce calcul qui vous déclare ſi imprudens & ſi coupables, que faites-vous ? Vous conſultez des licentiés fondés ou non fondés par *Robert Sorbon*. Vous préſentez des requiſitoires ! C'eſt ainſi que vous ſoutintes des thèſes contre *Harvey* quand il eut découvert la circulation du ſang. C'eſt ainſi qu'on a rendu des arrêts par leſ-

quels on condamnait aux galères ceux qui diſputaient contre les cathégories d'*Ariſtote.*

O premier peuple du monde, quand ſerez-vous raiſonnable ? Vous êtes obligés de convenir de tout ce que j'ai l'honneur de vous dire. Vous me répondez que toutes vos ſotiſes n'empêchent pas que Mlle. *Duchap* ne vende ſes ajuſtemens de femmes dans tout le nord, & qu'on ne parle votre langue à Coppenhague, à Stockholm & à Moſcou. Je n'enrrerai point dans l'importance du premier de ces avantages ; le ſecond ſeul eſt le ſujet de mon diſcours.

Vous vous applaudiſſez de voir votre langue preſque auſſi univerſelle que le furent autrefois le grec & le latin. A qui en êtes-vous redevables, je vous prie ? A une vingtaine de bons écrivains que vous avez preſque tous ou négligés, ou perſécutés, ou harcelés pendant leur vie. Vous devez ſurtout ce triomphe de votre langue dans les pays étrangers à cette foule d'émigrans qui furent obligés de quitter leur patrie vers l'an 1685. Les *Bayle*, les *Le Clerc*, les *Baſnage*, les *Bernard*, les *Rapin-Toiras*, les *Beauſobre*, les *Lenfant*, & tant d'autres, allèrent illuſtrer la Hollande, & l'Allemagne ; le commerce des livres fut alors un des plus grands avantages des Provinces-Unies, & une perte pour vous. Ce ſont les malheurs de vos compatriotes qui ont étendu votre langue chez tant de nations ; les *Racine*, les *Corneille*, les *Molière*, les *Boileau*, les *Quinault*, les *La Fontaine*, & vos bons écrivains en proſe ont ſans doute beaucoup contribué à répandre ailleurs votre langue & votre gloire : c'eſt un grand avantage, mais il ne vous donne pas le droit de croire l'emporter en tout ſur les Grecs & ſur les Latins.

Ayez d'abord la bonté de conſidérer que vous n'avez aucun art, aucune ſcience dont vous ne deviez la connaiſſance aux Grecs. Les noms mêmes de ces ſciences & de ces arts l'atteſtent aſſez : la logique, la dialectique, la géométrie, la métaphyſique, la poëſie, la géographie, la théologie même, ſi c'eſt une ſcience, tout vous annonce la ſource où vous avez puiſé.

Il n'y a point de femme qui ne parle grec ſans s'en douter ; car ſi elle dit, qu'elle a vu une tragédie, une comédie, qu'on

lui a récité une ode ; qu'un de ſes parens eſt tombé en apoplexie, ou en paraliſie ; qu'il a une eſquinancie, un antrax ; qu'un chirurgien l'a ſaignée à la veine céphalique ; qu'elle a été à l'égliſe, qu'un diacre a chanté les litanies ; ſi elle parle d'évêques, de prêtres, d'archidiacre, de pape, de liturgie, d'antienne, d'euchariſtie, de batême, de myſtères, de décalogue, d'évangile, d'hiérarchie &c. il eſt bien certain qu'elle n'a pas prononcé un ſeul mot qui ne ſoit grec.

Il eſt vrai qu'on peut tirer preſque toutes ces expreſſions d'une langue étrangère, & en faire un ſi heureux uſage, que les diſciples ſurpaſſent enfin les maîtres. Mais lorſqu'avec le tems vous avez compoſé votre langue des débris du grec & du latin, mêlés avec vos anciens mots welches & tudeſques, parvintes-vous alors à faire un langage aſſez abondant, aſſez expreſſif, aſſez harmonieux ? Votre ſtérilité n'eſt-elle pas atteſtée par ces mots ſecs & barbares, que vous employez à tout ? *Bout du pied, bout du doigt, bout d'oreille, bout du nez, bout de fil, bout du pont &c.* tandis que les Grecs expriment toutes ces différentes choſes par des termes énergiques & pleins d'harmonie. On vous a déja reproché de dire *un bras de rivière, un bras de mer, un cu d'artichaud, un cu de lampe, un cu de ſac.* A peine vous permettez-vous de parler d'un vrai cu devant des matrones reſpectables ; & cependant vous n'employez point d'autre expreſſion pour ſignifier des choſes auxquelles un cu n'a nul rapport. *Jérôme Carré* vous a propoſé le mot d'*impaſſe* pour vos rues ſans iſſue, ce mot eſt noble & ſignificatif ; cependant, à votre honte, votre almanach royal imprime toûjours que l'un de vous demeure dans le cu de ſac de Menard, & l'autre dans le cu des blancs manteaux. Fi ! n'avez-vous pas de honte ? Les Romains appellaient ces chemins ſans iſſue *Angiportus ;* ils n'imaginaient point qu'un cu pût reſſembler à une tue.

Que dirai-je du mot *trou*, que vous appliquez encor à tant & de ſi nobles uſages ?

Ne trouvez-vous pas que les noms de vos portes, de vos rues, de vos temples feraient un bel effet dans un poëme épique ? on aime à voir *Hector* courir du temple de Pallas à la porte de Scée. L'oreille eſt auſſi flattée que l'imagination amu-

ſée, quand les Grecs avancent de Ténédos aux rivages de Troye ſur les rives du Simois & du Scamandre; mais en vérité, pourrait-on peindre vos héros partans de l'égliſe de St. Pierre aux bœufs, ou de St. Jaques du haut pas, avançans fiérement par la rue du pet au diable, & par la rue trouſſevache, s'embarquans ſur la galiote de St. Cloud, & allans combattre dans la place de long-jumeau?

Vos curieux conſervent des mémoires innombrables depuis la mort de *Henri II* juſqu'à celle de *Henri IV*. Ce ſont des monumens de groſſiéreté enfantés par la rage d'écrire; c'eſt un amas de ſatyres ſur des événemens affreux tranſmis à la poſtérité dans le langage des halles: vous n'eutes alors qu'un bon hiſtorien, & il fut obligé d'écrire en latin.

Enfin, vous avez nettoyé votre langue de cette rouille barbare, & de cette craſſe bourgeoiſe; vous avez fait quelques bons livres; mais avez-vous alors ſurpaſſé *Ciceron* & *Démoſthène?* Avez-vous mieux écrit que *Tite-Live*, *Tacite*, *Thucidide* & *Xénophon?* quel auteur au-deſſus du médiocre a écrit juſqu'ici vos annales?

Sied-il bien à *Daniel* de dire dès la première page de ſon hiſtoire, » Ce ne fut que ſous le *grand Clovis*, que les Français » ſe rendirent maîtres pour toûjouts de ces *grandes* provin- » ces? « Certainement le *grand Clovis* ne s'en rendit pas maître *pour toûjours*, puiſque ſes ſucceſſeurs perdirent tout le pays qui s'étend de Cologne à la Franche-Comté. Ce *Daniel* vous dit d'après le romancier *Grégoire de Tours*, que les ſoldats de *Clovis* après la bataille de Tolbiac, *s'écrièrent comme de concert:* » Nous renonçons aux Dieux mortels; nous ne voulons plus » adorer que l'immortel; nous ne reconnaiſſons plus d'autre » DIEU que celui que le ſaint évêque *Rémi* nous prêche.

En vérité il n'eſt pas poſſible que toute une armée de Francs ait prononcé *de concert* cette phraſe, & ces antithèſes de mortel & d'immortel. Votre *Daniel* reſſemble à votre *la Motte*, qui dans une abréviation d'*Homère* fait dire une pointe à toute l'armée Grecque, & lui fait prononcer ce vers, quand *Achille* ſe réconcilie avec Agamemnon, *Que ne vaincra-t-il point? il s'eſt vaincu lui-même.*

Comment l'armée des Francs pouvait-elle renoncer à des

Dieux mortels ? adorait-elle des hommes ? le *Thaut*, l'*Irminſul*, l'*Odin*, la *Fridda*, que ces barbares révéraient, n'étaient-ils pas des immortels à leurs yeux ? *Daniel* ne devait pas ignorer que tous les peuples du nord adoraient un DIEU ſuprême qui préſidait à toutes ces divinités ſécondaires ; il n'avait qu'à conſulter l'ancien livre de l'*Edda* cité par le ſavant *Huet* évêque d'Avranche ; il n'avait qu'à lire ce que *Huet* dit expreſſément dans ſon traité des mœurs des Germains : *Regnator omnium Deus :* ce DIEU s'appellait *God* ou *Goth*, *Goth le bon*, & on ne peut aſſez admirer que des barbares euſſent donné à la Divinité un titre ſi digne d'elle. *Daniel* ne devait donc pas mettre une pareille ſotiſe dans la bouche de toute une armée, ſotiſe convenable tout au plus au pédagogue chrétien. Mais en quelle langue, s'il vous plait, prêchait *Rémi* à ces Bructères & à ces Sicambres ? il parlait ou latin ou welche ; & les Sicambres parlaient l'ancien tudeſque. *Rémi* apparemment renouvella le miracle de la Pentecôte : *Et unuſquiſque intendebat linguam ſuam.* Si vous examinez de près *Mézerai*, que de fables, que de confuſion, & quel ſtile ! Méritez des *Tite-Lives* & vous en aurez.

Je veux croire que chez vous l'éloquence du barreau & de la chaire a été portée auſſi loin qu'elle peut l'être. Les diviſions de vos ſermons en trois points, quand il n'y a rien à diviſer, un *Ave* à la Vierge *Marie* qui précède ces diviſions, un long diſcours welche ſur un texte latin qu'on accommode comme on peut à ce diſcours, & enfin des lieux communs mille fois répétés, ſont des chefs-d'œuvre ſans doute ; les plaidoyers de vos avocats ſur les coutumes du Hurepoix ou du Gatinois paſſeront à la dernière poſtérité ; mais je doute qu'ils faſſent oublier l'éloquence grecque & romaine.

Je ſuis bien loin de nier que *Paſcal*, *Boſſuet*, *Fénélon* ayent été très éloquens. C'eſt lorſque ces génies parurent que vous ceſſâtes d'être Welches, & que vous fûtes Français. Mais ne comparez pas les *lettres provinciales* aux *philippiques*. Conſidérez d'abord que l'importance du ſujet eſt quelque choſe. Les noms de *Philippe* & de *Marc-Antoine* ſont un peu au-deſſus des noms du père *Annat*, d'*Eſcobar* & de *Tambourini*. Les intérêts de la Grèce & les guerres civiles de Rome ſont

Digitized by Google

des objets plus conſidérables que la grace ſuffiſante qui ne ſuffit pas, la grace coopérante qui n'opère point, & la grace efficace qui eſt ſans efficacité.

Le grand attrait des lettres provinciales périt avec les jéſuites ; mais les oraiſons de *Démoſthène* & de *Ciceron* inſtruiſent encor l'Europe, quand les objets de ces harangues ne ſubſiſtent plus, quand les Grecs ne ſont que des eſclaves, & que les Romains ne ſont plus que tonſurés.

Je ſais encor une fois que les oraiſons funèbres de *Boſſuet* ſont belles, qu'il y a même du ſublime. Mais entre nous qu'eſt-ce qu'une oraiſon funèbre ? un diſcours d'appareil, une déclamation, un lieu commun, & ſouvent une atteinte à la vérité. Faudra-t-il mettre ces harangues poëtiques à côté des diſcours ſolides de *Ciceron* & de *Démoſthène ?*

Votre *Fénélon*, admirateur des anciens & nourri de leurs ouvrages, alluma ſa bougie à leurs flammes immortelles : vous n'oſerez pas prétendre que ſa *Calypſo* abandonnée par *Télémaque*, approche de la *Didon* de *Virgile :* la froide & inutile paſſion de ce *Télémaque* que *Mentor* jette d'un coup de poing dans la mer pour le guérir de ſon amour, ne ſemble pas une invention des plus ſublimes. Et oſerez-vous dire que la proſe de cet ouvrage ſoit comparable à la poëſie d'*Homère* & de *Virgile ?* O mes Welches ! qu'eſt-ce qu'un poëme en proſe, ſinon un aveu de ſon impuiſſance ? Ignorez-vous qu'il eſt plus aiſé de faire dix tomes de proſe paſſable que dix bons vers dans votre langue, dans cette langue embarraſſée d'articles, dépourvue d'inverſions, pauvre en termes poëtiques, ſtérile en tours hardis, aſſervie à l'éternelle monotonie de la rime, & manquant pourtant de rimes dans les ſujets nobles ?

Souvenez-vous enfin que lorſque *Louis XIV*, qu'on s'obſtinait à reconnaître dans *Idomenée*, ne fut plus au monde, quand on eut oublié *Louvois* dont on reconnaiſſait le caractère dans celui de *Protéſilas*, lors qu'on n'envia plus la marquiſe *Scaron de Maintenon* qu'on avait comparée à la vieille *Aſtarbé*, alors le *Télémaque* perdit beaucoup de ſon prix. Mais le *Tu Marcellus eris* de l'Enéïde ſera toûjours dans la mémoire des hommes ; on citera toûjours avec attendriſſement ces vers & tous ceux qui les précèdent :

Tu

Ter ſeſe attollens cubitoque innixa levavit,
Ter revoluta toro eſt, oculisque errantibus alto
Quæſivit cœlo lucem, ingemuitque reperta.

On a cité dans une tradition en proſe de *Virgile*, (car il vous eſt impoſſible de le traduire en vers, & vous n'avez pas même encor réuſſi à rendre en proſe le ſens de l'auteur latin) on a cité, dis-je, une imitation de cet admirable diſcours de *Didon*.

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor
Qui face Dardanios ferroque ſequare colonos...
Littora littoribus contraria, fluctibus undas
Imprecor arma armis quæ pugnent ipſi nepotes.

Voici la prétenduë imitation de *Virgile*, qu'on donne pour une copie fidelle de ce grand tableau.

Puiſſe après mon trépas s'élever de ma cendre
Un feu qui ſur la terre aille au loin ſe répandre!
Excités par mes vœux puiſſent mes ſucceſſeurs
Jurer dès le berceau qu'ils ſeront mes vengeurs,
Et du nom des Troyens ennemis implacables
Attaquer en tous lieux ces rivaux redoutables.
Que l'univers en proie à ces deux nations
Soit le théâtre affreux de leurs diſſenſions;
Que tout ſerve à nourrir cette haine invincible;
Qu'elle croiſſe toûjours juſqu'au moment terrible
Que l'un ou l'autre cède aux armes du vainqueur,
Que ſes derniers efforts ſignalent ſa fureur!

Voyez, je vous prie, combien cette copie prétendue eſt faible, vicieuſe, forcée, languiſſante.

Puiſſe après mon trépas s'élever de ma cendre
Un feu qui ſur la terre aille au loin ſe répandre!

Que veut dire ce feu qui ira ſe répandre au loin ſur la terre?

Retrouve-t-on dans ces vers hériſſés de chevilles, le moindre mot qui rappelle les idées de douleur, de terreur, de vengeance qui reſpirent dans ce vers frappant :

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor.

Il s'agit d'un vengeur ; & le plat imitateur nous parle d'un feu *qui ira au loin s'épandre.* Que ces rimes en épithètes, *implacables*, *redoutables*, *invincibles*, *terribles* énervent la peinture de *Virgile !* Que toute épithète qui n'ajoute rien au ſens eſt puérile !

Je ne ſais pas de qui ſont ces vers ; mais je ſais que quand on oppoſe ainſi les rimailleries d'un poëte Welche aux plus beaux morceaux de l'antiquité, on ne lui rend pas un bon office.

O Français ! je me fais un plaiſir d'admirer avec vous vos grands poëtes ; ce ſont eux principalement qui ont porté votre langue juſques ſous le cercle polaire, & qui ont forcé des Italiens & des Eſpagnols même à l'apprendre. Je commence par votre naïf & aimable *la Fontaine :* la plûpart de ſes fables ſont priſes chez *Eſope* le Phrygien, & chez *Phèdre* le Romain. Il y en a environ cinquante qui ſont des chefs-d'œuvre pour le naturel, pour les graces & pour la diction. Ce genre même eſt inconnu aux autres nations modernes. J'aurais ſouhaité, je l'avoue, que dans le reſte de ſes fables cet homme unique eût éte moins négligé, qu'il eût parlé plus purement cette langue qu'il a rendue ſi familière aux peuples voiſins, que ſon ſtile eût été plus châtié, plus précis ; qu'en ſurpaſſant de bien loin *Phèdre* en délicateſſe, il l'eût égalé dans la pureté de l'élocution. Je ſuis fâché de le voir débuter par une petite dédicace à un prince, dans laquelle il lui dit :

Et ſi de l'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Voilà un plaiſant honneur, d'*entreprendre d'agréer ;* & qu'eſt-ce que le *prix d'agréer ?* Phèdre ne parle point ainſi. Phèdre ne fait point dire à la fourmi,

Ni mon grenier, ni mon armoire,
Ne ſe remplit à babiller..

Le renard chez Phèdre dit,

Ils ſont trop verds;

Et il n'ajoute point,

Ils ſont bons pour des gougeats.

Je ſuis affligé quand je vois,

La cigale ayant chanté,
Tout l'été,

à qui la fourmi dit,

Vous chantiez! j'en ſuis bien aiſe,
Hé bien danſez maintenant.

Le loup peut dire au chien d'attache qu'il ne voudrait pas de ſes bons repas au prix de ſa liberté; mais ce loup me fait de la peine quand il ajoute;

Je ne voudrais pas même à ce prix un tréſor;
Cela dit, maître loup s'enfuit & court encor.

Un loup n'a jamais déſiré l'or & l'argent.

L'homme qui ſoufle dans ſes doigts parce qu'il a froid, & ſur ſa ſoupe parce qu'elle eſt trop chaude, a très grande raiſon: il ne mérite point du tout qu'on diſe de lui:

Arrière ceux dont la bouche
Soufle le chaud & le froid.

C'eſt abuſer d'un proverbe trivial qui n'eſt pas ici appliqué avec juſteſſe; mais ces petites taches n'empêcheront pas que les fables de *la Fontaine* ne ſoient un ouvrage immortel.

Ses contes ſont ſans doute les meilleurs que nous ayons; ce mérite, ſi c'en eſt un, eſt inconnu à l'antiquité grecque & romaine. *La Fontaine* en ce genre a ſurpaſſé *Rabelais*, & ſouvent égalé la naïveté & la préciſion qui ſe rencontrent dans trois ou quatre ouvrages de *Marot*; vous trouvez dans

ſes meilleurs contes cette aménité, ce naturel de *Paſſerat*, qui vivait ſous *Henri III*, & qui nous a laiſſé la métamorphoſe du coucou ; ouvrage trop peu connu qui ne ſent en rien la groſſiéreté du tems, & qu'on croirait fait par *la Fontaine* même. Voici comme *Paſſerat* finit le conte de ce malheureux jaloux, qui étant changé en coucou,

S'envole au bois, au bois ſe tient caché,
Honteux d'avoir ſa femme tant cherché ;
Et néanmoins quand le printems renflamme
Nos cœurs d'amour, il cherche encor ſa femme ;
Parle aux paſſans, & ne peut dire qu'*ou* ;
Rien que ce mot ne retint le coucou
D'humain parler : mais par œuvres il montre
Qu'onc en oubli ne mit ſa malencontre,
Se ſouvenant qu'on vint pondre chez lui,
Venge ce tort, & pond au nid d'autrui.
Voilà comment ſa douleur il allège.
Heureux ceux-là qui ont ce privilège !

Voilà le ſtile ſur lequel *la Fontaine* ſe forma ; car tous vos poëtes du ſiécle de *Louis XIV* ont commencé par imiter leurs prédéceſſeurs. *Corneille* imita d'abord le ſtile de *Mairet* & de *Rotrou* ; *Boileau* celui de *Reignier*.

Le grand défaut peut-être des contes de *la Fontaine* eſt qu'ils roulent preſque tous ſur le même ſujet. C'eſt toûjours une fille ou une femme dont on vient à bout. Le ſtile n'en eſt pas toûjours correct & élégant. Les négligences, les longueurs, les façons de parler proverbiales & communes le défigurent. Il paraît au-deſſous de l'*Arioſte* dans les contes qu'il a empruntés de lui. Non-ſeulement l'*Arioſte* a le mérite de l'invention ; mais il a jetté ces petites avantures dans un long poëme, où elles ſont racontées à propos. Le ſtile en eſt toûjours pur ; aucune longueur, aucune faute contre la langue, point d'ornemens étrangers. Enfin il eſt peintre, & très grand peintre ; c'eſt là le premier mérite de la poëſie, & c'eſt ce que *la Fontaine* a négligé. Voyez dans le *Joconde* de l'*Arioſte* ce jeune Grec qui

vient trouver la *Fiametta* dans ſon lit, tandis qu'elle eſt couchée entre le roi *Aſtolphe* & *Joconde*.

Viene all'uſcio, e lo ſpinge, e quel li cede;
Entra pian piano, và a tenton col piede.
Fa lunghi i paſſi, e ſempre in quel di dietro
Tutto ſi ferma, e l'altro par che mova,
A guiſa, che di dar tema nel vetro;
Non che'l terreno abbia a calcar, ma l'uova;
E tien la mano innanzi ſimil metro,
Va brancolando in fin che'l letto trova;
Et di la dove gli altri avean le piante,
Tacito ſi caccio col capo inante.

Il eſt étrange que votre *Boileau* dans ſon jugement ſur le *Joconde* de l'*Arioſte* & ſur celui de *la Fontaine*, reproche à l'auteur Italien certaines familiarités; il ne ſonge pas que c'eſt un hôtelier qui parle; chacun doit garder ſon caractère. L'*Arioſte* en obſervant ce coſtume, ne laiſſe échapper aucun mot qui ne ſoit du toſcan le plus pur; mérite prodigieux dans un ouvrage de ſi longue haleine, écrit tout entier en ſtances dont les rimes ſont redoublées.

C'eſt trop vous parler peut-être de ce petit genre, qui, tout petit qu'il eſt, contribue pourtant à la gloire des lettres; *in tenui labor at tenuis non gloria.*

Je m'étendrais ſur le mérite ſupérieur de votre théâtre, auquel il ne manque que d'être aſſez tragique, ſi ce ſujet n'avait pas été traité tant de fois.

J'imagine qu'*Euripide* ſerait honteux de ſa gloire, qu'il irait ſe cacher s'il voyait la *Phèdre* & l'*Iphigénie* de *Racine*. Les tragédies de *Racine*, & pluſieurs ſcènes de *Corneille*, ſont ce que vous avez de plus beau dans votre langue. Plus d'une ſcène de *Quinault* eſt admirable dans un genre que l'antiquité ne connut pas plus que celui des contes de *la Fontaine*. Votre *Molière* l'emporte ſur *Térence* & ſur *Plaute*. Je vous accorderai encor que l'art poëtique de *Boileau* eſt plus poëtique que celui d'*Horace*; qu'il donna l'exemple avec le précepte, & que c'eſt une copie ſupérieure à ſon original. Voilà votre gloire, ne la perdez pas.

C'eſt dans ces ſeuls genres que vous êtes ſupérieurs. Vous avez des rivaux ou des maîtres dans tous les autres. Vous avez même été ſi pénétrés du charme des vers, qu'aujourd'hui vos écrits ſur la phyſique & ſur la métaphyſique reſpirent malheureuſement la poëſie, & que ne pouvant plus faire de vers comme on en faiſait dans le ſiécle de *Louis XIV*, vous avez trouvé ſeulement le ſecret de gâter la proſe.

Vous êtes menacés d'un autre fléau. J'apprends qu'il s'élève parmi vous une ſecte de gens durs, qui ſe diſent ſolides, d'eſprits ſombres qui prétendent au jugement parce qu'ils ſont dépourvus d'imagination, d'hommes lettrés ennemis des lettres, qui veulent proſcrire la belle antiquité & la fable. Gardez-vous bien de les croire, ô Français ! Vous redeviendriez Welches.

L'imagination fille du ciel bâtit autrefois en Grèce un temple de marbre tranſparent ; elle peignit de ſa main ſur les murs du temple, la nature entière en tableaux allégoriques. On y vit *Jupiter*, le maître des Dieux & des hommes, faire éclorre de ſon cerveau la déeſſe de la ſageſſe. Celle de la beauté eſt auſſi ſa fille ; mais ce n'eſt pas de ſon cerveau qu'elle a dû naître. Cette beauté eſt la mère de l'amour. Pour que cette beauté enchante les cœurs, il faut (vous le ſavez) qu'elle ne ſoit jamais ſans les trois graces : & quelles ſont ces trois compagnes néceſſaires de la beauté ? c'eſt *Aglaé*, par qui tout brille, *Euphroſine* qui répand la douce joie dans les cœurs, *Thalie* qui jette des fleurs ſur les pas de la déeſſe ; voilà ce que leurs trois noms ſignifient. Les muſes enſeignent tous les beaux arts ; elles ſont filles de *Mémoire*, & leur naiſſance vous apprend, que ſans la mémoire l'homme ne peut rien inventer, ne peut combiner deux idées.

Voilà donc ce que des barbares veulent détruire ; & que ſubſtitueront-ils à ces emblêmes divins ? les plaidoyers de *le Maitre de Saci*, les enluminures & les chamillardes ? la harangue de maître *Etienne le Dain*, prononcée du côté du greffe ?

O Welches, ſi *Janus* au double front, repréſentant l'année qui finit & qui commence, a chez vous encor le nom groſſier & inintelligible de *Janvier ;* ſi votre *Avril* qui ne ſignifie rien, eſt chez les anciens le mois conſacré à cette *Aphrodiſe*,

à cette *Vénus*, au principe qui rajeunit la nature ; ſi les noms iroquois de *Vendredi* & de *Mercredi* rappellent encor l'idée de *Vénus* & de *Mercure ;* ſi tout le ciel dans ſes conſtellations, eſt encor plein des fables de la Grèce ; reſpectez vos maîtres, vous dis-je, à moins que vous ne vouliez reſſembler à ce ſavant Welche qui prétendait que les douze patriarches fils de *Jacob* avaient inventé les douze ſignes du Zodiaque ; que le Belier était celui d'*Iſaac ;* les Gemeaux *Jacob* & *Eſaü*, la Vierge, *Rebecca ;* le Verſeau, la cruche de *Rebecca ;* & qu'on avait falſifié les autres ſignes.

Croyez, mes frères, que vous ne ferez pas mal de vous en tenir aux belles inventions profanes de vos prédéceſſeurs.

SUPPLÉMENT DU DISCOURS AUX WELCHES.

J'Ai toûjours été fort attaché à la famille des *Vadé*, & ſurtout à Mlle. *Catherine Vadé*, chez qui je me trouvais avec quelques amis le jour que feu *Antoine Vadé* nous lut ſon diſcours aux Welches. » Vous avez bien de l'humeur, mon cou» ſin, lui dit *Catherine*. Il eſt vrai que je ſuis en colère, ré» pondit *Antoine ;* je trouverai toûjours un *cu de ſac* horrible» ment Welche, & je ne m'appaiſerai que quand on aura ſubſ» titué quelque mot français honnête à cette expreſſion groſ» ſière. Et comment voulez-vous qu'une nation puiſſe ſubſiſter » avec honneur, quand on imprime, *je croyois*, *j'octroyois*, » & qu'on prononce *je croyais*, *j'octroyais ?* Comment un » étranger poura-t-il deviner que le premier *o* ſe prononce » comme un *o*, & le ſecond comme un *a ?* Pourquoi ne pas » écrire comme on parle ? Cette contradiction ne ſe trouve ni » dans l'eſpagnol, ni dans l'italien, ni dans l'allemand ; c'eſt » ce qui m'a le plus choqué ; car il m'importe peu que ce ſoit » un Allemand ou un Chinois qui ait inventé la poudre, & » que je doive des remerciemens à *Goya* de Melphi ou à *Roger* » *Bacon* pour les lunettes que je porte ſur le nez ; mais un *cu* » *de ſac*, & tous ces termes populaires qui défigurent une lan» gue, me donnent un mortel chagrin. «

Digitized by Google

Catherine Vadé voyant qu'il s'échauffait, lui promit que le gouvernement mettrait ordre à ces abus, & qu'il ne ſe paſſerait pas trois cent ans avant qu'ils fuſſent réformés. Cela conſola le bon *Antoine*. Il était comme l'abbé de *St. Pierre*, qui ſe croyait payé de toutes ſes peines, quand on lui laiſſait entrevoir qu'un de ſes projets pourrait être exécuté dans ſept ou huit ſiécles. *Jérôme Carré* le voyant appaiſé, lui dit; » Mon » cher *Antoine*, ne vous plaignez plus que les belles inventions » ne viennent pas de vos compatriotes; nous avons un excel- » lent citoyen qui a promis de déſſaler l'eau de la mer; & » quand il n'y parviendrait pas, il ſerait toûjours beau de le » tenter. Un autre a inventé un carroſſe ſuſpendu par l'impé- » riale, ce qui ſera auſſi commode qu'agréable. Un grand » naturaliſte eſt venu à bout au commencement du ſiécle, de » faire une paire de gants avec de la toile d'araignée. Ce » n'eſt qu'avec le tems que les arts ſe perfectionnent. « Le viſage d'*Antoine* à ce diſcours parut reſplendir d'une joie douce & ſereine, car il aimait tendrement ſa patrie; & s'il s'était un peu fâché contre des auteurs trop préoccupés, qui appellaient leur nation *la première nation de l'univers*, c'était par la crainte que les autres nations ne fuſſent choquées de cette petite rodomontade.

Ce fut alors que toute la compagnie traita cette grande queſtion, » lequel vaut le mieux, de l'eſprit inventif, ou de l'eſ- » prit aimable? « Mr. *Laffichard*, dont le nom eſt ſi connu dans la république des lettres, ami de tout tems, comme moi, de la famille *Vadé*, ſoutint que le génie de l'invention eſt le premier de tous, & que celui qui a trouvé le ſecret de faire des épingles eſt infiniment au-deſſus de tous ceux qui ont fait parmi nous de jolies chanſons, & même des opéra. Mlle. *Vadé* au contraire, prétendit que celle qui attachait une épingle avec grace, l'emportait infiniment ſur l'inventeur. Ces opinions furent débattues avec toute la ſagacité & toute la profondeur qu'elles méritaient: & je ſuis bien fâché de n'avoir retenu qu'une faible partie des raiſons de *Catherine*. » Celui qui ſait plaire, » diſait-elle, eſt au-deſſus d'*Archimède*. Imaginez une ville » d'inventeurs; l'un fera une machine pneumatique; l'autre » cherchera les propriétés d'une courbe; celui-ci fera un cha-

» riot

» riot à roues & à voiles ; celui-là inventera le vertugadin pour » les dames : ils ne converſeront avec perſonne, ils ne s'en- » tendront pas même entre eux : la ville des inventeurs ſera » la plus triſte du monde entier. Auprès de cette ville d'at- » teliers, placez-en une où l'on ne cherche que le plaiſir, qu'ar- » rivera-t-il à la longue ? tous les habitans de la première ſe » réfugieront dans la ſeconde. «

Catherine appuya cette ſuppoſition de raiſonnemens ſi fins & de tours ſi délicats, que toute la compagnie fut de ſon avis. Ce ſuccès l'enhardit, & voyant qu'*Antoine* était de bonne humeur, elle tourna la converſation ſur des choſes plus ſérieuſes. » Vous vous déſolez, dit-elle, mon pauvre *Antoine*, de ce » qu'on appelle une partie de la Champagne où vous êtes né » *pouilleuſe*. « Ah ! le mot eſt ignoble & odieux, dit *Antoine*. » Vous avez raiſon, mon couſin ; mais quel eſt le pays qui » n'ait pas des terrains rebelles & incultivables ? Vous vous » plaignez des landes de Bordeaux ; mais ſachez qu'on va les » défricher, & qu'une compagnie s'y eſt déja ruinée. Vous » vous affligez que dans certaines provinces vos compatriotes » portent des ſabots, ils auront des ſouliers avant qu'il ſoit peu ; » ils ne payeront pas même le trop bu, & ils auront ſoif im- » punément ; c'eſt à quoi l'on travaille dès à préſent avec une » application merveilleuſe. « Eſt-il poſſible ? dit *Antoine* avec tranſport. » Il n'y a rien de plus vrai, dit *Catherine ;* prenez » donc courage, & que votre eſprit ne ſoit plus abattu, parce » que les Cimbres ſont venus autrefois à Dijon, les Viſigoths » à Toulouſe, & les Normands à Rouen, comme les Maures » ſont venus en Eſpagne. Tous les peuples ont éprouvé des » révolutions ; mais la nation avec laquelle on aime le mieux » vivre, eſt celle qui mérite la préférence.

Je pris la liberté de parler à mon tour dans cette ſavante aſſemblée. Je voulus prouver que chaque peuple ſur la terre avait été conquérant ou conquis, ou abſurde, ou induſtrieux, ou ignorant, ſelon qu'il avait ſuivi plus ou moins certains principes que j'expliquai fort au long ; & je m'apperçus même en les approfondiſſant que j'ennuyais beaucoup la compagnie. Heureuſement je fus interrompu par *Jérôme Carré* ; » J'avais, » dit-il, il y a quelques années, une couſine fort jolie,

» qui voulait m'épouſer : on me demanda ſept mille & deux » cent livres que je devais envoyer par-delà les monts, » pour impétrer la liberté d'aimer loyalement ma couſine : je » manquai cette grande affaire faute de cinq cent écus. Mon » frère qui n'avait rien, ayant obtenu un petit bénéfice, s'eſt » ruiné en empruntant d'un Juif de quoi payer auſſi par-delà les » monts la première année de ſon revenu. Ces abus, mon cher, » ſont inſupportables ; il ne s'agit point ici de philoſophie & » de théologie ; il eſt queſtion d'argent comptant, & je n'en- » tends pas raillerie là-deſſus.

Mr. *Laffichard*, à ce propos, rêva profondément ſelon ſa coutume, & ſe laiſſant aller enſuite à ſon entouſiaſme ; » Eh » bien, dit-il, nous cherchons quelle eſt la première nation de » l'univers, c'eſt celle-là, ſans doute, qui a forcé longtems » toutes les autres à lui apporter leur argent, & qui n'en » donne à perſonne.

Alors on calcula combien de tems cet abus durerait, & l'on trouva par l'évaluation des probabilités, que les ridicules qui ne coûtent rien augmenteraient toûjours, & que les ridicules pour leſquels il faut payer diminueraient bien vîte. On établit enfin qu'il y a entre les nations, comme entre les particuliers, une compenſation de grandeur & de faibleſſe, de ſcience & d'ignorance, de bons & de mauvais uſages, d'induſtrie & de nonchalance, d'eſprit & d'abſurdité, qui les rend toutes à la longue à-peu-près égales.

Le réſultat de cette ſavante converſation fut, qu'on devait donner le nom de *Francs* aux pillards, le nom de *Welches* aux pillés & aux ſots, & celui de *Français* à tous les gens aimables.

LETTRE DE Mr. CUBSTORF PASTEUR DE HELMSTAD, A Mr. KIRKERF PASTEUR DE LAUVTORP.

Du 10. Octobre 1760.

JE gémis comme vous, mon cher confrère, des funeſtes progrès de la philoſophie. Les magiſtrats, les princes penſent, nous ſommes perdus. L'Angleterre ſurtout a corrompu l'Europe par ſes malheureuſes découvertes ſur la lumière, ſur la gravitation, ſur l'aberration des étoiles fixes. Les hommes parviennent inſenſiblement à cet excès de témérité, de ne rien croire que ce qui eſt raiſonnable; & ils répondent à pluſieurs de nos inventions :

Quodcunque oſtendis mihi ſic incredulus odi.

J'ai réfléchi dans l'amertume de mon cœur ſur cette haine funeſte que tant de perſonnes de tout rang, de tout âge & de tout ſexe, déploient ſi hautement contre nos ſemblables; peut-être nos diviſions en ſont-elles la ſource; peut-être auſſi devons-nous l'attribuer au peu de circonſpection de certaines perſonnes qui ont révolté les eſprits au-lieu de les gagner. Nous avons inſulté les ſages, comme les luthériens outragent les calviniſtes, comme les calviniſtes diſent des injures aux anglicans, les anglicans aux puritains, ceux-ci aux primitifs nommés *quakres*, tous à l'égliſe romaine, & l'égliſe romaine à tous.

Si nous avions été plus modérés, je ſuis perſuadé qu'on ne ſe ſerait pas tant révolté contre nous. Pardonnons, mon cher confrère, à ceux qui attaquent injuſtement les fondemens d'un édifice que nous démoliſſons nous-mêmes, & dont nous prenons toutes les pierres pour nous les jetter à la tête.

Je penſe que le ſeul moyen de ramener nos ennemis ſerait de ne leur montrer que de la charité & de la modeſtie; mais nous commençons par prodiguer les noms de *petits eſprits*,

de *libertins*, de *cœurs corrompus*; nous forçons leur amour-propre à ſe mettre contre nous ſous les armes. Ne ſerait-il pas plus ſage & plus utile d'employer la douceur qui vient à bout de tout ?

D'un côté, nous leur diſons que nos opinions ſont ſi claires, qu'il faut être en démence pour les nier; de l'autre, nous leur crions qu'elles ſont ſi obſcures, *qu'il ne faut pas faire uſage de ſa raiſon avec elles.*. Comment veut-on qu'ils ne ſoient pas embarraſſés par ces deux expoſitions contradictoires ?

Chacune de nos ſectes prétend le tître d'*univerſelle*; mais, qu'avons-nous à répondre quand nos adverſaires prennent une mappe-monde, & couvrent avec le doigt le petit coin de la terre où notre ſecte eſt confinée ?

Montrons-leur qu'elle mériterait d'être univerſelle, ſi nous étions ſages : ne les révoltons point en leur diſant, qu'il n'y a de probité que chez nous : voilà ce qui a le plus ſoulevé les ſavans; ils ne conviendront jamais que *Confucius*, *Pythagore*, *Zaleucus*, *Socrate*, *Platon*, *Caton*, *Scipion*, *Ciceron*, *Trajan*, les *Antonins*, *Epictète*, & tant d'autres, n'euſſent pas de vertu: ils nous reprocheront de calomnier, par cette aſſertion odieuſe, les hommes de tous les tems & de tous les lieux. Hélas ! l'anabatiſte, les mains teintes de ſang, aurait-il été bien reçu à dire, pendant le ſiége de Munſter, qu'il n'y avait de probité que chez lui ? le calviniſte aurait-il pu le dire en aſſaſſinant le duc de *Guiſe ?* le papiſte en ſonnant les matines de la St. Barthelemi ? *Poltrot*, *Clément*, *Châtel*, *Ravaillac*, le jéſuite *le Tellier* étaient très dévots; mais en bonne foi n'aimeriez-vous pas mieux la probité de *la Motte le Vayer*, de *Gaſſendi*, de *Locke*, de *Bayle*, de *Deſcartes*, de *Midleton*, & de cent autres grands-hommes que je vous nommerais ? Non, mon frère, ne nous ſervons jamais de ces malheureux argumens qu'on retorque ſi aiſément contre nous-mêmes. Le père *Canaye* diſait, *Point de raiſon*; & moi je dis, *Point de diſpute, point d'inſolence.*

On dit qu'autrefois nous nous ſommes laiſſés emporter à l'ambition, à la haine, à l'avarice, à la vengeance; que nous avons diſputé aux princes leur juriſdiction; que nous avons

troublé les états ; que nous avons répandu le ſang : ne tombons plus dans ces horribles excès ; convenons que l'égliſe eſt dans l'état, & non l'état dans l'égliſe. Obéiſſons aux princes comme tous les autres ſujets. Ce ſont nos ſcandales, encor plus que nos dogmes, qui nous ont fait tant d'ennemis. On ne s'élève contre les loix & contre les fonctions des magiſtrats dans aucun pays de la terre. Si on s'eſt élevé contre nous dans tous les tems & dans tous les lieux, à qui en eſt la faute ?

L'humilité, le ſilence & la prière doivent être nos ſeules armes.

Les ſavans ne croyent pas certaines aſſertions, (ni nous non plus.) Eh bien, les croiront-ils davantage quand nous les outragerons ? Les Chinois, les Japonois, les Siamois, les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Perſans, les Africains ne croyent pas en nous ; irons-nous pour cela les traiter tous les jours de perturbateurs du repos de l'état, de mauvais citoyens, d'ennemis de Dieu & des hommes ? Pourquoi ne diſons-nous point d'injures à toutes ces nations, & outrageons-nous un Allemand, un Anglais qui ne penſent pas comme nous ? Pourquoi tremblons-nous reſpectueuſement devant un ſouverain qui nous mépriſe, & déclamons-nous ſi fiérement contre un particulier ſans crédit, que nous ſoupçonnons de ne pas nous eſtimer aſſez ?

Cette rage de vouloir dominer ſur les eſprits doit être bien confondue. Je vois que chaque effort que nous faiſons pour nous relever ſert à nous abattre. Laiſſons en repos les puiſſans du monde, & les hommes inſtruits, afin qu'ils nous y laiſſent ; vivons en paix avec ceux que nous ne ſubjuguerons jamais, & qui peuvent nous décrier. Réprimons ſurtout la hauteur & l'emportement qui conviennent ſi mal, & qui réuſſiſſent ſi peu.

Vous connaiſſez le paſteur *Durnol* ; c'eſt un bon homme au fond, mais il eſt fort colérique. Il expliquait un jour le Pentateuque aux enfans, & il en était à l'article de l'âne de Balaam : un jeune garçon ſe mit à rire ; Mr. *Durnol* fut indigné ; il cria, il menaça, il prouva que les ânes pouvaient parler très bien, ſurtout quand ils voyaient devant eux un ange

armé d'une épée : le petit garçon ſe mit à rire davantage : Mr. *Durnol* s'emporta ; il donna un grand coup de pied à l'enfant, qui lui dit en pleurant, Ah ! je conviens que l'âne de *Balaam* parlait, mais il ne ruait pas.

Cette naïveté a fait ſur moi une grande impreſſion, & j'ai conſeillé depuis à tous mes amis de ceſſer de ruer & de braire.

LETTRE DE Mr. CLOCPICRE A Mr. ERATOU,

Sur la queſtion, *Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, & comment ils l'apprêtaient ?*

MOnſieur, & cher ami ; quoiqu'il y ait beaucoup de livres, croyez-moi, peu de gens liſent ; il y en a beaucoup qui ne ſe ſervent que de leurs yeux. J'étais hier en conférence avec Mr. *Paff*, l'illuſtre profeſſeur de Tubinge, ſi connu dans tout l'univers, & Mr. *Crokius Dubius*, l'un des plus ſavans hommes de notre tems. Ils ne ſavaient point que les Juifs euſſent mangé ſouvent de la chair humaine. *Dom Calmet* lui-même, qui a copié tant d'anciens auteurs dans ſes commentaires, n'a jamais parlé de cette coutume des Juifs. Je dis à Mr. *Paff*, & à Mr. *Crokius*, qu'il y avait des paſſages qui prouvaient que les Juifs avaient autrefois beaucoup aimé la chair de cheval & la chair d'homme : *Crokius* me dit qu'il en doutait ; & *Paff* m'aſſura cruement que je me trompais.

Je cherchai ſur le champ un Ezéchiel, & je leur montrai au chapitre XXXIX ces paroles.

» Je vous ferai boire le ſang des princes, & des animaux » gras ; Vous mangerez de la chair graſſe juſqu'à ſatiété ; vous » vous remplirez à table de la chair des chevaux & des » cavaliers.

Mr. *Paff* dit que cette invitation n'était faite qu'aux oiſeaux ; *Crokius Dubius*, après un long examen, crut qu'elle s'adreſſait auſſi aux Juifs, attendu qu'il y eſt parlé de table ; mais il prétendit que c'était une figure. Je les priai humblement de conſidérer qu'*Ezéchiel* vivait du tems de *Cambyſe*, que *Cam-*

Digitized by Google

byſe avait dans ſon armée beaucoup de Scythes & de Tartares qui mangeaient des chevaux & des hommes aſſez communément ; que ſi cette habitude répugne un peu à nos mœurs efféminées, elle était très conforme à la vertu mâle & héroïque de l'illuſtre peuple Juif. Je les fis ſouvenir que les loix de *Moïſe*, parmi les menaces de tous les maux ordinaires dont il effraye les Juifs tranſgreſſeurs, après leur avoir dit qu'ils ſeront réduits à ne point prêter, mais à emprunter à uſure, & qu'ils auront des ulcères aux jambes, ajoutent qu'ils mangeront leurs enfans. Eh bien, leur dis-je, ne voyez-vous pas qu'il était auſſi ordinaire aux Juifs de faire cuire leurs enfans, & de les manger, que d'avoir la rogne, puiſque le légiſlateur les menace de ces deux punitions.

Pluſieurs réflexions dont j'appuyai mes citations, ébranlèrent Mrs. *Paff* & *Crokius*. Les nations les plus polies, leur dis-je, ont toûjours mangé des hommes, & ſurtout des petits garçons. *Juvenal* vit les Egyptiens manger un homme tout crud. Il dit que les Gaſcons faiſaient ſouvent de ces repas. Les deux voyageurs Arabes dont l'abbé *Renaudot* a traduit la rélation, diſent qu'ils ont vu manger des hommes ſur les côtes de la Chine & des Indes.

Homère parlant des repas des Cyclopes, n'a fait que peindre les mœurs de ſon tems. On ſait que *Candide* fut ſur le point d'être mangé par les Oreillons, parce qu'ils le prirent pour un jéſuite, & que malgré la mauvaiſe plaiſanterie, que les jéſuites ne ſont bons ni à rôtir ni à bouillir, les Oreillons aiment la chair des jéſuites paſſionnément.

Vous ſentez bien, meſſieurs, leur dis-je, que nous ne devons pas juger des mœurs de l'antiquité par celles de l'univerſité de Tubinge ; vous ſavez que les Juifs immolaient des hommes ; or on a toûjours mangé des victimes immolées ; & à votre avis, quand *Samuël* coupa en petits morceaux le roi *Agag*, qui s'était rendu priſonnier, n'était-ce pas viſiblement pour en faire un ragoût ? A quoi bon ſans cela couper un roi en morceaux ?

Les Juifs ne mangeaient point de ragoûts, dit *Crokius*. Je conviens, répliquai-je, que leurs cuiſiniers n'étaient pas ſi bons que ceux de France, & je crois qu'il eſt impoſſible de faire

bonne chère ſans lard ; mais enfin, ils avaient quelques ragoûts. Il eſt dit que *Rébecca* prépara des chevreaux à *Iſaac*, de la manière dont ce bon homme aimait à les manger. *Paſſ* ne fut pas content de ma réponſe ; il prétendit que probablement *Iſaac* aimait les chevreaux à la broche, & que *Rébecca* les lui fit rôtir. Je lui ſoutins que ces chevreaux étaient en ragoût, & que c'était l'opinion de *Dom Calmet ;* il me répondit que ce bénédictin ne ſavait pas ſeulement ce que c'était qu'une broche, que les bénédictins n'en connaiſſaient point, & que le ſentiment de *Dom Calmet* eſt erroné. La diſpute s'échauffa ; nous perdimes longtems de vue le principal objet de la queſtion ; mais on y revient toûjours avec ceux qui ont l'eſprit juſte.

Paſſ était encor tout étonné des chevaux & des cavaliers que les Juifs mangeaient ; & enfin, la diſpute roula ſur la ſupériorité que doit avoir la chair humaine ſur toute autre chair.

L'homme, dit Mr. *Crokius*, eſt le plus parfait de tous les animaux, par conſéquent il doit être le meilleur à manger. Je ne conviens pas de cette concluſion, dit Mr. *Paſſ ;* de graves docteurs prétendent qu'il n'y a nulle analogie entre la penſée qui diſtingue l'homme, & une bonne piéce tremblante cuite à propos ; je ſuis de plus très bien fondé à croire que nous n'avons point la chair courte, & que nos fibres n'ont point la délicateſſe de celles des perdrix & des grianaux. C'eſt de quoi je ne conviens pas, dit *Crokius ;* vous n'avez mangé ni de grianaux, ni de petits garçons ; par conſéquent, vous ne devez pas juger.

Nous étions très embarraſſés ſur cette queſtion, lorſqu'il arriva un houzard, qui nous certifia qu'il avait mangé d'un coſaque pendant le ſiége de Colberg, & qu'il l'avait trouvé très coriace. *Paſſ* triomphait ; mais *Crokius* ſoutint qu'on ne devait jamais conclure du particulier au général ; qu'il y avait coſaque & coſaque, & qu'on en trouverait peut-être de très tendres.

Cependant nous ſentimes quelque horreur au récit de ce houzard, & nous le trouvames un peu barbare. Vraiment, meſſieurs, nous dit-il, vous êtes bien délicats ; on tue deux ou trois cent mille hommes ; tout le monde le trouve bon ; on mange un coſaque, & tout le monde crie.

CONSEILS

CONSEILS A UN JOURNALISTE, SUR LA PHILOSOPHIE, L'HISTOIRE, LE THÉATRE, LES PIÉCES DE POÉSIE, LES MÉLANGES DE LITTÉRATURE, LES ANECDOTES LITTÉRAIRES, LES LANGUES, ET LE STILE.

L'Ouvrage périodique auquel vous avez deſſein de travailler, monſieur, peut très bien réuſſir, quoiqu'il y en ait déja trop de cette eſpèce. Vous me demandez comment il faut s'y prendre pour qu'un tel journal plaiſe à notre ſiécle & à la poſtérité. Je vous répondrai en deux mots, *Soyez impartial.* Vous avez la ſcience & le goût; ſi avec cela vous êtes juſte, je vous prédis un ſuccès durable. Notre nation aime tous les genres de littérature, depuis les mathématiques juſqu'à l'épigramme. Aucun des journaux ne parle communément de la partie la plus brillante des belles-lettres, qui ſont les piéces de théâtre, ni de tant de jolis ouvrages de poëſie, qui ſoutiennent tous les jours le caractère aimable de notre nation. Tout peut entrer dans votre eſpèce de journal, juſqu'à une chanſon qui ſera bien faite, rien n'eſt à dédaigner. La Grèce qui ſe vante d'avoir fait naître *Platon*, ſe glorifie encore d'*Anacréon*; & *Ciceron* ne fait point oublier *Catulle.*

SUR LA PHILOSOPHIE.

Vous ſavez aſſez de géométrie & de phyſique pour rendre un compte exact des livres de ce genre; & vous avez aſſez d'eſprit pour en parler avec cet art qui leur ôte leurs épines, ſans les charger de fleurs qui ne leur conviennent pas.

Je vous conſeillerais ſurtout, quand vous ferez des extraits de philoſophie, d'expoſer d'abord au lecteur une eſpèce d'abrégé hiſtorique des opinions qu'on propoſe, ou des vérités qu'on établit.

Par exemple, s'agit-il de l'opinion du *vuide*, dites en

deux mots comment *Epicure* croyait le prouver, montrez comment *Gaſſendi* l'a rendu plus vraiſemblable, expoſez les degrés infinis de probabilité que *Newton* a ajoutés enfin à cette opinion, par ſes raiſonnemens, par ſes obſervations, & par ſes calculs.

S'agit-il d'un ouvrage ſur la nature de l'*air ?* il eſt bon de montrer d'abord qu'*Ariſtote* & tous les philoſophes ont connu ſa peſanteur, mais non ſon degré de peſanteur. Beaucoup d'ignorans qui voudraient au moins ſavoir l'hiſtoire des ſciences, les gens du monde, les jeunes étudians verront avec avidité par quelle raiſon & par quelles expériences le grand *Galilée* combattit le premier l'erreur d'*Ariſtote* au ſujet de l'*air ;* avec quel art *Torricelli* le peſa, ainſi qu'on pèſe un poids dans une balance ; comment on connut ſon reſſort ; comment enfin les admirables expériences de Mrs. *Hales* & *Boerhaave* ont découvert des effets de l'*air*, qu'on eſt preſque forcé d'attribuer à des propriétés de la matière inconnues juſqu'à nos jours.

Parait-il un livre hériſſé de calculs & de problêmes ſur la *lumière ?* quel plaiſir ne faites-vous pas au public de lui montrer les faibles idées que l'éloquente & ignorante Grèce avait de la *réfraction*, ce qu'en dit l'Arabe *Alhazen*, le ſeul géomètre de ſon tems ; ce que devine *Antonio de Dominis ;* ce que *Deſcartes* met habilement & géométriquement en uſage, quoiqu'en ſe trompant ; ce que découvre ce *Grimaldi*, qui a trop peu vécu ; enfin, ce que *Newton* pouſſe juſqu'aux vérités les plus déliées & les plus hardies auxquelles l'eſprit humain puiſſe atteindre, vérités qui nous font voir un nouveau monde, mais qui laiſſent encore un nuage derrière elles.

Compoſera-t-on quelque ouvrage ſur la *gravitation* des aſtres, ſur cette admirable partie des démonſtrations de *Newton ?* ne vous aura-t-on pas obligation ſi vous rendez l'hiſtoire de cette *gravitation* des aſtres, depuis *Copernic* qui l'entrevit, depuis *Kepler* qui oſa l'annoncer comme par inſtinct, juſqu'à *Newton* qui a démontré à la terre étonnée, qu'elle pèſe ſur le ſoleil & le ſoleil ſur elle ?

Rapportez à *Deſcartes* & à *Harrot* l'art d'appliquer l'algèbre à la meſure des courbes, le calcul intégral & différentiel à

Newton, & enſuite à *Leibnitz*. Nommez dans l'occaſion les inventeurs de toutes les découvertes nouvelles. Que votre ouvrage ſoit un régiſtre fidèle de la gloire des grands-hommes.

Surtout, en expoſant des opinions, en les appuyant, en les combattant, évitez les paroles injurieuſes qui irritent un auteur, & ſouvent toute une nation, ſans éclairer perſonne. Point d'animoſité, point d'ironie. Que diriez-vous d'un avocat-général, qui en réſumant tout un procès, outragerait par des mots piquans la partie qu'il condamne ? Le rôle d'un journaliſte n'eſt pas ſi reſpectable, mais ſon devoir eſt à-peu-près le même. Vous ne croyez point l'harmonie préétablie, faudra-t-il pour cela décrier *Leibnitz* ? Inſulterez-vous à *Locke*, parce qu'il croit DIEU aſſez puiſſant pour pouvoir donner, s'il le veut, la penſée à la matière ? Ne croyez-vous pas que DIEU qui a tout créé, peut rendre cette matière & ce don de penſer éternels ? que s'il a créé nos ames, il peut encor créer des millions d'êtres différens de la matière & de l'ame ; qu'ainſi le ſentiment de *Locke* eſt reſpectueux pour la Divinité, ſans être dangereux pour les hommes ? Si *Bayle*, qui ſavait beaucoup, a beaucoup douté, ſongez qu'il n'a jamais douté de la néceſſité d'être honnête-homme. Soyez-le donc avec lui, & n'imitez point ces petits eſprits qui outragent par d'indignes injures un illuſtre mort, qu'ils n'auraient oſé attaquer pendant ſa vie.

SUR L'HISTOIRE.

Ce que les journaliſtes aiment peut-être le mieux à traiter, ce ſont les morceaux d'hiſtoire ; c'eſt là ce qui eſt le plus à la portée de tous les hommes, & le plus de leur goût. Ce n'eſt pas que dans le fond on ne ſoit auſſi curieux pour le moins de connaître la nature, que de ſavoir ce qu'a fait *Seſoſtris* ou *Bacchus* ; mais il en coûte de l'application pour examiner, par exemple, par quelle machine on pourrait fournir beaucoup d'eau à la ville de Paris, ce qui nous importe pourtant aſſez ; & on n'a qu'à ouvrir les yeux pour lire les anciens contes qui nous ſont tranſmis ſous le nom d'*hiſtoires*,

leſquels on nous répète tous les jours, & qui ne nous importent guères.

Si vous rendez compte de l'hiſtoire ancienne, proſcrivez, je vous en conjure, toutes ces déclamations contre certains conquérans. Laiſſez *Juvenal* & *Boileau*, donner du fond de leur cabinet des ridicules à *Alexandre*, qu'ils euſſent fatigué d'encens s'ils euſſent vécu ſous lui; qu'ils appellent *Alexandre* inſenſé. Vous, philoſophe impartial, regardez dans *Alexandre* ce capitaine-général de la Grèce, ſemblable à-peu-près à un *Scanderbeg*, à un *Hunniade*, chargé comme eux de venger ſon pays, mais plus heureux, plus grand, plus poli, & plus magnifique. Ne le faites pas voir ſeulement ſubjuguant tout l'empire de l'ennemi des Grecs, & portant ſes conquêtes juſqu'à l'Inde, où s'étendait la domination de *Darius*. Mais repréſentez-le donnant des loix au milieu de la guerre, formant des colonies, établiſſant le commerce, fondant Alexandrie & Scanderon, qui ſont aujourd'hui le centre du négoce de l'orient. C'eſt par-là ſurtout qu'il faut conſidérer les rois, & c'eſt ce qu'on néglige. Quel bon citoyen n'aimera pas mieux qu'on l'entretienne des villes & des ports que *Céſar* a bâtis, du calendrier qu'il a réformé, &c. que des hommes qu'il a fait égorger?

Inſpirez ſurtout aux jeunes gens plus de goût pour l'hiſtoire des tems récens, qui eſt pour nous de néceſſité, que pour l'ancienne, qui n'eſt que de curioſité; qu'ils ſongent que la moderne a l'avantage d'être plus certaine, par cela même qu'elle eſt moderne.

Je voudrais ſurtout que vous recommandaſſiez de commencer ſérieuſement l'étude de l'hiſtoire, au ſiécle qui précède immédiatement *Charles-Quint*, *Léon X*, *François I.* C'eſt là qu'il ſe fait dans l'eſprit humain, comme dans notre monde, une révolution qui a tout changé.

Le beau ſiécle de *Louis XIV* achève de perfectionner ce que *Léon X*, tous les *Médicis*, *Charles-Quint*, *François I* avaient commencé. Je travaille depuis longtems à l'hiſtoire de ce dernier ſiécle, qui doit être l'exemple des ſiécles à venir; j'eſſaye de faire voir le progrès de l'eſprit humain, & de tous les arts, ſous *Louis XIV*. Puiſſai-je, avant de mou-

Digitized by Google

rir, laiſſer ce monument à la gloire de ma nation ! J'ai bien des matériaux pour élever cet édifice ; je ne manque point de mémoires ſur les avantages que le grand *Colbert* a procurés & voulait faire à la nation & au monde, ſur la vigilance infatigable, ſur la prévoyance d'un miniſtre de la guerre né pour être le miniſtre d'un conquérant, ſur les révolutions arrivées dans l'Europe, ſur la vie privée de *Louis XIV* qui a été dans ſon domeſtique l'exemple des hommes, comme il a été quelquefois celui des rois. J'ai des mémoires ſur des fautes inſéparables de l'humanité, dont je n'aime à parler, que parce qu'elles font valoir les vertus ; & j'applique déja à *Louis XIV* ce beau mot de *Henri IV* qui diſait à l'ambaſſadeur Don Pèdre : *Quoi donc ? votre maître n'a-t-il pas aſſez de vertu pour avoir des défauts ?* Mais j'ai peur de n'avoir ni le tems ni la force de conduire ce grand ouvrage à ſa fin.

Je vous prierai de bien faire ſentir, que ſi nos hiſtoires modernes écrites par des contemporains ſont plus certaines en général que toutes les hiſtoires anciennes, elles ſont quelquefois plus douteuſes dans les détails ; je m'explique. Les hommes diffèrent entre eux, d'état, de parti, de religion. Le guerrier, le magiſtrat, le janſéniſte, le moliniſte, ne voyent point les mêmes faits avec les mêmes yeux : c'eſt le vice de tous les tems. Un Carthaginois n'eût point écrit les guerres puniques dans l'eſprit d'un Romain, & il eût reproché à Rome la mauvaiſe foi dont Rome accuſait Carthage. Nous n'avons guères d'hiſtoriens anciens qui ayent écrit les uns contre les autres ſur le même événement : ils auraient répandu le doute ſur des choſes que nous prenons aujourd'hui pour inconteſtables. Quelque peu vraiſemblables qu'elles ſoient, nous les reſpectons pour deux raiſons, parce qu'elles ſont anciennes, & parce qu'elles n'ont point été contredites.

Nous autres hiſtoriens contemporains, nous ſommes dans un cas bien différent : il nous arrive ſouvent la même choſe qu'aux puiſſances qui ſont en guerre. On a fait à Vienne, à Londres, à Verſailles, des feux de joie pour des batailles que perſonne n'avait gagnées : chaque parti chante victoire, chacun a raiſon de ſon côté. Voyez que de contradictions ſur *Marie*

Stuart, ſur les guerres civiles d'Angleterre, ſur les troubles de Hongrie, ſur l'établiſſement de la religion proteſtante, ſur le concile de Trente. Parlez de la révocation de l'édit de Nantes à un bourguemeſtre Hollandais, c'eſt une tyrannie imprudente : conſultez un miniſtre de la cour de France, c'eſt une politique ſage. Que dis-je ? la même nation au bout de vingt ans n'a plus les mêmes idées qu'elle avait ſur le même événement, & ſur la même perſonne ; j'en ai été témoin au ſujet du feu roi *Louis XIV*. Mais quelles contradictions n'aurai-je pas à eſſuyer ſur l'hiſtoire de *Charles XII !* J'ai écrit ſa vie ſingulière ſur les mémoires de Mr. de *Fabrice*, qui a été huit ans ſon favori ; ſur les lettres de Mr. de *Fierville*, envoyé de France auprès de lui ; ſur celles de Mr. de *Villelongue*, longtems colonel à ſon ſervice ; ſur celles de Mr. de *Poniatowski*. J'ai conſulté Mr. de *Croiſſi* ambaſſadeur de France auprès de ce prince &c. J'apprends à préſent que Mr. *Norberg*, chapelain de *Charles XII*, écrit une hiſtoire de ſon régne. Je ſuis ſûr que le chapelain aura ſouvent vu les mêmes choſes avec d'autres yeux que le favori & l'ambaſſadeur. Quel parti prendre en ce cas ? Celui de me corriger ſur le champ dans les choſes où ce nouvel hiſtorien aura évidemment raiſon, & de laiſſer les autres au jugement des lecteurs deſintéreſſés. Que ſuis-je en tout cela ? Je ne ſuis qu'un peintre qui cherche à repréſenrer d'un pinceau faible, mais vrai, les hommes tels qu'ils ont été. Tout m'eſt indifférent de *Charles XII* & de *Pierre le grand*, excepté le bien que le dernier a pu faire aux hommes. Je n'ai aucun ſujet de les flatter ni d'en médire. Je les traiterai comme *Louis XIV*, avec le reſpect qu'on doit aux têtes couronnées qui viennent de mourir, & avec le reſpect qu'on doit à la vérité qui ne mourra jamais.

SUR LA COMÉDIE.

Venons aux belles-lettres, qui feront un des principaux articles de votre journal. Vous comptez parler beaucoup des piéces de théâtre. Ce projet eſt d'autant plus raiſonnable, que le théâtre eſt plus épuré parmi nous, & qu'il eſt devenu une école de mœurs. Vous vous garderez bien ſans doute

de ſuivre l'exemple de quelques écrivains périodiques, qui cherchent à rabaiſſer tous leurs contemporains, & à décourager les arts, dont un bon journaliſte doit être le ſoutien. Il eſt juſte de donner la préférence à *Molière* ſur les comiques de tous les tems & de tous les pays. Mais ne donnez point d'excluſion. Imitez les ſages Italiens, qui placent *Raphaël* au premier rang, mais qui admirent les *Paul Véronèſe*, les *Caraches*, les *Corrèges*, les *Dominicains* &c. *Molière* eſt le premier, mais il ſerait injuſte & ridicule de ne pas mettre le *Joueur* à côté de ſes meilleurs piéces. Refuſer ſon eſtime aux *Ménechmes*, ne pas s'amuſer beaucoup au *Légataire univerſel*, ſerait d'un homme ſans juſtice & ſans goût; & qui ne ſe plait pas à *Regnard*, n'eſt pas digne d'admirer *Molière*.

Oſez avouer avec courage que beaucoup de nos petites piéces comme le *Frondeur*, le *Galant Jardinier*, la *Pupille*, le *Double Veuvage*, l'*Eſprit de contradiction*, la *Coquette de village*, le *Florentin* &c. ſont au-deſſus de la plûpart des petites piéces de *Molière*; je dis au-deſſus, pour la fineſſe des caractères, pour l'eſprit dont la plûpart ſont aſſaiſonnées, & même pour la bonne plaiſanterie.

Je ne prétends point ici entrer dans le détail de tant de piéces nouvelles, ni déplaire à beaucoup de monde par des louanges données à peu d'écrivains, qui peut-être n'en ſeraient pas ſatisfaits: mais je dirai hardiment, que quand on donnera des ouvrages pleins de mœurs & où l'on trouve de l'intérêt, comme le *Préjugé à la mode*; quand les Français ſeront aſſez heureux pour qu'on leur donne une piéce telle que le *Glorieux*, gardez-vous bien de vouloir rabaiſſer leur ſuccès, ſous prétexte que ce ne ſont pas des comédies dans le goût de *Molière*; évitez ce malheureux entêtement qui ne prend ſa ſource que dans l'envie; ne cherchez point à proſcrire les ſcènes attendriſſantes qui ſe trouvent dans ces ouvrages: car lorſqu'une comédie, outre le mérite qui lui eſt propre, a encore celui d'intéreſſer, il faut être de bien mauvaiſe humeur pour ſe fâcher qu'on donne au public un plaiſir de plus.

J'oſe dire que ſi les piéces excellentes de *Molière* étaient un peu plus intéreſſantes, on verrait plus de monde à leurs repréſentations; le *Miſantrope* ſerait auſſi ſuivi qu'il eſt eſtimé.

Digitized by Google

Il ne faut pas que la comédie dégénère en tragédie bourgeoiſe : l'art d'étendre ſes limites ſans les confondre avec celles de la tragédie, eſt un grand art, qu'il ſerait beau d'encourager, & honteux de vouloir détruire. C'en eſt un que de ſavoir bien rendre compte d'une piéce de théâtre. J'ai toûjours reconnu l'eſprit des jeunes gens, au détail qu'ils faiſaient d'une piéce nouvelle qu'ils venaient d'entendre ; & j'ai remarqué que tous ceux qui s'en acquittaient le mieux, ont été ceux qui depuis ont acquis le plus de réputation dans leurs emplois. Tant il eſt vrai qu'au fond l'eſprit des affaires, & le véritable eſprit des belles-lettres, eſt le même.

Expoſer en termes clairs & élégans un ſujet qui quelquefois eſt embrouillé, & ſans s'attacher à la diviſion des actes, éclaircir l'intrigue & le dénouement, les raconter comme une hiſtoire intéreſſante, peindre d'un trait les caractères, dire enſuite ce qui a paru plus ou moins vraiſemblable, bien ou mal préparé, retenir les vers les plus heureux, bien ſaiſir le mérite ou le vice général du ſtile, c'eſt ce que j'ai vu faire quelquefois, mais ce qui eſt fort rare chez les gens de lettres même qui s'en font une étude : car il eſt plus facile à certains eſprits de ſuivre leurs propres idées, que de rendre compte de celles des autres.

DE LA TRAGÉDIE.

Je dirai à-peu-près de la tragédie ce que j'ai dit de la comédie. Vous ſavez quel honneur ce bel art a fait à la France : art d'autant plus difficile, & d'autant plus au-deſſus de la comédie, qu'il faut être vraiment poëte pour faire une belle tragédie : au-lieu que la comédie demande ſeulement quelque talent pour les vers.

Vous, monſieur, qui entendez ſi bien *Sophocle* & *Euripide*, ne cherchez point une vaine récompenſe du travail qu'il vous en a coûté pour les entendre, dans le malheureux plaiſir de les préférer, contre votre ſentiment, à nos grands auteurs Français. Souvenez-vous que quand je vous ai défié de me montrer dans les tragiques de l'antiquité, des morceaux comparables à certains traits des piéces de *P. Corneille*,

je

je dis de ſes moins bonnes, vous avouâtes que c'était une choſe impoſſible. Ces traits dont je parle, étaient, par exemple, ces vers de la tragédie de *Nicomède*. Je veux, dit *Pruſias* a),

Ecouter à la fois l'amour & la nature,
Etre père & mari dans cette conjoncture.

NICOMEDE.

Seigneur, voulez-vous bien vous en fier à moi?
Ne ſoyez l'un ni l'autre.

PRUSIAS.

Eh! que dois-je être?

NICOMEDE.

Roi.
Reprenez hautement ce noble caractère.
Un véritable roi n'eſt ni mari ni père.
Il regarde ſon trône, & rien de plus. Régnez,
Rome vous craindra plus que vous ne la craignez.

Vous n'inférerez point que les dernières piéces de ce père du théâtre ſoient bonnes, parce qu'il s'y trouve de ſi beaux éclairs: avouez leur extrême faibleſſe avec tout le public.

Agéſilas & *Suréna* ne peuvent rien diminuer de l'honneur que *Cinna* & *Polyeucte* font à la France. Mr. de *Fontenelle*, neveu du grand *Corneille*, dit dans la vie de ſon oncle, que ſi le proverbe, *cela eſt beau comme le Cid*, paſſa trop tôt, il faut s'en prendre aux auteurs qui avaient intérêt à l'abolir. Non, les auteurs ne pouvaient pas plus cauſer la chûte du proverbe que celle du *Cid*. C'eſt *Corneille* lui-même qui le détruit, c'eſt à *Cinna* qu'il faut s'en prendre. Ne dites point avec l'abbé de *St. Pierre*, que dans cinquante ans on ne jouera plus les piéces de *Racine*. Je plains nos enfans, s'ils ne goûtent pas ces chefs-d'œuvre d'élégance. Comment leur cœur ſera-t-il donc fait, ſi *Racine* ne les intéreſſe pas?

Il y a apparence que les bons auteurs du ſiécle de *Louis XIV* dureront autant que la langue françaiſe. Mais ne décou-

a) *Nicomède*, tragédie, acte IV. ſcène III.

ragez pas leurs ſucceſſeurs, en aſſurant que la carrière eſt remplie, & qu'il n'y a plus de place. *Corneille* n'eſt pas aſſez intéreſſant. Souvent *Racine* n'eſt pas aſſez tragique. L'auteur de *Venceſlas*, celui de *Radamiſte* & d'*Electre* avec leurs grands défauts, ont des beautés particulières, qui manquent à ces deux grands-hommes; & il eſt à préſumer que ces trois piéces reſteront toûjours ſur le théâtre français, puiſqu'elles s'y ſont ſoutenues avec des acteurs différens, car c'eſt la vraie épreuve d'une tragédie. Que dirai-je de *Manlius*, piéce digne de *Corneille*, & du beau rôle d'*Arianne*, & du grand intérêt qui règne dans *Amaſis ?* Je ne vous parlerai point des piéces tragiques faites depuis vingt années : comme j'en ai compoſé quelques-unes, il ne m'appartient pas d'oſer apprécier le mérite des contemporains qui valent mieux que moi; & à l'égard de mes ouvrages de théâtre, tout ce que je peux en dire, & vous prier d'en dire aux lecteurs, c'eſt que je les corrige tous les jours.

Mais quand il paraîtra une piéce nouvelle, ne dites jamais, comme l'auteur odieux des *Obſervations*, & de tant d'autres brochures, *La piéce eſt excellente*, ou *elle eſt mauvaiſe ;* ou *tel acte eſt impertinent*, *un tel rôle eſt pitoyable.* Prouvez ſolidement ce que vous en penſez, & laiſſez au public le ſoin de prononcer. Soyez ſûr que l'arrêt ſera contre vous, toutes les fois que vous déciderez ſans preuve, quand même vous auriez raiſon; car ce n'eſt pas votre jugement qu'on demande, mais le rapport d'un procès que le public doit juger.

Ce qui rendra ſurtout votre journal précieux, c'eſt le ſoin que vous aurez de comparer les piéces nouvelles avec celles des pays étrangers qui ſeront fondées ſur le même ſujet. Voilà à quoi l'on manqua dans le ſiécle paſſé, lorſqu'on fit l'examen du *Cid :* on ne rapporta que quelques vers de l'original eſpagnol, il falait comparer les ſituations. Je ſuppoſe qu'on nous donne aujourd'hui *Manlius* de *la Foſſe* pour la première fois : il ſerait très agréable de mettre ſous les yeux du lecteur la tragédie anglaiſe dont elle eſt tirée. Parait-il quelque ouvrage inſtructif ſur les piéces de l'illuſtre *Racine*, détrompez le public de l'idée où l'on eſt que jamais les Anglais n'ont pu admettre le ſujet de *Phèdre* ſur leur théâtre. Apprenez aux lec-

teurs que la *Phèdre* de *Smith* eſt une des plus belles piéces qu'on ait à Londres. Apprenez-leur que l'auteur a imité tout de *Racine*, juſqu'à l'amour d'*Hippolite ;* qu'on a joint enſemble l'intrigue de *Phèdre* & celle de *Bajazet*, & que cependant l'auteur ſe vante d'avoir tiré tout d'*Euripide*. Je crois que les lecteurs ſeraient charmés de voir ſous leurs yeux la comparaiſon de quelques ſcènes de la *Phèdre* grecque, de la latine, de la françaiſe, & de l'anglaiſe. C'eſt ainſi, à mon gré, que la ſage & ſaine critique perfectionnerait encore le goût des Français, & peut-être de l'Europe. Mais quelle vraie critique avons-nous depuis celle que l'académie françaiſe fit du *Cid*, & à laquelle il manque encore autant de choſes qu'au *Cid* même ?

DES PIÉCES DE POÉSIE.

Vous répandrez beaucoup d'agrément ſur votre journal, ſi vous l'ornez de tems en tems de ces petites piéces fugitives marquées au bon coin, dont les porte-feuilles des curieux ſont remplis. On a des vers du feu duc de *Nevers*, du comte *Antoine Hamilton* né en France, qui reſpirent tantôt le feu poëtique, tantôt la douce facilité du ſtile épiſtolaire. On a mille petits ouvrages charmans de Mrs. *Duſſé*, de *St. Aulaire*, de *Ferrand*, de *la Faye*, de *Fieubet*, du préſident *Hénault*, & de tant d'autres.. Ces ſortes de petits ouvrages dont je vous parle, ſuffiſaient autrefois à faire la réputation des *Voitures*, des *Saraſins*, des *Chapelles*. Ce mérite était rare alors. Aujourd'hui qu'il eſt plus répandu, il donne peut-être moins de réputation, mais il ne fait pas moins de plaiſir aux lecteurs délicats. Nos chanſons valent mieux que celles d'*Anacréon*, & le nombre en eſt étonnant. On en trouve même qui joignent la morale avec la gaieté, & qui annoncées avec art n'aviliraient point du tout un journal ſérieux. Ce ſerait perfectionner le goût ſans nuire aux mœurs, de rapporter une chanſon auſſi jolie que celle-ci, qui eſt de l'auteur du *Double Veuvage*.

Philis plus avare que tendre,
Ne gagnant rien à refuſer,

Un jour exigea de Liſandre
Trente moutons pour un baiſer.

Le lendemain nouvelle affaire,
Pour le berger le troc fut bon,
Car il obtint de la bergère
Trente baiſers pour un mouton.

Le lendemain Philis plus tendre,
Craignant de déplaire au berger,
Fut trop heureuſe de lui rendre
Trente moutons pour un baiſer.

Le lendemain Philis plus ſage,
Aurait donné moutons & chien,
Pour un baiſer que le volage
A Liſette donnait pour rien.

Comme vous n'avez pas tous les jours des livres nouveaux qui méritent votre examen, ces petits morceaux de littérature rempliront très bien les vuides de votre journal. S'il y a quelques ouvrages de proſe ou de poëſie qui faſſent beaucoup de bruit dans Paris, qui partagent les eſprits, & ſur leſquels on ſouhaite une critique éclairée, c'eſt alors qu'il faut oſer ſervir de maître au public ſans le paraître, & le conduiſant comme par la main, lui faire remarquer les beautés ſans emphaſe, & les défauts ſans aigreur. C'eſt alors qu'on aime en vous cette critique, qu'on déteſte & qu'on mépriſe dans d'autres.

Un de mes amis, examinant trois épîtres de *Rouſſeau* en vers diſſyllabes, qui excitèrent beaucoup de murmure il y a quelque tems, fit de la ſeconde, où tous nos auteurs ſont inſultés, l'examen ſuivant, dont voici un échantillon, qui paraît dicté par la juſteſſe & la modération. Voici le commencement de la piéce qu'il examinait.

Tout inſtitut, tout art, toute police
Subordonnée au pouvoir du caprice,
Doit être auſſi conſéquemment pour tous,
Subordonnée à nos différens goûts.
Mais de ces goûts la diſſemblance extrême,
A le bien prendre, eſt un faible problème;
Et quoi qu'on diſe, on n'en ſaurait jamais
Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais.
Par des talens que le travail cultive,
A ce premier pas à pas on arrive;
Et le public que ſa bonté prévient
Pour quelque tems s'y fixe & s'y maintient.
Mais éblouïs enfin par l'étincelle
De quelque mode inconnue & nouvelle,
L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
Et préférer le moindre au plus parfait &c.

Voici l'examen.

Ce premier vers, *Tout inſtitut, tout art, toute police*, ſemble avoir le défaut, je ne dis pas d'être proſaïque, car toutes ces épîtres le ſont, mais d'être une proſe un peu trop faible, & dépourvue d'élégance & de clarté.

La *police* ſemble n'avoir aucun rapport au goût dont il eſt queſtion. De plus le terme de *police* doit-il entrer dans des vers?

Conſéquemment eſt à peine admis dans la proſe noble.

Cette répétition du mot *ſubordonnée* ſerait vicieuſe, quand même le terme ſerait élégant; & ſemble inſupportable, puiſque ce terme eſt une expreſſion plus convenable à des affaires qu'à la poëſie.

La *diſſemblance* ne paraît pas le mot propre. La *diſſemblance des goûts eſt un faible problême*: je ne crois pas que cela ſoit français.

A le bien prendre, paraît une expreſſion trop inutile & trop baſſe.

Enfin, il ſemble qu'un *problême* n'eſt ni faible ni fort: il peut être aiſé ou difficile, & ſa ſolution peut être faible, équivoque, erronée.

Et quoi qu'on diſe, on n'en ſaurait jamais
Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais.

Non-ſeulement la poëſie aimable s'accommode peu de cet air de dilemme & d'une pareille ſéchereſſe ; mais la raiſon ſemble peu s'accommoder de voir en huit vers, *que tout art eſt ſubordonné à nos differens goûts, & que cependant il n'y a que deux goûts. Arriver au goût pas à pas*, eſt encor, je crois, une façon de parler peu convenable, même en proſe.

Et le public que ſa bonté prévient.

Eſt-ce la bonté du public ? Eſt-ce la bonté du goût ?

L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
Et préférer le moindre au plus parfait.

1. *Le beau & le laid* ſont des expreſſions réſervées au bas comique. 2. Si on aime le laid, ce n'eſt pas la peine de dire enſuite qu'on préfère le *moins parfait*. 3. Le moindre n'eſt pas oppoſé grammaticalement au plus parfait. 4. Le *moindre* eſt un mot qui n'entre jamais dans la poëſie &c.

C'eſt ainſi que ce critique faiſait ſentir ſans amertume toute la faibleſſe de ces épîtres. Il n'y avait pas trente vers dans tous les ouvrages de *Rouſſeau* faits en Allemagne, qui échappaſſent à ſa juſte cenſure. Et pour mieux inſtruire les jeunes gens, il comparait à cet ouvrage un autre ouvrage du même auteur ſur un ſujet de littérature à-peu-près ſemblable. Il rapportait les vers de l'épître aux Muſes, imitée de *Deſpréaux*, & cet objet de comparaiſon achevait de perſuader mieux que les diſcuſſions les plus ſolides & les plus ſubtiles.

De l'expoſé de tous ces vers diſſiyllabes, il prenait occaſion de faire voir qu'il ne faut jamais confondre les vers de cinq piés avec les vers marotiques. Il prouvait que le ſtile qu'on appelle de *Marot*, ne doit être admis que dans une épigramme & dans un conte, comme les figures de *Calot* ne doivent paraître que dans des groteſques. Mais quand il faut mettre la raiſon en vers, peindre, émouvoir, écrire élégamment, alors ce mélange monſtrueux de la langue qu'on parlait

il y a deux cent ans, & de la langue de nos jours, paraît l'abus le plus condamnable qui ſe ſoit gliſſé dans la poëſie. *Marot* parlait ſa langue, il faut que nous parlions la nôtre. Cette bigarrure eſt auſſi révoltante pour les hommes judicieux, que le ſerait l'architecture gothique mêlée avec la moderne. Vous aurez ſouvent occaſion de détruire ce faux goût. Les jeunes gens s'adonnent à ce ſtile, parce qu'il eſt malheureuſement facile.

Il en a coûté peut-être à *Deſpréaux* pour dire élégamment,

Faites choix d'un cenſeur ſolide & ſalutaire,
Que la raiſon conduiſe & le ſavoir éclaire,
Et dont le crayon ſûr, d'abord aille chercher
L'endroit que l'on ſent faible, & qu'on veut ſe cacher.

Mais s'il eſt bien difficile, eſt-il bien élégant de dire :

Donc ſi Phœbus ſes échecs vous ajuge,
Pour bien jouer conſultez tout bon juge.
Pour bien jouer, hantez les bons joueurs,
Surtout craignez le poiſon des loueurs,
Acoſtez-vous de fidèles critiques.

Ce n'eſt pas qu'il faille condamner des vers familiers dans ces piéces de poëſie; au contraire, ils y ſont néceſſaires, comme les jointures dans le corps humain, ou plutôt comme des repos dans un voyage.

Nam ſermone opus eſt, modò triſti, ſæpè jocoſo,
Defendente vices modò rhetoris, atque poëtæ
Interdum urbani parcentis viribus, atque
Extenuantis eas conſultò.

Tout ne doit pas être orné, mais rien ne doit être rebutant. Un langage obſcur & groteſque n'eſt pas de la ſimplicité, c'eſt de la groſſiéreté recherchée.

Digitized by Google

DES MÉLANGES DE LITTÉRATURE ET DES ANECDOTES LITTÉRAIRES.

Je raſſemble ici ſous le nom de *Mélanges de littérature* tous les morceaux détachés d'hiſtoire, d'éloquence, de morale, de critique, & ces petits romans qui paraiſſaient ſi ſouvent. Nous avons des chefs-d'œuvre en tous ces genres. Je ne crois pas qu'aucune nation puiſſe ſe vanter d'un ſi grand nombre d'auſſi jolis ouvrages de belles-lettres. Il eſt vrai qu'aujourd'hui ce genre facile produit une foule d'auteurs ; on en compterait quatre ou cinq mille depuis cent ans. Mais un lecteur en uſe avec les livres, comme un citoyen avec les hommes. On ne vit pas avec tous ſes contemporains, on choiſit quelques amis. Il ne faut pas plus s'effaroucher de voir cent cinquante mille volumes à la bibliothèque du roi, que de ce qu'il y a ſept cent mille hommes dans Paris. Les ouvrages de pure littérature dans leſquels on trouve ſouvent des choſes agréables, amuſent ſucceſſivement les honnêtes gens, délaſſent l'homme ſérieux dans l'intervalle de ſes travaux, & entretiennent dans la nation cette fleur d'eſprit, & cette délicateſſe qui fait ſon caractère.

Ne condamnez point avec dureté, tout ce qui ne ſera pas *la Rocheſoucault* ou *la Fayette*, tout ce qui ne ſera pas auſſi parfait que la conſpiration de Veniſe de l'abbé de *St. Réal*, auſſi plaiſant & auſſi original que la converſation du père *Canaye* & du maréchal d'*Hocquincourt* écrite par *Charleval*, & à laquelle *St. Evremont* a ajouté une fin moins plaiſante, & qui languit un peu ; enfin tout ce qui ne ſera pas auſſi naturel, auſſi fin, auſſi gai que le voyage, quoiqu'un peu inégal, de *Bachaumont* & de *la Chapelle*.

Non ſi primores Mæonius tenet
Sedes Homerus, Pindaricæ latent
Cæique Aliæique minaces,
Steſicorique graves camœnæ,
Nec ſi quid olim luſit Anacreon,
Delevit ætas, ſpirat adhuc amor,

Vivunt-

Vivuntque commiſſi calores
Æoliæ fidibus puellæ.

Dans l'expoſition que vous ferez de ces ouvrages ingénieux, badinant à leur exemple avec vos lecteurs, & répandant les fleurs avec ces auteurs dont vous parlerez, vous ne tomberez pas dans cette ſévérité de quelques critiques, qui veulent que tout ſoit écrit dans le goût de *Ciceron* ou de *Quintilien.* Ils crient que l'éloquence eſt énervée, que le bon goût eſt perdu, parce qu'on aura prononcé dans une académie un diſcours brillant qui ne ſerait pas convenable au barreau. Ils voudraient qu'un conte fût écrit du ſtile de *Bourdaloue.* Ne diſtingueront-ils jamais les tems, les lieux, & les perſonnes ? Veulent-ils que *Jacob* dans le *Payſan parvenu*, s'exprime comme *Péliſſon* ou *Patru ?* Une éloquence mâle, noble, ennemie de petits ornemens, convient à tous les grands ouvrages. Une penſée trop fine ſerait une tache dans le *Diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle* de l'éloquent *Boſſuet.* Mais dans un ouvrage d'agrément, dans un compliment, dans une plaiſanterie, toutes les graces légères, la naïveté ou la fineſſe, les plus petits ornemens, trouvent leur place. Examinons-nous nous-mêmes. Parlons-nous d'affaires du ton des entretiens d'un repas ? Les livres ſont la peinture de la vie humaine; il en faut de ſolides, & on en doit permettre d'agréables.

N'oubliez jamais, en rapportant les traits ingénieux de tous ces livres, de marquer ceux qui ſont à-peu-près ſemblables chez les autres peuples, ou dans nos anciens auteurs. On nous donne peu de penſées que l'on ne trouve dans *Sénèque*, dans *Gratien*, dans *Montaigne*, dans *Bacon*, dans le *Spectateur Anglais.* Les comparer enſemble, (& c'eſt à quoi le goût conſiſte) c'eſt exciter les auteurs à dire, s'il ſe peut, des choſes nouvelles, c'eſt entretenir l'émulation, qui eſt la mère des arts. Quelle ſatisfaction pour un lecteur délicat, de voir d'un coup d'œil ces idées qu'*Horace* a exprimées dans des vers négligés, mais avec des paroles ſi expreſſives, ce que *Deſpréaux* a rendu d'une manière ſi correcte, ce que *Dryden* & *Rocheſter* ont renouvellé avec le feu de leur génie. Il en eſt de ces paral-

è les, comme de l'anatomie comparée, qui fait connaître la nature. C'eſt par-là que vous ferez voir ſouvent, non-ſeulement ce qu'un auteur a dit, mais ce qu'il aurait pu dire; car ſi vous ne faites que le répéter, à quoi bon faire un journal?

Il y a ſurtout des anecdotes littéraires ſur leſquelles il eſt toûjours bon d'inſtruire le public, afin de rendre à chacun ce qui lui appartient. Apprenez, par exemple, au public, que le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, ou *Matanaſius*, eſt de feu Mr. de *Sallengre*, & d'un illuſtre mathématicien conſommé dans tout genre de littérature, & qui joint l'eſprit à l'érudition, enfin de tous ceux qui travaillaient à la Haye au *Journal littéraire*, & que Mr. de *St. Hiacynte* fournit la chanſon avec beaucoup de remarques. Mais ſi on ajoute à cette plaiſanterie une infâme brochure digne de la plus vile canaille, & faite ſans doute par un de ces mauvais Français qui vont dans les pays étrangers deshonorer les belles-lettres & leur patrie, faites ſentir l'horreur & le ridicule de cet aſſemblage monſtrueux.

Faites-vous toûjours un mérite de venger les bons écrivains des *Zoïles* obſcurs qui les attaquent; démêlez les artifices de l'envie; publiez, par exemple, que les ennemis de notre illuſtre *Racine* firent réimprimer quelques vieilles piéces oubliées, dans leſquelles ils inſérèrent plus de cent vers de ce poëte admirable, pour faire accroire qu'il les avait volés. J'en ai vu une intitulée *St. Jean Baptiſte*, dans laquelle on retrouvait une ſcène preſque entière de *Bérénice*. Ces malheureux, aveuglés par leur paſſion, ne ſentaient pas même la différence des ſtiles, & croyaient qu'on s'y méprendrait, tant la fureur de la jalouſie eſt ſouvent abſurde.

En défendant les bons auteurs contre l'ignorance & l'envie qui leur imputent de mauvais ouvrages, ne permettez pas non plus qu'on attribue à de grands-hommes des livres peut-être bons en eux-mêmes, mais qu'on veut accréditer par des noms illuſtres, auxquels ils n'appartiennent point. L'abbé de *St. Pierre* renouvelle un projet hardi & ſujet à d'extrêmes difficultés, il le met ſous le nom d'un dauphin de France. Faites voir modeſtement qu'on ne doit pas ſans de très fortes preuves, attribuer un tel ouvrage à un prince né pour régner.

Ce projet de la prétendue paix univerſelle attribué à *Henri*

IV par les ſecrétaires de *Maximilien de Sulli*, qui rédigèrent ſes mémoires, ne ſe trouve en aucun autre endroit. Les mémoires de *Villeroi* n'en diſent mot ; on n'en voit aucune trace dans aucun livre du tems. Joignez à ce ſilence la conſidération de l'état où l'Europe était alors, & voyez ſi un prince auſſi ſage qu'*Henri le grand* a pu concevoir un projet d'une exécution impoſſible.

Si on réimprime, comme on me le mande, le livre fameux connu ſous le nom de *Teſtament politique du cardinal de Richelieu*, montrez combien on doit douter que ce miniſtre en ſoit l'auteur.

I. Parce que jamais le manuſcrit n'a été vu ni connu chez ſes héritiers, ni chez les miniſtres qui lui ſuccédèrent.

II. Parce qu'il fut imprimé trente ans après ſa mort, ſans avoir été annoncé auparavant.

III. Parce que l'éditeur n'oſe pas ſeulement dire de qui il tient le manuſcrit, ce qu'il eſt devenu, en quelle main il l'a dépoſé.

IV. Parce qu'il eſt d'un ſtile très différent des autres ouvrages du cardinal de *Richelieu*.

V. Parce qu'on lui fait ſigner ſon nom d'une façon dont il ne ſe ſervait pas.

VI. Parce que dans l'ouvrage il y a beaucoup d'expreſſions & d'idées peu convenables à un grand miniſtre qui parle à un grand roi. Il n'y a pas d'apparence qu'un homme auſſi poli que le cardinal de *Richelieu* eût appellé la dame d'honneur de la reine *la du Fargis*, comme s'il eût parlé d'une femme publique. Eſt-il vraiſemblable que le miniſtre d'un roi de quarante ans, lui faſſe des leçons plus propres à un jeune dauphin qu'on élève, qu'à un monarque âgé de qui l'on dépend ?

Dans le premier chapitre, il prouve qu'il faut être chaſte. Eſt-ce un diſcours bienſéant dans la bouche d'un miniſtre qui avait eu publiquement plus de maîtreſſes que ſon maître, & qui n'était pas ſoupçonné d'être auſſi retenu avec elles ? Dans le ſecond chapitre, il avance cette nouvelle propoſition, que la raiſon doit être la règle de la conduite. Dans un autre il dit que l'Eſpagne, en donnant un million par an aux proteſtans, rendait les Indes qui fourniſſaient cet argent, *tributaires de*

l'enfer : Expreſſion plus digne d'un mauvais orateur, que d'un miniſtre ſage tel que ce cardinal. Dans un autre, il appelle le duc de Mantoue, *ce pauvre prince.* Enfin, eſt-il vraiſemblable qu'il eût rapporté au roi des bons mots de *Bautru*, & cent minuties pareilles dans un teſtament politique ?

VII. Comment celui qui a fait parler le cardinal de *Richelieu*, peut-il faire dire (dans les premières pages) que dès qu'il fut appellé au conſeil, il promit au roi d'abaiſſer ſes ennemis, les huguenots, & les grands du royaume ? Ne devait-on pas ſe ſouvenir que le cardinal de *Richelieu*, remis dans le conſeil par les bontés de la reine-mère, n'y fut que le ſecond pendant plus d'un an, & qu'il était alors bien loin d'avoir de l'aſcendant ſur l'eſprit du roi, & d'être premier miniſtre ?

VIII. On prétend (dans le chapitre deuxiéme du livre premier) que pendant cinq ans le roi dépenſa pour la guerre ſoixante millions par an, qui en valent environ ſix-vingt de notre monnoie, & cela ſans ceſſer de payer les charges de l'état, & ſans moyens extraordinaires. Et d'un autre côté (dans le chapitre IX, partie ſeconde) il eſt dit qu'en tems de paix il entrait par an à l'épargne environ trente-cinq millions, dont il falait encore rabattre beaucoup. Ne paraît-il pas entre ces deux calculs une contradiction évidente ?

IX. Eſt-il d'un miniſtre d'appeller à tout moment les rentes à 8, à 6, à 5 pour cent, des rentes au denier 8, au denier 6, au denier 5 ? Le denier cinq eſt vingt pour cent, & le denier vingt eſt cinq pour cent : ce ſont des choſes qu'un apprenti ne confondrait pas.

X. Eſt-il vraiſemblable que le cardinal de *Richelieu* ait appellé les parlemens, *Cours ſouveraines* ; & qu'il propoſe, chapitre IX. partie II. de faire payer la taille à ces cours ſouveraines ?

XI. Eſt-il vraiſemblable qu'il ait propoſé de ſupprimer les gabelles ? & ce projet n'a-t-il pas été fait par un politique oiſif, plutôt que par un homme nourri dans les affaires ?

XII. Enfin, ne voit-on pas combien il eſt incroyable qu'un miniſtre, au milieu de la guerre la plus vive, ait intitulé un chapitre, *Succinte narration des actions du roi juſqu'à la paix* ?

Voilà bien des raiſons de douter que ce grand miniſtre ſoit l'auteur de ce livre. Je me ſouviens d'avoir entendu dire dans mon enfance à un vieillard très inſtruit, que le *Teſtament politique* était de l'abbé de *Bourzey*, l'un des premiers académiciens, & homme très médiocre. Mais je crois qu'il eſt plus aiſé de ſavoir de qui ce livre n'eſt pas, que de connaître ſon auteur. Remarquez ici quelle eſt la faibleſſe humaine. On admire ce livre, parce qu'on le croit d'un grand miniſtre. Si on ſavait qu'il eſt de l'abbé de *Bourzey*, on ne le lirait pas. En rendant ainſi juſtice à tout le monde, en peſant tout dans une balance exacte, élevez-vous ſurtout contre la calomnie.

On a vu, ſoit en Hollande, ſoit ailleurs, de ces ouvrages périodiques deſtinés en apparence à inſtruire, mais compoſés en effet pour diffamer; on a vu des auteurs que l'appas du gain & la malignité ont transformé en ſatyriques mercenaires, & qui ont vendu publiquement leurs ſcandales, comme *Locuſte* vendait les poiſons. Parmi ceux qui ont ainſi deshonoré les lettres & l'humanité, qu'il me ſoit permis d'en citer un, qui pour prix du plus grand ſervice qu'un homme puiſſe peut-être rendre à un autre homme, s'eſt déclaré pendant tant d'années mon plus cruel ennemi. On l'a vu imprimer publiquement, diſtribuer, & vendre lui-même un libelle infâme, digne de toute la ſévérité des loix : on l'a vu enſuite, de la même main dont il avait écrit & diſtribué ces calomnies, les déſavouer preſque avec autant de honte qu'il les avait publiées. *Je me croirais deshonoré*, dit-il dans ſa déclaration donnée aux magiſtrats, *je me croirais deshonoré, ſi j'avais eu la moindre part à ce libelle, entièrement calomnieux, écrit contre un homme pour qui j'ai tous les ſentimens d'eſtime* &c. Signé *l'abbé* Desfontaines.

C'eſt à ces extrémités malheureuſes qu'on eſt réduit, lorſqu'on fait de l'art d'écrire un ſi déteſtable uſage.

J'ai lu dans un livre qui porte le titre de *Journal*, qu'il *n'eſt pas étonnant que les jéſuites prennent quelquefois le parti de l'illuſtre* Wolf, *parce que les jéſuites ſont tous athées.*

Parlez avec courage contre ces exécrables injuſtices, & faites ſentir à tous les auteurs de ces infamies, que le mé-

pris & l'horreur du public ſeront éternellement leur partage.

SUR LES LANGUES.

Il faut qu'un bon journaliſte ſache au moins l'anglais & l'italien, car il y a beaucoup d'ouvrages de génie dans ces langues, & le génie n'eſt preſque jamais traduit. Ce ſont, je crois, les deux langues de l'Europe les plus néceſſaires à un Français. Les Italiens ſont les premiers qui ayent retiré les arts de la barbarie; & il y a tant de grandeur, tant de force d'imagination juſques dans les fautes des Anglais, qu'on ne peut trop conſeiller l'étude de leur langue.

Il eſt triſte que le grec ſoit négligé en France, mais il n'eſt pas permis à un journaliſte de l'ignorer. Sans cette connaiſſance il y a un grand nombre de mots français dont il n'aura jamais qu'une idée confuſe; car depuis l'arithmétique juſqu'à l'aſtronomie, quel eſt le terme d'art qui ne dérive de cette langue admirable? A peine y a-t-il un muſcle, une veine, un ligament dans notre corps, une maladie, un remède dont le nom ne ſoit grec. Donnez-moi deux jeunes gens, dont l'un ſaura cette langue, & dont l'autre l'ignorera; que ni l'un ni l'autre n'ait la moindre teinture d'anatomie; qu'ils entendent dire qu'un homme eſt malade d'un *diabétès*, qu'il faut faire à celui-ci une *paracentèſe*, que cet autre a un *anchiloſe* ou un *bubonocèle*; celui qui ſait le grec entendra tout d'un coup de quoi il s'agit, parce qu'il voit de quoi ces mots ſont compoſés; l'autre ne comprendra abſolument rien.

Pluſieurs mauvais journaliſtes ont oſé donner la préférence à l'*Iliade* de *la Motte* ſur l'*Iliade* d'*Homère*. Certainement, s'ils avaient lu *Homère* en leur langue, ils euſſent vu que la traduction eſt autant au-deſſous de l'original, que *Segrais* eſt au-deſſous de *Virgile*.

Un journaliſte verſé dans la langue grecque pourra-t-il s'empêcher de remarquer dans les traductions que *Toureil* a faites de *Démoſthène*, quelques faibleſſes au milieu de ſes beautés? *Si quelqu'un* (dit le traducteur) *vous demande, meſſieurs les Athéniens, avez-vous la paix? Non de par Jupiter*, répondez-vous; *nous avons la guerre avec Philippe*. Le lec-

teur ſur cet expoſé pourrait croire que *Démoſthène* plaiſante à contre-tems ; que ces termes familiers, & réſervés pour le bas comique, *Meſſieurs les Athéniens*, *de par Jupiter*, répondent à de pareilles expreſſions grecques. Il n'en eſt pourtant rien, & cette faute appartient toute entière au traducteur. Ce ſont mille petites inadvertences pareilles qu'un journaliſte éclairé peut faire obſerver, pourvu qu'en même tems il remarque encore plus les beautés.

Il ſerait à ſouhaiter que les ſavans dans les langues orientales nous euſſent donné des journaux des livres de l'orient. Le public ne ſerait pas dans la profonde ignorance où il eſt de l'hiſtoire de la plus grande partie de notre globe ; nous nous accoutumerions à réformer notre chronologie ſur celle des Chinois ; nous ſerions plus inſtruits de la religion de *Zoroaſtre*, dont les ſectateurs ſubſiſtent encore quoique ſans patrie, à-peu-près comme les Juifs, & quelques autres ſociétés ſuperſtitieuſes répandues de tems immémorial dans l'Aſie ; on connaîtrait les reſtes de l'ancienne philoſophie indienne ; on ne donnerait plus le nom faſtueux d'*hiſtoire univerſelle* à des recueils de quelques fables d'Egypte, des révolutions d'un pays grand comme la Champagne nommé la *Grèce*, & du peuple Romain, qui tout étendu & tout victorieux qu'il a été, n'a jamais eu ſous ſa domination tant d'états que le peuple de *Mahomet*, & qui n'a jamais conquis la dixiéme partie du monde.

Mais auſſi que votre amour pour les langues étrangères ne vous faſſe pas mépriſer ce qui s'écrit dans votre patrie ; ne ſoyez point comme ce faux délicat à qui *Pétrone* a fait dire,

Ales Phaſiacis petita Colchis,
Atque Afræ volucres placent palato,
Quidquid quæritur optimum videtur.

On ne trouve de poëte Français dans la bibliothèque de l'abbé de *Longuerue*, qu'un tome de *Malherbe*. Je voudrais encor une fois en fait de belles-lettres, qu'on fût de tous les pays, mais ſurtout du ſien. J'appliquerai à ce ſujet des vers de Mr. de *la Motte*, car il en a quelquefois fait d'excellens.

C'eſt par l'étude que nous ſommes
Contemporains de tous les hommes,
Et citoyens de tous les lieux.

DU STILE D'UN JOURNALISTE.

Quant au ſtile d'un journaliſte, *Bayle* eſt peut-être le premier modèle, s'il vous en faut un; c'eſt le plus profond dialecticien qui ait jamais écrit, c'eſt preſque le ſeul compilateur qui ait du goût. Cependant dans ſon ſtile toûjours clair & naturel, il y a trop de négligence, trop d'oubli des bienſéances, trop d'incorrection. Il eſt diffus: il fait à la vérité converſation avec ſon lecteur, comme *Montaigne*, & en cela il charme tout le monde; mais il s'abandonne à une molleſſe de ſtile, & aux expreſſions triviales d'une converſation trop ſimple; & en cela il rebute ſouvent l'homme de goût.

En voici un exemple qui me tombe ſous la main, c'eſt l'article d'*Abaillard* dans ſon dictionnaire. *Abaillard*, dit-il, *s'amuſait plus à tâtonner & à baiſer ſon écolière, qu'à lui expliquer un auteur.* Un tel défaut lui eſt trop familier, ne l'imitez pas.

Nul chef-d'œuvre par vous écrit juſqu'aujourd'hui,
Ne vous donne le droit de faillir comme lui.

N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités; d'être néceſſaire, intelligible, & ſonore. Des idées nouvelles, ſurtout en phyſique, exigent des expreſſions nouvelles. Mais ſubſtituer à un mot d'uſage, un autre mot qui n'a que le mérite de la nouveauté, ce n'eſt pas enrichir la langue, c'eſt la gâter. Le ſiécle de *Louis XIV* mérite ce reſpect des Français, que jamais ils ne parlent en autre langue que celle qui a fait la gloire de ces belles années.

Un des plus grands défauts des ouvrages de ce ſiécle, c'eſt le mélange des ſtiles, & ſurtout de vouloir parler des ſciences comme on en parlerait dans une converſation familière. Je vois les livres les plus ſérieux deshonorés par des expreſſions qui ſemblent recherchées par rapport au ſujet, mais qui ſont

ſont en effet baſſes & triviales. Par exemple, *la nature fait les frais de cette dépenſe.* Il faut mettre *ſur le compte du vitriol romain un mérite dont nous* faiſons *honneur à l'antimoine.* Un ſyſtême *de miſe.* Adieu *l'intelligence des courbes*, ſi on *néglige le calcul* &c.

Ce défaut vient d'une origine eſtimable; on craint le pédantiſme, on veut orner des matières un peu ſéches. Mais *in vitium ducit culpæ fuga ſi caret arte.* Il me ſemble que tous les honnêtes gens aiment mieux cent fois un homme lourd, mais ſage, qu'un mauvais plaiſant. Les autres nations ne tombent guères dans ce ridicule. La raiſon en eſt, que l'on y craint moins qu'en France, d'être ce que l'on eſt. En Allemagne, en Angleterre, un phyſicien eſt phyſicien, en France il veut encore être plaiſant. *Voiture* fut le premier qui eut de la réputation par ſon ſtile familier. On s'écriait, Cela s'appelle *écrire en homme du monde, en homme de cour, voilà le ton de la bonne compagnie.* On voulut enſuite écrire ſur des choſes ſérieuſes de ce ton de la bonne compagnie, lequel ſouvent ne ſerait pas ſupportable dans une lettre.

Cette manie a infecté pluſieurs écrits, d'ailleurs raiſonnables. Il y a en cela plus de pareſſe encore que d'affectation; car ces expreſſions plaiſantes qui ne ſignifient rien, & que tout le monde répète ſans penſer, ces lieux communs ſont plus aiſés à trouver, qu'une expreſſion énergique & élégante. Ce n'eſt point avec la familiarité du ſtile épiſtolaire, c'eſt avec la dignité du ſtile de *Ciceron*, qu'on doit traiter la philoſophie. *Mallebranche* moins pur que *Ciceron*, mais plus fort & plus rempli d'images, me paraît un grand modèle dans ce genre; & plût-à-Dieu qu'il eût établi des vérités auſſi ſolidement qu'il a expoſé ſes opinions avec éloquence!

Locke, moins élevé que *Mallebranche*, peut-être trop diffus, mais plus élégant, s'exprime toûjours dans ſa langue avec netteté & avec grace. Son ſtile eſt charmant, *puroque ſimillimus amni.* Vous ne trouvez dans ces auteurs aucune envie de briller à contre-tems, aucune pointe, aucun artifice. Ne les ſuivez point ſervilement, *ô imitatores ſervum pecus!* mais à leur exemple rempliſſez-vous d'idées profondes & juſtes. Alors les mots viennent aiſément, *rem verba ſequuntur.* Remarquez que

les hommes qui ont le mieux penſé, ſont auſſi ceux qui ont le mieux écrit.

Si la langue françaiſe doit bientôt ſe corrompre, cette altération viendra de deux ſources; l'une eſt le ſtile affecté des auteurs qui vivent en France; l'autre eſt la négligence des écrivains qui réſident dans les pays étrangers. Les papiers publics & les journaux ſont infectés continuellement d'expreſſions impropres, auxquelles le public s'accoutume à force de les relire.

Par exemple, rien n'eſt plus commun dans les gazettes que cette phraſe: Nous apprenons que les aſſiégeans *auraient* un tel jour battu en brêche: on dit que les deux armées ſe *ſeraient* approchées; au-lieu de, les deux armées ſe *ſont* approchées, les aſſiégeans *ont battu* en brêche &c.

Cette conſtruction très vicieuſe eſt imitée du ſtile barbare qu'on a malheureuſement conſervé dans le barreau, & dans quelques édits. On fait dans ces piéces parler au roi un langage gothique. Il dit, On nous *aurait* remontré, au-lieu de, On nous *a* remontré; Lettres *Royaux*, au-lieu de, Lettres *Royales*: *Voulons* & *nous plait*, au-lieu de toute autre phraſe plus méthodique & plus grammaticale. Ce ſtile gothique des édits & des loix eſt comme une cérémonie dans laquelle on porte des habits antiques, mais il ne faut point les porter ailleurs. On ferait même beaucoup mieux de faire parler le langage ordinaire aux loix, qui ſont faites pour être entendues aiſément. On devrait imiter l'élégance des *Inſtitutes* de *Juſtinien*. Mais que nous ſommes loin de la forme & du fond des loix romaines!

Les écrivains doivent éviter cet abus, dans lequel donnent tous les gazetiers étrangers. Il faut imiter le ſtile de la gazette qui s'imprime à Paris, elle dit au moins correctement des choſes inutiles.

La plûpart des gens-de-lettres qui travaillent en Hollande, où ſe fait le plus grand commerce de livres, s'infectent d'une autre eſpèce de barbarie, qui vient du langage des marchands: ils commencent à écrire *par-contre*, pour *au contraire*; cette *préſente*, au-lieu de cette *lettre*; le *change*, au-lieu de *changement*. J'ai vu des traductions d'excellens livres remplies de ces

expreſſions. Le ſeul expoſé de pareilles fautes, doit ſuffire pour corriger les auteurs. Plût-à-Dieu qu'il fût auſſi aiſé de remédier au vice qui produit tous les jours tant d'écrits mercenaires, tant d'extraits infidèles, tant de menſonges, tant de calomnies dont la preſſe inonde la république des lettres !

LE PHILOSOPHE IGNORANT.

PREMIÈRE QUESTION.

QUi es-tu ? d'où viens-tu ? que fais-tu ? que deviendras-tu ? c'eſt une queſtion qu'on doit faire à tous les êtres de l'univers, mais à laquelle nul ne nous répond. Je demande aux plantes quelle vertu les fait croître, & comment le même terrain produit des fruits ſi divers ? Ces êtres inſenſibles & muets, quoiqu'enrichis d'une faculté divine, me laiſſent à mon ignorance & à mes vaines conjectures.

J'interroge cette foule d'animaux différens, qui tous ont le mouvement & le communiquent, qui jouïſſent des mêmes ſenſations que moi, qui ont une meſure d'idées & de mémoire avec toutes les paſſions. Ils ſavent encor moins que moi ce qu'ils ſont, pourquoi ils ſont, & ce qu'ils deviennent.

Je ſoupçonne, j'ai même lieu de croire que les planètes, les ſoleils innombrables qui rempliſſent l'eſpace, ſont peuplés d'êtres ſenſibles & penſans ; mais une barrière éternelle nous ſépare, & aucun de ces habitans des autres globes ne s'eſt communiqué à nous.

Monſieur le prieur, dans le *Spectacle de la Nature*, a dit à Mr. le chevalier, que les aſtres étaient faits pour la terre, & la terre, ainſi que les animaux, pour l'homme. Mais comme le petit globe de la terre roule avec les autres planètes autour du ſoleil, comme les mouvemens réguliers & proportionnels des aſtres peuvent éternellement ſubſiſter ſans qu'il y ait des hommes, comme il y a ſur notre petite planète infiniment

plus d'animaux que de mes ſemblables ; j'ai penſé que Mr. le prieur avait un peu trop d'amour-propre en ſe flattant que tout avait été fait pour lui. J'ai vu que l'homme pendant ſa vie eſt dévoré par tous les animaux, s'il eſt ſans défenſe ; & que tous le dévorent encore après ſa mort. Ainſi j'ai eu de la peine à concevoir que Mr. le prieur & Mr. le chevalier fuſſent les rois de la nature. Eſclave de tout ce qui m'environne, au-lieu d'être roi, reſſerré dans un point, & entouré de l'immenſité, je commence par me chercher moi-même.

II. Notre faiblesse.

Je ſuis un faible animal ; je n'ai en naiſſant ni force ni connaiſſance, ni inſtinct ; je ne peux même me traîner à la mammelle de ma mère, comme font tous les quadrupèdes ; je n'acquiers quelques idées que comme j'acquiers un peu de force quand mes organes commencent à ſe développer. Cette force augmente en moi juſqu'au tems où ne pouvant plus s'accroître, elle diminue chaque jour. Ce pouvoir de concevoir des idées s'augmente de même juſqu'à ſon terme, & enſuite s'évanouït inſenſiblement par degrés.

Quelle eſt cette mécanique qui accroit de moment en moment les forces de mes membres juſqu'à la borne preſcrite ? Je l'ignore ; & ceux qui ont paſſé leur vie à chercher cette cauſe, n'en ſavent pas plus que moi.

Quel eſt cet autre pouvoir qui fait entrer des images dans mon cerveau, qui les conſerve dans ma mémoire ? Ceux qui ſont payés pour le ſavoir l'ont inutilement cherché ; nous ſommes tous dans la même ignorance des premiers principes où nous étions dans notre berceau.

III. Comment puis-je penser ?

Les livres faits depuis deux mille ans, m'ont-ils appris quelque choſe ? Il nous vient quelquefois des envies de ſavoir comment nous penſons, quoiqu'il nous prenne rarement l'envie de ſavoir comment nous digérons, comment nous marchons. J'ai interrogé ma raiſon ; je lui ai demandé ce qu'elle eſt ? Cette queſtion l'a toûjours confonduë.

Digitized by Google

J'ai eſſayé de découvrir par elle, ſi les mêmes reſſorts qui me font digérer, qui me font marcher, ſont ceux par leſquels j'ai des idées. Je n'ai jamais pu concevoir comment & pourquoi ces idées s'enfuyaient quand la faim faiſait languir mon corps, & comment elles renaiſſaient quand j'avais mangé.

J'ai vu une ſi grande différence entre des penſées & la nourriture, ſans laquelle je ne penſerais point, que j'ai cru qu'il y avait en moi une ſubſtance qui raiſonnait, & une autre ſubſtance qui digérait. Cependant, en cherchant toûjours à me prouver que nous ſommes deux, j'ai ſenti groſſiérement que je ſuis un ſeul; & cette contradiction m'a toûjours fait une extrême peine.

J'ai demandé à quelques-uns de mes ſemblables qui cultivent la terre notre mère commune, avec beaucoup d'induſtrie, s'ils ſentaient qu'ils étaient deux, s'ils avaient découvert par leur philoſophie qu'ils poſſédaient en eux une ſubſtance immortelle, & cependant formée de rien, exiſtante ſans étendue, agiſſant ſur leurs nerfs ſans y toucher, envoyée expreſſément dans le ventre de leur mère ſix ſemaines après leur conception; ils ont cru que je voulais rire, & ont continué à labourer leurs champs ſans me répondre.

IV. M'EST-IL NÉCESSAIRE DE SAVOIR?

Voyant donc qu'un nombre prodigieux d'hommes n'avait pas ſeulement la moindre idée des difficultés qui m'inquiètent, & ne ſe doutait pas de ce qu'on dit dans les écoles, de l'être en général, de la matière & de l'eſprit &c., voyant même qu'ils ſe moquaient ſouvent de ce que je voulais le ſavoir; j'ai ſoupçonné qu'il n'était point du tout néceſſaire que nous le ſuſſions. J'ai penſé que la nature a donné à chaque être la portion qui lui convient; & j'ai cru que les choſes auxquelles nous ne pouvions atteindre ne ſont pas notre partage. Mais malgré ce deſeſpoir, je ne laiſſe pas de déſirer d'être inſtruit, & ma curioſité trompée eſt toûjours inſatiable.

V. Aristote, Descartes et Gassendi.

Ariſtote commence par dire que l'incrédulité eſt la ſource de la ſageſſe; *Deſcartes* a délayé cette penſée, & tous deux m'ont appris à ne rien croire de ce qu'ils me diſent. Ce *Deſcartes* ſur-tout, après avoir fait ſemblant de douter, parle d'un ton ſi affirmatif de ce qu'il n'entend point; il eſt ſi ſûr de ſon fait quand il ſe trompe groſſiérement en phyſique; il a bâti un monde ſi imaginaire; ſes tourbillons & ſes trois élémens ſont d'un ſi prodigieux ridicule, que je dois me défier de tout ce qu'il me dit ſur l'ame, après qu'il m'a tant trompé ſur les corps. Qu'on faſſe ſon éloge, à la bonne heure, pourvu qu'on ne faſſe pas celui de ſes romans philoſophiques, méptiſés aujourd'hui pour jamais dans toute l'Europe.

Il croit, ou il feint de croire que nous naiſſons avec des penſées métaphyſiques. J'aimerais autant dire qu'*Homère* nâquit avec l'*Iliade* dans la tête. Il eſt bien vrai qu'*Homère* en naiſſant avait un cerveau tellement conſtruit, qu'ayant enſuite acquis des idées poëtiques, tantôt belles, tantôt incohérentes, tantôt exagérées, il en compoſa enfin l'*Iliade*. Nous apportons en naiſſant le germe de tout ce qui ſe développe en nous; mais nous n'avons pas réellement plus d'idées innées, que *Raphaël* & *Michel Ange* n'apportèrent en naiſſant de pinceaux & de couleurs.

Deſcartes pour tâcher d'accorder les parties éparſes de ſes chimères, ſuppoſa que l'homme penſe toûjours; j'aimerais autant imaginer que les oiſeaux ne ceſſent jamais de voler, ni les chiens de courir, parce que ceux-ci ont la faculté de courir, & ceux-là de voler.

Pour peu que l'on conſulte ſon expérience & celle du genre-humain, on eſt bien convaincu du contraire. Il n'y a perſonne d'aſſez fou pour croire fermement qu'il ait penſé toute ſa vie, le jour & la nuit, ſans interruption, depuis qu'il était fœtus juſqu'à ſa dernière maladie. La reſſource de ceux qui ont voulu défendre ce roman, a été de dire qu'on penſait toûjours, mais qu'on ne s'en appercevait pas. Il vaudrait autant dire qu'on boit, qu'on mange, & qu'on court à cheval ſans le ſavoir. Si vous ne vous appercevez pas que vous avez des idées,

comment pouvez-vous affirmer que vous en avez ? *Gaſſendi* ſe moqua comme il le devait de ce ſyſtême extravagant. Savez-vous ce qui en arriva ? On prit *Gaſſendi* & *Deſcartes* pour des athées, parce qu'ils raiſonnaient.

VI. LES BÊTES.

De ce que les hommes étaient ſuppoſés avoir continuellement des idées, des perceptions, des conceptions, il ſuivait naturellement que les bêtes en avaient toûjours auſſi ; car il eſt inconteſtable qu'un chien de chaſſe a l'idée de ſon maître auquel il obéit, & du gibier qu'il lui rapporte. Il eſt évident qu'il a de la mémoire & qu'il combine quelques idées. Ainſi donc ſi la penſée de l'homme était auſſi l'eſſence de ſon ame, la penſée du chien était auſſi l'eſſence de la ſienne ; & ſi l'homme avait toûjours des idées, il fallait bien que les animaux en euſſent toûjours. Pour trancher cette difficulté, le fabricateur des tourbillons & de la matière cannelée, oſa dire que les bêtes étaient de pures machines, qui cherchaient à manger ſans avoir appétit, qui avaient toûjours les organes du ſentiment pour n'éprouver jamais la moindre ſenſation, qui criaient ſans douleur, qui témoignaient leur plaiſir ſans joie, qui poſſédaient un cerveau pour n'y pas recevoir l'idée la plus légère, & qui étaient ainſi une contradiction perpétuelle de la nature.

Ce ſyſtême était auſſi ridicule que l'autre ; mais au-lieu d'en faire voir l'extravagance, on le traita d'impie ; on prétendit que ce ſyſtême répugnait à l'Ecriture ſainte, qui dit dans la Genèſe, *que* DIEU *a fait un pacte avec les animaux, & qu'il leur redemandera le ſang des hommes qu'ils auront mordus & mangés* ; ce qui ſuppoſe manifeſtement dans les bêtes l'intelligence, la connaiſſance du bien & du mal.

VII. L'EXPÉRIENCE.

Ne mêlons jamais l'Ecriture ſainte dans nos diſputes philoſophiques ; ce ſont des choſes trop hétérogènes, & qui n'ont aucun rapport. Il ne s'agit ici que d'examiner ce que nous

pouvons ſavoir par nous-mêmes, & cela ſe réduit à bien peu de choſe. Il faut avoir renoncé au ſens commun pour ne pas convenir que nous ne ſavons rien au monde que par l'expérience ; & certainement ſi nous ne parvenons que par l'expérience, & par une ſuite de tâtonnemens & de longues réfléxions, à nous donner quelques idées faibles & légères du corps, de l'eſpace, du tems, de l'infini, de DIEU même, ce n'eſt pas la peine que l'auteur de la nature mette ces idées dans la cervelle de tous les fœtus, afin qu'il n'y ait enſuite qu'un très petit nombre d'hommes qui en faſſent uſage.

Nous ſommes tous ſur les objets de notre ſcience, comme les amans ignorans *Daphnis* & *Chloé*, dont *Longus* nous a dépeint les amours & les vaines tentatives. Il leur falut beaucoup de tems pour deviner comment ils pouvaient ſatisfaire leurs déſirs, parce que l'expérience leur manquait. La même choſe arriva à l'empereur *Léopold* & au fils de *Louis XIV*, il falut les inſtruire. S'ils avaient eu des idées innées, il eſt à croire que la nature ne leur eût pas refuſé la principale & la ſeule néceſſaire à la conſervation de l'eſpèce humaine.

VIII. SUBSTANCE.

Ne pouvant avoir aucune notion que par expérience, il eſt impoſſible que nous puiſſions jamais ſavoir ce que c'eſt que la matière. Nous touchons, nous voyons les propriétés de cette ſubſtance ; mais ce mot même *ſubſtance, ce qui eſt deſſous*, nous avertit aſſez que ce deſſous nous ſera inconnu à jamais : quelque choſe que nous découvrions de ſes apparences, il reſtera toûjours ce deſſous à découvrir. Par la même raiſon nous ne ſaurons jamais par nous-mêmes ce que c'eſt qu'eſprit. C'eſt un mot qui originairement ſignifie *ſouffle*, & dont nous nous ſommes ſervis pour tâcher d'exprimer vaguement & groſſiérement ce qui nous donne des penſées. Mais quand même, par un prodige qui n'eſt pas à ſuppoſer, nous aurions quelque légère idée de la ſubſtance de cet eſprit, nous ne ſerions pas plus avancés ; nous ne pourrions jamais deviner comment cette ſubſtance reçoit des ſentimens & des penſées. Nous ſavons bien que nous avons un peu d'intelligence, mais comment

comment l'avons-nous ? c'eſt le ſecret de la nature, elle ne l'a dit à nul mortel.

IX. BORNES ÉTROITES.

Notre intelligence eſt très bornée, ainſi que la force de notre corps. Il y a des hommes beaucoup plus robuſtes que les autres ; il y a auſſi des *Hercules* en fait de penſées ; mais au fond cette ſupériorité eſt fort peu de choſe. L'un ſoulévera dix fois plus de matière que moi, l'autre pourra faire de tête & ſans papier une diviſion de quinze chiffres, tandis que je ne pourrai en diviſer que trois ou quatre avec une extrême peine ; c'eſt à quoi ſe réduira cette force tant vantée ; mais elle trouvera bien vîte ſa borne ; & c'eſt pourquoi dans les jeux de combinaiſon, nul homme après s'y être formé par toute ſon application & par un long uſage, ne parvient jamais, quelque effort qu'il faſſe, au delà du degré qu'il a pu atteindre ; il a frappé à la borne de ſon intelligence. Il faut même abſolument que cela ſoit ainſi ; ſans quoi nous irions de degré en degré juſqu'à l'infini.

X. DÉCOUVERTES IMPOSSIBLES.

Dans ce cercle étroit où nous ſommes renfermés, voyons donc ce que nous ſommes condamnés à ignorer, & ce que nous pouvons un peu connaître. Nous avons déja vu qu'aucun premier reſſort, aucun premier principe ne peut être ſaiſi par nous.

Pourquoi mon bras obéït-il à ma volonté ? nous ſommes ſi accoutumés à ce phénomène incompréhenſible, que très peu y font attention ; & quand nous voulons rechercher la cauſe d'un effet ſi commun, nous trouvons qu'il y a réellement l'infini entre notre volonté & l'obéïſſance de notre membre ; c'eſt-à-dire qu'il n'y a nulle proportion de l'un à l'autre, nulle raiſon, nulle apparence de cauſe ; & nous ſentons que nous y penſerions une éternité, ſans pouvoir imaginer la moindre lueur de vraiſemblance.

Digitized by Google

XI. Desespoir fondé.

Ainſi arrêtés dès le premier pas, & nous repliant vainement ſur nous-mêmes, nous ſommes effrayés de nous chercher toûjours, & de ne nous trouver jamais. Nul de nos ſens n'eſt explicable.

Nous ſavons bien à-peu-près, avec le ſecours des triangles, qu'il y a environ trente millions de nos grandes lieues géométriques de la terre au ſoleil; mais qu'eſt-ce que le ſoleil? & pourquoi tourne-t-il ſur ſon axe? & pourquoi en un ſens plutôt qu'en un autre? & pourquoi Saturne & nous tournons-nous autour de cet aſtre plutôt d'occident en orient que d'orient en occident? Non-ſeulement nous ne ſatisferons jamais à cette queſtion; mais nous n'entreverrons jamais la moindre poſſibilité d'en imaginer ſeulement une cauſe phyſique. Pourquoi? c'eſt que le nœud de cette difficulté eſt dans le premier principe des choſes.

Il en eſt de ce qui agit au-dedans de nous, comme de ce qui agit dans les eſpaces immenſes de la nature. Il y a dans l'arrangement des aſtres, & dans la conformation d'un ciron & de l'homme, un premier principe dont l'accès doit néceſſairement nous être interdit. Car ſi nous pouvions connaître notre premier reſſort, nous en ſerions les maîtres, nous ſerions des Dieux. Eclairciſſons cette idée, & voyons ſi elle eſt vraie.

Suppoſons que nous trouvions en effet la cauſe de nos ſenſations, de nos penſées, de nos mouvemens, comme nous avons ſeulement découvert dans les aſtres la raiſon des éclipſes & des différentes phaſes de la lune & de Vénus, il eſt clair que nous prédirions alors nos ſenſations, nos penſées & nos deſirs, réſultans de ces ſenſations, comme nous prédiſons les phaſes & les éclipſes. Connaiſſant donc ce qui devrait ſe paſſer demain dans notre intérieur, nous verrions clairement par le jeu de cette machine de quelle manière ou agréable ou funeſte nous devrions être affectés. Nous avons une volonté qui dirige, ainſi qu'on en convient, nos mouvemens intérieurs en pluſieurs circonſtances. Par exemple, je me ſens diſpoſé à la colère, ma réflexion & ma volonté en repriment les accès naiſſans. Je verrais, ſi je connaiſſais mes premiers

principes, toutes les affections auxquelles je ſuis diſpoſé pour demain, toute la ſuite des idées qui m'attendent; je pourrais avoir ſur cette ſuite d'idées & de ſentimens la même puiſſance que j'exerce quelquefois ſur les ſentimens & ſur les penſées actuelles, que je détourne & que je réprime. Je me trouverais préciſément dans le cas de tout homme qui peut retarder & accélérer à ſon gré le mouvement d'une horloge, celui d'un vaiſſeau, celui de toute machine connue.

Dans cette ſuppoſition, étant le maître des idées qui me ſont deſtinées demain, je le ſerais pour le jour ſuivant, je le ſerais pour le reſte de ma vie; je pourrais donc être toûjours tout-puiſſant ſur moi-même, je ſerais le DIEU de moi-même. Je ſens aſſez que cet état eſt incompatible avec ma nature; il eſt donc impoſſible que je puiſſe rien connaître du premier principe qui me fait penſer & agir.

XII. FAIBLESSE DES HOMMES.

Ce qui eſt impoſſible à ma nature ſi faible, ſi bornée, & qui eſt d'une durée ſi courte, eſt-il impoſſible dans d'autres globes, dans d'autres eſpèces d'êtres? Y a-t-il des intelligences ſupérieures, maîtreſſes de toutes leurs idées, qui penſent & qui ſentent tout ce qu'elles veulent? Je n'en ſais rien; je ne connais que ma faibleſſe, je n'ai aucune notion de la force des autres.

XIII. SUIS-JE LIBRE?

Ne ſortons point encor du cercle de notre exiſtence; continuons à nous examiner nous-mêmes autant que nous le pouvons. Je me ſouviens qu'un jour, avant que j'euſſe fait toutes les queſtions précédentes, un raiſonneur voulut me faire raiſonner. Il me demanda ſi j'étais libre; je lui répondis que je n'étais point en priſon, que j'avais la clef de ma chambre, que j'étais parfaitement libre. Ce n'eſt pas cela que je vous demande, me répondit-il; croyez-vous que votre volonté ait la liberté de vouloir ou de ne vouloir pas vous jetter par la fenêtre? penſez-vous avec l'ange de l'école que le libre ar-

bitre ſoit une puiſſance appétitive, & que le libre arbitre ſe perd par le péché ? Je regardai mon homme fixement, pour tâcher de lire dans ſes yeux s'il n'avait pas l'eſprit égaré ; & je lui répondis que je n'entendais rien à ſon galimatias.

Cependant, cette queſtion ſur la liberté de l'homme m'intéreſſa vivement ; je lus des ſcholaſtiques, je fus comme eux dans les ténèbres ; je lus *Locke*, & j'apperçus des traits de lumière ; je lus le traité de *Colins* qui me parut *Locke* perfectionné ; & je n'ai jamais rien lu depuis qui m'ait donné un nouveau degré de connaiſſance. Voici ce que ma faible raiſon a conçu, aidée de ces deux grands-hommes, les ſeuls, à mon avis, qui ſe ſoient entendus eux-mêmes en écrivant ſur cette matière, & les ſeuls qui ſe ſoient fait entendre aux autres.

Il n'y a rien ſans cauſe. Un effet ſans cauſe n'eſt qu'une parole abſurde. Toutes les fois que je veux, ce ne peut être qu'en vertu de mon jugement bon ou mauvais ; ce jugement eſt néceſſaire, donc ma volonté l'eſt auſſi. En effet, il ſerait bien ſingulier que toute la nature, tous les aſtres obéiſſent à des loix éternelles, & qu'il y eût un petit animal haut de cinq pieds, qui au mépris de ces loix pût agir toûjours comme il lui plairait au ſeul gré de ſon caprice. Il agirait au hazard ; & on ſait que le hazard n'eſt rien. Nous avons inventé ce mot pour exprimer l'effet connu de toute cauſe inconnue.

Mes idées entrent néceſſairement dans mon cerveau ; comment ma volonté qui en dépend ſerait-elle à la fois néceſſitée & abſolument libre ? Je ſens en mille occaſions que cette volonté ne peut rien ; ainſi quand la maladie m'accable, quand la paſſion me tranſporte, quand mon jugement ne peut atteindre aux objets qu'on me préſente, &c. je dois donc penſer que les loix de la nature étant toûjours les mêmes, ma volonté n'eſt pas plus libre dans les choſes qui me paraiſſent les plus indifférentes que dans celles où je me ſens ſoumis à une force invincible.

Etre véritablement libre, c'eſt pouvoir. Quand je peux faire ce que je veux, voilà ma liberté ; mais je veux néceſſairement ce que je veux ; autrement je voudrais ſans raiſon, ſans cauſe, ce qui eſt impoſſible. Ma liberté conſiſte à mar-

Digitized by Google

cher quand je veux marcher & que je n'ai point la goutte.

Ma liberté conſiſte à ne point faire une mauvaiſe action quand mon eſprit ſe la repréſente néceſſairement mauvaiſe ; à ſubjuguer une paſſion quand mon eſprit m'en fait ſentir le danger, & que l'horreur de cette action combat puiſſamment mon deſir. Nous pouvons réprimer nos paſſions, (comme je l'ai déja annoncé nombre IV) mais alors nous ne ſommes pas plus libres en réprimant nos deſirs qu'en nous laiſſant entraîner à nos penchans ; car dans l'un & dans l'autre cas, nous ſuivons irréſiſtiblement notre dernière idée ; & cette dernière idée eſt néceſſaire ; donc je fais néceſſairement ce qu'elle me dicte. Il eſt étrange que les hommes ne ſoient pas contens de cette meſure de liberté, c'eſt-à-dire, du pouvoir qu'ils ont reçu de la nature de faire en pluſieurs cas ce qu'ils veulent ; les aſtres ne l'ont pas ; nous la poſſédons, & notre orgueil nous fait croire quelquefois que nous en poſſédons encor plus. Nous nous figurons que nous avons le don incompréhenſible & abſurde de vouloir ſans autre raiſon, ſans autre motif que celui de vouloir. Voyez le nombre XXIX.

Non, je ne puis pardonner au docteur *Clarke* d'avoir combattu avec mauvaiſe foi ces vérités dont il ſentait la force, & qui ſemblaient s'accommoder mal avec ſes ſyſtêmes. Non, il n'eſt pas permis à un philoſophe tel que lui d'avoir attaqué *Colins* en ſophiſte, & d'avoir détourné l'état de la queſtion en reprochant à *Colins* d'appeller l'homme *un agent néceſſaire*. Agent, ou patient, qu'importe ? agent quand il ſe meut volontairement, patient quand il reçoit des idées. Qu'eſt-ce que le nom fait à la choſe ? L'homme eſt en tout un être dépendant, comme la nature entière eſt dépendante, & il ne peut être excepté des autres êtres.

Le prédicateur, dans *Samuël Clarke*, a étouffé le philoſophe ; il diſtingue la néceſſité phyſique & la néceſſité morale. Et qu'eſt-ce qu'une néceſſité morale ? Il vous paraît vraiſemblable qu'une reine d'Angleterre qu'on couronne & que l'on ſacre dans une égliſe, ne ſe dépouillera pas de ſes habits royaux pour s'étendre toute nue ſur l'autel, quoiqu'on raconte une pareille avanture d'une reine de Congo. Vous appellez cela *une néceſſité morale* dans une reine de nos climats ; mais

c'eſt au fond une néceſſité phyſique, éternelle, liée à la conſtitution des choſes. Il eſt auſſi ſûr que cette reine ne fera pas cette folie, qu'il eſt ſûr qu'elle mourra un jour. La néceſſité morale n'eſt qu'un mot; tout ce qui ſe fait eſt abſolument néceſſaire. Il n'y a point de milieu entre la néceſſité & le hazard: & vous ſavez qu'il n'y a point de hazard: donc tout ce qui arrive eſt néceſſaire.

Pour embarraſſer la choſe davantage, on a imaginé de diſtinguer encor entre néceſſité & contrainte; mais au fond la contrainte eſt-elle autre choſe qu'une néceſſité dont on s'apperçoit? & la néceſſité n'eſt-elle pas une contrainte dont on ne s'apperçoit point? *Archimède* eſt également néceſſité à reſter dans ſa chambre quand on l'y enferme, & quand il eſt ſi fortement occupé d'un problême qu'il ne reçoit pas l'idée de ſortir.

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.

L'ignorant qui penſe ainſi, n'a pas toûjours penſé de même, mais il eſt enfin contraint de ſe rendre.

XIV. Tout est-il éternel?

Aſſervi à des loix éternelles comme tous les globes qui rempliſſent l'eſpace, comme les élémens, les animaux, les plantes; je jette des regards étonnés ſur tout ce qui m'environne, je cherche quel eſt mon auteur, & celui de cette machine immenſe dont je ſuis à peine une roue imperceptible.

Je ne ſuis pas venu de rien: car la ſubſtance de mon père & de ma mère qui m'a porté neuf mois dans ſa matrice eſt quelque choſe. Il m'eſt évident que le germe qui m'a produit n'a pu être produit de rien; car comment le néant produirait-il l'exiſtence? je me ſens ſubjugué par cette maxime de toute l'antiquité, *rien ne vient du néant, rien ne peut retourner au néant.* Cet axiome porte en lui une force ſi terrible, qu'il enchaine tout mon entendement, ſans que je puiſſe me débattre contre lui. Aucun philoſophe ne s'en eſt écarté, aucun légiſlateur, quel qu'il ſoit, ne l'a conteſté. Le *Cahut* des Phéniciens, le *Cahos* des Grecs, le *Tohu bohu* des Caldéens & des Hébreux,

tout nous atteſte qu'on a toûjours cru l'éternité de la matière. Ma raiſon, trompée par cette idée ſi ancienne & ſi générale, me dit : Il faut bien que la matière ſoit éternelle, puiſqu'elle exiſte ; ſi elle était hier, elle était auparavant. Je n'apperçois aucune vraiſemblance qu'elle ait commencé à être, aucune cauſe pour laquelle elle n'ait pas été, aucune cauſe pour laquelle elle ait reçu l'exiſtence dans un tems plutôt que dans un autre. Je cède donc à cette conviction, ſoit fondée, ſoit erronée ; & je me range du parti du monde entier, juſqu'à-ce qu'ayant avancé dans mes recherches je trouve une lumière ſupérieure au jugement de tous les hommes, qui me force à me rétracter malgré moi.

Mais, ſi comme tant de philoſophes de l'antiquité l'ont penſé, l'Etre éternel a toûjours agi, que deviendront le *Cahut* & l'*Ereb* des Phéniciens, le *Tohu bohu* des Caldéens, le *Cahos* d'*Héſiode ?* il reſtera dans les fables. Le *Cahos* eſt impoſſible aux yeux de la raiſon ; car il eſt impoſſible que l'intelligence étant éternelle, il y ait jamais eu quelque choſe d'oppoſé aux loix de l'intelligence ; or le *Cahos* eſt préciſément l'oppoſé de toutes les loix de la nature. Entrez dans la caverne la plus horrible des Alpes, ſous ces débris de rochers, de glace, de ſable, d'eaux, de cryſtaux, de mineraux informes, tout y obéït à la gravitation & aux loix de l'hydroſtatique. Le *Cahos* n'a jamais été que dans nos têtes, & n'a ſervi qu'à faire compoſer de beaux vers à *Héſiode* & à *Ovide.*

Si notre ſainte Ecriture a dit que le *Cahos* exiſtait, ſi le *Tohu bohu* a été adopté par elle, nous le croyons ſans doute, & avec la foi la plus vive. Nous ne parlons ici que ſuivant les lueurs trompeuſes de notre raiſon. Nous nous ſommes bornés, comme nous l'avons dit, à voir ce que nous pouvons ſoupçonner par nous-mêmes. Nous ſommes des enfans qui eſſayons de faire quelques pas ſans liſières : nous marchons, nous tombons, & la foi nous relève.

XV. INTELLIGENCE.

Mais en appercevant l'ordre, l'artifice prodigieux, les loix mécaniques & géométriques qui règnent dans l'univers, les

moyens, les fins innombrables de toutes choſes, je ſuis ſaiſi d'admiration & de reſpect. Je juge incontinent que ſi les ouvrages des hommes, les miens même, me forcent à reconnaître en nous une intelligence, je dois en reconnaître une bien ſupérieurement agiſſante dans la multitude de tant d'ouvrages. J'admets cette intelligence ſuprême, ſans craindre que jamais on puiſſe me faire changer d'opinion. Rien n'ébranle en moi cet axiome, tout ouvrage démontre un ouvrier.

XVI. Eternité.

Cette intelligence eſt-elle éternelle ? Sans doute ; car ſoit que j'aye admis ou rejetté l'éternité de la matière, je ne peux rejetter l'exiſtence éternelle de ſon artiſan ſuprême ; & il eſt évident que s'il exiſte aujourd'hui, il a exiſté toûjours.

XVII. Incompréhensibilité.

Je n'ai fait encor que deux ou trois pas dans cette vaſte carriere ; je veux ſavoir ſi cette intelligence divine eſt quelque choſe d'abſolument diſtinct de l'univers, à-peu-près comme le ſculpteur eſt diſtingué de la ſtatue ; ou ſi cette ame du monde eſt unie au monde, & le pénètre (à-peu-près encore) comme ce que j'appelle *mon ame eſt unie à moi*, & ſelon cette idée de l'antiquité ſi bien exprimée dans *Virgile* & dans *Lucain* :

Mens agitat molem & magno ſe corpore miſcet.
Juppiter eſt quodcumque vides quocumque moveris.

Je me vois arrêté tout-à-coup dans ma vaine curioſité. Miſérable mortel, ſi je ne puis ſonder ma propre intelligence, ſi je ne puis ſavoir ce qui m'anime, comment connaîtrai-je l'intelligence ineffable qui préſide viſiblement à la matière entière ? Il y en a une, tout me le démontre ; mais où eſt la bouſſole qui me conduira vers ſa demeure éternelle & ignorée ?

XVIII. Infini.

Cette intelligence eſt-elle infinie en puiſſance & en immenſité,

ſité, comme elle eſt inconteſtablement infinie en durée ? je n'en puis rien ſavoir par moi-même. Elle exiſte, donc elle a toûjours exiſté, cela eſt clair. Mais quelle idée puis-je avoir d'une puiſſance infinie ? Comment puis-je concevoir un infini actuellement exiſtant ? Comment puis-je imaginer que l'intelligence ſuprême eſt dans le vuide ? Il n'en eſt pas de l'infini en étendue comme de l'infini en durée. Une durée infinie s'eſt écoulée au moment que je parle, cela eſt ſûr ; je ne peux rien ajouter à cette durée paſſée, mais je peux toûjours ajouter à l'eſpace que je conçois, comme je peux ajouter aux nombres que je conçois. L'infini en nombres & en étendue eſt hors de la ſphère de mon entendement. Quelque choſe qu'on me diſe, rien ne m'éclaire dans cet abîme. Je ſens heureuſement que mes difficultés & mon ignorance ne peuvent préjudicier à la morale ; on aura beau ne pas concevoir ni l'immenſité de l'eſpace remplie, ni la puiſſance infinie qui a tout fait, & qui cependant peut encor faire ; cela ne ſervira qu'à prouver de plus en plus la faibleſſe de notre entendement ; & cette faibleſſe ne nous rendra que plus ſoumis à l'Etre éternel dont nous ſommes l'ouvrage.

XIX. MA DÉPENDANCE.

Nous ſommes ſon ouvrage. Voilà une vérité intéreſſante pour nous ; car de ſavoir par la philoſophie en quel tems il fit l'homme, ce qu'il faiſait auparavant, s'il eſt dans la matière, s'il eſt dans le vuide, s'il eſt dans un point, s'il agit toûjours ou non, s'il agit partout, s'il agit hors de lui ou dans lui ; ce ſont des recherches qui redoublent en moi le ſentiment de mon ignorance profonde.

Je vois même qu'à peine il y a eu une douzaine d'hommes en Europe qui ayent écrit ſur ces choſes abſtraites avec un peu de méthode ; & quand je ſuppoſerais qu'ils ont parlé d'une manière intelligible, qu'en réſulterait-il ? Nous avons déja reconnu, (*queſt. IV.*) que les choſes que ſi peu de perſonnes peuvent ſe flatter d'entendre, ſont inutiles au reſte du genre-humain. Nous ſommes certainement l'ouvrage de DIEU, c'eſt là ce qu'il m'eſt utile de ſavoir ; auſſi la preuve en eſt-elle

palpable. Tout eſt moyen & fin dans mon corps, tout y eſt reſſort, poulie, force mouvante, machine hydraulique, équilibre de liqueurs, laboratoire de chymie. Il eſt donc arrangé par une intelligence. (*queſt. XV.*) Ce n'eſt pas l'intelligence de mes parens à qui je dois cet arrangement, car aſſurément ils ne ſavaient ce qu'ils faiſaient quand ils m'ont mis au monde; ils n'étaient que les aveugles inſtrumens de cet éternel fabricateur, qui anime le ver de terre, & qui fait tourner le ſoleil ſur ſon axe.

XX. Eternité encore.

Né d'un germe venu d'un autre germe, y a-t-il eu une ſucceſſion continuelle, un développement ſans fin de ces germes, & toute la nature a-t-elle toûjours exiſté par une ſuite néceſſaire de cet Etre ſuprême qui exiſtait de lui-même? Si je n'en croyais que mon faible entendement, je dirais, Il me paraît que la nature a toûjours été animée. Je ne puis concevoir que la cauſe qui agit continuellement & viſiblement ſur elle, pouvant agir dans tous les tems, n'ait pas agi toûjours. Une éternité d'oiſiveté dans l'Etre agiſſant & néceſſaire, me ſemble incompatible. Je ſuis porté à croire que le monde eſt toûjours émané de cette cauſe primitive & néceſſaire, comme la lumière émane du ſoleil. Par quel enchaînement d'idées me vois-je toûjours entraîné à croire éternelles les œuvres de l'Etre éternel? Ma conception, toute puſillanime qu'elle eſt, a la force d'atteindre à l'Etre néceſſaire exiſtant par lui-même, & n'a pas la force de concevoir le néant. L'exiſtence d'un ſeul atôme, me ſemble prouver l'éternité de l'exiſtence; mais rien ne me prouve le néant. Quoi! il y aurait eu le *rien* dans l'eſpace où eſt aujourd'hui quelque choſe? Cela me paraît incompréhenſible. Je ne puis admettre ce *rien*, à moins que la révélation ne vienne fixer mes idées qui s'emportent au delà des tems.

Je ſais bien qu'une ſucceſſion infinie d'êtres qui n'auraient point d'origine, eſt auſſi abſurde; *Samuël Clarke* le démontre aſſez; mais il n'entreprend pas ſeulement d'affirmer que Dieu n'ait pas tenu cette chaîne de toute éternité; il n'oſe pas dire qu'il ait eté ſi longtems impoſſible à l'Etre éternellement

actif de déployer ſon action. Il eſt évident qu'il l'a pu ; & s'il l'a pu, qui ſera aſſez hardi pour me dire qu'il ne l'a pas fait ? La révélation ſeule, encor une fois, peut m'apprendre le contraire. Mais nous n'en ſommes pas encor à cette révélation qui écraſe toute philoſophie, à cette lumière devant qui toute lumière s'évanouit.

XXI. MA DÉPENDANCE ENCORE.

Cet Etre éternel, cette cauſe univerſelle, me donne mes idées ; car ce ne ſont pas les objets qui me les donnent. Une matière brute ne peut envoyer des penſées dans ma tête ; mes penſées ne viennent pas de moi, car elles arrivent malgré moi, & ſouvent s'enfuient de même. On ſait aſſez qu'il n'y a nulle reſſemblance, nul rapport entre les objets & nos idées & nos ſenſations. Certes il y avait quelque choſe de ſublime dans ce *Mallebranche*, qui oſait prétendre que nous voyons tout dans DIEU même. Mais n'y avait-il rien de ſublime dans les ſtoïciens, qui penſaient que c'eſt DIEU qui agit en nous, & que nous poſſédons un rayon de ſa ſubſtance ? Entre le rêve de *Mallebranche* & le rêve des ſtoïciens, où eſt la réalité ? Je retombe (*queſt. II.*) dans l'ignorance, qui eſt l'appanage de ma nature, & j'adore le DIEU par qui je penſe, ſans ſavoir comment je penſe.

XXII. NOUVELLE QUESTION.

Convaincu par mon peu de raiſon qu'il y a un Etre néceſſaire, éternel, intelligent, de qui je reçois mes idées, ſans pouvoir deviner ni le comment, ni le pourquoi, je demande ce que c'eſt que cet Etre ? s'il a la forme des eſpèces intelligentes & agiſſantes ſupérieures à la mienne dans d'autres globes ? J'ai déja dit que je n'en ſavais rien. (*queſt. I.*) Néanmoins, je ne puis affirmer que cela ſoit impoſſible ; car j'apperçois des planètes très ſupérieures à la mienne en étandue, entourées de plus de ſatellites que la terre. Il n'eſt point du tout contre la vraiſemblance qu'elles ſoient peuplées d'intelligences très ſupérieures à moi, & de corps plus robuſ-

tes, plus agiles & plus durables. Mais leur exiſtence n'ayant nul rapport à la mienne, je laiſſe aux poëtes de l'antiquité le ſoin de faire deſcendre Vénus de ſon prétendu troiſiéme ciel, & Mars du cinquiéme; je ne dois rechercher que l'action de l'Etre néceſſaire ſur moi-même.

XXIII. Un seul artisan suprême.

Une grande partie des hommes voyant le mal phyſique & le mal moral répandus ſur ce globe, imagina deux êtres puiſſans, dont l'un produiſait tout le bien, & l'autre tout le mal. S'ils exiſtaient, ils étaient néceſſaires; ils étaient éternels, indépendans, infinis; ils exiſtaient donc dans le même lieu; ils ſe pénétreraient donc l'un l'autre, cela eſt abſurde. L'idée de ces deux puiſſances ennemies ne peut tirer ſon origine que des exemples qui nous frappent ſur la terre; nous y voyons des hommes doux & des hommes féroces, des animaux utiles & des animaux nuiſibles, de bons maîtres & des tyrans. On imagina ainſi deux pouvoirs contraires qui préſidaient à la nature; ce n'eſt qu'un roman aſiatique. Il y a dans toute la nature une unité de deſſein manifeſte; les loix du mouvement & de la peſanteur ſont invariables; il eſt impoſſible que deux artiſans ſuprêmes, entiérement contraires l'un à l'autre, ayent ſuivi les mêmes loix. Cela ſeul, à mon avis, renverſe le ſyſtême manichéen, & on n'a pas beſoin de gros volumes pour le combattre.

Il eſt donc une puiſſance unique, éternelle, à qui tout eſt lié, de qui tout dépend, mais dont la nature m'eſt incompréhenſible. *St. Thomas* nous dit, *que* Dieu *eſt un pur acte, une forme, qui n'a ni genre, ni prédicat, qu'il eſt la nature & le ſuppôt, qu'il exiſte eſſentiellement, participativement & noncupativement.* Lorſque les dominicains furent les maîtres de l'inquiſition, ils auraient fait brûler un homme qui aurait nié ces belles choſes; je ne les aurais pas niées, mais je ne les aurais pas entendues.

On me dit que Dieu eſt ſimple; j'avouë humblement que je n'entends pas la valeur de ce mot davantage. Il eſt vrai que je ne lui attribuerai pas des parties groſſières que je puiſſe

Digitized by Google

ſéparer ; mais je ne puis concevoir que le principe & le maître de tout ce qui eſt dans l'étendue, ne ſoit pas dans l'étendue. La ſimplicité, rigoureuſement parlant, me paraît trop ſemblable au non-être. L'extrême faibleſſe de mon intelligence n'a point d'inſtrument aſſez fin pour ſaiſir cette ſimplicité. Le point mathématique eſt ſimple, me dira-t-on ; mais le point mathématique n'exiſte pas réellement.

On dit encor qu'une idée eſt ſimple, mais je n'entends pas cela davantage. Je vois un cheval, j'en ai l'idée, mais je n'ai vu en lui qu'un aſſemblage de choſes. Je vois une couleur, j'ai l'idée de couleur ; mais cette couleur eſt étendue. Je prononce les noms abſtraits de *couleur en général*, de *vice*, de *vertu*, de *vérité en général ;* mais c'eſt que j'ai eu connaiſſance de choſes colorées, de choſes qui m'ont paru vertueuſes ou vicieuſes, vraies ou fauſſes. J'exprime tout cela par un mot ; mais je n'ai point de connaiſſance claire de la ſimplicité ; je ne ſais pas plus ce que c'eſt, que je ne ſais ce que c'eſt qu'un infini en nombres actuellement exiſtant.

Déja convaincu que ne connaiſſant pas ce que je ſuis, je ne puis connaître ce qu'eſt mon auteur. Mon ignorance m'accable à chaque inſtant, & je me conſole en réfléchiſſant ſans ceſſe qu'il n'importe pas que je ſache ſi mon maître eſt ou non dans l'étendue, pourvu que je ne faſſe rien contre la conſcience qu'il m'a donnée. De tous les ſyſtêmes que les hommes ont inventés ſur la Divinité, quel ſera donc celui que j'embraſſerai ? Aucun, ſinon celui de l'adorer.

XXIV. SPINOSA.

Après m'être plongé avec *Thalès* dans l'eau, dont il faiſait ſon premier principe, après m'être rouſſi auprès du feu d'*Empédocle*, après avoir couru dans le vuide en ligne droite avec les atômes d'*Epicure*, ſupputé des nombres avec *Pythagore*, & avoir entendu ſa muſique ; après avoir rendu mes devoirs aux *Androgines* de *Platon*, & ayant paſſé par toutes les régions de la métaphyſique & de la folie ; j'ai voulu enfin connaître le ſyſtême de *Spinoſa*.

Il n'eſt pas abſolument nouveau ; il eſt imité de quelques

anciens philoſophes Grecs, & même de quelques Juifs ; mais *Spinoſa* a fait ce qu'aucun philoſophe Grec, encor moins aucun Juif, n'a fait. Il a employé une méthode géométrique impoſante, pour ſe rendre un compte net de ſes idées : voyons s'il ne s'eſt pas égaré méthodiquement, avec le fil qui le conduit ?

Il établit d'abord une vérité inconteſtable & lumineuſe. Il y a quelque choſe, donc il exiſte éternellement un Etre néceſſaire. Ce principe eſt ſi vrai, que le profond *Samuël Clarke* s'en eſt ſervi pour prouver l'exiſtence de DIEU.

Cet Etre doit ſe trouver partout où eſt l'exiſtence ; car qui le bornerait ?

Cet Etre néceſſaire eſt donc tout ce qui exiſte ; il n'y a donc réellement qu'une ſeule ſubſtance dans l'univers.

Cette ſubſtance n'en peut créer une autre ; car puiſqu'elle remplit tout, où mettre une ſubſtance nouvelle, & comment créer quelque choſe du néant ? Comment créer l'étendue ſans la placer dans l'étendue même, laquelle exiſte néceſſairement ?

Il y a dans le monde la penſée & la matière ; la ſubſtance néceſſaire que nous appellons DIEU, eſt donc la penſée & la matière. Toute penſée & toute matière eſt donc compriſe dans l'immenſité de DIEU : il ne peut y avoir rien hors de lui ; il ne peut agir que dans lui ; il comprend tout, il eſt tout.

Ainſi tout ce que nous appellons *ſubſtances différentes* n'eſt en effet que l'univerſalité des différens attributs de l'Etre ſuprême, qui penſe dans le cerveau des hommes, éclaire dans la lumière, ſe meut ſur les vents, éclate dans le tonnerre, parcourt l'eſpace dans tous les aſtres, & vit dans toute la nature.

Il n'eſt point comme un vil roi de la terre confiné dans ſon palais, ſéparé de ſes ſujets ; il eſt intimement uni à eux ; ils ſont des parties néceſſaires de lui-même ; s'il en était diſtingué, il ne ſerait plus l'Etre néceſſaire, il ne ſerait plus univerſel, il ne remplirait point tous les lieux, il ſerait un Etre à part comme un autre.

Quoique toutes les modalités changeantes dans l'univers ſoient l'effet de ſes attributs, cependant, ſelon *Spinoſa*, il n'a

point de parties ; car, dit-il, l'infini n'en a point de proprement dites ; s'il en avait, on pourrait en ajouter d'autres, & alors il ne ſerait plus infini. Enfin *Spinoſa* prononce qu'il faut aimer ce DIEU néceſſaire, infini, éternel ; & voici ſes propres paroles, *page* 45 *de l'édition de 1731.*

» A l'égard de l'amour de DIEU, loin que cette idée le » puiſſe affaiblir, j'eſtime qu'aucune autre n'eſt plus propre » à l'augmenter ; puiſqu'elle me fait connaître que DIEU eſt » intime à mon être, qu'il me donne l'exiſtence & toutes » mes propriétés, mais qu'il me les donne libéralement, ſans » reproche, ſans intérêt, ſans m'aſſujettir à autre choſe qu'à » ma propre nature. Elle bannit la crainte, l'inquiétude, la » défiance, & tous les défauts d'un amour vulgaire ou inté- » reſſé. Elle me fait ſentir que c'eſt un bien que je ne puis » perdre, & que je poſſède d'autant mieux que je le con- » nais & que je l'aime.

Ces idées ſéduiſirent beaucoup de lecteurs ; il y en eut même qui ayant d'abord écrit contre lui, ſe rangèrent à ſon opinion.

On reprocha au ſavant *Bayle* d'avoir attaqué durement *Spinoſa* ſans l'entendre. Durement, j'en conviens ; injuſtement, je ne le crois pas. Il ſerait étrange que *Bayle* ne l'eût pas entendu. Il découvrit aiſément l'endroit faible de ce château enchanté ; il vit qu'en effet *Spinoſa* compoſe ſon DIEU de parties, quoiqu'il ſoit réduit à s'en dédire, effrayé de ſon propre ſyſtême. *Bayle* vit combien il eſt inſenſé de faire DIEU aſtre & citrouille, penſée & fumier, battant & battu. Il vit que cette fable eſt fort au-deſſous de celle de *Prothée.* Peut-être *Bayle* devait-il s'en tenir au mot de *modalités*, & non pas de *parties*, puiſque c'eſt ce mot de *modalités* que *Spinoſa* employe toûjours. Mais il eſt également impertinent, ſi je ne me trompe, que l'excrément d'un animal ſoit une modalité ou une partie de l'Etre ſuprême.

Il ne combattit point, il eſt vrai, les raiſons par leſquelles *Spinoſa* ſoutient l'impoſſibilité de la création : mais c'eſt que la création proprement dite eſt un objet de foi, & non pas de philoſophie ; c'eſt que cette opinion n'eſt nullement particulière à *Spinoſa*, c'eſt que toute l'antiquité avait penſé comme lui.

Il n'attaque que l'idée abſurde d'un DIEU ſimple, compoſé de parties, d'un DIEU qui ſe mange & qui ſe digère lui-même, qui aime & qui hait la même choſe en même tems &c. *Spinoſa* ſe ſert toûjours du mot DIEU, *Bayle* le prend par ſes propres paroles.

Mais au fond, *Spinoſa* ne reconnait point de DIEU; il n'a probablement employé cette expreſſion, il n'a dit qu'il faut ſervir & aimer DIEU, que pour ne point effaroucher le genre-humain. Il paraît athée dans toute la force de ce terme; il n'eſt point athée comme *Epicure*, qui reconnaiſſait des Dieux inutiles & oiſifs; il ne l'eſt point comme la plûpart des Grecs & des Romains, qui ſe moquaient des Dieux du vulgaire; il l'eſt parce qu'il ne reconnaît nulle providence, parce qu'il n'admet que l'éternité, l'immenſité, & la néceſſité des choſes; il l'eſt comme *Straton*, comme *Diagoras*; il ne doute pas comme *Pyrrhon*, il affirme; & qu'affirme-t-il? qu'il n'y a qu'une ſeule ſubſtance, qu'il ne peut y en avoir deux, que cette ſubſtance eſt étendue & penſante, & c'eſt ce que n'ont jamais dit les philoſophes Grecs & Aſiatiques qui ont admis une ame univerſelle.

Il ne parle en aucun endroit de ſon livre des deſſeins marqués qui ſe manifeſtent dans tous les êtres. Il n'examine point ſi les yeux ſont faits pour voir, les oreilles pour entendre, les pieds pour marcher, les aîles pour voler; il ne conſidère ni les loix du mouvement dans les animaux & dans les plantes, ni leur ſtructure adaptée à ces loix, ni la profonde mathématique qui gouverne le cours des aſtres: il craint d'appercevoir que tout ce qui exiſte atteſte une providence divine; il ne remonte point des effets à leur cauſe, mais ſe mettant tout d'un coup à la tête de l'origine des choſes, il bâtit ſon roman comme *Deſcartes* a conſtruit le ſien, ſur une ſuppoſition. Il ſuppoſait le plein avec *Deſcartes*, quoiqu'il ſoit démontré en rigueur que tout mouvement eſt impoſſible dans le plein. C'eſt là principalement ce qui lui fit regarder l'univers comme une ſeule ſubſtance. Il a été la dupe de ſon eſprit géométrique. Comment *Spinoſa* ne pouvant douter que l'intelligence & la matière exiſtent, n'a-t-il pas examiné au moins ſi la providence n'a pas tout arrangé? comment n'a t-il pas jetté

un

un coup d'œil ſur ces reſſorts, ſur ces moyens dont chacun a ſon but, & recherché s'ils prouvent un artiſan ſuprême ? Il falait qu'il fût ou un phyſicien bien ignorant, ou un ſophiſte gonflé d'un orgueil bien ſtupide, pour ne pas reconnaître une providence toutes les fois qu'il reſpirait & qu'il ſentait ſon cœur battre ; car cette reſpiration & ce mouvement du cœur ſont des effets d'une machine ſi induſtrieuſement compliquée, arrangée avec un art ſi puiſſant, dépendante de tant de reſſorts, concourant tous au même but, qu'il eſt impoſſible de l'imiter, & impoſſible à un homme de bon ſens de ne la pas admirer.

Les ſpinoſiſtes modernes répondent : Ne vous effarouchez pas des conſéquences que vous nous imputez ; nous trouvons comme vous une ſuite d'effets admirables dans les corps organiſés & dans toute la nature. La cauſe éternelle eſt dans l'intelligence éternelle que nous admettons, & qui avec la matière conſtitue l'univerſalité des choſes qui eſt DIEU. Il n'y a qu'une ſeule ſubſtance qui agit par la même modalité de ſa penſée ſur ſa modalité de la matière, & qui conſtitue ainſi l'univers, qui ne fait qu'un tout inſéparable.

On replique à cette réponſe ; Comment pouvez-vous nous prouver que la penſée qui fait mouvoir les aſtres, qui anime l'homme, qui fait tout, ſoit une modalité, & que les déjections d'un crapaud & d'un ver ſoient une autre modalité de ce même Etre ſouverain ? Oſeriez-vous dire qu'un ſi étrange principe vous eſt démontré ? Ne couvrez-vous pas votre ignorance par des mots que vous n'entendez point ? *Bayle* a très bien démêlé les ſophiſmes de votre maître dans les détours & dans les obſcurités du ſtile prétendu géométrique, & réellement très confus de ce maître. Je vous renvoye à lui ; des philoſophes ne doivent pas recuſer *Bayle*.

Quoi qu'il en ſoit, je remarquerai de *Spinoſa* qu'il ſe trompait de très bonne foi. Il me ſemble qu'il n'écartait de ſon ſyſtême les idées qui pouvaient lui nuire, que parce qu'il était trop plein des ſiennes ; il ſuivait ſa route ſans regarder rien de ce qui pouvait la traverſer, & c'eſt ce qui nous arrive trop ſouvent. Il y a plus, il renverſait tous les principes de la morale, en étant lui-même d'une vertu rigide ; ſobre, juſqu'à ne boire qu'une pinte de vin en un mois ; déſintéreſſé, juſqu'à

remettre aux héritiers de l'infortuné *Jean de Vith* une penſion de deux cent florins que lui faiſait ce grand-homme; généreux, juſqu'à donner ſon bien; toûjours patient dans ſes maux & dans ſa pauvreté, toûjours uniforme dans ſa conduite.

Bayle qui l'a ſi maltraité avait à-peu-près le même caractère. L'un & l'autre ont cherché la vérité toute leur vie par des routes différentes. *Spinoſa* fait un ſyſtême ſpécieux en quelques points, & bien erroné dans le fond. *Bayle* a combattu tous les ſyſtêmes: qu'eſt-il arrivé des écrits de l'un & de l'autre? Ils ont occupé l'oiſiveté de quelques lecteurs; c'eſt à quoi tous les écrits ſe réduiſent; & depuis *Thalès* juſqu'aux profeſſeurs de nos univerſités, & juſqu'aux plus chimériques raiſonneurs, & juſqu'à leurs plagiaires, aucun philoſophe n'a influé ſeulement ſur les mœurs de la rue où ils demeuraient. Pourquoi? Parce que les hommes ſe conduiſent par la coutume, & non par la métaphyſique. Un ſeul homme éloquent & habile accrédité pourra beaucoup ſur les hommes; cent philoſophes n'y pourront rien s'ils ne ſont que philoſophes.

XXV. Absurdités.

Voilà bien des voyages dans des terres inconnues; ce n'eſt rien encore. Je me trouve comme un homme qui, ayant erré ſur l'océan, & appercevant les iſles Maldives dont la mer Indienne eſt ſemée, veut les viſiter toutes. Mon grand voyage ne m'a rien valu, voyons ſi je ferai quelque gain dans l'obſervation de ces petites iſles, qui ne ſemblent ſervir qu'à embarraſſer la route.

Il y a une centaine de cours de philoſophie où l'on m'explique des choſes dont perſonne ne peut avoir la moindre notion. Celui-ci veut me faire comprendre la trinité par la phyſique; il me dit qu'elle reſſemble aux trois dimenſions de la matière. Je le laiſſe dire, & je paſſe vîte. Celui-là prétend me faire toucher au doigt la tranſſubſtantiation, en me montrant, par les loix du mouvement, comment un accident peut exiſter ſans ſujet, & comment un même corps peut être en deux endroits à la fois. Je me bouche les oreilles, & je paſſe plus vîte encore.

Digitized by Google

Paſcal, *Blaiſe Paſcal* lui-même, l'auteur des *Lettres Provinciales*, profère ces paroles; *Croyez-vous qu'il ſoit impoſſible que* DIEU *ſoit infini & ſans parties? Je veux donc vous faire voir une choſe indiviſible & infinie; c'eſt un point, ſe mouvant partout d'une viteſſe infinie, car il eſt en tous lieux tout entier dans chaque endroit.*

Un point mathématique qui ſe meut! juſte ciel! un point qui n'exiſte que dans la tête du géomètre, qui eſt partout & en même tems, & qui a une viteſſe infinie, comme ſi la viteſſe infinie actuelle pouvait exiſter! Chaque mot eſt une folie, & c'eſt un grand-homme qui a dit ces folies!

Votre ame eſt ſimple, incorporelle, intangible, me dit cet autre; & comme aucun corps ne peut la toucher, je vais vous prouver par la phyſique d'*Albert le grand*, qu'elle ſera brûlée phyſiquement, ſi vous n'êtes pas de mon avis; & voici comme je vous le prouve *à priori*, en fortifiant *Albert* par les ſyllogiſmes d'*Abeli*. Je lui réponds que je n'entends pas ſon *priori*; que je trouve ſon compliment très dur; que la révélation dont il ne s'agit pas entre nous, peut ſeule m'apprendre une choſe ſi incompréhenſible; que je lui permets de n'être pas de mon avis, ſans lui faire aucune menace; & je m'éloigne de lui, de peur qu'il ne me joue un mauvais tour; car cet homme me paraît bien méchant.

Une foule de ſophiſtes de tout pays & de toutes ſectes m'accable d'argumens inintelligibles ſur la nature des choſes, ſur la mienne, ſur mon état paſſé, préſent & futur. Si on leur parle de manger & de boire, de vêtement, de logement, des denrées néceſſaires, de l'argent avec lequel on ſe les procure, tous s'entendent à merveilles; s'il y a quelques piſtoles à gagner, chacun d'eux s'empreſſe, perſonne ne ſe trompe d'un denier; & quand il s'agit de tout notre être, ils n'ont pas une idée nette; le ſens commun les abandonne. De-là je reviens à ma première concluſion (*queſtion IV.*) que ce qui ne peut être d'un uſage univerſel, ce qui n'eſt pas à la portée du commun des hommes, ce qui n'eſt pas entendu par ceux qui ont le plus exercé leur faculté de penſer, n'eſt pas néceſſaire au genre-humain.

XXVI. Du meilleur des mondes.

En courant de tous côtés pour m'inſtruire, je rencontrai des diſciples de *Platon*. Venez avec nous, me dit l'un d'eux; vous êtes dans le meilleur des mondes; nous avons bien ſurpaſſé notre maître. Il n'y avait de ſon tems que cinq mondes poſſibles, parce qu'il n'y a que cinq corps réguliers; mais actuellement qu'il y a une infinité d'univers poſſibles, Dieu a choiſi le meilleur; venez, & vous vous en trouverez bien. Je lui répondis humblement: Les mondes que Dieu pouvait créer, étaient ou meilleurs, ou parfaitement égaux, ou pires; il ne pouvait prendre le pire; ceux qui étaient égaux, ſuppoſé qu'il y en eût, ne valaient pas la préférence; ils étaient entiérement les mêmes: on n'a pu choiſir entre eux: prendre l'un, c'eſt prendre l'autre. Il était donc impoſſible qu'il ne prît pas le meilleur. Mais comment les autres étaient-ils poſſibles, quand il était impoſſible qu'ils exiſtaſſent?

Il me fit de très belles diſtinctions, aſſurant toûjours ſans s'entendre, que ce monde-ci eſt le meilleur de tous les mondes réellement impoſſibles. Mais me ſentant alors tourmenté de la pierre, & ſouffrant des douleurs inſupportables, les citoyens du meilleur des mondes me conduiſirent à l'hôpital voiſin. Chemin faiſant, deux de ces bienheureux habitans furent enlevés par des créatures leurs ſemblables: on les chargea de fers, l'un pour quelques dettes, l'autre ſur un ſimple ſoupçon. Je ne ſais pas ſi je fus conduit dans le meilleur des hôpitaux poſſibles; mais je fus entaſſé avec deux ou trois mille miſérables qui ſouffraient comme moi. Il y avait là pluſieurs défenſeurs de la patrie, qui m'apprirent qu'ils avaient été trépanés & diſſéqués vivans, qu'on leur avait coupé des bras, des jambes, & que pluſieurs milliers de leurs généreux compatriotes avaient été maſſacrés dans l'une des trente batailles données dans la dernière guerre, qui eſt environ la cent-milliéme guerre depuis que nous connaiſſons des guerres. On voyait auſſi dans cette maiſon environ mille perſonnes des deux ſexes qui reſſemblaient à des ſpectres hideux, & qu'on frottait d'un certain métal, parce qu'ils avaient ſuivi la loi de la nature, & parce que la nature avait je ne ſais comment

pris la précaution d'empoiſonner en eux la ſource de la vie. Je remerciai mes deux conducteurs.

Quand on m'eut plongé un fer bien tranchant dans la veſſie, & qu'on eut tiré quelques pierres de cette carrière ; quand je fus guéri, & qu'il ne me reſta plus que quelques incommodités douloureuſes pour le reſte de mes jours, je fis mes repréſentations à mes guides ; je pris la liberté de leur dire qu'il y avait du bon dans ce monde, puiſqu'on m'avait tiré quatre cailloux du ſein de mes entrailles déchirées ; mais que j'aurais encore mieux aimé que les veſſies euſſent été des lanternes, que non pas qu'elles fuſſent des carrières. Je leur parlai des calamités & des crimes innombrables qui couvrent cet excellent monde. Le plus intrépide d'entre eux, qui était un Allemand, mon compatriote, m'apprit que tout cela n'eſt qu'une bagatelle.

Ce fut, dit-il, une grande faveur du ciel envers le genre-humain, que *Tarquin* violât *Lucrèce*, & que *Lucrèce* ſe poignardât, parce qu'on chaſſa les tyrans, & que le viol, le ſuicide & la guerre établirent une république qui fit le bonheur des peuples conquis. J'eus peine à convenir de ce bonheur. Je ne conçus pas d'abord quelle était la félicité des Gaulois & des Eſpagnols, dont on dit que *Céſar* fit périr trois millions. Les dévaſtations & les rapines me parurent auſſi quelque choſe de déſagréable ; mais le défenſeur de l'optimiſme n'en démordit point ; il me diſait toûjours comme le géolier de Don Carlos ; *paix, paix, c'eſt pour votre bien.* Enfin, étant pouſſé à bout, il me dit qu'il ne falait pas prendre garde à ce globule de la terre, où tout va de travers ; mais que dans l'étoile de *Sirius*, dans *Orion*, dans l'œil du *Taureau*, & ailleurs, tout eſt parfait. Allons-y donc, lui dis-je.

Un petit théologien me tira alors par le bras ; il me confia que ces gens-là étaient des rêveurs, qu'il n'était point du tout néceſſaire qu'il y eût du mal ſur la terre, qu'elle avait été formée exprès pour qu'il n'y eût jamais que du bien ; & pour vous le prouver, ſachez que les choſes ſe paſſèrent ainſi autrefois pendant dix ou douze jours. Hélas ! lui répondis-je, c'eſt bien dommage, mon révérend père, que cela n'ait pas continué.

XXVII. Des monades, &c.

Le même Allemand ſe reſſaiſit alors de moi ; il m'endoctrina, m'apprit clairement ce que c'eſt que mon ame. Tout eſt compoſé de monades dans la nature ; votre ame eſt une monade ; & comme elle a des rapports avec toutes les autres monades du monde, elle a néceſſairement des idées de tout ce qui s'y paſſe ; ces idées ſont confuſes, ce qui eſt très utile ; & votre monade, ainſi que la mienne, eſt un miroir concentré de cet univers.

Mais ne croyez pas que vous agiſſiez en conſéquence de vos penſées. Il y a une harmonie préétablie entre la monade de votre ame & toutes les monades de votre corps, de façon que quand votre ame a une idée, votre corps a une action, ſans que l'une ſoit la ſuite de l'autre. Ce ſont deux pendules qui vont enſemble ; ou ſi vous voulez, cela reſſemble à un homme qui prêche tandis qu'un autre fait les geſtes. Vous concevez aiſément qu'il faut que cela ſoit ainſi dans le meilleur des mondes. Car....

XXVIII. Des formes plastiques.

Comme je ne comprenais rien du tout à ces admirables idées, un Anglais nommé *Cudworth* s'apperçut de mon ignorance à mes yeux fixes, à mon embarras, à ma tête baiſſée. Ces idées, me dit-il, vous ſemblent profondes, parce qu'elles ſont creuſes. Je vais vous apprendre nettement comment la nature agit. Premiérement, il y a la nature en général, enſuite il y a des natures plaſtiques qui forment tous les animaux & toutes les plantes, vous entendez bien ? Pas un mot, monſieur. Continuons donc.

Une nature plaſtique n'eſt pas une faculté du corps, c'eſt une ſubſtance immatérielle qui agit ſans ſavoir ce qu'elle fait, qui eſt entiérement aveugle, qui ne ſent ni ne raiſonne, ni ne végète ; mais la tulippe a ſa forme plaſtique qui la fait végéter ; le chien a ſa forme plaſtique qui le fait aller à la chaſſe ; & l'homme a la ſienne qui le fait raiſonner. Ces formes ſont les agens immédiats de la Divinité : il n'y a point

Digitized by Google

de miniſtres plus fidèles au monde, car elles donnent tout, & ne retiennent rien pour elles. Vous voyez bien que ce ſont là les vrais principes des choſes, & que les natures plaſtiques valent bien l'harmonie préétablie & les monades, qui ſont les miroirs concentrés de l'univers. Je lui avouai que l'un valait bien l'autre.

XXIX. DE LOCKE.

Après tant de courſes malheureuſes, fatigué, haraſſé, honteux d'avoir cherché tant de vérités, & d'avoir trouvé tant de chimères, je ſuis revenu à *Locke*, comme l'enfant prodigue qui retourne chez ſon père; je me ſuis rejetté entre les bras d'un homme modeſte, qui ne feint jamais de ſavoir ce qu'il ne ſait pas, qui, à la vérité, ne poſſède pas des richeſſes immenſes, mais dont les fonds ſont bien aſſûrés, & qui joüit du bien le plus ſolide, ſans aucune oſtentation. Il me confirme dans l'opinion que j'ai toûjours eue, que rien n'entre dans notre entendement que par nos ſens.

Qu'il n'y a point de notions innées.

Que nous ne pouvons avoir l'idée ni d'un eſpace infini, ni d'un nombre infini.

Que je ne penſe pas toûjours, & que par conſéquent la penſée n'eſt pas l'eſſence, mais l'action de mon entendement.

Que je ſuis libre quand je peux faire ce que je veux.

Que cette liberté ne peut conſiſter dans ma volonté, puiſque lorſque je demeure volontairement dans ma chambre, dont la porte eſt fermée, & dont je n'ai pas la clef, je n'ai pas la liberté d'en ſortir; puiſque je ſouffre quand je veux ne pas ſouffrir; puiſque très ſouvent je ne peux rappeller mes idées quand je veux les rappeller.

Qu'il eſt donc abſurde au fond de dire, *la volonté eſt libre*, puiſqu'il eſt abſurde de dire, *je veux vouloir cette choſe*; car c'eſt préciſément comme ſi on diſait, *je déſire de la déſirer*, *je crains de la craindre*: qu'enfin la volonté n'eſt pas plus libre qu'elle n'eſt bleuë ou quarrée. (*Voyez la queſt. XIII.*)

Que je ne puis vouloir qu'en conſéquence des idées reçues dans mon cerveau; que je ſuis néceſſité à me déterminer en

conſéquence de ces idées, puiſque ſans cela je me déterminerais ſans raiſon, & qu'il y aurait un effet ſans cauſe.

Que je ne puis avoir une idée poſitive de l'infini, puiſque je ſuis très fini.

Que je ne puis connaître aucune ſubſtance, parce que je ne puis avoir d'idée que de leurs qualités, & que mille qualités d'une choſe ne peuvent me faire connaître la nature intime de cette choſe, qui peut avoir cent mille autres qualités ignorées.

Que je ne ſuis la même perſonne qu'autant que j'ai de la mémoire, & le ſentiment de ma mémoire; car n'ayant pas la moindre partie du corps qui m'appartenait dans mon enfance, & n'ayant pas le moindre ſouvenir des idées qui m'ont affecté à cet âge, il eſt clair que je ne ſuis pas plus ce même enfant que je ne ſuis *Confucius* ou *Zoroaſtre*. Je ſuis réputé la même perſonne par ceux qui m'ont vu croître, & qui ont toûjours demeuré avec moi; mais je n'ai en aucune façon la même exiſtence; je ne ſuis plus l'ancien moi-même; je ſuis une nouvelle identité: & de là quelles ſingulières conſéquences!

Qu'enfin, conformément à la profonde ignorance dont je me ſuis convaincu ſur les principes des choſes, il eſt impoſſible que je puiſſe connaître quelles ſont les ſubſtances auxquelles DIEU daigne accorder le don de ſentir & de penſer. En effet, y a-t-il des ſubſtances dont l'eſſence ſoit de penſer, qui penſent toûjours, & qui penſent par elles-mêmes? En ce cas, ces ſubſtances, quelles qu'elles ſoient, ſont des Dieux; car elles n'ont nul beſoin de l'Etre éternel & formateur, puiſqu'elles ont leurs eſſences ſans lui, puiſqu'elles penſent ſans lui.

Secondement, ſi l'Etre éternel a fait le don de ſentir & de penſer à des êtres, il leur a donné ce qui ne leur appartenait pas eſſentiellement; il a donc pu donner cette faculté à tout être, quel qu'il ſoit.

Troiſiémement, nous ne connaiſſons aucun être à fond; donc il eſt impoſſible que nous ſachions ſi un être eſt incapable ou non de recevoir le ſentiment & la penſée. Les mots de *matière* & d'*eſprit* ne ſont que des mots; nous n'avons nulle notion complette de ces deux choſes; donc au fond il y a autant

autant de témérité à dire qu'un corps organiſé par DIEU même ne peut recevoir la penſée de DIEU même, qu'il ſerait ridicule de dire que l'eſprit ne peut penſer.

Quatriémement, je ſuppoſe qu'il y ait des ſubſtances purement ſpirituelles qui n'ayent jamais eu l'idée de la matière & du mouvement, ſeront-elles bien reçues à nier que la matière & le mouvement puiſſent exiſter ?

Je ſuppoſe que la ſavante congrégation qui condamna *Galilée* comme impie, & comme abſurde, pour avoir démontré le mouvement de la terre autour du ſoleil, eût eu quelque connaiſſance des idées du chancelier *Bacon*, qui propoſait d'examiner ſi l'attraction eſt donnée à la matière ; je ſuppoſe que le rapporteur de ce tribunal eût remontré à ces graves perſonnages, qu'il y avait des gens aſſez fous en Angleterre pour ſoupçonner que DIEU pouvait donner à toute la matière, depuis Saturne juſqu'à notre petit tas de boue, une tendance vers un centre, une attraction, une gravitation, laquelle ſerait abſolument indépendante de toute impulſion ; puiſque l'impulſion agit en raiſon des ſurfaces, & que cette gravitation agit en raiſon des ſolides. Ne voyez-vous pas ces juges de la raiſon humaine, & de DIEU même, dicter auſſi-tôt leurs arrêts, anathématiſer cette gravitation que *Newton* a démontrée depuis ; prononcer que cela eſt impoſſible à DIEU, & déclarer que la gravitation vers un centre eſt un blaſphême ? Je ſuis coupable, ce me ſemble, de la même témérité, quand j'oſe aſſurer que DIEU ne peut faire ſentir & penſer un être organiſé quelconque.

Cinquiémement, je ne puis douter que DIEU n'ait accordé des ſenſations, de la mémoire, & par conſéquent des idées, à la matière organiſée dans les animaux. Pourquoi donc nierai-je qu'il puiſſe faire le même préſent à d'autres animaux ? On l'a déja dit ; la difficulté conſiſte moins à ſavoir ſi la matière organiſée peut penſer, qu'à ſavoir comment un être, quel qu'il ſoit, penſe.

La penſée eſt quelque choſe de divin ; oui ſans doute ; & c'eſt pour cela que je ne ſaurai jamais ce que c'eſt que l'être penſant. Le principe du mouvement eſt divin ; & je ne ſaurai jamais la cauſe de ce mouvement dont tous mes membres exécutent les loix.

L'enfant d'*Ariſtote* étant en nourrice, attirait dans ſa bouche le teton qu'il ſuçait, en formant préciſément avec ſa langue qu'il retirait, une machine pneumatique, en pompant l'air, en formant du vuide ; tandis que ſon père ne ſavait rien de tout cela, & diſait au hazard, que la nature abhorre le vuide.

L'enfant d'*Hippocrate*, à l'âge de quatre ans, prouvait la circulation du ſang en paſſant ſon doigt ſur ſa main ; & *Hippocrate* ne ſavait pas que le ſang circulât.

Nous ſommes ces enfans, tous tant que nous ſommes ; nous opérons des choſes admirables ; & aucun des philoſophes ne ſait comment elles s'opèrent.

Sixiémement, voilà les raiſons, ou plutôt les doutes que me fournit ma faculté intellectuelle ſur l'aſſertion modeſte de *Locke*. Je ne dis point, encor une fois, que c'eſt la matière qui penſe en nous ; je dis avec lui qu'il ne nous appartient pas de prononcer qu'il ſoit impoſſible à DIEU de faire penſer la matière, qu'il eſt abſurde de le prononcer, & que ce n'eſt pas à des vers de terre à borner la puiſſance de l'Etre ſuprême.

Septiémement, j'ajoute que cette queſtion eſt abſolument étrangère à la morale ; parce que, ſoit que la matière puiſſe penſer ou non, quiconque penſe doit être juſte ; parce que l'atôme à qui DIEU aura donné la penſée peut mériter ou démériter, être puni ou récompenſé, & durer éternellement ; auſſi-bien que l'Etre inconnu appellé autrefois *ſoufle*, & aujourd'hui *eſprit*, dont nous avons encore moins de notion que d'un atôme.

Je ſais bien que ceux qui ont cru que l'être nommé *ſoufle* pouvait ſeul être ſuſceptible de ſentir & de penſer, ont perſécuté ceux qui ont pris le parti du ſage *Locke*, & qui n'ont pas oſé borner la puiſſance de DIEU à n'animer que ce ſoufle. Mais quand l'univers entier croyait que l'ame était un corps léger, un ſoufle, une ſubſtance de feu, aurait-on bien fait de perſécuter ceux qui ſont venus nous apprendre que l'ame eſt immatérielle ? Tous les pères de l'égliſe qui ont cru l'ame un corps délié, auraient-ils eu raiſon de perſécuter les autres pères qui ont apporté aux hommes l'idée de l'immatérialité parfaite ? Non, ſans doute ; car le perſécuteur eſt abominable. Donc ceux qui admettent l'immatérialité parfaite ſans la comprendre,

ont dû tolérer ceux qui la rejettaient, parce qu'ils ne la comprenaient pas. Ceux qui ont refuſé à DIEU le pouvoir d'animer l'être inconnu appellé *matière*, ont dû tolérer auſſi ceux qui n'ont pas oſé dépouiller DIEU de ce pouvoir; car il eſt bien malhonnête de ſe haïr pour des ſyllogiſmes.

XXX. QU'AI-JE APPRIS JUSQU'A PRÉSENT?

J'ai donc compté avec *Locke* & avec moi-même, & je me ſuis trouvé poſſeſſeur de quatre ou cinq vérités, dégagé d'une centaine d'erreurs, & chargé d'une immenſe quantité de doutes. Je me ſuis dit enſuite à moi-même; Ce peu de vérités que j'ai acquiſes par ma raiſon, ſera entre mes mains un bien ſtérile, ſi je n'y puis trouver quelques principes de morale. Il eſt beau à un auſſi chétif animal que l'homme, de s'être élevé à la connaiſſance du maître de la nature: mais cela ne me ſervira pas plus que la ſcience de l'algèbre, ſi je n'en tire quelque règle pour la conduite de ma vie.

XXXI. Y A-T-IL UNE MORALE?

Plus j'ai vu des hommes différens par le climat, les mœurs, le langage, les loix, le culte, & par la meſure de leur intelligence, & plus j'ai remarqué qu'ils ont tous le même fonds de morale. Ils ont tous une notion groſſière du juſte & de l'injuſte, ſans ſavoir un mot de théologie. Ils ont tous acquis cette même notion dans l'âge où la raiſon ſe déploye, comme ils ont tous acquis naturellement l'art de ſoulever des fardeaux avec des bâtons, & de paſſer un ruiſſeau ſur un morceau de bois, ſans avoir appris les mathématiques.

Il m'a donc paru que cette idée du juſte & de l'injuſte leur était néceſſaire, puiſque tous s'accordaient en ce point, dès qu'ils pouvaient agir & raiſonner. L'intelligence ſuprême qui nous a formés, a donc voulu qu'il y eût de la juſtice ſur la terre, pour que nous puſſions y vivre un certain tems. Il me ſemble que n'ayant ni inſtinct pour nous nourrir comme les animaux, ni armes naturelles comme eux, & végétant pluſieurs années dans l'imbécillité d'une enfance expoſée à tous

les dangers, le peu qui ſerait reſté d'hommes échappés aux dents des bêtes féroces, à la faim, à la miſère, ſe ſeraient occupés à ſe diſputer quelque nourriture & quelques peaux de bêtes, & qu'ils ſe ſeraient bientôt détruits comme les enfans du dragon de *Cadmus*, ſi-tôt qu'ils auraient pu ſe ſervir de quelque arme. Du moins il n'y aurait eu aucune ſociété, ſi les hommes n'avaient conçu l'idée de quelque juſtice, qui eſt le lien de toute ſociété.

Comment l'Egyptien qui élevait des pyramides & des obéliſques, & le Scythe errant qui ne connaiſſait pas même les cabanes, auraient-ils eu les mêmes notions fondamentales du juſte & de l'injuſte, ſi DIEU n'avait donné de tout tems à l'un & à l'autre cette raiſon qui, en ſe développant, leur fait appercevoir les mêmes principes néceſſaires, ainſi qu'il leur a donné des organes, qui, lorſqu'ils ont atteint le degré de leur énergie, perpétuent néceſſairement, & de la même façon la race du Scythe & de l'Egyptien ? Je vois une horde barbare, ignorante, ſuperſtitieuſe, un peuple ſanguinaire & uſurier, qui n'avait pas même de terme dans ſon jargon pour ſignifier la géométrie & l'aſtronomie ; cependant ce peuple a les mêmes loix fondamentales que le ſage Caldéen qui a connu les routes des aſtres, & que le Phénicien plus ſavant encore, qui s'eſt ſervi de la connaiſſance des aſtres pour aller fonder des colonies aux bornes de l'hémiſphère où l'Océan ſe confond avec la Méditerranée. Tous ces peuples aſſurent qu'il faut reſpecter ſon père & ſa mère, que le parjure, la calomnie, l'homicide ſont abominables. Ils tirent donc tous les mêmes conſéquences du même principe de leur raiſon développée.

XXXII. UTILITÉ RÉELLE. NOTION DE LA JUSTICE.

La notion de quelque choſe de juſte, me ſemble ſi naturelle, ſi univerſellement acquiſe par tous les hommes, qu'elle eſt indépendante de toute loi, de tout pacte, de toute religion. Que je redemande à un Turc, à un Guèbre, à un Malabare, l'argent que je lui ai prêté pour ſe nourrir & pour ſe vêtir ; il ne lui tombera jamais dans la tête de me répondre ; Attendez que je ſache ſi *Mahomet*, *Zoroaſtre* ou *Brama* or-

donnent que je vous rende votre argent. Il conviendra qu'il eſt juſte qu'il me paye ; & s'il n'en fait rien, c'eſt que ſa pauvreté ou ſon avarice l'emporteront ſur la juſtice qu'il reconnaît.

Je mets en fait, qu'il n'y a aucun peuple chez lequel il ſoit juſte, beau, convenable, honnête de refuſer la nourriture à ſon père & à ſa mère quand on peut leur en donner.

Que nulle peuplade n'a jamais pu regarder la calomnie comme une bonne action, non pas même une compagnie de bigots fanatiques.

L'idée de juſtice me paraît tellement une vérité du premier ordre, à laquelle tout l'univers donne ſon aſſentiment, que les plus grands crimes qui affligent la ſociété humaine, ſont tous commis ſous un faux prétexte de juſtice. Le plus grand des crimes, du moins le plus deſtructif, & par conſéquent le plus oppoſé au but de la nature, eſt la guerre ; mais il n'y a aucun aggreſſeur qui ne colore ce forfait du prétexte de la juſtice.

Les déprédateurs Romains faiſaient déclarer toutes leurs invaſions juſtes par des prêtres nommés *Féciales*. Tout brigand qui ſe trouve à la tête d'une armée, commence ſes fureurs par un manifeſte, & implore le DIEU des armées.

Les petits voleurs eux-mêmes, quand ils ſont aſſociés, ſe gardent bien de dire, Allons voler, allons arracher à la veuve & à l'orphelin leur nourriture ; ils diſent, Soyons juſtes, allons reprendre notre bien des mains des riches qui s'en ſont emparés. Ils ont entre eux un dictionnaire qu'on a même imprimé dès le ſeiziéme ſiécle, & dans ce vocabulaire qu'ils appellent *argot*, les mots de *vol*, *larcin*, *rapine*, ne ſe trouvent point ; ils ſe ſervent de termes qui répondent à *gagner*, *reprendre*.

Le mot d'*injuſtice* ne ſe prononce jamais dans un conſeil d'état, où l'on propoſe le meurtre le plus injuſte ; les conſpirateurs, même les plus ſanguinaires, n'ont jamais dit : Commettons un crime. Ils ont tous dit, Vengeons la patrie des crimes du tyran, puniſſons ce qui nous paraît une injuſtice. En un mot, flatteurs lâches, miniſtres barbares, conſpirateurs odieux, voleurs plongés dans l'iniquité, tous rendent

hommage, malgré eux, à la vertu même qu'ils foulent aux pieds.

J'ai toûjours été étonné que chez les Français, qui ſont éclairés & polis, on ait ſouffert ſur le théâtre ces maximes auſſi affreuſes que fauſſes qui ſe trouvent dans la première ſcène de *Pompée*, & qui ſont beaucoup plus outrées que celles de *Lucain* dont elles ſont imitées.

La juſtice & le droit ſont de vaines idées.
Le droit des rois conſiſte à ne rien épargner.

& on met ces abominables paroles dans la bouche de *Photin* miniſtre du jeune *Ptolomée*. Mais c'eſt préciſément parce qu'il eſt miniſtre qu'il devait dire tout le contraire ; il devait repréſenter la mort de *Pompée* comme un malheur néceſſaire & juſte.

Je crois donc que les idées du juſte & de l'injuſte ſont auſſi claires, auſſi univerſelles que les idées de ſanté & de maladie, de vérité & de fauſſeté, de convenance & de diſconvenance. Les limites du juſte & de l'injuſte ſont très difficiles à poſer ; comme l'état mitoyen entre la ſanté & la maladie, entre ce qui eſt convenance & la diſconvenance des choſes, entre le faux & le vrai, eſt difficile à marquer. Ce ſont des nuances qui ſe mêlent, mais les couleurs tranchantes frappent tous les yeux. Par exemple, tous les hommes avouent qu'on doit rendre ce qu'on nous a prêté : mais ſi je ſais certainement que celui à qui je dois deux millions, s'en ſervira pour aſſervir ma patrie, dois-je lui rendre cette arme funeſte ? Voilà où les ſentimens ſe partagent : mais en général je dois obſerver mon ſerment quand il n'en réſulte aucun mal ; c'eſt de quoi perſonne n'a jamais douté.

XXXIII. Consentement universel est-il preuve de vérité?

On peut m'objecter que le conſentement des hommes de tous les tems & de tous les pays, n'eſt pas une preuve de la vérité. Tous les peuples ont cru à la magie, aux ſortilèges,

aux démoniaques, aux apparitions, aux influences des aſtres, à cent autres ſotiſes pareilles. Ne pourrait-il pas en être ainſi du juſte & de l'injuſte ?

Il me ſemble que non. Premiérement, il eſt faux que tous les hommes ayent cru à ces chimères. Elles étaient à la vérité l'aliment de l'imbécillité du vulgaire, & il y a le vulgaire des grands & le vulgaire du peuple ; mais une multitude de ſages s'en eſt toûjours moquée ; ce grand nombre de ſages, au contraire, a toûjours admis le juſte & l'injuſte, tout autant, & même encore plus que le peuple.

La croyance aux ſorciers, aux démoniaques &c., eſt bien éloignée d'être néceſſaire au genre-humain ; la croyance à la juſtice eſt d'une néceſſité abſolue ; donc elle eſt un développement de la raiſon donnée de DIEU ; & l'idée des ſorciers & des poſſedés &c., eſt au contraire un pervertiſſement de cette même raiſon.

XXXIV. CONTRE LOCKE.

Locke qui m'inſtruit, & qui m'apprend à me défier de moi-même, ne ſe trompe-t-il pas quelquefois comme moi-même ? Il veut prouver la fauſſeté des idées innées ; mais n'ajoute-t-il pas une bien mauvaiſe raiſon à de fort bonnes ? il avoue qu'il n'eſt pas juſte de faire bouillir ſon prochain dans une chaudière, & de le manger. Il dit que cependant il y a eu des nations d'antropophages, & que ces êtres penſans n'auraient pas mangé des hommes, s'ils avaient eu les idées du juſte & de l'injuſte, que je ſuppoſe néceſſaires à l'eſpèce humaine. (*Voyez la queſt. XXXVI.*)

Sans entrer ici dans la queſtion, s'il y a eu en effet des nations d'antropophages, ſans examiner les rélations du voyageur *Dampier*, qui a parcouru toute l'Amérique, & qui n'y en a jamais vu, mais qui au contraire a été reçu chez tous les ſauvages avec la plus grande humanité ; Voici ce que je réponds.

Des vainqueurs ont mangé leurs eſclaves pris à la guerre ; ils ont cru faire une action très juſte ; ils ont cru avoir ſur eux droit de vie & de mort ; & comme ils avaient peu de

bons mêts pour leur table, ils ont cru qu'il leur était permis de ſe nourrir du fruit de leur victoire. Ils ont été en cela plus juſtes que les triomphateurs Romains, qui faiſaient étrangler ſans aucun fruit les princes eſclaves qu'ils avaient enchaînés à leur char de triomphe. Les Romains & les ſauvages avaient une très fauſſe idée de la juſtice, je l'avoue ; mais enfin, les uns & les autres croyaient agir juſtement ; & cela eſt ſi vrai, que les mêmes ſauvages, quand ils avaient admis leurs captifs dans leur ſociété, les regardaient comme leurs enfans ; & que ces mêmes anciens Romains ont donné mille exemples de juſtice admirables.

XXXV. Contre Locke.

Je conviens, avec le ſage *Locke*, qu'il n'y a point de notion innée, point de principe de pratique inné. C'eſt une vérité ſi conſtante, qu'il eſt évident que les enfans auraient tous une notion claire de Dieu, s'ils étaient nés avec cette idée, & que tous les hommes s'accorderaient dans cette même notion ; accord que l'on n'a jamais vu. Il n'eſt pas moins évident que nous ne naiſſons point avec des principes développés de morale, puiſqu'on ne voit pas comment une nation entière pourrait rejetter un principe de morale qui ſerait gravé dans le cœur de chaque individu de cette nation.

Je ſuppoſe que nous ſoyons tous nés avec le principe moral bien développé, qu'il ne faut perſécuter perſonne pour ſa manière de penſer ; comment des peuples entiers auraient-ils été perſécuteurs ? Je ſuppoſe que chaque homme porte en ſoi la loi évidente, qui ordonne qu'on ſoit fidèle à ſon ſerment ; comment tous ces hommes, réunis en corps, auront-ils ſtatué qu'il ne faut pas garder ſa parole à des hérétiques ? Je répète encore, qu'au lieu de ces idées innées chimériques, Dieu nous a donné une raiſon qui ſe fortifie avec l'âge, & qui nous apprend à tous, quand nous ſommes attentifs, ſans paſſion, ſans préjugé, qu'il y a un Dieu, & qu'il faut être juſte ; mais je ne puis accorder à *Locke* les conſéquences qu'il en tire. Il ſemble trop approcher du ſyſtême de *Hobbes*, dont il eſt pourtant très éloigné.

Voici

Voici ſes paroles, au premier livre de l'Entendement humain ; *Conſidérez une ville priſe d'aſſaut, & voyez s'il paraît dans le cœur des ſoldats animés au carnage & au butin, quelque égard pour la vertu, quelque principe de morale, quelque remords de toutes les injuſtices qu'ils commettent.* Non, ils n'ont point de remords, & pourquoi ? C'eſt qu'ils croyent agir juſtement. Aucun d'eux n'a ſuppoſé injuſte la cauſe du prince pour lequel il va combattre : ils hazardent leur vie pour cette cauſe : ils tiennent le marché qu'ils ont fait : ils pouvaient être tués à l'aſſaut, donc ils croyent être en droit de tuer : ils pouvaient être dépouillés, donc ils penſent qu'ils peuvent dépouiller. Ajoutez qu'ils ſont dans l'enyvrement de la fureur qui ne raiſonne pas ; & pour vous prouver qu'ils n'ont point rejetté l'idée du juſte & de l'honnête, propoſez à ces mêmes ſoldats beaucoup plus d'argent que le pillage de la ville ne peut leur en procurer, de plus belles filles que celles qu'ils ont violées, pourvu ſeulement qu'au lieu d'égorger dans leur fureur trois ou quatre mille ennemis, qui font encore réſiſtance, & qui peuvent les tuer, ils aillent égorger leur roi, ſon chancelier, ſes ſecrétaires d'état, & ſon grand-aumônier, vous ne trouverez pas un de ces ſoldats qui ne rejette vos offres avec horreur. Vous ne leur propoſez cependant que ſix meurtres au lieu de quatre mille, & vous leur préſentez une récompenſe très forte. Pourquoi vous refuſent-ils ? C'eſt qu'ils croyent juſte de tuer quatre mille ennemis, & que le meurtre de leur ſouverain, auquel ils ont fait ſerment, leur paraît abominable.

Locke continue ; & pour mieux prouver qu'aucune règle de pratique n'eſt innée, il parle des Mingréliens, qui ſe font un jeu, dit-il, d'enterrer leurs enfans tout vifs ; & des Caraïbes, qui châtrent les leurs pour les mieux engraiſſer, afin de les manger.

On a déja remarqué ailleurs que ce grand-homme a été trop crédule en rapportant ces fables : *Lambert*, qui ſeul impute aux Mingréliens d'enterrer leurs enfans tout vifs pour leur plaiſir, n'eſt pas un auteur aſſez accrédité.

Chardin, voyageur qui paſſe pour ſi véridique, & qui a été rançonné en Mingrélie, parlerait de cette horrible coutume ſi elle exiſtait ; & ce ne ſerait pas aſſez qu'il le dît, pour qu'on

le crût ; il faudrait que vingt voyageurs de nations & de religions différentes, s'accordaſſent à confirmer un fait ſi étrange, pour qu'on en eût une certitude hiſtorique.

Il en eſt de même des femmes des iſles Antilles, qui châtraient leurs enfans pour les manger : cela n'eſt pas dans la nature d'une mère.

Le cœur humain n'eſt point ainſi fait ; châtrer des enfans eſt une opération très délicate, très dangereuſe, qui loin de les engraiſſer les amaigrit au moins une année entière, & qui ſouvent les tue. Ce rafinement n'a jamais été en uſage que chez des grands, qui, pervertis par l'excès du luxe & par la jalouſie, ont imaginé d'avoir des eunuques pour ſervir leurs femmes & leurs concubines. Il n'a été adopté en Italie, & à la chapelle du pape, que pour avoir des muſiciens dont la voix fût plus belle que celle des femmes. Mais dans les iſles Antilles, il n'eſt guère à préſumer que des ſauvages ayent inventé le rafinement de châtrer les petits garçons pour en faire un bon plat ; & puis qu'auraient-ils fait de leurs petites filles ?

Locke allégue encore des ſaints de la religion mahométane, qui s'accouplent dévotement avec leurs ânesſes, pour n'être point tentés de commettre la moindre fornication avec les femmes du pays. Il faut mettre ces contes avec celui du perroquet qui eut une ſi belle converſation en langue braſilienne avec le prince *Maurice*, converſation que *Locke* a la ſimplicité de rapporter, ſans ſe douter que l'interprête du prince avait pu ſe moquer de lui. C'eſt ainſi que l'auteur de l'*Eſprit des loix* s'amuſe à citer de prétendues loix de Tunquin, de Bantam, de Borneo, de Formoſe, ſur la foi de quelques voyageurs, ou menteurs, ou mal inſtruits. *Locke* & lui, ſont deux grands-hommes, en qui cette ſimplicité ne me ſemble pas excuſable.

XXXVI. NATURE PARTOUT LA MÊME.

En abandonnant *Locke* en ce point, je dis avec le grand Newton, *Natura eſt ſemper ſibi conſona :* la nature eſt toûjours ſemblable à elle-même. La loi de la gravitation qui agit ſur un aſtre, agit ſur tous les aſtres, ſur toute la matière. Ainſi la loi fondamentale de la morale agit également ſur toutes les

nations bien connues. Il y a mille différences dans les interprétations de cette loi, en mille circonſtances ; mais le fonds ſubſiſte toûjours le même, & ce fonds eſt l'idée du juſte & de l'injuſte. On commet prodigieuſement d'injuſtices dans les fureurs de ſes paſſions, comme on perd ſa raiſon dans l'yvreſſe : mais quand l'yvreſſe eſt paſſée, la raiſon revient ; & c'eſt, à mon avis, l'unique cauſe qui fait ſubſiſter la ſociété humaine, cauſe ſubordonnée au beſoin que nous avons les uns des autres.

Comment donc avons-nous acquis l'idée de la juſtice ? Comme nous avons acquis celle de la prudence, de la vérité, de la convenance, par le ſentiment & par la raiſon. Il eſt impoſſible que nous ne trouvions pas très imprudente l'action d'un homme qui ſe jetterait dans le feu pour ſe faire admirer, & qui eſpérerait d'en réchapper. Il eſt impoſſible que nous ne trouvions pas très injuſte l'action d'un homme qui en tue un autre dans ſa colère. La ſociété n'eſt fondée que ſur ces notions qu'on n'arrachera jamais de notre cœur, & c'eſt pourquoi toute ſociété ſubſiſte, à quelque ſuperſtition bizarre & horrible qu'elle ſe ſoit aſſervie.

Quel eſt l'âge où nous connaiſſons le juſte & l'injuſte ? L'âge où nous connaiſſons que deux & deux ſont quatre.

XXXVII. DE HOBBES.

Profond & bizarre philoſophe, bon citoyen, eſprit hardi, ennemi de *Deſcartes*, toi qui t'es trompé comme lui, toi dont les erreurs en phyſique ſont grandes & pardonnables, parce que tu étais venu avant *Newton*, toi qui as dit des vérités qui ne compenſent pas tes erreurs, toi qui le premier fis voir quelle eſt la chimère des idées innées, toi qui fus le précurſeur de *Locke* en pluſieurs choſes, mais qui le fus auſſi de *Spinoſa* ; c'eſt en vain que tu étonnes tes lecteurs, en réuſſiſſant preſque à leur prouver qu'il n'y a aucunes loix dans le monde que des loix de convention ; qu'il n'y a de juſte & d'injuſte que ce qu'on eſt convenu d'appeller tel dans un pays. Si tu t'étais trouvé ſeul avec *Cromwell* dans une iſle déſerte, & que *Cromwell* eût voulu te tuer pour avoir pris le parti de ton roi dans l'iſle d'Angleterre, cet attentat ne t'aurait-il pas paru auſſi

injuſte dans ta nouvelle iſle, qu'il te l'aurait paru dans ta patrie ?

Tu dis que dans la loi de nature, *tous ayant droit à tout, chacun a droit ſur la vie de ſon ſemblable.* Ne confonds-tu pas la puiſſance avec le droit ? Penſes-tu qu'en effet le pouvoir donne le droit ? & qu'un fils robuſte n'ait rien à ſe reprocher pour avoir aſſaſſiné ſon père languiſſant & décrépit ? Quiconque étudie la morale doit commencer à réfuter ton livre dans ſon cœur ; mais ton propre cœur te réfutait encor davantage ; car tu fus vertueux, ainſi que *Spinoſa ;* & il ne te manqua, comme à lui, que d'enſeigner les vrais principes de la vertu que tu pratiquais, & que tu recommandais aux autres.

XXXVIII. Morale universelle.

La morale me paraît tellement univerſelle, tellement calculée par l'Etre univerſel qui nous a formés, tellement deſtinée à ſervir de contrepoids à nos paſſions funeſtes, & à ſoulager les peines inévitables de cette courte vie, que depuis *Zoroaſtre* juſqu'au lord *Shaftersburi*, je vois tous les philoſophes enſeigner la même morale, quoiqu'ils ayent tous des idées différentes ſur les principes des choſes. Nous avons vu que *Hobbes*, *Spinoſa*, & *Bayle* lui-même, qui ont ou nié les premiers principes, ou qui en ont douté, ont cependant recommandé fortement la juſtice & toutes les vertus.

Chaque nation eut des rites religieux, particuliers, & très ſouvent d'abſurdes & de révoltantes opinions en métaphyſique, en théologie. Mais s'agit-il de ſavoir s'il faut être juſte ? tout l'univers eſt d'accord, comme nous l'avons dit à la *queſt. XXXVI*, & comme on ne peut trop le répéter.

XXXIX. De Zoroastre.

Je n'examine point en quel tems vivait *Zoroaſtre*, à qui les Perſes donnèrent neuf mille ans d'antiquité, ainſi que *Platon* aux anciens Athéniens. Je vois ſeulement que ſes préceptes de morale ſe ſont conſervés juſqu'à nos jours : ils ſont traduits de l'ancienne langue des mages dans la langue vulgaire

des Guèbres ; & il paraît bien aux allégories puériles, aux obſervances ridicules, aux idées fantaſtiques dont ce recueil eſt rempli, que la religion de *Zoroaſtre* eſt de l'antiquité la plus haute. C'eſt là qu'on trouve le nom de *jardin* pour exprimer la récompenſe des juſtes : on y voit le mauvais principe ſous le nom de *Sathan*, que les Juifs adoptèrent auſſi. On y trouve le monde formé en ſix ſaiſons, ou en ſix tems. Il y eſt ordonné de réciter un *Abunavar* & un *Ashim vuhu* pour ceux qui éternuent.

Mais enfin, dans ce recueil de cent portes ou préceptes tirés du livre du Zend, & où l'on rapporte même les propres paroles de l'ancien *Zoroaſtre*, quels devoirs moraux ſont-ils preſcrits ?

Celui d'aimer, de ſecourir ſon père & ſa mère, de faire l'aumône aux pauvres, de ne jamais manquer à ſa parole, de s'abſtenir, quand on eſt dans le doute, ſi l'action qu'on va faire eſt juſte ou non. (*porte 30.*)

Je m'arrête à ce précepte, parce que nul légiſlateur n'a jamais pu aller au-delà ; & je me confirme dans l'idée que plus *Zoroaſtre* établit de ſuperſtitions ridicules en fait de culte, plus la pureté de ſa morale fait voir qu'il n'était pas en lui de la corrompre ; que plus il s'abandonnait à l'erreur dans ſes dogmes, plus il lui était impoſſible d'errer en enſeignant la vertu.

XL. DES BRACMANES.

Il eſt vraiſemblable que les brames, ou bracmanes, exiſtaient longtems avant que les Chinois euſſent leurs cinq Kings ; & ce qui fonde cette extrême probabilité, c'eſt qu'à la Chine, les antiquités les plus recherchées ſont indiennes, & que dans l'Inde il n'y a point d'antiquités chinoiſes.

Ces anciens brames étaient ſans doute d'auſſi mauvais métaphyſiciens, d'auſſi ridicules théologiens que les Caldéens & les Perſes, & toutes les nations qui ſont à l'occident de la Chine. Mais quelle ſublimité dans la morale ! Selon eux, la vie n'était qu'une mort de quelques années, après laquelle on vivrait avec la Divinité. Ils ne ſe bornaient pas à être juſtes envers les autres, mais ils étaient rigoureux envers eux-mê-

mes ; le ſilence, l'abſtinence, la contemplation, le renoncement à tous les plaiſirs, étaient leurs principaux devoirs. Auſſi tous les ſages des autres nations allaient chez eux apprendre ce qu'on appellait *la ſageſſe*.

XLI. De Confucius.

Les Chinois n'eurent aucune ſuperſtition, aucun charlataniſme à ſe reprocher comme les autres peuples. Le gouvernement Chinois montrait aux hommes, il y a fort au delà de quatre mille ans, & leur montre encore, qu'on peut les régir ſans les tromper ; que ce n'eſt pas par le menſonge qu'on ſert le Dieu de vérité ; que la ſuperſtition eſt non-ſeulement inutile, mais nuiſible à la religion. Jamais l'adoration de Dieu ne fut ſi pure & ſi ſainte qu'à la Chine (*à la révélation près.*) Je ne parle pas des ſectes du peuple, je parle de la religion du prince, de celle de tous les tribunaux, & de tout ce qui n'eſt pas populace. Quelle eſt la religion de tous les honnêtes gens à la Chine depuis tant de ſiécles ? La voici : *Adorez le ciel, & ſoyez juſtes.* Aucun empereur n'en a eu d'autre.

On place ſouvent le grand *Confutzée*, que nous nommons *Confucius*, parmi les anciens légiſlateurs, parmi les fondateurs des religions ; c'eſt une grande inadvertence. *Confutzée* eſt très moderne ; il ne vivait que ſix cent cinquante ans avant notre ère. Jamais il n'inſtitua aucun culte, aucun rite ; jamais il ne ſe dit ni inſpiré, ni prophête ; il ne fit que raſſembler en un corps les anciennes loix de la morale.

Il invite les hommes à pardonner les injures, & à ne ſe ſouvenir que des bienfaits.

A veiller ſans ceſſe ſur ſoi-même, à corriger aujourd'hui les fautes d'hier.

A réprimer ſes paſſions, & à cultiver l'amitié ; à donner ſans faſte, & à ne recevoir que l'extrême néceſſaire, ſans baſſeſſe.

Il ne dit point qu'il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on faſſe à nous-mêmes ; ce n'eſt que défendre le mal : il fait plus, il recommande le bien : *Traite autrui comme tu veux qu'on te traite.*

Digitized by Google

Il enſeigne non-ſeulement la modeſtie, mais encore l'humilité : il recommande toutes les vertus.

XLII. DES PHILOSOPHES GRECS, ET D'ABORD DE PYTHAGORE.

Tous les philoſophes Grecs ont dit des ſotiſes en phyſique & en métaphyſique. Tous ſont excellens dans la morale ; tous égalent *Zoroaſtre*, *Confutzée* & les bracmanes. Liſez ſeulement les vers dorés de *Pythagore*, c'eſt le précis de ſa doctrine ; il n'importe de quelle main ils ſoient. Dites-moi ſi une ſeule vertu y eſt oubliée.

XLIII. DE ZALEUCUS.

Réuniſſez tous vos lieux communs, prédicateurs Grecs, Italiens, Eſpagnols, Allemands, Français &c. ; qu'on diſtille toutes vos déclamations, en tirera-t-on un extrait qui ſoit plus pur que l'exorde des loix de *Zaleucus ?*

Maîtriſez votre ame, purifiez-la, écartez toute penſée criminelle. Croyez que DIEU *ne peut être bien ſervi par les pervers ; croyez qu'il ne reſſemble pas aux faibles mortels, que les louanges & les préſens ſéduiſent : la vertu ſeule peut lui plaire.*

Voilà le précis de toute morale & de toute religion.

XLIV. D'EPICURE.

Des pédans de collège, des petits maîtres de ſéminaire, ont cru, ſur quelques plaiſanteries d'*Horace* & de *Pétrone*, qu'*Epicure* avait enſeigné la volupté par les préceptes & par l'exemple. *Epicure* fut toute ſa vie un philoſophe ſage, tempérant & juſte. Dès l'âge de douze à treize ans, il fut ſage ; car lorſque le grammairien qui l'inſtruiſait, lui récita ce vers d'*Héſiode ;*

Le cahos fut produit le premier de tous les êtres ;

Eh ! qui le produiſit, dit *Epicure*, puiſqu'il était le premier ? Je n'en ſais rien, dit le grammairien ; il n'y a que les philo-

ſophes qui le ſachent. Je vais donc m'inſtruire chez eux, repartit l'enfant; & depuis ce tems, juſqu'à l'âge de ſoixante & douze ans, il cultiva la philoſophie. Son teſtament, que *Diogène de Laërce* nous a conſervé tout entier, découvre une ame tranquille & juſte; il affranchit les eſclaves qu'il croit avoir mérité cette grace: il recommande à ſes exécuteurs teſtamentaires de donner la liberté à ceux qui s'en rendront dignes. Point d'oſtentation, point d'injuſte préférence; c'eſt la dernière volonté d'un homme qui n'en a jamais eu que de raiſonnables. Seul de tous les philoſophes, il eut pour amis tous ſes diſciples, & ſa ſecte fut la ſeule où l'on ſût aimer, & qui ne ſe partagea point en pluſieurs autres.

Il paraît, après avoir examiné ſa doctrine, & ce qu'on a écrit pour & contre lui, que tout ſe réduit à la diſpute entre *Mallebranche* & *Arnauld*. *Mallebranche* avouait que le plaiſir rend heureux, *Arnauld* le niait; c'était une diſpute de mots, comme tant d'autres diſputes où la philoſophie & la théologie apportent leur incertitude, chacune de ſon côté.

XLV. DES STOÏCIENS.

Si les épicuriens rendirent la nature humaine aimable, les ſtoïciens la rendirent preſque divine. Réſignation à l'Etre des êtres, ou plutôt élévation de l'ame juſqu'à cet Etre; mépris du plaiſir, mépris même de la douleur, mépris de la vie & de la mort, inflexibilité dans la juſtice; tel était le caractère des vrais ſtoïciens; & tout ce qu'on a pu dire contre eux, c'eſt qu'ils décourageaient le reſte des hommes.

Socrate, qui n'était pas de leur ſecte, fit voir qu'on ne pouvait pouſſer la vertu auſſi loin qu'eux, ſans être d'aucun parti; & la mort de ce martyr de la Divinité eſt l'éternel opprobre d'Athènes, quoiqu'elle s'en ſoit repentie.

Le ſtoïcien *Caton* eſt d'un autre côté l'éternel honneur de Rome. *Epictète* dans l'eſclavage, eſt peut-être ſupérieur à *Caton*, en ce qu'il eſt toûjours content de ſa miſère. Je ſuis, dit-il, dans la place où la providence a voulu que je fuſſe; m'en plaindre, c'eſt l'offenſer.

Dirai-je que l'empereur *Antonin* eſt encor au-deſſus d'*Epictète*,

piéte, parce qu'il triompha de plus de ſéductions, & qu'il était bien plus difficile à un empereur de ne ſe pas corrompre, qu'à un pauvre de ne pas murmurer. Liſez les penſées de l'un & de l'autre; l'empereur & l'eſclave vous paraîtront également grands.

Oſerai-je parler ici de l'empereur *Julien?* Il erra ſur le dogme; mais certes il n'erra pas ſur la morale. En un mot, nul philoſophe dans l'antiquité qui n'ait voulu rendre les hommes meilleurs.

Il y a eu des gens parmi nous qui ont dit, que toutes les vertus de ces grands-hommes n'étaient que des péchés illuſtres. Puiſſe la terre être couverte de tels coupables!

XLVI. PHILOSOPHIE EST VERTU.

Il y eut des ſophiſtes, qui furent aux philoſophes ce que les hommes ſont aux ſinges. *Lucien* ſe moqua d'eux; on les mépriſa. Ils furent à-peu-près ce qu'ont été les moines mendians dans les univerſités. Mais n'oublions jamais que tous les philoſophes ont donné de grands exemples de vertu, & que les ſophiſtes, & même les moines, ont tous reſpecté la vertu dans leurs écrits.

XLVII. D'ESOPE.

Je placerai *Eſope* parmi ces grands-hommes, & même à la tête de ces grands-hommes, ſoit qu'il ait été le *Pilpay* des Indiens, ou l'ancien précurſeur de *Pilpay*, ou le *Lokman* des Perſes, ou le *Akkim* des Arabes, ou le *Hacam* des Phéniciens, il n'importe; je vois que ſes fables ont été en vogue chez toutes les nations orientales, & que l'origine s'en perd dans une antiquité, dont on ne peut ſonder l'abyme. A quoi tendent ces fables auſſi profondes qu'ingénues, ces apologues qui ſemblent viſiblement écrits dans un tems où l'on ne doutait pas que les bêtes n'euſſent un langage? Elles ont enſeigné preſque tout notre hémiſphère. Ce ne ſont point des recueils de ſentences faſtidieuſes qui laſſent plus qu'elles n'éclairent; c'eſt la vérité elle-même avec le charme de la fable. Tout ce qu'on a pu faire, c'eſt d'y ajouter des embelliſſemens dans

nos langues modernes. Cette ancienne ſageſſe eſt ſimple & nue dans le premier auteur. Les graces naïves dont on l'a ornée en France n'en ont point caché le fonds reſpectable. Que nous apprennent toutes ces fables ? qu'il faut être juſte.

XLVIII. De la paix née de la philosophie.

Puiſque tous les philoſophes avaient des dogmes différens, il eſt clair que le dogme & la vertu ſont d'une nature entiérement hétérogène. Qu'ils cruſſent ou non que *Thétis* était la déeſſe de la mer, qu'ils fuſſent perſuadés ou non de la guerre des géans & de l'âge d'or, de la boëte de *Pandore* & de la mort du ſerpent *Python* &c., ces doctrines n'avaient rien de commun avec la morale. C'eſt une choſe admirable dans l'antiquité que la théogonie n'ait jamais troublé la paix des nations.

XLIX. Autres questions.

Ah ! ſi nous pouvions imiter l'antiquité ! ſi nous faiſions enfin à l'égard des diſputes théologiques, ce que nous avons fait au bout de dix-ſept ſiécles dans les belles-lettres !

Nous ſommes revenus au goût de la ſaine antiquité, après avoir été plongés dans la barbarie de nos écoles. Jamais les Romains ne furent aſſez abſurdes pour imaginer qu'on pût perſécuter un homme, parce qu'il croyait le vuide ou le plein, parce qu'il prétendait que les accidens ne peuvent pas ſubſiſter ſans ſujet, parce qu'il expliquait en un ſens un paſſage d'un auteur, qu'un autre entendait dans un ſens contraire.

Nous avons recours tous les jours à la juriſprudence des Romains ; & quand nous manquons de loix, (ce qui nous arrive ſi ſouvent) nous allons conſulter le code & le digeſte. Pourquoi ne pas imiter nos maîtres dans leur ſage tolérance ?

Qu'importe à l'état qu'on ſoit du ſentiment des réaux ou des nominaux, qu'on tienne pour *Scot* ou pour *Thomas*, pour *Œcolampade* ou pour *Mélanction*, qu'on ſoit du parti d'un évêque d'Ypre, qu'on n'a point lu, ou d'un moine Eſpagnol qu'on a moins lu encore ? N'eſt-il pas clair que tout cela doit être auſſi indifférent au véritable intérêt d'une nation,

que de traduire bien ou mal un paſſage de *Lycophron* ou d'*Héſiode ?*

L. AUTRES QUESTIONS.

Je ſais que les hommes ſont quelquefois malades du cerveau. Nous avons eu un muſicien qui eſt mort fou, parce que ſa muſique n'avait pas paru aſſez bonne. Des gens ont cru avoir un nez de verre ; mais s'il y en avait d'aſſez attaqués pour penſer, par exemple, qu'ils ont toûjours raiſon, y aurait-il aſſez d'hellebore pour une ſi étrange maladie ?

Et ſi ces malades, pour ſoutenir qu'ils ont toûjours raiſon, menaçaient du dernier ſupplice quiconque penſe qu'ils peuvent avoir tort, s'ils établiſſaient des eſpions pour découvrir les réfractaires, s'ils décidaient qu'un père ſur le témoignage de ſon fils, une mère ſur celui de ſa fille, doit périr dans les flammes &c., ne faudrait-il pas lier ces gens-là, & les traiter comme ceux qui ſont attaqués de la rage ?

LI. IGNORANCE.

Vous me demandez à quoi bon tout ce ſermon, ſi l'homme n'eſt pas libre ? D'abord je ne vous ai point dit que l'homme n'eſt pas libre ; je vous ai dit, que ſa liberté conſiſte dans ſon pouvoir d'agir, & non pas dans le pouvoir chimérique de *vouloir vouloir*. Enſuite je vous dirai que tout étant lié dans la nature, la providence éternelle me prédeſtinait à écrire ces rêveries, & prédeſtinait cinq ou ſix lecteurs à en faire leur profit, & cinq à ſix autres à les dédaigner & à les laiſſer dans la foule immenſe des écrits inutiles.

Si vous me dites que je ne vous ai rien appris, ſouvenez-vous que je me ſuis annoncé comme un ignorant.

LII. AUTRES IGNORANCES.

Je ſuis ſi ignorant, que je ne ſais pas même les faits anciens dont on me berce ; je crains toûjours de me tromper de ſept à huit cent années au moins, quand je recherche en quel

tems ont vécu ces antiques héros, qu'on dit avoir exercé les premiers le vol & le brigandage dans une grande étendue de pays ; & ces premiers ſages qui adorèrent des étoiles ou des poiſſons, ou des ſerpens, ou des morts, ou des êtres fantaſtiques.

Quel eſt celui qui le premier imagina les ſix *Gahambars*, & le pont de *Tshinavar*, & le *Dardaroth*, & le lac de *Karon* ? en quel tems vivait le premier *Bacchus*, le premier *Hercule*, le premier *Orphée* ?

Toute l'antiquité eſt ſi ténébreuſe juſqu'à *Thucidide* & *Xénophon*, que je ſuis réduit à ne ſavoir preſque pas un mot de ce qui s'eſt paſſé ſur le globe que j'habite, avant le court eſpace d'environ trente ſiécles ; & dans ces trente ſiécles encore, que d'obſcurités ! que d'incertitudes ! que de fables !

LIII. Plus grande ignorance.

Mon ignorance me pèſe bien davantage, quand je vois que ni moi, ni mes compatriotes, nous ne ſavons abſolument rien de notre patrie. Ma mère m'a dit que j'étais né ſur les bords du Rhin, je le veux croire. J'ai demandé à mon ami le ſavant *Apédeutès*, natif de Courlande, s'il avait connaiſſance des anciens peuples du nord ſes voiſins, & de ſon malheureux petit pays ? il m'a répondu qu'il n'en avait pas plus de notion que les poiſſons de la mer Baltique.

Pour moi, tout ce que je ſais de mon pays, c'eſt que *Céſar* dit, il y a environ dix-huit cent ans, que nous étions des brigands, qui étions dans l'uſage de ſacrifier des hommes à je ne ſais quels Dieux pour obtenir d'eux quelque bonne proie, & que nous n'allions jamais en courſe qu'accompagnés de vieilles ſorcières qui faiſaient ces beaux ſacrifices.

Tacite, un ſiécle après, dit quelques mots de nous, ſans nous avoir jamais vus : il nous regarde comme les plus honnêtes gens du monde en comparaiſon des Romains ; car il aſſûre que quand nous n'avions perſonne à voler, nous paſſions les jours & les nuits à nous enyvrer de mauvaiſe bière dans nos cabanes.

Depuis ce tems de notre âge d'or, c'eſt un vuide immenſe

juſqu'à l'hiſtoire de *Charlemagne*. Quand je ſuis arrivé à ces tems connus, je vois dans Goldſtad une charte de *Charlemagne* datée d'Aix-la-Chapelle, dans laquelle ce ſavant empereur parle ainſi :

Vous ſavez que chaſſant un jour auprès de cette ville, je trouvai les thermes & le palais que Granus *frère de* Néron *& d'*Agrippa *avait autrefois bâtis.*

Ce *Granus* & cet *Agrippa*, frères de *Néron*, me font voir que *Charlemagne* était auſſi ignorant que moi ; & cela ſoulage.

LIV. IGNORANCE RIDICULE.

L'hiſtoire de l'égliſe de mon pays reſſemble à celle de *Granus* frère de *Néron* & d'*Agrippa*, & eſt bien plus merveilleuſe. Ce ſont de petits garçons reſſuſcités, des dragons pris avec une étole comme des lapins avec un lacet ; des hoſties qui ſaignent d'un coup de couteau qu'un Juif leur donne ; des ſaints qui courent après leurs têtes quand on les leur a coupées. Une des légendes des plus avérées dans notre hiſtoire eccléſiaſtique d'Allemagne, eſt celle du bienheureux *Pierre de Luxembourg*, qui dans les deux années 1388 & 89 après ſa mort, fit deux mille quatre cent miracles ; & les années ſuivantes, trois mille de compte fait, parmi leſquels on ne nomme pourtant que quarante-deux morts reſſuſcités.

Je m'informe ſi les autres états de l'Europe ont des hiſtoires eccléſiaſtiques, auſſi merveilleuſes & auſſi autentiques ? Je trouve partout la même ſageſſe & la même certitude.

LV. PIS QU'IGNORANCE.

J'ai vu enſuite pour quelles ſotiſes inintelligibles les hommes s'étaient chargés les uns les autres d'imprécations, s'étaient déteſtés, perſécutés, égorgés, pendus, roués & brûlés ; & j'ai dit, S'il y avait eu un ſage dans ces abominables tems, il aurait donc falu que ce ſage vécût & mourût dans les déſerts.

LVI. COMMENCEMENT DE LA RAISON.

Je vois qu'aujourd'hui, dans ce ſiécle qui eſt l'aurore de la

raiſon, quelques têtes de cette hydre du fanatiſme renaiſſent encore. Il paraît que leur poiſon eſt moins mortel, & leurs gueules moins dévorantes. Le ſang n'a point coulé pour la grace verſatile, comme il coula ſi longtems pour les indulgences plénières qu'on vendait au marché; mais le monſtre ſubſiſte encore; quiconque recherchera la vérité riſquera d'être perſécuté. Faut-il reſter oiſif dans les ténèbres? ou faut-il allumer un flambeau auquel l'envie & la calomnie rallumeront leurs torches? Pour moi, je crois que la vérité ne doit pas plus ſe cacher devant ces monſtres, que l'on ne doit s'abſtenir de prendre de la nourriture dans la crainte d'être empoiſonné.

SUPPLÉMENT AU PHILOSOPHE IGNORANT.

ANDRÉ DES TOUCHES A SIAM.

André Des Touches était un muſicien très agréable dans le beau ſiécle de *Louis XIV*, avant que la muſique eût été perfectionnée par *Rameau*, & gâtée par ceux qui préfèrent la difficulté ſurmontée au naturel & aux graces.

Avant d'avoir exercé ſes talens, il avait été mouſquetaire; & avant d'être mouſquetaire il fit en 1688 le voyage de Siam avec le jéſuite *Tachard*, qui lui donna beaucoup de marques particulières de tendreſſe pour avoir un amuſement ſur le vaiſſeau; & *Des Touches* parla toûjours avec admiration du père *Tachard* le reſte de ſa vie.

Il fit connaiſſance à Siam avec un premier commis du barcalon; & ce premier commis s'appellait *Crouteſ:* & il mit par écrit la plûpart des queſtions qu'il avait faites à *Crouteſ*, avec les réponſes de ce Siamois. Les voici telles qu'on les a trouvées dans ſes papiers.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Combien avez-vous de ſoldats?

CROUTEF.

Quatre-vingt mille, fort médiocrement payés.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Et de talapoins ?

CROUTEF.

Cent vingt mille, tous fainéans & très riches. Il eſt vrai que dans la dernière guerre nous avons été bien battus, mais en récompenſe nos talapoins ont fait très grande chère, bâti de belles maiſons, & entretenu de très jolies filles.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Il n'y a rien de plus ſage & de mieux aviſé. Et vos finances, en quel état ſont-elles ?

CROUTEF.

En fort mauvais état. Nous avons pourtant quatre-vingt-dix mille hommes employés pour les faire fleurir ; & s'ils n'en ont pu venir à bout, ce n'eſt pas leur faute ; car il n'y a aucun d'eux qui ne prenne honnêtement tout ce qu'il peut prendre, & qui ne dépouille les cultivateurs pour le bien de l'état.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Bravo ! Et votre juriſprudence eſt-elle auſſi parfaite que tout le reſte de votre adminiſtration ?

CROUTEF.

Elle eſt bien ſupérieure ; nous n'avons point de loix ; mais nous avons cinq ou ſix mille volumes ſur les loix. Nous nous conduiſons d'ordinaire par des coutumes ; car on ſait qu'une coutume ayant été établie au hazard eſt toûjours ce qu'il y a de plus ſage. Et de plus, chaque coutume ayant néceſſairement changé dans chaque province comme les habillemens & les coëffures, les juges peuvent choiſir à leur gré l'uſage

qui était en vogue il y a quatre ſiécles, ou celui qui régnait l'année paſſée ; c'eſt une variété de légiſlation que nos voiſins ne ceſſent d'admirer ; c'eſt une fortune aſſûrée pour les praticiens, une reſſource pour tous les plaideurs de mauvaiſe foi, & un agrément infini pour les juges qui peuvent en ſûreté de conſcience décider les cauſes ſans les entendre.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Mais pour le criminel vous avez au moins des loix conſtantes ?

CROUTEF.

DIEU nous en préſerve ! nous pouvons condamner au banniſſement, aux galères, à la potence, ou renvoyer hors de cour ſelon que la fantaiſie nous en prend. Nous nous plaignons quelquefois du pouvoir arbitraire de Mr. le barcalon ; mais nous voulons que tous nos jugemens ſoient arbitraires.

DES TOUCHES.

Cela eſt juſte. Et de la queſtion, en uſez-vous ?

CROUTEF.

C'eſt notre plus grand plaiſir ; nous avons trouvé que c'eſt un ſecret infaillible pour ſauver un coupable qui a les muſcles vigoureux, les jarrêts forts & ſouples, les bras nerveux & les reins doubles ; & nous roüons gaîment tous les innocens à qui la nature a donné des organes faibles. Voici comme nous nous y prenons avec une ſageſſe & une prudence merveilleuſe. Comme il y a des demi-preuves, c'eſt-à-dire des demi-vérités, il eſt clair qu'il y a des demi-innocens & des demi-coupables. Nous commençons donc par leur donner une demi-mort, après quoi nous allons déjeuner ; enſuite vient la mort toute entiere, ce qui nous donne dans le monde une grande conſidération, & qui eſt le revenu du prix de nos charges.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Rien n'eſt plus prudent & plus humain, il faut en convenir.

Apprenez-

Apprenez-moi ce que deviennent les biens des condamnés?

CROUTEF.

Les enfans en ſont privés. Car vous ſavez que rien n'eſt plus équitable que de punir tous les deſcendans d'une faute de leur père.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Oui, il y a longtems que j'ai entendu parler de cette juriſprudence.

CROUTEF.

Les peuples de Laos nos voiſins n'admettent ni la queſtion, ni les peines arbitraires, ni les coutumes différentes, ni les horribles ſupplices qui ſont parmi nous en uſage; mais auſſi nous les regardons comme des barbares qui n'ont aucune idée d'un bon gouvernement. Toute l'Aſie convient que nous danſons beaucoup mieux qu'eux, & que par conſéquent il eſt impoſſible qu'ils approchent de nous en juriſprudence, en commerce, en finances, & ſurtout dans l'art militaire.

DES TOUCHES.

Dites-moi, je vous prie, par quels degrés on parvient dans Siam à la magiſtrature?

CROUTEF.

Par de l'argent comptant. Vous ſentez qu'il ſerait impoſſible de bien juger, ſi on n'avait pas trente ou quarante mille piéces d'argent toutes prêtes. En vain on ſaurait par cœur toutes les coutumes, en vain on aurait plaidé cinq cent cauſes avec ſuccès, en vain on aurait un eſprit rempli de juſteſſe, & un cœur plein de juſtice; on ne peut parvenir à aucune magiſtrature ſans argent. C'eſt encore ce qui nous diſtingue de tous les peuples de l'Aſie, & ſurtout de ces barbares de Laos qui ont la manie de récompenſer tous les talens & de ne vendre aucun emploi.

André Des Touches qui était un peu diſtrait, comme le ſont tous les muſiciens, répondit au Siamois que la plûpart des airs qu'il venait de chanter lui paraiſſaient un peu diſcordans, & voulut s'informer à fond de la muſique ſiamoiſe; mais *Croutef* plein de ſon ſujet, & paſſionné pour ſon pays, continua en ces termes: Il m'importe fort peu que nos voiſins qui habitent par-delà nos montagnes ayent de meilleure muſique que nous, & de meilleurs tableaux, pourvu que nous ayons toûjours des loix ſages & humaines. C'eſt dans cette partie que nous excellons. Par exemple, il y a mille circonſtances où une fille étant accouchée d'un enfant mort, nous réparons la perte de l'enfant en faiſant pendre la mère: moyennant quoi elle eſt manifeſtement hors d'état de faire une fauſſe couche.

Si un homme a volé adroitement trois ou quatre cent mille piéces d'or, nous le reſpectons, & nous allons dîner chez lui. Mais ſi une pauvre ſervante s'approprie mal adroitement trois ou quatre piéces de cuivre qui étaient dans la caſſette de ſa maîtreſſe, nous ne manquons pas de tuer cette ſervante en place publique; premiérement, de peur qu'elle ne ſe corrige; ſecondement, afin qu'elle ne puiſſe donner à l'état des enfans en grand nombre, parmi leſquels il s'en trouverait peut-être un ou deux qui pourraient voler trois ou quatre petites piéces de cuivre, ou devenir de grands-hommes; troiſiémement, parce qu'il eſt juſte de proportionner la peine au crime, & qu'il ſerait ridicule d'employer dans une maiſon de force, à des ouvrages utiles, une perſonne coupable d'un forfait ſi énorme.

Mais nous ſommes encor plus juſtes, plus clémens, plus raiſonnables dans les châtimens que nous infligeons à ceux qui ont l'audace de ſe ſervir de leurs jambes pour aller où ils veulent. Nous traitons ſi bien nos guerriers qui nous vendent leur vie, nous leur donnons un ſi prodigieux ſalaire, ils ont une part ſi conſidérable à nos conquêtes, qu'ils ſont ſans doute les plus criminels de tous les hommes, lorſque s'étant enrôlés dans un moment d'yvreſſe, ils veulent s'en retourner chez leurs parens dans un moment de raiſon. Nous leur faiſons tirer à

bout portant douze balles de plomb dans la tête pour les faire reſter en place, après quoi ils deviennent infiniment utiles à leur patrie.

Je ne vous parle pas de la quantité innombrable d'excellentes inſtitutions, qui ne vont pas à la vérité juſqu'à verſer le ſang des hommes, mais qui rendent la vie ſi douce & ſi agréable, qu'il eſt impoſſible que les coupables ne deviennent gens de bien. Un cultivateur n'a-t-il pas payé à point nommé une taxe qui excédait ſes facultés, nous vendons ſa marmite & ſon lit pour le mettre en état de mieux cultiver la terre quand il ſera débarraſſé de ſon ſuperflu.

DES TOUCHES.

Voilà qui eſt tout-à-fait harmonieux, cela fait un beau concert.

CROUTE F.

Pour faire connaître notre profonde ſageſſe, ſachez que notre baſſe fondamentale conſiſte à reconnaître pour notre ſouverain à pluſieurs égards un étranger tondu qui demeure à neuf cent mille pas de chez nous. Quand nous donnons nos plus belles terres à quelques-uns de nos talapoins, ce qui eſt très prudent, il faut que ce talapoin Siamois paye la première année de ſon revenu à ce tondu Tartare, ſans quoi il eſt clair que nous n'aurions point de récolte.

Mais où eſt le tems, l'heureux tems, où ce tondu faiſait égorger une moitié de la nation par l'autre, pour décider ſi *Sammonocodom* avait joué au cerf-volant ou au trou-madame, s'il s'était déguiſé en éléphant ou en vache, s'il avait dormi trois cent quatre-vingt-dix jours ſur le côté droit ou ſur le gauche ? Ces grandes queſtions qui tiennent ſi eſſentiellement à la morale, agitaient alors tous les eſprits ; elles ébranlaient le monde ; le ſang coulait pour elles ; on maſſacrait les femmes ſur les corps de leurs maris ; on écraſait leurs petits enfans ſur la pierre, avec une dévotion, une onction, une componction angélique. Malheur à nous, enfans dégénérés de nos pieux ancêtres, qui ne faiſons plus de ces ſaints ſacrifices!

Digitized by Google

Mais au moins, il nous reſte, graces au ciel, quelques bonnes ames qui les imiteraient ſi on les laiſſait faire.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Dites-moi, je vous prie, monſieur, ſi vous diviſez à Siam le ton majeur en deux comma & deux ſemi-comma, & ſi le progrès du ſon fondamental ſe fait par 1. 3. & 9.

CROUTEF.

Par *Sammonocodom*, vous vous moquez de moi. Vous n'avez point de tenue, vous m'avez interrogé ſur la forme de notre gouvernement, & vous me parlez de muſique.

ANDRÉ DES TOUCHES.

La muſique tient à tout; elle était le fondement de toute la politique des Grecs. Mais pardon, puiſque vous avez l'oreille dure, revenons à notre propos. Vous diſiez donc que pour faire un accord parfait...

CROUTEF.

Je vous diſais qu'autrefois le Tartare tondu prétendait diſpoſer de tous les royaumes de l'Aſie, ce qui était fort loin de l'accord parfait: mais il en réſultait un grand bien; on était beaucoup plus dévot à *Sammonocodom* & à ſon éléphant, que dans nos jours où tout le monde ſe mêle de prétendre au ſens commun avec une indiſcrétion qui fait pitié. Cependant tout va; on ſe réjouit, on danſe, on joue, on dîne, on ſoupe, on fait l'amour; cela fait frémir tous ceux qui ont de bonnes intentions.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Et que voulez-vous de plus? Il ne vous manque qu'une bonne muſique. Quand vous l'aurez, vous pourrez hardiment vous dire la plus heureuſe nation de la terre.

Digitized by Google

PETITE DIGRESSION.

DAns les commencemens de la fondation des Quinze-Vingt, on ſait qu'ils étaient tous égaux, & que leurs petites affaires ſe décidaient à la pluralité des voix. Ils diſtinguaient parfaitement au toucher la monnoie de cuivre de celle d'argent; aucun d'eux ne prit jamais du vin de Brie pour du vin de Bourgogne. Leur odorat était plus fin que celui de leurs voiſins qui avaient deux yeux. Ils raiſonnèrent parfaitement ſur les quatre ſens, c'eſt-à-dire, qu'ils en connurent tout ce qu'il eſt permis d'en ſavoir; & ils vécurent paiſibles & fortunés autant que des Quinze-Vingt peuvent l'être. Malheureuſement un de leurs profeſſeurs prétendit avoir des notions claires ſur le ſens de la vue; il ſe fit écouter, il intrigua, il forma des entouſiaſtes; enfin on le reconnut pour le chef de la communauté. Il ſe mit à juger ſouverainement des couleurs, & tout fut perdu.

Ce premier dictateur des Quinze-Vingt ſe forma d'abord un petit conſeil, avec lequel il ſe rendit le maître de toutes les aumônes. Par ce moyen perſonne n'oſa lui réſiſter. Il décida que tous les habits des Quinze-Vingt étaient blancs; les aveugles le crurent; ils ne parlaient que de leurs beaux habits blancs, quoiqu'il n'y en eût pas un ſeul de cette couleur. Tout le monde ſe moqua d'eux; ils allèrent ſe plaindre au dictateur, qui les reçut fort mal; il les traita de novateurs, d'eſprits forts, de rebelles qui ſe laiſſaient ſéduire par les opinions erronées de ceux qui avaient des yeux, & qui oſaient douter de l'infaillibité de leur maître. Cette querelle forma deux partis.

Le dictateur, pour les appaiſer, rendit un arrêt, par lequel tous leurs habits étaient rouges. Il n'y avait pas un habit rouge aux Quinze-Vingt. On ſe moqua d'eux plus que jamais. Nouvelles plaintes de la part de la communauté. Le dictateur entra en fureur, les autres aveugles auſſi; on ſe battit longtems, & la concorde ne fut rétablie que lorſqu'il fut permis à tous les Quinze-Vingt de ſuſpendre leur jugement ſur la couleur de leurs habits.

Un ſourd, en liſant cette petite hiſtoire, avoua que les aveugles avaient eu tort de juger des couleurs ; mais il reſta ferme dans l'opinion qu'il n'appartient qu'aux ſourds de juger de la muſique.

AVANTURE INDIENNE, TRADUITE PAR L'IGNORANT.

Pythagore, dans ſon ſéjour aux Indes, apprit, comme tout le monde ſait, à l'école des gymnoſophiſtes, le langage des bêtes & celui des plantes. Se promenant un jour dans une prairie aſſez près du rivage de la mer, il entendit ces paroles : Que je ſuis malheureuſe d'être née herbe ! à peine ſuis-je parvenue à deux pouces de hauteur, que voilà un monſtre dévorant, un animal horrible qui me foule ſous ſes larges pieds ; ſa gueule eſt armée d'une rangée de faulx tranchantes avec laquelle il me coupe, me déchire & m'engloutit. Les hommes nomment ce monſtre un *mouton*. Je ne crois pas qu'il y ait au monde une plus abominable créature.

Pythagore avança quelques pas ; il trouva une huître qui bâillait ſur un petit rocher ; il n'avait point encor embraſſé cette admirable loi, par laquelle il eſt défendu de manger les animaux nos ſemblables. Il allait avaler l'huître, lorſqu'elle prononça ces mots attendriſſans ; O nature ! que l'herbe qui eſt comme moi ton ouvrage, eſt heureuſe ! Quand on l'a coupée, elle renaît, elle eſt immortelle ; & nous, pauvres huîtres, en vain ſommes-nous défendues par une double cuiraſſe ; des ſcélérats nous mangent par douzaines à leur déjeuner, & c'en eſt fait pour jamais. Quelle épouvantable deſtinée que celle d'une huître, & que les hommes ſont barbares !

Pythagore treſſaillit ; il ſentit l'énormité du crime qu'il allait commettre : il demanda pardon à l'huître en pleurant, & la remit bien proprement ſur ſon rocher.

Comme il rêvait profondément à cette avanture en retournant à la ville, il vit des araignées qui mangeaient des mouches, des hirondelles qui mangeaient des araignées, des éper-

viers qui mangeaient des hirondelles. Tous ces gens-là, dit-il, ne ſont pas philoſophes.

Pythagore en entrant fut heurté, froiſſé, renverſé par une multitude de gredins & de gredines qui couraient en criant, C'eſt bien fait, c'eſt bien fait, ils l'ont bien mérité. Qui? quoi? dit *Pythagore* en ſe relevant; & les gens couraient toûjours en diſant, Ah! que nous aurons de plaiſir de les voir cuire!

Pythagore crut qu'on parlait de lentilles, ou de quelques autres légumes; point du tout, c'était de deux pauvres Indiens. Ah! ſans doute, dit *Pythagore*, ce ſont deux grands philoſophes qui ſont las de la vie; ils ſont bien aiſes de renaître ſous une autre forme; il y a du plaiſir à changer de maiſon, quoiqu'on ſoit toûjours mal logé; il ne faut pas diſputer des goûts.

Il avança avec la foule juſqu'à la place publique, & ce fut là qu'il vit un grand bucher allumé, & vis-à-vis de ce bucher un banc qu'on appellait un *Tribunal*, & ſur ce banc des juges, & ces juges tenaient tous une queue de vache à la main, & ils avaient ſur la tête un bonnet reſſemblant parfaitement aux deux oreilles de l'animal qui porta *Silène* quand il vint autrefois au pays avec *Bacchus*, après avoir traverſé la mer Erytrée à pied ſec, & avoir arrêté le ſoleil & la lune, comme on le raconte fidélement dans les Orphiques.

Il y avait parmi ces juges un honnête homme fort connu de *Pythagore*. Le ſage de l'Inde expliqua au ſage de Samos de quoi il était queſtion dans la fête qu'on allait donner au peuple Indou.

Les deux Indiens, dit-il, n'ont nulle envie d'être brûlés; mes graves confrères les ont condamnés à ce ſupplice, l'un pour avoir dit que la ſubſtance de *Xaca* n'eſt pas la ſubſtance de *Brama*; & l'autre, pour avoir ſoupçonné qu'on pouvait plaire à l'Etre ſuprême par la vertu, ſans tenir en mourant une vache par la queue; parce que, diſait-il, on peut être vertueux en tout tems, & qu'on ne trouve pas toûjours une vache à point nommé. Les bonnes femmes de la ville ont été ſi effrayées de ces deux propoſitions ſi hérétiques, qu'elles n'ont point donné de repos aux juges, juſqu'à-ce qu'ils ayent ordonné le ſupplice de ces deux infortunés.

Pythagore jugea que depuis l'herbe juſqu'à l'homme il y avait bien des ſujets de chagrin. Il fit pourtant entendre raiſon aux juges, & même aux dévotes; & c'eſt ce qui n'eſt arrivé que cette ſeule fois.

Enſuite il alla prêcher la tolérance à Crotone; mais un intolérant mit le feu à ſa maiſon; il fut brûlé, lui qui avait tiré deux Indous des flammes. *Sauve qui peut.*

PETIT COMMENTAIRE DE L'IGNORANT, SUR L'ÉLOGE DU DAUPHIN DE FRANCE, COMPOSÉ PAR MR. THOMAS.

JE viens de lire dans l'éloquent diſcours de Mr. *Thomas* ces paroles remarquables.

» Le dauphin liſait avec plaiſir ces livres où la douce hu-
» manité lui peignait tous les hommes, & même ceux qui
» s'égarent, comme un peuple de frères. Aurait-il donc été
» lui-même ou perſécuteur, ou cruel? aurait-il adopté la féro-
» cité de ceux qui comptent l'erreur parmi les crimes, & veu-
» lent tourmenter pour inſtruire? *Ah!* dit-il plus d'une fois,
» *ne perſécutons point.*

Ces mots ont pénétré dans mon cœur; je me ſuis écrié, Quel ſera le malheureux qui oſera être perſécuteur quand l'héritier d'un grand royaume a déclaré qu'il ne faut pas l'être? Ce prince ſavait que la perſécution n'a jamais produit que du mal: il avait lu beaucoup: la philoſophie avait percé juſqu'à lui. Le plus grand bonheur d'un état monarchique, eſt que le prince ſoit éclairé. *Henri IV* ne l'était pas par les livres; car excepté *Montaigne*, qui n'a rien d'arrêté, & qui n'apprend qu'à douter, il n'y avait alors que de miſérables livres de controverſe indignes d'être lus par un roi. Mais *Henri IV* était inſtruit par l'adverſité, par l'expérience de la vie privée & de la vie publique, enfin, par ſes propres lumières. Ayant été perſécuté, il ne fut point perſécuteur. Il était plus philoſophe qu'il ne penſait, au milieu du tumulte des armes, des factions du royaume, des intrigues de la cour, & de la rage

de

de deux ſectes ennemies. *Louis XIII* ne lut rien, ne ſut rien, & ne vit rien ; il laiſſa perſécuter.

Louis XIV avait un grand ſens, un amour de la gloire qui le portait au bien, un eſprit juſte, un cœur noble ; mais malheureuſement le cardinal *Mazarin* ne cultiva point un ſi beau caractère. Il méritait d'être inſtruit, il fut ignorant ; ſes confeſſeurs enfin le ſubjuguèrent ; il perſécuta ; il fit du mal. Quoi ! les *Sacis*, les *Arnaulds*, & tant d'autres grands-hommes empriſonnés, exilés, bannis ! Et pourquoi ? Parce qu'ils ne penſaient pas comme deux jéſuites de la cour : & enfin, ſon royaume en feu pour une bulle ! Il le faut avouer, le fanatiſme & la friponnerie demandèrent la bulle, l'ignorance l'accepta, l'opiniâtreté la combattit. Rien de tout cela ne ſerait arrivé ſous un prince en état d'apprécier ce que vaut une grace efficace, une grace ſuffiſante, & même encor une verſatile.

Je ne ſuis pas étonné qu'autrefois le cardinal de *Lorraine* ait perſécuté des gens aſſez mal aviſés pour pouvoir ramener les choſes à la première inſtitution de l'égliſe ; le cardinal aurait perdu ſept évêchés, & de très groſſes abbayes dont il était en poſſeſſion. Voilà une très bonne raiſon de pourſuivre ceux qui ne ſont pas de notre avis. Perſonne aſſurément ne mérite mieux d'être excommunié que ceux qui veulent nous ôter nos rentes. Il n'y a pas d'autre ſujet de guerre chez les hommes ; chacun défend ſon bien autant qu'il le peut.

Mais que dans le ſein de la paix il s'élève des guerres inteſtines pour des billeveſées incompréhenſibles de pure métaphyſique ; qu'on ait ſous *Louis XIII* en 1624 défendu ſous peine de galères, de penſer autrement qu'*Ariſtote* ; qu'on ait anathématiſé les idées innées de *Deſcartes*, pour les admettre enſuite ; que de plus d'une queſtion digne de *Rabelais* on ait fait une queſtion d'état ; cela eſt barbare & abſurde.

On a demandé ſouvent pourquoi depuis *Romulus* juſqu'au tems où les papes ont été puiſſans, jamais les Romains n'ont perſécuté un ſeul philoſophe pour ſes opinions ? On ne peut répondre autre choſe ſinon que les Romains étaient ſages.

Ciceron était très puiſſant. Il dit dans une de ſes lettres, *Voyez à qui vous voulez que je faſſe tomber les Gaules en par-*

tage. Il était très attaché à la ſecte des académiciens, mais on ne voit pas qu'il lui ſoit jamais tombé dans la tête de faire exiler un ſtoïcien, d'exclurre des charges un épicurien, de moleſter un pythagoricien.

Et toi, malheureux *Jurieu*, fugitif de ton village, tu voulus opprimer le fugitif *Bayle* dans ſon aſyle & dans le tien; tu laiſſas en paix *Spinoſa* dont tu n'étais point jaloux; mais tu voulais accabler ce reſpectable *Bayle*, qui écraſait ta petite réputation par ſa renommée éclatante.

Le deſcendant & l'héritier de trente rois a dit, *Ne perſécutons point;* & un bourgeois d'une ville ignotée, un habitué de paroiſſe, un moine dirait, *Perſécutons!*

Ravir aux hommes la liberté de penſer! juſte ciel! Tyrans fanatiques, commencez donc par nous couper les mains qui peuvent écrire, arrachez-nous la langue qui parle contre vous, arrachez-nous l'ame qui n'a pour vous que des ſentimens d'horreur.

Il y a des pays où la ſuperſtition également lâche & barbare abrutit l'eſpèce humaine; il y en a d'autres où l'eſprit de l'homme jouït de tous ſes droits. Entre ces deux extrémités, l'une céleſte, l'autre infernale, il eſt un peuple mitoyen, chez qui la philoſophie eſt tantôt accueillie, & tantôt proſcrite, chez qui *Rabelais* a été imprimé avec privilège, mais qui a laiſſé mourir le grand *Arnauld* de faim dans un village étranger; un peuple qui a vécu dans des ténèbres épaiſſes depuis les tems de ſes druides, juſqu'au tems où quelques rayons de lumière tombèrent ſur lui de la tête de *Deſcartes*. Depuis ce tems le jour lui eſt venu d'Angleterre. Mais croira-t-on bien que *Locke* était à peine connu de ce peuple il y a environ trente ans? Croira t-on bien que lorſqu'on lui fit connaître la ſageſſe de ce grand-homme, des ignorans en place opprimèrent violemment celui qui apporta le premier ces vérités de l'iſle des philoſophes dans le pays des frivolités?

Si on a pourſuivi ceux qui éclairaient les ames, on a pouſſé la manie juſqu'à s'élever contre ceux qui ſauvaient les corps. En vain il eſt démontré que l'inoculation peut conſerver la vie à vingt-cinq mille perſonnes par année dans un grand royaume; il n'a pas tenu aux ennemis de la nature humaine

qu'on n'ait traité ſes bienfaiſteurs d'empoiſonneurs publics. Si on avait eu le malheur de les écouter, que ſerait-il arrivé ? les peuples voiſins auraient conclu que la nation était ſans raiſon & ſans courage.

Heureuſement les perſécutions ſont paſſagères, elles ſont perſonnelles, elles dépendent du caprice de trois ou quatre énergumènes qui voyent toûjours ce que les autres ne verraient pas, ſi on ne corrompait pas leur entendement ; ils cabalent, ils ameutent, on crie quelque tems, enſuite on eſt étonné d'avoir crié, & puis on oublie tout.

Un homme oſe dire, non-ſeulement après tous les phyſiciens, mais après tous les hommes, que ſi la Providence ne nous avait pas accordé des mains, il n'y aurait ſur la terre ni artiſtes, ni arts. Un vinaigrier devenu maître d'école dénonce cette propoſition comme impie ; il prétend que l'auteur attribue tout à nos mains, & rien à notre intelligence. Un ſinge n'oſerait intenter une telle accuſation dans le pays des ſinges ; cette accuſation réuſſit chez les hommes. L'auteur eſt perſécuté avec fureur ; au bout de trois mois on n'y penſe plus. Il en eſt de la plûpart des livres philoſophiques comme des contes de *La Fontaine ;* on commença par les brûler, on a fini par les repréſenter à l'opéra comique. Pourquoi en permet-on les repréſentations ? c'eſt qu'on s'eſt apperçu enfin qu'il n'y avait là que de quoi rire. Pourquoi le même livre qu'on a proſcrit reſte-t-il paiſiblement entre les mains des lecteurs ? c'eſt qu'on s'eſt apperçu que ce livre n'a troublé en rien la ſociété, qu'aucune penſée abſtraite, ni même aucune plaiſanterie, n'a ôté à aucun citoyen la moindre prérogative, qu'il n'a point fait renchérir les denrées, que les moines mendians n'en ont pas moins rempli leur beſace, que le train du monde n'a changé en rien, & que le livre n'a ſervi préciſément qu'à occuper le loiſir de quelques lecteurs.

En vérité, quand on perſécute, c'eſt pour le plaiſir de perſécuter.

Paſſons de l'oppreſſion paſſagère que la philoſophie a eſſuiée mille fois parmi nous, à l'oppreſſion théologique qui eſt plus durable. Dès les premiers ſiécles on diſpute ; les deux partis contraires s'anathématiſent. Qui a raiſon des deux ? c'eſt

le plus fort. Des conciles combattent contre des conciles, juſqu'à-ce qu'enfin l'autorité & le tems décident. Alors les deux partis réunis perſécutent un troiſiéme parti qui s'élève, & celui-ci en opprime un quatriéme. On ne ſait que trop que le ſang a coulé pendant quinze cent ans pour ces diſputes. Mais ce qu'on ne ſait pas aſſez, c'eſt que ſi on n'avait jamais perſécuté, il n'y aurait jamais eu de guerres de religion.

Répétons donc mille fois avec un dauphin tant regretté, *Ne perſécutons perſonne.*

COMMENTAIRE SUR LE LIVRE DES DÉLITS ET DES PEINES.

I. Occasion de ce commentaire.

J'Etais plein de la lecture du petit livre des *Délits & des peines*, qui eſt en morale ce que ſont en médecine le peu de remèdes dont nos maux pourraient être ſoulagés. Je me flattais que cet ouvrage adoucirait ce qui reſte de barbare dans la juriſprudence de tant de nations ; j'eſpérais quelque réforme dans le genre-humain, lorſqu'on m'apprit qu'on venait de pendre dans une province, une fille de dix-huit ans, belle & bien faite, qui avait des talens utiles, & qui était d'une très honnête famille.

Elle était coupable de s'être laiſſé faire un enfant ; elle l'était encor davantage d'avoir abandonné ſon fruit. Cette fille infortunée fuyant la maiſon paternelle eſt ſurpriſe des douleurs de l'enfantement ; elle eſt délivrée ſeule & ſans ſecours auprès d'une fontaine. La honte qui eſt dans le ſexe une paſſion violente, lui donna aſſez de force pour revenir à la maiſon de ſon père & pour y cacher ſon état. Elle laiſſe ſon enfant expoſé, on le trouve mort le lendemain ; la mère eſt découverte, condamnée à la potence & exécutée.

La première faute de cette fille, ou doit être renfermée dans le ſecret de ſa famille, ou ne mérite que la protection des loix : parce que c'eſt au ſéducteur a réparer le mal qu'il a fait,

parce que la faibleſſe a droit à l'indulgence, parce que tout parle en faveur d'une fille dont la groſſeſſe cachée la met ſouvent en danger de mort, que cette groſſeſſe connue flétrit ſa réputation, & que la difficulté d'élever ſon enfant eſt encor un grand malheur de plus.

La ſeconde faute eſt plus criminelle ; elle abandonne le fruit de ſa faibleſſe & l'expoſe à périr.

Mais parce qu'un enfant eſt mort, faut-il abſolument faire mourir la mère ? Elle ne l'avait pas tué ; elle ſe flattait que quelque paſſant prendrait pitié de cette créature innocente ; elle pouvait même être dans le deſſein d'aller retrouver ſon enfant & de lui faire donner les ſecours néceſſaires. Ce ſentiment eſt ſi naturel, qu'on doit le préſumer dans le cœur d'une mère. La loi eſt poſitive contre la fille dans la province dont je parle. Mais cette loi n'eſt-elle pas injuſte, inhumaine & pernicieuſe ? injuſte, parce qu'elle n'a pas diſtingué entre celle qui tue ſon enfant & celle qui l'abandonne ; inhumaine, en ce qu'elle fait périr cruellement une infortunée à qui on ne peut reprocher que ſa faibleſſe & ſon empreſſement à cacher ſon malheur ; pernicieuſe, en ce qu'elle ravit à la ſociété une citoyenne qui devait donner des ſujets à l'état, dans une province où l'on ſe plaint de la dépopulation.

La charité n'a point encor établi dans ce pays, des maiſons ſecourables, où les enfans expoſés ſoient nourris. Là où la charité manque, la loi eſt toûjours cruelle. Il valait bien mieux prévenir ces malheurs qui ſont aſſez ordinaires, que ſe borner à les punir. La véritable juriſprudence eſt d'empêcher les délits, & non de donner la mort à un ſexe faible, quand il eſt évident que ſa faute n'a pas été accompagnée de malice, & qu'elle a coûté à ſon cœur.

Aſſurez autant que vous le pourrez une reſſource à quiconque ſera tenté de mal faire, & vous aurez moins à punir.

II. DES SUPPLICES.

Ce malheur, & cette loi ſi dure, dont j'ai été ſenſiblement frappé, m'ont fait jetter les yeux ſur le code criminel des nations. L'auteur humain des *Délits & des peines* n'a que

trop raiſon de ſe plaindre que la punition ſoit trop ſouvent au-deſſus du crime, & quelquefois pernicieuſe à l'état, dont elle doit faire l'avantage.

Les ſupplices recherchés dans leſquels on voit que l'eſprit humain s'eſt épuiſé à rendre la mort affreuſe, ſemblent plutôt inventés par la tyrannie que par la juſtice.

Le ſupplice de la roue fut introduit en Allemagne dans les tems d'anarchie, où ceux qui s'emparaient des droits régaliens voulaient épouvanter par l'appareil d'un tourment inoui quiconque oſerait attenter contre eux. En Angleterre on ouvrait le ventre d'un homme atteint de haute trahiſon, on lui arrachait le cœur, on lui en battait les joues, & le cœur était jetté dans les flammes. Mais, quel était ſouvent ce crime de haute trahiſon ? C'était dans les guerres civiles d'avoir été fidèle à un roi malheureux, & quelquefois de s'être expliqué ſur le droit douteux du vainqueur. Enfin, les mœurs s'adoucirent ; il eſt vrai qu'on a continué d'arracher le cœur, mais c'eſt toûjours après la mort du condamné. L'appareil eſt affreux, mais la mort eſt douce, ſi elle peut l'être.

III. Des peines contre les hérétiques.

Ce fut ſurtout la tyrannie qui la première décerna la peine de mort contre ceux qui différaient de l'égliſe dominante dans quelques dogmes. Aucun empereur chrétien n'avait imaginé avant le tyran *Maxime*, de condamner un homme au ſupplice, uniquement pour des points de controverſe. Il eſt bien vrai que ce furent deux évêques Eſpagnols qui pourſuivirent la mort des priſcillianiſtes auprès de *Maxime ;* mais il n'eſt pas moins vrai que ce tyran voulait plaire au parti dominant en verſant le ſang des hérétiques. La barbarie & la juſtice lui étaient également indifférentes. Jaloux de *Théodoſe* Eſpagnol comme lui, il ſe flattait de lui enlever l'empire d'orient, comme il avait déja envahi celui d'occident. *Théodoſe* était haï pour ſes cruautés ; mais il avait ſu gagner tous les chefs de la religion. *Maxime* voulait déployer le même zèle, & attacher les évêques Eſpagnols à ſa faction. Il flattait également l'ancienne religion & la nouvelle ; c'était un homme

auſſi fourbe qu'inhumain, comme tous ceux qui dans ce tems-là prétendirent ou parvinrent à l'empire. Cette vaſte partie du monde était gouvernée comme l'eſt Alger aujourd'hui. La milice faiſait & défaiſait les empereurs; elle les choiſiſſait très ſouvent parmi les nations réputées barbares. *Théodoſe* lui oppoſait alors d'autres barbares de la Scythie. Ce fut lui qui remplit les armées de Goths, & qui éleva *Alaric* le vainqueur de Rome. Dans cette confuſion horrible c'était donc à qui fortifierait le plus ſon parti par tous les moyens poſſibles.

Maxime venait de faire aſſaſſiner à Lyon l'empereur *Gratian* collègue de *Théodoſe*; il méditait la perte de *Valentinien II*, nommé ſucceſſeur de *Gratian* à Rome dans ſon enfance. Il aſſemblait à Trèves une puiſſante armée, compoſée de Gaulois & d'Allemands. Il faiſait lever des troupes en Eſpagne, lorſque deux évêques Eſpagnols *Idacio* & *Ithacus* ou *Itacius*, qui avaient alors beaucoup de crédit, vinrent lui demander le ſang de *Priſcillien* & de tous ſes adhérens, qui diſaient que les ames ſont des émanations de DIEU, que la Trinité ne contient point trois hypoſtaſes; & qui de plus pouſſaient le ſacrilège juſqu'à jeûner le dimanche. *Maxime*, moitié payen, moitié chrétien, ſentit bientôt toute l'énormité de ces crimes. Les Sts. évêques *Idacio* & *Itacius*, obtinrent qu'on donnât d'abord la queſtion à *Priſcillien* & à ſes complices avant qu'on les fît mourir; ils y furent préſens, afin que tout ſe paſſât dans l'ordre, & s'en retournèrent en béniſſant DIEU, & en plaçant *Maxime* le défenſeur de la foi au rang des ſaints. Mais *Maxime* ayant été défait par *Théodoſe*, & enſuite aſſaſſiné aux pieds de ſon vainqueur, il ne fut point canoniſé.

Il faut remarquer que *St. Martin* évêque de Tours, véritablement homme de bien, ſollicita la grace de *Priſcillien*; mais les évêques l'accuſèrent lui-même d'être hérétique, & il s'en retourna à Tours de peur qu'on ne lui fît donner la queſtion à Trèves.

Quant à *Priſcillien*, il eut la conſolation, après avoir été pendu, qu'il fut honoré de ſa ſecte comme un martyr. On célébra ſa fête, & on le fêterait encor s'il y avait des priſcillianiſtes.

Cet exemple fit frémir toute l'égliſe; mais bientôt après il

fut imité & ſurpaſſé. On avait fait périr des priſcillianiſtes par le glaive, par la corde & par la lapidation. Une jeune dame de qualité ſoupçonnée d'avoir jeûné le dimanche, n'avait été que lapidée dans Bordeaux. *a*) Ces ſupplices parurent trop légers; on prouva que DIEU exigeait que les hérétiques fuſſent brûlés à petit feu. La raiſon peremptoire qu'on en donnait, c'était que DIEU les punit ainſi dans l'autre monde, & que tout prince, tout lieutenant du prince, enfin le moindre magiſtrat, eſt l'image de DIEU dans ce monde-ci.

Ce fut ſur ce principe qu'on brûla partout des ſorciers qui étaient viſiblement ſous l'empire du diable, & les hétérodoxes qu'on croyait encor plus criminels & plus dangereux que les ſorciers.

On ne ſait pas bien préciſément quelle était l'héréſie des chanoines que le roi *Robert* fils de *Hugues*, & *Conſtance* ſa femme, allèrent faire brûler en leur préſence à Orléans en 1022. Comment le ſaurait-on? Il n'y avait alors qu'un très petit nombre de clercs & de moines qui euſſent l'uſage de l'écriture. Tout ce qui eſt conſtaté, c'eſt que *Robert* & ſa femme raſſaſiérent leurs yeux de ce ſpectacle abominable. L'un des ſectaires avait été le confeſſeur de *Conſtance*; cette reine ne crut pas pouvoir mieux réparer le malheur de s'être confeſſée à un hérétique, qu'en le voyant dévorer par les flammes.

L'habitude devient loi; & depuis ce tems juſqu'à nos jours, c'eſt-à-dire pendant plus de ſept cent années, on a brûlé ceux qui ont été, ou qui ont paru être ſouillés du crime d'une opinion erronée.

IV. DE L'EXTIRPATION DES HÉRÉSIES.

Il faut, ce me ſemble, diſtinguer dans une héréſie l'opinion & la faction. Dès les premiers tems du chriſtianiſme les opinions furent partagées. Les chrétiens d'Alexandrie ne penſaient pas ſur pluſieurs points comme ceux d'Antioche. Les Achaïens étaient oppoſés aux Aſiatiques. Cette diverſité a duré dans tous les tems & durera vraiſemblablement toûjours.

a) Voyez l'hiſtoire de l'égliſe.

jours. JESUS-CHRIST qui pouvait réunir tous ſes fidèles dans le même ſentiment, ne l'a pas fait; il eſt donc à préſumer qu'il ne l'a pas voulu, & que ſon deſſein était d'exercer toutes ſes égliſes à l'indulgence & à la charité, en leur permettant des ſyſtêmes différens, qui tous ſe réuniſſaient à le reconnaître pour leur chef & leur maître. Toutes ces ſectes longtems tolérées par les empereurs ou cachées à leurs yeux, ne pouvaient ſe perſécuter & ſe proſcrire les unes les autres, puiſqu'elles étaient également ſoumiſes aux magiſtrats Romains; elles ne pouvaient que diſputer. Quand les magiſtrats les pourſuivirent, elles reclamèrent toutes également le droit de la nature; elles dirent, Laiſſez-nous adorer DIEU en paix; ne nous raviſſez pas la liberté que vous accordez aux Juifs. Toutes les ſectes aujourd'hui peuvent tenir le même diſcours à ceux qui les oppriment. Elles peuvent dire aux peuples qui ont donné des privilèges aux Juifs, Traitez-nous comme vous traitez ces enfans de *Jacob*, laiſſez-nous prier DIEU comme eux ſelon notre conſcience. Notre opinion ne fait pas plus de tort à votre état que n'en fait le judaïſme. Vous tolérez les ennemis de JESUS-CHRIST: tolérez-nous donc nous qui adorons JESUS-CHRIST, & qui ne différons de vous que ſur des ſubtilités de théologie; ne vous privez pas vous-mêmes de ſujets utiles. Il vous importe qu'ils travaillent à vos manufactures, à votre marine, à la culture de vos terres; & il ne vous importe point qu'ils ayent quelques autres articles de foi que vous. C'eſt de leurs bras que vous avez beſoin, & non de leur catéchiſme.

La faction eſt une choſe toute différente. Il arrive toûjours, & néceſſairement, qu'une ſecte perſécutée dégénère en faction. Les opprimés ſe réuniſſent & s'encouragent. Ils ont plus d'induſtrie pour fortifier leur parti que la ſecte dominante n'en a pour l'exterminer. Il faut ou qu'ils ſoient écraſés ou qu'ils écraſent. C'eſt ce qui arriva après la perſécution excitée en 303 par le céſar *Galérius*, les deux dernières années de l'empire de *Dioclétien*. Les chrétiens ayant été favoriſés par *Dioclétien* pendant dix-huit années entières, étaient devenus trop nombreux & trop riches pour être exterminés: Ils ſe donnèrent à *Conſtance Chlore*, ils combattirent pour *Conſtantin* ſon fils, & il y eut une révolution entière dans l'empire,

On peut comparer les petites choſes aux grandes, quand c'eſt le même eſprit qui les dirige. Une pareille révolution eſt arrivée en Hollande, en Ecoſſe, en Suiſſe. Quand *Ferdinand* & *Iſabelle* chaſſèrent d'Eſpagne les Juifs qui y étaient établis, non-ſeulement avant la maiſon régnante, mais avant les Maures & les Goths, & même avant les Carthaginois; les Juifs auraient fait une révolution en Eſpagne, s'ils avaient été auſſi guerriers que riches, & s'ils avaient pu s'entendre avec les Arabes.

En un mot, jamais ſecte n'a changé le gouvernement que quand le deſeſpoir lui a fourni des armes. *Mahomet* lui-même n'a réuſſi que pour avoir été chaſſé de la Mecque, & parce qu'on y avait mis ſa tête à prix.

Voulez-vous donc empêcher qu'une ſecte ne bouleverſe un état, uſez de tolérance: imitez la ſage conduite que tiennent aujourd'hui l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande. Il n'y a d'autre parti à prendre en politique avec une ſecte nouvelle, que de faire mourir ſans pitié les chefs & les adhérens, hommes, femmes, enfans, ſans en excepter un ſeul, ou de les tolérer quand la ſecte eſt nombreuſe. Le premier parti eſt d'un monſtre, le ſecond eſt d'un ſage.

Enchainez à l'état tous les ſujets de l'état par leur intérêt; que le quaker & le Turc trouvent leur avantage à vivre ſous vos loix. La religion eſt de DIEU à l'homme; la loi civile eſt de vous à vos peuples.

V. DES PROFANATIONS.

Louis IX roi de France, placé par ſes vertus au rang des ſaints, fit d'abord une loi contre les blaſphémateurs. Il les condamnait à un ſupplice nouveau; on leur perçait la langue avec un fer ardent. C'était une eſpèce de talion; le membre qui avait péché en ſouffrait la peine. Mais il était fort difficile de décider ce qui eſt un blaſphême. Il échappe dans la colère ou dans la joie, ou dans la ſimple converſation, des expreſſions qui ne ſont à proprement parler que des explétives, comme le *Sela* & le *Vah* des Hébreux, le *Pol* & l'*Ædepol* des Latins, & comme le *per Deos immortales*, dont on ſe ſervait

à tout propos, ſans faire réellement un ſerment par les Dieux immortels.

Ces mots qu'on appelle *juremens*, *blaſphémes*, ſont communément des termes vagues qu'on interprète arbitrairement: la loi qui les punit ſemble priſe de celle des Juifs qui dit, *tu ne prendras point le nom de* DIEU *en vain*. Les plus habiles interprètes croyent que cette loi défend le parjure; & ils ont d'autant plus de raiſon que le mot *Shavé* qu'on a traduit par *en vain*, ſignifie proprement le parjure. Or quel rapport le parjure peut-il avoir avec ces mots qu'on adoucit par *cadedis*, *ſangbleu*, *ventrebleu*, *corbleu*.

Les Juifs juraient par la vie de DIEU: *vivit Dominus*. C'était une formule ordinaire. Il n'était donc défendu que de mentir au nom du DIEU qu'on atteſtait.

Philippe-Auguſte en 1181 avait condamné les nobles de ſon domaine qui prononceraient *tête-bleu*, *ventre-bleu*, *corbleu*, *ſangbleu*, à payer une amende, & les roturiers à être noyés. La première partie de cette ordonnance parut puérile, la ſeconde était abominable. C'était outrager la nature que de noyer des citoyens pour la même faute que les nobles expiaient pour deux ou trois ſous de ce tems-là. Auſſi cette étrange loi reſta ſans exécution comme tant d'autres, ſurtout quand le roi fut excommunié & ſon royaume mis en interdit par le pape *Céleſtin III*.

St. Louis tranſporté de zèle ordonna indifféremment qu'on perçât la langue, ou qu'on coupât la lèvre ſupérieure à quiconque aurait prononcé ces termes indécens. Il en coûta la langue à un gros bourgeois de Paris, qui s'en plaignit au pape *Innocent IV*. Ce pontife remontra fortement au roi que la peine était trop forte pour le délit. Le roi s'abſtint déſormais de cette ſévérité. Il eût été heureux pour la ſociété humaine que les papes n'euſſent jamais affecté d'autre ſupériorité ſur les rois.

L'ordonnance de *Louis XIV* de l'année 1666, ſtatue:

» Que ceux qui ſeront convaincus d'avoir juré & blaſphêmé
» le ſaint nom de DIEU, de ſa très ſainte mère ou de ſes
» ſaints, ſeront condamnés pour la première fois à une amen-
» de, pour la ſeconde, tierce & quatriéme fois, à une amende
» double, triple & quadruple; pour la cinquiéme fois au

» carcan, pour la ſixiéme fois au pilori & auront la lèvre ſupé-
» rieure coupée ; & la ſeptiéme fois auront la langue coupée
» tout juſte. «

Cette loi parait ſage & humaine ; elle n'inflige une peine cruelle qu'après ſept rechutes qui ne ſont pas préſumables.

Mais pour des profanations plus grandes qu'on appelle *ſacrilèges*, l'ordonnance criminelle ne parle que du vol fait dans les égliſes ; elle ne s'explique pas ſur les impiétés publiques, ſoit qu'elle n'ait pas prévu de telles démences, ſoit qu'il fût trop difficile de les ſpécifier. Il eſt donc réſervé à la prudence des juges de punir ce délit. Cependant la juſtice ne doit rien avoir d'arbitraire.

Dans un cas auſſi rare, que doivent faire les juges ? conſulter l'âge des délinquans, la nature de leur faute, le degré de leur méchanceté, de leur ſcandale, de leur obſtination, le beſoin que le public peut avoir ou n'avoir pas d'une punition terrible. *Pro qualitate perſonæ proque rei conditione & temporis & ætatis, & ſexus, vel ſeverius vel clementius* b) *ſtatuendum.* Si la loi n'ordonne point expreſſément la mort pour ce délit, quel juge ſe croira obligé de la prononcer ? S'il faut une peine, ſi la loi ſe tait, le juge doit ſans difficulté prononcer la peine la plus douce, parce qu'il eſt homme.

Les profanations ſacrilèges ne ſont jamais commiſes que par de jeunes débauchés. Les punirez-vous auſſi ſévérement que s'ils avaient tué leurs frères ? leur âge plaide en leur faveur. Ils ne peuvent diſpoſer de leurs biens, parce qu'ils ne ſont point ſuppoſés avoir aſſez de maturité dans l'eſprit pour voir les conſéquences d'un mauvais marché ; ils n'en ont donc pas eu aſſez pour voir la conſéquence de leur emportement impie.

Traiterez-vous un jeune diſſolu qui dans ſon aveuglement aura profané une image ſacrée ſans la voler, comme vous avez traité la *Brinvilliers* qui avait empoiſonné ſon père & ſa famille ? Il n'y a point de loi expreſſe contre ce malheureux, & vous en feriez une pour le livrer au plus grand ſupplice ? il mérite un châtiment exemplaire, mais mérite-t-il

b) Titre XIII. *Ad legem Juliam.*

des tourmens qui effrayent la nature, & une mort épouvantable ?

Il a offenſé DIEU, oui, ſans doute, & très gravement. Uſez-en avec lui comme DIEU même. S'il fait pénitence, DIEU lui pardonne. Impoſez-lui une pénitence forte, & pardonnez-lui.

Votre illuſtre *Monteſquieu* a dit ; *il faut honorer la Divinité & non la venger ;* peſons ces paroles : elles ne ſignifient pas qu'on doive abandonner le maintien de l'ordre public ; elles ſignifient, comme le dit le judicieux auteur des *Délits & des peines*, qu'il eſt abſurde qu'un inſecte croye venger l'Etre ſuprême. Ni un juge de village, ni un juge de ville ne ſont des *Moïſe* & des *Joſué.*

VI. INDULGENCE DES ROMAINS SUR CES OBJETS.

D'un bout de l'Europe à l'autre, le ſujet de la converſation des honnêtes gens inſtruits, roule ſouvent ſur cette différence prodigieuſe entre les loix romaines, & tant d'uſages barbares qui leur ont ſuccédé comme les immondices d'une ville ſuperbe qui couvrent ſes ruines.

Certes le ſénat Romain avait un auſſi profond reſpect que nous pour le DIEU ſuprême ; & autant pour les Dieux immortels & ſecondaires, dépendans de leur maître éternel, que nous en montrons pour nos ſaints. *Ab Jove principium*, était la formule ordinaire c). *Pline* dans le panégyrique du bon *Trajan*, commence par atteſter que les Romains ne manquèrent jamais d'invoquer DIEU en commençant leurs affaires ou leurs diſcours. *Ciceron*, *Tite-Live* l'atteſtent. Nul peuple ne fut plus religieux ; mais auſſi il était trop ſage & trop grand pour deſcendre à punir de vains diſcours, ou des opinions philoſophiques. Il était incapable d'infliger des ſupplices barbares à ceux qui doutaient des augures, comme *Ciceron*, augure lui-même, en doutait, ni à ceux qui diſaient en plein ſénat comme *Céſar*, que les Dieux ne puniſſent point les hommes après la mort.

c) *Bene ac ſapienter patres conſcripti majores inſtituerunt ut rerum agendarum ita dicendi initium a precationibus cepere &c.*

On a cent fois remarqué que le ſénat permit que ſur le théâtre de Rome le chœur chantât dans la Troade :

Il n'eſt rien après le trépas, & le trépas n'eſt rien. Tu demandes en quel lieu ſont les morts ? au même lieu où ils étaient avant de naître.

S'il y eut jamais des profanations, en voilà ſans doute ; & depuis *Ennius* juſqu'à *Auſone* tout eſt profanation, malgré le reſpect pour le culte. Pourquoi donc le ſénat Romain ne les reprimait-il pas ? c'eſt qu'elles n'influaient en rien ſur le gouvernement de l'état ; c'eſt qu'elles ne troublèrent aucune inſtitution, aucune cérémonie religieuſe. Les Romains n'en eurent pas moins une excellente police, & ils n'en furent pas moins les maîtres abſolus de la plus belle partie du monde juſqu'à *Théodoſe II.*

La maxime du ſénat, comme on l'a dit ailleurs, était, *Deorum offenſæ Diis curæ :* les offenſes contre les Dieux ne regardent que les Dieux. Les ſénateurs étant à la tête de la religion, par l'inſtitution la plus ſage, n'avaient point à craindre qu'un collège de prêtres les forçât à ſervir ſa vengeance ſous prétexte de venger le ciel. Ils ne diſaient point, déchirons les impies de peur de paſſer pour impies nous-mêmes. Prouvons aux prêtres que nous ſommes auſſi religieux qu'eux, en étant cruels.

Notre religion eſt plus ſainte que celle des anciens Romains. L'impiété parmi nous eſt un plus grand crime que chez eux. DIEU la punira ; c'eſt aux hommes à punir ce qu'il y a de criminel dans le déſordre public que cette impiété a cauſé. Or ſi dans une impiété, il ne s'eſt pas volé un mouchoir, ſi perſonne n'a reçu la moindre injure, ſi les rits religieux n'ont pas été troublés, punirons-nous (il faut le dire encore) cette impiété comme un parricide ? La maréchale d'*Ancre* avait fait tuer un coq blanc dans la pleine lune, falait-il pour cela brûler la maréchale d'*Ancre ?*

Eſt modus in rebus, ſunt certi denique fines.
Nec ſcutica dignum horribili ſectere flagello.

VII. DU CRIME DE LA PRÉDICATION ; ET D'ANTOINE.

Un prédicant calviniſte qui vient prêcher ſecrettement ſes

ouailles dans certaines provinces, eſt puni de mort, s'il eſt découvert ; *d*) & ceux qui lui ont donné à ſouper & à coucher ſont envoyés aux galères perpétuelles.

Dans d'autres pays un jéſuite qui vient prêcher eſt pendu. Eſt-ce DIEU qu'on a voulu venger en faiſant pendre ce prédicant & ce jéſuite ? S'eſt-on des deux côtés appuyé ſur cette loi de l'évangile : *quiconque n'écoute point l'aſſemblée ſoit traité comme un payen & comme un receveur des deniers publics.* Mais l'évangile n'ordonna pas qu'on tuât ce payen & ce receveur.

S'eſt-on fondé ſur ces paroles du Deuteronome ? *e*) *S'il s'élève un prophète, ... & que ce qu'il a prédit arrive, .. & qu'il vous diſe, ſuivons des Dieux étrangers. . . . Et ſi votre frère ou votre fils ou votre chère femme ou l'ami de votre cœur vous dit, allons, ſervons des Dieux étrangers, ... tuez-le auſſi-tôt, frappez le premier, & tout le peuple après vous.* Mais ni ce jéſuite ni ce calviniſte ne vous ont dit : allons, ſuivons des Dieux étrangers.

Le conſeiller *Dubourg*, le chanoine *Jehan Chauvin* dit *Calvin*, le médecin *Servet* Eſpagnol, le Calabrois *Gentilis*, ſervaient le même DIEU. Cependant le préſident *Minard* fit brûler le conſeiller *Dubourg*, & les amis de *Dubourg* firent aſſaſſiner *Minard* ; & *Jehan Calvin* fit brûler le médecin *Servet* à petit feu, & eut la conſolation de contribuer beaucoup à faire trancher la tête au Calabrois *Gentilis* ; & les ſucceſſeurs de *Jehan Calvin* firent brûler *Antoine*. Eſt-ce la raiſon, la piété, la juſtice qui ont commis tous ces meurtres ?

L'hiſtoire d'*Antoine* eſt une des plus ſingulières dont le ſouvenir ſe ſoit conſervé dans les annales de la démence. Voici ce que j'en ai lu dans un manuſcrit très curieux, & qui eſt rapporté en partie par *Jacob Spon*. *Antoine* était né à Brieu en Lorraine, de père & de mère catholiques, & avait étudié à Pont-à-Mouſſon chez les jéſuites. Le prédicant *Féri* l'engagea dans la religion proteſtante à Metz. Etant retourné à Nanci, on lui fit ſon procès comme à un hérétique ; & ſi un ami ne l'avait fait ſauver, il allait périr par la corde.

d) Edit de 1724 & antérieurs.

e) Chap. XXIII.

Réfugié à Sédan, on le ſoupçonna d'être papiſte, & on voulut l'aſſaſſiner.

Voyant par quelle étrange fatalité ſa vie n'était en ſûreté ni chez les proteſtans, ni chez les catholiques, il alla ſe faire juif à Veniſe. Il ſe perſuada très ſincérement, & il ſoutint juſqu'au dernier moment de ſa vie, que la religion juive était la ſeule véritable, & que puis qu'elle l'avait été autrefois, elle devait l'être toûjours. Les juifs ne le circoncirent point, de peur de ſe faire des affaires avec le magiſtrat; mais il n'en fut pas moins juif intérieurement. Il n'en fit point profeſſion ouverte; & même étant allé à Genève, en qualité de prédicant, il y fut premier régent du collège, & enfin, il devint ce qu'on appelle *miniſtre*.

Le combat perpétuel qui s'excitait dans ſon cœur entre la ſecte de *Calvin* qu'il était obligé de prêcher & la religion moſaïque à laquelle ſeule il croyait, le rendit longtems malade. Il tomba dans une mélancolie & dans une maladie cruelle; troublé par ſes douleurs, il s'écria qu'il était juif. Des miniſtres vinrent le viſiter & tâchèrent de le faire rentrer en lui-même; il leur répondit qu'il n'adorait que le DIEU d'Iſraël; qu'il était impoſſible que DIEU changeât; que DIEU ne pouvait avoir donné lui-même & gravé de ſa main une loi pour l'abolir. Il parla contre le chriſtianiſme, enſuite il ſe dédit: il écrivit une profeſſion de foi pour échapper à la condamnation; mais après l'avoir écrite, la malheureuſe perſuaſion où il était, ne lui permit pas de la ſigner. Le conſeil de la ville aſſembla les prédicans pour ſavoir ce qu'il devait faire de cet infortuné. Le petit nombre de ces prêtres opina qu'on devait avoir pitié de lui, qu'il falait plutôt tâcher à guérir ſa maladie du cerveau que la punir. Le plus grand nombre décida qu'il méritait d'être brûlé, & il le fut. Cette avanture eſt de 1632. *f*) Il faut cent ans de raiſon & de vertu pour expier un pareil jugement.

VIII. HISTOIRE DE SIMON MORIN.

La fin tragique de *Simon Morin* n'effraye pas moins que celle

f) *Jacob Spon*, pag. 500; & *Gui Vancer.*

celle d'*Antoine*. Ce fut au milieu des fêtes d'une cour brillante parmi les amours & les plaiſirs, ce fut même dans le tems de la plus grande licence, que ce malheureux fut brûlé à Paris en 1663. C'était un inſenſé qui croyait avoir eu des viſions, & qui pouſſa la folie juſqu'à ſe croire envoyé de DIEU, & à ſe dire incorporé à JESUS-CHRIST.

Le parlement le condamna très ſagement à être enfermé aux petites-maiſons. Ce qui eſt extrêmement ſingulier, c'eſt qu'il y avait alors dans le même hôpital, un autre fou qui ſe diſait le Père éternel, de qui même la démence a paſſé en proverbe. *Simon Morin* fut ſi frappé de la folie de ſon compagnon, qu'il reconnut la ſienne. Il parut rentrer pour quelque tems dans ſon bon ſens; il expoſa ſon repentir aux magiſtrats, & malheureuſement pour lui il obtint ſon élargiſſement.

Quelque tems après il retomba dans ſes accès; il dogmatiſa. Sa mauvaiſe deſtinée voulut qu'il fît connaiſſance avec *St. Sorlin Deſmarêts*, qui fut pendant pluſieurs mois ſon ami, mais qui bientôt par jalouſie de métier devint ſon plus cruel perſécuteur.

Ce *Deſmarêts* n'était pas moins viſionnaire que *Morin*: ſes premières inepties furent à la vérité innocentes; c'étaient les tragicomédies d'*Erigone* & de *Mirame* imprimées avec une traduction des Pſaumes; c'étaient le roman d'*Ariane* & le poëme de *Clovis* à côté de l'office de la Vierge mis en vers; c'étaient des poëſies ditirambiques enrichies d'invectives contre *Homère* & *Virgile*. De cette eſpèce de folie il paſſa à une autre plus ſérieuſe; on le vit s'acharner contre Port-royal; & après avoir avoué qu'il avait engagé des femmes dans l'athéiſme, il s'érigea en prophête. Il prétendit que DIEU lui avait donné de ſa main la clef du tréſor de l'Apocalypſe, qu'avec cette clef il ferait une réforme de tout le genre-humain, & qu'il allait commander une armée de cent quarante mille hommes contre les janſéniſtes.

Rien n'eût été plus raiſonnable & plus juſte que de le mettre dans la même loge que *Simon Morin*: mais pourra-t-on s'imaginer qu'il trouva beaucoup de crédit auprès du jéſuite *Annat* confeſſeur du roi? Il perſuada que ce pauvre *Simon Morin* établiſſait une ſecte preſque auſſi dangereuſe que le jan-

ſéniſme même ; & enfin ayant porté l'infamie juſqu'à ſe rendre délateur, il obtint du lieutenant-criminel un décret de priſe de corps contre ſon malheureux rival. Oſera-t-on le dire ? *Simon Morin* fut condamné à être brûlé vif.

Lors qu'on allait le conduire au ſupplice, on trouva dans un de ſes bas un papier dans lequel il demandait pardon à DIEU de toutes ſes erreurs ; cela devait le ſauver ; mais la ſentence était confirmée, il fut exécuté ſans miſéricorde.

De telles avantures font dreſſer les cheveux. Et dans quel pays n'a-t-on pas vu des événemens auſſi déplorables ? Les hommes oublient partout qu'ils ſont frères, & ils ſe perſécutent juſqu'à la mort. Il faut ſe flatter pour la conſolation du genre-humain que ces tems horribles ne reviendront plus.

IX. DES SORCIERS.

En 1748 on brûla une vieille femme dans l'évêché de Vurtzbourg, convaincue d'être ſorcière. C'eſt un grand phénomène dans le ſiécle où nous ſommes. Mais eſt-il poſſible que des peuples qui ſe vantaient d'être réformés, & de fouler aux pieds les ſuperſtitions, qui penſaient enfin avoir perfectionné leur raiſon, ayent pourtant cru aux ſortilèges, ayent fait brûler de pauvres femmes accuſées d'être ſorcières, & cela plus de cent années après la prétendue réforme de leur raiſon ?

Dès l'année 1652 une payſanne du petit territoire de Genève, nommée *Michelle Chaudron*, rencontra le diable en ſortant de la ville. Le diable lui donna un baiſer, reçut ſon hommage, & imprima ſur ſa lèvre ſupérieure & à ſon teton droit, la marque qu'il a coutume d'appliquer à toutes les perſonnes qu'il reconnait pour ſes favorites. Ce ſceau du diable eſt un petit ſeing qui rend la peau inſenſible, comme l'affirment tous les juriſconſultes démonographes de ce tems-là.

Le diable ordonna à *Michelle Chaudron* d'enſorceler deux filles. Elle obéit à ſon ſeigneur ponctuellement. Les parens des filles l'accuſèrent juridiquement de diablerie. Les filles furent interrogées & confrontées avec la coupable. Elles atteſtèrent qu'elles ſentaient continuellement une fourmillière dans des parties de leur corps, & qu'elles étaient poſſedées. On

appella les médecins, ou du moins ceux qui paſſaient alors pour médecins. Ils viſitèrent les filles. Ils cherchèrent ſur le corps de *Michelle* le ſceau du diable, que le procès verbal appelle les *marques ſataniques*. Ils y enfoncèrent une longue aiguille, ce qui était déja une torture douloureuſe. Il en ſortit du ſang, & *Michelle* fit connaître par ſes cris que les marques ſataniques ne rendent point inſenſible. Les juges ne voyant pas de preuve complette que *Michelle Chaudron* fût ſorcière, lui firent donner la queſtion, qui produit infailliblement ces preuves : cette malheureuſe cédant à la violence des tourmens, confeſſa enfin tout ce qu'on voulut.

Les médecins cherchèrent encore la marque ſatanique. Ils la trouvèrent à un petit ſeing noir ſur une de ſes cuiſſes. Ils y enfoncèrent l'aiguille. Les tourmens de la queſtion avaient été ſi horribles, que cette pauvre créature expirante ſentit à peine l'aiguille ; elle ne cria point : ainſi le crime fut avéré. Mais comme les mœurs commençaient à s'adoucir, elle ne fut brûlée qu'après avoir été pendue & étranglée.

Tous les tribunaux de l'Europe chrétienne retentiſſaient alors de pareils arrêts. Les buchers étaient allumés partout pour les ſorciers comme pour les hérétiques. Ce qu'on reprochait le plus aux Turcs, c'était de n'avoir ni ſorciers ni poſſedés parmi eux. On regardait cette privation de poſſedés comme une marque infaillible de la fauſſeté d'une religion.

Un homme zélé pour le bien public, pour l'humanité, pour la vraie religion, a publié dans un de ſes écrits en faveur de l'innocence, que les tribunaux chrétiens ont condamné à la mort plus de cent mille prétendus ſorciers. Si on joint à ces maſſacres juridiques, le nombre infiniment ſupérieur d'hérétiques immolés, cette partie du monde ne paraîtra qu'un vaſte échaffaut couvert de bourreaux & de victimes, entouré de juges, de sbires, & de ſpectateurs.

X. De la peine de mort.

On a dit il y a longtems qu'un homme pendu n'eſt bon à rien, & que les ſupplices inventés pour le bien de la ſociété doivent être utiles à cette ſociété. Il eſt évident que vingt

voleurs vigoureux condamnés à travailler aux ouvrages publics toute leur vie, ſervent l'état par leur ſupplice, & que leur mort ne fait de bien qu'au bourreau que l'on paye pour tuer les hommes en public. Rarement les voleurs ſont-ils punis de mort en Angleterre ; on les tranſporte dans les colonies. Il en eſt de même dans les vaſtes états de la Ruſſie : on n'a exécuté aucun criminel ſous l'empire de l'autocratrice *Elizabeth. Catherine II* qui lui a ſuccédé avec un génie très ſupérieur, ſuit la même maxime. Les crimes ne ſe ſont point multipliés par cette humanité, & il arrive preſque toûjours que les coupables relégués en Sibérie y deviennent gens de bien. On remarque la même choſe dans les colonies Anglaiſes. Ce changement heureux nous étonne ; mais rien n'eſt plus naturel. Ces condamnés ſont forcés à un travail continuel pour vivre. Les occaſions du vice leur manquent : ils ſe marient, ils peuplent. Forcez les hommes au travail, vous les rendrez honnêtes gens. On ſait aſſez que ce n'eſt pas à la campagne que ſe commettent les grands crimes, excepté peut-être quand il y a trop de fêtes, qui forcent l'homme à l'oiſiveté & le conduiſent à la débauche.

On ne condamnait un citoyen Romain à mourir que pour des crimes qui intéreſſaient le ſalut de l'état. Nos maîtres, nos premiers légiſlateurs ont reſpecté le ſang de leurs compatriotes ; nous prodiguons celui des nôtres.

On a longtems agité cette queſtion délicate & funeſte, s'il eſt permis aux juges de punir de mort quand la loi ne prononce pas expreſſément le dernier ſupplice. Cette difficulté fut ſolemnellement débattue devant l'empereur *Henri VII.* Il jugea *g*) & décida qu'aucun juge ne peut avoir ce droit.

Il y a des affaires criminelles, ou ſi imprévues, ou ſi compliquées, ou accompagnées de circonſtances ſi bizarres, que la loi elle-même a été forcée dans plus d'un pays d'abandon-

g) Bodin *de Republica* liv. III. chap. V.

h) L'auteur de l'*Eſprit des loix*, qui a ſemé tant de belles vérités dans ſon ouvrage, paraît s'être cruellement trompé, quand pour étayer ſon principe que le ſentiment vague de l'honneur eſt le fondement des monarchies, & que la vertu eſt le fondement des républiques, il dit des Chinois ; „ J'ignore ce que „ c'eſt que cet honneur chez des

ner ces cas ſinguliers à la prudence des juges. Mais s'il ſe trouve en effet une cauſe dans laquelle la loi permette de faire mourir un accuſé qu'elle n'a pas condamné, il ſe trouvera mille cauſes dans leſquelles l'humanité plus forte que la loi, doit épargner la vie de ceux que la loi elle-même a dévoués à la mort.

L'épée de la juſtice eſt entre nos mains ; mais nous devons plus ſouvent l'émouſſer que la rendre plus tranchante. On la porte dans ſon fourreau devant les rois, c'eſt pour nous avertir de la tirer rarement.

On a vu des juges qui aimaient à faire couler le ſang ; tel était *Jeffreys* en Angleterre ; tel était en France un homme à qui l'on donna le ſurnom de *coupe-tête*. De tels hommes n'étaient pas nés pour la magiſtrature ; la nature les fit pour être bourreaux.

XI. De l'exécution des arrêts.

Faut-il aller au bout de la terre ? faut-il recourir aux loix de la Chine, pour voir combien le ſang des hommes doit être ménagé ? Il y a plus de quatre mille ans que les tribunaux de cet empire exiſtent, & il y a auſſi plus de quatre mille ans qu'on n'exécute pas un villageois à l'extrêmité de l'empire, ſans envoyer ſon procès à l'empereur, qui le fait examiner trois fois par un de ſes tribunaux ; après quoi il ſigne l'arrêt de mort, ou de changement de peine, ou de grace entière *h*).

Ne cherchons pas des exemples ſi loin, l'Europe en eſt pleine. Aucun criminel en Angleterre n'eſt mis à mort que le roi n'ait ſigné la ſentence : il en eſt ainſi en Allemagne & dans preſque tout le nord. Tel était autrefois l'uſage de la France, tel il doit être chez toutes les nations policées. La cabale, le préjugé, l'ignorance peuvent dicter des ſentences loin du

„ peuples à qui on ne fait rien faire „ qu'à coups de bâton. " Certainement de ce qu'on écarte la populace avec le pantſé, & de ce qu'on donne des coups de pantſé aux gueux inſolens & fripons, il ne s'enſuit pas que la Chine ne ſoit gouvernée par des tribunaux, qui veillent les uns ſur les autres, & que ce ne ſoit une excellente forme de gouvernement.

trône. Ces petites intrigues ignorées à la cour ne peuvent faire impreſſion ſur elle ; les grands objets l'environnent. Le conſeil ſuprême eſt plus accoutumé aux affaires, & plus au-deſſus du préjugé ; l'habitude de voir tout en grand, l'a rendu moins ignorant & plus ſage ; il voit mieux qu'une juſtice ſubalterne de province ſi le corps de l'état a beſoin ou non d'exemples ſévères. Enfin quand la juſtice inférieure a jugé ſur la lettre de la loi qui peut être rigoureuſe, le conſeil mitige l'arrêt, ſuivant l'eſprit de toute loi, qui eſt de n'immoler les hommes que dans une néceſſité évidente.

XII. De la question.

Tous les hommes étant expoſés aux attentats de la violence ou de la perfidie, déteſtent les crimes dont ils peuvent être les victimes. Tous ſe réuniſſent à vouloir la punition des principaux coupables, & de leurs complices ; & tous cependant, par une pitié que Dieu a miſe dans nos cœurs, s'élèvent contre les tortures qu'on fait ſouffrir aux accuſés dont on veut atracher l'aveu. La loi ne les a pas encor condamnés, & on leur inflige, dans l'incertitude où l'on eſt de leur crime, un ſupplice beaucoup plus affreux que la mort qu'on leur donne quand on eſt certain qu'ils la méritent. Quoi ! j'ignore encor ſi tu es coupable, & il faudra que je te tourmente pour m'éclairer ; & ſi tu es innocent, je n'expierai point envers toi ces mille morts que je t'ai fait ſouffrir au lieu d'une ſeule que je te préparais ! Chacun friſſonne à cette idée. Je ne dirai point ici que *St. Auguſtin* s'élève contre la queſtion dans ſa *Cité de* Dieu. Je ne dirai point qu'à Rome on ne la faiſait ſubir qu'aux eſclaves, & que cependant *Quintilien* ſe ſouvenant que les eſclaves ſont hommes, réprouve cette barbarie.

Quand il n'y aurait qu'une nation ſur la terre qui eût aboli l'uſage de la totture, s'il n'y a pas plus de crimes chez cette nation que chez une autre, ſi d'ailleurs elle eſt plus éclairée, plus floriſſante depuis cette abolition, ſon exemple ſuffit au reſte du monde entier. Que l'Angleterre ſeule inſtruiſe les autres peuples ; mais elle n'eſt pas la ſeule ; la torture eſt proſcrite dans d'autres royaumes & avec ſuccès. Tout eſt donc

décidé. Des peuples qui ſe piquent d'être polis, ne ſe piqueront-ils pas d'être humains ? s'obſtineront-ils dans une pratique inhumaine, ſur le ſeul prétexte qu'elle eſt d'uſage ? Reſervez au moins cette cruauté pour des ſcélérats avérés qui auront aſſaſſiné un père de famille ou le père de la patrie ; recherchez leurs complices : mais qu'une jeune perſonne qui aura commis quelques fautes qui ne laiſſent aucunes traces après elles, ſubiſſe la même torture qu'un parricide, n'eſt-ce pas une barbarie inutile ? J'ai honte d'avoir parlé ſur ce ſujet, après ce qu'en a dit l'auteur des *Délits & des peines*. Je dois me borner à ſouhaiter qu'on reliſe ſouvent l'ouvrage de cet amateur de l'humanité.

XIII. De quelques tribunaux de sang.

Croirait-on qu'il y ait eu autrefois un tribunal ſuprême plus horrible que l'inquiſition, & que ce tribunal ait été établi par *Charlemagne ?* C'était le jugement de Veſtphalie, autrement appellé *la cour Vhémique*. La ſévérité ou plutôt la cruauté de cette cour allait juſqu'à punir de mort tout Saxon qui avait rompu le jeûne en carême. La même loi fut établie en Flandre & en Franche-Comté au commencement du 17e ſiécle.

Les archives d'un petit coin de pays appellé *St. Claude*, dans les plus affreux rochers de la Comté de Bourgogne, conſervent la ſentence & le procès verbal d'exécution d'un pauvre gentilhomme nommé *Claude Guillon*, auquel on trancha la tête le 28 Juillet 1629. Il était réduit à la miſère & preſſé d'une faim dévorante. Il mangea un jour maigre un morceau d'un cheval qu'on avait tué dans un pré voiſin. Voilà ſon crime. Il fut condamné comme un ſacrilège. S'il eût été riche & qu'il ſe fût fait ſervir à ſouper pour deux cent écus de marée, en laiſſant mourir de faim les pauvres, il aurait été regardé comme un homme qui rempliſſait tous ſes devoirs. Voici le prononcé de la ſentence du juge.

» Nous après avoir vu toutes les piéces du procès & ouï
» l'avis des docteurs en droit, déclarons ledit *Claude Guillon*
» duement atteint & convaincu d'avoir emporté de la viande
» d'un cheval tué dans le pré de cette ville, d'avoir fait cuire

Digitized by Google

» ladite viande le 31 Mars jour de ſamedi, & d'en avoir » mangé &c. «

Quels docteurs que ces docteurs en droit qui donnèrent leur avis ! Eſt-ce chez les Topinamboux & chez les Hottentots que ces avantures ſont arrivées ? La cour Vhémique était bien plus horrible : mais la cour Veſtphalienne devint encor plus terrible ; elle déléguait ſecrettement des commiſſaires, qui allaient ſans être connus dans toutes les villes d'Allemagne, prenaient des informations ſans les dénoncer aux accuſés, les jugeaient ſans les entendre ; & ſouvent quand ils manquaient de bourreaux, le plus jeune des juges en faiſait l'office, & pendait lui-même *i*) le condamné. Il falut pour ſe ſouſtraire aux aſſaſſinats de cette chambre obtenir des lettres d'exemption, des ſauve-gardes des empereurs, encor furent-elles ſouvent inutiles. Cette cour de meurtriers ne fut pleinement diſſoute que par *Maximilien premier ;* elle aurait dû l'être dans le ſang des juges ; le tribunal des dix à Veniſe était en comparaiſon un inſtitut de miſéricorde.

Que penſer de ces horreurs & de tant d'autres ? eſt-ce aſſez de gémir ſur la nature humaine ? il y eut des cas où il falut la venger.

XIV. De la différence des loix politiques et des loix naturelles.

J'appelle *loix naturelles*, celles que la nature indique dans tous les tems, à tous les hommes, pour le maintien de cette juſtice que la nature (quoi qu'on en diſe) a gravée dans nos cœurs. Partout le vol, la violence, l'homicide, l'ingratitude envers les parens bienfaicteurs, le parjure commis pour nuire & non pour ſecourir un innocent, la conſpiration contre ſa patrie, ſont des délits évidens plus ou moins ſévérement réprimés, mais toûjours juſtement.

J'appelle *loix politiques*, ces loix faites ſelon le beſoin préſent, ſoit pour affermir la puiſſance, ſoit pour prévenir des malheurs.

On

i) Voyez l'excellent abrégé de l'hiſtoire chronologique d'Allemagne & du droit public ſous l'année 803.

On craint que l'ennemi ne reçoive des nouvelles d'une ville, on ferme les portes, on défend de s'échapper par les remparts ſous peine de mort.

On redoute une ſecte nouvelle, qui ſe parant en public de ſon obéiſſance aux ſouverains, cabale en ſecret pour ſe ſouſtraire à cette obéiſſance; qui prêche que tous les hommes ſont égaux, pour les ſoumettre également à ſes nouveaux rites; qui enfin ſous prétexte qu'il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & que la ſecte dominante eſt chargée de ſuperſtitions & de cérémonies ridicules, veut détruire ce qui eſt conſacré par l'état; on ſtatue la peine de mort contre ceux qui en dogmatiſant publiquement en faveur de cette ſecte, peuvent porter le peuple à la révolte.

Deux ambitieux diſputent un trône, le plus fort l'emporte, il décerne peine de mort contre les partiſans du plus faible. Les juges deviennent les inſtrumens de la vengeance du nouveau ſouverain, & les appuis de ſon autorité. Quiconque était en rélation ſous *Hugues Capet* avec *Charles de Lorraine*, riſquait d'être condamné à la mort, s'il n'était puiſſant.

Lorſque *Richard II*, meurtrier de ſes deux neveux, eut été reconnu roi d'Angleterre, le grand jury fit écarteler le chevalier *Guillaume Colinburn* coupable d'avoir écrit à un ami du comte de *Richemont* qui levait alors des troupes & qui régna depuis ſous le nom de *Henri VII*; on trouva deux lignes de ſa main qui étaient d'un ridicule groſſier: elles ſuffirent pour faire périr ce chevalier par un affreux ſupplice. Les hiſtoires ſont pleines de pareils exemples de juſtice.

Le droit de repréſailles eſt encor une de ces loix reçues des nations. Votre ennemi a fait pendre un de vos braves capitaines qui a tenu quelque tems dans un petit château ruiné contre une armée entière. Un de ſes capitaines tombe entre vos mains; c'eſt un homme vertueux que vous eſtimez & que vous aimez; vous le pendez par repréſailles. C'eſt la loi, dites-vous; c'eſt-à-dire, que ſi votre ennemi s'eſt ſouillé d'un crime énorme, il faut que vous en commettiez un autre.

Toutes ces loix d'une politique ſanguinaire n'ont qu'un tems, & l'on voit bien que ce ne ſont pas de véritables loix, puiſqu'elles ſont paſſagères. Elles reſſemblent à la néceſſité où

l'on s'eſt trouvé quelquefois dans une extrême famine de manger des hommes. On ne les mange plus dès qu'on a du pain.

XV. Du crime de haute trahison. De Titus Oates, et de la mort d'Augustin de Thou.

On appelle *haute trahiſon* un attentat contre la patrie ou contre le ſouverain qui la repréſente. Il eſt regardé comme un parricide ; donc on ne doit pas l'étendre juſqu'aux délits qui n'approchent pas du parricide. Car ſi vous traitez de haute trahiſon un vol dans une maiſon de l'état, une concuſſion, ou même des paroles ſéditieuſes, vous diminuez l'horreur que le crime de haute trahiſon ou de lèze-majeſté doit inſpirer.

Il ne faut pas qu'il y ait rien d'arbitraire dans l'idée qu'on ſe forme des grands crimes. Si vous mettez un vol fait à un père par ſon fils, une imprécation d'un fils contre ſon père, dans le rang des parricides, vous briſez les liens de l'amour filial. Le fils ne regardera plus ſon père que comme un maître terrible. Tout ce qui eſt outré dans les loix tend à la deſtruction des loix.

Dans les crimes ordinaires la loi d'Angleterre eſt favorable à l'accuſé ; mais dans ceux de haute trahiſon, elle lui eſt contraire. Le jéſuite *Titus Oates* ayant été juridiquement interrogé dans la chambre des communes, & ayant aſſuré par ſerment qu'il n'avait plus rien à dire, accuſa cependant enſuite le ſecrétaire du duc d'*Yorck*, depuis *Jacques II*, & pluſieurs autres perſonnes, de haute trahiſon, & ſa délation fut reçue : il jura d'abord devant le conſeil du roi qu'il n'avait point vu ce ſecrétaire ; & enſuite il jura qu'il l'avait vu. Malgré ces illégalités & ces contradictions, le ſecrétaire fut exécuté.

Ce même *Oates* & un autre témoin, dépoſèrent que cinquante jéſuites avaient complotté d'aſſaſſiner le roi *Charles II*, & qu'ils avaient vu des commiſſions du père *Oliva* général des jéſuites pour les officiers qui devaient commander une armée de rebelles. Ces deux témoins ſuffirent pour faire arracher le cœur à pluſieurs accuſés & leur en battre les joues. Mais en bonne foi eſt-ce aſſez de deux témoins pour faire périr ceux qu'ils veulent perdre ? Il faut au moins que ces

deux délateurs ne ſoient pas des fripons avérés. Il faut encor qu'ils ne dépoſent pas des choſes improbables.

Il eſt bien évident que ſi les deux plus intègres magiſtrats du royaume accuſaient un homme d'avoir conſpiré avec le muphti pour circoncire tout le conſeil d'état, le parlement, la chambre des comptes, l'archevêque & la Sorbonne; en vain ces deux magiſtrats jureraient qu'ils ont vu les lettres du muphti; on croirait plutôt qu'ils ſont devenus fous, qu'on n'aurait de foi à leur dépoſition. Il était tout auſſi extravagant de ſuppoſer que le général des jéſuites levait une armée en Angleterre, qu'il le ſerait de croire que le muphti envoye circoncire la cour de France. Cependant on eut le malheur de croire *Titus Oates*, afin qu'il n'y eût aucune ſorte de folie atroce qui ne fût entrée dans la tête des hommes.

Les loix d'Angleterre ne regardent pas comme coupables d'une conſpiration, ceux qui en ſont inſtruits & qui ne la révélent pas. Ils ont ſuppoſé que le délateur eſt auſſi infame que le conſpirateur eſt coupable. En France ceux qui ſavent une conſpiration & ne la dénoncent pas, ſont punis de mort. *Louis XI*, contre lequel on conſpirait ſouvent, porta cette loi terrible. Un *Louis XII*, un *Henri IV* ne l'eût jamais imaginée.

Cette loi non-ſeulement force un homme de bien à être délateur d'un crime qu'il pourrait prévenir par de ſages conſeils & par ſa fermeté; mais elle l'expoſe encor à être puni comme calomniateur, parce qu'il eſt très aiſé que les conjurés prennent tellement leurs meſures qu'il ne puiſſe les convaincre.

Ce fut préciſément le cas du reſpectable *Auguſtin de Thou*, conſeiller d'état, fils du ſeul bon hiſtorien dont la France pouvait ſe vanter, égal à *Guichardin* par ſes lumières & ſupérieur peut-être par ſon impartialité.

La conſpiration était tramée beaucoup plus contre le cardinal de *Richelieu* que contre *Louis XIII*. Il ne s'agiſſait point de livrer la France à des ennemis; car le frère du roi, principal auteur de ce complot, ne pouvait avoir pour but de livrer un royaume dont il ſe regardait encor comme l'héritier préſomptif, ne voyant entre le trône & lui qu'un frère aîné mourant & deux enfans au berceau.

De *Thou* n'était coupable ni devant DIEU, ni devant les hommes. Un des agens de Monſieur frère unique du roi, du duc de *Bouillon* prince ſouverain de Sédan & du grand-écuyer d'*Eſfiat Cinq-Mars*, avait communiqué de bouche le plan du complot au conſeiller d'état. Celui-ci alla trouver le grand-écuyer *Cinq-Mars*, & fit ce qu'il put pour le détourner de cette entrepriſe; il lui en remontra les difficultés. S'il eût alors dénoncé les conſpirateurs, il n'avait aucune preuve contre eux; il eût été accablé par la dénégation de l'héritier préſomptif de la couronne, par celle d'un prince ſouverain, par celle du favori du roi, enfin par l'exécration publique. Il s'expoſait à être puni comme un lâche calomniateur.

Le chancelier *Séguier* même en convint, en confrontant de *Thou* avec le grand-écuyer. Ce fut dans cette confrontation que de *Thou* dit à *Cinq-Mars* ces propres paroles mentionnées au procès verbal: *Souvenez-vous, monſieur, qu'il ne s'eſt point paſſé de journée que je ne vous aye parlé de ce traité pour vous en diſſuader.* Cinq-Mars reconnut cette vérité. De *Thou* méritait donc une récompenſe plutôt que la mort au tribunal de l'équité humaine. Il méritait au moins que le cardinal de *Richelieu* l'épargnât; mais l'humanité n'était pas ſa vertu. C'eſt bien ici le cas de quelque choſe de plus que *ſummum jus ſumma injuria.* L'arrêt de mort de cet homme de bien porte, *pour avoir eu connaiſſance & participation des dites conſpirations.* Il ne dit point, pour ne les avoir pas révélées. Il ſemble que le crime ſoit d'être inſtruit d'un crime, & qu'on ſoit digne de mort pour avoir des yeux & des oreilles.

Tout ce qu'on peut dire peut-être d'un tel arrêt, c'eſt qu'il ne fut pas rendu par juſtice, mais par des commiſſaires. La lettre de la loi meurtrière était préciſe. C'eſt non-ſeulement aux juriſconſultes, mais à tous les hommes, de prononcer ſi l'eſprit de la loi ne fut pas perverti. C'eſt une triſte contradiction qu'un petit nombre d'hommes faſſe périr comme criminel celui que toute une nation juge innocent, & digne d'eſtime.

XVI. DE LA RÉVÉLATION PAR LA CONFESSION.

Jaurigni & *Balthazar Gerard*, aſſaſſins du prince d'Orange

Guillaume Ier, le dominicain *Jacques Clément*, *Châtel*, *Ravaillac*, & tous les autres parricides de ce tems-là, ſe confeſſèrent avant de commettre leurs crimes. Le fanatiſme dans ces ſiécles déplorables était parvenu à un tel excès, que la confeſſion n'était qu'un engagement de plus à conſommer leur ſcélérateſſe : elle devenait ſacrée, par cette raiſon que la confeſſion eſt un ſacrement.

Strada dit lui-même que Jaurigni *non ante facinus aggredi ſuſtinuit quam expiatam nexis animam apud dominicanum ſacerdotem cæleſti pane firmaverit.* » Jaurigni n'oſa entreprendre cette » action ſans avoir fortifié par le pain céleſte ſon ame purgée » par la confeſſion aux pieds d'un dominicain. «

On voit dans l'interrogatoire de *Ravaillac* que ce malheureux ſortant des feuillans & voulant entrer chez les jéſuites, s'était adreſſé au jéſuite d'*Aubigni ;* qu'après lui avoir parlé de pluſieurs apparitions qu'il avait eues, il montra à ce jéſuite un couteau ſur la lame duquel un cœur & une croix étaient gravés, & qu'il dit ces propres mots au jéſuite : *Ce cœur indique que le cœur du roi doit être porté à faire la guerre aux huguenots.*

Peut-être ſi ce d'*Aubigni* avait eu aſſez de zèle & de prudence pour faire inſtruire le roi de ces paroles, peut-être s'il avait dépeint l'homme qui les avait prononcées, le meilleur des rois n'aurait pas été aſſaſſiné.

Le vingtiéme Auguſte, ou Aouſt, l'année 1610, trois mois après la mort de *Henri IV* dont les bleſſures ſaignaient dans le cœur de tous les Français, l'avocat-général *Servin*, dont la mémoire eſt encor illuſtre, requit qu'on fît ſigner aux jéſuites les quatre articles ſuivans.

1°. Que le concile eſt au-deſſus du pape.

2°. Que le pape ne peut priver le roi d'aucun de ſes droits par l'excommunication.

3°. Que les eccléſiaſtiques ſont entiérement ſoumis au roi comme les autres.

4°. Qu'un prêtre qui ſait par la confeſſion une conſpiration contre le roi & l'état, doit la révéler aux magiſtrats.

Le 22e. le parlement rendit un arrêt, par lequel il défendait aux jéſuites d'enſeigner la jeuneſſe avant d'avoir ſigné ces qua-

tre articles. Mais la cour de Rome était alors ſi puiſſante, & celle de France ſi faible, que cet arrêt fut inutile.

Un fait qui mérite d'être obſervé, c'eſt que cette même cour de Rome, qui ne voulait pas qu'on révélât la confeſſion, quand il s'agirait de la vie des ſouverains, obligeait les confeſſeurs à dénoncer aux inquiſiteurs ceux que leurs pénitentes accuſaient en confeſſion de les avoir ſéduites & d'avoir abuſé d'elles. *Paul IV*, *Pie IV*, *Clément VIII*, *Grégoire XV* ordonnèrent ces révélations. C'était un piége bien embarraſſant pour les confeſſeurs & pour les pénitentes. C'était faire d'un ſacrement un greffe de délations & même de ſacrilèges. Car par les anciens canons, & ſurtout par le concile de Latran tenu ſous *Innocent III*, tout prêtre qui révèle une confeſſion de quelque nature que ce puiſſe être, doit être interdit & condamné à une priſon perpétuelle.

Mais il y a bien pis ; voilà quatre papes aux 16 & 17e. ſiécles qui ordonnent la révélation d'un péché d'impureté, & qui ne permettent pas celle d'un parricide. Une femme avoue ou ſuppoſe dans le ſacrement devant un carme qu'un cordelier l'a ſéduite ; le carme doit dénoncer le cordelier. Un aſſaſſin fanatique croyant ſervir DIEU en tuant ſon prince, vient conſulter un confeſſeur ſur ce cas de conſcience ; le confeſſeur devient ſacrilège s'il ſauve la vie à ſon ſouverain.

Cette contradiction abſurde & horrible eſt une ſuite malheureuſe de l'oppoſition continuelle qui régne depuis tant de ſiécles entre les loix eccléſiaſtiques & les loix civiles. Le citoyen ſe trouve preſſé dans cent occaſions entre le ſacrilège & le crime de haute trahiſon ; & les règles du bien & du mal ſont enſevelies dans un cahos dont on ne les a pas encor tirées.

La confeſſion de ſes fautes a été autoriſée de tout tems chez preſque toutes les nations. On s'accuſait dans les myſtères d'*Orphée*, d'*Iſis*, de *Cérès*, de *Samothrace*. Les Juifs faiſaient l'aveu de leurs péchés le jour de l'expiation ſolemnelle, & ils ſont encor dans cet uſage. Un pénitent choiſit ſon confeſſeur qui devient ſon pénitent à ſon tour, & chacun l'un après l'autre reçoit de ſon compagnon trente-neuf coups de fouet pendant qu'il récite trois fois la formule de confeſſion

qui ne conſiſte qu'en treize mots, & qui par conſéquent n'articule rien de particulier.

Aucune de ces confeſſions n'entra jamais dans les détails, aucune ne ſervit de prétexte à ces conſultations ſecrettes que des pénitens fanatiques ont faites quelquefois pour avoir droit de pécher impunément, méthode pernicieuſe qui corrompt une inſtitution ſalutaire. La confeſſion qui était le plus grand frein des crimes eſt ſouvent devenue, dans des tems de ſéduction & de trouble, un encouragement au crime même; & c'eſt probablement pour toutes ces raiſons que tant de ſociétés chrétiennes ont aboli une pratique ſainte qui leur a paru auſſi dangereuſe qu'utile.

XVII. De la fausse monnoie.

Le crime de faire de la fauſſe monnoie eſt regardé comme haute trahiſon au ſecond chef, & avec juſtice; c'eſt trahir l'état que voler tous les particuliers de l'état. On demande ſi un négociant qui fait venir des lingots d'Amérique & qui les convertit chez lui en bonne monnoie, eſt coupable de haute trahiſon, & s'il mérite la mort? Dans preſque tous les royaumes on le condamne au dernier ſupplice; il n'a pourtant volé perſonne, au contraire, il a fait le bien de l'état en lui procurant une plus grande circulation d'eſpèces: mais il s'eſt arrogé le droit du ſouverain, il le vole en s'attribuant le petit bénéfice que le roi fait ſur les monnoies. Il a fabriqué de bonnes eſpèces, mais il expoſe ſes imitateurs à la tentation d'en faire de mauvaiſes. C'eſt beaucoup que la mort. J'ai connu un juriſconſulte qui voulait qu'on condamnât ce coupable comme un homme habile & utile, à travailler à la monnoie du roi les fers aux pieds.

XVIII. Du vol domestique.

Dans les pays où un petit vol domeſtique eſt puni par la mort, ce châtiment diſproportionné n'eſt-il pas très dangereux à la ſociété? n'eſt-il pas une invitation même au larcin? car s'il arrive qu'un maître livre ſon ſerviteur à la juſtice pour un

Digitized by Google

vol léger, & qu'on ôte la vie à ce malheureux, tout le voiſinage a ce maître en horreur; on ſent alors que la nature eſt en contradiction avec la loi, & que par conſéquent la loi ne vaut rien.

Qu'arrive-t-il donc? les maîtres volés ne voulant pas ſe couvrir d'opprobre, ſe contentent de chaſſer leurs domeſtiques, qui vont voler ailleurs, & qui s'accoutument au brigandage. La peine de mort étant la même pour un petit larcin que pour un vol conſidérable, il eſt évident qu'ils chercheront à voler beaucoup. Ils pourront même devenir aſſaſſins quand ils croiront que c'eſt un moyen de n'être pas découverts.

Mais ſi la peine eſt proportionnée au délit, ſi le voleur domeſtique eſt condamné à travailler aux ouvrages publics, alors le maître le dénoncera ſans ſcrupule; il n'y aura plus de honte attachée à la dénonciation; le vol ſera moins fréquent. Tout prouve cette grande vérité, qu'une loi rigoureuſe produit quelquefois les crimes.

XIX. Du suicide.

Le fameux *Du Verger de Haurane* abbé de St. Cyran, regardé comme le fondateur du Port-royal, écrivit vers l'an 1608 un traité ſur le ſuicide *k*), qui eſt devenu un des livres les plus rares de l'Europe.

» Le Décalogue, dit-il, ordonne de ne point tuer. L'homi-
» cide de ſoi-même ne ſemble pas moins compris dans ce pré-
» cepte que le meurtre du prochain. Or s'il eſt des cas où il
» eſt permis de tuer ſon prochain, il eſt auſſi des cas où il eſt
» permis de ſe tuer ſoi-même.

» On ne doit attenter ſur ſa vie qu'après avoir conſulté la
» raiſon. L'autorité publique qui tient la place de Dieu peut
» diſpoſer de notre vie. La raiſon de l'homme peut auſſi tenir
» lieu de la raiſon de Dieu, c'eſt un rayon de la lumière
» éternelle.

St. Cyran étend beaucoup cet argument, qu'on peut prendre

k) Il fut imprimé in-12 à Paris chez *Touſſaints du Brai* en 1609 avec privilège du roi: il doit être dans la bibliothèque de S. M.

dre pour un pur ſophiſme. Mais quand il vient à l'explication & aux détails, il eſt plus difficile de lui répondre. » On peut, » dit-il, ſe tuer pour le bien de ſon prince, pour celui de ſa » patrie, pour celui de ſes parens. «

On ne voit pas en effet qu'on puiſſe condamner les *Codrus* & les *Curtius*. Il n'y a point de ſouverain qui oſât punir la famille d'un homme qui ſe ſerait dévoué pour lui; que dis-je? il n'en eſt point qui oſât ne la pas récompenſer. *St. Thomas* avant *St. Cyran* avait dit la même choſe. Mais on n'a beſoin ni de *Thomas*, ni de *Bonaventure*, ni de *Haurane*, pour ſavoir qu'un homme qui meurt pour ſa patrie eſt digne de nos éloges.

L'abbé de *St. Cyran* conclut qu'il eſt permis de faire pour ſoi-même ce qu'il eſt beau de faire pour un autre. On ſait aſſez tout ce qui eſt allégué dans *Plutarque*, dans *Sénèque*, dans *Montaigne* & dans cent autres philoſophes en faveur du ſuicide. C'eſt un lieu commun épuiſé. Je ne prétends point ici faire l'apologie d'une action que les loix condamnent, mais ni l'ancien Teſtament ni le nouveau n'ont jamais défendu à l'homme de ſortir de la vie quand il ne peut plus la ſupporter. Aucune loi romaine n'a condamné le meurtre de ſoi-même. Au contraire, voici la loi de l'empereur *Marc-Antonin* qui ne fut jamais révoquée.

» *l*) Si votre père ou votre frère n'étant prévenu d'aucun » crime ſe tue ou pour ſe ſouſtraire aux douleurs ou par ennui » de la vie ou par deſeſpoir ou par démence, que ſon teſta- » ment ſoit valable ou que ſes héritiers ſuccèdent par inteſtat. «

Malgré cette loi humaine de nos maîtres, nous trainons encor ſur la claye, nous traverſons d'un pieu le cadavre d'un homme qui eſt mort volontairement, nous rendons ſa mémoire infâme. Nous deshonorons ſa famille autant qu'il eſt en nous. Nous puniſſons le fils d'avoir perdu ſon père, & la veuve d'être privée de ſon mari. On confiſque même le bien du mort; ce qui eſt en effet ravir le patrimoine des vivans auxquels il appartient. Cette coutume comme pluſieurs autres eſt dérivée de notre droit canon, qui prive de la ſépulture ceux qui meu-

l) Ier. Cod. *De bonis eorum qui ſibi mortem. leg.* 3. *ff. eod.*

rent d'une mort volontaire. On conclut de là qu'on ne peut hériter d'un homme qui eſt cenſé n'avoir point d'héritage au ciel. Le droit canon au titre *de pœnitentiâ* aſſûre que *Judas* commit un plus grand péché en s'étranglant qu'en vendant notre Seigneur JESUS-CHRIST.

XX. D'UNE ESPÈCE DE MUTILATION.

On trouve dans le digeſte une loi d'*Adrien* m) qui dénonce peine de mort contre les médecins qui font des eunuques, ſoit en leur arrachant les teſticules, ſoit en les froiſſant. On confiſquait auſſi par cette loi les biens de ceux qui ſe faiſaient ainſi mutiler. On aurait pu punir *Origène* qui ſe ſoumit à cette opération, ayant interprété rigoureuſement ce paſſage de St. Matthieu; *Il en eſt qui ſe ſont châtrés eux-mêmes pour le royaume des cieux.*

Les choſes changèrent ſous les empereurs ſuivans, qui adoptèrent le luxe aſiatique, & ſurtout dans le bas empire de Conſtantinople, où l'on vit des eunuques devenir patriarches & commander des armées.

Aujourd'hui à Rome l'uſage eſt qu'on châtre les enfans pour les rendre dignes d'être muſiciens du pape, de ſorte que *Caſtrato*, & *muſico del papa*, ſont devenus ſinonimes. Il n'y a pas longtems qu'on voyait à Naples en gros caractères au-deſſus de la porte de certains barbiers, *qui ſi caſtrano maravigliosamente i puti.*

XXI. DE LA CONFISCATION ATTACHÉE A TOUS LES DÉLITS DONT ON A PARLÉ.

C'eſt une maxime reçue au barreau, *qui confiſque le corps confiſque les biens*; maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainſi, comme nous venons de le dire, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs triſtes jours, comme les enfans des meurtriers. Ainſi une famille entière eſt punie dans tous les cas pour la faute d'un ſeul homme.

m) *Ad legem Corneliam de ſicariis.*

Digitized by Google

Ainſi, lorſqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une ſentence arbitraire, *n*) ſoit pour avoir donné retraite chez ſoi à un prédicant, ſoit pour avoir écouté ſon ſermon dans quelques cavernes, ou dans quelque déſert; la femme & les enfans ſont réduits à mendier leur pain.

Cette juriſprudence qui conſiſte à ravir la nourriture aux orphelins, & à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le tems de la république Romaine. *Sylla* l'introduiſit dans ſes proſcriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à ſuivre. Auſſi cette loi qui ſemblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut ſuivie ni par *Céſar*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec reſpect & avec amour. Enfin, ſous *Juſtinien* la confiſcation n'eut lieu que pour le crime de lèze-majeſté.

Il ſemble que dans les tems de l'anarchie féodale les princes & les ſeigneurs des terres étant très peu riches cherchaſſent à augmenter leur tréſor par les condamnations de leurs ſujets, & qu'on voulut leur faire un revenu du crime. Les loix chez eux étant arbitraires, & la juriſprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puiſſance des ſouverains eſt fondée ſur des richeſſes immenſes & aſſurées, leur tréſor n'a pas beſoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuſe. Ils ſont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais eſt-ce à un citoyen à s'engraiſſer des reſtes du ſang d'un autre citoyen ?

La confiſcation n'eſt point admiſe dans les pays où le droit romain eſt établi, excepté le reſſort du parlement de Toulouſe. Elle ne l'eſt point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où au moins elle reſpecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorſqu'ils en furent les maîtres. Il eſt aſſez étrange que les habitans de la capitale vivent ſous une loi plus rigoureuſe que ceux des petites vil-

n) Voyez l'édit de 1724, 14 Mai, publié à la ſollicitation du cardinal de *Fleuri* & revu par lui.

les : tant il eſt vrai que la juriſprudence a été ſouvent établie au hazard, ſans régularité, ſans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau ſiécle de la France, l'avocat-général *Omer Talon* ait parlé ainſi en plein parlement au ſujet d'une demoiſelle de *Canillac ?* o).

» Au chap. XIII du Deuteronome, DIEU dit, Si tu te ren-
» contres dans une ville, & dans un lieu où régne l'idolatrie,
» mets tout au fil de l'épée, ſans exception d'âge, de ſexe
» ni de condition. Raſſemble dans les places publiques toutes
» les dépouilles de la ville, brûle-la toute entière avec ſes
» dépouilles, & qu'il ne reſte qu'un monceau de cendres de
» ce lieu d'abomination. En un mot, fais-en un ſacrifice au
» Seigneur, & qu'il ne demeure rien en tes mains des biens
» de cet anathême.

» Ainſi, dans le crime de lèze-majeſté le roi était maître
» des biens, & les enfans en étaient privés. Le procès ayant
» été fait à Naboth, *quia maledixerat regi*, le roi *Achab* ſe
» mit en poſſeſſion de ſon héritage. *David* étant averti que
» *Miphibozeth* s'était engagé dans la rébellion, donna tous ſes
» biens à *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *tua ſint omnia*
» *quæ fuerunt Miphibozeth.*

Il s'agit de ſavoir qui héritera des biens de Mlle. de *Canillac*, biens autrefois confiſqués ſur ſon père, abandonnés par le roi à un garde du tréſor-royal, & donnés enſuite par le garde du tréſor-royal à la teſtatrice. Et c'eſt ſur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat-général s'en rapporte à *Achab* roi d'une partie de la Paleſtine, qui confiſqua la vigne de *Naboth* après avoir aſſaſſiné le propriétaire par le poignard de la juſtice ; action abominable qui eſt paſſée en proverbe, pour inſpirer aux hommes l'horreur de l'uſurpation. Aſſurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de Mlle. de *Canillac*. Le meurtre & la confiſcation des biens de *Miphibozeth*, petit-fils du roi *Saül*, & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le teſtament de cette demoiſelle.

o) Journal du Palais Tom. I. pag. 444.

C'eſt avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au ſujet, avec cette ignorance des premiers principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la juriſprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur ſphère. On laiſſe aux lecteurs à ſe dire ce qu'il eſt ſuperflu qu'on leur diſe.

XXII. De la procédure criminelle, et de quelques autres formes.

Si un jour des loix humaines adouciſſent en France quelques uſages trop rigoureux, ſans pourtant donner des facilités au crime; il eſt à croire qu'on réformera auſſi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru ſe livrer à un zèle trop ſévère. L'ordonnance criminelle en pluſieurs points ſemble n'avoir été dirigée qu'à la perte des accuſés. C'eſt la ſeule loi qui ſoit uniforme dans tout le royaume; ne devrait-elle pas être auſſi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre un ſimple empriſonnement fait mal-à-propos eſt réparé par le miniſtre qui l'a ordonné. Mais en France l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle conſolation à eſpérer, nul dommage à répéter contre perſonne. Il reſte flétri pour jamais dans la ſociété. L'innocent flétri! & pourquoi? parce qu'il a été diſloqué! il ne devrait exciter que la pitié & le reſpect. La recherche des crimes exige des rigueurs: c'eſt une guerre que la juſtice humaine fait à la méchanceté: mais il y a de la généroſité & de la compaſſion juſques dans la guerre. Le brave eſt compatiſſant; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare?

Comparons ſeulement ici en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la nôtre.

Chez les Romains les témoins étaient entendus publiquement en préſence de l'accuſé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche, elle reſpirait la magnanimité romaine.

Chez nous tout ſe fait ſecrettement. Un ſeul juge avec ſon greffier entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique

établie par *François I*, fut autoriſée par les commiſſaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670. Une mépriſe ſeule en fut la cauſe.

On s'était imaginé en liſant le code *de Teſtibus*, que ces mots *p*), *teſtes intrare judicii ſecretum*, ſignifiaient que les témoins étaient interrogés en ſecret. Mais *ſecretum* ſignifie ici le cabinet du juge. *Intrare ſecretum*, pour dire, parler ſecrettement, ne ſerait pas latin. Ce fut un ſoléciſme qui fit cette partie de notre juriſprudence.

Les dépoſans ſont pour l'ordinaire des gens de la lie du peuple, & à qui le juge enfermé avec eux peut faire dire tout ce qu'il voudra. Ces témoins ſont entendus une ſeconde fois toûjours en ſecret, ce qui s'appelle *récolement*. Et ſi après ce récolement ils ſe rétractent dans leurs dépoſitions, ou s'ils les changent dans des circonſtances eſſentielles, ils ſont punis comme faux témoins. De ſorte que lorſqu'un homme d'un eſprit ſimple, & ne ſachant pas s'exprimer, mais ayant le cœur droit, & ſe ſouvenant qu'il en a dit trop ou trop peu, qu'il a mal entendu le juge, ou que le juge l'a mal entendu, révoque ce qu'il a dit, par un principe de juſtice, il eſt puni comme un ſcélérat, & il eſt forcé ſouvent de ſoutenir un faux témoignage par la ſeule crainte d'être traité en faux témoin.

En fuyant, il s'expoſe à être condamné, ſoit que le crime ait été prouvé, ſoit qu'il ne l'ait pas été. Quelques juriſconſultes, à la vérité, ont aſſuré que le contumace ne devait pas être condamné, ſi le crime n'était pas clairement prouvé. Mais d'autres juriſconſultes, moins éclairés, & peut-être plus ſuivis, ont eu une opinion contraire ; ils ont oſé dire que la fuite de l'accuſé était une preuve du crime, que le mépris qu'il marquait pour la juſtice en refuſant de comparaître méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainſi ſuivant la ſecte des juriſconſultes que le juge aura embraſſée, l'innocent ſera abſous ou condamné.

C'eſt un grand abus dans la juriſprudence françaiſe, que l'on prenne ſouvent pour loi, les rêveries, & les erreurs, quelquefois cruelles, d'hommes ſans aveu qui ont donné leurs ſentimens pour des loix.

p) Voyez *Bornier* titre VI. article 11. des informations.

Sous le régne de *Louis XIV* on a fait deux ordonnances, qui ſont uniformes dans tout le royaume. Dans la première qui a pour objet la procédure civile, il eſt défendu aux juges de condamner en matière civile, ſur défaut, quand la demande n'eſt pas prouvée; mais, dans la ſeconde, qui règle la procédure criminelle, il n'eſt point dit, que faute de preuves l'accuſé ſera renvoyé. Choſe étrange! La loi dit qu'un homme, à qui on demande quelqu'argent, ne ſera condamné par défaut, qu'au cas que la dette ſoit avérée; mais s'il eſt queſtion de la vie, c'eſt une controverſe au barreau, ſavoir ſi l'on doit condamner le contumace, quand le crime n'eſt pas prouvé; & la loi ne réſout pas la difficulté.

Quand l'accuſé a pris la fuite, vous commencez par ſaiſir & annoter tous ſes biens; vous n'attendez pas ſeulement que la procédure ſoit achevée. Vous n'avez encore aucune preuve; vous ne ſavez pas encore s'il eſt innocent ou coupable; & vous commencez par lui faire des frais immenſes!

C'eſt une peine, dites-vous, dont vous puniſſez ſa déſobeïſſance au décret de priſe de corps. Mais l'extrême rigueur de votre pratique criminelle, ne le force-t-elle pas à cette déſobéïſſance?

Un homme eſt-il accuſé d'un crime? vous l'enfermez d'abord dans un cachot affreux; vous ne lui permettez communication avec perſonne; vous le chargez de fers, comme ſi vous l'aviez déja jugé coupable. Les témoins, qui dépoſent contre lui, ſont entendus ſecrétement. Il ne les voit qu'un moment à la confrontation: avant d'entendre leurs dépoſitions, il doit alléguer les moyens de reproches qu'il a contr'eux: il faut les circonſtancier: Il faut qu'il nomme au même inſtant toutes les perſonnes qui peuvent appuyer ces moyens; Il n'eſt plus admis aux reproches, après la lecture des dépoſitions. S'il montre aux témoins, ou qu'ils ont exagéré des faits, ou qu'ils en ont omis d'autres, ou qu'ils ſe ſont trompés ſur des détails, la crainte du ſupplice les fera perſiſter dans leur parjure. Si des circonſtances, que l'accuſé aura énoncées dans ſon interrogatoire, ſont rapportées différemment par les témoins, c'en ſera aſſez à des juges, ou ignorans ou prévenus, pour condamner un innocent.

Quel eſt l'homme, que cette procédure n'épouvante pas ? quel eſt l'homme juſte, qui puiſſe être ſûr de n'y pas ſuccomber ? O juges ! voulez-vous que l'innocent accuſé ne s'enfuye pas ? facilitez-lui les moyens de ſe défendre.

La loi ſemble obliger le magiſtrat à ſe conduire envers l'accuſé plutôt en ennemi qu'en juge. Ce juge eſt le maître d'ordonner *q*) la confrontation du prévenu avec le témoin, ou de l'omettre. Comment une choſe auſſi néceſſaire que la confrontation peut-elle être arbitraire ?

L'uſage ſemble en ce point contraire à la loi qui eſt équivoque ; il y a toûjours confrontation, mais le juge ne confronte pas toûjours tous les témoins, il omet ſouvent ceux qui ne lui ſemblent pas faire une charge conſidérable : cependant tel témoin qui n'a rien dit contre l'accuſé dans l'information, peut dépoſer en ſa faveur à la confrontation. Le témoin peut avoir oublié des circonſtances favorables au prévenu ; le juge même peut n'avoir pas ſenti d'abord la valeur de ces circonſtances & ne les avoir pas rédigées. Il eſt donc très important que l'on confronte tous les témoins avec le prévenu, & qu'en ce point la confrontation ne ſoit pas arbitraire.

S'il s'agit d'un crime, le prévenu ne peut avoir d'avocat ; alors il prend le parti de la fuite : c'eſt ce que toutes les maximes du barreau lui conſeillent : mais en fuyant il peut être condamné, ſoit que le crime ait été prouvé, ſoit qu'il ne l'ait pas été. Ainſi donc un homme à qui on demande quelque argent n'eſt condamné par défaut qu'au cas que la dette ſoit avérée ; mais s'il eſt queſtion de ſa vie, on peut le condamner par défaut quand le crime n'eſt pas conſtaté. Quoi donc ! la loi aurait fait plus de cas de l'argent que de la vie ! O juges ! conſultez le pieux *Antonin* & le bon *Trajan ;* ils défendent que les abſens ſoient *r*) condamnés.

Quoi ! votre loi permet qu'un concuſſionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au miniſtère d'un avocat, & très ſouvent un homme d'honneur eſt privé de ce ſecours ! S'il peut ſe trouver une ſeule occaſion où un innocent ſerait juſtifié

q) Et *ſi beſoin eſt confrontez*, dit l'ordonnance de 1670. art. 1. titre XV.

r) Digeſte loi I. titre *de abſentibus* & l. 5. *tit. de panis.*

juſtifié par le miniſtère d'un avocat, n'eſt-il pas clair que la loi qui l'en prive eſt injuſte?

Le premier préſident de *Lamoignon* diſait contre cette loi que „ l'avocat, ou conſeil qu'on avait accoutumé de donner „ aux accuſés n'eſt point un privilège accordé par les ordonnances, ni par les loix; c'eſt une liberté acquiſe par le droit „ naturel, qui eſt plus ancien que toutes les loix humaines. „ La nature enſeigne à tout homme qu'il doit avoir recours „ aux lumières des autres quand il n'en a pas aſſez pour ſe „ conduire, & emprunter du ſecours quand il ne ſe ſent pas „ aſſez fort pour ſe défendre. Nos ordonnances ont retranché „ aux accuſés tant d'avantages, qu'il eſt bien juſte de leur „ conſerver ce qui leur reſte, & principalement l'avocat qui „ en fait la partie la plus eſſentielle. Que ſi l'on veut comparer notre procédure à celle des Romains & des autres „ nations, on trouvera qu'il n'y en a point de ſi rigoureuſe „ que celle qu'on obſerve en France, particuliérement depuis „ l'ordonnance de 1539. *Procès verb. de l'Ord.* p. 163.

Cette procédure eſt bien plus rigoureuſe depuis l'ord. de 1670. Elle eût été plus douce, ſi le plus grand nombre des commiſſaires eût penſé comme Mr. de *Lamoignon*.

Le parlement de Toulouſe a un uſage bien ſingulier dans les preuves par témoins. On admet ailleurs des demi-preuves, qui au fond ne ſont que des doutes; car on ſait qu'il n'y a point de demi-vérités. Mais à Toulouſe on admet des quarts & des huitiémes de preuves. On y peut regarder, par exemple, un ouï-dire comme un quart, un autre ouï-dire plus vague comme un huitiéme; de ſorte que huit rumeurs qui ne ſont qu'un écho d'un bruit mal fondé, peuvent devenir une preuve complette; & c'eſt à-peu-près ſur ce principe que *Jean Calas* fut condamné à la roue. Les loix romaines exigeaient des preuves *luce meridiana clariores*.

XXIII. Idée de quelque réforme.

La magiſtrature eſt ſi reſpectable, que le ſeul pays de la terre où elle eſt vénale, fait des vœux pour être délivré de cet uſage. On ſouhaite que le juriſconſulte puiſſe parvenir

par ſon mérite à rendre la juſtice qu'il a défendue par ſes veilles, par ſa voix & par ſes écrits. Peut-être alors on verrait naître par d'heureux travaux une juriſprudence régulière & uniforme.

Jugera-t-on toûjours différemment la même cauſe en province & dans la capitale ? Faut-il que le même homme ait raiſon en Bretagne & tort en Languedoc ? Que dis-je ? il y a autant de juriſprudences que de villes. Et dans le même parlement la maxime d'une chambre n'eſt pas celle de la chambre voiſine *s*).

Quelle prodigieuſe contrariété entre les loix du même royaume ! A Paris un homme qui a été domicilié dans la ville un an & un jour, eſt réputé bourgeois. En Franche-Comté un homme libre qui a demeuré un an & un jour dans une maiſon main-mortable devient eſclave ; ſes collateraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs ; & ſes propres enfans ſont réduits à la mendicité, s'ils ont paſſé un an loin de la maiſon où le père eſt mort. La province eſt nommée franche, mais quelle franchiſe !

Quand on veut poſer des limites entre l'autorité civile & les uſages eccléſiaſtiques, quelles diſputes interminables ! où ſont ces limites ? qui conciliera les éternelles contradictions du fiſc & de la juriſprudence ? Enfin pourquoi dans certains pays les arrêts ne ſont-ils jamais motivés ? Y a-t-il quelque honte à rendre raiſon de ſon jugement ? Pourquoi ceux qui jugent au nom du ſouverain ne préſentent-ils pas au ſouverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute ?

De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Nous cherchons donc à perfectionner les loix dont nos vies & nos fortunes dépendent.

s) Voyez ſur cela le préſident *Boubier.*

LE PRESIDENT DE THOU JUSTIFIÉ CONTRE LES ACCUSATIONS DE MR. DE BURI, AUTEUR D'UNE VIE DE HENRI IV.

TOut homme de lettres, tout bon Français doit être étonné & affligé de voir notre illuſtre préſident de *Thou* indignement traité dans la préface que Mr. de *Buri* a miſe au-devant de ſon hiſtoire de la *Vie de Henri IV.* Voici comme il s'exprime ſur un des plus grands-hommes que nous ayons jamais eus dans la magiſtrature & dans les lettres.

» L'hiſtoire, dit-il, ne doit point être un recueil de bons » mots & d'épigrammes, encore moins de ſatyres & de mé- » diſances, auxquels ſe livrent les hiſtoriens qui veulent donner » de l'eſprit, & le font ſouvent aux dépens de la vérité. Nous » avons beaucoup d'écrivains qui ont acquis leur principale » réputation par le mal qu'ils ont affecté de dire des princes » & des particuliers, tels ſont entre autres de *Thou* & *Mé-* » *zerai*, écrivains recherchés par les médiſances qu'ils ont ré- » pandues dans leurs ouvrages, parce que beaucoup de per- » ſonnes s'imaginent que ce ſont des actes de vérité.

Il faudrait au moins ſavoir parler ſa langue lorſqu'on oſe cenſurer ſi durement un hiſtorien qui a écrit auſſi purement que le préſident de *Thou*, dans une langue étrangère. On ne dit point *donner de l'eſprit* tout court; on dit donner de l'eſprit à ceux que l'on fait parler, & pour cela il faut en avoir. Cette expreſſion *donner de l'eſprit*, n'eſt pas françaiſe. On ne dit point *des actes de vérité*, comme on dit des actes de foi, de charité, de juſtice.

» La plûpart des auteurs, continue-t-il, ont voulu imiter » *Tacite*, dont le ſtile a gâté beaucoup d'hiſtoriens par la ma- » lignité de ſes réflexions, qui n'ont rien de naturel, ni d'in- » nocent. «

Il aurait dû voir que le ſtile n'a rien de commun avec la malignité des réflexions; on peut avoir un bon ou un mauvais ſtile, ſoit qu'on faſſe une ſatyre, ſoit qu'on faſſe un panégyri-

que. Et *une malignité qui n'a rien d'innocent*, eſt aſſurément une phraſe qui n'a rien de ſpirituel.

Eſt-il permis à un homme qui écrit ainſi, de reprocher à Mr. de *Thou* du *pédantiſme ?* Il le condamne, ſurtout parce qu'il a écrit en latin. Ne ſait-il pas que du tems de Mr. de *Thou* le latin était encore la langue univerſelle des ſavans. Le français n'était pas formé ; il falait écrire en latin pour être lu de toutes les nations.

Une telle préface révolte tout honnête homme ; & lorſqu'on voit enſuite l'auteur parler de lui-même, en commençant la vie de *Henri IV*, & dire qu'il a déja donné au public la *Vie de Philippe de Macédoine*, on voit que ce pédant de *Thou*, qui peut-être était en droit, par ſon rang & ſon mérite, d'oſer parler de lui dans ſon admirable hiſtoire, n'a pourtant point eu un *pédantiſme* ſi déplacé.

Le ſieur de *Buri* ne devait ni ſe citer ainſi lui-même, ni inſulter un grand-homme, mais il devait mieux écrire.

» Son courage, dit-il, en parlant d'*Henri IV*, était preſque » au-deſſus de l'humanité. Il eſt toûjours ſorti des occaſions » périlleuſes, victorieux & avec avantage. «

Le terme d'*humanité* fait ici une équivoque qui n'eſt pas permiſe. Et quand on ſort *victorieux* d'une action périlleuſe, apparemment qu'on en ſort auſſi avec *avantage*. Ce n'eſt pas le ſtile du *pédant de Thou*.

Je ne remarque ces fautes, dans le début de cette hiſtoire, que pour faire voir combien il eſt indécent à un homme qui écrit ſi mal, de ſe déchaîner contre le plus éloquent de nos hiſtoriens. Je ne parlerai point des fautes de langage qui ſont en trop grand nombre dans cet ouvrage, je paſſe à des objets plus importans.

L'auteur remonte juſqu'à la mort de *François I*, & dit que ce monarque laiſſa dans ſon tréſor quatre millions d'eſpèces. Je ne veux point trop blâmer ici l'uſage où ſont tant d'auteurs de répéter ce que d'autres ont dit ; mais il faut au moins s'expliquer d'une manière intelligible. Quatre millions d'eſpèces ne ſignifient rien. Le *pédant de Thou* nous apprend que *François I* laiſſa quatre cent mille écus d'or, outre le quart des revenus, dont le recouvrement n'était pas encore fait, ce qui

ne compoſe point quatre millions d'eſpèces, mais ſeize cent mille livres numériques, à trois livres l'écu d'or.

Venant enſuite à la paix de Cateau-Cambreſis, faite avec *Philippe II*, l'auteur dit *a*), *qu'on rendit les conquêtes de part & d'autre, excepté Metz, Toul & Verdun.* On croirait, par cet énoncé, que *Henri II* avait pris Metz, Toul & Verdun ſur *Philippe;* mais il les avait priſes ſur l'Allemagne, & il n'en fut point du tout queſtion dans le traité de Cateau-Cambreſis.

Il eſt bien étrange que dans la Vie de *Henri IV* on parle des batailles de Jarnac, de Moncontour, & de la St. Barthelemi, avant de parler de la naiſſance de ce prince, de ſon éducation, & de la part qu'il eut à tous ces événemens; & il eſt encore plus étrange que l'auteur en revenant ſur ſes pas & en parlant de la St. Barthelemi, ne nomme aucun de ceux qui étaient alors auprès de *Henri de Navarre*, & qui ſe cachèrent juſques ſous le lit de la princeſſe *Marguerite*, ſa femme. Il ne parle point de ceux qui furent égorgés entre ſes bras. La réticence ſur des faits ſi intéreſſans, n'eſt pas pardonnable.

Il eſt encore plus répréhenſible de ne pas dire que *Henri IV* étant gardé à vue après la St. Barthelemi, changea de religion. C'eſt un fait ſi important, & le nom de *relaps* qu'on lui donna depuis, ſuſcita contre lui tant d'ennemis, & fut pour eux un prétexte ſi ſpécieux, qu'il eſt impoſſible de ſe faire une idée nette des traverſes qu'il eſſuya; quand on omet ce qui en a été le principe, c'eſt pécher contre la principale loi de l'hiſtoire. Il eſt vrai que quarante pages après, il dit un mot qui ſuppoſe cette abjuration de *Henri IV.* Mais un mot qui n'eſt pas à ſa place ne ſuffit pas; *& jam nunc dicat, jam nunc &c.*

Je paſſe bien des fautes de cette eſpèce pour arriver à la mort du prince *Henri de Condé* en 1587. On ne trouve que cinq ou ſix lignes ſur ce fatal événement. *Henri IV*, alors roi de Navarre, n'était qu'à quelques lieues de St. Jean d'Angeli, où le prince *Henri de Condé* était mort. Les lettres qu'il écrivit ſur cette mort ſont un des plus précieux monumens de l'hiſtoire, elles ſont connues, elles ſont autentiques; je les tranſcrirais ici ſi elles n'étaient pas imprimées dans le tome Xme. de cette édition, pages 205 & ſuivantes.

a) Tom. I. pag. 13.

Ce ſont là des monumens précieux, abſolument néceſſaires à un hiſtorien qui doit s'inſtruire avant que d'inſtruire le public. Ce n'eſt pas la peine de répéter des faits rebattus, & de tranſcrire ſans choix les mémoires compoſés par les ſecrétaires du duc de *Sulli*, & trop corrigés par l'abbé de l'*Ecluſe*. Qui n'a rien de nouveau à dire, doit ſe taire, ou du moins ſe faire pardonner ſon inutilité par ſon éloquence.

Il faut ſurtout, quand on répète, ne ſe pas tromper. L'exactitude doit venir au ſecours de la ſtérilité.

L'auteur s'exprime ainſi ſur le prince Palatin *Caſimir*, qui vint pluſieurs fois faire la guerre en France : *b*) » on donna » au prince *Caſimir*, pour le renvoyer dans ſes états, une » ſatisfaction tant en argent qu'en préſens.

Ce prince *Caſimir* ne put être renvoyé dans ſes états, car il n'en avait point. Il était le quatriéme fils de *Fréderic III* électeur Palatin ; mais c'était un prince entreprenant & courageux, qui offrait ſes ſervices à tous les partis qui déſolaient alors la France. Le roi *Henri III* lui avait donné une compagnie de cent hommes d'armes, le duché d'Etampes & des penſions. Voilà le prince que Mr. de *Buri* nous donne pour un ſouverain, dans une hiſtoire où il veut réformer tous ceux qui ont écrit avant lui.

On ſait que le pape *Sixte V* eut l'inſolence d'envoyer en 1589 un monitoire par lequel il ordonnait au roi de ſe rendre à Rome dans trente jours pour ſe juſtifier de la mort du cardinal de *Guiſe* ; l'auteur dit *c*) : » que le roi fut cité à *compa-* » *roir* dans trente jours à Rome.

Il ſemble par cette expreſſion que *Sixte-Quint* ait écrit ce monitoire en français, & qu'il ſe ſoit ſervi du langage de notre barreau. Il était écrit en latin ſelon l'uſage de Rome. L'auteur devait ſe ſervir du mot de *comparaître*, pour lever cette équivoque.

L'auteur après l'aſſaſſinat de *Henri III*, par le jacobin *Jacques Clément*, ne devait pas omettre l'arrêt que porta en perſonne *Henri IV* contre le cadavre du moine, & l'interrogation faite par le grand-prévôt de l'hôtel au procureur-général

b) Tom. I. pag. 86. *c*) Tom. I. pag. 287.

Lagueſle, qui avait introduit cet aſſaſſin. Lorſqu'on fait une hiſtoire de *Henri IV* en quatre volumes, un fait auſſi ſingulier ne doit pas être paſſé ſous ſilence. Nous avons encore le procès criminel fait au cadavre. Il commence par le paſſeport donné à *Jacques Clément* par le comte de Brienne de la maiſon de *Luxembourg*, & eſt ſigné *Charles de Luxembourg*, du 29 Juillet 1559, & plus bas, par mondit ſeigneur, de *Geoffre.*

Les interrogatoires & confrontations ſont ſignés, *François du Pleſſis*, ſeigneur de *Richelieu*, grand-prévôt de l'hôtel, de *la Gueſle*, *du Mont*, *Monciries*, gentilhomme ordinaire de la chambre, d'*Aupou*, idem, *Roger de Bellegarde*, premier gentilhomme de la chambre & grand-écuyer, *Savari de Bonrepos*, gentilhomme ordinaire, *Antoine Portail*, valet de chambre & chirurgien du roi. L'arrêt ſigné *Henri*, & plus bas *Ruzé*, le 2 Août 1589, eſt conçu en ces termes.

» Le roi étant en ſon conſeil, après avoir ouï le rapport fait » par le ſieur de *Richelieu*, chevalier de ſes ordres, conſeiller » en ſon conſeil d'état, prévôt de ſon hôtel & grand-prévôt » de France, du procès fait au corps mort de feu *Jacques* » *Clément* jacobin, pour raiſon de l'aſſaſſinat commis en la per» ſonne de feu bonne mémoire *Henri de Valois* n'a guères roi » de France & de Pologne. Sa majeſté de l'avis de ſondit » conſeil, a ordonné & ordonne que le corps dudit *Clément* » ſoit tiré à quatre chevaux ; ce fait, ledit corps brûlé & mis » en cendres, jetté en la rivière, à ce qu'il n'en ſoit à l'avenir » aucune mémoire. Fait à St. Cloud, ſadite majeſté y étant.

Un homme qui fait une hiſtoire de *Henri IV* après de *Thou*, *Mézerai*, *Daniel* & tant d'autres, doit au moins puiſer quelque choſe de nouveau dans les ſources. Et ce n'eſt pas la peine d'écrire quand on ne fait que répéter & tronquer ſans ordre & ſans liaiſon des faits connus de tout le monde.

Ce qui fait peine encore dans cette hiſtoire, c'eſt que les événemens n'y ſont preſque jamais à leur place. On y parle ſouvent de faits dont on n'a précédemment donné aucune idée ; le lecteur ne ſait point où il en eſt, il ſe trouve continuellement égaré ; en voici un exemple :

En parlant de la mort du duc d'*Anjou* dernier fils du roi

Digitized by Google

Henri II, l'auteur s'exprime ainſi ; *d*) » Le bruit courut qu'il » avait été empoiſonné, mais la véritable cauſe de ſa mort fut » le chagrin qu'il avait conçu du mauvais ſuccès de ſes en- » trepriſes, & en dernier lieu de celle d'Anvers.

Mais par qui & pourquoi aurait-il été empoiſonné ? Quelles étaient ſes entrepriſes ? Quelle était celle d'Anvers ? C'eſt ce que l'auteur ne dit pas ; & c'eſt ſur quoi de *Thou* & *Mézerai*, que l'auteur mépriſe ſi fort, donnent de grandes lumières.

» Le légat *e*) voyant une armée victorieuſe près de Paris. « Quel était ce légat ? il était important de le ſavoir ; l'auteur n'en dit qu'un ſeul mot dans le premier tome. Il devait dire que *Sixte-Quint* envoya en France le cardinal *Caëtan* avec le jéſuite *Bellarmin* & *Panigarole*, & que tous trois étaient vendus à *Philippe II ;* qu'il arriva à Lyon le 9 Novembre 1589 ; que *Henri IV* en le déclarant ſon ennemi, & en proteſtant de nullité contre toutes ſes entrepriſes, eut la généroſité & la prudence de le faire recevoir avec honneur dans toutes les villes qui lui obéiſſaient. Il falait ſurtout dire que ce légat dont le duc de *Mayenne* ſe défiait autant que *Henri IV*, cabalait alors, c'eſt-à-dire en 1590, pour faire donner le royaume de France à l'infante *Claire Eugenie.*

Les états de la ligue tenus en 1593, furent l'époque la plus célèbre & la plus critique qu'on eût vue en France depuis les tems de *Philippe de Valois* & de *Charles VI.* Il s'agiſſait non-ſeulement d'abolir la loi ſalique, comme ſous le régne de *Philippe*, mais de placer une fille ſur le trône, & même une fille étrangère. *Philippe II* promettait cinquante mille hommes pour ſoutenir l'élection de l'infante *Claire Eugenie* qui devait épouſer le fils du duc de *Guiſe le balafré*, tué à Blois.

Le duc de *Mayenne* qui avait alors dans Paris la puiſſance d'un roi de France, ſans en avoir le titre, allait perdre tout le fruit de la guerre civile & devenir le premier ſujet de ſon neveu dont il était jaloux.

Henri IV, ſans argent & preſque ſans armée, ayant contre lui les catholiques, & environné de factions, n'aurait pu réſiſter, probablement, aux tréſors & aux armes de *Philippe II*, le

d) Tom. I. pag. 142. *e*) Tom. II. pag. 32.

le plus puiſſant monarque de l'Europe. Le duc de *Mayenne* ſauva la France en ne conſultant que ſes propres intérêts & ſa jalouſie contre le jeune duc de *Guiſe*. Il était trop roi dans Paris, pour ne pas empêcher qu'on lui donnât un roi. Maître du parlement, de la ligue, ſiégeant à Paris, il eſt très vraiſemblable qu'il engagea ſous main ce parlement à rompte les meſures des Eſpagnols, à proteſter contre l'élection d'une infante, à ſoutenir la loi ſalique. Ce fut principalement ce qui déconcerta les états.

Le préſident de *Thou* ne deſcend pas ſans doute juſqu'à rapporter ces harangues baſſes & ridicules de la *Satyre Ménipée*, au lieu de rapporter la ſubſtance de ce qui fut en effet propoſé. Il eſt trop grave, trop ſage, trop inſtruit, pour dire que la Satyre Ménipée *ouvrit les yeux à beaucoup de perſonnes*, & contribua *à faire rentrer* dans leur devoir une partie de ceux qui s'en étaient écartés.

C'eſt bien mal connaître les hommes, que de prétendre qu'une ſatyre empêche des hommes d'état de pourſuivre leurs entrepriſes.

Il eſt très certain que la *Satyre Ménipée* ne parut point pendant la tenue des états; elle ne fut connue qu'en 1594, pluſieurs mois après l'abjuration du roi. La première édition fut commencée ſur la fin de l'année 1593, & ne fut achevée que quand le roi fut entré dans Paris. Cela eſt inconteſtable, puiſque tout l'ouvrage ne fut achevé & ne put l'être qu'en 1594; car il y eſt parlé de pluſieurs faits qui ne ſe paſſèrent que longtems après la diſſolution des états, comme l'avanture du conſeiller d'*Amour*, celle de Mr. *Vitri*, du banniſſement de d'*Aubray* & du meurtre de *St. Pol*.

Mr. de *Buri* croit s'appuyer de l'abrégé chronologique du préſident *Hénault*, qui dit que la *Satyre Ménipée* ne fut guères moins utile à *Henri IV* que la bataille d'Ivry; mais il ajoute *peut-être*, & il fait très bien.

Ce qui réellement porta le dernier coup aux états, & ce qui mit *Henri IV* ſur ſon trône, ce fut le parti qu'il prit d'abjurer; & c'était en effet le ſeul parti qui reſtât à ſa politique. Le mot ſi célèbre de ce monarque, *Ventre-ſaint-gris*, *Paris vaut bien une meſſe*, eſt une plaiſanterie ſi connue, & en même tems ſi

innocente, ſurtout dans un tems où la liberté des expreſſions était extrême, que l'auteur n'a aucune raiſon de nier cette ſaillie de *Henri IV.* Il faudrait pour être en droit de la nier, rapporter quelque autorité contraire, & il n'en produit, ni n'en peut produire aucune.

La fameuſe lettre de *Henri* à *Gabrielle d'Etrées*, conſervée à la bibliothèque du roi, eſt un monument qui confond aſſez la critique de Mr. de *Buri.* Ces mots, *c'eſt demain que je fais le ſaut périlleux ; ces gens-ci me feront haïr St. Denys autant que vous haïſſez Monceaux &c.* ſont plus forts que ceux-ci, *Paris vaut bien une meſſe ;* & ſon apologie auprès de la reine *Elizabeth* achève de mettre dans tout ſon jour le véritable motif de ce grand événement.

Il ſe fait apparemment un mérite de copier ici le jéſuite *Daniel*, qui dit qu'au tems des conférences de Surêne, Henri IV *était déja catholique dans le cœur.* Mais comment pouvait-il être catholique dans le cœur en ce tems-là, puiſque pendant le ſiége de Paris, qui précéda de très peu ces conférences, le comte de *Soiſſons* l'étant venu aſſurer qu'il ſerait reçu dans la ville s'il ſe faiſait catholique, il lui répondit deux fois, *qu'il ne changerait jamais de religion.* Ce fait eſt atteſté dans pluſieurs mémoires, & ſurtout dans le diſcours *des choſes plus notables arrivées au ſiége de Paris, & de la défenſe de cette ville par monſeigneur le duc de* Nemours *contre le roi de Navarre.* N'eſt-il pas bien évident, que *Henri IV* ne voulut pas changer tant qu'il eſpéra de ſe rendre maître de la ville, & qu'il changea enfin lorſque le duc de Parme eut fait lever le ſiége ? Il faut avouer que le duc de Parme fut ſon véritable convertiſſeur. La verité doit l'emporter ſur les ſubterfuges du jéſuite *Daniel.*

Mr. de *Buri* ne ſe trompe pas moins en diſant que *le cardinal* Tolet *fut celui auquel* Henri *eut le plus d'obligation de l'abſolution du pape.* C'eſt ſans doute à ſon épée & à la dextérité du cardinal d'*Oſſat* que ce héros en eut toute l'obligation, & non pas à un jéſuite Eſpagnol qui ſervit fort peu dans cette affaire & qui n'employa ſon faible crédit que dans la vue d'obtenir le rappel des jéſuites, chaſſés alors de France par arrêt du parlement. Car l'abſolution inutile & arrachée au pape *Clé-*

ment VIII eſt du 17 Septembre 1595, & le banniſſement des jéſuites eſt du 29 Décembre 1594.

Remarquez que je dis ici abſolution inutile, parce que *Henri IV* avait été abſous par les évêques de ſon royaume, parce qu'il était abſous par DIEU même; parce que la prétention du pape que *Henri* ne pouvait être légitime poſſeſſeur de ſon royaume, que ſous le bon plaiſir ultramontain, était la prétention la plus abſurde & la plus attentatoire à tous les droits d'un ſouverain & à tous ceux des nations.

N'eſt-on pas un peu révolté quand on voit que Mr. de *Buri* ne parle pas ſeulement de la clauſe qui fut inſérée un mois entier dans l'abſolution donnée par le pape Clément VIII: *Nous réhabilitons* Henri *dans ſa royauté.*

Certes ce ne fut pas le cardinal *Tolet* qui fit rayer cette formule criminelle digne tout-au-plus de *Grégoire VII* ou de *Boniface VIII*, & dont la ſeule lecture nous ſaiſit d'indignation. *Nous réhabilitons* Henri *dans ſa royauté!* Quoi? un évêque de Rome ſe croit en droit de donner & d'ôter les royaumes! & l'Europe entière n'a pas puni ces attentats! & un écrivain qui donne la vie de *Henri IV* les ſupprime!

Mr. de *Buri* dit *f*) que les écrivains huguenots rapportaient par dériſion que *Henri* s'était ſoumis à recevoir des coups de fouet par procureur. Ce ne ſont point les huguenots qui ont parlé ainſi les premiers, c'eſt *Mézerai* lui-même, dont voici les paroles: *Les politiques reprochèrent au cardinal* du Perron, *que pour mériter la faveur du pape il avait ſoumis ſon roi à recevoir des coups de bâton par procureur.*

Du Perron pouvait épargner au roi cette cérémonie, mais il voulait être cardinal. Les évêques de France qui avaient reçu l'abjuration du roi, n'avaient eu garde de propoſer cette eſpèce de pénitence, qui aurait été regardée dans un tems plus heureux comme un crime de lèze-majeſté; à plus forte raiſon un évêque de Rome n'avait pas le droit de faire cette inſulte à un roi de France.

Une choſe plus importante eſt le parricide commis par *Jean Châtel*, pour lequel les jéſuites avaient été chaſſés.

g) » La maiſon du père de *Châtel* fut raſée, & le ptix des

f) Tom. II. pag. 431. *g*) Tom. II. pag. 414.

» démolitions fut employé à la conſtruction ſur le terrain où » elle était ſituée, d'une pyramide à quatre faces, avec pluſieurs » inſcriptions à la louange du roi, & ſur le danger qu'il avait » couru. Cette affaire des jéſuites penſa cauſer au roi de grands » embarras à Rome.

Premiérement, il n'eſt pas vrai que la pyramide érigée par arrêt du parlement, ne contînt que des louanges pour le roi, & des inſcriptions ſur ſon danger, comme l'auteur l'inſinue. On grava ſur le côté qui regardait l'orient ces propres mots;

Pulſo tota Gallia hominum genere novæ ac maleficæ ſuperſtitionis, qui rempublicam turbabant, quorum inſtinctu piacularis adoleſcens facinus inſtituerat.

On a chaſſé de toute la France ce genre d'hommes d'une ſuperſtition nouvelle & pernicieuſe; perturbateurs du royaume, pour avoir induit un jeune homme à commettre un parricide par pénitence.

Ce mot *pénitence* répond préciſément à *piacularis*, & devient par-là un des plus ſingulieis monumens qui puiſſent ſervir à l'hiſtoire de l'eſprit humain.

On ne ſort point d'étonnement de voir que l'auteur appelle le parricide commis contre Henri IV, *cette affaire des jéſuites.* C'eſt aſſurément une ſingulière affaire.

Je paſſe enfin au grand & terrible événement qui priva la France du meilleur de ſes rois, & qui changea la face de l'Europe. Je ne vois pas ſur quoi Mr. de *Buri* rapporte que dès que *Conchini*, depuis maréchal d'*Ancre*, fut la mort de *Henri IV*, il ſe préſenta à la porte du cabinet de la reine, l'entr'ouvrit, avança la tête, & dit, *è amazzato*, la ferma & ſe retira.

On ſent la valeur de ces paroles, & les affreuſes conſéquences d'un pareil diſcours. Entr'ouvrir la porte, dire ſimplement *il eſt tué*, & le dire à la reine, à la femme du mort: prononcer, dis-je, *il eſt tué*, ſans prononcer le nom du roi, comme ſi le pronom *il* avait été un terme convenu entr'eux, refermer la porte ſur le champ, comme pour aller pourvoir aux ſuites de l'aſſaſſinat! Quelles conſéquences, quels crimes n'en réſultent-ils pas!

Quand on allègue une accuſation ſi terrible, il faut dire d'où on la tient, examiner ſi l'auteur eſt croyable, peſer exactement toutes les circonſtances, ſans quoi l'on ſe rend coupable d'une prodigieuſe témérité. Cette anecdote ne ſe trouve ni dans de *Thou*, ni dans *Mézerai*, ni dans aucun des mémoires du tems un peu connu. Si elle était vraie, elle prouverait trop ſans doute.

On ſe ſouviendra longtems dans une province de France du ſupplice d'un homme en place, qui fut convaincu d'un aſſaſſinat ſur une parole à-peu-près ſemblable qu'il avait dite devant témoins. Il venait de tuer le mari d'une femme dont il était amoureux. Cette femme était alors au ſpectacle ; il va dans ſa loge immédiatement après avoir fait le coup, & lui dit en l'abordant, *il dort.* Ce ſeul mot conduiſit les juges à la conviction du crime.

Quoi ! l'auteur oſe accuſer Mr. de *Thou* de témérité, de malignité ! Et lui-même, ſans aucune raiſon, ſans aucune autorité, intente une accuſation qui fait frémir !

Je dois dire un mot de la prétendue paix univerſelle à laquelle *Henri IV*, dit-on, voulait parvenir par la guerre, dont l'événement eſt toûjours incertain.

S'il y avait eu la moindre apparence au prétendu projet de *Henri IV*, de partager l'Europe en quinze dominations, & d'établir un tribunal perpétuel, on en trouverait quelques traces dans les mémoires de *Villeroi*, dans ceux de tant d'autres hommes d'état, dans les archives d'Angleterre, de Veniſe, dans ceux des princes proteſtans ſi attachés à *Henri IV*, & ſi intéreſſés à cette balance générale. Il ne ſe trouve aucun monument de ce deſſein. Ce ſilence univerſel doit produire un doute raiſonnable.

Il n'eſt pas naturel que Mr. de *Villeroi*, qui eut la confiance de *Henri IV*, ignorât un projet ſi extraordinaire qui regardait uniquement ſon département. Les ſecrétaires qui compilerent les *Oeconomies politiques* attribuées au duc de *Sulli*, lorſqu'il était âgé de quatre-vingt ans, ſont les ſeuls qui parlent de cette étrange idée.

Je vais examiner une choſe non moins étrange : c'eſt la comparaiſon de *Henri IV* avec *Philippe* roi de Macédoine.

Si le judicieux de *Thou* avait voulu comparer *Henri* avec quelqu'autre monarque, il aurait choiſi un roi de France. On aurait pu trouver un peu de reſſemblance entre lui & *Charles VII.* Tous deux eurent une guerre civile à ſoutenir, tous deux virent l'étranger dans la capitale. Les Anglais y bravèrent quelque tems *Charles VII*, & les Eſpagnols *Henri IV :* ils regagnèrent l'un & l'autre leur royaume pied à pied, par les armes & par les négociations. Tous deux au milieu de la guerre eurent des maîtreſſes.

Le parallèle eſt aſſez frappant, & il eſt tout à l'honneur de *Henri IV*, qui par ſon courage, ſon application & ſa ſageſſe dans le gouvernement, l'emporte ſur *Charles* au jugement de tout le monde.

Pourquoi donc choiſir le père d'*Alexandre* pour le comparer au père de *Louis XIII ?* Ce qui fonde cette comparaiſon chez Mr. de *Buri*, c'eſt que *Philippe* s'empara de la couronne de Macédoine au préjudice d'*Amintas* ſon neveu, dont il était tuteur, & que *Henri* était héritier légitime.

Qu'*Epaminondas* préſida à l'éducation de *Philippe*, & que *Florent Chrétien* fut précepteur de *Henri IV.*

Que *Philippe* conſtruiſit des flottes, & que *Henri* n'en eut jamais.

Que *Philippe* trouva des mines d'or dans la Thrace, & que *Henri IV* n'en trouva pas chez lui.

Que *Philippe* fut tellement couvert de bleſſures, qu'il en devint borgne & boiteux, & que *Henri IV* conſerva heureuſement ſes yeux & ſes jambes.

Que *Démoſthène* excita les Athéniens contre le roi de Macédoine, & que des curés prêchèrent dans Paris contre le roi de France.

Il eſt vrai que ce parallèle eſt relevé par les louanges de *Salomon*, du roi d'Angleterre d'aujourd'hui, du roi de Dannemarck & de l'impératrice reine de Hongrie, ce qui fera ſans doute débiter ſon livre dans toute l'Europe. Une telle ſageſſe manqua au préſident de *Thou.*

Finiſſons par les prétendus bons mots, dont la tradition populaire défigure le caractère de *Henri IV.*

Qu'un payſan qui avait les cheveux blancs & la barbe

noire, ait répondu au roi, *que ſes cheveux étaient de vingt ans plus vieux que ſa barbe*, c'eſt un bon mot de payſan & non pas du roi. Ce conte eſt imprimé dans des facéties italiennes, plus de dix ans avant la naiſſance de *Henri IV*, & la plûpart de ces facéties ont fait le tour de l'Europe.

Qu'un autre payſan ait apporté au roi du fromage de lait de bœuf, c'eſt une inſipidité bien indigne de l'hiſtoire, & ce n'eſt pas *Henri IV* qui l'a dite.

Mais qu'il eût fait battre de verges ſept ou huit praticiens aſſemblés dans un cabaret pour leurs affaires, & que *Henri* ait exercé ſur eux cette indigne vengeance, parce que ces bourgeois n'avaient pas voulu partager leur dîner avec un homme qu'ils ne connaiſſaient pas; c'eût été une action tyrannique, infâme, non-ſeulement indigne d'un grand roi, mais d'un homme bien élevé. C'eſt l'*Etoile* qui rapporte cette ſotiſe ſur un ouï-dire. L'*Etoile* ramaſſait mille contes frivoles, débités parmi la populace de Paris. Mais ſi une pareille action avait la moindre lueur de vraiſemblance, elle deshonorerait la mémoire de *Henri IV* à jamais; & cette mémoire ſi chère deviendrait odieuſe. Le bon ſens & le bon goût conſiſtent à choiſir dans les anecdotes de la vie des grands-hommes ce qui eſt vraiſemblable, & ce qui eſt digne de la poſtérité.

Le grave & judicieux de *Thou* ne s'eſt jamais écarté de ce devoir d'un hiſtorien.

Si Mr. de *Buri* a cru rendre ſon ouvrage recommandable en décriant un homme tel que de *Thou*, il s'eſt bien trompé. Il n'a pas ſu qu'il y avait encore dans Paris des hommes alliés à cette illuſtre famille, qui prendraient la défenſe du meilleur de nos hiſtoriens, & qui ne ſouffriraient pas qu'on attaquât en mauvais français, une hiſtoire chère à la nation, & écrite dans le latin le plus pur.

Digitized by Google

ESSAI HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LES DISSENSIONS DES ÉGLISES DE POLOGNE.

Par un professeur en droit public.

AVant de donner au public une idée juste des différends qui divisent aujourd'hui la Pologne, avant de déférer au tribunal du genre-humain la cause des diffidens grecs, romains & protestans, il est nécessaire de faire voir premiérement ce que c'est que l'église grecque.

Il faut avouer d'abord que les églises grecque & syriaque furent instituées les premières, & que l'orient enseigna l'occident. Nous n'avons aucune preuve que *Pierre* ait été à Rome; & nous sommes sûrs qu'il resta longtems en Syrie, & qu'il alla jusqu'à Babilone. *Paul* était de Tarse en Cilicie. Ses ouvrages sont écrits en grec. Nous n'avons aucun évangile qui ne soit grec. Tous les pères des quatre premiers siécles jusqu'à *Jérôme* ont été Grecs, Syriens ou Africains. Presque tous les rites de la communion romaine attestent encore par leurs noms même leur origine grecque; église, batême, paraclet, liturgie, litanie, symbole, eucharistie, agape, épiphanie, évêque, prêtre, diacre, pape même, tout annonce que l'église d'occident est la fille de l'église d'orient, fille qui dans sa puissance a méconnu sa mère.

Aucun évêque de Rome ne fut compté, ni parmi les pères, ni même parmi les auteurs approuvés, pendant plus de six siécles entiers. Tandis qu'*Athénagore*, *Ephrem*, *Justin*, *Tertullien*, *Clément d'Alexandrie*, *Origène*, *Cyprien*, *Irenée*, *Athanase*, *Eusèbe*, *Jérôme*, *Augustin*, rempliſſaient le monde de leurs écrits, les évêques de Rome en silence se bornaient au soin d'établir leur troupeau qui croissait de jour en jour.

Nous n'avons sous le nom d'un évêque de Rome que les récognitions de *Clément*. Il est prouvé qu'elles ne sont pas de lui, & si elles en étaient, elles ne feraient pas honneur à sa mémoire. Ce sont des conférences de *Clément* avec *Pierre*, *Zachée*, *Barnabé*, & *Simon* le magicien. Ils rencontrent vers Tripoli

Tripoli un vieillard, & *Pierre* devine que ce vieillard eſt de la race de *Céſar*, qu'il épouſa *Mathilde*, dont il eut trois enfans ; que *Clément* eſt le cadet de ces enfans ; ainſi *Clément* eſt reconnu pour être de la maiſon impériale. C'eſt apparemment cette reconnaiſſance qui a donné le titre au livre ; encor cette rapſodie eſt-elle écrite en grec.

Mais aucun prêtre chrétien, ſoit Grec, ſoit Syriaque, ou Africain, ou Italien, n'eut certainement d'autre puiſſance que celle de parler toutes les langues du monde, de faire des miracles ; de chaſſer les diables ; puiſſance admirable que nous ſommes bien loin de leur conteſter.

Qu'il nous ſoit permis de le dire, ſans offenſer perſonne ; ſi l'ambition pouvait s'en tenir aux paroles expreſſes de l'Evangile, elle verrait évidemment que les apôtres n'ont reçu aucune domination temporelle de JESUS-CHRIST, qui lui-même n'en avait pas. Elle verrait que ſes diſciples étaient tous égaux, & que JESUS-CHRIST même a menacé de châtiment ceux qui voudraient s'élever au-deſſus des autres.

Pour peu qu'on ſoit inſtruit, on ſait que dans le premier ſiécle il n'y eut aucun ſiége épiſcopal particulier. Les apôtres & leurs ſucceſſeurs ſe cachaient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre ; & certainement lorſqu'ils prêchaient de village en village, de cave en cave, de galetas en galetas, ils n'avaient ni trône épiſcopal, ni juriſdiction, ni gardes ; & quatre principaux barons ne portaient point à leur entrée les cordons d'un dais ſuperbe, ſous lequel on eût vu *André* & *Luc* portés pompeuſement comme des ſouverains.

Dès le ſecond ſiécle la place d'évêque fut lucrative par les aumônes des chrétiens, & conſéquemment les évêques des grandes villes furent plus riches que les autres : étant plus riches, ils eurent plus de crédit & de pouvoir.

Si quelque évêque avait pu prétendre à la ſupériorité, c'eût été aſſurément l'évêque de Jéruſalem, non pas comme le plus riche, mais comme celui qui ſelon l'opinion vulgaire avait ſuccédé à *St. Jacques* le propre frère de JESUS-CHRIST. Jéruſalem était le berceau de la religion chrétienne. Son fondateur y était mort par un ſupplice cruel ; il était reçu que *Jacques* ſon frère y avait été lapidé. *Marie* mère de DIEU y était morte. *Joſeph*

ſon mari était enterré dans le pays. Tous les myſtères du chriſtianiſme s'y étaient opérés. Jéruſalem était la ville ſainte qui devait reparaître dans toute ſa gloire pendant mille années. Que de titres pour aſſurer à l'évêque de Jéruſalem une prééminence inconteſtable !

Mais, lorſque le concile de Nicée régla la hiérarchie, qui avait eu tant de peine à s'établir, le gouvernement eccléſiaſtique ſe modéla ſur le politique. Les évêques appellèrent leurs diſtricts ſpirituels du nom temporel de *diocèſe*. Les évêques des grandes villes prirent le titre de *métropolitains*. Le nom de *patriarche* s'établit peu-à-peu ; on donna ce titre aux évêques de Conſtantinople & de Rome qui étaient deux villes impériales, à ceux d'Alexandrie & d'Antioche qui étaient encor deux conſidérables métropoles, & enfin à celui de Jéruſalem qu'on n'oſa pas dépouiller de cette dignité, quoique cette ville nommée alors *Élia*, fût preſque dépeuplée & ſituée dans un terrain ingrat, dans lequel elle ne pouvait s'affranchir de la pauvreté, n'ayant jamais fleuri que par le grand concours des Juifs qui venaient autrefois y célébrer leurs grandes fêtes ; mais ne tirant alors quelque argent que des pélérinages peu fréquens des chrétiens, le diſtrict de ce patriarche fut très peu de choſe. Les quatre autres au contraire furent très étendus.

Il ne tomba dans la tête ni d'aucun évêque, ni d'aucun patriarche de s'arroger une juriſdiction temporelle. On n'en trouve aucun exemple que dans la ſubverſion de l'empire Romain en occident.

Tout y changea, lorſque *Pipin* d'Auſtraſie, premier domeſtique d'un prince Franc nommé *Childeric*, ſe lia avec le pape *Zacharie*, & enſuite avec le pape *Etienne II*, pour rendre ſon uſurpation reſpectable aux peuples. Il ſe fit ſacrer à St. Denys en France par ce même pape *Etienne* : en récompenſe cet uſurpateur lui donna dans la Romagne quelques domaines aux dépends des uſurpateurs Lombards.

Voilà le premier évêque devenu prince. On conviendra ſans peine que cette grandeur n'eſt pas des tems apoſtoliques. Auſſi fut-elle ſignalée par le meurtre & par le carnage peu de tems après ſous le pape *Etienne III*. Le clergé Romain partagé en deux partis inonda de ſang la chaire de bois dans laquelle on

prétend que *St. Pierre* avait prêché au peuple Romain. Il eſt vrai qu'il n'eſt pas plus vraiſemblable que du tems de l'empereur *Tibère* un Galiléen ait prêché en chaire dans le *forum Romanum*, qu'il n'eſt vraiſemblable qu'un Grec vînt prêcher aujourd'hui dans le grand bazard de Stamboul. Mais enfin, il y avait à Rome, du tems d'*Etienne III*, une chaire de bois; & elle fut entourée de cadavres ſanglans.

Lorſque *Charlemagne* partit de la Germanie pour uſurper la Lombardie, lorſqu'il eut privé ſes neveux de l'héritage de leur père *Pipin*, lorſqu'il eut enfermé en priſon ces enfans innocens dont on n'entendit plus parler depuis, lorſque ſes ſuccès eurent couronné ce crime, lorſqu'il ſe fut fait reconnaître empereur dans Rome, il donna encor de nouvelles ſeigneuries au pape *Léon III*, qui lui mit dans l'égliſe de St. Pierre une couronne d'or ſur la tête, & un manteau de pourpre ſur les épaules.

Cependant, remarquons que ce pape *Léon III* encor ſujet des empereurs réſidans à Conſtantinople, n'oſa pas ſacrer un Allemand, tant ce vieux reſpect pour l'empire Romain prévalait encore. Ce n'était qu'une cérémonie de plus, mais elle était réputée ſainte, & on n'oſait la faire. La faibleſſe ſe joignait à l'audace de l'eſprit, qui ſouvent n'oſe franchir la ſeconde barrière après avoir abattu la première.

Charlemagne fut toûjours le maître dans Rome; mais dans la décadence de ſa maiſon, le peuple Romain reprit un peu ſa liberté, & la diſputa toûjours contre l'évêque, contre la maiſon de *Toſcanelle*, contre les *Gui de Spolette*, contre les *Bérengers* & d'autres tyrans, juſqu'à ce qu'enfin l'imprudent *Octavien Sporco*, qui le premier changea ſon nom à ſon avénement au pontificat, appella *Othon de Saxe* en Italie. Ce *Sporco* eſt connu ſous le nom de *Jean XII.* Il etait fils de cette fameuſe *Maroſie* qui avait fait pape ſon bâtard *Jean XI*, né de ſon inceſte avec le pape *Sergius III.*

Jean XII était patrice de Rome, ainſi qu'*Alberic* ſon père dernier mari de *Maroſie.* Ils tenaient cette dignité de l'empereur *Conſtantin Porphirogenète;* preuve évidente que les Romains au milieu de leur anarchie reconnaiſſaient toûjours les empereurs Grecs pour les vrais ſucceſſeurs des *Céſars;* mais dans

leurs troubles ils avaient recours tantôt aux Allemands, tantôt aux Hongrois, & ſe donnaient tour-à-tour pluſieurs maîtres pour n'en avoir aucun.

On ſait comment le roi d'Allemagne *Othon*, appellé à Rome par ce *Jean XII*, & enſuite trahi par lui, le fit dépoſer pour ſes crimes. Le procès verbal exiſte, il fait frémir.

Tous les papes ſes ſucceſſeurs eurent à combattre les prétentions des empereurs Allemands ſur Rome, les anciens droits des empereurs Grecs, & juſqu'aux Sarrazins mêmes. Ils ne furent puiſſans que par l'intrigue & par l'opinion du vulgaire, opinion qu'ils ſurent établir, & dont ils ſurent toûjours profiter.

Grégoire VII, qui à la faveur de cette opinion, & ſurtout des fauſſes décrétales, marcha ſur les têtes des empereurs & des rois, ne put jamais être le maître dans Rome. Les papes ne purent enfin avoir la ſouveraineté de cette ville que lorſqu'ils ſe furent empatés du Môle d'Adrien appellé depuis *St. Ange*, qui avait toûjours appartenu au peuple ou à ceux qui le repréſentaient.

La vraie puiſſance des papes & celle des évêques d'occident ne s'établit en Allemagne que dans l'interrègne & l'anarchie, vers le tems de l'élection de *Rodolphe de Habsbourg* à l'empire : ce fut alors que les évêques Allemands furent véritablement ſouverains.

Jamais rien de ſemblable ne s'eſt vu dans l'égliſe grecque. Elle fut toûjours ſoumiſe aux empereurs juſqu'au dernier *Conſtantin ;* & dans le vaſte empire de Ruſſie elle eſt entiérement dépendante du pouvoir ſuprême. On n'y connait pas plus qu'en Angleterre la diſtinction des deux puiſſances ; l'autel eſt ſubordonné au trône ; & ces mots même *les deux puiſſances* y ſont un crime de lèze-majeſté. Cette heureuſe ſubordination eſt la ſeule digue qu'on ait pu oppoſer aux querelles théologiques & aux torrens de ſang que ces querelles ont fait répandre dans les égliſes d'occident depuis l'aſſaſſinat de *Priſcillien* juſqu'à nos jours.

Perſonne n'ignore comme au ſeiziéme ſiécle la moitié de l'Europe laſſée des crimes d'*Alexandre VI*, de l'ambition de *Jules II*, des extorſions de *Léon X*, de la vente des indulgences, de la taxe des péchés, des ſuperſtitions & des friponneries de tant de

moines, ſecoua enfin le joug appeſanti depuis longtems. Les grecs avaient enſeigné l'égliſe d'occident, les proteſtans la réformèrent.

Je ne prétends point parler ici des dogmes qui diviſent les grecs, les romains, les évangéliques, les réformés & d'autres communions. Je laiſſe ce ſoin à ceux qui ſont éclairés d'une lumière divine. Il faut l'être ſans doute pour bien ſavoir ſi le St. Eſprit procède par ſpiration du Père & du Fils, ou du fils ſeulement, lequel fils étant engendré & n'étant point fait, ne peut pourtant engendrer. Il n'y a qu'une révélation qui puiſſe apprendre clairement aux ſaints comment on mange le fils en corps & en ame dans un pain qui eſt anéanti, ſans manger ni le Père ni le St. Eſprit, ou comment le corps & l'ame de JESUS ſont incorporés au pain, ou comment on mange JESUS par la foi. Ces queſtions ſont ſi divines qu'elles ne devraient point mettre la diſcorde entre ceux qui ne ſont qu'hommes, & qui doivent ſe borner à vivre en frères, & à cultiver la raiſon & la juſtice, ſans ſe perſécuter pour des myſtères qu'ils ne peuvent entendre.

Tout ce que j'oſerais dire en reſpectant les évêques de toutes les communions, c'eſt que ceux qui iraient à pied de leur maiſon à l'égliſe prêcher la charité & la concorde, reſſembleraient peut-être plus aux apôtres, au moins à l'extérieur, que ceux qui diraient quelques mots dans une meſſe en muſique en quatre parties, entourés de hallebardiers & de mouſquetaires, & qui ne ſortiraient de l'égliſe qu'au ſon des tambours & des trompettes.

Je me garderai bien d'examiner ſi celui qui nâquit dans une étable entre un bœuf & un âne, qui vécut & qui mourut dans l'indigence, ſe plait plus à la pompe & aux richeſſes de ſes miniſtres qu'à leur pauvreté & à leur ſimplicité. Nous ne ſommes plus au tems des apôtres; mais nous ſommes toûjours au tems des citoyens; il s'agit de leurs droits, de la liberté naturelle, de l'exécution des loix ſolemnelles, de la foi des ſermens, de l'intérêt du genre-humain. Tout cela exiſtait avant qu'il y eût des prélats, & exiſtera encor ſi jamais (ce qu'à DIEU ne plaiſe) on a le malheur de ſe paſſer de prélatures. Les dignités peuvent s'abolir, les ſectes peuvent s'éteindre; le droit des gens eſt éternel.

FAIT.

La religion chrétienne ne pénétra que très tard chez les Sarmates. La nation était guerrière & pauvre. Le zèle des miſſionnaires la reſpecta. La Pologne proprement dite ne fut chrétienne qu'à la fin du dixiéme ſiécle. *Boleſlas* en l'an 1001 de notre ère vulgaire fut le premier roi chrétien, & il ſignala ſon chriſtianiſme en faiſant crever les yeux au roi de Bohême.

Le grand duché de Lithuanie, vaſte pays qui fait preſque la moitié de la Pologne entière, ne fut chrétien que dans le quinziéme ſiécle, après que *Jagellon* grand duc de Lithuanie eut épouſé la princeſſe *Edvige* au quatorziéme en 1387, à condition qu'il ſerait de la religion de la princeſſe, & que la Lithuanie ſerait jointe à la Pologne.

On demandera de quelle religion étaient tous ces peuples avant qu'ils fuſſent chrétiens. Ils adoraient DIEU ſous d'autres noms, d'autres emblêmes, d'autres rites; on les appellait *payens*. La grace de JESUS-CHRIST qui eſt venu pour tout le monde leur avait été refuſée, ainſi qu'à plus des trois quarts de la terre. Leur tems n'était pas venu; toutes leurs générations étaient livrées aux flammes éternelles; du moins c'eſt ainſi qu'on penſe à Rome, ou ce qu'on feint d'y penſer. Cette idée eſt grande: tu ſeras puni à jamais ſi tu ne penſes pas ſur le bord du Volga ou du Gange comme je penſe ſur le bord de l'Anio. On ne peut porter ſes vues plus haut & plus loin.

Il arriva un grand malheur à ces nouveaux chrétiens au ſeiziéme ſiécle. L'héréſie pénétra chez eux; & comme l'héréſie damne les hommes encor plus que le paganiſme, le ſalut des Polonais était en grand danger. Ces hérétiques ſe diſaient enfans de la primitive égliſe, & on les appellait *novateurs*; ainſi on ne pouvait convenir des qualités.

Outre ces réformés d'occident, il y avait beaucoup de grecs d'orient. Ces grecs étaient répandus dans cinq provinces de la Lithuanie converties aurrefois à la foi grecque, & annexées depuis à la Pologne. Ils n'étaient pas à la vérité auſſi damnés que les évangéliques & les réformés; mais enfin ils l'étaient, puiſqu'ils ne reconnaiſſaient pas l'évêque de Rome comme le maître du monde entier.

Digitized by Google

Il eſt à remarquer que ces provinces grecques, & la Pologne proprement dite, & la Lithuanie, & la Ruſſie ſa voiſine, avaient été converties par des dames, ainſi que la Hongrie & l'Angleterre. Cette origine devait faire eſpérer de la tolérance, de l'indulgence, de la bonté, des mœurs douces & faciles. Il en arriva tout autrement.

Les évêques de Pologne ſont puiſſans; ils n'aimaient pas à voir leur troupeau diminuer. Outre ces évêques il y avait toûjours à Varſovie un nonce du pape. Ce nonce tenait lieu de grand inquiſiteur, & ſon tribunal était très redoutable. Les grecs, les évangéliques & les réformés, & les unitaires qui ſurvinrent, tout fut perſécuté. Le *contrain-les d'entrer*, fut employé dans toute ſa rigueur. C'eſt une choſe admirable que ce *contrain-les d'entrer*, qui n'eſt dans l'Evangile qu'une invitation preſſante à ſouper, ait toûjours ſervi de prétexte à l'égliſe romaine pour faire mourir les gens de faim.

Les évêques ne manquaient pas d'excommunier tout gentilhomme du rite grec ou de la communion proteſtante; & par un abus étrange, mais ancien, cette excommunication les privait dans les diètes de voix active & paſſive. L'excommunication peut bien priver un homme de la dignité de marguillier, & même du paradis; mais elle ne doit pas s'étendre ſur les effets civils. Un prince de l'empire, un électeur qu'un évêque ou un chapitre excommunierait, n'en ſerait pas moins prince de l'empire. On peut juger par cette ſeule oppreſſion combien les diſſidens étaient vexés par les tribunaux eccléſiaſtiques; il ſuffit de dire qu'ils étaient jugés par leurs ennemis.

Sigiſmond Auguſte, le dernier des *Jagellons*, fit ceſſer ce dévot ſcandale. Sa probité lui perſuada qu'il ne faut perſécuter perſonne pour la religion. Il ſe ſouvint que JESUS-CHRIST avait enſeigné & non opprimé. Il comprit que l'oppreſſion ne pouvait faire naître que des guerres civiles entre des gentilshommes égaux: il fit plus dans la diète ſolemnelle de Vilna le 16 Juin 1563, *il anéantit toute différence qui pourrait jamais naître entre les citoyens pour cauſe de religion.* Voici les paroles eſſentielles de cette loi devenue fondamentale.

„ A compter depuis ce jour, non-ſeulement les nobles & „ ſeigneurs avec leurs deſcendans qui appartiennent à la com-

„ munion romaine, & dont les ancêtres ont obtenu auſſi des „ lettres de nobleſſe dans le royaume de Pologne, mais encor „ en général tous ceux qui ſont de l'ordre équeſtre & des „ nobles, ſoit Lithuaniens, ſoit Ruſſes d'origine, *pourvu qu'ils „ faſſent profeſſion du chriſtianiſme*, quand même leurs ancêtres „ n'auraient pas acquis les droits de nobleſſe dans le royaume „ de Pologne, doivent jouïr dans toute l'étendue du royaume „ de tous les privilèges, libertés & droit de nobleſſe à eux „ accordés, & en jouïr à perpétuité en commun.

„ On admettra aux dignités du ſénat & de la couronne, „ à toutes les charges nobles, non-ſeulement ceux qui appar- „ tiennent à l'égliſe romaine, mais auſſi tous ceux qui ſont „ de l'ordre équeſtre, pourvu qu'ils ſoient chrétiens..... nul „ ne ſera exclu, pourvu qu'il ſoit chrétien.

La diète de Grodno en 1568 confirma ſolemnellement ces ſtatuts, & elle ajouta, pour rendre la loi, s'il était poſſible, encore plus claire, ces mots eſſentiels : *de quelque communion ou confeſſion que l'on ſoit.*

Enfin dans la diète d'union encor plus célèbre tenue à Lublin en 1569, diète qui acheva d'incorporer pour jamais le grand duché de Lithuanie à la couronne, on renouvella, on confirma de nouveau cette loi humaine qui regardait tous les chrétiens comme des frères, & qui devait ſervir d'exemple aux autres nations.

Après la mort de *Sigiſmond Auguſte*, ce héros de la tolérance, la république entière confédérée en 1573 pour l'élection d'un nouveau roi, jura de ne reconnaître que celui qui ferait ſerment de maintenir cette paix des chrétiens. *Henri de Valois*, trop accuſé d'avoir eu part aux maſſacres de la St. Barthelemi, ne balança pas à jurer, *devant le* DIEU *tout-puiſſant, de maintenir les droits des diſſidens :* & ce ſerment de *Henri de Valois* ſervit de modèle à ſes ſucceſſeurs. *Etienne* ne lui ſuccéda qu'à cette condition. Ce fut une loi fondamentale & ſacrée. Tous les nobles furent égaux par la religion comme par la nature.

C'eſt ainſi qu'après l'union de l'Angleterre & de l'Ecoſſe, les pairs d'Ecoſſe presbytériens ont eu ſéance au parlement de Londres avec les pairs de la communion anglicane. Ainſi l'évêché

l'évêché d'Oſnabruck en Allemagne appartient tantôt à un évangélique, tantôt à un catholique romain. Ainſi dans pluſieurs bourgs d'Allemagne les évangéliques viennent chanter leurs pſaumes dès que le curé catholique a dit ſa meſſe. Ainſi les chambres de Vetzlar & de Vienne ont des aſſeſſeurs luthériens. Ainſi les réformés de France étaient ducs & pairs & généraux des armées ſous le grand *Henri IV*, & l'on peut croire que le DIEU de miſéricorde & de paix n'écoutait pas avec colère les différens concerts que ſes enfans lui adreſſaient d'un même cœur.

Tout change avec le tems. Un roi de Pologne nommé auſſi *Sigiſmond*, de la race de *Guſtave Vaſa*, voulut enfin détruire ce que le grand *Sigiſmond*, le dernier des *Jagellons*, avait établi. Il était à la fois roi de Pologne & de Suède, mais il fut dépoſé en Suède par les états aſſemblés en 1592; & malheureuſement la religion catholique romaine lui attira cette diſgrace. Les états du royaume élurent ſon frère *Charles* qui avait pour lui le cœur des ſoldats & la confeſſion d'Augsbourg. *Sigiſmond* ſe vengea en Pologne du catholiciſme qui lui avait ôté la couronne de Suède.

Les jéſuites qui le gouvernèrent lui ayant fait perdre un royaume, le firent haïr dans l'autre. Il ne put à la vérité révoquer une loi devenue fondamentale, confirmée par tant de rois & de diètes, mais il l'éluda, il la rendit inutile. Plus de charges, plus de dignités données à ceux qui n'étaient pas de la communion de Rome. On ne leur ravit pas leurs biens, parce qu'on ne le pouvait pas; on les vexa par une perſécution ſourde & lente; & ſi on les tolérait, on leur fit ſentir bientôt qu'on ne les tolérerait plus dès qu'on pourrait les opprimer impunément.

Cependant la loi fut toûjours plus forte que la haine. Tous les rois à leur couronnement firent le même ſerment que leurs prédéceſſeurs. *Ladiſlas VI* fils de *Sigiſmond* le Suédois, n'oſa s'en diſpenſer. Son frère *Jean Caſimir*, quoiqu'il eût d'abord été jéſuite & enſuite cardinal, fut obligé de s'y ſoumettre: tant le reſpect extérieur pour les loix reçues a de force ſur les hommes.

Michel Vieſnovisky, l'illuſtre *Jean Sobiesky* vainqueur des

Turcs, n'imaginèrent pas d'éluder cette loi à leur couronnement. L'électeur de Saxe *Auguſte* ayant renoncé à la religion évangélique de ſes pères pour acquérir le royaume de Pologne, jura avec plaiſir cette grande loi de la tolérance, dont un roi qui abandonne ſa religion pour un ſceptre, ſemble avoir toûjours beſoin, & qui aſſurait la liberté & les droits de ſes anciens frères.

L'Europe ſait combien ſon règne fut malheureux; il fut détrôné par les armes d'un roi luthérien, & rétabli par les victoires d'un czar de la communion grecque.

Les prêtres catholiques romains & leurs adhérens crurent ſe venger du roi de Suède *Charles XII*, en perſécutant les Polonais évangéliques dont il avait été le protecteur: ils en trouvèrent l'occaſion l'année 1717, dans une diète toute compoſée de nonces de leur parti: ils eurent le crédit, non pas d'abolir la loi, elle était trop ſacrée, mais de la limiter. On ne permit aux non-conformiſtes le libre exercice de leur religion que dans leurs égliſes précédemment bâties; & on alla même juſqu'à prononcer des peines pécuniaires, la priſon, le banniſſement contre ceux qui prieraient DIEU ailleurs. Cette clauſe d'oppreſſion ne paſſa qu'avec une extrême difficulté. Pluſieurs évêques même, plus patriotes que prêtres, & plus touchés des droits de l'humanité que des avantages de leur parti, eurent la gloire de s'y oppoſer quelque tems.

Cette diète de 1717, ne ſongeait pas qu'en ſe vengeant du luthérien *Charles XII* ſon ennemi, elle inſultait le grec *Pierre le grand* ſon protecteur. Enfin, la loi paſſa en partie; mais le roi *Auguſte* la détruiſit en la ſignant. Il donna un diplôme le 3 Février 1717, dans lequel il s'exprime ainſi:

» Quant à la religion des diſſidens, afin qu'ils ne penſent » point que la communion de la nobleſſe, leur égalité & leur » paix ayent été léſés par les articles inſérés dans le nouveau » traité, nous déclarons que ces articles inſérés dans le traité » ne doivent déroger en aucune manière aux confédérations » des années 1573, 1632, 1648, 1669, 1674, 1697, & à » nos *pacta conventa*, entant qu'elles ſont utiles aux diſſidens » dans la religion. Nous conſervons les dits diſſidens en fait » de religion, dans leurs libertés énoncées dans toutes ces

» confédérations, ſelon leur teneur, (laquelle doit être tenue pour inſérée & exprimée ici) & nous voulons qu'ils ſoient » conſervés par tous les états, officiers & tribunaux. En foi » de quoi nous avons ordonné de munir ces préſentes ſignées » de notre main, & ſcélées du ſceau du royaume. Donné à » Varſovie le 3 Février 1717, & le 20 de notre règne.

Après cette contradiction formelle d'une loi décernée & abolie en même tems, contradiction trop ordinaire aux hommes, le parti le plus fort l'emporta ſur le plus faible; la violence ſe donna carrière. Il eſt vrai qu'on ne ralluma pas les buchers qui mirent autrefois en cendre toute une province du tems des Albigeois; on ne détruiſit point vingt-quatre villages inondés du ſang de leurs habitans, comme à Mérindol & à Cabrière. Les roues & les gibets ne furent point d'abord dreſſés dans les places publiques contre les grecs & les proteſtans, comme ils le furent en France ſous *Henri II.* On n'a point encor parlé en Pologne d'imiter les maſſacres de la St. Barthelemi, ni ceux d'Irlande, ni ceux des Vallées du Piémont. Les torrens de ſang n'ont point encor coulé d'un bout du royaume à l'autre pour la cauſe d'un DIEU de paix. Mais enfin, on a commencé à ravir à des innocens la liberté & la vie. Quand les premiers coups ſont une fois portés, on ne ſait plus où l'on s'arrêtera. Les exemples des anciennes horreurs que le fanatiſme a produites, ſont perdus pour la poſtérité: les eſprits de ſang-froid les déteſtent, & les eſprits échauffés les renouvellent.

Bientôt on démolit des égliſes, des écoles, des hôpitaux de diſſidens. On leur fit payer une taxe arbitraire pour leurs batêmes & pour leurs communions, tandis que deux cent cinquante ſynagogues juives chantaient leurs pſaumes hébraïques ſans bourſe délier.

Dès l'année 1718, un nonce du nom de *Pietrosky*, fut chaſſé de la chambre uniquement parce qu'il était diſſident. Le capitaine *Keler* accuſé par l'avocat *Vindeleusky* d'avoir ſoutenu contre lui la religion proteſtante, eut la tête tranchée à Petekou comme blaſphémateur. Le bourgeois *Hébers* fut condamné à la corde ſur la même accuſation. Le gentilhomme *Rosbiky* fut obligé de ſortir des terres de la république. Le

gentilhomme *Unrug* avait écrit quelques remarques & quelques extraits d'auteurs évangéliques contre la religion romaine; on lui vola ſon porte-feuille; & ſur cet effet volé, ſur des écrits qui n'étaient pas publics, ſur l'énoncé de ſes opinions permiſes par les loix, ſur le ſecret de ſa conſcience tracé de ſa main, il fut condamné à perdre la tête. Il falut qu'il dépenſât tout ſon bien pour faire caſſer cette exécrable ſentence.

Enfin en 1724 l'exécution ſanglante de Thorn renouvella les anciennes calamités qui avaient ſouillé le chriſtianiſme dans tant d'autres états. Quelques malheureux écoliers des jéſuites & quelques bourgeois proteſtans ayant pris querelle, le peuple s'attroupa, on força le collège des jéſuites, mais ſans effuſion de ſang; on emporta quelques images de leurs ſaints, & malheureuſement une image de la Vierge qui fut jettée dans la boue.

Il eſt certain que les écoliers des jéſuites, ayant été les agreſſeurs, étaient les plus coupables. C'était une grande faute d'avoir pris les images des jéſuites, & ſurtout celle de la Ste. Vierge. Les proteſtans devaient être condamnés à la rendre ou à en fournir une autre, à demander pardon, à réparer le dommage à leurs frais, & aux peines modérées qu'un gouvernement équitable peut infliger. L'image de la Vierge *Marie* eſt très reſpectable; mais le ſang des hommes l'eſt auſſi. La profanation d'un portrait de la Vierge dans un catholique eſt une très grande faute; elle eſt moindre dans un proteſtant, qui n'admet point le culte des images.

Les jéſuites demandèrent vengeance au nom de DIEU & de ſa mère; ils l'obtinrent malgré l'intervention de toutes les puiſſances voiſines. La cour aſſeſſoriale à laquelle le chancelier préſide, jugea cette cauſe. Un jéſuite y plaida contre la ville de Thorn; l'arrêt fut porté tel que les jéſuites le déſiraient. Le préſident *Roſner* accuſé de ne s'être pas aſſez oppoſé au tumulte, fut décapité malgré les privilèges de ſa charge. Quelques aſſeſſeurs & d'autres principaux bourgeois périrent par le même ſupplice. Deux artiſans furent brûlés, d'autres furent pendus. On n'aurait pas traité autrement des aſſaſſins. Les hommes n'ont pas encor appris à proportionner les peines aux fautes. Cette ſcience cependant n'eſt pas moins néceſſaire que

Digitized by Google

celle de *Copernic*, qui découvrit dans Thorn le vrai ſyſtême de l'univers, & qui prouva que notre terre ſouvent ſi mal gouvernée & affligée de tant de malheurs, roule autour du ſoleil dans ſon orbite immenſe.

La Pologne ſemblait donc deſtinée à ſubir le ſort de tant d'autres états que les querelles de religion ont dévaſtés.

Un miniſtre évangélique nommé *Mokzulky* fut tué impunément en 1753 dans un grand chemin, par le curé de Birze; voilà déja une hoſtilité de l'égliſe militante. Un dominicain de Popiel, en 1762, aſſomma à coups de bâton le prédicant *Jaugel* à la porte d'un malade qu'il allait conſoler.

Le curé de la paroiſſe de Cone rencontrant un mort luthérien qu'on portait au cimetière, battit le miniſtre, renverſa le cercueil, & fit jetter le corps à la voirie.

En 1765 pluſieurs jéſuites avec d'autres moines voulurent changer les grecs en romains à Mſciſlau en Lithuanie. Ils forçaient à coups de bâton les pères & les mères de mener les enfans dans les égliſes. Soixante & dix gentilshommes s'y oppoſèrent; les miſſionnaires ſe battirent contre eux. Les gentilshommes furent traités comme des ſacrilèges; ils furent condamnés à la mort, & ne ſauvèrent leur vie qu'en allant à l'égliſe des jéſuites.

On priva alors en Lithuanie du droit de bourgeoiſie, on raya du corps des métiers les bourgeois & les artiſans qui n'allaient pas à la meſſe latine. Enfin, on a exclu des diétines tous les gentilshommes diſſidens, que les droits de la naiſſance & les loix du royaume y appellent.

Tant de rigueurs, tant de perſécutions, tant d'infractions des loix, ont enfin réveillé des gentilshommes que leurs ennemis croyaient avoir abattus. Ils s'aſſemblèrent, ils invoquèrent les loix de leur patrie, & les puiſſances garantes de ces loix.

Il faut ſavoir que leurs droits avaient été ſolemnellement confirmés par la Suède, l'empire d'Allemagne, la Pologne entière, & particuliérement par l'électeur de Brandebourg dans le traité d'Oliva en 1660. Ils l'avaient été plus expreſſément encor par la Ruſſie en 1686, quand la Pologne céda l'ancienne Kiovie, la capitale de l'Ukraine, à l'empire Ruſſe. La reli-

gion grecque eſt nommée la *religion orthodoxe* dans les inſtrumens ſignés par le grand *Sobiesky*.

Ces nobles ont donc eu recours à ce qu'il y a de plus ſacré ſur la terre, les ſermens de leurs pères, ceux des princes garans, les loix de leur patrie, & les loix de toutes les nations.

Ils s'adreſſèrent à la fois à l'impératrice de Ruſſie *Catherine II*, à la Suède, au Dannemarck, à la Pruſſe. Ils implorèrent leur interceſſion. C'était un bel exemple dans des gentilshommes accoutumés autrefois à traiter dans leurs diètes des affaires de l'état le ſabre à la main, d'implorer le droit public contre la perſécution. Cette démarche même irritait leurs ennemis.

Le roi *Staniſlas Poniatosky*, fils de ce célèbre comte *Poniatosky* ſi connu dans les guerres de Suède, élu du conſentement unanime de ſes compatriotes, ne démentit pas dans cette affaire délicate l'idée que l'Europe avait de ſa prudence. Ennemi du trouble, zélé pour le bonheur & la gloire de ſon pays, tolérant par humanité & par principe, religieux ſans ſuperſtition, citoyen ſur le trône, homme éclairé & homme d'eſprit, il propoſa des tempéramens qui pouvaient mettre en ſûreté tous les droits de la religion catholique romaine & ceux des autres communions. La plûpart des évêques & de leurs partiſans opposèrent le zèle de la maiſon de DIEU au zèle patriotique du monarque, qui attendit que le tems pût concilier ces deux zèles.

Cependant, les gentilshommes diſſidens ſe confédérèrent en pluſieurs endroits du royaume. On vit le 20 Mars 1767 près de quatre cent gentilshommes demander juſtice par un mémoire ſigné d'eux, dans cette même ville de Thorn qui fumait encor du ſang que les jéſuites avaient fait répandre. D'autres confédérations ſe formaient déja en plus grand nombre, & ſurtout dans la Lithuanie, où il ſe fit vingt-quatre confédérations. Toutes enſemble formèrent un corps reſpectable. La ſubſtance de leurs manifeſtes contenait, » qu'ils étaient hommes, citoyens, nobles, » membres de la légiſlation & perſécutés; que la religion n'a » rien de commun avec l'état, qu'elle eſt de DIEU à l'homme, » & non pas du citoyen au citoyen; que la funeſte coutume de » mêler DIEU aux affaires purement humaines a enſanglanté

» l'Europe depuis *Conſtantin* : qu'il doit en être dans les diètes » & dans le ſénat, comme dans les batailles, où l'on ne demande » point à un capitaine qui marche aux ennemis, de quelle reli- » gion il eſt ; qu'il ſuffit que le noble ſoit brave au combat & » juſte au conſeil ; qu'ils ſont tous nés libres, & que la liberté » de conſcience eſt la première des libertés, ſans laquelle celui » qu'on appelle *libre* ſerait eſclave ; qu'on doit juger d'un hom- » me non par ſes dogmes, mais par ſa conduite : non par ce » qu'il penſe, mais par ce qu'il fait ; & qu'enfin l'Evangile qui » ordonne d'obéir aux puiſſances payennes, n'ordonne certai- » nement pas de dépouiller les légiſlateurs chrétiens de leurs » droits, ſous prétexte qu'ils ſont autrement chrétiens qu'on » ne l'eſt à Rome. « Ils fortifiaient toutes ces raiſons par la ſanction des loix, & par les garanties protectrices de ces loix ſacrées.

On ne leur oppoſa qu'une ſeule raiſon, c'eſt qu'ils réclamaient l'égalité, & que bientôt ils affecteraient la ſupériorité ; qu'ils étaient mécontens, & qu'ils troubleraient une république déja trop orageuſe. Ils répondaient ; Nous ne l'avons pas troublée pendant cent années : mécontens nous ſommes vos ennemis, contens nous ſommes vos défenſeurs.

Les puiſſances garantes de la paix d'Oliva prenaient hautement leur parti, & écrivaient des lettres preſſantes en leur faveur. Le roi de Pruſſe ſe déclarait pour eux. Sa recommandation était puiſſante, & devait avoir plus d'effet que celle de la Suède ſur les eſprits, puiſqu'il donnait dans ſes états des exemples de tolérance que la Suède ne donnait pas encore. Il faiſait bâtir une égliſe aux catholiques romains de Berlin ſans les craindre, ſachant bien qu'un prince victorieux, philoſophe & armé n'a rien à redouter d'aucune religion. Le jeune roi de Dannemarck né bienfaiſant, & ſon ſage miniſtère, parlaient hautement.

Mais de tous les potentats nul ne ſe ſignala avec autant de grandeur & d'efficace que l'impératrice de Ruſſie. Elle prévit une guerre civile en Pologne, & elle envoya la paix avec une armée. Cette armée n'a paru que pour protéger les diſſidens en cas qu'on voulût les accabler par la force. On fut étonné de voir une armée Ruſſe vivre au milieu de la Polo-

gne avec beaucoup plus de diſcipline que n'en eurent jamais les troupes Polonaiſes. Il n'y a pas eu le plus léger déſordre. Elle enrichiſſait le pays au lieu de le dévaſter ; elle n'était là que pour protéger la tolérance ; il falait que ces troupes étrangères donnaſſent l'exemple de la ſageſſe ; & elles le donnèrent. On eût pris cette armée pour une diète aſſemblée en faveur de la liberté.

Les politiques ordinaires s'imaginèrent que l'impératrice ne voulait que profiter des troubles de la Pologne pour s'agrandir. On ne conſidérait pas que le vaſte empire de Ruſſie, qui contient onze cent cinquante mille lieues quarrées, & qui eſt plus grand que ne fut jamais l'empire Romain, n'a pas beſoin de terrains nouveaux, mais d'hommes, de loix, d'arts & d'induſtrie.

Catherine II lui donnait déja des hommes en établiſſant chez elle trente mille familles qui venaient cultiver les arts néceſſaires. Elle lui donnait des loix en formant un code univerſel pour ſes provinces qui touchent à la Suède & à la Chine. La première de ces loix était la tolérance.

On voyait avec admiration cet empire immenſe ſe peupler, s'enrichir en ouvrant ſon ſein à des citoyens nouveaux, tandis que de petits états ſe privaient de leurs ſujets par l'aveuglement d'un faux zèle ; tandis que ſans citer d'autres provinces, les ſeuls émigrans de Saltzbourg avaient laiſſé leur patrie déſerte.

Le ſyſtême de la tolérance a fait des progrès rapides dans le nord, depuis le Rhin juſqu'à la mer Glaciale, parce que la raiſon y a été écoutée, parce qu'il y eſt permis de penſer & de lire. On a connu dans cette vaſte partie du monde que toutes les manières de ſervir DIEU peuvent s'accorder avec le ſervice de l'état. C'était la maxime de l'empire Romain dès le tems des *Scipions* juſqu'à celui des *Trajans*. Aucun potentat n'a plus ſuivi cette maxime que *Catherine II*. Non-ſeulement elle établit la tolérance chez elle, mais elle a recherché la gloire de la faire naître chez ſes voiſins. Cette gloire eſt unique. Les faſtes du monde entier n'ont point d'exemple d'une armée envoyée chez des peuples conſidérables pour leur dire, Vivez juſtes & paiſibles.

Si

Si l'impératrice avait voulu fortifier ſon empire des dépouilles de la Pologne, il ne tenait qu'à elle. Il ſuffiſait de fomenter les troubles au lieu de les appaiſer. Elle n'avait qu'à laiſſer opprimer les grecs, les évangéliques & les réformés, ils ſeraient venus en foule dans ſes états. C'eſt tout ce que la Pologne avait à craindre. Le climat ne diffère pas beaucoup; & les beaux arts, l'eſprit, les plaiſirs, les ſpectacles, les fêtes qui rendent la cour de *Catherine II* la plus brillante de l'Europe, invitaient tous les étrangers. Elle forme un empire & un ſiécle nouveau, & on irait chez elle de plus loin pour l'admirer.

Tandis qu'elle parcourait les frontières de ſes états, & qu'elle paſſait d'Europe en Aſie pour voir par ſes yeux les beſoins & les reſſources de ſes peuples, ſon armée au milieu de la Pologne fit naître longtems des ſoupçons, des craintes, des animoſités. Mais enfin, quand on fut bien convaincu que ces ſoldats n'étaient que des miniſtres de paix, ce prodige inouï ouvrit les yeux à pluſieurs prélats. Ils rougirent de n'être pas plus pacifiques que des troupes Ruſſes.

L'évêque de Cracovie & le nouveau primat, tous deux génies ſupérieurs, entrèrent par cela même dans des vues ſi ſalutaires. Ils ſentirent qu'ils étaient Polonais avant d'être romains, qu'ils étaient ſénateurs, princes, patriotes, autant qu'évêques. Mais il ne falait pas moins qu'un roi philoſophe, un primat, des évêques ſages, une impératrice qui ſe déclarait l'apôtre de la tolérance pour détourner les malheurs qui menaçaient la Pologne. La philoſophie a juſqu'ici prévenu dans le nord le carnage dont le fanatiſme a ſouillé longtems tant d'autres climats.

Dans ces querelles de religion, dans cette grande diſpute ſur la liberté naturelle des hommes, quelques intérêts particuliers ſe ſont jettés à la traverſe, comme il arrive en tout pays, & ſurtout chez une nation libre; mais ils ſont perdus dans l'objet principal; & comme ils n'ont pas retardé d'un ſeul moment la marche uniforme dirigée vers la tolérance, nous n'avons pas fatigué le lecteur de ces petits mouvemens qui diſparaiſſent dans le mouvement général.

Il ſemble par la diſpoſition des eſprits que les trois communions plaignantes rentreront dans tous leurs droits, ſans que

la communion romaine perde les ſiens. Elle aura tout, hors le droit d'opprimer dont elle ne doit pas être jalouſe. Et ſi une grande partie du nord a dû ſon chriſtianiſme à des femmes, c'eſt à une femme ſupérieure qu'on devra le véritable eſprit du chriſtianiſme, qui conſiſte dans la tolérance & dans la paix.

AVERTISSEMENT ESSENTIEL OU INUTILE,

SUR

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

Lorſque je mis la plume à la main *pour défendre* unguibus & roſtro *la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu intitulé*, Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire; *a) je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé diſſolu, qui pour s'égayer avait parlé dans ſa diatribe des filles de joie de Babilone, de l'uſage des garçons, de l'inceſte & de la beſtialité. Mais lorſque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme eſt du Sr.* Larcher *ancien répétiteur de belles lettres au collège Mazarin. Je lui demande très humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, & j'eſpère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du ſang qui parlait à mon cœur, & la voix de la vérité qui m'a ordonné de* mettre la plume à la main.

Il eſt queſtion ici de grands objets, il ne s'agit pas moins que des mœurs & des loix depuis Pékin juſqu'à Rome, & même des avantures de l'océan & des montagnes. On trouvera auſſi dans ce petit ouvrage une furieuſe ſortie contre l'évêque Warburton; *mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle, quand il ſaura que cet évêque eſt un hérétique.*

J'aurais pu relever toutes les fautes de Mr. Larcher, *mais il aurait fallu faire un livre auſſi gros que le ſien. Je n'inſiſterai*

a) Voyez la *Philoſophie de l'hiſtoire*, ſous le titre de *Diſcours préliminaire*, à la tête du tome 8e. de cette édition.

que ſur ſon impiété. Il eſt bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans ſon ouvrage page 298, que les écrivains ſacrés ont pu ſe tromper comme les autres. *Il eſt vrai qu'il ajoute pour déguiſer le poiſon*, dans ce qui n'eſt pas du dogme.

Mais, notre ami, il n'y a preſque point de dogme dans les livres hébreux, tout y eſt hiſtoire ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. La Genèſe, l'Exode, Joſué, les Juges, les Rois, Eſdras, les Maccabées ſont hiſtoriques; le Lévitique & le Deuteronome ſont des loix. Les Pſaumes ſont des cantiques; les livres d'Iſaïe, Jérémie &c. ſont prophétiques; la Sageſſe, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, l'Eccléſiaſtique, ſont de la morale. Nul dogme dans tout cela. On ne peut même appeller dogme *les dix commandemens; ce ſont des loix.* Dogme *eſt une* propoſition *qu'il faut croire.* Jesus-Christ *eſt conſubſtantiel à* Dieu. Marie *eſt mère de* Dieu. *Le* Christ *a deux natures & deux volontés dans une perſonne. L'euchariſtie eſt le corps & le ſang de* Jesus-Christ *ſous les apparences d'un pain qui n'exiſte plus: Voilà des dogmes.* Le Credo *qui fut fait du tems de* Jérôme *& d'*Auguſtin, *eſt une profeſſion de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau Teſtament.* Dieu *a voulu qu'ils fuſſent tirés par notre ſainte égliſe du germe qui les contenait.*

Voi donc quel eſt ton blaſphéme! Tu oſes dire que les auteurs des livres ſacrés ont pu ſe tromper dans tout ce qui n'eſt pas dogme.

Tu prétends donc que le St. Eſprit qui a dicté ces livres a pu ſe tromper depuis le premier verſet de la Genèſe juſqu'au dernier des Actes des apôtres; & après une telle impiété tu as l'inſolence d'accuſer d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, & qui ignoreraient ton exiſtence ſi tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien ſe réuniſſent pour impoſer ſilence à ces malheureux qui dès qu'il paraît un bon livre crient à l'impie, comme les fous des petites-maiſons du fond de leurs loges ſe plaiſent à jetter leur ordure aux nez des hommes les plus parés, par ce ſecret inſtinct de jalouſie qui ſubſiſte encor dans leur démence.

Et vous, puſille grex, *qui lirez* la Défenſe de mon Oncle,

daignez commencer par jetter des yeux attentifs ſur la table des chapitres, & choiſiſſez pour vous amuſer le ſujet qui ſera le plus de votre goût. b)

b) Voyez cette table à la fin du volume.

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

EXORDE.

UN des premiers devoirs eſt d'aider ſon père ; & le ſecond eſt d'aider ſon oncle. Je ſuis neveu de feu Mr. l'abbé *Bazing*, à qui un éditeur ignorant a ôté impitoyablement un G qui le diſtinguait des *Bazin* de Thuringe à qui *Childeric* enleva la reine *Bazine a*). Mon oncle était un profond théologien qui fut aumônier de l'ambaſſade que l'empereur *Charles VI* envoya à Conſtantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle ſavait parfaitement l'arabe & le cophte. Il voyagea en Egypte, & dans tout l'orient, & enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de diſſimuler que malgré ſa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand Mr. *Guignes* fit deſcendre les Chinois des Egyptiens, quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu* était viſiblement le roi d'Egypte *Ménes* en changeant *nes* en *u* & *mé* en *y*, (quoique *Ménes* ne ſoit pas un nom égyptien, mais grec) mon oncle alors ſe permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'eſprit de charité entre deux interprètes chinois. Car au fond mon oncle eſtimait fort Mr. *Guignes*.

L'abbé *Bazin* aimait paſſionnément la vérité & ſon prochain. Il avait écrit la *Philoſophie de l'hiſtoire* dans un de ſes voyages en orient ; ſon grand but était de juger par le ſens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plûpart con-

a) Vous ſentez bien, mon cher lecteur, que *Bazin* eſt un nom celtique, & que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeller que *Bazine* : c'eſt ainſi qu'on a écrit l'hiſtoire.

tradictoires. Tout ce qui n'eſt pas dans la nature lui paraiſſait abſurde, excepté ce qui concerne la foi. Il reſpectait *St. Matthieu* autant qu'il ſe moquait de *Ctéſias*, & quelquefois d'*Hérodote*; de plus très reſpectueux pour les dames, ami de la bienſéance & zélé pour les loix. Tel était Mr. l'abbé *Ambroiſe Bazing*, nommé par l'erreur des typographes, *Bazin*.

CHAPITRE PREMIER.

De la providence.

UN cruel vient de troubler ſa cendre par un prétendu *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*. Il a intitulé ainſi ſa ſcandaleuſe ſatyre, croyant que ce titre ſeul de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de ſa préface, on découvre ſes intentions perverſes. Il accuſe le pieux abbé *Bazin* d'avoir dit que la providence envoye la famine & la peſte ſur la terre. Quoi! mécréant, tu oſes le nier! & de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent & les châtimens qui nous puniſſent? Di-moi, qui es le maître de la vie & de la mort? di-moi donc qui donna le choix à *David*, de la peſte, de la guerre ou de la famine? DIEU ne fit-il pas périr ſoixante & dix mille Juifs en un quart d'heure? & ne mit-il pas ce frein à la fauſſe politique du fils de *Jeſſé* qui prétendait connaître à fond la population de ſon pays? ne punit-il pas d'une mort ſubite cinquante mille ſoixante & dix Bethſamites qui avaient oſé regarder l'arche? La révolte de *Coré*, *Dathan* & *Abiron*, ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille ſept cent Iſraëlites, ſans compter deux cent cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs? L'ange exterminateur ne deſcend-il pas à la voix de l'Eternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers nés de toute l'Egypte, tantôt pour exterminer l'armée de *Sennakerib*?

Que dis-je? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes ſans l'ordre du maître des choſes & des tems. La providence fait tout; providence tantôt terrible & tantôt favorable, devant laquelle il faut

également ſe proſterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouïſſance délicieuſe de la vie & ſur le bord du tombeau. Ainſi penſait mon oncle, ainſi penſent tous les ſages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans ſa fatale préface.

CHAPITRE SECOND.

L'apologie des dames de Babilone.

L'Ennemi de mon oncle commence ſon étrange livre par dire; *Voilà les raiſons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à la main! mon ami, quelle expreſſion! mon oncle qui avait preſque oublié ſa langue dans ſes longs voyages, parlait mieux français que toi.

Je te laiſſe déraiſonner & dire des injures à propos de Khamos, & de Ninive, & d'Aſſur. Trompe-toi tant que tu voudras ſur la diſtance de Ninive à Babilone; cela ne fait rien aux dames, pour qui mon oncle avait un ſi profond reſpect & que tu outrages ſi barbarement.

Tu veux abſolument que du tems d'*Hérodote* toutes les dames de la ville immenſe de Babilone vinſſent religieuſement ſe proſtituer dans le temple au premier venu, & même pour de l'argent. Et tu le crois parce qu'*Hérodote* l'a dit.

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie! Vraiment il ferait beau voir nos princeſſes, nos ducheſſes, madame la chancelière, madame la première préſidente, & toutes les dames de Paris, donner dans l'égliſe Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui ſe ſentirait du goût pour cette auguſte cérémonie!

Je ſais que les mœurs aſiatiques diffèrent des nôtres, & je le ſais mieux que toi, puiſque j'ai accompagné mon oncle en Aſie. Mais la différence en ce point eſt que les Orientaux ont toûjours été plus ſévères que nous. Les femmes en orient

ont toûjours été renfermées, ou du moins elles ne ſont jamais ſorties de la maiſon qu'avec un voile. Plus les paſſions ſont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'eſt pour les garder qu'on a imaginé les eunuques. La jalouſie inventa l'art de mutiler les hommes pour s'aſſurer de la fidélité des femmes & de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déja très communs dans le tems où les Juifs étaient en république. On voit que *Samuel* voulant conſerver ſon autorité & détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à ſon ſervice.

Peut-on croire que dans Babilone, dans la ville la mieux policée de l'orient, des hommes ſi jaloux de leurs femmes les auront envoyées toutes ſe proſtituer dans un temple aux plus vils étrangers? que tous les époux & tous les pères ayent étouffé ainſi l'honneur & la jalouſie? que toutes les femmes & toutes les filles ayent foulé aux pieds la pudeur ſi naturelle à leur ſexe? Le faiſeur de contes *Hérodote* a pu amuſer les Grecs de cette extravagance, mais nul homme ſenſé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle & du beau ſexe, veut que la choſe ſoit vraie; & ſa grande raiſon, c'eſt que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes, (& probablement des captifs) à leur vilain Dieu *Teutatès*. Mais de ce que des barbares ont fait des ſacrifices de ſang humain, de ce que les Juifs immolèrent douze pucelles au Seigneur des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec ſoixante & un mille ânes, & de ce qu'enfin dans nos derniers tems, nous avons immolé tant de Juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid, s'enſuit-il que toutes les belles Babiloniennes couchaſſent avec des palfreniers étrangers dans la cathédrale de Babilone? La religion de *Zoroaſtre* ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers; leur aurait-elle permis de coucher avec eux?

L'ennemi de mon oncle qui me paraît avoir ſes raiſons pour que cette belle coutume s'établiſſe dans les grandes villes, appelle le prophête *Baruch* au ſecours d'*Hérodote*. Et il cite le ſixiéme chapitre de la prophétie de ce ſublime *Baruch*. Mais

il ne ſait peut-être pas que ce ſixiéme chapitre eſt préciſément celui de tout le livre qui eſt le plus évidemment ſuppoſé. C'eſt une lettre prétendue de *Jérémie* aux pauvres Juifs qu'on menait enchaînés à Babilone ; *St. Jérôme* en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne mépriſe rien de ce qui eſt inféré dans les livres des Juifs. Je fais tout le reſpect qu'on doit à cet admirable peuple, qui ſe convertira un jour & qui ſera le maître de toute la terre.

Voici ce qui eſt dit dans cette lettre ſuppoſée : *On voit dans Babilone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes (ou de rubans), aſſiſes dans les rues, & brûlant des noyaux d'olives. Les paſſans les choiſiſſent, & celle qui a eu la préférence ſe moque de ſa compagne qui a été négligée, & dont on n'a pas délié la ceinture.*

Je veux bien avouer qu'une mode à-peu-près ſemblable s'eſt établie à Madrid, & dans le quartier du Palais-royal à Paris. Elle eſt fort en vogue dans les rues de Londres ; & les muſicaux d'Amſterdam ont eu une grande réputation.

L'hiſtoire générale des bordels peut être fort curieuſe. Les ſavans n'ont encore traité ce grand ſujet que par parties détachées. Les bordels de Veniſe & de Rome commencent un peu à dégénérer, parce que tous les beaux arts tombent en décadence. C'était ſans doute la plus belle inſtitution de l'eſprit humain avant le voyage de *Chriſtophoro Colombo* aux iſles Antilles. La vérole que la providence avait reléguée dans ces iſles, a inondé depuis toute la chrétienté ; & ces beaux bordels, conſacrés à la déeſſe *Aſtarté*, ou *Décerto*, ou *Milita*, ou *Aphrodiſe*, ou *Vénus*, ont perdu aujourd'hui toute leur ſplendeur ; je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des reſtes des mœurs antiques ; mais enfin, ce n'eſt pas une raiſon pour qu'il affirme que la ſuperbe ville de Babilone n'était qu'un vaſte bordel, & que la loi du pays ordonnait aux femmes & aux filles des ſatrapes, voire même aux filles du roi, d'attendre les paſſans dans les rues. C'eſt bien pis que ſi on diſait que les femmes & les filles des bourguemeſtres d'Amſterdam ſont obligées par la religion calviniſte de ſe donner dans les muſicaux aux matelots Hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une groſſière coutume du bas peuple pour un uſage de la cour. J'ai entendu ſouvent mon oncle parler ſur ce grand ſujet avec une extrême édification. Il diſait que ſur mille quintaux peſant de rélations & d'anciennes hiſtoires on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plait, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage ſi clandeſtinement la mémoire de mon oncle; il ajoute au texte ſacré de *Baruch;* il le falſifie pour établir ſon bordel dans la cathédrale de Babilone même. Le texte ſacré de l'apocryphe *Baruch* porte dans la vulgate, *mulieres autem circumdatæ funibus in viis ſedent.* Notre ennemi ſacrilège traduit: *des femmes environnées de cordes ſont aſſiſes dans les allées du temple.* Le mot de *temple* n'eſt nulle part dans le texte.

Peut-on pouſſer la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainſi dans les égliſes? il faut que l'ennemi de mon oncle ſoit un bien vilain homme.

S'il avait voulu juſtifier la paillardiſe par de grands exemples, il aurait pu choiſir ce fameux droit de prélibation, de marquette, de jambage, de cuiſſage, que quelques ſeigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans les commencemens du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés devinrent légiſlateurs, & ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces ſerait pour eux. Il eſt bien difficile de ſavoir juſqu'où ils pouſſaient leur légiſlation, s'ils ſe contentaient de mettre une cuiſſe dans le lit de la mariée, comme quand on épouſait une princeſſe par procureur, ou s'ils y mettaient les deux cuiſſes. Mais ce qui eſt avéré, c'eſt que ce droit de cuiſſage qui était d'abord un droit de guerre, a été vendu enfin aux vaſſaux par les ſeigneurs ſoit ſéculiers ſoit réguliers, qui ont ſagement compris qu'ils pourraient avec l'argent de ce rachat avoir des filles plus jolies.

Mais ſurtout remarquez, mon cher lecteur, que les coutumes bizarres établies ſur une frontière par quelques brigands, n'ont rien de commun avec les loix des grandes nations; que jamais le droit de cuiſſage n'a été approuvé par nos tribunaux; & ja-

mais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils ſont, ne trouveront une loi babilonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les paſſans.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Alcoran.

NOtre infame débauché cherche un ſubterfuge chez les Turcs pour juſtifier les dames de Babilone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'orient*, dit-il, *ſi un mari répudie ſa femme, il ne peut la reprendre que lorſqu'elle a épouſé un autre homme qui paſſe la nuit avec elle* &c. Mon paillard ne ſait pas plus ſon alcoran que ſon baruch; qu'il liſe le chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange *Gabriel*, & le 45e paragraphe de la *Sonna;* c'eſt dans ce chapitre II, intitulé *la vache*, que le prophête qui a toûjours grand ſoin des dames, donne des loix ſur leur mariage & ſur leur douaire; *ce ne ſera pas un crime*, dit-il, *de faire divorce avec vos femmes, pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées & que vous n'ayez pas encore aſſigné leur douaire; & ſi vous vous ſéparez d'elles avant de les avoir touchées, & après avoir établi leur douaire, vous ſerez obligé de leur payer la moitié de leur douaire &c. à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.*

KISRON HECBALAT DOROMFET ERNAM RABOLA ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARAMOUFEN &c.

Il n'y a peut-être point de loi plus ſage: on en abuſe quelquefois chez les Turcs comme on abuſe de tout. Mais en général on peut dire que les loix des Arabes adoptées par les Turcs leurs vainqueurs, ſont bien auſſi ſenſées pour le moins que les coutumes de nos provinces qui ſont toûjours en oppoſition les unes avec les autres.

Mon oncle faiſait grand cas de la juriſprudence turque. Je m'apperçus bien dans mon voyage à Conſtantinople, que nous connaiſſons très peu ce peuple dont nous ſommes ſi voiſins. Nos moines ignorans n'ont ceſſé de le calomnier. Ils

appellent toûjours ſa religion *ſenſuelle* ; il n'y en a point qui mortifie plus les ſens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abſtinence du vin, le jeûne le plus rigoureux, qui défend tous les jeux de hazard, qui ordonne ſous peine de damnation de donner deux & demi pour cent de ſon revenu aux pauvres, n'eſt certainement pas une religion voluptueuſe, & ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité & la molleſſe. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un ſerrail de ſept cent femmes, de trois cent concubines, d'une centaine de jolis pages & d'autant d'eunuques noirs. Ce ſont des fables dignes de nous. Il faut jetter au feu tout ce qu'on a dit juſqu'ici ſur les muſulmans. Nous prétendons qu'ils ſont autant de *Sardanapales*, parce qu'ils ne croyent qu'un ſeul DIEU. Un ſavant Turc de mes amis nommé *Notmig* travaille à préſent à l'hiſtoire de ſon pays ; on la traduit à meſure ; le public ſera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées juſqu'à préſent ſur les fidèles croyans.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Romains.

QUe Mr. l'abbé *Bazin* était chaſte ! qu'il avait la pudeur en recommandation ! Il dit dans un endroit de ſon ſavant livre : *j'aimerais autant croire* Dion Caſſius *qui aſſure que les graves ſénateurs de Rome propoſèrent un décret par lequel* Céſar *âgé de cinquante-ſept ans, aurait le droit de jouïr de toutes les femmes qu'il voudrait.* pag. 98.

Qu'y a-t-il donc de ſi extraordinaire dans un tel décret, s'écrie notre effronté cenſeur ; il trouve cela tout ſimple ; il préſentera bientôt une pareille requête au parlement ; je voudrais bien ſavoir quel âge il a. Tu-Dieu quel homme ! Ce *Salomon* poſſeſſeur de ſept cent femmes & trois cent concubines n'approchait pas de lui.

CHAPITRE CINQUIEME.

De la ſodomie.

MOn oncle, toûjours diſcret, toûjours ſage, toûjours perſuadé que jamais les loix n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainſi dans la philoſophie de l'hiſtoire ; » je ne croirai „ pas davantage *Sextus Empiricus*, qui prétend que chez les „ Perſes la pédéraſtie était ordonnée. Quelle pitié ! Comment „ imaginer que les hommes euſſent fait une loi, qui, ſi elle „ avait été exécutée aurait détruit la race des hommes ? La „ pédéraſtie au contraire était expreſſément défendue dans le „ livre du *Zend*, & c'eſt ce qu'on voit dans l'abrégé du *Sadder*, „ où il eſt dit (porte 9.) *Qu'il n'y a point de plus grand péché.*

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne ſe contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore inſinuer adroitement l'amour des garçons ? *Les jéſuites*, dit-il, *n'ont rien à déméler ici.* Eh mon cher enfant ! mon oncle n'a point parlé des jéſuites. Je ſais bien qu'il était à Paris, lorſque le révérend père *Marſi* & le révérend père *Fréron* furent chaſſés du collège de *Louis le grand* pour leurs fredaines ; mais cela n'a rien de commun avec *Sextus Empiricus ;* cet écrivain doutait de tout, mais perſonne ne doute de l'avanture de ces deux révérends pères.

Pourquoi troubler mal à propos leurs mânes ? dis-tu dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome. Il eſt vrai que frère *Marſi* eſt mort, mais frère *Fréron* vit encore. Il n'y a de lui que ſes ouvrages qui ſoient morts ; & quand on dit de lui qu'il eſt *yvre-mort* preſque tous les jours, c'eſt par catacrèſe, ou ſi l'on veut par une eſpèce de métonimie.

Tu te complais à citer la diſſertation de feu Mr. *Jean Matthieu Geſner*, qui a pour titre, *Socrates ſanctus pederaſtes*, *Socrate le ſaint b....* a) En vérité cela eſt intolérable ; il pourra

a) Qui le croirait, mon cher lecteur ? cela eſt imprimé à la page 209 du livre de Mr. *Toxotès*, intitulé *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire.*

bien t'arriver pareille avanture qu'à feu Mr. *Deſchauſour*; l'abbé *Desfontaines* l'eſquiva.

C'eſt une choſe bien remarquable dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, que tant d'écrivains folliculaires ſoient ſujets à caution. J'en ai cherché ſouvent la raiſon; il m'a paru que les folliculaires ſont pour la plûpart des craſſeux chaſſés des collèges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames: ces pauvres gens preſſés de leurs vilains beſoins ſe ſatisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décroteurs du quartier; c'eſt ce qui était arrivé à l'ex-jéſuite *Desfontaines* prédéceſſeur de l'ex-jéſuite *Fréron.* b)

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeller toutes ces ordures dans un *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire?* Quoi, tu veux faire l'hiſtoire de la ſodomie? *il aura*, dit-il, *occaſion encore d'en parler dans un autre ouvrage.*. Il va chercher juſqu'à un Syrien nommé *Bardezane*, qui a dit que chez les Welches tous les petits garçons faiſaient cette infamie, *Para de gallois oi neoi gamontai.* Fi, vilain! oſes-tu bien mêler ces turpitudes à la ſage bienſéance dont mon oncle s'eſt tant piqué? oſes-tu outrager ainſi les dames, & manquer de reſpect à ce point à l'auguſte impératrice de Ruſſie à qui j'ai dédié le livre inſtructif & ſage de feu Mr. l'abbé *Bazin?*

Un ramonneur à face bazanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait gliſſant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endoſſer ſa figure inclinée &c.

b) Voyez dans l'*Antologie françaiſe* cette épigramme.

CHAPITRE SIXIEME.

De l'inceſte.

IL ne ſuffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'*Hérodote* contre la droite raiſon, d'avoir falſifié *Baruch* & l'*Alcoran*, d'avoir fait l'apologie des bordels & de la ſodomie ; il veut encore canoniſer l'inceſte. Monſieur l'abbé *Bazin* a toûjours été convaincu que l'inceſte au premier degré, c'eſt-dire entre le père & la fille, entre la mère & le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le reſpect filial en ſouffriraient trop. La nature fortifiée par une éducation honnête ſe révolterait avec horreur.

On pouvait épouſer ſa ſœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorſqu'*Ammon* fils de *David* viola ſa ſœur *Thamar* fille de *David*, *Thamar* lui dit en propres mots ; *ne me faites pas des ſotiſes, car je ne pourrais ſupporter cet opprobre, & vous paſſerez pour un fou ; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, & il ne vous refuſera pas.*

Cette coutume eſt un peu contradictoire avec le Lévitique. Mais les contradictoires ſe concilient ſouvent. Les Athéniens, les Egyptiens, les Perſes épouſaient leurs ſœurs utérines. Cela n'était pas permis aux Romains, ils ne pouvaient même ſe marier avec leurs nièces. L'empereur *Claude* fut le ſeul qui obtint cette grace du ſénat. Chez nous autres remués des barbares on peut épouſer ſa nièce avec la permiſſion du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va je crois à quarante mille petits écus en comptant les menus frais. J'ai toûjours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingt mille francs à Mr. de *Montmartel*. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin il eſt inconteſtable que le pape a de droit divin la puiſſance de diſpenſer de toutes les loix. Mon oncle croyait même que dans un cas preſſant ſa ſainteté pouvait permettre à un frère d'épouſer ſa ſœur,

ſurtout s'il s'agiſſait évidemment de l'avantage de l'égliſe ; car mon oncle était très grand ſerviteur du pape.

A l'égard de la diſpenſe pour épouſer ſon père ou ſa mère, il croyait le cas très embarraſſant : & il doutait, ſi j'oſe le dire, que le droit divin du St. Père pût s'étendre juſques-là. Nous n'en avons ce me ſemble aucun exemple dans l'hiſtoire moderne.

Ovide à la vérité dit dans ſes belles métamorphoſes ;

Gentes tamen eſſe feruntur
In quibus & nato genitrix & nata parenti
Jungitur, & pietas geminato creſcit amore.

Ovide avait ſans doute en vue les Perſans Babiloniens que les Romains leurs ennemis accuſaient de cette infamie.

Le partiſan des péchés de la chair qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre paſſage que celui de *Catulle*. Eh bien qu'en réſulterait-il ? qu'on n'aurait trouvé qu'un accuſateur contre les Perſes, & que par conſéquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'eſt aſſez qu'un auteur ait donné crédit à une fauſſe rumeur pour que vingt auteurs en ſoient les échos. Les Hongrois aujourd'hui font aux Turcs mille reproches qui ne ſont pas mieux fondés.

Grotius lui-même dans ſon aſſez mauvais livre ſur la religion chrétienne, va juſqu'à citer la fable du pigeon de *Mahomet*. On tâche toûjours de rendre ſes ennemis odieux & ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu ſans doute un extrait du *Zenda-Veſta* de *Zoroaſtre*, communiqué dans Surate à *Lordius* par un de ces mages qui ſubſiſtent encore. Les ignicoles ont toûjours eu la permiſſion d'avoir cinq femmes : mais il eſt dit expreſſément qu'il leur a toûjours été défendu d'épouſer leurs couſines. Voilà qui eſt poſitif. *Tavernier* dans ſon livre IV avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre inceſtueux adverſaire trouve-t-il mauvais que Mr. l'abbé *Bazin* ait défendu les anciens Perſes ? Pourquoi dit-il qu'il était d'uſage de coucher avec ſa mère ? que gagne-t-il à cela ? veut-il introduire cet uſage dans nos familles ? Ah ! qu'il ſe contente des bonnes fortunes de Babilone.

CHAPITRE SEPTIEME.

De la beſtialité, & du bouc du Sabath.

IL ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de beſtialité ; il en eſt enfin convaincu. Mr. l'abbé *Bazin* avait étudié à fond l'hiſtoire de la ſorcellerie depuis *Jannés* & *Mambré* conſeillers du roi, ſorciers à la cour de *Pharaon*, juſqu'au révérend père *Girard* accuſé juridiquement d'avoir endiablé la damoiſelle *Cadière* en ſouflant ſur elle. Il ſavait parfaitement tous les différens degrés par leſquels le ſabath & l'adoration du bouc avaient paſſé. C'eſt bien dommage que ſes manuſcrits ſoient perdus. Il dit un mot de ces grands ſecrets dans ſa philoſophie de l'hiſtoire. *Le bouc avec lequel les ſorcières étaient ſuppoſées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le déſert, ce qui leur eſt reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plait, la diſcrétion & la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les ſorcières s'accouplent avec un bouc, il dit qu'elles ſont ſuppoſées s'accoupler.

Et là-deſſus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour ſa chèvre, & qui vous parle à tort & à travers de fornication avec des animaux, & qui vous cite *Pindare* & *Plutarque* pour vous prouver que les dames de la dinaſtie de Mendès, couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut juſtifier les Juifs par les Mendéſiennes. Juſqu'à quand outragera-t-il les dames ? Ce n'eſt pas aſſez qu'il proſtitue les princeſſes de Babilone aux muletiers, il donne des boucs pour amans aux princeſſes de Mendès. Je l'attends aux Pariſiennes.

Il eſt très vrai, & je l'avoue en ſoupirant, que le Lévitique fait ce reproche aux dames Juives qui erraient dans le déſert. Je dirai pour leur juſtification, qu'elles ne pouvaient ſe laver dans un pays qui manque d'eau abſolument, & où l'on eſt encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles

ne

ne pouvaient changer d'habits, ni de ſouliers, puiſqu'elles conſervèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle ſpécial. Elles n'avaient point de chemiſe. Les boucs du pays purent très bien les prendre pour des chèvres à leur odeur. Cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux eſpèces; mon oncle prétendait que ce cas avait été très rare dans le déſert, comme il avait vérifié qu'il eſt aſſez rare en Calabre malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraiſſait évident que quelques dames Juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guères d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuſes dont elles n'auraient pas été coupables.

Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec leſquels ils ont forniqué. Lévitique chap. XVII.

Les femmes ne forniqueront point avec les bêtes. chap. XIX.

La femme qui aura ſervi de ſuccube à une bête ſera punie avec la bête, & leur ſang retombera ſur eux. chap. XX.

Cette expreſſion remarquable, *leur ſang retombera ſur eux*, prouve évidemment que les bêtes paſſaient alors pour avoir de l'intelligence. Non-ſeulement le ſerpent & l'âneſſe avaient parlé; mais DIEU après le déluge, avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'eſt pourquoi de très illuſtres commentateurs trouvent la punition des bêtes qui avaient ſubjugué des femmes, très analogue à tout ce qui eſt dit des bêtes dans la ſainte Ecriture. Elles étaient capables de bien & de mal. Quant aux velus, on croit dans tout l'orient que ce ſont des ſinges. Mais il eſt ſûr que les Orientaux ſe ſont trompés en cela, car il n'y a point de ſinges dans l'Arabie déſerte. Ils ſont trop aviſés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger & le boire. Par les velus il faut abſolument entendre les boucs.

Il eſt conſtant que la cohabitation des ſorcières avec un bouc, la coutume de le baiſer au derrière qui eſt paſſée en proverbe, la danſe ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, & toutes les cérémonies de cette orgie viennent des Juifs qui les tenaient des Egyptiens; car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je poſſède un manuſcrit juif, qui a je crois plus de deux

mille ans d'antiquité ; il me paraît que l'original doit être du tems du premier ou du ſecond *Ptolomée ;* c'eſt un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc, & c'eſt probablement ſur un exemplaire de cet ouvrage que ceux qui ſe ſont adonnés à la magie, ont compoſé ce qu'on appelle le *Grimoire.* Un grand d'Eſpagne m'en a offert cent louis d'or, je ne l'aurais pas donné pour deux cent. Jamais le bouc n'eſt appellé que le *velu* dans cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaiſes critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reſte je ſuis bien aiſe d'apprendre à la dernière poſtérité qu'un ſavant d'une grande ſagacité ayant vu dans ce chapitre que Mr. *** eſt convaincu de *beſtialité*, a mis en marge, liſez *Bétiſe.*

CHAPITRE HUITIEME.

*D'*Abraham *& de* Ninon *l'*Enclos.

MOnſieur l'abbé *Bazin* était perſuadé avec *Onkelos* & avec tous les Juifs orientaux qu'*Abraham* était âgé d'environ cent trente-cinq ans quand il quitta la Caldée. Il importe fort peu de ſavoir préciſément quel âge avait le père des croyans. Quand DIEU nous jugera tous dans la vallée de Joſaphat, il eſt probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologiſtes comme le détracteur de mon oncle. Il ſera puni pour avoir été vain, inſolent, groſſier, & calomniateur, & non pour avoir manqué d'eſprit & avoir ennuié les dames.

Il eſt bien vrai qu'il eſt dit dans la Genèſe qu'*Abraham* ſortit d'Aran en Méſopotamie âgé de ſoixante & quinze ans après la mort de ſon père *Tharé* le potier. Mais il eſt dit auſſi dans la Genèſe que *Tharé* ſon père l'ayant engendré à ſoixante & dix ans, vécut juſqu'à deux cent cinq. Il faut donc abſolument expliquer l'un des deux paſſages par l'autre. Si *Abraham* ſortit de la Caldée après la mort de *Tharé* âgé de deux cent cinq ans, & ſi *Tharé* l'avait eu à l'âge de ſoixante & dix, il eſt

clair qu'*Abraham* avait juſte cent trente-cinq ans lorſqu'il ſe mit à voyager. Notre lourd adverſaire propoſe un autre ſyſtême pour eſquiver la difficulté ; il appelle *Philon* le Juif à ſon ſecours, & il croit donner le change à mon cher lecteur en diſant que la ville d'Aran eſt la même que Carrès. Je ſuis bien ſûr du contraire, & je l'ai vérifié ſur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'*Abraham* & de *Sara ?*

On demandait encor à mon oncle comment *Abraham* venu de Méſopotamie pouvait ſe faire entendre à Memphis. Mon oncle répondait qu'il n'en ſavait rien, qu'il ne s'en embarraſſait guères, qu'il croyait tout ce qui ſe trouve dans la ſainte Ecriture, ſans vouloir l'expliquer, & que c'était l'affaire de Mrs. de Sorbonne qui ne ſe ſont jamais trompés.

Ce qui eſt bien plus important, c'eſt l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare *Sara* la femme du père des croyans avec la fameuſe *Ninon l'Enclos.* Il ſe demande comment il ſe peut faire que *Sara* âgée de ſoixante & quinze ans, allant de Sichem à Memphis ſur ſon âne pour chercher du bled, enchantât le cœur du roi de la ſuperbe Egypte, & fit enſuite le même effet ſur le petit roi de Gérar dans l'Arabie déſerte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de Ninon. *On ſait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingt ans* Ninon *ſut inſpirer à l'abbé* Gédoin *des ſentimens qui ne ſont faits que pour la jeuneſſe ou l'âge viril.* Avouez, mon cher lecteur, que voilà une plaiſante manière d'expliquer l'Ecriture ſainte ; il veut s'égayer, il croit que c'eſt là le bon ton. Il veut imiter mon oncle. Mais quand certain animal à longues oreilles veut donner la patte comme le petit chien, vous ſavez comme on le renvoye.

Il ſe trompe ſur l'hiſtoire moderne comme ſur l'ancienne. Perſonne n'eſt plus en état que moi de rendre compte des dernières années de Mlle. de l'*Enclos*, qui ne reſſemblait en rien à *Sara.* Je ſuis ſon légataire. Je l'ai vue les dernières années de ſa vie. Elle était ſéche comme une momie. Il eſt vrai qu'on lui préſenta l'abbé de *Gédoin* qui ſortait alors des jéſuites ; mais non pas pour les mêmes raiſons que les *Desfontaines* & les *Frérons* en ſont ſortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maiſon que la nôtre. Il

était fort éloigné de ſentir des déſirs pour une décrépite ridée qui n'avait ſur les os qu'une peau jaune tirant ſur le noir.

Ce n'était point l'abbé de *Gédoin* à qui on imputait cette folie ; c'était à l'abbé de *Châteauneuf* frère de celui qui avait été ambaſſadeur à Conſtantinople. *Châteauneuf* avait eu en effet la fantaiſie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore aſſez belle à l'âge de près de ſoixante années. Elle lui donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois. Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un autre ? lui dit l'abbé de *Châteauneuf*. C'eſt que j'aurai alors ſoixante ans juſte, lui dit-elle. Voilà la vérité de cette hiſtoriette qui a tant couru, & que l'abbé de *Châteauneuf* mon bon parrain, à qui je dois mon batême, m'a raconté ſouvent dans mon enfance, pour me former l'eſprit & le cœur ; mais Mlle. l'*Enclos* ne s'attendait pas d'être un jour comparée à *Sara* dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoiqu'*Abraham* ne m'ait point mis ſur ſon teſtament, & que *Ninon l'Enclos* m'ait mis ſur le ſien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je ſuis obligé d'apprendre à l'abbé *Fou*.... détracteur de mon oncle, ce que penſent d'*Abraham* tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent *Ebrahim*, & lui donnent le ſurnom de *Zér ateukt* ; c'eſt notre *Zoroaſtre*. Il eſt conſtant que ces Guèbres diſperſés & qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Aſie avant l'établiſſement de la horde Juive, & qu'*Abraham* était de Caldée, puiſque le Pentateuque le dit. Monſieur l'abbé *Bazin* avait approfondi cette matière. Il me diſait ſouvent, Mon neveu, on ne connaît pas aſſez les Guèbres, on ne connaît pas aſſez *Ebrahim* ; croyez-moi, liſez avec attention le *Zenda-Veſta*, & le *Védam*.

CHAPITRE NEUVIEME.

De Thèbes, *de* Boſſuet *& de* Rollin.

MOn oncle, comme je l'ai déja dit, aimait le merveilleux, la fiction en poëſie; mais il les déteſtait dans l'hiſtoire; il ne pouvait ſouffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des *Tacites*, ni des *Grégoires de Tours* auprès des *Rapin Thoiras*. Il fut ſéduit dans ſa jeuneſſe par le ſtile brillant du diſcours de *Boſſuet* ſur l'*Hiſtoire univerſelle*. Mais quand il eut un peu étudié l'hiſtoire & les hommes, il vit que la plûpart des auteurs n'avaient voulu écrire que des menſonges agréables, & étonner leurs lecteurs par d'incroyables avantures. Tout fut écrit comme les *Amadis*. Mon oncle riait quand il voyait *Rollin* copier *Boſſuet* mot à mot, & *Boſſuet* copier les anciens qui ont dit que dix mille combattans ſortaient par chacune des cent portes de Thèbes, & encore deux cent chariots armés en guerre par chaque porte, cela ferait un million de ſoldats dans une ſeule ville, ſans compter les cochers & les guerriers qui étaient ſur les chariots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux perſonnes ſeulement par chariot.

Mon oncle remarquait très juſtement qu'il eût falu au moins cinq ou ſix millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers; il ſavait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Egypte; il ſavait que *Diodore de Sicile* n'en admettait pas davantage de ſon tems: ainſi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un *Séſoſtris* qui partit d'Egypte pour aller conquérir le monde entier avec ſix cent mille hommes & vingt-ſept mille chars de guerre. Cela lui paraiſſait digne de *Picrocole* dans *Rabelais*. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraiſſait encor plus ridicule. Le père de *Séſoſtris* avait deſtiné ſon fils à cette belle expédition ſur la foi d'un ſonge; car les ſonges alors étaient

des avis certains envoyés par le ciel, & le fondement de toutes les entrepriſes. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom, s'aviſa de deſtiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que ſon fils, à l'aider dans la conquête de la terre, & pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeuner, qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingt ſtades tout d'une haleine; c'eſt bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce juſqu'à mi-jambe, & où preſque tous les meſſages ſe font par bateau ſur les canaux.

Que fait l'impitoyable cenſeur de mon oncle? au lieu de ſentir tout le ridicule de cette hiſtoire, il s'aviſe d'évaluer le grand & le petit ſtade, & il croit prouver que les petits enfans deſtinés à vaincre toute la terre, ne couraient que trois de nos grandes lieues & demie pour avoir à déjeuner.

Il s'agit bien vraiment de ſavoir au juſte ſi *Séſoſtris* comptait par grand ou perit ſtade, lui qui n'avait jamais entendu parler de ſtade qui eſt une meſure grecque. Voilà le ridicule de preſque tous les commentateurs, & des ſcoliaſtes; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, & négligent le fond des choſes. Il eſt queſtion ici de détromper les hommes ſur les fables dont on les a bercés depuis tant de ſiécles. Mon oncle pèſe les probabilités dans la balance de la raiſon; il rappelle les lecteurs au bon ſens, & on vient nous parler de grands & de petits ſtades!

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il liſait dans *Rollin* que *Xerxès* avait fait donner trois cent coups de fouet à la mer, qu'il avait falt jetter dans l'Helleſpont une paire de menottes pour l'enchaîner, qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos, & qu'enfin lors qu'il arriva au pas des Thermopiles (où deux hommes de front ne peuvent paſſer,) il était ſuivi de cinq millions deux cent quatre-vingt-trois mille deux cent vingt perſonnes, comme le dit le véridique & exact *Hérodote.*

Mon oncle diſait toûjours, ſerrez, ſerrez, en liſant ces contes de ma mère l'oye. Il diſait, *Hérodote* a bien fait d'amuſer & de flatter des Grecs par ces romans, & *Rollin* a mal fait de ne les pas réduire à leur juſte valeur en écrivant pour des Français du dix-huitiéme ſiécle.

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIEME.

Des prêtres ou prophêtes ou ſchoen d'Egypte.

OUi, barbare, les prêtres d'Egypte s'appellaient *Schoen*, & la Genèſe ne leur donne pas d'autre nom, la vulgate même rend ce nom par *Sacerdos*. Mais qu'importe les noms ? Si tu avait ſu profiter de la philoſophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces ſchoen, leurs ſciences, leurs impoſtures ; tu aurais tâché d'apprendre ſi un ſchoen était toûjours en Egypte un homme conſtitué en dignité, comme parmi nous un évêque, & même un archidiacre, ou ſi quelquefois on s'arrogeait le titre de *ſchoen*, comme on s'appelle parmi nous *Monſieur l'abbé*, ſans avoir d'abbaye ; ſi un ſchoen, pour avoir été précepteur d'un grand ſeigneur, & pour être nourri dans la maiſon, avait le droit d'attaquer impunément les vivans & les morts, & d'écrire ſans eſprit contre des Egyptiens qui paſſaient pour en avoir.

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des ſchoen fort ſavans ; par exemple, ceux qui firent aſſaut de prodiges avec *Moiſe*, qui changèrent toutes les eaux de l'Egypte en ſang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître juſqu'à des poux, mais qui ne purent les chaſſer ; car il y a dans le texte hébreu, *ils firent ainſi, mais pour chaſſer les poux, ils ne le purent.* La vulgate les traite plus durement. Elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne ſais ſi tu es ſchoen, & ſi tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les myſtères des ſchoen de St. Médard ; mais je préférerai toûjours un ſchoen doux, modeſte, honnête, à un ſchoen qui dit des injures à ſon prochain, à un ſchoen qui cite ſouvent à faux & qui raiſonne comme il cite, à un ſchoen qui pouſſe l'horreur juſqu'à dire que Mr. l'abbé *Bazin* entendait mal le grec parce que ſon typographe a oublié un ſigma & a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah ! mon fils, quand on a calomnié ainſi les morts, il faut faire pénitence le reſte de ſa vie.

Digitized by Google

CHAPITRE ONZIEME.

Du temple de Tyr.

JE paſſe ſous ſilence une infinité de menues mépriſes du ſchoen enragé contre mon oncle ; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permiſſion de vous faire remarquer comme il eſt malin. Monſieur l'abbé *Bazin* avait dit que le temple d'*Hercule* à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui ſortent de l'opéra comique pour aller chanter à table les jolies chanſons de Mr. *Collet ;* les jeunes officiers, les conſeillers même de grand chambre, meſſieurs les fermiers-généraux, enfin tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie*, ſe ſoucieront peut-être fort peu de ſavoir en quelle année le temple d'*Hercule* fut bâti. Mon oncle le ſavait. Son implacable perſécuteur ſe contente de dire vaguement qu'il était auſſi ancien que la ville ; ce n'eſt pas là répondre ; il faut dire en quel tems la ville fut bâtie. C'eſt un point très intéreſſant dans la ſituation préſente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé *Bazin.*

„ Il eſt dit dans les annales de la Chine que les premiers „ empereurs ſacrifiaient dans un temple. Celui d'*Hercule* à Tyr „ ne paraît pas être des plus anciens. *Hercule* ne fut jamais „ chez aucun peuple qu'une divinité ſécondaire, cependant „ le temple de Tyr eſt très antérieur à celui de Judée. *Hiram* „ en avait un magnifique lorſque *Salomon* aidé par *Hiram* „ bâtit le ſien. *Hérodote* qui voyagea chez les Tyriens, dit „ que de ſon tems les archives de Tyr ne donnaient à ce „ temple que deux mille trois cent ans d'antiquité. "

Il eſt clair par-là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de *Salomon* que d'environ douze cent années. Ce n'eſt pas là une antiquité bien reculée, comme tous les ſages en conviendront. Hélas ! preſque toutes nos antiquités ne ſont que d'hier ; il n'y a que quatre mille ſix cent ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous ſentez, ami lecteur, combien quatre mille ſix cent ans ſont peu de choſe dans l'étendue des ſiécles, combien

combien nous ſommes peu de choſe, & ſurtout combien un pédant orgueilleux eſt peu de choſe.

Quant au divin *Hercule*, Dieu de Tyr qui dépucela cinquante damoiſelles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *Dieu ſécondaire.* Ce n'eſt pas qu'il eût trouvé quelque autre Dieu des gentils qui en eût fait davantage, mais il avait de très bonnes raiſons pour croire que tous les Dieux de l'antiquité, ceux mêmes *majorum gentium*, n'étaient que des Dieux du ſecond ordre, auxquels préſidait le DIEU formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef* des Egyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mitra* des Babiloniens, le *Zeus* des Grecs maître des Dieux & des hommes, l'*Iezad* des anciens Perſans. Mon oncle adorateur de la Divinité, ſe complaiſait à voir l'univers entier adorer un DIEU unique malgré les ſuperſtitions abominables dans leſquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés Chinois, ſe ſont plongées.

CHAPITRE DOUZIEME.

Des Chinois.

QUel eſt donc cet acharnement de notre adverſaire contre les Chinois & contre tous les gens ſenſés de l'Europe qui rendent juſtice aux Chinois ? Le barbare n'héſite point à dire, *que les petits philoſophes ne donnent une ſi haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Ecriture.*

Quoi ! c'eſt pour décréditer l'Ecriture ſainte que l'archevêque *Navarette*, *Gonzales de Mendoza*, *Henningius*, *Louis de Guſman*, *Semmedo* & tous les miſſionnaires ſans en excepter un ſeul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être raſſemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années ? Quoi ! c'eſt pour inſulter à la religion chrétienne, qu'en dernier lieu le père *Parennin* a réfuté avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Egypte à la Chine ? Ne ſe laſſera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de conteſter aux peuples de l'orient leurs titres, leurs arts & leurs

uſages. Mon oncle était fort irrité contre cette témérité abſurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le ſamaritain ? Eh morbleu comme vous pourez, diſait mon oncle ; mais ne vous faites pas moquer des Chinois ; laiſſez-les en paix comme ils vous y laiſſent.

Ecoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle ; tâche de répondre à l'argument qu'il pouſſa vigoureuſement dans ſa brochure en huit volumes ſur l'*Hiſtoire générale.* Mon oncle était auſſi ſavant que toi, mais il était mieux ſavant, comme dit *Montaigne*, ou ſi tu veux il était auſſi ignorant que toi, (car en vérité que ſavons-nous ?) mais il raiſonnait, il ne compilait pas. Or voici comme il raiſonne puiſſamment dans le premier volume de cet *Eſſai ſur l'hiſtoire*, où il ſe moque de beaucoup d'hiſtoires.

„ Qu'importe, après tout, que ces livres renferment, ou
„ non, une chronologie toûjours ſûre ? Je veux que nous ne
„ ſachions pas en quel tems préciſément vécut *Charlemagne :*
„ dès qu'il eſt certain qu'il a fait de vaſtes conquêtes avec de
„ grandes armées, il eſt clair qu'il eſt né chez une nation nom-
„ breuſe, formée en corps de peuple par une longue ſuite
„ de ſiécles. Puis donc que l'empereur *Hiao*, qui vivait in-
„ conteſtablement plus de deux mille quatre cent ans avant
„ notre ère, conquit tout le pays de la Corée, il eſt indu-
„ bitable que ſon peuple était de l'antiquité la plus reculée.
„ De plus, les Chinois inventèrent un cicle, un comput, qui
„ commence deux mille ſix cent deux ans avant le nôtre. Eſt-
„ ce à nous à leur conteſter une chronologie unanimement
„ reçue chez eux, à nous qui avons ſoixante ſyſtêmes diffé-
„ rens pour compter les tems anciens, & qui ainſi n'en avons
„ pas un ?

„ Les hommes ne multiplient pas auſſi aiſément qu'on le
„ penſe. Le tiers des enfans eſt mort au bout de dix ans. Les
„ calculateurs de la propagation de l'eſpèce humaine ont re-
„ marqué qu'il faut des circonſtances favorables pour qu'une
„ nation s'accroiſſe d'un vingtiéme au bout de cent années ;
„ & très ſouvent il arrive que la peuplade diminue, au lieu
„ d'augmenter. De ſavans chronologiſtes ont ſupputé qu'une
„ ſeule famille après le déluge, toûjours occupée à peupler,

Digitized by Google

„ & ſes enfans s'étant occupés de même, il ſe trouva en deux „ cent cinquante ans beaucoup plus d'habitans que n'en con- „ tient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beaucoup que le *Tal-* „ *mud* & les *Mille & une nuit* ayent inventé rien de plus ab- „ ſurde. On ne fait point ainſi des enfans à coups de plume. „ Voyez nos colonies, voyez ces archipels immenſes de l'Aſie „ dont il ne ſort perſonne ; les Maldives, les Philippines, les „ Moluques n'ont pas le nombre d'habitans néceſſaire. Tout „ cela eſt encor une nouvelle preuve de la prodigieuſe anti- „ quité de la population de la Chine. "

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encor comme mon oncle raiſonnait. *Abraham* s'en va chercher du bled avec ſa femme en Egypte l'année qu'on dit être la 1917e avant notre ère, il y a tout juſte trois mille ſept cent quatorze ans ; c'était quatre cent vingt-huit ans après le déluge univerſel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Egypte ; il trouve des rois partout, à Sodome, à Gomorre, à Gérar, à Salem ; déja même on avait bâti la tour de Babel environ trois cent quatorze ans avant le voyage d'*Abraham* en Egypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, & qu'on bâtiſſe de ſi belles tours, il eſt clair qu'il faut bien des ſiécles. L'abbé *Bazin* s'en tenait là, il laiſſait le lecteur tirer ſes concluſions.

O l'homme diſcret que feu Mr. l'abbé *Bazin !* auſſi avait-il vécu familiérement avec *Jérôme Carré*, *Guillaume Vadé*, feu Mr. *Ralph* auteur de *Candide*, & pluſieurs autres grands perſonnages du ſiécle. Di-moi qui tu hantes, & je te dirai qui tu es.

CHAPITRE TREIZIEME.

De l'Inde & du Védam.

L'Abbé *Bazin* avant de mourir envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuſcrit qui ſoit dans tout l'orient. C'eſt un ancien commentaire d'un brame nommé *Shumontou* ſur le *Védam*, qui eſt le livre ſacré des anciens brac-

manes. Ce manuſcrit eſt inconteſtablement du tems où l'ancienne religion des gymnoſophiſtes commençait à ſe corrompre ; c'eſt après nos livres ſacrés le monument le plus reſpectable de la créance de l'unité de DIEU ; il eſt intitulé *Ezour-Védam*, comme qui dirait le vrai *Védam*, le *Védam* expliqué, le pur *Védam*. On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'*Alexandre* dans les Indes, puiſque longtems avant *Alexandre*, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enſeigné par *Brama*, avaient été corrompus par des ſuperſtitions & par des fables. Ces ſuperſtitions même avaient pénétré juſqu'à la Chine du tems de *Confutzé* qui vivait environ trois cent ans avant *Alexandre*. L'auteur de l'*Ezour-Védam* combat toutes ces ſuperſtitions qui commençaient à naître de ſon tems. Or pour qu'elles ayent pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un aſſez grand nombre d'années : ainſi quand nous ſuppoſerons que ce rare manuſcrit a été écrit environ quatre cent ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par *Alexandre*, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

Shumoutou combat toutes les eſpèces d'idolatrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés ; & ce qui eſt extrêmement important, c'eſt qu'il rapporte les propres paroles du *Védam* dont aucun homme en Europe juſqu'à préſent n'avait connu un ſeul paſſage. Voici donc ces propres paroles du *Védam* attribué à *Brama*, citées dans l'*Ezour-Védam* :

C'eſt l'Etre ſuprême qui a tout créé, le ſenſible & l'inſenſible ; il y a eu quatre âges différens : tout périt à la fin de chaque âge, tout eſt ſubmergé, & le déluge eſt un paſſage d'un âge à l'autre &c.

Lorſque DIEU *exiſtait ſeul, & que nul autre être n'exiſtait avec lui, il forma le deſſein de créer le monde ; il créa d'abord le tems, enſuite l'eau & la terre : & du mélange des cinq élémens, à ſavoir, la terre, l'eau, le feu, l'air & la lumière, il en forma les différens corps, & leur donna la terre pour leur baſe. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre eſt la plus haute de toutes les montagnes nommée* Mérou, (*c'eſt l'Immaüs*). Adimo (*c'eſt le nom du premier homme*) *ſortit des mains de* DIEU. Pocriti *eſt le nom de ſon épouſe. D'*Adimo

nâquit Brama, *qui fut le légiſlateur des nations & le père des Brames.*

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-tems avant *Alexandre*, c'eſt que les noms des fleuves & des montagnes de l'Inde ſont les mêmes que dans le *Hanſcrit*, qui eſt la langue ſacrée des bracmanes. On ne trouve pas dans l'*Ezour-Védam* un ſeul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils ſubjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs *Mérou* &c.

Notre ennemi jaloux des ſervices que l'abbé *Bazin* a rendu aux lettres, à la religion & à la patrie, ſe ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres & de notre religion, le docteur *Warburton* (devenu je ne ſais comment évêque de Gloceſtre) commentateur de *Shakeſpear*, & auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'ame, ſous le nom de la divine légation de *Moïſe* : il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé *Bazin* bon catholique, & contre l'évidence que l'*Ezour-Védam* a été écrit avant *Alexandre*. Voici l'objection de l'évêque.

» Cela eſt auſſi judicieux qu'il le ſerait d'obſerver que les » annales des Sarrazins & des Turcs ont été écrites avant » les conquêtes d'*Alexandre*, parce que nous n'y remarquons » point les noms que les Grecs impoſèrent aux rivières, aux » villes & aux contrées qu'ils conquirent dans l'Aſie mineure, » & qu'on n'y lit que les noms anciens qu'elles avaient depuis » les premiers tems. Il n'eſt jamais entré dans la tête de ce » poëte, que les Indiens & les Arabes pouvaient exactement » avoir la même envie de rendre les noms primitifs aux lieux » d'où les Grecs avaient été chaſſés.

Warburton ne connaît pas plus les vraiſemblances que les bienſéances. Les Turcs & les Grecs modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que les uns habitent en vainqueurs & les autres en eſclaves. Si nous déterrions un ancien manuſcrit grec, dans lequel *Stamboul* fût appellé Conſtantinople, l'*Atméïdam* Hippodrome, *Scutari* le fauxbourg de Calcédoine, le cap *Janiſſari* Promontoire de Sigée, *Cara Denguis* le Pont-Euxin, &c. nous conclurrions que ce

manuſcrit eſt d'un tems qui a précédé *Mahomet II*, & nous jugerions ce manuſcrit très ancien s'il ne contenait que les dogmes de la primitive égliſe.

Il eſt donc très vraiſemblable que le bracmane qui écrivait dans le *Zomboudipo*, c'eſt-à-dire dans l'Inde, écrivait avant *Alexandre* qui donna un autre nom au *Zomboudipo ;* & cette probabilité devient une certitude lorſque ce bracmane écrit dans les premiers tems de la corruption de ſa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'*Alexandre.*

Warburton, de qui l'abbé *Bazin* avait relevé quelques fautes avec ſa circonſpection ordinaire, s'en eſt vengé avec toute l'acreté du pédantiſme. Il s'eſt imaginé, ſelon l'ancien uſage, que des injures étaient des raiſons, & il a pourſuivi l'abbé *Bazin* avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du parlement de Londres qui vient d'y fixer ſon ſéjour, du caractère de cet évêque *Warburton* commentateur de *Shakeſpear* & calomniateur de *Moïſe* ; on ſaura ce qu'on doit penſer de cet homme ; & l'on apprendra comment les ſavans d'Angleterre, & ſurtout le célèbre évêque *Lowth*, ont réprimé ſon orgueil & confondu ſes erreurs.

CHAPITRE QUATORZIEME.

Que les Juifs haïſſaient toutes les nations.

L'Auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, croit accabler l'abbé *Bazin* en répétant les injures atroces que lui dit *Warburton* au ſujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus ſavans Juifs de l'Aſie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur ; & en effet parmi tous les hiſtoriens qui ont parlé d'eux, il n'en eſt aucun qui ne ſoit convenu de cette vérité ; & même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs loix, vous trouverez au chap. IV. du Deuteronome ; *il vous a conduit avec ſa grande puiſſance, pour exterminer à votre entrée de très grandes nations.*

Au chap. VII. *il conſumera peu à peu les nations devant vous, par parties ; vous ne pourez les exterminer toutes enſemble de peur que les bêtes de la terre ne ſe multiplient trop.*

Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez juſqu'à leur nom, rien ne pourra vous réſiſter.

On trouverait plus de cent paſſages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaiſſaient ; il ne leur était pas permis de manger avec des Egyptiens, de même qu'il était défendu aux Egyptiens de manger avec eux. Un Juif était ſouillé & le ſerait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était ſervi d'une marmite étrangère. Il eſt donc conſtant que leur loi les rendait néceſſairement les ennemis du genre-humain. La Genèſe, il eſt vrai, fait deſcendre toutes les nations du même père. Les Perſans, les Phéniciens, les Babiloniens, les Egyptiens, les Indiens venaient de *Noé* comme les Juifs ; qu'eſt-ce que cela prouve, ſinon que les Juifs haïſſaient leurs frères ? Les Anglais ſont auſſi les frères des Français. Cette conſanguinité empêche-t-elle que *Warburton* ne nous haïſſe ? il hait juſqu'à ſes compatriotes qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïſſaient que l'idolatrie des autres nations ; il ne ſait abſolument ce qu'il dit. Les Perſans n'étaient point idolâtres, & ils étaient l'objet de la haine juive. Les Perſans adoraient un ſeul DIEU & n'avaient point alors de ſimulacres. Les Juifs adoraient un ſeul DIEU & avaient des ſimulacres, douze bœufs dans le temple, & deux chérubins dans le Saint des ſaints. Ils devaient regarder tous leurs voiſins comme leurs ennemis, puiſqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, & depuis les bords du Nil juſqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait compoſé un empire immenſe. Leur loi qui leur promettait cet empire les rendait donc néceſſairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate juſqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de connaître d'autres nations, & en déteſtant tout ce qu'ils connaiſſaient, ils croyaient déteſter toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. *Warburton* prétend que l'abbé *Bazin* ne s'eſt exprimé ainſi que parce qu'un Juif qu'il appelle *grand*

babillard, avait fait autrefois une banqueroute au dit abbé *Bazin*. Il eſt vrai que le Juif *Médina* fit une banqueroute conſidérable à mon oncle : mais cela empêche-t-il que *Joſué* n'ait fait pendre trente & un rois ſelon les ſaintes écritures ? Je demande à *Warburton* ſi l'on aime les gens que l'on fait pendre ? *hang him.*

CHAPITRE QUINZIÉME.

De Warburton.

COntredites un homme qui ſe donne pour ſavant, & ſoyez ſûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que *Warburton*, après avoir commenté *Shakeſpear*, commentait *Moïſe*, & qu'il avait déja fait deux gros volumes pour démontrer que les Juifs inſtruits par DIEU même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame ni d'un jugement après la mort ; cette entrepriſe lui parut monſtrueuſe, ainſi qu'à toutes les conſciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit ſon ſentiment à Mr. *S*... avec ſa modération ordinaire. Voici ce que Mr. *S*... lui répondit.

Monſieur,

C'eſt une entrepriſe merveilleuſement ſcandaleuſe dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully ſcandalous in a prieſt*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne & la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce *Warburton* commentât l'opéra des gueux, *The beggars opera*, après avoir très mal commenté *Shakeſpear*, que d'entaſſer une érudition ſi mal digérée & ſi erronée pour détruire la religion. Car enfin notre ſainte religion eſt fondée ſur la juive. Si DIEU a laiſſé le peuple de l'ancien Teſtament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame & des peines & des récompenſes après la mort, il a trompé ſon peuple chéri : la religion juive eſt donc fauſſe ; la chrétienne fondée ſur la juive ne s'appuye donc que ſur un tronc pourri. Quel eſt le but de cet homme audacieux ? je n'en ſais encor rien. Il flatte le gouvernement : s'il obtient

un

un évêché, il ſera chrétien ; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il ſera. Il a déja fait deux gros volumes ſur la légation de *Moiſe*, dans leſquels il ne dit pas un ſeul mot de ſon ſujet. Cela reſſemble au chapitre des bottes, où *Montaigne* parle de tout, excepté de bottes ; c'eſt un cahos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a ſenti le danger de ſon audace, & il a voulu l'envelopper dans les obſcurités de ſon ſtile. Il ſe montre enfin plus à découvert dans ſon troiſiéme volume. C'eſt là qu'il entaſſe tous les paſſages favorables à ſon impiété, & qu'il écarte tous ceux qui appuyent l'opinion commune. Il va chercher dans *Job* qui n'était pas Hébreu ce paſſage équivoque ; *comme le nuage qui ſe diſſipe & s'évanouit, ainſi eſt au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.*

Et ce vain diſcours d'une pauvre femme à David : *Nous devons mourir : nous ſommes comme l'eau répandue ſur la terre qu'on ne peut plus ramaſſer.*

Et ces verſets du Pſaume LXXXVIII. *les morts ne peuvent ſe ſouvenir de toi. Qui pourra te rendre des actions de grace dans la tombe ? que me reviendra-t-il de mon ſang, quand je deſcendrai dans la foſſe ? La pouſſière t'adreſſera-t-elle des vœux ? déclarera-t elle la vérité ?*

Montreras-tu tes merveilles aux morts ? les morts ſe léveront-ils ? auras-tu d'eux des prières ?

Le livre de l'Eccléſiaſte (dit-il page 170) eſt encore plus poſitif. *Les vivans ſavent qu'ils mourront, mais les morts ne ſavent rien ; point de récompenſe pour eux, leur mémoire périt à jamais.*

Il met ainſi à contribution *Ezéchiel*, *Jérémie* & tout ce qu'il peut trouver de favorable à ſon ſyſtême.

Cet acharnement à répandre le dogme funeſte de la mortalité de l'ame a ſoulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que ſon patron qui penſe comme lui, ne fût pas aſſez puiſſant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors ? celui de dire des injures à tous les philoſophes. *Quis tulerit Gracchos de ſeditione querentes ?* il a élevé l'étendart du fanatiſme dans une main, tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par là il a ébloui la cour, & en enſeignant réellement la mortalité de l'ame, & feignant enſuite de l'admet-

tre, il aura probablement l'évêché qu'il déſire. Chez vous tout chemin mène à Rome ; & chez nous tout chemin mène à l'évêché.

Voilà ce que Mr. *S.* écrivait en 1758, & tout ce qu'il a prédit eſt arrivé. *Warburton* jouit d'un bon évêché : il inſulte les philoſophes. En vain l'évêque *Lowth* a pulvériſé ſon livre, il n'en eſt que plus audacieux, il cherche même à perſécuter. Et s'il pouvait, il reſſemblerait au *peachum in the beggars opera* qui ſe donne le plaiſir de faire pendre ſes complices. La plûpart des hypocrites ont le regard doux du chat & cachent leurs griffes : Celui-ci découvre les ſiennes en levant une tête hardie ; il a été ouvertement délateur, & il voudrait être perſécuteur.

Les philoſophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaiſe foi, & celui de l'orgueil ; l'égliſe anglicane le regarde comme un homme dangereux, les gens de lettres comme un écrivain ſans goût & ſans méthode, qui ne ſait qu'entaſſer citations ſur citations, les politiques comme un brouillon qui ferait revivre s'il pouvait la chambre étoilée. Mais il ſe moque de tout cela : *he writes about it goddeſſ, and about it.*

Warburton me répondra peut-être qu'il n'a fait que ſuivre le ſentiment de mon oncle & de pluſieurs autres ſavans qui ont tous avoué qu'il n'eſt pas parlé expreſſément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaïque. Cela eſt vrai, il n'y a que des ignorans qui en doutent, & des gens de mauvaiſe foi, qui affectent d'en douter : mais le pieux *Bazin* diſait que cette doctrine, ſans laquelle il n'eſt point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien Teſtament, y doit être ſous-entendue, qu'elle y eſt virtuellement, que ſi on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y eſt *totidem litteris*, & qu'enfin ſi elle n'y eſt point du tout, ce n'eſt pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toûjours ſoutenu que DIEU eſt bon, qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favoriſés, qu'il a ſuppléé à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux ſavans ; il n'a jamais cherché à perſécuter perſonne ; au contraire il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le plus circonſpect, le plus chrétien, le plus rempli de piété qu'on ait fait depuis *Thomas* à *Kempis*. Mon oncle quoiqu'un peu

enclin à la raillerie érait paîtri de douceur & d'indulgence. Il fit pluſieurs piéces de théâtre dans ſa jeuneſſe, tandis que l'évêque *Warburton* ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle quand on ſiflait ſes piéces, ſiflait comme les autres. Si *Warburton* a fait imprimer *Guillaume Shakeſpear* avec des notes, l'abbé *Bazin* a fait imprimer *Pierre Corneille* auſſi avec des notes. Si *Warburton* gouverne une égliſe, l'abbé *Bazin* en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de Mr. *le F.... de P.....*, mais enfin qui eſt aſſez propre. En un mot je prendrai toûjours le parti de mon oncle.

CHAPITRE SEIZIEME.

Concluſion des chapitres précédens.

TOut le monde connaît cette réponſe prudente d'un cocher à un batelier ; ſi tu me dis que mon carroſſe eſt un bélitre, je te dirai que ton bateau eſt un maraut. Le batelier qui a écrit contre mon oncle a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce ſont là de ces honnêtetés littéraires dont on ne ſaurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politeſſe & au bon ton. Mais je préfère encore au beau diſcours de ce cocher l'apophtegme de Montaigne, *ne regarde pas qui eſt le plus ſavant, mais qui eſt le mieux ſavant.* La ſcience ne conſiſte pas à répéter au hazard ce que les autres ont dit, à coudre à un paſſage hébreu qu'on n'entend point, un paſſage grec qu'on entend mal, à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio ; à crier,

Nous rédigeons au long de point en point
Ce qu'on penſa, mais nous ne penſons point.

Le vrai ſavant eſt celui qui n'a nourri ſon eſprit que de bons livres & qui a ſu mépriſer les mauvais, qui ſait diſtinguer la vérité du menſonge & le vraiſemblable du chimérique, qui

juge d'une nation par ſes mœurs plus que par ſes loix, parce que les loix peuvent être bonnes & les mœurs mauvaiſes. Il n'appuye point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir & par le goût de ſon pays pour les fables; il peut montrer que l'auteur même eſt ſuppoſé. Mais ce qui le détermine le plus, c'eſt quand le livre eſt plein d'extravagances, il les réprouve, il les regarde avec dédain; en quelque tems & par quelques mains qu'elles ayent été écrites.

S'il voit dans *Tite-Live* qu'un augure a coupé un caillou avec un raſoir, aux yeux d'un étranger nommé *Lucumon* devenu roi de Rome, il dit, ou *Tite-Live* a écrit une ſotiſe, ou *Lucumon Tarquin*, & l'augure étaient deux fripons qui trompaient le peuple, pour le mieux gouverner. En un mot le ſot copie, le pedant cite, & le ſavant juge.

Mr. *Toxotès* qui copie & qui cite & qui eſt incapable de juger, qui ne ſait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu affaire à un cocher qui lui donne les coups de fouet qu'il méritait; & le bout de ſon fouet a ſanglé *Warburton*.

Tout mon chagrin dans cette affaire eſt que perſonne n'ayant lu la diatribe de Mr. *Toxotès a*), très peu de gens liront la réponſe du neveu de l'abbé *Bazin*; cependant le ſujet eſt intéreſſant, il ne s'agit pas moins que des dames & des petits garçons de Babilone, des boucs, de Mendès, de *Warburton* & de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets ſont épuiſés. Nous avons tant de livres que la mode de lire eſt paſſée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui ſuis grand lecteur je n'en lis pas la quarantiéme partie; que fera donc le reſte du genre-humain? Je voudrais dans le fond de mon cœur que le collège des cardinaux me remerciât d'avoir anathématiſé un évêque anglican, que l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe, le hoſpodar de Valachie & le grand-viſir me fiſſent des complimens ſur ma pieuſe tendreſſe pour l'abbé *Bazin*

a) *Toxotès* eſt un mot grec qui ſignifie *Larcher*.

mon oncle qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne ſauront rien de ma querelle. J'ai beau proteſter à la face de l'univers que Mr. *Toxotès* ne ſait ce qu'il dit, on me demande qui eſt Mr. *Toxotès*, & on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur que toutes les diſputes littéraires ont une pareille deſtinée. Le monde eſt devenu bien tiède; une ſotiſe ne peut plus être célèbre; elle eſt étouffée le lendemain par cent ſotiſes qui cèdent la place à d'autres. Les jéſuites ſont heureux; on parlera d'eux longtems depuis la Rochelle juſqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

Sur la modeſtie de Warburton, *& ſur ſon ſyſtême anti-moſaique.*

LA nature de l'homme eſt ſi faible, & on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié en parlant de ce cher *Warburton*, de remarquer combien cet évêque ſerait pernicieux à la religion chrétienne & à toute religion, ſi mon oncle ne s'était pas oppoſé vigoureuſement à ſa hardieſſe.

Les anciens ſages, dit Warburton *b*), *crurent légitime & utile au public de dire le contraire de ce qu'ils penſaient.*

c) *L'utilité & non la vérité était le but de la religion.*

Il employe un chapitre entier à fortifier ce ſyſtême par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que pour prouver que les Juifs étaient une nation inſtruite par Dieu même, il dit que la doctrine de l'immortalité de l'ame & d'un jugement après la mort eſt d'une néceſſité abſolue, & que les Juifs ne la connaiſſaient pas. *Tout le monde*, dit-il, *d*) *al man kind, & ſpécialement les nations les plus ſavantes & les plus ſages de l'antiquité, ſont convenues de ce principe.*

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur & quelle erreur

b) Tom. II. pag. 89. *c*) Pag. 91. *d*) Tom. I. pag. 87.

dans ce peu de paroles qui ſont le ſujet de ſon livre. Si tout l'univers, & particuliérement les nations les plus ſages & les plus ſavantes, croyaient l'immortalité de l'ame, les Juifs qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes & d'inſenſés que DIEU ne conduiſait pas. Voilà l'horreur, dans un prêtre qui inſulte les pauvres laïques. Hélas, que n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propoſitions! Voici maintenant l'erreur.

C'eſt que du tems que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins errante dans les déſerts de l'Arabie pétrée, on ne peut prouver que toutes les nations du monde cruſſent l'ame immortelle. L'abbé *Bazin* était perſuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Caldéens, chez les Perſans, chez les Egyptiens, c'eſt-à-dire, chez les philoſophes de ces nations; mais il eſt certain que les Chinois n'en avaient aucune connaiſſance, & qu'il n'en eſt point parlé dans les cinq Kings qui ſont antérieurs de pluſieurs ſiécles au tems de l'habitation des Juifs dans les déſerts d'Oreb & de Cadès-Barné.

Comment donc ce *Warburton* en avançant des choſes ſi dangereuſes & en ſe trompant ſi groſſiérement, a-t-il pu attaquer les philoſophes, & particuliérement l'abbé *Bazin* dont il aurait dû rechercher le ſuffrage?

N'attribuez cette inconſéquence, mes frères, qu'à la vanité. C'eſt elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raiſon dit: nous hazardons une entrepriſe difficile, ayons des partiſans. L'amour-propre crie: écraſons tout pour régner. On croit l'amour-propre. Alors on finit par être écraſé ſoi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix que l'abbé *Bazin* eſt le premier qui ait prouvé que les Egyptiens ſont un peuple très nouveau, quoiqu'ils ſoient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul ſavant n'a contredit la raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'un pays inondé quatre mois de l'année depuis qu'il eſt coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année avant que ces canaux euſſent été faits. Or un pays toûjours inondé était inhabitable. Il a falu des travaux immenſes, & par conſéquent une multitude de ſiécles pour former l'Egypte.

Par conſéquent les Syriens, les Babiloniens, les Perſans,

les Indiens, les Chinois, les Japonois &c. dûrent être formés en corps de peuples très longtems avant que l'Egypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les concluſions qu'on voudra, cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui ſe ſoucient de l'antiquité égyptienne?

CHAPITRE DIX-HUITIEME.

Des hommes de différentes couleurs.

MOn devoir m'oblige de dire que l'abbé *Bazin* admirait la ſageſſe éternelle dans cette profuſion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne penſait pas que les huîtres d'Angleterre fuſſent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les gérofliers des iſles Moluques tiraſſent leur origine des ſapins des Pyrénées. Il reſpectait également les barbes des orientaux, & les mentons dépourvus à jamais de poil folet, que DIEU a donnés aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui ſont de la plus belle ſoye & du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds & demi, le raviſſaient en extaſe quand il les comparait aux Nègres leurs voiſins qui ont de la laine ſur la tête & de la barbe au menton que DIEU a refuſée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre, il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots & aux Hottentotes depuis le nombril juſqu'à la moitié des cuiſſes. O profuſion de richeſſes! s'écriait-il. O que la nature eſt féconde!

Je ſuis bien aiſe de révéler ici aux cinq ou ſix lecteurs qui voudront s'inſtruire dans cette diatribe, que l'abbé *Bazin* a été violemment attaqué dans un journal nommé *œconomique* que j'ai acheté juſqu'à préſent, & que je n'achéterai plus. J'ai été ſenſiblement affligé que cet œconome après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaiſes & contre la rage, & après m'avoir appris le ſecret d'éteindre en un moment le

feu d'une cheminée, s'exprime ſur l'abbé *Bazin* avec la cruauté que vous allez voir.

„ *e*) L'opinion de Mr. l'abbé *Bazin* qui croit, ou fait ſem-
„ blant de croire qu'il y a pluſieurs eſpèces d'hommes, eſt
„ auſſi abſurde que celle de quelques philoſophes payens, qui
„ ont imaginé des atômes blancs & des atômes noirs, dont la
„ réunion fortuite a produit divers hommes & divers animaux."

Mr. l'abbé *Bazin* avait vu dans ſes voyages une partie du *réticulum mucoſum* d'un Nègre, lequel eſt entiérement noir; c'eſt un fait connu de tous les anatomiſtes de l'Europe. Quiconque voudra faire diſſéquer un Nègre (j'entends après ſa mort) trouvera cette membrane muqueuſe noire comme de l'encre de la tête aux pieds. Or ſi ce rezeau eſt noir chez les Nègres, & blanc chez nous, c'eſt donc une différence ſpécifique. Or une différence ſpécifique entre deux races forme aſſurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atômes blancs & rouges d'*Anaxagore* qui vivait il y a environ deux mille trois cent ans avant mon oncle.

Il vit non-ſeulement des Nègres & des Albinos qu'il examina très ſoigneuſement, mais il vit auſſi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même œconome lui a nié ces rouges. Il prétend que les habitans des iſles Caraïbes ne ſont rouges que lorſqu'ils ſont peints. On voit bien que cet homme là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je ſuis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a réſidé longtems à la Guadaloupe, en qualité d'officier du roi.

Il y a réellement à la Guadaloupe dans un quartier de la grande terre nommé le Piſtolet, *dépendant de la paroiſſe de l'anſe Bertrand, cinq ou ſix familles de Caraïbes dont la peau eſt de la couleur de notre cuivre rouge; ils ſont bien faits & ont de longs cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils ſe gouvernent par leurs propres loix & ne ſont point chrétiens. Tous les Caraïbes ſont rougeâtres &c.* ſigné *Rieu* 20 Mai 1767.

Le jéſuite *Laffiteau* qui avait vécu auſſi chez les Caraïbes, convient que ces peuples ſont rouges, *f*) mais il attribue en homme

e) Pag. 309. Recueil de 1745. *f*) *Mœurs des Sauvages* page 68. Tom. I.

homme judicieux cette couleur à la paſſion qu'ont eu leurs mères de ſe peindre en rouge ; comme il attribue la couleur des Nègres au goût que les dames de Congo & d'Angola ont eu de ſe peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jéſuite.

» Ce goût général dans toute la nation & la vue conti-
» nuelle de ſemblables objets a dû faire impreſſion ſur les
» femmes enceintes comme les baguettes de diverſes couleurs
» ſur les brebis de *Jacob*, & c'eſt ce qui doit avoir contribué
» en premier lieu à rendre les uns noirs par nature & les
» autres rougeâtres tels qu'ils le ſont aujourd'hui.

Ajoutez à cette belle raiſon que le jéſuite *Laffiteau* prétend que les Caraïbes deſcendent en droite ligne des peuples de Carie ; vous m'avouerez que c'eſt puiſſamment raiſonner, comme dit l'abbé *Grizel*.

CHAPITRE DIX-NEUVIEME.

Des montagnes & des coquilles.

J'Avouerai ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un ſentiment oppoſé à celui d'un grand naturaliſte qui prétendait que c'eſt la mer qui a fait les montagnes, qu'après les avoir formées par ſon flux & ſon reflux, elle les a couvertes de ſes flots & qu'elle les a laiſſées toutes ſemées de ſes poiſſons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me diſait-il, quelles ſont mes raiſons. 1°. Si la mer par ſon flux avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de ſable depuis l'endroit où eſt aujourd'hui le cap de Bonne-Eſpérance juſqu'aux dernières branches du mont Immaüs ou *Mérou*, j'ai grand peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'océan a certainement amoncelé dans une longue ſuite de ſiécles les ſables qui forment les dunes de Dunkerke & de l'Angleterre, mais elle n'a pu en faire des rochers ; & ces dunes ſont fort peu élevées.

3°. Si en ſix mille ans elle a élevé des monticules de ſable hauts de quarante pieds, il lui aura falu juſte trente millions d'années pour former la plus haute montagne des Alpes qui a vingt mille pieds de hauteur; ſuppoſé encore qu'il ne ſe ſoit point trouvé d'obſtacles à cet arrangement, & qu'il y ait toûjours eu du ſable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut ſur nos côtes aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds? Et comment les aura-t-il couvertes pour laiſſer des poiſſons ſur les cîmes?

5°. Comment les marées & les courans auront-ils formé des enceintes preſque circulaires de montagnes telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toſcane, la Savoie & le pays de Vaud?

6°. Si la mer avait été pendant tant de ſiécles au-deſſus des montagnes, il aurait donc falu que tout le reſte du globe eût été couvert d'un autre océan égal en auteur, ſans quoi les eaux ſeraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui pendant tant de ſiécles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainſi il faudrait néceſſairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouis depuis le tems où ces meſſienrs prétendent qu'il y a des poiſſons de mer pétrifiés ſur le ſommet des Alpes & du mont Ararat.

7°. Conſidérez, mon cher neveu, que dans cette ſuppoſition des montagnes formées & couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poiſſons. C'eſt je crois l'opinion de *Téliamed*. Il eſt difficile de comprendre que des marſouins ayent produit des hommes.

8°. Il eſt évident que ſi par impoſſible la mer eût ſi longtems couvert les Pyrénées, les Alpes, le Caucaſe, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes & les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saone, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les ſources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges & aux pluies qui tombent ſur les cîmes de ces rochers. Ainſi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la

nature ne ſe dément jamais. Toutes les eſpèces reſtent toûjours les mêmes. Animaux, végétaux, mineraux, métaux; tout eſt invariable dans cette prodigieuſe variété. Tout conſerve ſon eſſence. L'eſſence de la terre eſt d'avoir des montagnes; ſans quoi elle ſerait ſans rivières, donc il eſt impoſſible que les montagnes ne ſoient pas auſſi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps ont été longtems ſans têtes. Je ſais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords eſcarpés de pluſieurs fleuves & de quelques lacs en ſont tapiſſés; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fuſſent les dépouilles des monſtres marins; elles reſſemblent plutôt aux habits déchirés des moules & d'autres petits cruſtacées de lacs & de rivières. Il y en a qui ne ſont viſiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terreſtres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne ſe ſoit avancée trente & quarante lieues dans le continent, & que des atterriſſemens ne l'ayent contrainte de reculer. Je ſais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-mortes, Alexandrie, Roſette, & qu'elle en eſt à préſent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé & quitté tour-à-tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été partout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de ſon long règne me ſont fort ſuſpectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles ayent renfermé autrefois un poiſſon nommé *Indien Nautilus*, qui par parenthèſe n'exiſte pas. Elles m'ont paru de ſimples foſſiles tournés en volutes, & je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poiſſon des mers de Surate que je n'ai pris les *Conchas veneris* pour des chapelles de Vénus, & les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai penſé avec pluſieurs bons obſervateurs que la nature inépuiſable dans ſes ouvrages a pu très bien former une grande quantité de foſſiles, que nous prenons mal-à-propos pour des productions marines. Si la mer avait dans la ſucceſſion des ſiécles formé des montagnes de couches de ſable & de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre,

& c'eſt aſſurément ce qui n'eſt pas vrai, la chaine des hautes montagnes de l'Amérique en eſt abſolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible ? *qu'on en trouvera un jour.* Attendons donc au moins qu'on en trouve.

Je ſuis même tenté de croire que ce fameux *Fallun* de Touraine n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de minière ; car ſi c'était un amas de vraies dépouilles de poiſſons que la mer eût dépoſé par couches ſucceſſivement & doucement dans ce canton, pendant quarante ou cinquante mille ſiécles, pourquoi n'en aurait-elle pas laiſſé autant en Bretagne & en Normandie ? certainement ſi elle a ſubmergé la Touraine ſi longtems, elle a couvert à plus forte raiſon les pays qui ſont au delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un ſeul canton d'une ſeule province ? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits ; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu auſſi ſous vingt pieds de terre, des monnoies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cent milles de Rome, & je n'ai point dit ; ces anneaux, ces eſpèces d'or & d'argent, ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus ; Ces huîtres ſont nées ici : J'ai dit ; des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent & des huîtres.

Quand je lus il y a quarante ans qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie, je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pélerins qui revenaient de Jéruſalem. Mr. de *Buffon* m'en reprit très vertement dans ſa théotie de la terre page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles, mais je ſuis demeuré dans mon opinion, parce que l'impoſſibilité que la mer ait formé les montagnes m'eſt démontrée. On a beau me dire que le porphire eſt fait de pointes d'ourſin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc eſt fait de plumes d'autruche.

Il y a pluſieurs années qu'un Irlandais, jéſuite ſecret, nommé *Néedham*, qui diſait avoir d'excellens microſcopes, crut s'appercevoir qu'il avait fait naître des anguilles avec de l'infuſion de bled ergoté dans des bouteilles. Auſſi-tôt voilà des philoſophes qui ſe perſuadent que ſi un jéſuite a fait des an-

Digitized by Google

guilles ſans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus beſoin de la main du grand *Demiurgos ;* le maître de la nature n'eſt plus bon à rien. De la farine groſſière produit des anguilles, une farine plus pure produira des ſinges, des hommes & des ânes. Les germes ſont inutiles : tout naîtra de ſoi-même. On bâtit ſur cette expérience prétendue un nouvel univers, comme nous faiſions un monde il y a cent ans avec la matière ſubtile, la globuleuſe & la cannelée. Un mauvais plaiſant, mais qui raiſonnait bien, dit qu'il y avait là anguille ſous roche, & que la fauſſeté ſe découvrirait bientôt. En effet il fut conſtaté que les anguilles n'étaient autre choſe que des parties de la farine corrompue qui fermentait ; & le nouvel univers diſparut.

Il en avait été de même autrefois. Les vers ſe formaient par corruption dans la viande expoſée à l'air ; les philoſophes ne ſoupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui dépoſaient leurs œufs ſur cette viande, & que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des ailes. Les cuiſiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles, alors plus de vers, plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, & ſurtout celle du jéſuite *Néedham.* Un des grands agrémens de ce monde, eſt que chacun puiſſe avoir ſon ſentiment ſans altérer l'union fraternelle. Je puis eſtimer la vaſte érudition de Mr. *Guignes*, ſans lui ſacrifier les Chinois que je croirai toûjours la première nation de la terre qui ait été civiliſée après les Indiens. Je ſais rendre juſtice aux vaſtes connaiſſances & au génie de Mr. de *Buffon*, en étant fortement perſuadé que les montagnes ſont de la date de notre globe & de toutes les choſes, & même en ne croyant point aux molécules organiques. Je puis avouer que le jéſuite *Néedham* déguiſé heureuſement en laïque, a eu des microſcopes, mais je n'ai point prétendu le bleſſer en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine.

Je conſerve l'eſprit de charité avec tous les doctes, juſqu'à ce qu'ils me diſent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme eſt fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé & vexé. Si j'ai été un

peu goguenard, & ſi j'ai par là déplu autrefois à un philoſophe Lappon qui voulait qu'on perçât un trou juſqu'au centre de la terre, qu'on diſſéquât des cervelles de géans pour connaître l'eſſence de la penſée, qu'on exaltât ſon ame pour prédire l'avenir, & qu'on enduisit tous les malades de poix réſine; c'eſt que ce Lappon m'avait horriblement moleſté, & cependant j'ai bien demandé pardon à DIEU de l'avoir tourné en ridicule; car il ne faut pas affliger ſon prochain, c'eſt manquer à la raiſon univerſelle.

Au reſte, j'ai toûjours pris le parti des pauvres gens de lettres quand ils ont été injuſtement perſécutés: quand par exemple on a juridiquement accuſé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio d'avoir compoſé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injuſtice.

Ce diſcours de mon bon oncle me fit verſer des larmes de tendreſſe.

CHAPITRE VINGTIEME.

Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.

QUand mon oncle m'eut ainſi attendri, je pris la liberté de lui dire; Vous avez couru une carrière bien épineuſe; je ſens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, qu'homme de lettres; car enfin, quand vous eutes appris le premier aux Français que les Anglais & les Turcs donnaient la petite vérole à leurs enfans pour les en préſerver, vous ſavez que tout le monde ſe moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un muſulman. Ce fut bien pis lorſque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de *Newton* dont les écoles welches n'avaient pas encor entendu parler; on vous fit paſſer pour un ennemi de la France. Vous hazardâtes de faire quelques tragédies. *Zaïre*, *Oreſte*, *Sémiramis*, *Mahomet* tombèrent à la première repréſentation. Vous ſouvenez-vous, mon cher oncle, comme votre *Adélaïde Du Gueſclin* fut ſiflée d'un bout à

l'autre ? quel plaiſir c'était ! Je me trouvai à la chûte de *Tancrède ;* on diſait en pleurant & en ſanglotant, ce pauvre homme n'a jamais rien fait de ſi mauvais.

Vous futes aſſailli en divers tems d'environ ſept cent cinquante brochures, dans leſquelles les uns diſaient, pour prouver que *Mérope* & *Alzire* ſont des tragédies déteſtables, que monſieur votre père, qui fut mon grand-père, était un payſan, & d'autres qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'état, mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, & qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec *Alzire* & *Mérope*, ni avec le reſte de l'univers, que tout faiſeur de brochure doit, comme vous l'avez dit, avoir toûjours devant les yeux.

On vous attribuait l'excellent livre intitulé *Les hommes* (je ne ſais ce que c'eſt que ce livre, ni vous non plus) & pluſieurs poëmes immortels, comme la *Chandelle d'Arras*, & la *Poule à ma tante*, & le ſecond tome de *Candide*, & le *Compère Matthieu*. Combien de lettres anonimes avez-vous reçues ? combien de fois vous a-t-on écrit, *donnez-moi de l'argent, ou je ferai contre vous une brochure.* Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaiſſance par quelque ſatyre bien mordante ?

Ayant ainſi paſſé par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels ſont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, & les plus capables de nuire ?

Le bon abbé *Bazin* me répondit en ſoupirant, Mon neveu, après les théologiens les chiens les plus acharnés à ſuivre leur proie ſont les folliculaires ; & après les folliculaires marchent les faiſeurs de cabale au théâtre. Les critiques en hiſtoire & en phyſique ne font pas grand bruit. Gardez-vous ſurtout, mon neveu, du métier de *Sophocle* & d'*Euripide*, à moins que vous ne faſſiez vos tragédies en latin, comme *Grotius* qui nous a laiſſé ces belles piéces entiérement ignorées, d'*Adam chaſſé*, de *Jéſus patient* & de *Joſeph* ſous le nom de *Soſonſoné* qu'il croit un mot égyptien.

Eh pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je faſſe des tragédies ſi j'en ai le talent ? Tout homme peut apprendre

le latin & le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie ; tout homme peut écrire l'hiſtoire, mais il eſt très rare, comme vous ſavez, de trouver un bon poëte. Ne ſerait-ce pas un vrai plaiſir de faire de grands vers bourſouflés dans leſquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables*, & les *forfaits* & *les crimes* avec les *cœurs magnanimes*, & les *juſtes Dieux* avec les *exploits glorieux ?* Une fière actrice ferait ronfler ce galimatias, elle ſerait applaudie par deux cent jeunes courtaux de boutique, & elle me dirait après la piéce, ſans moi vous auriez été ſiflé, vous me devez votre gloire. J'avoue qu'un pareil ſuccès tourne la tête quand on a une noble ambition.

O mon neveu, me repliqua l'abbé *Bazin*, je conviens que rien n'eſt plus beau ! mais ſouvenez-vous comment l'auteur de *Cinna* qui avait appris à la nation à penſer & à s'exprimer, fut traité par *Claveret*, par *Chapelain*, par *Scudéri* gouverneur de Notre-Dame de la Garde, & par l'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur auteur de la plus mauvaiſe tragédie de ce tems, & qui pis eſt d'une tragédie en proſe, appelle Corneille *Maſcarille ;* il n'eſt fait, ſelon le prédicateur, que pour vivre avec les portiers de comédie ; *Corneille piaille toûjours, ricane toûjours, & ne dis jamais rien qui vaille.*

Ce ſont là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie : il était réduit pour vivre à recevoir une penſion du cardinal de *Richelieu* qu'il nomme *ſon maître.* Il était forcé de rechercher la protection de *Montauron*, à lui dédier *Cinna*, à comparer dans ſon épître dédicatoire *Montauron* à *Auguſte ;* & *Montauron* avait la préférence.

Jean Racine égal à *Virgile* pour l'harmonie & la beauté du langage, ſupérieur à *Euripide* & à *Sophocle*, *Racine* le poëte du cœur, & d'autant plus ſublime, qu'il ne l'eſt que quand il faut l'être, *Racine* le ſeul poëte tragique de ſon tems dont le génie ait été conduit par le goût, *Racine* le premier homme du ſiécle de *Louis XIV* dans les beaux arts, & la gloire éternelle de la France, a-t-il eſſuyé moins de dégoût & d'opprobre ? tous ſes chefs-d'œuvre ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne ?*

Viſé,

Viſé, l'auteur du *Mercure galant*, ne ſe déchaina-t-il pas toûjours contre lui ? *Subligni* ne prétendit-il pas le tourner en ridicule ? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ſes ouvrages ? n'eut-il pas toûjours des ennemis, juſqu'à ce qu'enfin le jéſuite *la Chaiſe* le rendit ſuſpect de janſéniſme auprès du roi, & le fit mourir de chagrin ? Mon neveu, la mode n'eſt plus d'accuſer de janſéniſme ; mais ſi vous avez le malheur de travailler pour le théâtre & de réuſſir, on vous accuſera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle ſe gravèrent dans mon cœur. J'avais déja commencé une tragédie ; je l'ai jettée au feu, & je conſeille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

CHAPITRE VINGT-UNIEME.

Des ſentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. *De la juſtice qu'il rendait à l'antiquité, & de quatre diatribes compoſées par lui à cet effet.*

POur mieux faire connaître la piété & l'équité de l'abbé *Bazin*, je ſuis bien aiſe de publier ici quatre diatribes de ſa façon, compoſées ſeulement pour ſa ſatisfaction particulière. La première eſt ſur la cauſe & les effets. La ſeconde traite de *Sanchoniaton*, l'un des plus anciens écrivains qui ayent *mis la plume à la main* pour écrire gravement des ſotiſes. La troiſiéme eſt ſur l'Egypte, dont il faiſait aſſez peu de cas ; (ce n'eſt pas de ſa diatribe dont il faiſait peu de cas, c'eſt de l'Egypte.) Dans la quatriéme il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, & qu'on envoya dans le déſert. Cette dernière élucubration eſt très curieuſe & très inſtructive.

PREMIERE DIATRIBE DE Mr. L'ABBÉ BAZIN.

SUR LA CAUSE PREMIÈRE.

UN jour le jeune *Madétès* ſe promenait vers le port de Pirée ; il rencontra *Platon* qu'il n'avait point encore vu. *Platon* lui trouvant une phyſionomie heureuſe lia converſation avec lui ; il découvrit en lui un ſens aſſez droit. *Madétès* avait été inſtruit dans les belles-lettres, mais il ne ſavait rien, ni en phyſique, ni en géométrie, ni en aſtronomie. Cependant il avoua à *Platon* qu'il était épicurien.

Mon fils, lui dit *Platon*, *Epicure* était un fort honnête homme, il vécut & il mourut en ſage ; ſa volupté, dont on a parlé ſi diverſement conſiſtait à éviter les excès ; il recommanda l'amitié à ſes diſciples, & jamais précepte n'a été mieux obſervé. Je voudrais faire autant de cas de ſa philoſophie que de ſes mœurs. Connaiſſez-vous bien à fond la doctrine d'*Epicure ? Madétès* lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. Je ſais ſeulement, dit-il, que les Dieux ne ſe ſont jamais mêlés de rien, & que le principe de toutes choſes eſt dans les atômes qui ſe ſont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il eſt.

PLATON.

Ainſi donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce ſoit une intelligence qui ait préſidé à cet univers dans lequel il y a tant d'êtres intelligens ? voudriez-vous bien me dire quelle eſt votre raiſon d'adopter cette philoſophie ?

MADETÈS.

Ma raiſon eſt que je l'ai toûjours entendu dire à mes amis & à leurs maîtreſſes avec qui je ſoupe ; je m'accommode fort de leurs atômes. Je vous avoue que je n'y entends rien ; mais cette doctrine m'a paru auſſi bonne qu'une autre ; & il

faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie ; j'ai beaucoup d'envie de m'inſtruire, mais il m'a paru juſqu'ici plus commode de penſer, ſans rien ſavoir.

Platon lui dit ; Si vous avez quelque déſir de vous éclairer, je ſuis magicien, & je vous ferai voir des choſes fort extraordinaires ; ayez ſeulement la bonté de m'accompagner à ma maiſon de campagne qui eſt à cinq cent pas d'ici, & peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaiſance. *Madétès* le ſuivit avec tranſport. Dès qu'ils furent arrivés, *Platon* lui montra un ſquelette ; le jeune homme recula d'horreur à ce ſpectacle nouveau pour lui. *Platon* lui parla en ces termes.

Conſidérez bien cette forme hideuſe qui ſemble être le rebut de la nature, & jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet aſſemblage informe qui vous a paru ſi abominable.

Premiérement, vous voyez cette eſpèce de boule qui ſemble couronner tout ce vilain aſſemblage. Je vais faire paſſer par la parole dans le creux de cette boule une ſubſtance moëlleuſe & douce partagée en mille petites ramifications, que je ferai deſcendre imperceptiblement par cette eſpèce de long bâton à pluſieurs nœuds que vous voyez attaché à cette boule, & qui ſe termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une ſoupape qui pourra jouer ſans ceſſe ; & bientôt après vous verrez cette fabrique ſe remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraiſſent comme des reſtes d'un bois pourri, & qui ſemblent être ſans utilité comme ſans force & ſans grace, je n'aurai qu'à parler & ils ſeront mis en mouvement par des eſpèces de cordes d'une ſtructure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui en paſſant par des tamis ſe changera en pluſieurs liqueurs différentes, & coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout ſera recouvert d'une étoffe blanche, moëlleuſe & fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne ſe démentira point. Je placerai

entre ces demi-cerceaux qui ne ſemblent bons à rien, un gros reſervoir fait à-peu-près comme une pomme de pin ; ce reſervoir ſe contractera & ſe dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui paſſera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un ſac percé en deux endroits qui reſſemblera au tonneau des Danaïdes, il ſe remplira & ſe vuidera ſans ceſſe ; mais il ne ſe remplira que de ce qui eſt néceſſaire, & ne ſe vuidera que du ſuperflu. Cette machine ſera un ſi étonnant laboratoire de chymie, un ſi profond ouvrage de méchanique & d'hydraulique, que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuſe ; il ſera impoſſible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous ſurprendra davantage, c'eſt que cet automate s'étant approché d'une figure à-peu-près ſemblable, il s'en formera une troiſiéme figure. Ces machines auront des idées ; elles raiſonneront, elles parleront comme vous, elles pourront meſurer le ciel & la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté ; ſi vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'eſprit & de puiſſance.

MADETÈS.

Si la choſe eſt ainſi, j'avouerai que vous en ſavez plus qu'*Epicure* & que tous les philoſophes de la Grèce.

PLATON.

Eh bien tout ce que je vous ai promis eſt fait. Vous êtes cette machine, c'eſt ainſi que vous êtes formé, & je ne vous ai pas montré la milliéme partie des reſſorts qui compoſent votre exiſtence ; tous ces reſſorts ſont exactement proportionnés les uns aux autres ; tous s'aident réciproquement : les uns conſervent la vie, les autres la donnent, & l'eſpèce ſe perpétue de ſiécle en ſiécle par un artifice qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir. Les plus vils animaux ſont formés avec un appareil non moins admirable, & les ſphères céleſtes ſe meuvent dans l'eſpace avec une méchanique encor plus ſublime ; jugez

après cela ſi un être intelligent n'a pas formé le monde, & ſi vos atômes n'ont pas eu beſoin de cette cauſe intelligente.

Madétès étonné demanda au magicien qui il était. *Platon* lui dit ſon nom : le jeune homme tomba à genoux, adora DIEU, & aima *Platon* toute ſa vie.

Ce qu'il y a de très remarquable pour nous, c'eſt qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point ſcandaliſés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toûjours aimé. Les gens de ſectes différentes ſoupaient enſemble gaiement chez les Grecs & chez les Romains. C'était le bon tems.

SECONDE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

DE SANCHONIATON.

SI *Anchoniaton* ne peut être un auteur ſuppoſé. On ne ſuppoſe un ancien livre que dans le même eſprit qu'on forge d'anciens titres pour fonder quelque prétention diſputée. On employa autrefois des fraudes pieuſes pour appuyer des vérités qui n'avaient pas beſoin de ce malheureux ſecours. De zélés indiſcrets forgèrent de très mauvais vers grecs attribués aux ſibylles, des lettres de *Pilate*, & l'hiſtoire du magicien *Simon* qui tomba du haut des airs aux yeux de *Néron*. C'eſt dans le même eſprit qu'on imagina la donation de *Conſtantin* & les fauſſes décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de *Sanchoniaton*, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponnerie. Que pouvait gagner *Philon de Biblos* qui traduiſit en grec *Sanchoniaton*, à mettre cette hiſtoire & cette coſmogonie ſous le nom de ce Phénicien ? c'eſt à-peu-près comme ſi on diſait qu'*Héſiode* eſt un auteur ſuppoſé.

Euſèbe de Céſarée qui rapporte pluſieurs fragmens de cette traduction faite par *Philon de Biblos*, ne s'aviſa jamais de ſoupçonner que *Sanchoniaton* fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raiſon de douter que ſa comoſgonie ne lui appartienne.

Ce *Sanchoniaton* vivait à-peu-près dans le tems où nous plaçons les dernières années de *Moïſe*. Il n'avait probablement aucune connaiſſance de *Moïſe*, puiſqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans ſon voiſinage. S'il en avait parlé, *Euſèbe* n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage autentique des prodiges opérés par *Moïſe*. *Euſèbe* aurait inſiſté d'autant plus ſur ce témoignage, que ni *Manéthon*, ni *Cheremon*, auteurs Egyptiens, ni *Eratoſthènes*, ni *Hérodote*, ni *Diodore de Sicile* qui ont tant écrit ſur l'Egypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un ſeul mot de ces fameux & terribles miracles qui durent laiſſer d'eux une mémoire durable, & effrayer les hommes de ſiécle en ſiécle. Ce ſilence de *Sanchoniaton* a même fait ſoupçonner très juſtement à pluſieurs docteurs qu'il vivait avant *Moïſe*.

Ceux qui le font contemporain de *Gédéon* n'appuient leur ſentiment que ſur un abus des paroles de *Sanchoniaton* même. Il avoue qu'il a conſulté le grand prêtre *Jérombal*. Or ce *Jérombal*, diſent nos critiques, eſt vraiſemblablement *Gédéon*. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce *Jérombal* était-il *Gédéon ?* Il n'eſt point dit que *Gédéon* fût prêtre. Si le Phénicien avait conſulté le Juif, il aurait parlé de *Moïſe* & des conquêtes de *Joſué*. Il n'aurait pas admis une comoſgonie abſolument contraire à la Genèſe : il aurait parlé d'*Adam*, il n'aurait pas imaginé des générations entiérement différentes de celles que la Genèſe a conſacrées.

Cet ancien auteur Phénicien avoue en propres mots qu'il a tiré une partie de ſon hiſtoire des écrits de *Thot* qui floriſſait huit cent ans avant lui. Cet aveu auquel on ne fait pas aſſez d'attention, eſt un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous ait tranſmis. Il prouve qu'il y avait donc déja huit cent ans qu'on avait des livres écrits avec le ſecours de l'alphabet, que les nations cultivées pouvaient par ce ſecours s'entendre les unes les autres, & traduire réciproquement leurs ouvrages. *Sanchoniaton* entendait les livres de *Thot* écrits en langue égyptienne. Le premier *Zoroaſtre* était beaucoup plus ancien, & ſes livres étaient la catéchèſe des Perſans. Les Caldéens, les Syriens, les Perſans, les Phéniciens, les Egyptiens, les Indiens, devaient néceſſairement avoir com-

merce enſemble ; & l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis longtems un grand peuple, & compoſaient un monde ſéparé.

Chacun de ces peuples avait déja ſon hiſtoire. Lorſque les Juifs entrèrent dans le pays voiſin de la Phénicie, ils pénétrèrent juſqu'à la ville de Dabir, qui s'appellait autrefois la ville des lettres : *Alors* Caleb *dit, je donnerai ma fille* Axa *pour femme à celui qui prendra Eta, & qui ruinera la ville des lettres. Et* Othoniel *fils de* Cenès, *frère puîné de* Caleb, *l'ayant priſe, il lui donna pour femme ſa fille* Axa.

Il paraît par ce paſſage que *Caleb* n'aimait pas les gens de lettres : mais ſi on cultivait les ſciences anciennement dans cette petite ville de Dabir, combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon & dans Tyr, qui étaient appellés *le pays des livres, le pays des archives*, & qui enſeignèrent leur alphabet aux Grecs ?

Ce qui eſt fort étrange, c'eſt que *Sanchoniaton* qui commence ſon hiſtoire au même tems où commence la Genèſe, & qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays ſi renommé par ſes expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement ?

Cependant, l'antiquité le croyait ; & la magnifique deſcription qu'en fait *Ovide* eſt une preuve que cette idée était bien générale ; car de tous les récits qu'on trouve dans les métamorphoſes d'*Ovide*, il n'en eſt aucun qui ſoit de ſon invention. On prétend même que les Indiens avaient déja parlé d'un déluge univerſel avant celui de Deucalion. Pluſieurs bracmanes croyaient (dit-on) que la terre avait eſſuié trois déluges.

Il n'en eſt rien dit dans l'*Ezour-Védam*, ni dans le *Cormovédam* que j'ai lus avec une grande attention ; mais pluſieurs miſſionnaires envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaiſſent pluſieurs déluges. Il eſt vrai que chez les Grecs on ne connaiſſait que les deux déluges particuliers d'Egigès & de Deucalion. Le ſeul auteur Grec connu qui ait parlé d'un déluge univerſel eſt *Apollodore*, qui n'eſt antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni *Homère*,

ni *Héſiode*, ni *Hérodote* n'ont fait mention du déluge de Noé; & le nom de *Noé* ne ſe trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge univerſel faite en détail, & avec toutes ſes circonſtances, n'eſt que dans nos livres ſacrés. Quoique *Voſius* & pluſieurs autres ſavans ayent prétendu que cette inondation n'a pu être univerſelle, il ne nous eſt pas permis d'en douter. Je ne rapporte la coſmogonie de *Sanchoniaton* que comme un ouvrage profane. L'auteur de la Genèſe était inſpiré, & *Sanchoniaton* ne l'était pas. L'ouvrage de ce Phénicien n'eſt qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'eſt lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis ſur la terre fut celui des productions de la terre même; & qu'ainſi les oignons étaient conſacrés en Egypte bien longtems avant les ſiécles auxquels nous rapportons l'établiſſement de cette coutume. Voici les paroles de *Sanchoniaton*. » Ces » anciens hommes conſacrèrent des plantes que la terre avait » produites; ils les crurent divines: eux & leur poſtérité & » leurs ancêtres révérèrent les choſes qui les faiſaient vivre, ils » leur offrirent leur boire & leur manger. Ces inventions & » ce culte étaient conformes à leur faibleſſe & à la puſillanimité » de leur eſprit.

Ce paſſage ſi curieux prouve invinciblement que les Egyptiens adoraient leurs oignons longtems avant *Moïſe*; & il eſt étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Egyptiens. Mais voici ce qu'il faut conſidérer. *Sanchoniaton* ne parle point expreſſément d'un DIEU dans ſa coſmogonie; tout chez lui ſemble avoir ſon origine dans le cahos, & ce cahos eſt débrouillé par l'eſprit vivifiant qui ſe mêle avec les principes de la nature. Il pouſſe la hardieſſe de ſon ſyſtême juſqu'à dire, *que des animaux qui n'avaient point de ſens, engendrèrent des animaux intelligens.*

Il n'eſt pas étonnant après cela qu'il reproche aux Egyptiens d'avoir conſacré des plantes. Pour moi je crois que ce culte des plantes utiles à l'homme, n'était pas d'abord ſi ridicule que *Sanchoniaton* ſe l'imagine. *Thot* qui gouvernait une partie de l'Egypte, & qui avait établi la théocratie huit cent

ans

ans avant l'écrivain Phénicien, était à la fois prêtre & roi. Il était impoſſible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde ; & il était impoſſible qu'il préſentât des offrandes d'oignons à un oignon, cela eût été trop abſurde, trop contradictoire ; mais il eſt très naturel qu'on remerciât les Dieux du ſoin qu'ils prenaient de ſubſtanter notre vie, qu'on leur conſacrât longtems les plantes les plus délicieuſes de l'Egypte, & qu'on révérât dans ces plantes les bienfaits des Dieux. C'eſt ce qu'on pratiquait de tems immémorial dans la Chine & dans les Indes.

J'ai déja dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon conſacré & un oignon Dieu. Les Egyptiens après *Thot* conſacrèrent des animaux, mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux euſſent formé le ciel & la terre. Le ſerpent d'airain élevé par *Moïſe* était conſacré, mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe d'*Abraham*, le chêne de *Membré* étaient conſacrés, & on fit des ſacrifices dans la place même où avaient été ces arbres juſqu'au tems de *Conſtantin* ; mais ils n'étaient point des Dieux. Les chérubins de l'arche étaient ſacrés & n'étaient pas adorés.

Les prêtres Egyptiens au milieu de toutes leurs ſuperſtitions reconnurent un maître ſouverain de la nature ; ils l'appellaient *Knef* ou *Knufi*, ils le repréſentaient par un globe. Les Grecs traduiſirent le mot *Knef* par celui de Démiourgos, *Artiſan ſuprême, faiſeur du monde.*

Ce que je crois très vraiſemblable & très vrai, c'eſt que les premiers légiſlateurs étaient des hommes d'un grand ſens. Il faut deux choſes pour inſtituer un gouvernement, un courage & un bon ſens ſupérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choſes abſurdes & ridicules qui les expoſeraient au mépris & à l'inſulte. Mais qu'eſt-il arrivé chez preſque toutes les nations de la terre, & ſurtout chez les Egyptiens ? Le ſage commence par conſacrer à DIEU le bœuf qui laboure la terre, le ſot peuple adore à la fin le bœuf & les fruits mêmes que la nature a produits. Quand cette ſuperſtition eſt enracinée dans l'eſprit du vulgaire, il eſt bien difficile au ſage de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque ſchoen d'Egypte n'ait perſuadé aux femmes & aux filles des bateliers du Nil, que les chats & les oignons étaient de vrais Dieux. Quelques philoſophes en auront douté; & ſûrement ces philoſophes auront été traités de petits eſprits inſolens & de blaſphémateurs; ils auront été anathématiſés & perſécutés. Le peuple Egyptien regarda comme un athée le Perſan *Cambyſe* adorateur d'un ſeul DIEU, lorſqu'il fit mettre le bœuf *Apis* à la broche. Quand *Mahomet* s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles, quand il dit qu'il ne falait adorer qu'un DIEU unique dont les étoiles étaient l'ouvrage, il fut chaſſé comme un athée & ſa tête fut miſe à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raiſon avec les Mecquois.

Que conclurons-nous de cette petite excurſion ſur *Sanchoniaton?* qu'il y a longtems qu'on ſe moque de nous, mais qu'en fouillant dans les débris de l'antiquité on peut encor trouver ſous ces ruines quelques monumens précieux, utiles à qui veut s'inſtruire des ſotiſes de l'eſprit humain.

TROISIÉME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

SUR L'EGYPTE.

J'Ai vu les pyramides, & je n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets dont l'invention eſt, dit-on, auſſi ancienne que les pyramides. Une petite choſe utile me plait; une monſtruoſité qui n'eſt qu'étonnante n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans qui ont voulu faire quelque choſe d'extraordinaire ſans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établiſſemens des invalides, de St. Cyr, de l'école militaire, ſont des monumens d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les reſtes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples dont on parle avec tant d'emphaſe, j'ai levé les épaules de pitié; je n'ai vu que des piliers ſans proportions qui ſoutenaient de grandes pierres

plates; nul goût d'architecture, nulle beauté; du vaſte, il eſt vrai, mais du groſſier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Egyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie ſeule bâtie par les Grecs a fait la gloire véritable de l'Egypte.

A l'égard de leurs ſciences, ſi dans leur vaſte bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs & les Romains les auraient traduits. Non-ſeulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philoſophie, de morale, de belles lettres, mais rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on ſe former de la ſcience & de la ſagacité d'un peuple qui ne connaiſſait pas même la ſource de ſon fleuve nourricier? Les Ethiopiens qui ſubjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche & ſuperſtitieux, auraient bien dû lui apprendre au moins que les ſources du Nil étaient en Ethiopie. Il eſt plaiſant que ce ſoit un jéſuite Portugais qui ait découvert ces ſources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement Egyptien me paraît abſurde & abominable. Les terres, dit-on, étaient diviſées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la ſeconde aux rois, & la troiſiéme aux ſoldats. Si cela eſt, il eſt clair que le gouvernement avait été d'abord & très long-tems théocratique, puiſque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois ſouffraient-ils cette diſtribution? apparemment ils reſſemblaient aux rois fainéans; & comment les ſoldats ne détruiſirent-ils pas cette adminiſtration ridicule? Je me flatte que les Perſans, & après eux les *Ptolomées*, y mirent bon ordre; & je ſuis bien aiſe qu'après les *Ptolomées*, les Romains qui réduiſirent l'Egypte en province de l'empire ayent rogné la portion ſacerdotale.

Tout le reſte de cette petite nation qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes, n'était donc qu'une foule de ſots eſclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profeſſion de ſon père. C'était le vrai ſecret d'anéantir tous les talens. Il falait que celui qui aurait été un bon médecin ou un ſculpteur habile, reſtât berger ou vigneron, que le poltron, le faible reſtât ſoldat, &

qu'un ſacriſtain qui ſerait devenu un bon général d'armée paſſât ſa vie à balayer un temple.

La ſuperſtition de ce peuple eſt ſans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus mépriſable. Je ne ſoupçonne point ſes rois & ſes prêtres d'avoir été aſſez imbécilles pour adorer ſérieuſement des crocodiles, des boucs, des ſinges, & des chats; mais ils laiſſèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-deſſous des animaux qu'il adorait. Les *Ptolomées* ne purent déraciner cette ſuperſtition abominable, ou ne s'en ſoucièrent pas. Les grands abandonnent le peuple à ſa ſotiſe pourvu qu'il obéiſſe. *Cléopatre* ne s'inquiétait pas plus des ſuperſtitions de l'Egypte qu'*Hérodote* de celles de la Judée.

Diodore rapporte que du tems de *Ptolomée Aulètes*, il vit le peuple maſſacrer un Romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce Romain fut bien vengée quand les Romains dominèrent. Il ne reſte, DIEU merci, de ces malheureux prêtres d'Egypte qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuſe. Apprenons à ne pas prodiguer notre eſtime.

QUATRIÈME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

SUR UN PEUPLE A QUI ON A COUPÉ LE NEZ ET LAISSÉ LES OREILLES.

IL y a bien des ſortes de fables; quelques-unes ne ſont que l'hiſtoire défigurée comme tous les anciens récits de batailles & les faits giganteſques dont il a plu à preſque tous les hiſtoriens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables ſont des allégories ingénieuſes; ainſi *Janus* a un double viſage qui repréſente l'année paſſée & l'année commençante. *Saturne* qui dévote ſes enfans eſt le tems qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les Muſes filles de la Mémoire vous enſeignent que ſans mémoire on n'a point d'eſprit, & que pour combiner des idées il faut commencer par retenir des idées. *Minerve* formée dans le cerveau du maître des Dieux n'a pas beſoin d'explication. *Vénus*

la déeſſe de la beauté accompagnée des graces & mère de l'amour, la ceinrure de la mère, les fléches & le bandeau du fils, tour cela parle aſſez de ſoi-même.

Des fables qui ne diſent rien du tout, comme *Barbe bleue* & les *Contes* d'*Hérodote*, ſont le fruit d'une imagination groſſière & déréglée qui veut amuſer des enfans, & même malheureuſement des hommes : l'*Hiſtoire des deux voleurs* qui venaient routes les nuits prendre l'argent du roi *Rampſinitus* & de la fille du roi qui épouſa un des deux voleurs, l'*Anneau de Gigès* & cent autres facéties, ſont indignes d'une attention ſérieuſe.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne hiſtoire des traits aſſez vraiſemblables qui ont été négligés dans la foule, & donr on pourrait tirer quelques lumières. *Diodore de Sicile* qui avait conſulré les anciens hiſtoriens d'Egypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par des Ethiopiens ; je n'ai pas de peine à le croire, car j'ai déja remarqué que quiconque s'eſt préſenré pour conquérir l'Egypte en eſt venu à bout en une campagne, excepté nos extravagans croiſés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Egyptiens qui n'ont jamais ſu ſe battre, mais aux Mammelucs, vainqueurs de l'Egypte & meilleurs ſoldats que les croiſés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Egypte nommé par les Grecs *Amaſis*, cruel & efféminé, fut vaincu lui & ſes ridicules prêtres par un chef Ethiopien nommé *Actiſan*, qui avait apparemment de l'eſprit & du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs, tout le monde en convienr. Il eſt fort naturel que le nombre des voleurs air augmenté dans le tems de la guerre d'*Actiſan* & d'*Amaſis*. *Diodore* rapporte d'après les hiſtoriens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Egypte de ces brigands, & qu'il les envoya vers les déſerts de Sinaï & d'Oreb, après leur avoir préalablemenr fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aiſément s'ils s'aviſaient de venir encor voler en Egypte. Tout cela eſt très probable.

Diodore remarque avec raiſon que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, & qu'il eſt tres

difficile d'y trouver de l'eau & de la nourriture. Telle eſt en effet cette malheureuſe contrée depuis le déſert de Pharam juſqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent ſe procurer à force de ſoins quelques eaux de citernes, ou ſe ſervir de quelques puits qui fourniſſaient de l'eau ſaumache & mal ſaine, laquelle donne communément une eſpèce de ſcorbut & de lèpre. Ils purent encor, ainſi que le dit *Diodore*, ſe faire des filets avec leſquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles paſſent au-deſſus de la mer Rouge & viennent dans ce déſert. Juſques-là cette hiſtoire n'a rien qui révolte l'eſprit, rien qui ne ſoit vraiſemblable.

Mais ſi on veut en inférer que ces nez coupés ſont les pères des Juifs, & que leurs enfans accoutumés au brigandage s'avancèrent peu-à-peu dans la Paleſtine & en conquirent une partie, c'eſt ce qui n'eſt pas permis à des chrétiens. Je ſais que c'eſt le ſentiment du conſul *Maillet*, du ſavant *Fréret*, de *Boulanger*, des *Herbert*, des *Bolingbroke*, des *Toland*. Mais quoique leur conjecture ſoit dans l'ordre commun des choſes de ce monde, nos livres ſacrés donnent une toute autre origine aux Juifs, & les font deſcendre des Caldéens par *Abraham*, *Tharé*, *Nachor*, *Sarug*, *Rehu* & *Phaleg*.

Il eſt bien vrai que l'Exode nous apprend que les Iſraëlites avant d'avoir habité ce déſert avaient emporté les robes & les uſtenciles des Egyptiens, & qu'ils ſe nourrirent de cailles dans le déſert; mais cette légère reſſemblance avec le rapport de *Diodore de Sicile*, tiré des livres d'Egypte, ne nous mettra jamais en droit d'aſſurer que les Juifs deſcendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Pluſieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture ſur le pſaume LXXX, où il eſt dit, *Que la fête des trompettes a été inſtituée pour faire ſouvenir le peuple ſaint du tems où il ſortit d'Egypte, & où il entendit alors parler une langue qui lui était inconnue.*

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Egyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au delà de la mer Rouge un lan-

gage qui n'était pas celui d'Egypte ; & de là on conclut qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance que les Juifs ſoient les deſcendans de ces brigands que le roi *Actiſanès* avait chaſſés.

Un tel ſoupçon n'eſt pas admiſſible : premiérement parce que s'il eſt dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les uſtenciles des Egyptiens avant d'aller dans le déſert, il n'eſt point dit qu'ils y ayent été relégués pour avoir volé. Secondement, ſoit qu'ils fuſſent des voleurs ou non, ſoit qu'ils fuſſent Egyptiens ou Juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'Arabes Bédouins qui erraient dans l'Arabie déſerte au nord de la mer Rouge ; & on ne peut tirer aucune induction du pſaume LXXX, ni en faveur des Juifs ni contre eux. Toutes les conjectures d'*Hérodote*, de *Diodore de Sicile*, de *Manéthon*, d'*Eratoſthènes* ſur les Juifs, doivent céder ſans contredit aux vérités qui ſont conſacrées dans les livres ſaints. Si ces vérités qui ſont d'un ordre ſupérieur ont de grandes difficultés, ſi elles atterrent nos eſprits, c'eſt préciſément parce qu'elles ſont d'un ordre ſupérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les reſpecter.

Quelques écrivains ont ſoupçonné que ces voleurs chaſſés ſont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le déſert, parce que le lieu où ils reſtèrent quelque tems s'appella depuis *Rhinocolure*, *nez coupé*, & qu'il n'eſt pas fort éloigné du mont Carmel, des déſerts de Sur, d'Ethan, de Sin, d'Oreb & de Cadès-Barné.

On croit encor que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très bien, dit-on, à des voleurs ; & on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par pluſieurs paſſages de l'Écriture même.

L'abbé de *Tilladet* dans ſa diſſertation ſur les Juifs, prétend que la religion juive ne fut établie que très longtems après. Examinons ſes raiſons.

1°. Selon l'Exode, *Moïſe* épouſa la fille d'un prêtre de Madian nommé *Jétro* ; & il n'eſt point dit que les Madianites reconnuſſent le même DIEU qui apparut enſuite à *Moïſe* dans un buiſſon vers le mont Oreb.

2°. *Joſué* qui fut le chef des fugitifs d'Egypte après *Moïſe*,

& ſous lequel ils mirent à feu & à ſang une partie du petit pays qui eſt entre le Jourdain & la mer, leur dit au chap. XXIV. *Otez du milieu de vous les Dieux que vos pères ont adorés dans la Méſopotamie & dans l'Egypte, & ſervez* Adonaï..... *choiſiſſez ce qu'il vous plaira d'adorer, ou les Dieux qu'ont ſervi vos pères dans la Méſopotamie, ou les Dieux des Amorrhéens dans la terre deſquels vous habitez.*

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'eſt qu'il eſt dit au livre des Juges chapitre I. *Adonaï* (le Seigneur) *conduiſit Juda & ſe rendit maître des montagnes, mais il ne put ſe rendre maître des vallées.*

L'abbé de *Tilladet* & *Boulanger* infèrent de là que ces brigands dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Paleſtine eſt pleine, reconnaiſſaient un Dieu des rochers, & un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que *Jephté* dit aux chefs des Ammonites au chap. II. *Ce que* Chamos *votre Dieu poſſède ne vous eſt-il pas dû de droit? de même ce que notre Dieu vainqueur a obtenu doit être en notre poſſeſſion.*

Mr. *Fréret* infère de ces paroles que les Juifs reconnaiſſaient *Chamos* pour Dieu auſſi-bien qu'*Adonaï*, & qu'ils penſaient que chaque nation avait ſa divinité locale.

5°. On fortifie encor cette opinion dangereuſe par ce diſcours de *Jérémie* au commencement du chap. XLIX. *Pourquoi le Dieu* Melchom *s'eſt-il emparé du pays de Gad?* & on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du Dieu *Melchom.*

Le même *Jérémie* dit au chap. VII, en faiſant parler DIEU aux Juifs, *Je n'ai point ordonné à vos pères au jour que je les tirai d'Egypte de m'offrir des holocauſtes & des victimes.*

6°. *Iſaïe* ſe plaint au chap. XLVII. que les Juifs adoraient pluſieurs Dieux. *Vous cherchez votre conſolation dans vos Dieux au milieu des bocages, vous leur ſacrifiez des petits enfans dans des torrens ſous des grandes pierres.* Il n'eſt pas vraiſemblable, dit-on, que les Juifs euſſent immolé leurs enfans à des Dieux dans des torrens ſous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de ſacrifier aux Dieux.

7°. On

7°. On cite encor en preuve le prophête *Amos* qui assure au chap. V, que jamais les Juifs n'ont sacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le désert ; au contraire, dit Amos, *vous y avez porté le tabernacle de votre Dieu* Moloc, *les images de vos idoles, & l'étoile de votre Dieu* (Remphan.)

8°. C'était, dit-on, une opinion si constante que *St. Etienne* le premier martyr dit au chap. VII des *Actes des apôtres*, que les Juifs dans le désert adoraient la milice du ciel, c'est-à-dire les étoiles, & qu'ils portèrent le tabernacle de *Moloc*, & l'astre du Dieu *Remphan* pour les adorer.

Des savans, tels que Mrs. *Maillet* & *Dumarsais*, ont conclu des recherches de l'abbé de *Tilladet*, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion telle qu'ils l'ont encor aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babilone. Ils s'obstinent dans l'idée que ces Juifs si longtems esclaves, & si longtems privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les descendans d'une troupe de voleurs sans mœurs & sans loix. Cette opinion paraît d'autant plus vraisemblable, que le tems auquel le roi d'Ethiopie & d'Egypte *Actisan* bannit dans le désert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, se rapporte au tems auquel on place la fuite des Israëlites conduits par *Moïse ;* car *Flavien Joseph* dit que *Moïse* fit la guerre aux Ethiopiens ; & ce que *Joseph* appelle *guerre* pouvait très bien être réputé brigandage par les historiens d'Egypte.

Ce qui achève d'éblouir ces savans, c'est la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Israëlites & celles d'un peuple de voleurs ; ne se souvenant pas assez que DIEU lui-même dirigeait ces Israëlites, & qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit sur ce pays de Canaan, & que s'ils en avaient ils n'auraient pas dû mettre à feu & à sang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques suppose nt donc que les Hébreux firent toûjours leur premier métier de brigands. Ils pensent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans sa haine constante pour l'Egypte, où l'on avait coupé les nez de ses pères, & dans la conformité de plusieurs pratiques égyp-

tiennes qu'il retint, comme le ſacrifice de la vache rouſſe, le bouc émiſſaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circonciſion, l'abſtinence du porc, les viandes pures & impures. Il n'eſt pas rare, diſent-ils, qu'une nation haïſſe un peuple voiſin dont elle a imité les coutumes & les loix. La populace d'Angleterre & de France en eſt un exemple frappant.

Enfin, ces doctes trop confians en leurs propres lumières dont il faut toûjours ſe défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux eſt plus vraiſemblable que celle dont les Hébreux ſe glorifient. *Vous convenez avec nous*, leur dit Mr. Toland, *que vous avez volé les Egyptiens en vous enfuyant de l'Egypte, que vous leur avez pris des vaſes d'or & d'argent, & des habits. Toute la différence entre votre aveu & notre opinion, c'eſt que vous prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre de* DIEU. *Mais à ne juger que par la raiſon il n'y a point de voleur qui n'en puiſſe dire autant. Eſt-il bien ordinaire que* DIEU *faſſe tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé ſes maîtres? dans quel pays de la terre laiſſerait-on une telle rapine impunie? Suppoſons que les Grecs de Conſtantinople prennent toutes les garderobes des Turcs & toute leur vaiſſelle pour aller dire la meſſe dans un déſert, en bonne foi, croirez-vous que* DIEU *noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favoriſer ce vol quoiqu'il ſoit fait à bonne intention?*

Ces détracteurs ne ſe contentent pas de ces aſſertions auxquelles il eſt ſi aiſé de répondre, ils vont juſqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le tems où les Juifs commencèrent à fixer leur culte qui avait été juſques là fort incertain. Ce fut, diſent-ils, au tems d'*Eſdras* & de *Néhémie*. Ils apportent pour preuve le 4e. livre d'*Eſdras* longtems reçu pour canonique; mais ils oublient que ce livre a été rejetté par le concile de Trente. Ils s'appuyent du ſentiment d'*Aben-Eſra*, & d'une foule de théologiens tous hérétiques; ils s'appuyent enfin de la déciſion de *Newton* lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'héréſie & de l'infidélité contre un concile œcuménique?

De plus, ils ſe trompent en croyant que *Newton* attribue

le Pentateuque à *Eſdras*. *Newton* croit que *Samuel* en fut l'auteur ou plutôt le redacteur.

C'eſt encor un grand blaſphême de dire avec quelques ſavans que *Moïſe* tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais exiſté ; que toute ſa vie eſt fabuleuſe depuis ſon berceau juſqu'à ſa mort ; que ce n'eſt qu'une imitation de l'ancienne fable arabe de *Bacchus* tranſmiſe aux Grecs & enſuite adoptée par les Hébreux. *Bacchus*, diſent-ils, avait été ſauvé des eaux ; *Bacchus* avait paſſé la mer Rouge à pied ſec ; une colonne de feu conduiſait ſon armée ; il écrivit ſes loix ſur deux tables de pierres ; des rayons ſortaient de ſa tête. Ces conformités leur font ſoupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de *Bacchus* à leur *Moïſe*. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Aſie, & les écrits des Juifs étaient ſoigneuſement cachés aux autres nations. Il eſt vraiſemblable, ſelon ces téméraires, que la métamorphoſe d'*Edith* femme de *Loth* en ſtatue de ſel, eſt priſe de la fable d'*Euridice*, que *Samſon* eſt la copie d'*Hercule*, & le ſacrifice de la fille de *Jephté* imité de celui d'*Iphigénie*. Ils prétendent que le peuple groſſier qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puiſé chez les peuples inventeurs.

Il eſt aiſé de ruiner tous ces ſyſtêmes en montrant ſeulement que les auteurs Grecs, excepté *Homère*, ſont poſtérieurs à *Eſdras* qui raſſembla & reſtaura les livres canoniques.

Dès que ces livres ſont reſtaurés du tems de *Cyrus* & d'*Artaxerxes*, ils ont précédé *Hérodote*, le premier hiſtorien des Grecs. Non-ſeulement ils ſont antérieurs à *Hérodote*, mais le Pentateuque eſt beaucoup plus ancien qu'*Homère*.

Si on demande pourquoi ces livres ſi anciens & ſi divins ont été inconnus aux nations juſqu'au tems où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec ſous *Ptolomée Philadelphe*, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la providence. Elle a voulu que ces anciens monumens reconnus pour autentiques, annonçaſſent des merveilles, & que ces merveilles fuſſent ignorées de tous les peuples, juſqu'au tems où une nouvelle lumière vînt ſe manifeſter. Le chriſtianiſme a rendu témoignage à la loi moſaïque, au-deſſus de laquelle il s'eſt élevé, & par laquelle il fut prédit.

Soumettons-nous, prions, adorons, & ne diſputons pas.

EPILOGUE.

Ce ſont là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle; il mourut avec cette réſignation à l'Etre ſuprême, perſuadé que tous les ſavans peuvent ſe tromper, & reconnaiſſant que l'égliſe romaine eſt ſeule infaillible. L'égliſe grecque lui en ſut très mauvais gré, & lui en fit de vifs reproches à ſes derniers momens. Mon oncle en fut affligé; & pour mourir en paix il dit à l'archevêque d'Aſtracan, Allez, ne vous attriſtez pas, ne voyez-vous pas que je vous crois infaillible auſſi? c'eſt du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moſcou. Mais je doute toûjours de ces anecdotes qu'on débite ſur les vivans & ſur les mourans.

CHAPITRE VINGT-DEUXIEME.

Défenſe d'un général d'armée attaqué par des cuiſtres.

APrès avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble déſir de venger celle de *Béliſaire*. Ce n'eſt pas que je croye *Béliſaire* exempt des faibleſſes humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé *Bazin* avait été trop goguenard, & j'ai quelque pente à croire que *Béliſaire* fut très ambitieux, grand pillard, & quelquefois cruel, courtiſan tantôt adroit, & tantôt mal-adroit. Ce qui n'eſt point du tout rare.

Je ne veux rien diſſimuler à mon cher lecteur. Il ſait que l'évêque de Rome *Silverius* fils de l'évêque de Rome *Hormiſdas*, avait acheté ſa papauté du roi des Goths *Théodat*. Il ſait que *Béliſaire* ſe croyant trahi par ce pape, le dépouilla de ſa ſimmare épiſcopale, le fit revêtir d'un habit de palfrenier, & l'envoya en priſon à Patare en Licie. Il ſait que ce même *Béliſaire* vendit la papauté à un ſous-diacre nommé *Vigile* pour quatre cent marcs d'or de douze onces à la livre, & qu'à la fin ce ſage *Juſtinien* fit mourir ce bon pape *Silvère* dans l'iſle Palmaria. Ce ne ſont là que de petites tra-

caſſeries de cour dont les panégyriſtes ne tiennent point de compte.

Juſtinien & *Béliſaire* avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fuſſent dans tout l'empire. La plus grande faute de *Béliſaire* à mon ſens, fut de ne ſavoir pas être cocu. *Juſtinien* ſon maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épouſé une baladine des rues, une gueuſe qui s'était proſtituée en plein théâtre; & cela ne me donne pas grande opinion de la ſageſſe de cet empereur, malgré les loix qu'il fit compiler ou plutôt abréger par ſon fripon de *Trébonien*. Il était d'ailleurs poltron & vain, avare & prodigue, défiant & ſanguinaire; mais enfin il ſut fermer les yeux ſur la lubricité énorme de *Théodora*; & *Béliſaire* voulut faire aſſaſſiner l'amant d'*Antonine*. On accuſe auſſi *Béliſaire* de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le vieux *Béliſaire*, qui n'était pas ſi aveugle que le vieux *Juſtinien*, lui donna ſur la fin de ſa vie de très bons conſeils dont l'empereur ne profita guères. Un Grec très ingénieux & qui avait conſervé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a tranſmis ces converſations de *Béliſaire* avec *Juſtinien*. Dès qu'elles parurent, tout Conſtantinople en fut charmé. La quinziéme converſation ſurtout enchanta tous les eſprits raiſonnables.

Pour avoir une parfaite connaiſſance de cette anecdote, il faut ſavoir que *Juſtinien* était un vieux fou qui ſe mêlait de théologie. Il s'aviſa de déclarer par un édit en 564, que le corps de JESUS-CHRIST avait été impaſſible & incorruptible, & qu'il n'avait jamais eu beſoin de manger ni pendant ſa vie ni après ſa réſurrection.

Pluſieurs évêques trouvèrent ſon édit fort ſcandaleux. Il leur annonça qu'ils ſeraient damnés dans l'autre monde & perſécutés dans celui-ci; & pour le prouver par les faits il exila le patriarche de Conſtantinople & pluſieurs autres prélats, comme il avait exilé le pape *Silvère*.

C'eſt à ce ſujet que *Béliſaire* fait à l'empereur de très ſages remontrances. Il lui dit qu'il ne faut pas damner ſi légérement ſon prochain, encor moins le perſécuter; que DIEU eſt

le père des hommes ; que ceux qui ſont en quelque façon ſes images ſur la terre (ſi on oſe le dire) doivent imiter ſa clémence, & qu'il ne falait pas faire mourir de faim le patriarche de Conſtantinople ſous prétexte que JESUS-CHRIST n'avait pas eu beſoin de manger. Rien n'eſt plus tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable diſcours de *Bélisaire*. Je l'aime beaucoup mieux que ſa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des ſotiſes.

Les ſavans, il eſt vrai, penſent que ce diſcours n'eſt pas de lui, qu'il ne parlait pas ſi bien, & qu'un homme qui avait mis le pape *Silvère* dans un cu de baſſe-foſſe, & vendu ſa place quatre cent marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence & de tolérance ; ils ſoupçonnent que tout ce diſcours eſt de l'éloquent Grec *Marmontelos* qui le publia. Cela peut être. Mais conſidérez, mon cher lecteur, que *Bélisaire* était vieux & malheureux : alors on change d'avis, on devient compatiſſant.

Il y avait alors quelques petits Grecs envieux, pédans ignorans, & qui faiſaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux nommé *Cogeos*, eut l'impudence d'écrire contre *Bélisaire*, parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

Bélisaire depuis ſa diſgrace était devenu dévot ; c'eſt ſouvent la reſſource des vieux courtiſans diſgraciés, & même encore aujourd'hui les grands-viſirs prennent le parti de la dévotion, quand au lieu de les étrangler avec un cordon de ſoie on les relègue dans l'iſle de Mitilène. Les belles dames auſſi ſe font dévotes comme on ſait, vers les cinquante ans, ſurtout ſi elles ſont bien enlaidies ; & plus elles ſont laides, plus elles ſont ferventes. La dévotion de *Bélisaire* était très humaine ; il croyait que JESUS-CHRIST était mort pour tous, & non pas pour pluſieurs. Il diſait à *Juſtinien* que DIEU voulait le bonheur de tous les hommes : & cela même tenait encor un peu du courtiſan ; car *Juſtinien* avait bien des péchés à ſe reprocher ; & *Bélisaire* dans la converſation lui fit une peinture ſi touchante de la miſéricorde divine, que la conſcience du malin vieillard couronné en devait être raſſurée.

Les ennemis ſecrets de *Juſtinien* & de *Béliſaire* ſuſcitèrent donc quelques pédans qui écrivirent violemment contre la bonté de DIEU. Le folliculaire *Cogeos* entr'autres s'écria dans ſa brochure page 63, *Il n'y aura donc plus de réprouvés !* Si-fait, lui répondit-on, tu ſeras très réprouvé : conſole-toi, l'ami ; ſois réprouvé toi & tes ſemblables, & ſois ſûr que tout Conſtantinople en rira. Ah ! cuiſtres de collège, que vous êtes loin de ſoupçonner ce qui ſe paſſe dans la bonne compagnie de Conſtantinople !

POSTSCRIPTUM.

DÉFENSE D'UN JARDINIER.

LE même *Cogeos* attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce, & l'accuſa page 54 d'avoir écrit ces propres mots, *Notre religion avec toute ſa révélation n'eſt, & ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*

Voyez, mon cher lecteur, la malignité & la calomnie ! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton, qui nourriſſait les pauvres des légumes qu'il avait ſemés, & qui pendant l'hyver s'amuſait à écrire pour édifier ſon prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules & preſque impies, *avec toute ſa révélation* (une telle expreſſion eſt toûjours mépriſante :) cet homme *avec tout ſon latin*, ce *critique avec tout ſon fatras.* Il n'y a pas un ſeul mot dans ce paſſage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies, & dans la dernière édition de 1764 page 252, ainſi que dans toutes les autres éditions, on trouve le paſſage que *Cogeos* ou *Cogé* a ſi lâchement falſifié. Le voici en français tel qu'il a été fidélement traduit du grec.

„ Celui qui penſe que DIEU a daigné mettre un rapport „ entre lui & les hommes, qu'il les a fait libres, capables „ du bien & du mal, & qu'il leur a donné à tous ce bon ſens

„ qui eſt l'inſtinct de l'homme, & ſur lequel eſt fondée la „ loi naturelle, celui-là ſans doute a une religion beaucoup „ meilleure que toutes les ſectes qui ſont hors de notre égliſe : „ car toutes ces ſectes ſont fauſſes, & la loi naturelle eſt „ vraie. Notre religion révélée n'eſt même, & ne pouvait être „ que cette loi naturelle perfectionnée. Ainſi le théïſme eſt „ le bon ſens qui n'eſt pas encore inſtruit de la révélation, „ & les autres religions ſont le bon ſens perverti par la ſu- „ perſtition. "

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Conſtantinople & de pluſieurs évêques ; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus ſage.

Comment donc ce *Cogé* oſa-t-il mêler ſon venin aux eaux pures de ce jardinier ? Pourquoi voulut-il perdre ce bon homme & faire condamner *Béliſaire ?* N'eſt-ce pas aſſez d'être dans la dernière claſſe des derniers écrivains ? faut-il encor être fauſſaire ? Ne ſavais-tu pas, ô *Cogé*, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux ? Tes pareils ſont d'ordinaire auſſi mal inſtruits des loix que des principes de l'honneur. Que ne liſais-tu les inſtituts de *Juſtinien* au titre de *Publicis judiciis*, & la loi *Cornelia ?*

Ami *Cogé*, la falſification eſt comme la poligamie ; *c'eſt un cas, un cas pendable.*

Ecoute, miſérable, voi combien je ſuis bon, je te pardonne.

DERNIER AVIS AU LECTEUR.

Ami lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets, qui puiſſent intéreſſer les doctes ; de la formation du monde ſelon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babilone, de l'Egypte, des Juifs, des montagnes & de *Ninon.* Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra comique, & moi auſſi. Réjouiſſez-vous ; & laiſſez ergoter les pédans. La vie eſt courte. Il n'y a rien de bon, dit *Salomon*, que de vivre avec ſon amie & de ſe réjouïr dans ſes œuvres.

LETTRES

LETTRES

A SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE PRINCE DE ***

Sur Rabelais, & ſur d'autres auteurs accuſés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne.

SUR RABELAIS.

MONSEIGNEUR,

PUis que votre alteſſe veut connaître à fond *Rabelais*, je commencerai par vous dire, que ſa vie, qui eſt imprimée au commencement de ſon *Gargantua*, eſt auſſi fauſſe & auſſi abſurde que l'hiſtoire de *Gargantua* même; on y trouve que le cardinal du *Belley* l'ayant mené à Rome, & ce cardinal ayant baiſé le pied droit du pape, & enſuite la bouche, *Rabelais* dit, qu'il lui voulait baiſer le derrière, & qu'il falait que le St. Père commençât par le laver. Il y a des choſes que le reſpect du lieu, de la bienſéance & de la perſonne rend impoſſibles. Cette hiſtoriette ne peut avoir été imaginée que par des gens de la lie du peuple dans un cabaret.

Sa prétendue requête au pape eſt du même genre : On ſuppoſe qu'il pria le pape de l'excommunier, afin qu'il ne fût pas brûlé; parce que, diſait-il, ſon hôteſſe ayant voulu faire brûler un fagot, & n'en pouvant venir à bout, avait dit que ce fagot était excommunié de la gueule du pape.

L'avanture qu'on lui ſuppoſe à Lyon eſt auſſi fauſſe & auſſi peu vraiſemblable : on prétend que n'ayant ni de quoi payer ſon auberge, ni de quoi faire le voyage de Paris, il fit écrire par le fils de l'hôteſſe ces étiquettes ſur des petits ſachets : *Poiſon pour faire mourir le roi, poiſon pour faire mourir la reine, &c.* Il uſa, dit-on, de ce ſtratagême pour être conduit & nourri juſqu'à Paris, ſans qu'il lui en coûtât rien, & pour faire rire le roi : on ajoute que c'était dans le tems même que le

roi & toute la France pleuraient le dauphin *François* en 1536, qu'on avait cru empoiſonné, & lorſqu'on venait d'écarteler *Montécuculi* ſoupçonné de cet empoiſonnement. Les auteurs de cette plate hiſtoriette n'ont pas fait réflexion que ſur une demi-preuve auſſi terrible, on aurait jetté *Rabelais* dans un cachot, qu'il aurait été chargé de fers, qu'il aurait ſubi probablement la queſtion ordinaire & extraordinaire, & que dans des circonſtances auſſi funeſtes, & dans une accuſation auſſi grave, une mauvaiſe plaiſanterie n'aurait pas ſervi à ſa juſtification. Preſque toutes les vies des hommes célèbres ont été défigurées par des contes, qui ne méritent pas plus de croyance.

Son livre à la vérite eſt un ramas des plus imperrinentes & des plus groſſières ordures qu'un moine yvre puiſſe vomir; mais auſſi il faut avouër que c'eſt une ſatyre très curieuſe du pape, de l'égliſe, & de tous les événemens de ſon tems. Il voulut ſe mettre à couvert ſous le maſque de la folie; il le fait aſſez entendre lui-même dans ſon prologue: *Poſez le cas*, dit-il, *qu'au ſens littéral vous trouvez matières aſſez joyeuſes & bien correſpondantes au nom, toutefois pas demeurer là ne faut, comme au chant des ſirènes, ains à plus haut ſens interpréter ce que par avanture cuidiez dit en gayeté de cœur. Veites-vous oncques chien, rencontrant quelque os médullaire? c'eſt comme dit* Platon lib. II. de Rep. *la bête du monde plus philoſophe, ſi vous l'avez, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel ſoing il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle affection il le briſe, & de quelle diligence il le ſugce. Qui l'induict à ce faire? quel eſt l'eſpoir de ſon étude? quel bien prétend-il? rien plus qu'ung peu de moüelle.*

Mais qu'arrive-t-il? très peu de lecteurs reſſemblèrent au chien qui ſucce la moëlle. On ne s'attacha qu'aux os, c'eſt-à-dire, aux bouffonneries abſurdes, aux obſcénités affreuſes dont le livre eſt plein. Si malheureuſement pour *Rabelais* on avait trop pénétré le ſens du livre, ſi on l'avait jugé ſérieuſement, il eſt à croire qu'il lui en aurait coûté la vie, comme à tous ceux qui dans ce tems-là écrivaient contre l'égliſe romaine.

Il eſt clair que *Gargantua* eſt *François I*, *Louis XII* eſt grand *Gouſier*, quoiqu'il ne fût pas le père de *François*, & *Henri II*

eſt *Pantagruel* : l'éducation de *Gargantua*, & le chapitre des *torches-cu*, ſont une ſatyre de l'éducation qu'on donnait alors aux princes : les couleurs blanc & bleu déſignent évidemment la livrée des rois de France.

La guerre pour une charrette de fouaſſes, eſt la guerre entre *Charles V* & *François I*, qui commença pour une querelle très légère entre la maiſon de *Bouillon la Marck* & celle de *Chimay* ; & cela eſt ſi vrai que *Rabelais* appelle *Marckuet* le conducteur des fouaſſes par qui commença la noiſe.

Les moines de ce tems-là ſont peints très naïvement ſous le nom de *Frère Jean des Entomures* : Il n'eſt pas poſſible de méconnaître *Charles-Quint* dans le portrait de *Picrocole*.

A l'égard de l'égliſe, il ne l'épargne pas. Dès le premier livre au chapitre XXXIX, voici comme il s'exprime : » Que DIEU » eſt bon qui nous donne ce bon piot ! j'advoue DIEU que ſi » j'euſſe été au tems de JESUS-CHRIST, j'euſſe bien engardé » que les Juifs l'euſſent preins au jardin d'Olivet. Enſemble » le diable me faille ſi j'euſſe failli à couper les jarrêts à meſ- » ſieurs les apôtres qui fuirent tant lâchement après qu'ils eu- » rent bien ſoupé, & laiſſèrent leur bon maître au beſoing. Je » hais plus que poiſon un homme qui fuit quand il faut jouer » des couteaux. Hon, que je ne ſuis roi de France pour quatre- » vingt ou cent ans ! par DIEU, je vous acoutrerais en chiens » courtaults les fuyards de Pavie.

On ne peut ſe méprendre à la généalogie de *Gargantua*, c'eſt une parodie très ſcandaleuſe de la généalogie la plus reſpectable ; *de ceux-là*, dit-il, *ſont venus les géans, & par eux* Pantagruël ; *le premier fut* Calbrot, *qui engendra* Sarabroth,

Qui engendra Faribroth.

Qui engendra Hurtaly, *qui fut beau mangeur de ſoupe, & qui régna du tems du déluge.*

Qui engendra Happe-mouche, *qui le premier inventa de fumer les langues de bœuf ;*

Qui engendra F... ânon,

Qui engendra V... de grain,

Qui engendra Grand Gouſier,

Qui engendra Gargantua,

Qui engendra le noble Pantagruël *mon maître.*

On ne s'eſt jamais tant moqué de tous nos livres de théologie que dans le catalogue des livres que trouva *Pantagruël* dans la bibliothèque de St. Victor, c'eſt *biga ſalutis*, *braguetta juris*, *pantouſla decretorum*, la c.....barine des preux, le décret de l'univerſité de Paris, ſur la gorge des filles; l'apparition de *Gertrude* à une nonin en mal d'enfant; le moutardier de pénitence, *Tartareus de modo cacandi*, l'invention de Ste. Croix par les clercs de fineſſe, le couillage des promoteurs, la cornemuſe des prélats, la profiterole des indulgences, *Utrum chimera in vacuo bombinans poſſit comedere ſecundas intentiones; quæſtio debatuta per decem hebdomadas in concilio Conſtantienſi;* les brimborions des céleſtins, la ratoire des théologiens, *Chacouillonis de Magiſtro*, les aiſes de la vie monacale, la patenotre du ſinge, les gréſillons de dévotion, le viedaſe des abbés &c.

Lorſque *Panurge* demande conſeil à frère *Jean des Entomures* pour ſavoir s'il ſe mariera & s'il ſera cocu, frère *Jean* récite ſes litanies. Ce ne ſont pas les litanies de la Vierge, ce ſont les litanies du c. c. mignon, co. moignon, c. patté, co. laitté &c. Cette plate profanation n'eût pas été pardonnable à un laïque: mais dans un prêtre!

Après cela *Panurge* va conſulter le théologal *Hipotadée*, qui lui dit qu'il ſera cocu s'il plait à DIEU. *Pantagruël* va dans l'iſle des Lanternois; ces Lanternois ſont les ergoteurs théologiques qui commencèrent ſous le régne de *Henri II* ces horribles diſputes dont nâquirent tant de guerres civiles.

L'iſle de *Tohu Bohu*, c'eſt-à-dire de la confuſion, eſt l'Angleterre, qui changea quatre fois de religion depuis *Henri VIII*.

On ſait aſſez que l'iſle de Papefiguière déſigne les hérétiques. On connaît les papimanes; ils donnent le nom de *Dieu* au pape. On demande à *Panurge* s'il eſt aſſez heureux pour avoir vu le St. Père? *Panurge* répond qu'il en a vu trois, & qu'il n'y a guères profité. La loi de *Moïſe* eſt comparée à celle de *Cibèle*, de *Diane*, de *Numa*; les Décrétales ſont appellées *Décrotoires*. *Panurge* aſſure que s'étant torché le cul avec un feuillet des Décrétales appellées *Clémentines*, il en eut des hémorroïdes longues d'un demi-pied.

On ſe moque des baſſes meſſes qu'on appelle *meſſes ſèches*,

& *Panurge* dit qu'il en voudrait une mouillée, pourvu que ce fût de bon vin. La confeſſion y eſt tournée en ridicule. *Pantagruël* va conſulter l'oracle de la Dive Bouteille, pour ſavoir s'il faut communier ſous les deux eſpèces & boire de bon vin après avoir mangé le pain ſacré. *Epiſtémon* s'écrie en chemin, *Vivat, fiſat, pipat, bibat, c'eſt le ſecret de l'Apocalypſe.* Frère *Jean des Entomures* demande une charretée de filles pour ſe reconforter en cas qu'on lui refuſe la communion ſous les deux eſpèces. On rencontre des gaſtrolacs, c'eſt-à-dire, des poſſedés. *Gaſter* invente le moyen de n'être pas bleſſé par le canon; c'eſt une raillerie contre tous les miracles.

Avant de trouver l'iſle où eſt l'oracle de la Dive Bouteille, ils abordent à l'iſle ſonnante, où ſont cagots, clergots, monagots, prêtregots, abbégots, évêgots, cardingots & enfin le papegot qui eſt unique dans ſon eſpèce. Les cagots avaient conchié toute l'iſle ſonnante. Les capucingots étaient les animaux les plus puans & les plus maniaques de toute l'iſle.

La fable de l'âne & du cheval, la défenſe faite aux ânes de baudouiner dans l'écurie, & la libetté que ſe donnent les ânes de baudouiner pendant le tems de la foire, ſont des emblêmes aſſez intelligibles du célibat des prêtres, & des débauches qu'on leur imputait.

Les voyageurs *ſont admis devant le papegot.* Panurge veut jetter *une pierre à un évêque* qui ronflait à la grand'meſſe, *maître éditue* (c'eſt-à-dire maître ſacriſtain) l'en empêche en lui diſant, *Homme de bien, frappe, ferris, tue* & *meurtris tous rois, princes du monde en trahiſon, par venin ou autrement quand tu voudras, déniche des cieux les anges, de tout auras pardon du papegot : ces ſacrés oiſeaux ne touches.*

De l'iſle ſonnante on va au royaume de Quinteſſence, ou Entelléchie; or Entelléchie c'eſt l'ame. Ce perſonnage inconnu, & dont on parle depuis qu'il y a des hommes, n'y eſt pas moins tourné en ridicule que le pape; mais les doutes ſur l'exiſtence de l'ame ſont beaucoup plus enveloppés que les railleries ſur la cour de Rome.

Les ordres mendians habitent l'iſle des frères Fredons. Ils paraiſſent d'abord en proceſſion. L'un d'eux ne répond qu'en monoſillabes à toutes les queſtions que *Panurge* fait ſur leurs

garces. Combien ſont-elles ? *Vingt.* Combien en voudriez-vous ? *Cent.*

Le remuement des feſſes quel eſt-il ? *dru.*

Que diſent-elles en culetant ? *mot.*

Vos inſtrumens quels ſont-ils ? *grands.*

Quantesfois de bon compte le faites-vous par jour ? *Six.* Et de nuict ? *Dix.*

Enfin l'on arrive à l'oracle de la Dive Bouteille. La coutume alors dans l'égliſe était de préſenter de l'eau aux communians laïques pour faire paſſer l'hoſtie ; & c'eſt encor l'uſage en Allemagne. Les réformateurs voulaient abſolument du vin pour figurer le ſang de JESUS-CHRIST. L'égliſe romaine ſoutenait que le ſang était dans le pain auſſi-bien que les os & la chair. Cependant les prêtres catholiques buvaient du vin, & ne voulaient pas que les ſéculiers en buſſent. Il y avait dans l'iſle de l'oracle de la Dive Bouteille une belle fontaine d'eau claire. Le grand-pontife *Bacbuc* en donna à boire aux pélerins en leur diſant ces mots : » Jadis ung capitaine Juif, docte & che-» valeureux, conduiſant ſon peuple par les déſerts en extrême » famine, impétra des cieux la manne, laquelle leur était de » goût tel par imagination que paravant leur étaient réelle-» ment les viandes. Ici de même beuvants de cette liqueur » mirifique ſentirez goût de tel vin comme l'aurez imaginé. » Or *imaginez*, & *beuvez* : ce que nous feimes ; puis s'écria » *Panurge*, diſant ; Par Dieu, c'eſt ici vin de Baune, meilleur » que oncques jamais je beus, ou je me donne à nonante & » ſeize diables.

Le fameux doyen d'Irlande *Swift* a copié ce trait dans ſon *Conte du Tonneau*, ainſi que pluſieurs autres : Mylord *Pierre* donne à *Martin* & à *Jean* ſes frères un morceau de pain ſec pour leur dîner, & veut leur faire accroire que ce pain contient de bon bœuf, des perdrix, des chapons, avec d'excellent vin de Bourgogne.

Vous remarquerez, monſeigneur, que *Rabelais* dédia la partie de ſon livre qui contient cette ſanglante ſatyre de l'égliſe romaine, au cardinal *Odet de Châtillon*, qui n'avait pas encore levé le maſque, & ne s'était pas déclaré pour la religion proteſtante. Son livre fut imprimé avec privilège ; & le privilège

pour cette ſatyre de la religion catholique fut accordé en faveur des ordures, dont on faiſait en ce tems-là beaucoup plus de cas que des papegots, & des cardingots. Jamais ce livre n'a été défendu en France; parce que tout y eſt caché ſous un tas d'extravagances qui n'ont jamais laiſſé le loiſir de démêler le véritable but de l'auteur.

Croiriez-vous bien que le bouffon qui riait ſi hautement de l'ancien & du nouveau Teſtament ait été curé? Comment mourut-il? en diſant, *Je vais chercher un grand peut-être.*

Le Duchat a chargé de notes les ouvrages de *Rabelais*, & ſelon la digne coutume des commentateurs, il n'explique preſque rien de ce que le lecteur voudrait entendre; mais il nous apprend ce que l'on ne ſe ſoucie guères de ſavoir.

SECONDE LETTRE.

Sur les prédéceſſeurs de Rabelais *en Allemagne, & en Italie; & d'abord du livre intitulé* Litteræ virorum obſcurorum.

MONSEIGNEUR,

VOtre alteſſe me demande ſi avant *Rabelais* quelqu'un avait écrit dans ce goût; je vous répondrai que probablement ſon modèle a été le recueil des lettres des *gens obſcurs*, qui parut en Allemagne au commencement du ſeiziéme ſiécle: ce recueil eſt en latin; mais il eſt écrit avec autant de naïveté, & de hardieſſe que *Rabelais*. Voici une ancienne traduction d'un paſſage de la 28e lettre.

Il y a concordance entre les ſacrés cahiers, & les fables poëtiques, comme le pourrez noter, du ſerpent *Python*, occis par *Apollon* comme le dit le pſalmiſte. *Ce dragon qu'avez formé pour vous en gauſſer.* Saturne vieux père des Dieux qui mange ſes enfans eſt en Ezéchiel, lequel dit, *Vos pères mangeront leurs enfans.* Diane ſe pourmenant avec force vierges eſt la bienheureuſe Vierge *Marie*, ſelon le pſalmiſte, lequel dit, *Vierges viendront après elle.* Caliſto déflorée par Jupiter & re-

tournant au ciel eſt en Matthieu chap. XII. Je *reviendrai dans la maiſon dont je ſuis ſortie.* Aglaure tranſmuée en pierre ſe trouve en Job chap. XLII. ſon *cœur s'endurcira comme pierre.* Europe engroſſée par Jupiter eſt en Salomon ; *écoute, fille, voi, & incline ton oreille, car le roi t'a concupiſcée.* Ezéchiel a prophétiſé d'Actéon qui vit la nudité de Diane ; *tu étais nue, j'ai paſſé par là, & je t'ai vue.* Les poëtes ont écrit que Bacchus eſt né deux fois, ce qui ſignifie le CHRIST né *avant les ſiécles & dans le ſiécle.* Sémélé qui nourrit Bacchus eſt le prototype de la bienheureuſe Vierge ; car il eſt dit en Exode, *pren cet enfant*, nourri le moi *& tu auras ſalaire.*

Ces impiétés ſont encor moins voilées que celles de *Rabelais.*

C'eſt beaucoup que dans ce tems-là on commençât en Allemagne à ſe moquer de la magie. On trouve dans la lettre à maître *Accius Lampirius* une raillerie aſſez forte ſur la conjuration qu'on employait pour ſe faire aimer des filles. Le ſecret conſiſtait à prendre un cheveu de la fille : on le plaçait d'abord dans ſon haut-de-chauſſe : on faiſait une confeſſion générale, & l'on faiſait dire trois meſſes, pendant leſquelles on mettait le cheveu autour de ſon cou, on allumait un cierge béni au dernier Evangile, & on prononçait cette formule : *O cierge ! je te conjure par la vertu du* DIEU *tout-puiſſant, par les neuf chœurs des anges, par la vertu goſdriene, amène-moi icelle fille en chair & en os, afin que je la ſaboule à mon plaiſir &c.*

Le latin macaronique dans lequel ces lettres ſont écrites, porte avec lui un ridicule qu'il eſt impoſſible de rendre en français ; il y a ſurtout une lettre de *Pierre de la Charité*, meſſager de Grammaire à Ortoouin, dont on ne peut traduire en français les équivoques latines : il s'agit de ſavoir ſi le pape peut rendre phyſiquement légitime un enfant bâtard : il y en a une autre de *Jean de Schwinfordt* maître-ès-arts, où l'on ſoutient que JESUS-CHRIST a été moine, *St. Pierre* prieur du couvent, *Judas Iſcariote* maître d'hôtel, & l'apôtre *Philippe* portier.

Jean Schelontzique raconte dans la lettre qui eſt ſous ſon nom, qu'il avait trouvé à Florence *Jacques Hoeſtrat* (grande rue,)

rue,) ci-devant inquiſiteur : Je lui fis la révérence, dit-il, en lui ôtant mon chapeau, & je lui dis, Père, êtes-vous révérend, ou n'êtes-vous pas révérend ? il me répondit : *Je ſuis celui qui ſuis ;* je lui dis alors, Vous êtes maître *Jacques* de *Grande rue ;* Sacré char d'*Elie*, dis-je, comment diable êtes-vous à pied ? c'eſt un ſcandale ; *celui qui eſt* ne doit pas ſe promener avec ſes pieds en fange & en merde. Il me répondit, *ils ſont venus en chariots & ſur chevaux, mais nous venons au nom du Seigneur.* Je lui dis, par le ſeigneur il eſt grande pluie, & grand froid : il leva les mains au ciel en diſant, *Roſée du ciel, tombez d'en-haut, & que les nuées du ciel pleuvent le juſte.*

Il faut avouer que voila préciſément le ſtile de *Rabelais*, & je ne doute pas qu'il n'ait eu ſous les yeux ces lettres des gens obſcurs lorſqu'il écrivait ſon *Gargantua*, & ſon *Pantagruël.*

Le conte de la femme qui ayant oui dire que tous les bâtards étaient de grands-hommes, alla vîte ſonner à la porte des cordeliers pour ſe faire faire un bâtard, eſt abſolument dans le goût de notre maître *François.*

Les mêmes obſcénités, & les mêmes ſcandales fourmillent dans ces deux ſinguliers livres.

DES ANCIENNES FACÉTIES ITALIENNES.

L'Italie dès le quatorziéme ſiécle avait produit plus d'un exemple de cette licence. Voyez ſeulement dans Bocace la confeſſion de *Ser Ciapelleto* à l'article de la mort ; ſon confeſſeur l'interroge ; il lui demande s'il n'eſt jamais tombé dans le péché d'orgueil ; Ah ! mon père, dit le coquin, j'ai bien peur de m'être damné par un petit mouvement de complaiſance en moi-même, en réfléchiſſant que j'ai gardé ma virginité toute ma vie. Avez-vous été gourmand ? hélas oui, mon père, car outre les autres jours de jeûne ordonnés, j'ai toûjours jeûné au pain & à l'eau trois fois par ſemaine ; mais j'ai mangé mon pain quelquefois avec tant d'appétit & de délice, que ma gourmandiſe a ſans doute déplu à DIEU. Et l'avarice, mon fils ? Hélas, mon père, je ſuis coupable du péché d'avarice, pour avoir quelquefois fait le commerce afin de donner

tout mon gain aux pauvres. Vous êtes-vous mis quelquefois en colère ? Oh tant ! quand je voyais le ſervice divin ſi négligé & les pécheurs ne pas obſerver les commandemens de DIEU comme je me mettais en colère !

Enſuite *Ser Ciapelleto* s'accuſe d'avoir fait balayer ſa chambre un jour de dimanche ; le confeſſeur le raſſure & lui dit que DIEU lui pardonnera ; le pénitent fond en larmes, & lui dit que DIEU ne lui pardonnera jamais ; qu'il ſe ſouvient qu'à l'âge de deux ans il s'était dépité contre ſa mère, que c'était un crime irrémiſſible ; ma pauvre mère, dit-il, qui m'a porté neuf mois dans ſon ventre le jour & la nuit, & qui me portait dans ſes bras quand j'étais petit ! Non, DIEU ne me pardonnera jamais d'avoir été un ſi méchant enfant !

Enfin, cette confeſſion étant devenue publique, on fait un ſaint de *Ciapelleto*, qui avait été le plus grand fripon de ſon tems.

Le chanoine *Luigi Pulci* eſt beaucoup plus licentieux dans ſon poëme du *Morgante*. Il commence ce poëme par tourner en ridicule les premiers verſets de l'Evangile de *St. Jean*.

In principio era il Verbo appreſſo a Dio,
Ed era Iddio il Verbo, e el Verbo lui,
Queſto era il principio al parer mio &c.

J'ignore après tout, ſi c'eſt par naïveté, ou par impiété que le *Pulci* ayant mis l'Evangile à la tête de ſon poëme le finit par le *Salve Regina* ; mais ſoit puérilité, ſoit audace, cette liberté ne ſerait pas ſoufferte aujourd'hui : on condamnerait plus encore la réponſe de *Morgante* à *Margutte* : ce *Margutte* demande à *Morgante* s'il eſt chrétien ou muſulman.

E ſe gli crede in Criſto o in Maometto.
Reſpoſe allor Margutte, per dir tel toſto,
I non credo più al nero che al azurro ;
Ma nel Cappone o leſſo o voglia arroſto.
. . . . . .
Ma ſopra tutto nel bon vino ho fede.
. . . . . .

Or queſte ſon tre virtu cardinale!
La gola, il dado, el culo como io t'ho detto.

Une choſe bien étrange, c'eſt que preſque tous les écrivains Italiens du XIV, XV & XVIe ſiécles ont très peu reſpecté cette même religion dont leur patrie était le centre : plus ils voyaient de près les auguſtes cérémonies de ce culte, & les premiers pontifes, plus ils s'abandonnaient à une licence que la cour de Rome ſemblait alors autoriſer par ſon exemple. On pouvait leur appliquer ces vers du *Paſtor fido*.

Il longo converſar genera noia,
Et la noia il faſtidio, e l'odio al fine.

Les libertés qu'ont priſes *Machiavel*, l'*Arioſte*, l'*Aretin*, l'archevêque de Benévent *la Caſa*, *Pomponace*, *Cardan*, & tant d'autres ſavans, ſont aſſez connues ; les papes n'y faiſaient nulle attention ; & pourvu qu'on achetât des indulgences & qu'on ne ſe mêlât point du gouvernement, il était permis de tout dire. Les Italiens alors reſſemblaient aux anciens Romains qui ſe moquaient impunément de leurs Dieux ; mais qui ne troublèrent jamais le culte reçu.

Il n'y eut que *Giordano Bruno*, qui ayant bravé l'inquiſiteur à Veniſe, & s'étant fait un ennemi irréconciliable d'un homme ſi puiſſant & ſi dangereux, fut recherché pour ſon livre *della beſtia triumphante ;* on le fit périr par le ſupplice du feu, ſupplice inventé parmi les chrétiens contre les hérétiques. Ce livre très rare eſt pis qu'hérétique ; l'auteur n'admet que la loi des patriarches, la loi naturelle ; il fut compoſé, & imprimé à Londres chez le lord *Philippe Sidney*, l'un des plus grands-hommes d'Angleterre, favori de la reine *Elizabeth*.

Parmi les incrédules on range communément tous les princes & les politiques d'Italie du quatorziéme, quinziéme & ſeiziéme ſiécles. On prétend que ſi le pape *Sixte IV* avait eu de la religion, il n'aurait pas trempé dans la conſpiration des *Pazzi*, pour laquelle on pendit l'archevêque de Florence en habits pontificaux aux fenêtres de l'hôtel-de-ville. Les aſſaſſins des *Médicis* qui exécutèrent leur parricide dans la cathédrale au

moment que le prêtre montrait l'euchariſtie au peuple, ne pouvaient, dit-on, croire à l'euchariſtie : il paraît impoſſible qu'il y eût le moindre inſtinct de religion dans le cœur d'un *Alexandre VI*, qui faiſait périr par le ſtilet, par la corde, ou par le poiſon tous les petits princes dont il raviſſait les états, & qui leur accordait des indulgences *in articulo mortis* dans le tems qu'ils rendaient les derniers ſoupirs.

On ne tarit point ſur ces affreux exemples. Hélas ! monſeigneur, que prouvent-ils ? Que le frein d'une religion pure, dégagée de toutes les ſuperſtitions qui la deshonorent & qui peuvent la rendre incroyable, était abſolument néceſſaire à ces grands criminels. Si la religion avait été épurée, il y aurait eu moins d'incrédulité, & moins de forfaits. Quiconque croit fermement un DIEU rémunérateur de la vertu, & vengeur du crime, tremblera ſur le point d'aſſaſſiner un homme innocent, & le poignard lui tombera des mains ; mais les Italiens alors ne connaiſſant le chriſtianiſme que par des légendes ridicules, par les ſotiſes & les fourberies des moines, s'imaginaient qu'il n'eſt aucune religion, parce que leur religion ainſi deshonorée leur paraiſſait abſurde. De ce que *Savonarole* avait été un faux prophête, ils concluaient qu'il n'y a point de DIEU ; ce qui eſt un fort mauvais argument. L'abominable politique de ces tems affreux leur fit commettre mille crimes : leur philoſophie non moins affreuſe étouffa leurs remords ; ils voulurent anéantir le DIEU qui pouvait les punir.

TROISIEME LETTRE.

Sur Vanini.

MONSEIGNEUR,

VOus me demandez des mémoires ſur *Vanini* ; je ne puis mieux faire que de tranſcrire ici ce qui en eſt rapporté dans la ſixiéme édition d'un petit ouvrage compoſé par une

ſociété de gens de lettres, attribué très mal-à-propos à un homme célèbre (page 41.)

Franchiſſons tout l'eſpace des tems entre la république Romaine & nous. Les Romains bien plus ſages que les Grecs, n'ont jamais perſécuté aucun philoſophe pour ſes opinions. Il n'en eſt pas ainſi chez les peuples barbares qui ont ſuccédé à l'empire Romain. Dès que l'empereur *Fréderic II* a des querelles avec les papes, on l'accuſe d'être athée, & d'être l'auteur du livre des *trois Impoſteurs*, conjointement avec ſon chancelier de *Vineis*.

Notre grand chancelier de l'*Hôpital* ſe déclare-t-il contre les perſécutions; on l'accuſe auſſi-tôt d'athéiſme *a*): *homo doctus, ſed verus atheos.* Un jéſuite autant au-deſſous d'*Ariſtophane*, qu'*Ariſtophane* eſt au-deſſous d'*Homère*; un malheureux dont le nom eſt devenu ridicule parmi les fanatiques mêmes, le jéſuite *Garaſſe*, en un mot, trouve partout des athéïſtes: c'eſt ainſi qu'il nomme tous ceux contre leſquels il ſe déchaine. Il appelle *Théodore de Bèze* athéïſte; c'eſt lui qui a induit le public en erreur ſur *Vanini*.

La fin malheureuſe de *Vanini* ne nous émeut point d'indignation & de pitié comme celle de *Socrate*, parce que *Vanini* n'était qu'un pédant étranger ſans mérite; mais enfin *Vanini* n'était point athée comme on l'a prétendu, il était préciſément tout le contraire.

C'était un pauvre prêtre Napolitain, prédicateur & théologien de ſon métier; diſputeur à outrance ſur les quiddités, & ſur les univerſaux; *& utrum chimera bombinans in vacuo poſſit comedere ſecundas intentiones.* Mais d'ailleurs, il n'y avait veine en lui qui tendît à l'athéïſme. Sa notion de DIEU eſt de la théologie la plus ſaine, & la plus approuvée. DIEU *eſt ſon principe & ſa fin, père de l'une & de l'autre, & n'ayant beſoin ni de l'une ni de l'autre; éternel ſans être dans le tems; préſent partout ſans être en aucun lieu. Il n'y a pour lui ni paſſé ni futur; il eſt partout & hors de tout; gouvernant tout & ayant tout créé; immuable, infini ſans parties; ſon pouvoir eſt ſa volonté &c.*

a) *Commentarium rerum Gallicarum Lib.* 28.

Vanini ſe piquait de renouveller ce beau ſentiment de *Platon*, embraſſé par *Averroës*, que DIEU avait créé une chaine d'êtres depuis le plus petit juſqu'au plus grand, dont le dernier chainon eſt attaché à ſon trône éternel ; idée à la vérité plus ſublime que vraie, mais qui eſt auſſi éloignée de l'athéïſme que l'être du néant.

Il voyagea pour faire fortune & pour diſputer ; mais malheureuſement la diſpute eſt le chemin oppoſé à la fortune ; on ſe fait autant d'ennemis irréconciliables qu'on trouve de ſavans ou de pédans, contre leſquels on argumente. Il n'y eut point d'autre ſource du malheur de *Vanini ;* ſa chaleur & ſa groſſiéreté dans la diſpute lui valut la haine de quelques théologiens ; & ayant eu une querelle avec un nommé *Francon* ou *Franconi*, ce *Francon* ami de ſes ennemis, ne manqua pas de l'accuſer d'être athée enſeignant l'athéïſme.

Ce *Francon*, ou *Franconi*, aidé de quelques témoins, eut la barbarie de ſoutenir à la confrontation, ce qu'il avait avancé. *Vanini* ſur la ſellette, interrogé ſur ce qu'il penſait de l'exiſtence de DIEU, répondit qu'il adorait avec l'égliſe un DIEU en trois perſonnes. Ayant pris à terre une paille, il ſuffit de ce fêtu, dit-il, pour prouver qu'il y a un créateur. Alors il prononça un très beau diſcours ſur la végétation & le mouvement, & ſur la néceſſité d'un Etre ſuprême, ſans lequel il n'y aurait ni mouvement ni végétation.

Le préſident *Grammont* qui était alors à Toulouſe, rapporte ce diſcours dans ſon *Hiſtoire de France*, aujourd'hui ſi oubliée ; & ce même *Grammont*, par un préjugé inconcevable, prétend, *que* Vanini *diſait tout cela par vanité, ou par crainte, plutôt que par une perſuaſion intérieure.*

Sur quoi peut être fondé ce jugement téméraire & atroce du préſident *Grammont ?* Il eſt évident que ſur la réponſe de *Vanini*, on devait l'abſoudre de l'accuſation d'athéïſme. Mais qu'arriva-t-il ? ce malheureux prêtre étranger ſe mêlait auſſi de médecine ; on trouva un gros crapaud vivant qu'il conſervait chez lui dans un vaſe plein d'eau ; on ne manqua pas de l'accuſer d'être ſorcier ; on ſoutint que ce crapaud était le DIEU qu'il adorait ; on donna un ſens impie à pluſieurs paſſages de ſes livres, ce qui eſt très aiſé & très commun,

en prenant les objections pour les réponſes, en interprêtant avec malignité quelque phraſe louche, en empoiſonnant une expreſſion innocente. Enfin, la faction qui l'opprimait arracha des juges l'arrêt qui condamna ce malheureux à la mort.

Pour juſtifier cette mort il falait bien accuſer cet infortuné de ce qu'il y avait de plus affreux. Le minime, & très minime *Merſenne* a pouſſé la démence juſqu'à imprimer que *Vanini* était parti de Naples avec douze de ſes apôtres, pour aller convertir toutes les nations à l'athéïſme. Quelle pitié! Comment un pauvre aurait-il pu avoir douze hommes à ſes gages? Comment aurait-il pu perſuader douze Napolitains de voyager à grands frais pour répandre partout cette abominable & révoltante doctrine au péril de leur vie? Un roi ſerait-il aſſez puiſſant pour payer douze prédicateurs d'athéïſme? Perſonne avant le père *Merſenne* n'avait avancé une ſi énorme abſurdité. Mais après lui on l'a répétée, on en a infecté les journaux, les dictionnaires hiſtoriques; & le monde qui aime l'extraordinaire, a cru ſans examen cette fable.

Bayle lui-même, dans ſes penſées diverſes, parle de *Vanini* comme d'un athée: il ſe ſert de cet exemple pour appuyer ſon paradoxe, *qu'une ſociété d'athées peut ſubſiſter;* il aſſure que *Vanini* était un homme de mœurs très réglées, & qu'il fut le martyr de ſon opinion philoſophique. Il ſe trompe également ſur ces deux points; le prêtre *Vanini* nous apprend dans ſes dialogues faits à l'imitation d'*Eraſme*, qu'il avait eu une maîtreſſe nommée *Iſabelle*. Il était libre dans ſes écrits comme dans ſa conduite, mais il n'était point athée.

Un ſiécle après ſa mort, le ſavant *la Croze*, & celui qui a pris le nom de *Philalète*, ont voulu le juſtifier; mais comme perſonne ne s'intéreſſe à la mémoire d'un malheureux Napolitain, très mauvais auteur, preſque perſonne ne lit ſes apologies.

J'ajouterai à ces ſages réflexions, qu'on imprima une vie de *Vanini* à Londres en 1717. Elle eſt dédiée à mylord *North and Grei*. C'eſt un Français réfugié ſon chapelain qui en eſt l'auteur. C'eſt aſſez de dire pour faire connaître le perſonnage, qu'il s'appuye dans ſon hiſtoire ſur le témoignage du jéſuite *Garaſſe*, le plus abſurde & le plus inſolent calomniateur, & en même tems le plus ridicule écrivain qui jamais ait été chez les jéſuites.

Digitized by Google

Voici les paroles de *Garaſſe*, citées par le chapelain, & qui ſe trouvent en effet dans la doctrine curieuſe de ce jéſuite page 144.

» Pour *Lucile Vanin*, il était Napolitain ; homme de néant, » qui avait rodé toute l'Italie en chercheur de repues franches, » & une bonne partie de la France en qualité de pédant. » Ce méchant béliſtre étant venu en Gaſcogne en 1617, » faiſait état d'y ſemer avantageuſement ſon yvroie, & faire » riche moiſſon d'impiété, cuidant avoir trouvé des eſprits » ſuſceptibles de ſes propoſitions. Il ſe gliſſait dans les no- » bleſſes effrontément pour y piquer l'eſcabelle auſſi franche- » ment que s'il eût été domeſtique, & apprivoiſé de tout » tems à l'humeur du pays ; mais il rencontra des eſprits » plus forts & réſolus à la défenſe de la vérité qu'il ne s'était » imaginé.

Que pouvez-vous penſer, monſeigneur, d'une vie écrite ſur de pareils mémoires ? Ce qui vous ſurprendra davantage, c'eſt que lorſque ce malheureux *Vanini* fut condamné, on ne lui repréſenta aucun de ſes livres dans leſquels on a imaginé qu'était contenu le prétendu athéïſme pour lequel il fut condamné. Tous les livres de ce pauvre Napolitain étaient des livres de théologie & de philoſophie, imprimés avec privilège & approuvés par des docteurs de la faculté de Paris. Ses dialogues même qu'on lui reproche aujourd'hui, & qu'on ne peut guères condamner que comme un ouvrage très ennuieux, furent honorés des plus grands éloges en français, en latin, & même en grec. On voit ſurtout parmi ces éloges ces vers d'un fameux docteur de Paris.

Vaninus, vir mente potens ſophiæque magiſter
Maximus, Italiæ decus & nova gloria gentis.

Ces deux vers furent imités depuis en français :

Honneur de l'Italie, émule de la Grèce,
Vanini fait connaître & chérir la ſageſſe.

Mais tous ces éloges ont été oubliés : & on ſe ſouvient ſeulement qu'il a été brûlé vif. Il faut avouer qu'on brûle quelquefois

quefois les gens un peu légérement; témoin *Jean Hus*, *Jérôme de Prague*, le conſeiller *Anne Dubourg*, *Servet*, *Antoine*, *Urbain Grandier*, la maréchale d'*Ancre*, *Morin* & *Jean Calas*; témoin enfin cette foule innombrable d'infortunés que preſque toutes les ſectes chrétiennes ont fait périr tour-à-tour dans les flammes, horreur inconnue aux Perſans, aux Turcs, aux Tartares, aux Indiens, aux Chinois, à la république Romaine, & à tous les peuples de l'antiquité; horreur à peine abolie parmi nous, & qui fera rougir nos enfans d'être ſortis d'ayeux ſi abominables.

QUATRIEME LETTRE.

Des auteurs Anglais qui ont eu le malheur d'écrire contre la religion; & particuliérement de Warburton.

VOtre alteſſe demande qui ſont ceux qui ont eu l'audace de s'élever, non-ſeulement contre l'égliſe romaine, mais contre l'égliſe chrétienne; le nombre en eſt prodigieux, ſurtout en Angleterre. Un des premiers eſt le lord *Herbert de Cherburi*, mort en 1648, connu par ſes traités de la religion des laïques, & de celle des gentils.

Hobbes ne reconnut d'autre religion que celle à qui le gouvernement donnait ſa ſanction. Il ne voulait point deux maîtres. Le vrai pontife eſt le magiſtrat; cette doctrine ſouleva tout le clergé. On cria au ſcandale, à la nouveauté. Pour du ſcandale, c'eſt-à-dire de ce qui fait tomber, il y en avait; mais de la nouveauté non; car en Angleterre le roi était dès longtems le chef de l'égliſe. L'impératrice de Ruſſie en eſt le chef dans un pays plus vaſte que l'empire Romain. Le ſénat dans la république était le chef de la religion, & tout empereur Romain était ſouverain pontife.

Le lord *Shaftersburi* ſurpaſſa de bien loin *Herbert* & *Hobbes* pour l'audace & pour le ſtile. Son mépris pour la religion chrétienne éclate trop ouvertement.

La religion naturelle de *Woolaſton* eſt écrite avec bien plus

de ménagement ; mais n'ayant pas les agrémens de mylord *Shaftersburi*, ce livre n'a été guères lu que des philoſophes.

De Toland.

Toland a porté des coups beaucoup plus violens. C'était une ame fière & indépendante ; né dans la pauvreté il pouvait s'élever à la fortune s'il avait été plus modéré. La perſécution l'irrita ; il écrivit contre la religion chrétienne par haine & par vengeance.

Dans ſon premier livre intitulé, *la religion chrétienne ſans myſtères*, il avait écrit lui-même un peu myſtérieuſement, & ſa hardieſſe était couverte d'un voile. On le condamna, on le pourſuivit en Irlande : le voile fut bientôt déchiré. Ses *Origines judaïques*, ſon *Nazaréen*, ſon *Panéiſticon* furent autant de combats qu'il livra ouvertement au chriſtianiſme. Ce qui eſt étrange, c'eſt qu'ayant été opprimé en Irlande pour le plus circonſpect de ſes ouvrages, il ne fut jamais troublé en Angleterre pour les livres les plus audacieux.

On l'accuſa d'avoir fini ſon *Panéiſticon* par cette prière blaſphématoire qui ſe trouve en effet dans quelques éditions. *Omnipotens & ſempiterne Bacche, qui hominum corda donis tuis recreas, concede propitius ut qui heſternis poculis ægroti facti ſunt, hodiernis curentur, per pocula poculorum, Amen !*

Mais comme cette profanation était une parodie d'une prière de l'égliſe romaine, les Anglais n'en furent point choqués. Au reſte, il eſt démontré que cette prière profane n'eſt point de *Toland ;* elle avait été faite deux cent ans auparavant en France par une ſociété de buveurs, on la trouve dans le *Carême allégoriſé*, imprimé en 1563. Ce fou de jéſuite *Garaſſe* en parle dans ſa *Doctrine curieuſe* livre II. page 201.

Toland mourut avec un grand courage en 1721. Ses dernières paroles furent *je vais dormir.* Il y a encor quelques piéces de vers à l'honneur de ſa mémoire ; ils ne ſont pas faits par des prêtres de l'égliſe anglicane.

De Locke.

C'eſt à tort qu'on a compté le grand philoſophe *Locke* parmi

Digitized by Google

les ennemis de la religion chrétienne. Il eſt vrai que ſon livre *du chriſtianiſme raiſonnable* s'écarte aſſez de la foi ordinaire; mais la religion des primitifs appellés *Trembleurs*, qui fait une ſi grande figure en Penſilvanie, eſt encor plus éloignée du chriſtianiſme ordinaire; & cependant ils ſont réputés chrétiens.

On lui a imputé de ne point croire l'immortalité de l'ame, parce qu'il était perſuadé que DIEU le maître abſolu de tout, pouvait donner (s'il voulait) le ſentiment à la penſée & à la matière. Mr. de *Voltaire* l'a bien vengé de ce reproche. Il a prouvé que DIEU peut conſerver éternellement l'atôme, la monade qu'il aura daigné favoriſer du don de la penſée. C'était le ſentiment du célèbre & ſaint prêtre *Gaſſendi*, pieux défenſeur de ce que la doctrine d'*Epicure* peut avoir de bon. Voyez ſa fameuſe lettre à *Deſcartes*.

» D'où vous vient cette notion? Si elle procède du corps, » il faut que vous ne ſoyez pas ſans extenſion. Apprenez-» nous comment il ſe peut faire que l'eſpèce ou l'idée du » corps, qui eſt étendu, puiſſe être reçue dans vous, c'eſt-à-» dire dans une ſubſtance non étendue ..... Il eſt vrai » que vous connaiſſez que vous penſez, mais vous ignorez » quelle eſpèce de ſubſtance vous êtes, vous qui penſez, » quoique l'opération de la penſée vous ſoit connue. Le prin-» cipal de votre eſſence vous eſt caché, & vous ne ſavez » point quelle eſt la nature de cette ſubſtance, dont l'une des » opérations eſt de penſer &c. «

Locke mourut en paix en diſant à madame *Maſham* & à ſes amis qui l'entouraient, *La vie eſt une pure vanité.*

DE L'ÉVÊQUE TAILOR ET DE TINDAL.

On a mis peut-être avec autant d'injuſtice, *Tailor* évêque de Cannor parmi les mécréans, à cauſe de ſon livre du *Guide des douteurs*.

Mais pour le docteur *Tindal* auteur du *Chriſtianiſme auſſi ancien que le monde*, il a été conſtamment le plus intrépide ſoutien de la religion naturelle, ainſi que de la maiſon royale de *Hanovre*. C'était un des plus ſavans hommes d'Angleterre dans l'hiſtoire. Il fut honoré juſqu'à ſa mort d'une penſion de

deux cent livres ſterling. Comme il ne goûtait pas les livres de *Pope*, qu'il le trouvait abſolument ſans génie & ſans imagination, & ne lui accordait que le talent de verſifier, & de mettre en œuvre l'eſprit des autres, *Pope* fut ſon implacable ennemi. *Tindal* de plus était un wig ardent, & *Pope* un jacobite. Il n'eſt pas étonnant que *Pope* l'ait déchiré dans ſa *Dunciade*, ouvrage imité de *Dryden*, & trop rempli de baſſeſſes & d'images dégoutantes.

De Collins.

Un des plus terribles ennemis de la religion chrétienne a été *Antoine Collins* grand tréſorier de la comté d'Eſſex, bon métaphyſicien, & d'une grande érudition. Il eſt triſte qu'il n'ait fait uſage de ſa profonde dialectique que contre le chriſtianiſme. Le docteur *Clarke*, célèbre ſocinien, auteur d'un très bon livre où il démontre l'exiſtence de Dieu, n'a jamais pu répondre aux livres de *Collins* d'une manière ſatisfaiſante, & a été réduit aux injures.

Ses *Recherches philoſophiques* ſur la liberté de l'homme, ſur les fondemens de la religion chrétienne, ſur les prophéties littérales, ſur la liberté de penſer, ſont malheureuſement demeurés des ouvrages victorieux.

De Wolston.

Le trop fameux *Thomas Wolſton*, maître-ès-arts de Cambridge, ſe diſtingua vers l'an 1726 par ſes diſcours contre les miracles de Jesus-Christ, & leva l'étendart ſi hautement qu'il faiſait vendre à Londres ſon ouvrage dans ſa propre maiſon. On en fit trois éditions coup ſur coup de dix mille exemplaires chacune.

Perſonne n'avait encor porté ſi loin la témérité & le ſcandale. Il traite de contes puériles & extravagans les miracles & la réſurrection de notre Sauveur. Il dit que quand Jesus-Christ changea l'eau en vin pour des convives qui étaient déja yvres, c'eſt qu'apparemment il fit du punch. Dieu emporté par le diable ſur le pinacle du temple & ſur une mon-

tagne dont on voyait tous les royaumes de la terre, lui paraît un blaſphême monſtrueux. Le diable envoyé dans un troupeau de deux mille cochons, le figuier ſéché pour n'avoir pas porté des figues quand ce n'était pas le tems des figues, la transfiguration de JESUS, ſes habits devenus tout blancs, ſa converſation avec *Moïſe* & *Elie*, enfin toute ſon hiſtoire ſacrée eſt traveſtie en roman ridicule. *Wolſton* n'épargne pas les termes les plus injurieux & les plus mépriſans. Il appelle ſouvent notre Seigneur JESUS-CHRIST *The fellow*, ce compagnon, ce garnement, *a wanderer*, un vagabond, *a mendicant fryar*, un frère coupe-chou mendiant.

Il ſe ſauve pourtant à la faveur du ſens myſtique en diſant que ces miracles ſont de pieuſes allégories. Tous les bons chrétiens n'en ont pas moins eu ſon livre en horreur.

Il y eut un jour une dévote qui en le voyant paſſer dans la rue lui cracha au viſage. Il s'eſſuia tranquillement & lui dit, *c'eſt ainſi que les Juifs ont traité votre* DIEU. Il mourut en paix, en diſant, *t'is a paſſ every man muſt come to*, c'eſt un terme où tout homme doit arriver. Vous trouverez dans le *dictionnaire hiſtorique portatif* de l'abbé *l'Avocat* & dans un nouveau dictionnaire portatif où les mêmes erreurs ſont copiées, que *Wolſton* eſt mort en priſon en 1733. Rien n'eſt plus faux, pluſieurs de mes amis l'ont vu dans ſa maiſon; il eſt mort libre chez lui.

DE WARBURTON.

On a regardé *Warburton* évêque de Gloceſter comme un des plus hardis infidèles qui ayent jamais écrit, parce qu'après avoir commenté *Shakeſpear*, dont les comédies, & même quelquefois les tragédies fourmillent de quolibets licentieux, il a ſoutenu dans ſa légation de *Moïſe* que DIEU n'a point enſeigné à ſon peuple chéri l'immortalité de l'ame. Il ſe peut qu'on ait jugé cet évêque trop durement, & que l'orgueil & l'eſprit ſatyrique qu'on lui reprocha ayent ſoulevé toute la nation. On a beaucoup écrit contre lui. Les deux premiers volumes de ſon ouvrage n'ont paru qu'un vain fatras d'érudition erronée, dans leſquels il ne traite pas même ſon ſujet,

& qui de plus ſont contraires à ſon ſujet, puiſqu'ils ne tendent qu'à prouver que tous les légiſlateurs ont établi pour principe de leurs religions, l'immortalité de l'ame ; en quoi même *Warburton* ſe trompe ; car ni *Sanchoniaton* le Phénicien, ni le livre des *cinq Kings* chinois, ni *Confucius* n'admettent ce principe.

Mais jamais *Warburton* dans tous ſes faux-fuyans n'a pu répondre aux grands argumens perſonnels dont on l'a accablé. Vous prétendez que tous les ſages ont poſé pour fondement de la religion l'immortalité de l'ame, les peines & les récompenſes après la mort ; or *Moïſe* n'en parle ni dans ſon Décalogue, ni dans aucune de ſes loix ; donc *Moïſe*, de votre aveu, n'était pas un ſage.

Ou il était inſtruit de ce grand dogme, ou il l'ignorait. S'il en était inſtruit, il eſt coupable de ne l'avoir pas enſeigné. S'il l'ignorait, il était indigne d'être légiſlateur.

Ou DIEU inſpirait *Moïſe*, ou ce n'était qu'un charlatan. Si DIEU inſpirait *Moïſe*, il ne pouvait lui cacher l'immortalité de l'ame ; & s'il ne lui a pas appris ce que tous les Egyptiens ſavaient, DIEU l'a trompé & a trompé tout ſon peuple. Si *Moïſe* n'était qu'un charlatan, vous détruiſez toute la loi moſaïque, & par conſéquent vous ſappez par le fondement la religion chrétienne bâtie ſur la loi moſaïque. Enfin, ſi DIEU a trompé *Moïſe*, vous faites de l'Etre infiniment parfait un ſéducteur & un fripon. De quelque côté que vous vous tourniez, vous blaſphémez.

Vous croyez vous tirer d'affaire en diſant que DIEU payait ſon peuple comptant, en le puniſſant temporellement de ſes tranſgreſſions, & en le récompenſant par les biens de la terre quand il était fidèle. Cette évaſion eſt pitoyable ; car combien de tranſgreſſeurs ont paſſé leurs jours dans les délices ! témoin *Salomon*. Ne faut-il pas avoir perdu le bon ſens ou la pudeur, pour dire que chez les Juifs aucun ſcélérat n'échappait à la punition temporelle ? N'eſt-il pas parlé cent fois du bonheur des méchans dans l'Ecriture ?

Nous ſavions avant vous que ni le Décalogue, ni le Lévitique ne font mention de l'immortalité de l'ame, ni de ſa ſpiritualité, ni des peines & des récompenſes dans une autre vie :

Digitized by Google

mais ce n'était pas à vous à le dire. Ce qui eſt pardonnable à un laïque ne l'eſt pas à un prêtre ; & ſurtout, vous ne devez pas le dire dans quatre volumes ennuieux.

Voilà ce que l'on objecte à *Warburton ;* il a répondu par des injures atroces, & il a cru enfin qu'il avait raiſon, parce que ſon évêché lui vaut deux mille cinq cent guinées de rentes. Toute l'Angleterre s'eſt déclarée contre lui malgré ſes guinées. Il s'eſt rendu odieux par la virulence de ſon inſolent caractère beaucoup plus que par l'abſurdité de ſon ſyſtême.

DE BOLINGBROKE.

Mylord *Bolingbroke* a été plus audacieux que *Warburton* & de meilleure foi. Il ne ceſſe de dire dans ſes *Œuvres philoſophiques* que les athées ſont beaucoup moins dangereux que les théologiens ; il raiſonnait en miniſtre d'état qui ſavait combien de ſang les querelles théologiques ont coûté à l'Angleterre ; mais il devait s'en tenir à proſcrire la théologie & non la religion chrétienne, dont tout homme d'état peut tirer de très grands avantages pour le genre-humain, en la reſſerrant dans ſes bornes ſi elle les a franchies. On a publié après la mort du lord *Bolingbroke* quelques-uns de ſes ouvrages plus violens encor que ſon *recueil philoſophique ;* il y déploye une éloquence funeſte. Perſonne n'a jamais écrit rien de plus fort ; on voit qu'il avait la religion chrétienne en horreur. Il eſt triſte qu'un ſi ſublime génie ait voulu couper par la racine un arbre qu'il pouvait rendre très utile en élaguant ſes branches, & en nettoyant ſa mouſſe.

On peut épurer la religion. On commença ce grand ouvrage il y a près de deux cent cinquante années ; mais les hommes ne s'éclairent que par degrés. Qui aurait prévu alors qu'on analyſerait les rayons du ſoleil, qu'on électriſerait le tonnerre, & qu'on découvrirait la loi de la gravitation univerſelle, loi qui préſide à l'univers ? Il eſt tems, ſelon *Bolingbroke*, qu'on banniſſe la théologie comme on a banni l'aſtrologie judiciaire, la ſorcellerie, la poſſeſſion du diable, la baguette divinatoire, la panacée univerſelle & les jéſuites. La théologie n'a jamais ſervi qu'à renverſer les loix & qu'à corrompre les cœurs ; elle

ſeule fait les athées ; car le grand nombre des théologiens qui eſt aſſez ſenſé pour voir le ridicule de cette ſcience chimérique, n'en ſait pas aſſez pour lui ſubſtituer une ſaine philoſophie. La théologie, diſent-ils, eſt ſelon la ſignification du mot, la ſcience de DIEU. Or les poliſſons qui ont profané cette ſcience ont donné de DIEU des idées abſurdes ; & de-là ils concluent que la Divinité eſt une chimère, parce que la théologie eſt chimérique. C'eſt préciſément dire qu'il ne faut ni prendre du quinquina pour la fiévre, ni faire diète dans le plethore, ni être ſaigné dans l'apoplexie, parce qu'il y a eu de mauvais médecins ; c'eſt nier la connaiſſance du cours des aſtres, parce qu'il y a eu des aſtrologues ; c'eſt nier les effets évidens de la chymie, parce que des chymiſtes charlatans ont prétendu faire de l'or. Les gens du monde encor plus ignorans que ces petits théologiens, diſent, Voilà des bacheliers & des licentiés qui ne croyent pas en DIEU ; pourquoi y croirions-nous ? Voilà quelle eſt la ſuite funeſte de l'eſprit théologique. Une fauſſe ſcience fait les athées, une vraie ſcience proſterne l'homme devant la Divinité : elle rend juſte & ſage celui que l'abus de la théologie a tendu inique & inſenſé.

DE THOMAS CHUBB.

Thomas Chubb eſt un philoſophe formé par la nature. La ſubtilité de ſon génie dont il abuſa, lui fit embraſſer non-ſeulement le parti des ſociniens, qui ne regardent JESUS-CHRIST que comme un homme, mais enfin celui des théïſtes rigides, qui reconnaiſſent un DIEU, & n'admettent aucun myſtère. Ses égaremens ſont méthodiques : il voudrait réunir tous les hommes dans une religion qu'il croit épurée parce qu'elle eſt ſimple. Le mot de *chriſtianiſme* eſt à chaque page dans ſes divers ouvrages, mais la choſe ne s'y trouve pas. Il oſe penſer que JESUS-CHRIST a été de la religion de *Thomas Chubb* ; mais il n'eſt pas de la religion de JESUS-CHRIST. Un abus perpétuel des mots eſt le fondement de ſa perſuaſion. JESUS-CHRIST a dit, Aimez DIEU & votre prochain, voilà toute la loi, voilà tout l'homme. *Chubb* s'en tient à ces paroles ; il écarte tout le reſte. Notre Sauveur lui paraît un philoſophe comme *Socrate*, qui

qui fut mis à mort comme lui pour avoir combattu les ſuperſtitions & les prêtres de ſon pays. D'ailleurs il a écrit avec retenue, il s'eſt toûjours couvert d'un voile. Les obſcurités dans leſquelles il s'enveloppe lui ont donné plus de réputation que de lecteurs.

CINQUIEME LETTRE.

Sur Swift.

IL eſt vrai, monſeigneur, que je ne vous ai point parlé de *Swift*; il mérite un article à part; c'eſt le ſeul écrivain anglais de ce genre qui ait été plaiſant. C'eſt une choſe bien étrange que les deux hommes à qui on doit le plus reprocher d'avoir oſé tourner la religion chrétienne en ridicule, ayent été deux prêtres ayant charge d'ames. *Rabelais* fut curé de Meudon, & *Swift* fut doyen de la cathédrale de Dublin; tous deux lancèrent plus de ſarcaſmes contre le chriſtianiſme que *Molière* n'en a prodigué contre la médecine; & tous deux vécurent & moururent paiſibles, tandis que d'autres hommes ont été perſécutés, pourſuivis, mis à mort pour quelques paroles équivoques.

Mais ſouvent l'un ſe perd où l'autre s'eſt ſauvé,
Et par où l'un périt un autre eſt conſervé.

Le *Conte du tonneau* du doyen *Swift* eſt une imitation des *trois anneaux*. La fable de ces trois anneaux eſt fort ancienne; elle eſt du tems des croiſades. C'eſt un vieillard qui laiſſa en mourant une bague à chacun de ſes trois enfans; ils ſe battirent à qui aurait la plus belle; on reconnut enfin après de longs débats que les trois bagues étaient parfaitement ſemblables. Le bon vieillard eſt le théiſme, les trois enfans ſont la religion juive, la chrétienne, & la muſulmane.

L'auteur oublia les religions des mages & des bracmanes, & beaucoup d'autres; mais c'était un Arabe qui ne connaiſſait que

ces trois ſectes. Cette fable conduit à cette indifférence qu'on reprocha tant à l'empereur *Fréderic II* & à ſon chancelier de *Vineis*, qu'on accuſe d'avoir compoſé le livre *de tribus impoſtoribus*, qui, comme vous ſavez, n'a jamais exiſté.

Le conte des *trois anneaux* ſe trouve dans quelques anciens recueils : le docteur *Swift* lui a ſubſtitué trois juſt'au-corps : l'introduction à cette raillerie impie eſt digne de l'ouvrage ; c'eſt une eſtampe où ſont repréſentées trois manières de parler en public ; la première eſt le théâtre d'*Arlequin* & de *Gilles* ; la ſeconde eſt un prédicateur dont la chaire eſt la moitié d'une furaille ; la troiſiéme eſt l'échelle du haut de laquelle un homme qu'on va pendre, harangue le peuple.

Un prédicateur entre *Gilles* & un pendu ne fait pas une belle figure. Le corps du livre eſt une hiſtoire allégorique des trois principales ſectes qui diviſent l'Europe méridionale, la romaine, la luthérienne & la calviniſte ; car il ne parle pas de l'égliſe grecque qui poſſède ſix fois plus de terrain qu'aucune des trois autres, & il laiſſe là le mahométiſme bien plus étendu que l'égliſe grecque.

Les trois frères à qui leur vieux bon homme de père a légué trois juſt'au-corps tout unis, & de la même couleur, ſont *Pierre*, *Martin*, & *Jean* ; c'eſt-à-dire, le pape, *Luther* & *Calvin*. L'auteur fait faire plus d'extravagances à ſes trois héros que *Cervantes* n'en attribue à ſon *Don Quichotte*, & l'*Arioſte* à ſon *Roland* ; mais mylord *Pierre* eſt le plus maltraité des trois frères. Le livre eſt très mal traduit en français ; il n'était pas poſſible de rendre le comique dont il eſt aſſaiſonné ; ce comique tombe ſouvent ſur des querelles entre l'égliſe anglicane & la presbytérienne, ſur des uſages, ſur des avantures que l'on ignore en France, & ſur des jeux de mots particuliers à la langue anglaiſe. Par exemple, le mot qui ſignifie *une bulle du pape* en français, ſignifie auſſi en anglais *un bœuf*. C'eſt une ſource d'équivoques & de plaiſanteries entiérement perdues pour un lecteur français.

Swift était bien moins ſavant que *Rabelais*, mais ſon eſprit eſt plus fin & plus délié ; c'eſt le *Rabelais* de la bonne compagnie. Les lords *Oxford* & *Bolingbroke* firent donner le meilleur bénéfice d'Irlande après l'archevêché de Dublin, à celui

Digitized by Google

qui avait couvert la religion chrétienne de ridicule ; & *Abadie* qui avait écrit en faveur de cette religion un livre auquel on prodiguait les éloges, n'eut qu'un malheureux petit bénéfice de village. Mais il eſt à remarquer que tous deux ſont morts fous.

SIXIEME LETTRE.

Des Allemands.

MONSEIGNEUR,

VOtre Allemagne a eu auſſi beaucoup de grands ſeigneurs & de philoſophes accuſés d'irréligion. Votre célèbre *Corneille Agrippa* au XVe. ſiécle, fut regardé non-ſeulement comme un ſorcier, mais comme un incrédule ; cela eſt contradictoire ; car un ſorcier croit en DIEU, puiſqu'il oſe mêler le nom de DIEU dans toutes ſes conjurations. Un ſorcier croit au diable, puiſqu'il ſe donne au diable. Chargé de ces deux calomnies comme *Apulée*, *Agrippa* fut bienheureux de n'être qu'en priſon, & de ne mourir qu'à l'hôpital. Ce fut lui qui le premier débita que le fruit défendu dont avaient mangé *Adam* & *Eve*, était la jouïſſance de l'amour à laquelle ils s'étaient abandonnés avant d'avoir reçu de DIEU la bénédiction nuptiale. Ce fut encor lui qui après avoir cultivé les ſciences écrivit le premier contre elles. Il décria le lait dont il avait été nourri, parce qu'il l'avait très mal digéré. Il mourut dans l'hôpital de Grenoble en 1535.

Je ne connais votre fameux docteur *Fauſtus* que par la comédie dont il eſt le héros, & qu'on joue dans toutes vos provinces de l'empire. Votre docteur *Fauſtus* y eſt dans un commerce ſuivi avec le diable. Il lui écrit des lettres qui cheminent par l'air au moyen d'une ficelle. Il en reçoit des réponſes. On voit des miracles à chaque acte, & le diable emporte *Fauſtus* à la fin de la piéce. On dit qu'il était né en Suabe, & qu'il vivait ſous *Maximilien I.* Je ne crois pas qu'il

ait fait plus de fortune auprès de *Maximilien* qu'auprès du diable ſon autre maître.

Le célèbre *Eraſme* fut également ſoupçonné d'irréligion par les catholiques & par les proteſtans, parce qu'il ſe moquait des excès où les uns & les autres tombèrent. Quand deux partis ont tort, celui qui ſe tient neutre, & qui par conſéquent a raiſon, eſt vexé par l'un & par l'autre. La ſtatue qu'on lui a dreſſée dans la place de Roterdam ſa patrie, l'a vengé de *Luther* & de l'inquiſition.

Mélancton, *terre noire*, fut à-peu-près dans le cas d'*Eraſme*. On prétend qu'il changea quatorze fois de ſentiment ſur le péché originel & ſur la prédeſtination. On l'appellait, dit-on, le *Prothée* d'Allemagne. Il aurait voulu en être le *Neptune* qui retient la fougue des vents.

Jam cœlum terramque meo ſine numine venti
Miſcere & tentas audetis tollere moles!

Il était modéré & tolérant. Il paſſa pour indifférent. Etant devenu proteſtant il conſeilla à ſa mère de reſter catholique. De là on jugea qu'il n'était ni l'un ni l'autre.

J'omettrai, ſi vous le permettez, la foule des ſectaires à qui l'on a reproché d'embraſſer des factions plutôt que d'adhérer à des opinions, & de croire à l'ambition ou à la cupidité bien plutôt qu'à *Luther* & au pape. Je ne parlerai pas des philoſophes accuſés de n'avoir eu d'autre évangile que la nature.

Je viens à votre illuſtre *Leibnitz*. *Fontenelle* en faiſant ſon éloge à Paris en pleine académie, s'exprime ſur ſa religion en ces termes : *on l'accuſe de n'avoir été qu'un grand & rigide obſervateur du droit naturel : ſes paſteurs lui en ont fait des réprimandes publiques & inutiles.*

Vous verrez bientôt, monſeigneur, que *Fontenelle* qui parlait ainſi, avait eſſuié des imputations non moins graves.

Volf le diſciple de *Leibnitz* a été expoſé à un plus grand danger : il enſeignait les mathématiques dans l'univerſité de Hall avec un ſuccès prodigieux. Le profeſſeur théologien *Lange*, qui gelait de froid dans la ſolitude de ſon école tandis que *Volf*

avait cinq cent auditeurs, s'en vengea en dénonçant *Volf* comme un athée. Le feu roi de Pruſſe *Fréderic-Guillaume*, qui s'entendait mieux à exercer ſes troupes qu'aux diſputes des ſavans, crut *Lange* trop aiſément ; il donna le choix à *Volf* de ſortir de ſes états dans vingt-quatre heures ou d'être pendu : le philoſophe réſolut ſur le champ le problême en ſe retirant à Marbourg où ſes écoliers le ſuivirent, & où ſa gloire & ſa fortune augmentèrent. La ville de Hall perdit alors plus de quatre cent mille florins par an que *Volf* lui valait par l'affluence de ſes diſciples ; le revenu du roi en ſouffrit, & l'injuſtice faite au philoſophe ne retomba que ſur le monarque. Vous ſavez, monſeigneur, avec quelle équité & quelle grandeur d'ame le ſucceſſeur de ce prince répara l'erreur dans laquelle on avait entraîné ſon père.

Il eſt dit à l'article *Volf* dans un dictionnaire, que *Charles-Fréderic* philoſophe couronné, ami de *Volf*, l'éleva à la dignité de vice-chancelier de l'univerſité de l'électeur de Bavière, & de baron de l'empire. Le roi dont il eſt parlé dans cet article eſt en effet un philoſophe, un ſavant, un très grand génie, ainſi qu'un très grand capitaine ſur le trône, mais il ne s'appelle point *Charles* ; il n'y a point dans ſes états d'univerſité appartenante à l'électeur de Bavière ; l'empereur ſeul fait des barons de l'empire. Ces petites fautes qui ſont trop fréquentes dans tous les dictionnaires, peuvent être aiſément corrigées.

Depuis ce tems la liberté de penſer a fait des progrès étonnans dans tout le nord de l'Allemagne. Cette liberté même a été portée à un tel excès, qu'on a imprimé en 1766 un *Abrégé de l'hiſtoire eccléſiaſtique* de *Fleuri* avec une préface d'un ſtile éloquent, qui commence par ces paroles.

» L'établiſſement de la religion chrétienne a eu comme tous » les empires de faibles commencemens. Un Juif de la lie » du peuple, dont la naiſſance eſt douteuſe, qui mêle aux » abſurdités des anciennes prophéties des préceptes de morale, » auquel on attribue des miracles, eſt le héros de cette ſecte ; » douze fanatiques ſe répandent d'Orient en Italie, &c.

Il eſt triſte que l'auteur de ce morceau, d'ailleurs profond & ſublime, ſe ſoit laiſſé emporter à une hardieſſe ſi fatale à

notre ſainte religion. Rien n'eſt plus pernicieux. Cependant, cette licence prodigieuſe n'a preſque point excité de rumeurs. Il eſt bien à ſouhaiter que ce livre ſoit peu répandu. On n'en a tiré, à ce que je préſume, qu'un petit nombre d'exemplaires.

Le diſcours de l'empereur *Julien* contre le chriſtianiſme, traduit à Berlin par le marquis d'*Argens* chambellan du roi de Pruſſe, & dédié au prince *Ferdinand de Brunſwick*, ſerait un coup non moins funeſte porté à notre religion, ſi l'auteur n'avait pas eu le ſoin de raſſûrer par des remarques ſavantes les eſprits effarouchés. L'ouvrage eſt précédé d'une préface ſage & inſtructive, dans laquelle il rend juſtice (il eſt vrai) aux grandes qualités & aux vertus de *Julien*; mais dans laquelle auſſi il avoue les erreurs funeſtes de cet empereur. Je penſe, monſeigneur, que ce livre ne vous eſt pas inconnu, & que votre chriſtianiſme n'en a pas été ébranlé.

SEPTIEME LETTRE.

Sur les Français.

VOus avez, je crois, très bien deviné, monſeigneur, qu'en France il y a plus d'hommes accuſés d'impiétés que de véritables impies; de même qu'on y a vu beaucoup plus de ſoupçons d'empoiſonnemens que d'empoiſonneurs. La vivacité peu réfléchie qu'on reproche à cette nation la porte à tous les jugemens téméraires; cette pétulance inquiète a fait que pluſieurs auteurs ont écrit avec liberté, & ont été jugés avec cruauté. L'extrême délicateſſe des théologiens & des moines leur a toûjours fait craindre la diminution de leur crédit; ils ſont comme des ſentinelles qui crient toûjours qui vive, & qui penſent que l'ennemi eſt aux portes: Pour peu qu'ils ſoupçonnent qu'on leur en veut dans un livre, ils ſonnent l'allarme.

De Bonaventure Des-Périers.

Un des premiers exemples en France de la perſécution

fondée ſur des terreurs paniques, fut le vacarme étrange qui dura ſi longtems au ſujet du *cimbalum mundi*, petit livret d'une cinquantaine de pages tout au plus. Il eſt d'un nommé *Bonaventure Des-Périers*, qui vivait au commencement du ſeiziéme ſiécle. Ce *Des-Périers* était domeſtique de *Marguerite de Valois* ſœur de *François Ier*. Les lettres commençaient alors à renaître. *Des-Périers* voulut faire en latin quelques dialogues dans le goût de *Lucien* : il compoſa quatre dialogues très inſipides ſur les prédictions, ſur la pierre philoſophale, ſur un cheval qui parle, ſur les chiens d'*Actéon*. Il n'y a pas aſſurément dans tout ce fatras de plat écolier, un ſeul mot qui ait le moindre & le plus élpigné rapport aux choſes que nous devons révérer.

On perſuada à quelques docteurs qu'ils étaient déſignés par les chiens & par les chevaux. Pour les chevaux ils n'étaient pas accoutumés à cet honneur. Les docteurs aboièrent ; auſſitôt l'ouvrage fut recherché, traduit en langue vulgaire & imprimé : & chaque fainéant d'y trouver des alluſions, & les docteurs de crier à l'hérétique, à l'impie, à l'athée. Le livret fut déféré aux magiſtrats, le libraire *Morin* mis en priſon, & l'auteur en de grandes angoiſſes.

L'injuſtice de la perſécution frappa ſi fortement le cerveau de *Bonaventure*, qu'il ſe tua de ſon épée dans le palais de *Marguerite*. Toutes les langues des prédicateurs, toutes les plumes des théologiens s'exercèrent ſur cette mort funeſte. Il s'eſt défait lui-même, donc il était coupable, donc il ne croyait point en DIEU, donc ſon petit livre, que perſonne n'avait pourtant la patience de lire, était le catéchiſme des athées ; chacun le dit, chacun le crut : *credidi propter quod locutus ſum*, *j'ai cru parce que j'ai parlé*, eſt la deviſe des hommes. On répète une ſotiſe, & à force de la redire on en eſt perſuadé.

Le livre devint d'une rareté extrême ; nouvelle raiſon pour le croire infernal. Tous les auteurs d'anecdotes littéraires, & des dictionnaires n'ont pas manqué d'affirmer que le *cimbalum mundi* eſt le précurſeur de *Spinoſa*.

Nous avons encor un ouvrage d'un conſeiller de Bourges, nommé *Catherinot*, très digne des armes de Bourges : ce grand juge dit, Nous avons deux livres impies que je n'ai jamais

vus, l'un de *tribus impoſtoribus*, l'autre le *cimbalum mundi*. Eh mon ami, ſi tu ne les a pas vus, pourquoi en parles-tu ?

Le minime *Merſenne*, ce facteur de *Deſcartes*, le même qui donne douze apôtres à *Vanini*, dir de Bonaventure Des-Périers, *c'eſt un monſtre & un fripon, d'une impiété achevée.* Vous remarquerez qu'il n'avait pas lu ſon livre. Il n'en reſtait plus que deux exemplaires dans l'Europe quand *Proſper Marchand* le réimprima à Amſterdam en 1711. Alors le voile fut tiré, on ne cria plus à l'impiété, à l'athéiſme : on cria à l'ennui, & on n'en parla plus.

De Théophile.

Il en a été de même de *Théophile*, très célèbre dans ſon tems ; c'érait un jeune homme de bonne compagnie, faiſant très facilement des vers médiocres, mais qui eurent de la réputation ; très inſtruit dans les belles-lettres, écrivant purement en latin, homme de table autant que de cabinet, bien venu chez les jeunes ſeigneurs qui ſe piquaient d'eſprit, & ſurtout chez cet illuſtre & malheureux duc de *Montmorenci* qui après avoir gagné des batailles mourut ſur un échaffaut.

S'étant trouvé un jour avec deux jéſuites, & la converſation étant tombée ſur quelques points de la malheureuſe philoſophie de ſon tems, la diſpute s'aigrit. Les jéſuites ſubſtituèrent les injures aux raiſons. *Théophile* était poëte & Gaſcon, *genus irritabile vatum & Vaſconum.* Il fit une petite piéce de vers où les jéſuites n'étaient pas trop bien traités ; en voici trois qui coururent toute la France :

Cette grande & noire machine
Dont le ſouple & le vaſte corps
Etend ſes bras juſqu'à la Chine.

Théophile même les rappelle dans une épitre en vers écrite de ſa priſon au roi *Louis XIII.* Tous les jéſuites ſe déchaînèrent contre lui. Les deux plus furieux, *Garaſſe* & *Guerin*, deshonorèrent la chaire & violèrent les loix en le nommant dans leurs ſermons, en le traitant d'athée & d'homme abominable,

minable, en excitant contre lui toutes leurs dévotes. Un jéſuite plus dangereux, nommé *Voiſin*, qui n'écrivait ni ne prêchait, mais qui avait un grand crédit auprès du cardinal de *la Rochefoucault*, intenta un procès criminel à *Théophile*, & ſuborna contre lui un jeune débauché nommé *Sajeot* qui avait été ſon écolier, & qui paſſait pour avoir ſervi à ſes plaiſirs infames, ce que l'accuſé lui reprocha à la confrontation. Enfin, le jéſuite *Voiſin* obtint par la faveur du jéſuite *Cauſſin* confeſſeur du roi, un décret de priſe de corps contre *Théophile*, ſur l'accuſation d'impiété & d'athéïſme. Le malheureux prit la fuite, on lui fit ſon procès par contumace, il fut brûlé en effigie en 1621. Qui croirait que la rage des jéſuites ne fut pas encor aſſouvie! *Voiſin* paya un lieutenant de la connétablie nommé *le Blanc* pour l'arrêter dans le lieu de ſa retraite en Picardie. On l'enferma chargé de fers dans un cachot aux acclamations de la populace, à qui *le Blanc* criait, C'eſt un athée que nous allons brûler. De là on le mena à Paris à la conciergerie, où il fut mis dans le cachot de *Ravaillac*. Il y reſta une année entière, pendant laquelle les jéſuites prolongèrent ſon procès pour chercher contre lui des preuves.

Pendant qu'il était dans les fers, *Garaſſe* publiait ſa *Doctrine curieuſe*, dans laquelle il dit que *Paſquier*, le cardinal *Volſey*, *Scaliger*, *Luther*, *Calvin*, *Bèze*, le roi d'Angleterre, le landgrave de Heſſe & *Théophile* ſont des *béliſtres d'athéïſtes & de carpocratiens*. Ce *Garaſſe* écrivait dans ſon tems comme le miſérable ex-jéſuite *Nonotte* a écrit dans le ſien : la différence eſt que l'inſolence de *Garaſſe* était fondée ſur le crédit qu'avaient alors les jéſuites, & que la fureur de l'abſurde *Nonotte* eſt le fruit de l'horreur & du mépris où les jéſuites ſont tombés dans l'Europe ; c'eſt le ſerpent qui veut mordre encore quand il a été coupé en tronçons. *Théophile* fut ſurtout interrogé ſur le *Parnaſſe ſatyrique*, recueil d'impudicités dans le goût de *Pétrone*, de *Martial*, de *Catulle*, d'*Auſone*, de l'archevêque de Bénévent *la Caſa*, de l'évêque d'Angoulême *Octavien de St. Gelais*, & de *Mélin de St. Gelais* ſon fils, de l'*Aretin*, de *Chorier*, de *Marot*, de *Verville*, des épigrammes de *Rouſſeau*, & de cent autres ſotiſes licentieuſes.

Cet ouvrage n'était pas de *Théophile*. Le libraire avait raſſemblé tout ce qu'il avait pu de *Menard*, de *Colletet*, d'un nommé *Frenide*, & de quelques ſeigneurs de la cour. Il fut avéré que *Théophile* n'avait point de part à cette édition, contre laquelle lui-même avait préſenté requête. Enfin les jéſuites, quelque puiſſans qu'ils fuſſent alors, ne purent avoir la conſolation de le faire brûler, & ils eurent même beaucoup de peine à obtenir qu'il fût banni de Paris. Il y revint malgré eux, protégé par le duc de *Montmorenci*, qui le logea dans ſon hôtel où il mourut en 1626 du chagrin auquel une ſi cruelle perſécution le fit enfin ſuccomber.

DE DES-BARREAUX.

Le conſeiller au parlement *Des-Barreaux* qui dans ſa jeuneſſe avait été ami de *Théophile* & qui ne l'avait pas abandonné dans ſa diſgrace, paſſa conſtamment pour un athée : & ſur quoi ? ſur un conte qu'on fait de lui ſur l'avanture de l'omelette au lard. Un jeune homme à ſaillies libertines peut très bien dans un cabaret avoir mangé gras un ſamedi, & pendant un orage mêlé de tonnerres avoir jetté le plat par la fenêtre, en diſant, *voilà bien du bruit pour une omelette au lard*, ſans pour cela mériter l'affreuſe accuſation d'athéiſme. C'eſt ſans doute une très grande irrévérence, c'eſt inſulter l'égliſe dans laquelle il était né ; c'eſt ſe moquer de l'inſtitution des jours naigres, mais ce n'eſt pas nier l'exiſtence de DIEU. Ce qui lui donna cette réputation, ce fut principalement l'indiſcrette témérité de *Boileau*, qui dans ſa *Satyre des femmes*, laquelle n'eſt pas ſa meilleure, parle de plus d'une capanée.

Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,
Et nous parlant de DIEU du ton de Des-Barreaux.

Jamais ce magiſtrat n'écrivit rien contre la Divinité. Il n'eſt pas permis de flétrir du nom d'*athée* un homme de mérite contre lequel on n'a aucune preuve ; cela eſt indigne. On a imputé à *Des-Barreaux* le fameux ſonnet qui finit ainſi.

Tonne, frappe, il eſt tems, ren-moi guerre pour guerre;
J'adore en périſſant la raiſon qui t'aigrit :
Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne ſoit tout couvert du ſang de Jéſus-Chriſt ?

Ce ſonnet ne vaut rien du tout. *Jéſus-Chriſt* en vers n'eſt pas tolérable ; *ren-moi guerre*, n'eſt pas français ; *guerre pour guerre* eſt très plat ; & *deſſus quel endroit*, eſt déteſtable. Ces vers ſont de l'abbé de *Lavau ;* & *Des-Barreaux* fut toûjours très fâché qu'on les lui attribuât.

De La Motte le Vayer.

Le ſage *La Motte le Vayer*, conſeiller d'état, précepteur de Monſieur frère de *Louis XIV*, & qui le fut même de *Louis XIV* près d'une année, n'eſſuia pas moins de ſoupçons que le voluptueux *Des-Barreaux.* Il y avait encor peu de philoſophie en France. Le traité de *la Vertu des payens*, & les dialogues d'*Orazius Tubero*, lui firent des ennemis. Les janſéniſtes ſurtout qui ne regardaient après *St. Auguſtin* les vertus des grands-hommes de l'antiquité, que comme des *péchés ſplendides*, ſe déchainèrent contre lui. Le comble de l'inſolence fanatique eſt de dire, *nul n'aura de vertu que nous & nos amis ;* Socrate, Confucius, Marc-Aurèle, Epictète, *ont été des ſcélérats, puiſqu'ils n'étaient pas de notre communion.* On eſt revenu aujourd'hui de cette extravagance, mais alors elle dominait. On a rapporté dans un ouvrage très curieux, qu'un jour un de ces énergumènes voyant paſſer *La Motte le Vayer* dans la galerie du Louvre, dit tout haut, Voilà un homme ſans religion. *Le Vayer*, au-lieu de le faire punir, ſe retourna vers cet homme & lui dit, *Mon ami, j'ai tant de religion que je ne ſuis pas de ta religion.*

De St. Evremont.

On a donné quelques ouvrages contre le chriſtianiſme ſous le nom de *St. Evremont*, mais aucun n'eſt de lui. On crut après ſa mort faire paſſer ces dangereux livres à l'abri de ſa

réputation ; & parce qu'en effet on trouve dans ſes véritables ouvrages pluſieurs traits qui annoncent un eſprit dégagé des préjugés de l'enfance. D'ailleurs ſa vie épicurienne, & ſa mort toute philoſophique ſervirent de prétexte à tous ceux qui voulaient accréditer de ſon nom leurs ſentimens pernicieux.

Nous avons ſurtout une *analyſe de la religion chrétienne* qui lui eſt attribuée. C'eſt un ouvrage qui tend à renverſer toute la chronologie & preſque tous les faits de la ſainte Ecriture. Nul n'a plus approfondi que l'auteur l'opinion où ſont quelques théologiens que l'aſtronome *Phlégon* avait parlé des ténèbres qui couvrirent toute la terre à la mort de notre Seigneur JESUS-CHRIST. J'avoue que l'auteur a pleinement raiſon contre ceux qui ont voulu s'appuyer du témoignage de cet aſtronome ; mais il a grand tort de vouloir combattre tout le ſyſtême chrétien ſous prétexte qu'il a été mal défendu.

Au reſte, *St. Evremont* était incapable de ces recherches ſavantes. C'était un eſprit agréable & juſte ; mais il avait peu de ſcience, nul génie, & ſon goût était peu ſûr : ſes diſcours ſur les Romains lui firent une réputation dont il abuſa pour faire les plus plates comédies, & les plus mauvais vers dont on ait jamais fatigué les lecteurs, qui n'en ſont plus fatigués aujourd'hui puiſqu'ils ne les liſent plus. On peut le mettre au rang des hommes aimables & pleins d'eſprit qui ont fleuri dans le tems brillant de *Louis XIV*, mais non pas au rang des hommes ſupérieurs.

DE FONTENELLE.

Bernard de Fontenelle, depuis ſecrétaire de l'académie des ſciences, eut une ſecouſſe plus vive à ſoutenir. Il fit inſérer en 1686 dans la *République des lettres* de *Bayle*, une rélation de l'iſle de Borneo fort ingénieuſe ; c'était une allégorie ſur Rome & Genève ; elles étaient déſignées ſous le nom de deux ſœurs, *Mero* & *Enegu*. *Mero* était une magicienne tyrannique ; elle exigeait que ſes ſujets vinſſent lui déclarer leurs plus ſecrettes penſées, & qu'enſuite ils lui apportaſſent tout leur argent. Il falait avant de venir lui baiſer les pieds, adorer des os de morts, & ſouvent quand on voulait déjeuner, elle fai-

ſait diſparaître le pain. Enfin ſes ſortilèges & ſes fureurs ſoulevèrent un grand parti contre elle ; & ſa ſœur *Enegu* lui enleva la moitié de ſon royaume.

Bayle n'entendit pas d'abord la plaiſanterie ; mais l'abbé *Terſon* l'ayant commentée, elle fit beaucoup de bruit. C'était dans le tems de la révocation de l'édit de Nantes. *Fontenelle* courait riſque d'être enfermé à la Baſtille. Il eut la baſſeſſe de faire d'aſſez mauvais vers à l'honneur de cette révocation, & à celui des jéſuites ; on les inſéra dans un mauvais recueil intitulé *le Triomphe de la religion ſous Louis le grand*, imprimé à Paris chez *l'Anglois* en 1687.

Mais ayant depuis rédigé en français avec un grand ſuccès la ſavante *Hiſtoire des oracles* de *Vandale*, les jéſuites le perſécutèrent. *Le Tellier* confeſſeur de *Louis XIV*, rappellant l'allégorie de *Mero* & d'*Enegu*, aurait voulu le traiter comme le jéſuite *Voiſin* avait traité *Théophile*. Il ſollicita une lettre de cachet contre lui. Le célèbre garde-des-ſceaux d'*Argenſon* alors lieutenant de police, ſauva *Fontenelle* de la fureur de *le Tellier*.

Cette anecdote eſt plus importante que toutes les bagatelles littéraires dont l'abbé *Trublet* a fait un gros volume concernant *Fontenelle*. Elle apprend combien la philoſophie eſt dangereuſe quand un fanatique ou un fripon, ou un moine qui eſt l'un & l'autre, a malheureuſement l'oreille du prince. C'eſt un danger, monſeigneur, auquel on ne ſera jamais expoſé auprès de vous.

DE L'ABBÉ DE ST. PIERRE.

L'*Allégorie du mahométiſme* par l'abbé de *St. Pierre*, fut beaucoup plus frappante que celle de *Mero*. Tous les ouvrages de cet abbé, dont pluſieurs paſſent pour des rêveries, ſont d'un homme de bien & d'un citoyen zélé ; mais tout s'y reſſent d'un pur théiſme. Cependant, il ne fut point perſécuté, c'eſt qu'il écrivait d'une manière à ne rendre perſonne jaloux ; ſon ſtile n'a aucun agrément ; il était peu lu, il ne prétendait à rien : ceux qui le liſaient ſe moquaient de lui, & le traitaient de bon-homme. S'il eût écrit comme *Fontenelle*, il était perdu, ſurtout quand les jéſuites régnaient encore.

De Bayle.

Cependant s'élevait alors, & depuis pluſieurs années, l'immortel *Bayle*, le premier des dialecticiens & des philoſophes ſceptiques. Il avait déja donné ſes *Penſées ſur la comète*, ſes *Réponſes aux queſtions d'un provincial*, & enfin ſon *Dictionnaire de raiſonnement*. Ses plus grands ennemis ſont forcés d'avouer qu'il n'y a pas une ſeule ligne dans ſes ouvrages qui ſoit un blaſphême évident contre la religien chrétienne; mais ſes plus grands défenſeurs avouent que dans les articles de controverſe il n'y a pas une ſeule page qui ne conduiſe le lecteur au doute, & ſouvent à l'incrédulité. On ne pouvait le convaincre d'être impie, mais il faiſait des impies, en mettant les objections contre nos dogmes dans un jour ſi lumineux, qu'il n'était pas poſſible à une foi médiocre de n'être pas ébranlée: & malheureuſement la plus grande partie des lecteurs n'a qu'une foi très médiocre.

Il eſt rapporté dans un de ces dictionnaires hiſtoriques où la vérité eſt ſi ſouvent mêlée avec le menſonge, que le cardinal de *Polignac* en paſſant par Roterdam, demanda à *Bayle* s'il était anglican, ou luthérien, ou calviniſte, & qu'il répondit, *je ſuis proteſtant, car je proteſte contre toutes les religions*. En premier lieu, le cardinal de *Polignac* ne paſſa jamais par Roterdam que lorſqu'il alla conclure la paix d'Utrecht en 1713, après la mort de *Bayle*.

Secondement, ce ſavant prélat n'ignorait pas que *Bayle* né calviniſte au pays de Foix, & n'ayant jamais été en Angleterre, ni en Allemagne, n'était ni anglican, ni luthérien.

Troiſiémement, il était trop poli pour aller demander à un homme de quelle religion il était. Il eſt vrai que *Bayle* avait dit quelquefois ce qu'on lui fait dire; il ajoutait qu'il était comme *Jupiter* aſſemble-nuages d'*Homère*. C'était d'ailleurs un homme de mœurs réglées & ſimples; un vrai philoſophe dans toute l'étendue de ce mot. Il mourut ſubitement après avoir écrit ces mots, *voilà ce que c'eſt que la vérité*.

Il l'avait cherchée toute ſa vie, & n'avait trouvé partout que des erreurs.

Après lui on a été beaucoup plus loin. Les *Maillet*, les

Boulainvilliers, les *Boulangers*, les *Meſliers*, le ſavant *Fréret*, le dialecticien du *Marſai*, l'intempérant *la Métrie*, & bien d'autres, ont attaqué la religion chrétienne avec autant d'acharnement que les *Porphyres*, les *Celſes* & les *Juliens*.

J'ai ſouvent recherché ce qui pouvait déterminer tant d'écrivains modernes à déployer cette haine contre le chriſtianiſme. Quelques-uns m'ont répondu que les écrits des nouveaux apologiſtes de notre religion les avaient indignés. Que ſi ces apologiſtes avaient écrit avec la modération que leur cauſe devait leur inſpirer, on n'aurait pas penſé à s'élever contre eux; mais que leur bile donnait de la bile; que leur colère faiſait naître la colère; que le mépris qu'ils affectaient pour les philoſophes excitait le mépris: de ſorte qu'enfin il eſt arrivé entre les défenſeurs & les ennemis du chriſtianiſme, ce qu'on avait vu entre toutes les communions; on a écrit de part & d'autre avec emportement; on a mêlé les outrages aux argumens.

De Barbeirac.

Barbeirac eſt le ſeul commentateur dont on faſſe plus de cas que de ſon auteur. Il traduiſit & commenta le fatras de *Puffendorf*; mais il l'enrichit d'une préface qui fit ſeule débiter le livre. Il remonte dans cette préface aux ſources de la morale, & il a la candeur hardie de faire voir que les pères de l'égliſe n'ont pas toûjours connu cette morale pure, qu'ils l'ont défigurée par d'étranges allégories, comme lorſqu'ils diſent que le lambeau de drap rouge expoſé à la fenêtre par la cabaretière *Rahab*, eſt viſiblement le ſang de Jesus-Christ; que *Moïſe* étendant les bras pendant la bataille contre les Amalécites eſt la croix ſur laquelle Jesus expire; que les baiſers de la Sunamite ſont le mariage de Jesus-Christ avec ſon égliſe; que la grande porte de l'arche de *Noé* déſigne le corps humain, & la petite porte déſigne l'anus.

Barbeirac ne peut ſouffrir en fait de morale qu'*Auguſtin* devienne perſécuteur après avoir prêché la tolérance. Il condamne hautement les injures groſſières que *Jérôme* vomit contre ſes adverſaires, & ſurtout contre *Rufin* & contre *Vigilantius*. Il relève les contradictions qu'il remarque dans la morale des

pères, & il s'indigne qu'ils ayent quelquefois inſpiré la haine de la patrie, comme *Tertullien* qui défend poſitivement aux chrétiens de porter les armes pour le ſalut de l'empire.

Barbeirac eut de violens adverſaires qui l'accuſèrent de vouloir détruire la religion chrétienne, en rendant ridicules ceux qui l'avaient ſoutenue par des travaux infatigables. Il ſe défendit : mais il laiſſa paraître dans ſa défenſe un ſi profond mépris pour les pères de l'égliſe ; il témoigne tant de dédain pour leur fauſſe éloquence & pour leur dialectique ; il leur préfère ſi hautement *Confucius*, *Socrate*, *Zaleucus*, *Ciceron*, l'empereur *Antonin*, *Epictète*, qu'on voit bien que *Barbeirac* eſt plutôt le zélé partiſan de la juſtice éternelle & de la loi naturelle donnée de DIEU aux hommes, que l'adorateur des ſaints myſtères du chriſtianiſme. S'il s'eſt trompé en penſant que DIEU eſt le père de tous les hommes, s'il a eu le malheur de ne pas voir que DIEU ne peut aimer que les chrétiens ſoumis de cœur & d'eſprit, ſon erreur eſt du moins d'une belle ame ; & puiſqu'il aimait les hommes, ce n'eſt pas aux hommes à l'inſulter ; c'eſt à DIEU de le juger.

DE MADEMOISELLE HUBER.

Mademoiſelle *Huber* était une femme de beaucoup d'eſprit, & ſœur de l'abbé *Huber* très connu de Mgr. votre père. Elle s'aſſocia avec un grand métaphyſicien pour écrire vers l'an 1740 le livre intitulé *La religion eſſentielle à l'homme.* Il faut convenir que malheureuſement cette religion eſſentielle eſt le pur théiſme tel que les Noachides le pratiquèrent, avant que DIEU eut daigné ſe faire un peuple chéri dans les déſerts de Sinaï & d'Oreb, & lui donner des loix particulières. Selon Mlle. *Huber* & ſon ami, la religion eſſentielle à l'homme doit être de tous les tems, de tous les lieux, & de tous les eſprits. Tout ce qui eſt myſtère eſt au-deſſus de l'homme, & n'eſt pas fait pour lui ; la pratique des vertus ne peut avoir aucun rapport avec le dogme. La religion eſſentielle à l'homme eſt dans ce qu'on doit faire, & non dans ce qu'on ne peut comprendre. L'intolérance eſt à la religion eſſentielle ce que la barbarie eſt à l'humanité, la cruauté à la douceur.

Voilà

Voilà le précis de tout le livre. L'auteur eſt très abſtrait : c'eſt une ſuite de lemmes & de théorèmes qui répandent quelquefois plus d'obſcurité que de lumières. On a peine à ſuivre cette marche. Il eſt étonnant qu'une femme ait écrit en géomètre ſur une matière ſi intéreſſante : peut-être a-t-elle voulu rebuter des lecteurs qui l'auraient perſécutée, s'ils l'avaient entendue, & s'ils avaient eu du plaiſir en la liſant. Comme elle était proteſtante, elle n'a guères été lue que par des proteſtans. Un prédicant nommé *Deroches* l'a refutée, & même aſſez poliment pour un prédicant. Les miniſtres proteſtans, monſeigneur, devraient, ce me ſemble, être plus modérés avec les théïſtes, que les évêques catholiques & les cardinaux ; car ſuppoſé un moment, ce qu'à DIEU ne plaiſe, que le théïſme prévalût, qu'il n'y eût qu'un culte ſimple ſous l'autorité des loix & des magiſtrats, que tout fût réduit à l'adoration de l'Etre ſuprême rémunérateur & vengeur, les paſteurs proteſtans n'y perdront rien ; ils reſteront chargés de préſider aux prières publiques faites à l'Etre ſuprême, & ſeront toûjours des maîtres de morale ; on leur conſervera leurs penſions, ou s'ils les perdent, cette perte ſera bien modique. Leurs antagoniſtes, au contraire, ont de riches prélatures, ils ſont comtes, ducs, princes ; ils ont des ſouverainetés ; & quoique tant de grandeurs & de richeſſes conviennent mal peut-être aux ſucceſſeurs des apôtres, ils ne ſouffriront jamais qu'on les en dépouille : les droits temporels même qu'ils ont acquis ſont tellement liés aujourd'hui à la conſtitution des états catholiques, qu'on ne peut les en priver que par des ſecouſſes violentes.

Or le théïſme eſt une religion ſans entouſiaſme, qui par elle-même ne cauſera jamais de révolution. Elle eſt erronée, mais elle eſt paiſible. Tout ce qui eſt à craindre, c'eſt que le théïſme ſi univerſellement répandu, ne diſpoſe inſenſiblement tous les eſprits à mépriſer le joug des pontifes, & qu'à la première occaſion la magiſtrature ne les réduiſe à la fonction de prier DIEU pour le peuple ; mais tant qu'ils ſeront modérés, ils ſeront reſpectés : il n'y a jamais que l'abus du pouvoir qui puiſſe énerver le pouvoir. Remarquons en effet, monſeigneur, que deux ou trois cent volumes de théïſme n'ont jamais dimi-

nué d'un écu le revenu des pontifes catholiques romains, & que deux ou trois écrits de *Luther* & de *Calvin* leur ont enlevé environ cinquante millions de rente. Une querelle de théologie pouvait il y a deux cent ans bouleverſer l'Europe : le théiſme n'attroupera jamais quatre perſonnes. On peut même dire que cette religion en trompant les eſprits, les adoucit, & qu'elle appaiſe les querelles que la vérité mal entendue a fait naître. Quoi qu'il en ſoit, je me borne à rendre à V. A. un compte fidèle. C'eſt à vous qu'il appartient de juger.

De Fréret.

L'illuſtre & profond *Fréret* était ſecrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres de Paris. Il avait fait dans les langues orientales, & dans les ténèbres de l'antiquité, autant de progrès qu'on en peut faire. En rendant juſtice à ſon immenſe érudition, & à ſa probité, je ſuis bien loin d'excuſer ſon hétérodoxie. Non-ſeulement il était perſuadé avec *St. Irénée* que Jesus était âgé de plus de cinquante ans, quand il ſouffrit le dernier ſupplice ; mais il croyait avec le Targum qu'il n'était point né du tems d'*Hérode*, & qu'il faut rapporter ſa naiſſance au tems du petit roi *Jannée* fils d'*Hircan*. Les Juifs ſont les ſeuls qui ayent eu cette opinion ſingulière ; Mr. *Fréret* tâchait de l'appuyer, en prétendant que nos Evangiles n'ont été écrits que plus de quarante ans après l'année où nous plaçons la mort de Jesus, qu'ils n'ont été faits qu'en des langues étrangères & dans des villes très éloignées de Jéruſalem, comme Alexandrie, Corinthe, Ephèſe, Antioche, Ancyre, Theſſalonique, toutes villes d'un grand commerce, remplies de thérapeutes, de diſciples de *Jean*, de judaïtes, de Galiléens diviſés en pluſieurs ſectes. De là vient, dit-il, qu'il y eut un très grand nombre d'évangiles tout différens les uns des autres, chaque ſociété particulière & cachée voulant avoir le ſien. *Fréret* prétend que les quatre qui ſont reſtés canoniques ont été écrits les derniers. Il croit en apporter des preuves inconteſtables ; c'eſt que les premiers pères de l'égliſe citent très ſouvent des paroles qui ne ſe trouvent que dans l'Evangile des Egyptiens, ou dans celui des Nazaréens, ou dans celui

de *St. Jacques*, & que *Juſtin* eſt le premier qui cite expreſſément les Evangiles reçus.

Si ce dangereux ſyſtême était accrédité, il s'enſuivrait évidemment que les livres intitulés de *Matthieu*, de *Jean*, de *Marc*, & de *Luc*, n'ont été écrits que vers le tems de l'enfance de *Juſtin*, environ cent ans après notre ère vulgaire. Cela ſeul renverſerait de fond en comble notre religion. Les mahométans qui virent leur faux prophête débiter les feuilles de ſon *Koran*, & qui les virent après ſa mort rédigées ſolemnellement par le calife *Abubeker*, triompheraient de nous ; ils nous diraient : *Nous n'avons qu'un Alcoran, & vous avez eu cinquante Evangiles : nous avons précieuſement conſervé l'original, & vous avez choiſi au bout de quelques ſiécles quatre Evangiles dont vous n'avez jamais connu les dates. Vous avez fait votre religion piéce à piéce, la nôtre a été faite d'un ſeul trait, comme la création. Vous avez cent fois varié, & nous n'avons changé jamais.*

Graces au ciel, nous ne ſommes pas réduits à ces termes funeſtes. Où en ſerions-nous, ſi ce que *Fréret* avance était vrai ? Nous avons aſſez de preuves de l'antiquité des quatre Evangiles : *St. Irénée* dit expreſſément qu'il n'en faut que quatre.

J'avoue que *Fréret* réduit en poudre les pitoyables raiſonnemens d'*Abadie*. Cet *Abadie* prétend que les premiers chrétiens mouraient pour les Evangiles, & qu'on ne meurt que pour la vérité. Mais cet *Abadie* reconnait que les premiers chrétiens avaient fabriqué de faux Evangiles. Donc, ſelon *Abadie* même, les premiers chrétiens mouraient pour le menſonge. *Abadie* devait conſidérer deux choſes eſſentielles ; premiérement qu'il n'eſt écrit nulle part que les premiers martyrs ayent été interrogés par les magiſtrats ſur les Evangiles ; ſecondement qu'il y a des martyrs dans toutes les communions. Mais ſi *Fréret* terraſſe *Abadie*, il eſt renverſé lui-même par les miracles que nos quatre ſaints Evangiles véritables ont opérés. Il nie les miracles, mais on lui oppoſe une nuée de témoins ; il nie les témoins, & alors il ne faut que le plaindre.

Je conviens avec lui qu'on s'eſt ſervi trop ſouvent de fraudes pieuſes ; je conviens qu'il eſt dit dans l'appendix du premier concile de Nicée, que pour diſtinguer tous les livres canoni-

ques des faux, on les mit pêle-mêle ſur une grande table, qu'on pria le St. Eſprit de faire tomber à bas tous les apocryphes; auſſi-tôt ils tombèrent, & il ne reſta que les véritables. J'avoue enfin que l'égliſe a été inondée de fauſſes légendes. Mais de ce qu'il y a eu des menſonges & de la mauvaiſe foi, s'enſuit-il qu'il n'y ait eu ni vérité ni candeur? Certainement *Fréret* va trop loin; il renverſe tout l'édifice au lieu de le réparer; il conduit comme tant d'autres le lecteur à l'adoration d'un ſeul DIEU, ſans la médiation du CHRIST. Mais du moins ſon livre reſpire une modération qui lui ferait preſque pardonner ſes erreurs; il ne prêche que l'indulgence & la tolérance; il ne dit point d'injures cruelles aux chrétiens comme mylord *Bolingbroke*; il ne ſe moque point d'eux comme le curé *Rabelais*, & le curé *Swift*. C'eſt un philoſophe d'autant plus dangereux qu'il eſt très inſtruit, très conſéquent, & très modeſte. Il faut eſpérer qu'il ſe trouvera des ſavans qui le réfuteront mieux qu'on n'a fait juſqu'à préſent.

Son plus terrible argument eſt que ſi DIEU avait daigné ſe faire homme & Juif, & mourir en Paleſtine par un ſupplice infame pour expier les crimes du genre-humain, & pour bannir le péché de la terre, il ne devait plus y avoir ni péché ni crime: cependant, dit-il, les chrétiens ont été des monſtres cent fois plus abominables que tous les ſectateurs des autres religions enſemble. Il en apporte pour preuve évidente les maſſacres, les roues, les gibets, & les buchers des Cevennes, & près de cent mille ames péries dans cette province ſous nos yeux; les maſſacres des Vallées de Piémont, les maſſacres de la Valteline du tems de *Charles Borromée*, les maſſacres des anabatiſtes maſſacreurs & maſſacrés en Allemagne, les maſſacres des luthériens & des papiſtes depuis le Rhin juſqu'au fond du nord, les maſſacres d'Irlande, d'Angleterre & d'Ecoſſe du tems de *Charles I* maſſacré lui-même; les maſſacres ordonnés par *Marie* & par *Henri VIII* ſon père, les maſſacres de la St. Barthelemi en France, & quarante ans d'autres maſſacres depuis *François II* juſqu'à l'entrée de *Henri IV* dans Paris; les maſſacres de l'inquiſition peut-être plus abominables encore parce qu'ils ſe font juridiquement; enfin les maſſacres de douze millions d'habitans du nouveau monde

Digitized by Google

exécutés le crucifix à la main : ſans compter tous les maſſacres faits précédemment au nom de JESUS-CHRIST depuis *Conſtantin*, & ſans compter encore plus de vingt ſchiſmes, & de vingt guerres de papes contre papes, & d'évêques contre évêques, les empoiſonnemens, les aſſaſſinats, les rapines des papes *Jean XI*, *Jean XII*, des *Jean XVIII*, des *Grégoire VII*, des *Boniface VIII*, des *Alexandre VI*, & de tant d'autres papes qui paſſèrent de ſi loin en ſcélérateſſe les *Néron*, & les *Caligula*. Enfin il remarque que cette épouvantable chaine preſque perpétuelle de guerres de religion pendant quatorze cent années n'a jamais ſubſiſté que chez les chrétiens, & qu'aucun peuple hors eux n'a fait couler une goutte de ſang pour des argumens de théologie. On eſt forcé d'accorder à Mr. *Fréret* que tout cela eſt vrai ; mais en faiſant le dénombrement des crimes qui ont éclaté, il oublie les vertus qui ſe ſont cachées ; il oublie ſurtout que les horreurs infernales dont il fait un ſi prodigieux étalage ſont l'abus de la religion chrétienne, & n'en ſont pas l'eſprit. Si JESUS-CHRIST n'a pas détruit le péché ſur la terre, qu'eſt-ce que cela prouve ? On en pourrait inférer tout au plus avec les janſéniſtes que JESUS-CHRIST n'eſt pas venu pour tous, mais pour pluſieurs, *pro vobis & pro multis :* mais ſans comprendre les hauts myſtères, contentons-nous, monſeigneur, de les adorer.

DE BOULANGER.

Le *Chriſtianiſme dévoilé* du Sr. *Boulanger*, n'eſt pas écrit avec la méthode & la profondeur d'érudition & de critique qui caractériſent le ſavant *Fréret*. *Boulanger* eſt un philoſophe audacieux qui remonte aux ſources ſans daigner ſonder les ruiſſeaux. Ce philoſophe eſt auſſi chagrin qu'intrépide. Les horreurs dont tant d'égliſes chrétiennes ſe ſont ſouillées depuis leur naiſſance ; les lâches barbaries des magiſtrats qui ont immolé tant d'honnêtes citoyens aux prêtres ; les princes qui pour leur plaire ont été d'infames perſécuteurs ; tant de folies dans les querelles eccléſiaſtiques, tant d'abominations dans ces querelles, les peuples égorgés ou ruinés, les trônes de tant de prêtres compoſés des dépouilles & cimentés du ſang des

hommes ; ces guerres affreuſes de religion dont le chriſtianiſme ſeul a inondé la terre ; ce cahos énorme d'abſurdités & de crimes, remue l'imagination du Sr. *Boulanger* avec une telle puiſſance qu'il va dans quelques endroits de ſon livre juſqu'à douter de la providence divine. Fatale erreur que les buchers de l'inquiſition, & nos guerres religieuſes excuſeraient peut-être ſi elle pouvait être excuſable. Mais nul prétexte ne peut juſtifier l'athéïſme. Quand tous les chrétiens ſe ſeraient égorgés les uns les autres, quand ils auraient dévoré les entrailles de leurs frères aſſaſſinés pour des argumens, quand il ne reſterait qu'un ſeul chrétien ſur la terre, il faudrait qu'en regardant le ſoleil il reconnût & il adorât l'Etre éternel ; il pourrait dire dans ſa douleur, Mes pères & mes frères ont été des monſtres, mais DIEU eſt DIEU.

DE MONTESQUIEU.

Le plus modéré & le plus fin des philoſophes a été le préſident de *Monteſquieu*. Il ne fut que plaiſant dans ſes *Lettres Perſanes*, il fut délié & profond dans ſon *Eſprit des loix*. Cet ouvrage rempli d'ailleurs de choſes excellentes, & de fautes, ſemble fondé ſur la loi naturelle & ſur l'indifférence des religions : c'eſt là ſurtout ce qui lui fit tant de partiſans & tant d'ennemis. Mais les ennemis cette fois furent vaincus par les philoſophes. Un cri longtems retenu s'éleva de tous côtés. On vit enfin à découvert les progrès du théïſme qui jettait depuis longtems de profondes racines. La Sorbonne voulut cenſurer l'*Eſprit des loix ;* mais elle ſentit qu'elle ſerait cenſurée par le public, elle garda le ſilence. Il n'y eut que quelques miſérables écrivains obſcurs, comme un abbé *Guion* & un jéſuite, qui dirent des injures au préſident de *Monteſquieu*, & ils en devinrent plus obſcurs encore, malgré la célébrité de l'homme qu'ils attaquaient. Ils auraient rendu plus de ſervice à notre religion, s'ils avaient combattu avec des raiſons ; mais ils ont été de mauvais avocats d'une bonne cauſe.

DE LA MÉTRIE.

Depuis ce tems, ce fut un déluge d'écrits contre le chriſ-

Digitized by Google

tianiſme. Le médecin *la Métrie*, le meilleur commentateur de *Boerhaave*, abandonna la médecine du corps, pour ſe donner, diſait-il, à la médecine de l'ame. Mais ſon *Homme machine* fit voir aux théologiens qu'il ne donnait que du poiſon. Il était lecteur du roi de Pruſſe, & membre de ſon académie de Berlin. Le monarque content de ſes mœurs & de ſes ſervices, ne daigna pas ſonger ſi *la Métrie* avait eu des opinions erronées en théologie, il ne penſa qu'au phyſicien, à l'académicien; & en cette qualité *la Métrie* eut l'honneur que ce héros philoſophe daignât faire ſon éloge funéraire. Cet éloge fut lu à l'académie par un ſecrétaire de ſes commandemens. Un roi gouverné par un jéſuite eût pu proſcrire *la Métrie* & ſa mémoire; un roi qui n'était gouverné que par la raiſon, ſépara le philoſophe de l'impie: & laiſſant à DIEU le ſoin de punir l'impiété, protégea & loua le mérite.

DU CURÉ MESLIER.

Le curé *Meſlier* eſt le plus ſingulier phénomène qu'on ait vu parmi tous ces météores funeſtes à la religion chrétienne. Il était curé du village d'Etrepigni en Champagne près de Rocroy, & deſſervait auſſi une petite paroiſſe annexe nommée *But*. Son père était un ouvrier en ſerge du village de Mazerni dépendant du duché de Rethel. Cet homme de mœurs irréprochables & aſſidu à tous ſes devoirs, donnait tous les ans aux pauvres de ſes paroiſſes ce qui lui reſtait de ſon revenu. Il mourut en 1733, âgé de cinquante-cinq ans. On fut bien ſurpris de trouver chez lui trois gros manuſcrits de trois cent ſoixante & ſix feuillets chacun, tous trois de ſa main, & ſignés de lui, intitulés, *mon Teſtament*. Il avait écrit ſur un papier gris qui enveloppait un des trois exemplaires adreſſés à ſes paroiſſiens, ces paroles remarquables:

» J'ai vu & reconnu les erreurs, les abus, les vanités, les » folies, les méchancetés des hommes. Je les hais & déteſte; » je n'ai oſé le dire pendant ma vie, mais je le dirai au moins » en mourant; & c'eſt afin qu'on le ſache que j'écris ce pré- » ſent mémoire, afin qu'il puiſſe ſervir de témoignage à la » vérité à tous ceux qui le verront & qui le liront, ſi bon » leur ſemble. «

Le corps de l'ouvrage eſt une réfutation naïve & groſſière de tous nos dogmes ſans en excepter un ſeul. Le ſtile eſt très rebutant, tel qu'on devait l'attendre d'un curé de village. Il n'avait eu d'autre ſecours pour compoſer cet étrange écrit contre la Bible & contre l'égliſe que la Bible elle-même & quelques pères. Des trois exemplaires il y en eut un que le grand-vicaire de Reims retint: un autre fut envoyé à Mr. le garde-des-ſceaux *Chauvelin*; le troiſiéme reſta au greffe de la juſtice du lieu. Le comte de *Cailus* eut quelque tems entre les mains une de ces trois copies; & bientôt après il y en eut plus de cent dans Paris que l'on vendait dix louis la piéce. Pluſieurs curieux conſervent encore ce triſte & dangereux monument. Un prêtre qui s'accuſe en mourant d'avoir profeſſé & enſeigné la religion chrétienne, fit une impreſſion plus forte ſur les eſprits que les *Penſées de Paſcal*.

On devait plutôt, ce me ſemble, réfléchir ſur le travers d'eſprit de ce mélancolique prêtre, qui voulait délivrer ſes paroiſſiens du joug d'une religion prêchée vingt ans par lui-même. Pourquoi adreſſer ce teſtament à des hommes agreſtes qui ne ſavaient pas lire? & s'ils avaient pu lire, pourquoi leur ôter un joug ſalutaire, une crainte néceſſaire qui ſeule peut prévenir les crimes ſecrets? La croyance des peines & des récompenſes après la mort eſt un frein dont le peuple a beſoin. La religion bien épurée ſerait le premier lien de la ſociété.

Ce curé voulait anéantir toute religion, & même la naturelle. Si ſon livre avait été bien fait, le caractère dont l'auteur était revêtu en aurait trop impoſé aux lecteurs. On en a fait pluſieurs petits abrégés, dont quelques-uns ont été imprimés; ils ſont heureuſement purgés du poiſon de l'athéïſme.

Ce qui eſt encor plus ſurprenant, c'eſt que dans le même tems il y eut un curé de Bonne-nouvelle auprès de Paris, qui oſa de ſon vivant écrire contre la religion qu'il était chargé d'enſeigner: il fut exilé ſans bruit par le gouvernement. Son manuſcrit eſt d'une rareté extrême.

Longtems avant ce tems-là l'évêque du Mans *Lavardin* avait donné en mourant un exemple non moins ſingulier; il ne laiſſa pas à la vérité de teſtament contre la religion qui lui

lui avait procuré un évêché ; mais il déclara qu'il la déteſtait ; il refuſa les ſacremens de l'égliſe, & jura qu'il n'avait jamais conſacré le pain & le vin en diſant la meſſe, ni eu aucune intention de batiſer les enfans & de donner les ordres quand il avait batiſé des chrétiens & ordonné des diacres & des prêtres. Cet évêque ſe faiſait un plaiſir malin d'embarraſſer tous ceux qui auraient reçu de lui les ſacremens de l'égliſe : il riait en mourant des ſcrupules qu'ils auraient, & il jouïſſait de leurs inquiétudes : on décida qu'on ne rebatiſerait & qu'on ne réordonnerait perſonne ; mais quelques prêtres ſcrupuleux ſe firent ordonner une ſeconde fois : du moins l'évêque *Lavardin* ne laiſſa point après lui de monument contre la religion chrétienne : c'était un voluptueux qui riait de tout, au-lieu que le curé *Meſlier* était un homme ſombre & un entouſiaſte ; d'une vertu rigide, il eſt vrai, mais plus dangereux par cette vertu même.

HUITIEME LETTRE.

Sur l'Encyclopédie.

MONSEIGNEUR,

VOtre alteſſe demande quelques détails ſur l'*Encyclopédie*, j'obéïs à vos ordres. Cet immenſe projet fut conçu par meſſieurs *Diderot* & d'*Alembert*, deux philoſophes qui font honneur à la France ; l'un a été diſtingué par les généroſités de l'impératrice de Ruſſie, & l'autre par le refus d'une fortune éclatante offerte par cette impératrice, mais que ſa philoſophie même ne lui a pas permis d'accepter. Monſieur le chevalier de *Jaucourt*, d'une ancienne maiſon qu'il illuſtre par ſes vaſtes connaiſſances comme par ſes vertus, ſe joignit à ces deux ſavans, & ſe ſignala par un travail infatigable.

Ils furent aidés par Mr. le comte d'*Hérouville*, lieutenant-général des armées du roi, profondément inſtruit dans tous les arts qui peuvent tenir à votre grand art de la guerre ;

par Mr. le comte de *Treſſan* auſſi lieutenant-général, dont les différens mérites ſont univerſellement reconnus ; par Mr. de *St. Lambert* ancien officier, qui en faiſant des vers mieux que *Chapelle*, n'en a pas moins approfondi ce qui regarde les armes. Pluſieurs autres officiers-généraux ont donné d'excellens mémoires de tactique.

D'habiles ingénieurs ont enrichi ce dictionnaire de tout ce qui concerne l'attaque & la défenſe des places. Des préſidens & des conſeillers des parlemens ont fourni pluſieurs articles ſur la juriſprudence. Enfin, il n'y a point de ſcience, d'art, de profeſſion, dont les plus grands maîtres n'ayent à l'envi enrichi ce dictionnaire. C'eſt le premier exemple & le dernier peut-être ſur la terre, qu'une foule d'hommes ſupérieurs ſe ſoient empreſſés ſans aucun intérêt, ſans aucune vue particulière, ſans même celle de la gloire, (puiſque quelques-uns ſe ſont cachés) à former ce dépôt immortel des connaiſſances de l'eſprit humain.

Cet ouvrage fut entrepris ſous les auſpices & ſous les yeux du comte d'*Argenſon*, miniſtre d'état capable de l'entendre & digne de le protéger. Le veſtibule de ce prodigieux édifice eſt un diſcours préliminaire compoſé par Mr. d'*Alembert*. J'oſe dire hardiment que ce diſcours applaudi de toute l'Europe, parut ſupérieur à la méthode de *Deſcartes*, & égal à tout ce que l'illuſtre chancelier *Bacon* avait écrit de mieux. S'il y a dans le corps de l'ouvrage des articles frivoles, & d'autres qui ſentent plutôt le déclamateur que le philoſophe, ce défaut eſt bien réparé par la quantité prodigieuſe d'articles profonds & utiles. Les éditeurs ne purent refuſer quelques jeunes gens qui voulurent dans cette collection mettre leurs eſſais à côté des chefs-d'œuvre des maîtres : on laiſſa gâter ce grand ouvrage par politeſſe ; c'eſt le ſallon d'*Apollon* où des peintres médiocres ont quelquefois mêlé leurs tableaux à ceux des *Vanlo* & des *Lemoine*. Mais votre alteſſe a bien dû s'appercevoir en parcourant l'*Encyclopédie*, que cet ouvrage eſt préciſément le contraire des autres collections, c'eſt-à-dire que le bon l'emporte de beaucoup ſur le mauvais.

Vous ſentez bien que dans une ville telle que Paris, plus remplie de gens de lettres que ne le furent jamais Athènes

& Rome, ceux qui ne furent pas admis à cette entrepriſe importante s'élevèrent contre elle. Les jéſuites commencèrent; ils avaient voulu travailler aux articles de théologie, & ils avaient été refuſés. Il n'en falait pas plus pour accuſer les encyclopédiſtes d'irréligion, c'eſt la marche ordinaire. Les janſéniſtes voyant que leurs rivanx ſonnaient l'allarme ne reſtèrent pas tranquilles. Il falait bien montrer plus de zèle que ceux auxquels ils avaient tant reproché une morale commode.

Si les jéſuites crièrent à l'impiété, les janſéniſtes heurlèrent. Il ſe trouva un convulſionnaire ou convulſioniſte nommé *Abraham Chaumeix*, qui préſenta à des magiſtrats une accuſation en forme, intitulée *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, dont le premier tome paraiſſait à peine; c'était un étrange aſſemblage que ces mots de *préjugé*, qui ſignifie proprement illuſion, & *légitime* qui ne convient qu'à ce qui eſt raiſonnable. Il pouſſa ſes préjugés très illégitimes juſqu'à dire que ſi le venin ne paraiſſait pas dans le premier volume, on l'appercevrait ſans doute dans les ſuivans. Il rendait les encyclopédiſtes coupables, non pas de ce qu'ils avaient dit, mais de ce qu'ils diraient.

Comme il faut des témoins dans un procès criminel, il produiſait *St. Auguſtin* & *Ciceron*; & ces témoins étaient d'autant plus irréprochables qu'on ne pouvait convaincre *Abraham Chaumeix* d'avoir eu avec eux le moindre commerce. Les cris de quelques énergumènes joints à ceux de cet inſenſé, excitèrent une aſſez longue perſécution; mais qu'eſt-il arrivé? la même choſe qu'à la ſaine philoſophie, à l'émétique, à la circulation du ſang, à l'inoculation: tout cela fut proſcrit pendant quelque tems, & a triomphé enfin de l'ignorance, de la bêtiſe & de l'envie; le *Dictionnaire Encyclopédique*, malgré ſes défauts, a ſubſiſté; & *Abraham Chaumeix* eſt allé cacher ſa honte à Moſcou. On dit que l'impératrice l'a forcé à être ſage; c'eſt un des prodiges de ſon règne.

NEUVIEME LETTRE.

Sur les Juifs.

DE tous ceux qui ont attaqué la religion chrétienne dans leurs écrits, les Juifs ſeraient peut-être les plus à craindre; & ſi on ne leur oppoſait pas les miracles de notre Seigneur JESUS-CHRIST, il ſerait fort difficile à un ſavant médiocre de leur tenir tête. Ils ſe regardent comme les fils aînés de la maiſon, qui en perdant leur héritage ont conſervé leurs titres. Ils ont employé une ſagacité profonde à expliquer toutes les prophéties à leur avantage. Ils prétendent que la loi de *Moïſe* leur a été donnée pour être éternelle, qu'il eſt impoſſible que DIEU ait changé, & qu'il ſe ſoit parjuré; que notre Sauveur lui-même en eſt convenu. Ils nous objectent que ſelon JESUS-CHRIST aucun point, aucun iota de la loi ne doit être tranſgreſſé; que JESUS était venu pour accomplir la loi, & non pour l'abolir; qu'il en a obſervé tous les commandemens; qu'il a été circoncis; qu'il a gardé le ſabbath, ſolemniſé toutes les fêtes; qu'il eſt né Juif, qu'il a vécu Juif, qu'il eſt mort Juif; qu'il n'a jamais inſtitué une religion nouvelle; que nous n'avons pas une ſeule ligne de lui; que c'eſt nous, & non pas lui qui avons fait la religion chrétienne.

Il ne faut pas qu'un chrétien hazarde de diſputer contre un Juif, à moins qu'il ne ſache la langue hébraïque comme ſa langue maternelle: ce qui ſeul peut le mettre en état d'entendre les prophéties & de répondre aux rabins. Voici comme s'exprime *Joſeph Scaliger* dans ſes *Excerpta*. » Les Juifs ſont ſubtils; que *Juſtin* a écrit miſérablement contre *Triphon!* & » *Tertullien* plus mal encore! Qui veut réfuter les Juifs doit » connaître à fond le judaïſme. Quelle honte! Les chrétiens » écrivent contre les chrétiens, & n'oſent écrire contre les Juifs.

Le *Toldos Jeſchut* eſt le plus ancien écrit juif qui nous ait été tranſmis contre notre religion. C'eſt une vie de JESUS-CHRIST toute contraire à nos ſaints Evangiles; elle paraît

être du premier ſiécle, & même écrite avant les Evangiles; car l'auteur ne parle pas d'eux, & probablement il aurait tâché de les réfuter s'il les avait connus. Il fait JESUS fils adultérin de *Miriah* ou *Mariah* & d'un ſoldat nommé *Joſeph Pander*; il raconte que lui & *Judas* voulurent chacun ſe faire chef de ſecte; que tous deux ſemblaient opérer des prodiges par la vertu du nom de *Jéhova* qu'ils avaient appris à prononcer comme il le faut pour faire les conjurations. C'eſt un ramas de rêveries rabiniques fort au-deſſous des *Mille & une nuit*. *Origène* le réfuta, & c'était le ſeul qui le pouvait faire; car il fut preſque le ſeul père grec ſavant dans la langue hébraïque.

Les Juifs théologiens n'écrivirent guères plus raiſonnablement juſqu'au onziéme ſiécle: alors éclairés par les Arabes devenus la ſeule nation ſavante, ils mirent plus de jugement dans leurs ouvrages: ceux du rabin *Aben-Eſra* furent très eſtimés: il fut chez les Juifs le fondateur de la raiſon autant qu'on la peut admettre dans les diſputes de ce genre. *Spinoſa* s'eſt beaucoup ſervi de ſes ouvrages.

Longtems après *Aben-Eſra* vint *Maimonides* au treiziéme ſiécle: il eut encor plus de réputation. Depuis ce tems-là juſqu'au ſeiziéme, les Juifs eurent des livres intelligibles, & par conſéquent dangereux; ils en imprimèrent quelques-uns dès la fin du ſiécle quinziéme. Le nombre de leurs manuſcrits était conſidérable. Les théologiens chrétiens craignirent la ſéduction; ils firent brûler les livres juifs ſur leſquels ils purent mettre la main; mais ils ne purent ni trouver tous les livres, ni convertir jamais un ſeul homme de cette religion. On a vu, il eſt vrai, quelques Juifs feindre d'abjurer, tantôt par avarice, tantôt par terreur; mais aucun n'a jamais embraſſé le chriſtianiſme de bonne foi: un Carthaginois aurait plutôt pris le parti de Rome qu'un Juif ne ſe ſerait fait chrétien. *Orobio* parle de quelques rabins Eſpagnols & Arabes qui abjurèrent & devinrent évêques en Eſpagne; mais il ſe garde bien de dire qu'ils euſſent renoncé de bonne foi à leur religion.

Les Juifs n'ont point écrit contre le mahométiſme; ils ne l'ont pas à beaucoup près dans la même horreur que notre doctrine; la raiſon en eſt évidente; les muſulmans ne font point un DIEU de JESUS-CHRIST.

Par une fatalité qu'on ne peut aſſez déplorer, pluſieurs ſavans chrétiens ont quitté leur religion pour le judaïſme. *Rittangel* profeſſeur des langues orientales à Kœnisberg, dans le 17e. ſiécle, embraſſe la loi moſaïque. *Antoine*, miniſtre à Genève, fut brûlé pour avoir abjuré le chriſtianiſme en faveur du judaïſme en 1632. Les Juifs le comptent parmi les martyrs qui leur font le plus d'honneur. Il falait que ſa malheureuſe perſuaſion fût bien forte, puiſqu'il aima mieux ſouffrir le plus affreux ſupplice que ſe rétracter.

On lit dans le *Niſſachon Vetus*, c'eſt-à-dire, le livre de l'ancienne victoire, un trait concernant la ſupériorité de la loi moſaïque ſur la chrétienne & ſur la perſane, qui eſt bien dans le goût oriental. Un roi ordonne à un Juif, à un Galiléen & à un mahométan de quitter chacun ſa religion, & leur laiſſe la liberté de choiſir une des deux autres; mais s'ils ne changent pas, le bourreau eſt là qui va leur trancher la tête. Le chrétien dit, Puiſqu'il faut mourir ou changer, j'aime mieux être de la religion de *Moïſe* que de celle de *Mahomet*, car les chrétiens ſont plus anciens que les muſulmans, & les Juifs plus anciens que JESUS; je me fais donc juif. Le mahométan dit, Je ne puis me faire chien de chrétien, j'aime encor mieux me faire chien de juif, puiſque ces juifs ont le droit de primauté. Sire, dit le Juif, Votre majeſté voit bien que je ne puis embraſſer ni la loi du chrétien, ni celle du mahométan, puiſque tous deux ont donné la préférence à la mienne. Le roi fut touché de cette raiſon, renvoya ſon bourreau, & ſe fit juif. Tout ce qu'on peut inférer de cette hiſtoriétte, c'eſt que les princes ne doivent pas avoir des bourreaux pour apôtres.

Cependant, les Juifs ont eu des docteurs rigides & ſcrupuleux, qui ont craint que leurs compatriotes ne ſe laiſſaſſent ſubjuguer par les chrétiens. Il y a eu entr'autres un rabin nommé *Beccai*, dont voici les paroles: *Les ſages défendent de préter de l'argent à un chrétien, de peur que le créancier ne ſoit corrompu par le débiteur. Mais un Juif peut emprunter d'un chrétien ſans crainte d'être ſéduit par lui, car le débiteur évite toûjours ſon créancier.*

Malgré ce beau conſeil, les Juifs ont toûjours prêté à une groſſe uſure aux chrétiens, & n'en ont pas été plus convertis.

Après le fameux *Niſſachon Vetus*, nous avons la rélation de la diſpute du rabin *Zéchiel*, & du dominicain frère *Paul* dit *Ciriaque*. C'eſt une conférence tenue entre ces deux ſavans hommes en 1263 en préſence de *Don Jacques* roi d'Arragon & de la reine ſa femme. Cette conférence eſt très mémorable. Les deux athlètes étaient ſavans dans l'hébreu & dans l'antiquité. Le *Talmud*, le *Targum*, les archives du ſanhédrin étaient ſur la table. On expliquait en eſpagnol les endroits conteſtés. *Zéchiel* ſoutenait que JESUS avait été condamné ſous le roi *Alexandre Jannée*, & non ſous *Hérode* le tétrarque, conformément à ce qui eſt rapporté dans le *Toldos Jeſchut* & dans le *Talmud*. Vos Evangiles, diſait-il, n'ont été écrits que vers le commencement de votre ſecond ſiécle, & ne ſont point autentiques comme notre *Talmud*. Nous n'avons pu crucifier celui dont vous nous parlez du tems d'*Hérode* le tétrarque, puiſque nous n'avions pas alors le droit du glaive : nous ne pouvons l'avoir crucifié, puiſque ce ſupplice n'était point en uſage parmi nous ? Notre *Talmud* porte que celui qui périt du tems de *Jannée* fut condamné à être lapidé. Nous ne pouvons pas plus croire vos Evangiles que les lettres prétendues de *Pilate* que vous avez ſuppoſées. Il était aiſé de renverſer cette vaine érudition rabinique. La reine finit la diſpute en demandant aux Juifs pourquoi ils puaient ?

Ce même *Zéchiel* eut encor pluſieurs autres conférences dont un de ſes diſciples nous rend compte. Chaque parti s'attribua la victoire, quoiqu'elle ne pût être que du côté de la vérité.

Le *rempart de la foi* écrit par un Juif nommé *Iſaac*, trouvé en Afrique, eſt bien ſupérieur à la rélation de *Zéchiel*, qui eſt très confuſe, & remplie de puérilités. *Iſaac* eſt méthodique & très bon dialecticien : jamais l'erreur n'eut peut-être un plus grand appui. Il a raſſemblé ſous cent propoſitions toutes les difficultés que les incrédules ont prodiguées depuis.

C'eſt-là qu'on voit les objections contre les deux généalogies de JESUS-CHRIST qui ſont différentes l'une de l'autre.

Contre toutes les citations des paſſages des prophêtes qui ne ſe trouvent point dans les livres juifs.

Contre la divinité de JESUS-CHRIST, qui n'eſt pas expreſſé-

ment annoncée dans les Evangiles, mais qui n'en eſt pas moins prouvée par les ſaints conciles.

Contre l'opinion que JESUS n'avait point de frères ni de ſœurs.

Contre les différentes rélations des évangéliſtes que l'on a cependant conciliées.

Contre l'hiſtoire du *Lazare.*

Contre les prétendues falſifications des anciens livres canoniques.

Enfin les incrédules les plus déterminés n'ont preſque rien allégué qui ne ſoit dans ce *rempart de la foi* du rabin *Iſaac.* On ne peut faire un crime aux Juifs d'avoir eſſayé de ſoutenir leur antique religion aux dépens de la nôtre: on ne peut que les plaindre; mais quels reproches ne doit-on pas faire à ceux qui ont profité des diſputes des chrétiens & des Juifs pour combattre l'une & l'autre religion! Plaignons ceux qui effrayés de dix-ſept ſiécles de contradictions, & laſſés de tant de diſputes, ſe ſont jettés dans le théiſme, & n'ont voulu admettre qu'un DIEU avec une morale pure. S'ils ont conſervé la charité, ils ont abandonné la foi; ils ont cru être hommes au lieu d'être chrétiens. Ils devaient être ſoumis, & ils n'ont aſpiré qu'à être ſages! Mais combien la folie de la croix eſt-elle ſupérieure à cette ſageſſe! comme dit l'apôtre *Paul.*

D'OROBIO.

Orobio était un rabin ſi ſavant qu'il n'avait donné dans aucune des rêveries qu'on reproche à tant d'autres rabins; profond ſans être obſcur, poſſédant les belles-lettres, homme d'un eſprit agréable, & d'une extrême politeſſe. *Philippe Limborch* théologien du parti des arminiens dans Amſterdam, fit connaiſſance avec lui vers l'an 1685: ils diſputèrent longtems enſemble, mais ſans aucune aigreur, & comme deux amis qui veulent s'éclairer. Les converſations éclairciſſent bien rarement les ſujets qu'on traite; il eſt difficile de ſuivre toûjours le même objet & de ne pas s'égarer; une queſtion en amène une autre. On eſt tout étonné au bout d'un quart d'heure de ſe trouver hors de ſa route. Ils prirent le parti de mettre par écrit les objections

objections & les réponſes, qu'ils firent enſuite imprimer tous deux en 1687. C'eſt peut-être la première diſpute entre deux théologiens dans laquelle on ne ſe ſoit pas dit des injures; au contraire, les deux adverſaires ſe traitent l'un & l'autre avec reſpect.

Limborch réfute les ſentimens du très ſavant & très illuſtre Juif, qui réfute avec les mêmes formules les opinions du très ſavant & très illuſtre chrétien. *Orobio* même ne parle jamais de JESUS-CHRIST qu'avec la plus grande circonſpection. Voici le précis de la diſpute.

Orobio ſoutient d'abord que jamais il n'a été ordonné aux Juifs par leur loi de croire à un meſſie.

Qu'il n'y a aucun paſſage dans l'ancien Teſtament qui faſſe dépendre le ſalut d'Iſraël de la foi au meſſie.

Qu'on ne trouve nulle part qu'Iſraël ait été menacé de n'être plus le peuple choiſi s'il ne croyait pas au futur meſſie.

Que dans aucun endroit il n'eſt dit que la loi judaïque ſoit l'ombre & la figure d'une autre loi; qu'au contraire il eſt dit partout que la loi de *Moïſe* doit être éternelle.

Que tout prophête même qui ferait des miracles pour changer quelque choſe à la loi moſaïque, devait être puni de mort.

Qu'à la vérité quelques prophêtes ont prédit aux Juifs dans leurs calamités, qu'ils auraient un jour un libérateur; mais que ce libérateur ſerait le ſoutien de la loi moſaïque au lieu d'en être le deſtructeur.

Que les Juifs attendent toûjours un meſſie, lequel ſera un roi puiſſant & juſte.

Qu'une preuve de l'immutabilité éternelle de la religion moſaïque eſt que les Juifs diſperſés ſur toute la terre n'ont jamais cependant changé une ſeule virgule à leur loi, & que les Iſraëlites de Rome, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, de Pologne, de Turquie, de Perſe, ont conſtamment tenu la même doctrine depuis la priſe de Jéruſalem par *Titus*, ſans que jamais il ſe ſoit élevé parmi eux la plus petite ſecte qui ſe ſoit écartée d'une ſeule obſervance, & d'une ſeule opinion de la nation Iſraëlite.

Qu'au contraire, les chrétiens ont été diviſés entre eux dès la naiſſance de leur religion.

Qu'ils ſont encor partagés en beaucoup plus de ſectes qu'ils n'ont d'états, & qu'ils ſe ſont pourſuivis à feu & à ſang les uns les autres pendant plus de douze ſiécles entiers ; que ſi l'apôtre *Paul* trouva bon que les Juifs continuaſſent à obſerver tous les préceptes de leur loi, les chrétiens d'aujourd'hui ne devaient pas leur reprocher de faire ce que l'apôtre *Paul* leur a permis.

Que ce n'eſt point par haine & par malice qu'Iſraël n'a point reconnu JESUS ; que ce n'eſt point par des vues baſſes & charnelles que les Juifs ſont attachés à leur loi ancienne ; qu'au contraire, ce n'eſt que dans l'eſpoir des biens céleſtes qu'ils lui ſont fidèles, malgré les perſécutions des Babiloniens, des Syriens, des Romains, malgré leur diſperſion & leur opprobre, malgré la haine de tant de nations, & que l'on ne doit point appeller *charnel* un peuple entier qui eſt le martyr de DIEU depuis près de quarante ſiécles.

Que ce ſont les chrétiens qui ont attendu des biens charnels, témoin preſque tous les premiers pères de l'égliſe qui ont eſpéré de vivre mille ans dans une nouvelle Jéruſalem au milieu de l'abondance & de toutes les délices du corps.

Qu'il eſt impoſſible que les Juifs ayent crucifié le vrai meſſie, attendu que les prophêtes diſent expreſſément que le meſſie viendra purger Iſraël de tout péché, qu'il ne laiſſera pas une ſeule ſouillure en Iſraël ; que ce ſerait le plus horrible péché & la plus abominable ſouillure, ainſi que la contradiction la plus palpable, que DIEU envoyât ſon meſſie pour être crucifié.

Que les préceptes du Décalogue étant parfaits, toute nouvelle miſſion était entiérement inutile.

Que la loi moſaïque n'a jamais eu aucun ſens myſtique.

Que ce ſerait tromper les hommes de leur dire des choſes que l'on devrait entendre dans un ſens différent de celui dans lequel elles ont été dites.

Que les apôtres chrétiens n'ont jamais égalé les miracles de *Moïſe*.

Que les évangéliſtes & les apôtres n'étaient point des hommes ſimples, puiſque *Luc* était médecin, que *Paul* avait étudié ſous *Gamaliel*, dont les Juifs ont conſervé les écrits.

Qu'il n'y avait point du tout de ſimplicité & d'idiotiſme à ſe faire apporter tout l'argent de leurs néophites ; que *Paul* loin d'être un homme ſimple, uſa du plus grand artifice en venant ſacrifier dans le temple, & en jurant devant *Feſtus Agrippa* qu'il n'avait rien fait contre la circonciſion, & contre la loi du judaïſme.

Qu'enfin les contradictions qui ſe trouvent dans les Evangiles prouvent que ces livres n'ont pu être inſpirés de DIEU.

Limborch répond à toutes ces aſſertions par les argumens les plus forts que l'on puiſſe employer. Il eut tant de confiance dans la bonté de ſa cauſe qu'il ne balança pas à faire imprimer cette célèbre diſpute ; mais comme il était du parti des arminiens, celui des gomariſtes le perſécuta : on lui reprocha d'avoir expoſé les vérités de la religion chrétienne à un combat dont ſes ennemis pourraient triompher. *Orobio* ne fut point perſécuté dans la ſynagogue.

D'URIEL ACOSTA.

Il arriva à *Uriel Acoſta* dans Amſterdam à-peu-près la même choſe qu'à *Spinoſa* : il quitta dans Amſterdam le judaïſme pour la philoſophie. Un Eſpagnol & un Anglais s'étant adreſſés à lui pour ſe faire juifs, il les détourna de ce deſſein, & leur parla contre la religion des Hébreux : il fut condamné à recevoir trente-neuf coups de fouët à la colonne, & à ſe proſterner enſuite ſur le ſeuil de la porte ; tous les aſſiſtans paſſèrent ſur ſon corps.

Il fit imprimer cette avanture dans un petit livre que nous avons encor, & c'eſt là qu'il profeſſe n'être ni juif, ni chrétien, ni mahométan, mais adorateur d'un DIEU. Son petit livre eſt intitulé : *Exemplaire de la vie humaine.* Le même *Limborch* réfuta *Uriel Acoſta*, comme il avait réfuté *Orobio* ; & le magiſtrat d'Amſterdam ne ſe mêla en aucune manière de ces querelles.

DIXIEME LETTRE.

Sur Spinoſa.

MONSEIGNEUR,

IL me ſemble qu'on a ſouvent auſſi mal jugé la perſonne de *Spinoſa* que ſes ouvrages. Voici ce qu'on dit de lui dans deux dictionnaires hiſtoriques ;

» *Spinoſa* avait un tel déſir de s'immortaliſer, qu'il eût ſacrifié » volontiers à cette gloire la vie préſente, eût-il falu être mis » en piéces par un peuple mutiné : les abſurdités du ſpinoſiſme » ont été parfaitement réfutées par *Jean Bredembourg* bourgeois » de Roterdam.

Autant de mots, autant de fauſſetés. *Spinoſa* était préciſément le contraire du portrait qu'on trace de lui. On doit déteſter ſon athéiſme, mais on ne doit pas mentir ſur ſa perſonne. Jamais homme ne fut plus éloigné en tout ſens de la vaine gloire, il le faut avouer ; ne le calomnions pas en le condamnant. Le miniſtre *Colerus* qui habita longtems la propre chambre où *Spinoſa* mourut, avoue avec tous ſes contemporains, que *Spinoſa* vécut toûjours dans une profonde retraite, cherchant à ſe dérober au monde, ennemi de toute ſuperfluité, modeſte dans la converſation, négligé dans ſes habillemens, travaillant de ſes mains, ne mettant jamais ſon nom à aucun de ſes ouvrages : ce n'eſt pas là le caractère d'un ambitieux de gloire.

A l'égard de *Bredembourg*, loin de le réfuter parfaitement bien, j'oſe croire qu'il le réfuta parfaitement mal : j'ai lu cet ouvrage, & j'en laiſſe le jugement à quiconque comme moi aura la patience de le lire. *Bredembourg* fut ſi loin de confondre nettement *Spinoſa*, que lui-même effrayé de la faibleſſe de ſes réponſes, devint malgré lui le diſciple de celui qu'il avait attaqué : grand exemple de la miſère & de l'inconſtance de l'eſprit humain.

Digitized by Google

La vie de *Spinoſa* eſt écrite aſſez en détail, & aſſez connue pour que je n'en rapporte rien ici. Que votre alteſſe me permette ſeulement de faire avec elle une réflexion ſur la manière dont ce Juif jeune encore fut traité par la ſynagogue. Accuſé par deux jeunes gens de ſon âge de ne pas croire à *Moïſe*, on commença pour le remettre dans le bon chemin, par l'aſſaſſiner d'un coup de couteau au ſortir de la comédie; quelques-uns diſent au ſortir de la ſynagogue, ce qui eſt plus vraiſemblable.

Après avoir manqué ſon corps, on ne voulut pas manquer ſon ame; il fut procédé à l'excommunication majeure, au grand anathême, au chammata. *Spinoſa* prétendit que les Juifs n'étaient pas en droit d'exercer cette eſpèce de juriſdiction dans Amſterdam. Le conſeil de ville renvoya la déciſion de cette affaire au conſiſtoire des paſteurs; ceux-ci conclurent que ſi la ſynagogue avait ce droit, le conſiſtoire en jouïrait à plus forte raiſon: le conſiſtoire donna gain de cauſe à la ſynagogue.

Spinoſa fut donc proſcrit par les Juifs avec la grande cérémonie: le chantre Juif entonna les paroles d'exécration; on ſonna du cor, on renverſa goutte à goutte des bougies noires dans une cuve pleine de ſang; on dévoua *Benoit Spinoſa* à *Belzébuth*, à *Sathan*, & à *Aſtaroth*, & toute la ſynagogue cria Amen!

Il eſt étrange qu'on ait permis un tel acte de juriſdiction qui reſſemble plutôt à un ſabbath de ſorciers qu'à un jugement intègre. On peut croire que ſans le coup de couteau & ſans les bougies noires éteintes dans le ſang, *Spinoſa* n'eût jamais écrit contre *Moïſe* & contre DIEU. La perſécution irrite; elle enhardit quiconque ſe ſent du génie; elle rend irréconciliable celui que l'indulgence aurait retenu.

Spinoſa renonça au judaïſme, mais ſans ſe faire jamais chrétien. Il ne publia ſon traité des cérémonies ſuperſtitieuſes, autrement *Tractatus Theologico-politicus*, qu'en 1670, environ huit ans après ſon excommunication. On a prétendu trouver dans ce livre les ſemences de ſon athéïſme, par la même raiſon qu'on trouve toûjours la phyſionomie mauvaiſe à un homme qui a fait une méchante action. Ce livre eſt ſi loin de l'athéïſme,

qu'il y eſt ſouvent parlé de JESUS-CHRIST comme de l'envoyé de DIEU. Cet ouvrage eſt très profond, & le meilleur qu'il ait fait; j'en condamne ſans doute les ſentimens, mais je ne puis m'empêcher d'en eſtimer l'érudition. C'eſt lui, ce me ſemble, qui a remarqué le premier que le mot hébreu *Ruhag*, que nous traduiſons par *ame*, ſignifiait chez les Juifs le vent, le ſoufle, dans ſon ſens naturel; que tout ce qui eſt grand portait le nom de divin; les cèdres de DIEU; les vents de DIEU; la mélancolie de *Saül* mauvais eſprit de DIEU; les hommes vertueux enfans de DIEU.

C'eſt lui qui le premier a développé le dangereux ſyſtême d'*Aben-Eſra*, que le Pentateuque n'a point été écrit par *Moïſe*, ni le livre de Joſué par *Joſué*: ce n'eſt que d'après lui que *Le Clerc*, pluſieurs théologiens de Hollande, & le célèbre *Newton*, ont embraſſé ce ſentiment.

Newton diffère de lui ſeulement en ce qu'il attribue à *Samuël* les livres de *Moïſe*, au lieu que *Spinoſa* en fait *Eſdras* auteur. On peut voir toutes les raiſons que *Spinoſa* donne de ſon ſyſtême dans ſon VIII, IX & X^e. chapitre; on y trouve beaucoup d'exactitude dans la chronologie; une grande ſcience de l'hiſtoire, du langage & des mœurs de ſon ancienne patrie; plus de méthode & de raiſonnement que dans tous les rabins enſemble. Il me ſemble que peu d'écrivains avant lui avaient prouvé nettement que les Juifs reconnaiſſaient des prophêtes chez les gentils: en un mot, il a fait un uſage coupable de ſes lumières, mais il en avait de très grandes.

Il faut chercher l'athéïſme dans les anciens philoſophes; on ne le trouve à découvert que dans les œuvres poſthumes de *Spinoſa*. Son traité de l'athéïſme n'étant point ſous ce titre, & étant écrit dans un latin obſcur, & d'un ſtile très ſec, Mr. le comte de *Boulainvilliers* l'a réduit en français ſous le titre de *Réfutation de Spinoſa*: nous n'avons que le poiſon, *Boulainvilliers* n'eut pas le tems apparemment de donner l'antidote.

Peu de gens ont remarqué que *Spinoſa*, dans ſon funeſte livre, parle toûjours d'un être infini & ſuprême; il annonce DIEU en voulant le détruire. Les argumens dont *Bayle* l'accable, me paraitraient ſans replique, ſi en effet *Spinoſa* admet-

tait un DIEU ; car ce DIEU n'étant que l'immenſité des choſes, ce DIEU étant à la fois la matière & la penſée, il eſt abſurde, comme *Bayle* l'a très bien prouvé, de ſuppoſer que DIEU ſoit à la fois agent & patient, cauſe & ſujet, faiſant le mal & le ſouffrant ; s'aimant, ſe haïſſant lui-même ; ſe tuant, ſe mangeant. Un bon eſprit, ajoute *Bayle*, aimerait mieux cultiver la terre avec les dents & les ongles, que de cultiver une hypothèſe auſſi choquante & auſſi abſurde ; car, ſelon *Spinoſa*, ceux qui diſent, les Allemands ont tué dix mille Turcs, parlent mal & fauſſement ; ils doivent dire, DIEU modifié en dix mille Allemands a tué DIEU modifié en dix mille Turcs.

Bayle a très grande raiſon ſi *Spinoſa* reconnait un DIEU ; mais le fait eſt qu'il n'en reconnait point du tout, & qu'il ne s'eſt ſervi de ce mot ſacré que pour ne pas trop effaroucher les hommes.

Entêté de *Deſcartes* il abuſe de ce mot également célèbre & inſenſé de Deſcartes, *donnez-moi du mouvement & de la matière, & je vais former un monde.*

Entêté encor de l'idée incompréhenſible, & antiphyſique, que tout eſt plein, il s'eſt imaginé qu'il ne peut exiſter qu'une ſeule ſubſtance, un ſeul pouvoir qui raiſonne dans les hommes, ſent & ſe ſouvient dans les animaux, étincelle dans le feu, coule dans les eaux, roule dans les vents, gronde dans le tonnerre, végète ſur la terre, eſt étendu dans tout l'eſpace.

Selon lui, tout eſt néceſſaire, tout eſt éternel ; la création eſt impoſſible ; point de deſſein dans la ſtructure de l'univers, dans la permanence des eſpèces & dans la ſucceſſion des individus. Les oreilles ne ſont plus faites pour entendre, les yeux pour voir, le cœur pour recevoir & chaſſer le ſang, l'eſtomac pour digérer, la cervelle pour penſer, les organes de la génération pour donner la vie : & des deſſeins divins ne ſont que les effets d'une néceſſité aveugle.

Voilà au juſte le ſyſtême de *Spinoſa*. Voilà, je crois, les côtés par leſquels il faut attaquer ſa citadelle, citadelle bâtie (ſi je ne me trompe) ſur l'ignorance de la phyſique, & ſur l'abus le plus monſtrueux de la métaphyſique.

Il ſemble, & on doit s'en flatter, qu'il y ait aujourd'hui peu d'athées. L'auteur de la *Henriade* a dit, *un catéchiſte annonce* DIEU *aux enfans*, *&* Newton *le démontre aux ſages*. Plus on connait la nature, plus on adore ſon auteur.

L'athéïſme ne peut faire aucun bien à la morale, & peut lui faire beaucoup de mal. Il eſt preſque auſſi dangereux que le fanatiſme. Vous êtes, monſeigneur, également éloigné de l'un & de l'autre, & c'eſt ce qui autoriſe la liberté que j'ai priſe de mettre la vérité ſous vos yeux ſans aucun déguiſement. J'ai répondu à toutes vos queſtions, depuis ce bouffon ſavant de *Rabelais* juſqu'au téméraire métaphyſicien *Spinoſa*.

J'aurais pu joindre à cette liſte une foule de petits livres qui ne ſont guères connus que des bibliothécaires; mais j'ai craint qu'en multipliant le nombre des coupables, je ne paruſſe diminuer l'iniquité. J'eſpère que le peu que j'ai dit affermira votre alteſſe dans ſes ſentimens pour nos dogmes & pour nos écritures, quand elle verra qu'elles n'ont été combattues que par des ſtoïciens entêtés, par des ſavans enflés de leur ſcience, par des gens du monde qui ne connaiſſent que leur vaine raiſon, par des plaiſans qui prennent des bons mots pour des argumens, par des théologiens enfin qui au lieu de marcher dans les voies de DIEU ſe ſont égarés dans leurs propres voies.

Encore une fois, ce qui doit conſoler une ame auſſi noble que la vôtre, c'eſt que le théïſme qui perd aujourd'hui tant d'ames, ne peut jamais nuire ni à la paix des états, ni à la douceur de la ſociété. La controverſe a fait couler partout le ſang, & le théïſme l'a étanché. C'eſt un mauvais remède, je l'avoue, mais il a guéri les plus cruelles bleſſures. Il eſt excellent pour cette vie, s'il eſt déteſtable pour l'autre. Il damne ſûrement ſon homme, mais il le rend paiſible.

Votre pays a été autrefois en feu pour des argumens, le théïſme y a porté la concorde. Il eſt clair que ſi *Poltrot*, *Jacques Clément*, *Jaurigni*, *Balthazar Gerard*, *Jean Châtel*, *Damien*, le jéſuite *Malagrida*, &c. &c. &c. avaient été des théïſtes, il y aurait eu moins de princes aſſaſſinés.

A DIEU ne plaiſe que je veuille préférer le théïſme à la ſainte religion des *Ravaillacs*, des *Damiens*, des *Malagrida* qu'ils

qu'ils ont méconnue & outragée ! Je dis ſeulement qu'il eſt plus agréable de vivre avec des théiſtes qu'avec des *Ravaillacs* & des *Brinvilliers* qui vont à confeſſe ; & ſi votre alteſſe n'eſt pas de mon avis, j'ai tort.

ESSAI SUR LES GUERRES CIVILES DE FRANCE. a)

Henri le grand nâquit en 1553 à Pau, petite ville, capitale du Béarn. *Antoine de Bourbon*, duc de Vendôme, ſon père, était du ſang-royal de France, & chef de la branche de *Bourbon* (ce qui autrefois ſignifiait *bourbeux*) ainſi appellée d'un fief de ce nom, qui tomba dans leur maiſon par un mariage avec l'héritière de *Bourbon*.

La maiſon de *Bourbon*, depuis *Louis IX* juſqu'à *Henri IV* avait preſque toûjours été négligée, & réduite à un tel degré de pauvreté, que le fameux prince de *Condé*, frère d'*Antoine de Navarre*, & oncle d'*Henri le grand*, n'avait que ſix cent livres de rente de ſon patrimoine.

La mère d'*Henri* était *Jeanne d'Albret*, fille d'*Henri d'Albret*, roi de Navarre, prince ſans mérite, mais bon homme, plutôt indolent que paiſible, qui ſoutint avec trop de réſignation la perte de ſon royaume, enlevé à ſon père par une bulle du pape, appuyée des armes de l'Eſpagne. *Jeanne*, fille d'un prince ſi faible, eut encore un plus faible époux, auquel elle apporta en mariage la principauté de Béarn, & le vain titre de roi de Navarre.

Ce prince qui vivait dans un tems de factions & de guerres civiles, où la fermeté d'eſprit eſt ſi néceſſaire, ne fit voir qu'incertitude & irréſolution dans ſa conduite. Il ne ſut jamais de quel parti, ni de quelle religion il était. Sans talent pour la cour, & ſans capacité pour l'emploi de général d'armée, il paſſa toute ſa vie à favoriſer ſes ennemis, & à ruiner ſes ſerviteurs ; joué par *Catherine de Médicis*, amuſé & accablé

a) L'auteur avait écrit ce morceau en anglais.

par les *Guiſes*, & toûjours dupe de lui-même. Il reçut une bleſſure mortelle au ſiége de Rouen, où il combattit pour la cauſe de ſes ennemis contre l'intérêt de ſa propre maiſon. Il fit voir en mourant le même eſprit inquiet & flottant, qui l'avait agité pendant ſa vie.

Jeanne d'Albret était d'un caractère tout oppoſé : pleine de courage & de réſolution, redoutée de la cour de *France*, chérie des proteſtans, eſtimée des deux partis. Elle avait toutes les qualités qui font les grands politiques, ignorant cependant les petits artifices de l'intrigue & de la cabale. Une choſe remarquable eſt qu'elle ſe fit proteſtante, dans le même tems que ſon époux devint catholique, & fut auſſi conſtamment attachée à la nouvelle religion, qu'*Antoine* était chancellant dans la ſienne. Ce fut par-là qu'elle ſe vit à la tête d'un parti, tandis que ſon époux était le jouet de l'autre.

Jalouſe de l'éducation de ſon fils, elle voulut ſeule en prendre le ſoin. *Henri* apporta en naiſſant toutes les excellentes qualités de ſa mère, & il les porta dans la ſuite à un plus haut degré de perfection. Il n'avait hérité de ſon père qu'une certaine facilité d'humeur, qui dans *Antoine* dégénéra en incertitude & en faibleſſe, mais qui dans *Henri* fut bienveillance & bon naturel.

Il ne fut pas élevé, comme un prince, dans cet orgueil lâche & efféminé, qui énerve le corps, affaiblit l'eſprit & endurcit le cœur. Sa nourriture était groſſière, & ſes habits ſimples & unis. Il alla toûjours nue tête. On l'envoyait à l'école avec de jeunes gens de même âge ; il grimpait avec eux ſur les rochers & ſur le ſommet des montagnes voiſines, ſuivant la coutume du pays & des tems.

Pendant qu'il était ainſi élevé au milieu de ſes ſujets, dans une ſorte d'égalité, ſans laquelle il eſt facile à un prince d'oublier qu'il eſt né homme, la fortune ouvrit en France une ſcène ſanglante, & au travers des débris d'un royaume preſque détruit, & ſur les cendres de pluſieurs princes enlevés par une mort prématurée, lui fraya le chemin d'un trône, qu'il ne put rétablir dans ſon ancienne ſplendeur qu'après en avoir fait la conquête.

Henri II roi de France, chef de la branche des *Valois*,

fut tué à Paris dans un tournois, qui fut en Europe le dernier de ces romaneſques & périlleux divertiſſemens.

Il laiſſa quatre fils, *François II*, *Charles IX*, *Henri III* & le duc d'*Alençon*. Tous ces indignes deſcendans de *François I* montèrent ſucceſſivement ſur le trône, excepté le duc d'*Alençon*, & moururent heureuſement à la fleur de leur âge & ſans poſtérité.

Le régne de *François II* fut court, mais remarquable. Ce fut alors que percèrent ces factions, & que commencèrent ces calamités, qui pendant trente ans ſucceſſivement ravagèrent le royaume de France.

Il épouſa la célèbre & malheureuſe *Marie Stuart*, reine d'Ecoſſe, que ſa beauté & ſa faibleſſe conduiſirent à de grandes fautes, & à de plus grands malheurs, & enfin à une mort déplorable. Elle était maîtreſſe abſolue de ſon jeune époux, prince de dix-huit ans, ſans vices & ſans vertus, né avec un corps délicat & un eſprit faible.

Incapable de gouverner par elle-même, elle ſe livra ſans réſerve au duc de *Guiſe*, frère de ſa mère. Il influait ſur l'eſprit du roi par ſon moyen, & jettait par-là les fondemens de la grandeur de ſa propre maiſon. Ce fut dans ce tems que *Catherine de Médicis*, veuve du feu roi, & mère du roi régnant, laiſſa échapper les premières étincelles de ſon ambition, qu'elle avait habilement étouffée pendant la vie d'*Henri II*. Mais ſe voyant incapable de l'emporter ſur l'eſprit de ſon fils, & ſur une jeune princeſſe qu'il aimait paſſionnément, elle crut qu'il lui était plus avantageux d'être pendant quelque tems leur inſtrument, & de ſe ſervir de leur pouvoir, pour établir ſon autorité, que de s'y oppoſer inutilement. Ainſi les *Guiſes* gouvernaient le roi & les deux reines. Maîtres de la cour, ils devinrent les maîtres de tout le royaume: l'un en France eſt toûjours une ſuite néceſſaire de l'autre.

La maiſon de *Bourbon* gémiſſait ſous l'oppreſſion de la maiſon de *Lorraine*; & *Antoine*, roi de Navarre, ſouffrit tranquillement pluſieurs affronts d'une dangereuſe conſéquence. Le prince de *Condé*, ſon frère, encore plus indignement traité, tâcha de ſecouer le joug, & s'aſſocia pour ce grand deſſein à l'amiral de *Coligni*, chef de la maiſon de *Châtillon*. La cour

n'avait point d'ennemi plus redoutable. *Condé* était plus ambitieux, plus entreprenant, plus actif; *Coligni* était d'une humeur plus posée, plus mesuré dans sa conduite, plus capable d'être chef d'un parti; à la vérité aussi malheureux à la guerre que *Condé*, mais réparant souvent par son habileté ce qui semblait irréparable; plus dangereux après une défaite que ses ennemis après une victoire; orné d'ailleurs d'autant de vertus que des tems si orageux & l'esprit de faction pouvaient le permettre.

Les protestans commençaient alors à devenir nombreux: ils s'apperçurent bientôt de leurs forces.

La superstition, les secrettes fourberies des moines de ce tems-là, le pouvoir immense de Rome, la passion des hommes pour la nouveauté, l'ambition de *Luther* & de *Calvin*, la politique de plusieurs princes, servirent à l'accroissement de cette secte, libre à la vérité de superstition, mais tendant aussi impétueusement à l'anarchie, que la religion de Rome à la tyrannie.

Les protestans avaient essuyé en France les persécutions les plus violentes, dont l'effet ordinaire est de multiplier les proselites. Leur secte croissait au milieu des échaffauts & des tortures. *Condé, Coligni*, les deux frères de *Coligni*, leurs partisans & tous ceux qui étaient tyrannisés par les *Guises*, embrassèrent en même tems la religion protestante. Ils unirent avec tant de concert leurs plaintes, leur vengeance & leurs intérêts, qu'il y eut en même tems une révolution dans la religion & dans l'état.

La première entreprise fut un complot pour arrêter les *Guises* à Amboise, & pour s'assurer de la personne du roi. Quoique ce complot eût été tramé avec hardiesse, & conduit avec secret, il fut découvert au moment où il allait être mis en exécution. Les *Guises* punirent les conspirateurs de la manière la plus cruelle, pour intimider leurs ennemis, & les empêcher de former à l'avenir de pareils projets. Plus de sept cent protestans furent exécutés; *Condé* fut fait prisonnier & accusé de lèze-majesté. On lui fit son procès, & il fut condamné à mort.

Pendant le cours de son procès, *Antoine*, roi de Navarre,

Digitized by Google

ſon frère, leva en Guienne, à la ſollicitation de ſa femme & de *Coligni*, un nombre infini de gentilshommes, tant proteſtans que catholiques, attachés à ſa maiſon. Il traverſa la Gaſcogne avec ſon armée; mais ſur un ſimple meſſage qu'il reçut de la cour en chemin, il les congédia tous en pleurant. *Il faut que j'obéiſſe*, dit-il; *mais j'obtiendrai votre pardon du roi. Allez, & demandez pardon pour vous-même*, lui répondit un vieux capitaine. *Notre ſûreté eſt au bout de nos épées.* Là deſſus la nobleſſe qui le ſuivait, s'en retourna avec mépris & indignation.

Antoine continua ſa route, & arriva à la cour. Il y ſollicita pour la vie de ſon frère, n'étant pas ſûr de la ſienne. Il allait tous les jours chez le duc, & chez le cardinal de *Guiſe*, qui le recevaient aſſis & couverts, pendant qu'il était debout & nue tête.

Tout était prêt alors pour la mort du prince de *Condé*, lorſque le roi tomba tout d'un coup malade, & mourut. Les circonſtances & la promptitude de cet événement, le penchant des hommes à croire que la mort précipitée des princes n'eſt point naturelle, donnèrent cours au bruit commun que *François II* avait été empoiſonné.

Sa mort donna un nouveau tour aux affaires. Le prince de *Condé* fut mis en liberté: ſon parti commença à reſpirer; la religion proteſtante s'étendit de plus en plus; l'autorité des *Guiſes* baiſſa, ſans cependant être abattue; *Antoine de Navarre* recouvra une ombre d'autorité, dont il ſe contenta; *Marie Stuart* fut renvoyée en Ecoſſe, & *Catherine de Médicis*, qui commença alors à jouer le premier rôle ſur le théâtre, fut déclarée régente du royaume pendant la minorité de *Charles IX* ſon ſecond fils.

Elle ſe trouva elle-même embarraſſée dans un labyrinthe de difficultés inſurmontables, & partagée entre deux religions, & différentes factions, qui étaient aux priſes l'une avec l'autre, & diſputaient le pouvoir ſouverain.

Cette princeſſe réſolut de les détruire par leurs propres armes, s'il était poſſible. Elle nourrit la haine des *Condés* contre les *Guiſes*; elle jetta la ſemence des guerres civiles; indifférente & impartiale entre Rome & Genève, uniquement jalouſe de ſa propre autorité.

Les *Guiſes*, qui étaient zélés catholiques, parce que *Condé* & *Coligni* étaient proteſtans, furent longtems à la tête des troupes. Il y eut pluſieurs batailles livrées ; le royaume fut ravagé en même tems par trois ou quatre armées.

Le connétable *Anne de Montmorenci* fut tué à la journée de St. Denys dans la quatre-vingtiéme année de ſon âge. *François*, duc de *Guiſe*, fut aſſaſſiné par *Poltrot* au ſiége d'Orléans. *Henri III* alors duc d'Anjou, grand prince dans ſa jeuneſſe, quoique roi de peu de mérite dans la maturité de l'âge, gagna les batailles de Jarnac contre *Condé*, & de Moncontour contre *Coligni*.

La conduite de *Condé*, & ſa mort funeſte, à la bataille de Jarnac, ſont trop remarquables pour n'être pas détaillées. Il avait été bleſſé au bras deux jours auparavant. Sur le point de donner bataille à ſon ennemi, il eut le malheur de recevoir un coup de pied d'un cheval fougueux, ſur lequel était monté un de ſes officiers. Le prince, ſans marquer aucune ſenſibilité, dit à ceux qui étaient autour de lui, *Meſſieurs, apprenez par cet accident qu'un cheval fougueux eſt plus dangereux qu'utile dans un jour de bataille. Allons*, pourſuivit-il, *le prince de* Condé *avec une jambe caſſée, & le bras en écharpe, ne craint point de donner bataille, puiſque vous le ſuivez.* Le ſuccès ne répondit point à ſon courage : il perdit la bataille ; toute ſon armée fut miſe en déroute. Son cheval ayant été tué ſous lui, il ſe tint tout ſeul le mieux qu'il put appuyé contre un arbre, à demi évanoui, à cauſe de la douleur que lui cauſait ſon mal, mais toûjours intrépide & le viſage tourné du côté de l'ennemi. *Monteſquiou*, capitaine des gardes du duc d'*Anjou*, paſſa par-là, quand ce prince infortuné était en cet état, & demanda qui il était. Comme on lui dit que c'était le prince de *Condé*, il le tua de ſang-froid.

Après la mort de *Condé*, *Coligni* eut ſur les bras tout le fardeau du parti. *Jeanne d'Albret*, alors veuve, confia ſon fils à ſes ſoins. Le jeune *Henri*, alors âgé de quatorze ans, alla avec lui à l'armée, & partagea les fatigues de la guerre. Le travail & les adverſités furent ſes guides & ſes maîtres.

Sa mère & l'amiral n'avaient point d'autre vue que de rendre en France leur religion indépendante de l'égliſe de Rome,

& d'aſſurer leur propre autorité contre le pouvoir de *Catherine de Médicis.*

Catherine s'était déja débarraſſée de pluſieurs de ſes rivaux. *François*, duc de *Guiſe*, qui était le plus dangereux & le plus nuiſible de tous; quoiqu'il fût de même parti, avait été aſſaſſiné devant Orléans. *Henri de Guiſe*, ſon fils, qui joua depuis un ſi grand rôle dans le monde, était fort jeune.

Le prince de *Condé* était mort, *Charles IX* ſon fils avait pris le pli qu'elle voulait, étant aveuglément ſoumis à ſes volontés. Le duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, était abſolument dans ſes intérêts; elle ne craignait d'autres ennemis que *Jeanne d'Albret*, *Coligni* & les proteſtans. Elle crut qu'un ſeul coup pouvait les détruire tous, & rendre ſon pouvoir immuable.

Elle preſſentit le roi & même le duc d'*Anjou* ſur ſon deſſein. Tout fut concerté, & les piéges étant préparés, une paix avantageuſe fut propoſée aux proteſtans. *Coligni*, fatigué de la guerre civile, l'accepta avec chaleur. *Charles*, pour ne laiſſer aucun ſujet de ſoupçon, donna ſa ſœur en mariage au jeune *Henri de Navarre*. *Jeanne d'Albret*, trompée par des apparences ſi ſéduiſantes, vint à la cour avec ſon fils, *Coligni* & tous les chefs des proteſtans. Le mariage fut célébré avec pompe: toutes les manières obligeantes, toutes les aſſurances d'amitié, tous les ſermens ſi ſacrés parmi les hommes, furent prodigués par *Catherine* & par le roi. Le reſte de la cour n'était occupé que de fêtes, de jeux, & de maſcarades. Enfin une nuit, qui fut la veille de la St. Barthelemi, au mois d'Août 1572, le ſignal fut donné à minuit. Toutes les maiſons des proteſtans furent forcées & ouvertes en même tems. L'amiral de *Coligni*, allarmé du tumulte, ſauta de ſon lit. Une troupe d'aſſaſſins entra dans ſa chambre; un certain *Beſme*, Lorrain, qui avait été élevé domeſtique dans la maiſon de *Guiſe*, était à leur tête; il plongea ſon épée dans le ſein de l'amiral, & lui donna un coup de revers ſur le viſage.

Le jeune *Henri*, duc de *Guiſe*, qui forma enſuite la ligue catholique, & qui fut depuis aſſaſſiné à Blois, était à la porte de la maiſon de *Coligni*, attendant la fin de l'aſſaſſinat, & cria tout haut: *Beſme, cela eſt-il fait?* Immédiatement après,

les assassins jettèrent le corps par la fenêtre. *Coligni* tomba, & expira aux pieds de *Guise*, qui lui marcha sur le corps. Non qu'il fût enyvré de ce zèle catholique pour la persécution, qui dans ce tems avait infecté la moitié de la France; mais il y fut poussé par l'esprit de vengeance, qui bien qu'il ne soit point en général si cruel que le faux zele pour la religion, mène souvent à de plus grandes bassesses.

Cependant tous les amis de *Coligni* étaient attaqués dans Paris: hommes, femmes, enfans, tout était massacré sans distinction: toutes les rues étaient jonchées de corps morts. Quelques prêtres tenant un crucifix d'une main, & une épée de l'autre, couraient à la tête des meurtriers, & les encourageaient au nom de DIEU de n'épargner ni parens, ni amis.

Le maréchal de *Tavanne*, soldat ignorant & superstitieux, qui joignait la fureur de la religion à la rage du parti, courait à cheval dans Paris, criant aux soldats; *du sang, du sang: la saignée est aussi salutaire dans le mois d'Août que dans le mois de Mai.*

Le palais du roi fut un des principaux théâtres du carnage: car le prince de Navarre logeait au Louvre, & tous ses domestiques étaient protestans. Quelques-uns d'entre eux furent tués dans leur lit avec leurs femmes; d'autres s'enfuyaient tout nuds, & étaient poursuivis par les soldats sur les escaliers de tous les appartemens du palais, & même jusqu'à l'antichambre du roi. La jeune femme d'*Henri de Navarre*, éveillée par cet affreux tumulte, craignant pour son époux & pour elle-même, saisie d'horreur & à demi morte, sauta brusquement de son lit, pour aller se jetter aux pieds du roi son frère. A peine eut-elle ouvert la porte de sa chambre, que quelques-uns de ses domestiques protestans coururent s'y refugier. Les soldats entrèrent après eux, & les poursuivirent en présence de la princesse. Un d'eux qui s'était caché sous son lit, y fut tué; deux autres furent percés de coups de hallebarde à ses pieds; elle fut elle-même couverte de sang.

Il y avait un jeune gentilhomme, qui était fort avant dans la faveur du roi, à cause de son air noble, de sa politesse & d'un certain tour heureux qui régnait dans sa conversation. C'était le comte de *la Rochefoucault*, bisayeul du marquis de *Mon-*

Montendre, qui eſt venu en Angleterre pendant une perſécution moins cruelle, mais auſſi injuſte. *La Rochefoucault* avait paſſé la ſoirée avec le roi dans une douce familiarité, où il avait donné l'eſſor à ſon imagination. Le roi ſentit quelques remords, & fut touché d'une ſorte de compaſſion pour lui. Il lui dit deux ou trois fois de ne point retourner chez lui, & de coucher dans ſa chambre; mais *la Rochefoucault* répondit qu'il voulait aller trouver ſa femme. Le roi ne l'en preſſa pas davantage, & dit, *qu'on le laiſſât aller; je vois bien que* DIEU *a réſolu ſa mort.* Ce jeune homme fut maſſacré deux heures après.

Il y en eut fort peu qui échappèrent de ce maſſacre général. Parmi ceux-ci, la délivrance du jeune *la Force* eſt un exemple illuſtre que les hommes appellent *deſtinée.* C'était un enfant de dix ans. Son père, ſon frère aîné & lui furent arrêtés en même tems par les ſoldats du duc d'*Anjou.* Ces meurtriers tombèrent ſur tous les trois tumultuairement; & les frappèrent au hazard. Le père & les enfans couverts de ſang, tombèrent à la renverſe, les uns ſur les autres. Le plus jeune, qui n'avait reçu aucun coup, contrefit le mort, & le jour ſuivant il fut délivré de tout danger. Une vie ſi miraculeuſement conſervée dura quatre-vingt-cinq ans. Ce fut le célèbre maréchal de *la Force*, oncle de la ducheſſe de *la Force* qui eſt préſentement en Angleterre.

Cependant pluſieurs de ces infortunées victimes fuyaient du côté de la rivière. Quelques-uns la traverſaient à la nage, pour gagner le fauxbourg Saint Germain. Le roi les apperçut de ſa fenêtre, qui avait vue ſur la rivière; & ce qui eſt preſque incroyable, quoique cela ne ſoit pas trop vrai, il tira ſur eux avec une carabine. *Catherine de Médicis*, ſans trouble & avec un air ſerein & tranquille, au milieu de cette boucherie, regardait du haut d'un balcon qui avait vue ſur la ville, enhardiſſait les aſſaſſins, & riait d'entendre les ſoupirs des mourans, & les cris de ceux qui étaient maſſacrés. Ses filles d'honneur vinrent dans la rue, avec une curioſité effrontée, digne des abominations de ce ſiécle; elles contemplèrent le corps nud d'un gentilhomme nommé *Soubiſe*, qui avait été ſoupçonné d'impuiſſance; & qui venait d'être aſſaſſiné ſous les fenêtres de la reine.

La cour qui fumait encore du ſang de la nation, eſſaya quelques jours après de couvrir un forfait ſi énorme par les formalités des loix. Pour juſtifier ce maſſacre, ils imputèrent calomnieuſement à l'amiral une conſpiration qui ne fut crue de perſonne. On ordonna au parlement de procéder contre la mémoire de *Coligni*. Son corps fut pendu par les pieds, avec une chaîne de fer, au gibet de Montfaucon. Le roi lui-même eut la cruauté d'aller jouïr de ce ſpectacle horrible. Un de ſes courtiſans l'avertiſſant de ſe retirer, parce que le corps ſentait mauvais; le roi répondit, *le corps d'un ennemi mort ſent toûjours bon.*

Il eſt impoſſible de ſavoir s'il eſt vrai que l'on envoya la tête de l'amiral à Rome. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'il y a à Rome dans le Vatican un tableau, où eſt repréſenté le maſſacre de la St. Barthelemi, avec ces paroles; *le pape approuve la mort de Coligni.*

Le jeune *Henri de Navarre* fut épargné plutôt par politique que par compaſſion de la part de *Catherine*, qui le retint priſonnier juſqu'à la mort du roi, pour être ſa caution de la ſoumiſſion des proteſtans qui voudraient ſe révolter.

Jeanne d'Albret était morte ſubitement trois ou quatre jours auparavant. Quoique peut-être ſa mort eût été naturelle, ce n'eſt pas toutefois une opinion ridicule, de croire qu'elle avait été empoiſonnée.

Quoi qu'il en ſoit, l'exécution ne fut pas bornée à la ville de Paris. Les mêmes ordres de la cour furent envoyés à tous les gouverneurs des provinces de France. Il n'y eut que deux ou trois gouverneurs qui refuſèrent d'obéïr aux ordres du roi. Un, entre autres, appellé *Montmorin*, gouverneur d'Auvergne, écrivit à S. M. la lettre ſuivante, qui mérite d'être tranſmiſe à la poſtérité.

SIRE,

J'ai reçu un ordre, ſous le ſceau de votre majeſté, de faire mourir tous les proteſtans qui ſont dans ma province. Je reſpecte trop votre majeſté pour ne pas croire que ces lettres ſont ſuppoſées; & ſi, ce qu'à DIEU *ne plaiſe, l'ordre eſt véritablement émané d'elle, je la reſpecte auſſi trop pour lui obéïr.*

Ces maſſacres portèrent au cœur des proteſtans la rage & l'épouvante. Leur haine irréconciliable ſembla prendre de nouvelles forces ; l'eſprit de vengeance les rendit plus forts & plus redoutables.

Peu de tems après, le roi fut attaqué d'une étrange maladie qui l'emporta au bout de deux ans. Son ſang coulait toûjours, & perçait au travers des pores de ſa peau ; maladie incompréhenſible, contre laquelle échoua l'art & l'habileté des médecins, & qui fut regardée comme un effet de la vengeance divine.

Durant la maladie de *Charles*, ſon frère le duc d'*Anjou* avait été élu roi de Pologne. Il devait ſon élévation à la réputation qu'il avait acquiſe étant général, & qu'il perdit en montant ſur le trône.

Dès qu'il apprit la mort de ſon frère, il s'enfuit de Pologne, & ſe hâta de venir en France ſe mettre en poſſeſſion du périlleux héritage d'un royaume déchiré par des factions fatales à ſes ſouverains, & inondé du ſang de ſes habitans. Il ne trouva en arrivant que partis & troubles qui augmentèrent à l'infini.

Henri, alors roi de Navarre, ſe mit à la tête des proteſtans, & donna une nouvelle vie à ce parti. D'un autre côté, le jeune duc de *Guiſe* commençait à frapper les yeux de tout le monde par ſes grandes & dangereuſes qualités. Il avait un génie encor plus entreprenant que ſon frère ; il ſemblait d'ailleurs avoir une heureuſe occaſion d'atteindre à ce faîte de grandeur, dont ſon père lui avait frayé le chemin.

Le duc d'Anjou, alors *Henri III*, était regardé comme incapable d'avoir des enfans, à cauſe de ſes infirmités qui étaient les ſuites des débauches de ſa jeuneſſe. *Henri de Navarre* était légitime héritier de la couronne. *Guiſe* eſſaya de ſe l'aſſurer à lui-même, du moins après la mort d'*Henri III*, & de l'enlever à la maiſon des *Capets*, comme les *Capets* l'avaient uſurpée ſur la maiſon de *Charlemagne*, & comme le père de *Charlemagne* l'avait ravie à ſon légitime ſouverain.

Jamais ſi hardi projet ne parut ſi bien & ſi heureuſement concerté. *Henri de Navarre*, & toute la maiſon de *Bourbon*

était proteſtante. *Guiſe* commença à ſe concilier la bienveillance de la nation, en affectant un grand zèle pour la religion catholique. Sa libéralité lui gagna le peuple ; il avait tout le clergé à ſa dévotion, des amis dans le parlement, des eſpions à la cour, des ſerviteurs partout le royaume. Sa première démarche politique fut une aſſociation ſous le nom de *Ste. Ligue*, contre les proteſtans, pour la ſûreté de la religion catholique.

La moitié du royaume entra avec empreſſement dans cette nouvelle confédération. Le pape *Sixte V* donna ſa bénédiction à la ligue, & la protégea comme une nouvelle milice romaine. *Philippe II* roi d'Eſpagne, ſelon la politique des ſouverains, qui concourent toûjours à la ruine de leurs voiſins, encouragea la ligue de toutes ſes forces, dans la vue de mettre la France en piéces, & de s'enrichir de ſes dépouilles.

Ainſi *Henri III*, toûjours ennemi des proteſtans, fut trahi lui-même par des catholiques, aſſiégé d'ennemis ſecrets & déclarés, & inférieur en autorité à un ſujet, qui ſoumis en apparence, était réellement plus roi que lui.

La ſeule reſſource pour ſe tirer de cet embarras, était peut-être de ſe joindre avec *Henri de Navarre*, dont la fidélité, le courage & l'eſprit infatigable étaient l'unique barrière qu'on pouvait oppoſer à l'ambition de *Guiſe*, & qui pouvait retenir dans le parti du roi tous les proteſtans : ce qui eût mis un grand poids de plus dans ſa balance.

Le roi dominé par *Guiſe*, dont il ſe défiait, mais qu'il n'oſait offenſer, intimidé par le pape, trahi par ſon conſeil, & par ſa mauvaiſe politique, prit un parti tout oppoſé. Il ſe mit lui-même à la tête de la Ste. Ligue. Dans l'eſpérance de s'en rendre le maître, il s'unit avec *Guiſe* ſon ſujet rebelle, contre ſon ſucceſſeur & ſon beau-frère, que la nature & la bonne politique lui déſignaient pour ſon allié.

Henri de Navarre commandait alors en Gaſcogne une petite armée, tandis qu'un grand corps de troupes accourait à ſon ſecours de la part des princes proteſtans d'Allemagne ; il était déja ſur les frontières de Lorraine.

Le roi s'imagina qu'il pourrait tout à la fois réduire le Navarrois, & ſe débarraſſer de *Guiſe*. Dans ce deſſein il en-

voya le Lorrain avec une très petite & très faible armée contre les Allemands, par leſquels il faillit à être mis en déroute.

Il fit marcher en même tems *Joyeuſe*, ſon favori, contre le Navarrois, avec la fleur de la nobleſſe Françaiſe, & avec la plus puiſſante armée qu'on eût vue depuis *François I.* Il échoua dans tous ces deſſeins. *Henri de Navarre* défit entiérement à Coutras cette armée ſi redoutable, & *Guiſe* remporta la victoire ſur les Allemands.

Le Navarrois ne ſe ſervit de ſa victoire que pour offrir une paix ſûre au royaume, & ſon ſecours au roi. Mais quoique vainqueur, il ſe vit refuſé, le roi craignant plus ſes propres ſujets que ce prince.

Guiſe retourna victorieux à Paris, & y fut reçu comme le ſauveur de la nation. Son parti devint plus audacieux, & le roi plus mépriſé; en ſorte que *Guiſe* ſemblait plutôt avoir triomphé du roi que des Allemands.

Le roi ſollicité de toutes parts, ſortit, mais trop tard, de ſa profonde létargie. Il eſſaya d'abattre la ligue; il voulut s'aſſurer de quelques bourgeois les plus ſéditieux; il oſa défendre à *Guiſe* l'entrée de Paris; mais il éprouva à ſes dépens ce que c'eſt que de commander ſans pouvoir. *Guiſe*, au mépris de ſes ordres, vint à Paris; les bourgeois prirent les armes, les gardes du roi furent arrêtés, & lui-même fut empriſonné dans ſon palais.

Rarement les hommes ſont aſſez bons, ou aſſez méchans. Si *Guiſe* avait entrepris dans ce jour ſur la liberté ou la vie du roi, il aurait été le maître de la France; mais il le laiſſa échapper, après l'avoir aſſiégé, & en fit ainſi trop ou trop peu.

Henri III s'enfuit à Blois, où il convoqua les états-généraux du royaume. Ces états reſſemblaient au parlement de la Grande-Bretagne, quant à leur convocation; mais leurs opérations étaient différentes. Comme ils étaient rarement aſſemblés, ils n'avaient point de règles pour ſe conduire. C'était en général une aſſemblée de gens incapables, faute d'expérience, de ſavoir prendre de juſtes meſures: ce qui formait une véritable confuſion.

Guiſe, après avoir chaſſé ſon ſouverain de ſa capitale, oſa

venir le braver à Blois, en préſence d'un corps qui repréſentait la nation. *Henri* & lui ſe reconcilièrent ſolemnellement; ils allèrent enſemble au même autel : ils y communièrent enſemble. L'un promit par ſerment d'oublier toutes les injures paſſées, l'autre d'être obéiſſant & fidèle à l'avenir ; mais dans le même tems le roi projettait de faire mourir *Guiſe*, & *Guiſe* de faire détrôner le roi.

Guiſe avait été ſuffiſamment averti de ſe défier d'*Henri*; mais il le mépriſait trop pour le croire aſſez hardi d'entreprendre un aſſaſſinat. Il fut la dupe de ſa ſécurité : le roi avait réſolu de ſe venger de lui, & de ſon frère le cardinal de *Guiſe*, le compagnon de ſes ambitieux deſſeins, & le plus hardi promoteur de la ligue. Le roi fit lui-même proviſion de poignards, qu'il diſtribua à quelques Gaſcons, qui s'étaient offerts d'être les miniſtres de ſa vengeance. Ils tuèrent *Guiſe* dans le cabinet du roi ; mais ces mêmes hommes qui avaient tué le duc, ne voulurent point tremper leurs mains dans le ſang de ſon frère, parce qu'il était prêtre & cardinal ; comme ſi la vie d'un homme qui porte une robe longue & un rabat, était plus ſacrée que celle d'un homme qui porte un habit court & une épée.

Le roi trouva quatre ſoldats, qui, au rapport du jéſuite *Maimbourg*, n'étant pas ſi ſcrupuleux que les Gaſcons, tuèrent le cardinal pour cent écus chacun. Ce fut ſous l'appartement de *Catherine de Médicis* que les deux frères furent tués; mais elle ignorait parfaitement le deſſein de ſon fils, n'ayant plus alors la confiance d'aucun parti, & étant même abandonnée par le roi.

Si une telle vengeance eût été revêtue des formalités de la loi, qui ſont les inſtrumens naturels de la juſtice des rois, ou le voile naturel de leur iniquité, la ligue en eût été épouvantée : mais manquant de cette forme ſolemnelle, cette action fut regardée comme un affreux aſſaſſinat, & ne fit qu'irriter le parti. Le ſang des *Guiſes* fortifia la ligue, comme la mort de *Coligni* avait fortifié les proteſtans. Pluſieurs villes de France ſe révoltèrent ouvertement contre le roi.

Il vint d'abord à Paris ; mais il en trouva les portes fermées, & tous les habitans ſous les armes.

Digitized by Google

Le fameux duc de *Mayenne*, cadet du feu duc de *Guiſe*, était alors dans Paris. Il avait été éclipſé par la gloire de *Guiſe* pendant ſa vie ; mais après ſa mort, le roi le trouva auſſi dangereux ennemi que ſon frère. Il avait toutes ſes grandes qualités, auxquelles il ne manqua que l'éclat & le luſtre.

Le parti des Lorrains était très nombreux dans Paris. Le grand nom de *Guiſe*, leur magnificence, leur libéralité, leur zèle apparent pour la religion catholique, les avaient rendus les délices de la ville. Prêtres, bourgeois, femmes, magiſtrats, tout ſe ligua fortement avec *Mayenne*, pour pourſuivre une vengeance qui leur paraiſſait légitime.

La veuve du duc préſenta une requête au parlement contre *Henri*, comme contre un meurtrier. Le procès commença ſuivant le cours ordinaire de la juſtice : deux conſeillers furent nommés pour marquer les chefs d'accuſation contre le roi. Mais le parlement n'alla pas plus loin, les principaux étant finguliérement attachés aux intérêts du roi.

La Sorbonne ne ſuivit point cet exemple de modération : ſoixante & dix docteurs publièrent un écrit, par lequel ils déclarèrent *Henri de Valois* déchu de ſon droit à la couronne, & les ſujets diſpenſés du ſerment de fidélité.

Mais l'autorité royale n'avait pas d'ennemis plus dangereux que ces bourgeois de Paris, nommés *les Seize*, non à cauſe de leur nombre, puiſqu'ils étaient quarante, mais à cauſe des ſeize quartiers de Paris, dont ils s'étaient partagé le gouvernement. Le plus conſidérable de tous ces bourgeois était un certain *le Clerc*, qui avait uſurpé le grand nom de *Buſſi*. C'était un citoyen hardi, & un méchant ſoldat, comme tous ſes compagnons. *Ses Seize* avaient acquis une autorité abſolue, & devinrent dans la ſuite auſſi inſupportables à *Mayenne* qu'ils avaient été terribles au roi.

D'ailleurs les prêtres qui ont toûjours été les trompettes de toutes les révolutions, tonnaient en chaire, & aſſuraient de la part de DIEU, que celui qui tuerait le tyran, entrerait infailliblement en paradis. Les noms ſacrés & dangereux de *Jéhu* & de *Judith*, & tous ces aſſaſſinats conſacrés par l'Ecriture ſainte, frappaient partout les oreilles de la nation. Dans cette affreuſe extrémité, le roi fut enfin forcé d'implorer

le ſecours de ce même Navarrois, qu'il avait autrefois refuſé. Ce prince fut plus ſenſible à la gloire de protéger ſon beau-frère & ſon roi, qu'à la victoire qu'il avait remportée ſur lui.

Il mena ſon armée au roi ; mais avant que ſes troupes fuſſent arrivées, il vint le trouver, accompagné d'un ſeul page. Le roi fut étonné de ce trait de généroſité, dont il n'avait pas été lui-même capable. Quoi qu'il en ſoit, les deux rois marchèrent vers Paris à la tête d'une puiſſante armée. La ville n'était point en état de ſe défendre. La ligue touchait au moment de ſa ruine entière, lorſqu'un jeune religieux de l'ordre de St. Dominique changea toute la face des affaires.

Son nom était *Jacques Clément ;* il était né dans un village de Bourgogne, appellé *Sorbonne*, âgé de vingt-quatre ans. Sa farouche piété & ſon eſprit noir & mélancolique ſe laiſſèrent bientôt entraîner au fanatiſme, par les importunes clameurs des prêtres. Il ſe chargea d'être le libérateur & le martyr de la Ste. Ligue. Il communiqua ſon projet à ſes amis & à ſes ſupérieurs : tous l'encouragèrent, & le canoniſèrent d'avance. *Clément* ſe prépara à ſon parricide par des jeûnes & par des prières continuelles, pendant des nuits entières. Il ſe confeſſa, reçut les ſacremens, puis acheta un bon couteau. Il alla à Saint Cloud, où était le quartier du roi, & demanda à être préſenté à ce prince, ſous prétexte de lui révéler un ſecret, dont il lui importait d'être promptement inſtruit. Ayant été conduit devant ſa majeſté, il ſe proſterna avec une modeſte rougeur ſur le front ; & il lui remit une lettre qu'il diſait être écrite par *Achille de Harlai*, premier préſident. Tandis que le roi lit, le moine le frappe dans le ventre, & laiſſe le couteau dans la place. Enſuite avec un regard aſſuré, & les mains ſur ſa poitrine, il lève les yeux au ciel, attendant paiſiblement les ſuites de ſon aſſaſſinat. Le roi ſe lève, arrache le couteau de ſon ventre, & en frappe le meurtrier au front. Pluſieurs courtiſans accoururent au bruit. Leur devoir exigeait qu'ils arrêtaſſent le moine, pour lui donner la queſtion, pour l'interroger & tâcher de découvrir ſes complices ; mais ils le tuèrent ſur le champ, avec une précipitation qui les fit ſoupçonner d'avoir été trop inſtruits de ſon deſſein. *Henri de Na-*

varre

varre fut alors roi de France par le droit de ſa naiſſance, reconnu d'une partie de l'armée, & abandonné par l'autre.

Le duc d'*Epernon* & quelques autres quittèrent l'armée, alléguant qu'ils étaient trop bons catholiques, pour prendre les armes pour un roi qui n'allait point à la meſſe. Ils eſpéraient ſecrettement que le renverſement du royaume, l'objet de leurs déſirs & de leur eſpérance, leur donnerait occaſion de ſe rendre ſouverains dans leur pays.

Cependant le meurtre de *Clément* fut approuvé à Rome, & adoré à Paris. La Ste. Ligue reconnut pour ſon roi le cardinal de *Bourbon*, vieux prêtre, oncle d'*Henri IV*, pour faire voir au monde que ce n'était pas la maiſon de *Bourbon*, mais les hérétiques, que ſa haine pourſuivait.

Ainſi le duc de *Mayenne* fut aſſez ſage, pour ne pas uſurper le titre de *roi*; & cependant il s'empara de toute l'autorité royale, pendant que le malheureux cardinal de *Bourbon*, appellé *roi* par la ligue, fut gardé priſonnier par *Henri IV* le reſte de ſa vie, qui dura encore deux ans. La ligue plus appuyée que jamais par le pape, ſecourue des Eſpagnols, & forte par elle-même, était parvenue au plus haut point de ſa grandeur, & faiſait ſentir à *Henri IV* cette haine que le faux zèle inſpire, & ce mépris que font naître les heureux ſuccès.

Henri avait peu d'amis, peu de places importantes, point d'argent & une petite armée; mais ſon courage, ſon activité, ſa politique ſuppléaient à tout ce qui lui manquait. Il gagna pluſieurs batailles, & entre autres, celle d'Ivry ſur le duc de *Mayenne*, une des plus remarquables qui ait jamais été donnée. Les deux généraux montrèrent dans ce jour toute leur capacité, & les ſoldats tout leur courage. Il y eut peu de fautes commiſes de part & d'autre. *Henri* fut enfin redevable de la victoire à la ſupériorité de ſes connaiſſances & de ſa valeur. Mais il avoua que *Mayenne* avait rempli tous les devoirs d'un grand général: *Il n'a péché*, dit-il, *que dans la cauſe qu'il ſoutenait.*

Il ſe montra après la victoire auſſi modéré qu'il avait été terrible dans le combat. Inſtruit que le pouvoir diminue ſouvent, quand on en fait un uſage trop étendu, & qu'il augmente en l'employant avec ménagement, il mit un frein à la

fureur du ſoldat armé contre l'ennemi ; il eut ſoin des bleſſés, & donna la liberté à pluſieurs perſonnes. Cependant tant de valeur & tant de généroſité ne touchèrent point les ligueurs.

Les guerres civiles de France étaient devenues la querelle de toute l'Europe. Le roi *Philippe II* était vivement engagé à défendre la ligue : la reine *Elizabeth* donnait toutes ſortes de ſecours à *Henri*, non parce qu'il était proteſtant, mais parce qu'il était ennemi de *Philippe II*, dont il lui était dangereux de laiſſer croître le pouvoir. Elle envoya à *Henri* cinq mille hommes, ſous le commandement du comte d'*Eſſex*, ſon favori, auquel elle fit depuis trancher la tête.

Le roi continua la guerre avec différens ſuccès. Il prit d'aſſaut tous les fauxbourgs de Paris dans un ſeul jour. Il eût peut-être pris de même la ville, s'il n'eût penſé qu'à la conquérir ; mais il craignit de donner ſa capitale en proie aux ſoldats, & de ruiner une ville qu'il avait envie de ſauver. Il aſſiégea Paris ; il leva le ſiége, il le recommença ; enfin il le bloqua, & coupa toutes les communications à la ville, dans l'eſpérance que les Pariſiens ſeraient forcés, par la diſette des vivres, à ſe rendre ſans effuſion de ſang.

Mais *Mayenne*, les prêtres, & les Seize tournèrent les eſprits avec tant d'art, les envenimèrent ſi fort contre les hérétiques, & remplirent leur imagination de tant de fanatiſme, qu'ils aimèrent mieux mourir de faim, que de ſe rendre & d'obéir.

Les moines & les religieux donnèrent un ſpectacle qui, bien que ridicule en lui-même, fut cependant un reſſort merveilleux pour animer le peuple. Ils firent une eſpèce de revue militaire, marchant par rang & de file, & portant des armes rouillées par deſſus leurs capuchons, ayant à leur tête la figure de la vierge *Marie*, branlant des épées, & criant qu'ils étaient tout prêts à combattre, & à mourir pour la défenſe de la foi ; en ſorte que les bourgeois voyant leurs confeſſeurs armés, croyaient effectivement ſoutenir la cauſe de DIEU.

Quoi qu'il en ſoit, la diſette dégénéra en famine univerſelle. Ce nombre prodigieux de citoyens n'avait d'autre nourriture que les ſermons des prêtres, & que les miracles imaginaires

des moines, qui par ce pieux artifice avaient dans leurs couvens toutes choſes en abondance, tandis que toute la ville était ſur le point de mourir de faim. Les miſérables Pariſiens, trompés d'abord par l'eſpérance d'un promt ſecours, chantaient dans les rues des ballades & des lampons contre *Henri :* folie qu'on ne pourrait attribuer à quelque autre nation avec vraiſemblance ; mais qui eſt aſſez conforme au génie des Français, même dans un état ſi affreux. Cette courte & déplorable joie fut bientôt entiérement étouffée par la miſère la plus réelle & la plus étonnante. Trente mille hommes moururent de faim dans l'eſpace d'un mois. Les malheureux citoyens, preſſés par la famine, eſſayèrent de faire une eſpèce de pain avec les os des morts, leſquels étant briſés & bouillis formaient une ſorte de gelée. Mais cette nourriture ſi peu naturelle ne ſervait qu'à les faire mourir plus promptement. On conte, & cela eſt atteſté par les témoignages les plus autentiques, qu'une femme tua & mangea ſon propre enfant. Au reſte, l'inflexible opiniâtreté des Pariſiens était égale à leur miſère. *Henri* eut plus de compaſſion pour leur état qu'ils n'en avaient eux-mêmes : ſon bon naturel l'emporta ſur ſon intérêt particulier.

Il ſouffrit que ſes ſoldats vendiſſent en particulier toutes ſortes de proviſions à la ville. Ainſi on vit arriver ce qu'on n'avait pas encore vu, que les aſſiégés étaient nourris par les aſſiégeans. C'était un ſpectacle bien ſingulier que de voir les ſoldats qui du fond de leurs tranchées envoyaient des vivres aux citoyens, qui leur jettaient de l'argent de leurs rempatts. Pluſieurs officiers entraînés par la licence ſi ordinaire à la ſoldateſque, troquaient un aloyau pour une fille ; en ſorte qu'on ne voyait que femmes qui deſcendaient dans des baquets, & des baquets qui remontaient pleins de proviſions. Par-là une licence hors de ſaiſon régna parmi les officiers ; les ſoldats amaſſèrent beaucoup d'argent ; les aſſiégés furent ſoulagés, & le roi perdit la ville ; car dans le même tems une armée d'Eſpagnols vint des Pays-Bas. Le roi fut obligé de lever le ſiége, & d'aller à ſa rencontre, au travers de tous les dangers & de tous les hazards de la guerre, juſqu'à ce qu'enfin les Eſpagnols ayant été chaſſés du royaume,

il revint une troiſiéme fois devant Paris, qui était toûjours plus opiniâtré à ne point le recevoir.

Sur ces entrefaites, le cardinal de *Bourbon*, ce fantôme de la royauté, mourut. On tint une aſſemblée à Paris, qui nomma les états-généraux du royaume, pour procéder à l'élection d'un nouveau roi. L'Eſpagne influait fortement ſur ces états; *Mayenne* avait un parti conſidérable, qui voulait le mettre ſur le trône. Enfin *Henri*, ennuyé de la cruelle néceſſité de faire éternellement la guerre à ſes ſujets, & ſachant d'ailleurs que ce n'était pas ſa perſonne, mais ſa religion qu'ils haïſſaient, réſolut de rentrer au giron de l'égliſe romaine. Peu de ſemaines après, Paris lui ouvrit ſes portes. Ce qui avait été impoſſible à ſa valeur & à ſa magnanimité, il l'obtint facilement en allant à la meſſe, & en recevant l'abſolution du pape.

Tout le peuple changé dans ce jour ſalutaire,
Reconnait ſon vrai roi, ſon vainqueur & ſon père.
Dès-lors on admira ce règne fortuné,
Et commencé trop tard & trop tôt terminé.
L'Eſpagnol en trembla. Juſtement déſarmée
Rome adopta Bourbon; Rome s'en vit aimée.
La diſcorde rentra dans l'éternelle nuit.
A reconnaître un roi Mayenne fut réduit;
Et ſoumettant enfin ſon cœur & ſes provinces,
Fut le meilleur ſujet du plus juſte des princes.

Henriade, fin du dernier chant.

TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE.

Histoire abrégée de la mort de Jean Calas.

Le meurtre de *Calas*, commis dans Toulouſe avec le glaive de la juſtice le 9me Mars 1762, eſt un des plus ſinguliers événemens qui méritent l'attention de notre âge, & de la poſtérité. On oublie bientôt cette foule de morts qui a péri dans des batailles ſans nombre, non-ſeulement parce que c'eſt la fatalité inévitable de la guerre, mais parce que ceux qui meurent par le ſort des armes, pouvaient auſſi donner la mort à leurs ennemis, & n'ont point péri ſans ſe défendre. Là où le danger & l'avantage ſont égaux, l'étonnement ceſſe, & la pitié même s'affaiblit; mais ſi un père de famille innocent eſt livré aux mains de l'erreur, ou de la paſſion, ou du fanatiſme, ſi l'accuſé n'a de défenſe que ſa vertu, ſi les arbitres de ſa vie n'ont à riſquer en l'égorgeant que de ſe tromper, s'ils peuvent tuer impunément par un arrêt; alors le cri public s'élève, chacun craint pour ſoi-même; on voit que perſonne n'eſt en ſûreté de ſa vie devant un tribunal érigé pour veiller ſur la vie des citoyens, & toutes les voix ſe réuniſſent pour demander vengeance.

Il s'agiſſait dans cette étrange affaire, de religion, de ſuicide, de parricide: il s'agiſſait de ſavoir ſi un père & une mère avaient étranglé leur fils pour plaire à Dieu, ſi un frère avait étranglé ſon frère, ſi un ami avait étranglé ſon ami, & ſi les juges avaient à ſe reprocher d'avoir fait mourir ſur la roue un père innocent, ou d'avoir épargné une mère, un frère, un ami coupables.

Jean Calas, âgé de ſoixante & huit ans, exerçait la profeſſion de négociant à Toulouſe depuis plus de quarante années, & était reconnu de tous ceux qui ont vécu avec lui pour un bon père. Il était proteſtant, ainſi que ſa femme & tous ſes enfans, excepté un qui avait abjuré l'héréſie, & à qui le père

faiſait une petite penſion. Il paraiſſait ſi éloigné de cet abſurde fanatiſme qui rompt tous les liens de la ſociété, qu'il approuva la converſion de ſon fils *Louis Calas*, & qu'il avait depuis trente ans chez lui une ſervante zélée catholique, laquelle avait élevé tous ſes enfans.

Un des fils de *Jean Calas*, nommé *Marc-Antoine*, était un homme de lettres : il paſſait pour un eſprit inquiet, ſombre & violent. Ce jeune homme ne pouvant réuſſir ni à entrer dans le négoce auquel il n'était pas propre, ni à être reçu avocat parce qu'il falait des certificats de catholicité qu'il ne put obtenir, réſolut de finir ſa vie, & fit preſſentir ce deſſein à un de ſes amis : il ſe confirma dans ſa réſolution par la lecture de tout ce qu'on a jamais écrit ſur le ſuicide.

Enfin, un jour, ayant perdu ſon argent au jeu, il choiſit ce jour là même pour exécuter ſon deſſein. Un ami de ſa famille, & le ſien, nommé *Lavaiſſe*, jeune homme de dix-neuf ans, connu par la candeur & la douceur de ſes mœurs, fils d'un avocat célèbre de Toulouſe, était arrivé *a*) de Bordeaux la veille ; il ſoupa par hazard chez les *Calas*. Le père, la mère, *Marc-Antoine* leur fils ainé, *Pierre* leur ſecond fils, mangèrent enſemble. Après le ſouper on ſe retira dans un petit ſallon ; *Marc-Antoine* diſparut : enfin, lorſque le jeune *Lavaiſſe* voulut partir, *Pierre Calas* & lui étant deſcendus, trouvèrent en bas auprès du magazin, *Marc-Antoine* en chemiſe, pendu à une porte, & ſon habit plié ſur le comptoir ; ſa chemiſe n'était pas ſeulement dérangée ; ſes cheveux étaient bien peignés : il n'avait ſur ſon corps aucune playe, aucune meurtriſſure. *b*)

On paſſe ici tous les détails dont les avocats ont rendu compte : on ne décrira point la douleur & le deſeſpoir du père & de la mère : leurs cris furent entendus des voiſins. *Lavaiſſe* & *Pierre Calas* hors d'eux-mêmes coururent chercher des chirurgiens & la juſtice.

Pendant qu'ils s'acquittaient de ce devoir, pendant que le

a) 12. Octobre 1761.

b) On ne lui trouva après le tranſport du cadavre à l'hôtel-de-ville, qu'une petite égratignure au bout du nez, & une petite tache ſur la poitrine, cauſés par quelque inadvertence dans le tranſport du corps.

père & la mère étaient dans les ſanglots & dans les larmes, le peuple de Toulouſe s'attroupait autour de la maiſon. Ce peuple eſt ſuperſtitieux & emporté ; il regarde comme des monſtres ſes frères qui ne ſont pas de la même religion que lui. C'eſt à Toulouſe qu'on remercia DIEU ſolemnellement de la mort de *Henri III*, & qu'on fit ſerment d'égorger le premier qui parlerait de reconnaître le grand, le bon *Henri IV*. Cette ville ſolemniſe encor tous les ans par une proceſſion & par des feux de joie, le jour où elle maſſacra quatre mille citoyens hérétiques il y a deux ſiécles. En vain ſix arrêts du conſeil ont défendu cette odieuſe fête, les Toulouſains l'ont toûjours célébrée comme les jeux floraux.

Quelque fanatique de la populace s'écria que *Jean Calas* avait pendu ſon propre fils *Marc-Antoine*. Ce cri répété fut unanime en un moment ; d'autres ajoutèrent que le mort devait le lendemain faire abjuration, que ſa famille & le jeune *Lavaiſſe* l'avaient étranglé, par haine contre la religion catholique ; le moment d'après on n'en douta plus ; toute la ville fut perſuadée que c'eſt un point de religion chez les proteſtans, qu'un père & une mère doivent aſſaſſiner leur fils, dès qu'il veut ſe convertir.

Les eſprits une fois émus ne s'arrêtent point. On imagina que les proteſtans du Languedoc s'étaient aſſemblés la veille, qu'ils avaient choiſi à la pluralité des voix un bourreau de la ſecte, que le choix était tombé ſur le jeune *Lavaiſſe*, que ce jeune homme en vingt-quatre heures avait reçu la nouvelle de ſon election, & était arrivé de Bordeaux pour aider *Jean Calas*, ſa femme & leur fils *Pierre*, à étrangler un ami, un fils, un frère.

Le Sr. *David*, capitoul de Toulouſe, excité par ces rumeurs, & voulant ſe faire valoir par une prompte exécution, fit une procédure contre les règles & les ordonnances. La famille *Calas*, la ſervante catholique, *Lavaiſſe* furent mis aux fers.

On publia un monitoire non moins vicieux que la procédure. On alla plus loin. *Marc-Antoine Calas* était mort calviniſte ; & s'il avait attenté ſur lui-même, il devait être traîné ſur la claie : on l'inhuma avec la plus grande pompe

dans l'égliſe St. Etienne, malgré le curé qui proteſtait contre cette profanation.

Il y a dans le Languedoc quatre confréries de pénitens, la blanche, la bleue, la griſe, & la noire. Les confrères portent un long capuce avec un maſque de drap percé de deux trous pour laiſſer la vue libre : ils ont voulu engager Mr. le duc de *Fitz-James*, commandant de la province, à entrer dans leur corps, & il les a refuſés. Les confrères blancs firent à *Marc-Antoine Calas* un ſervice ſolemnel comme à un martyr. Jamais aucune égliſe ne célébra la fête d'un martyr véritable avec plus de pompe ; mais cette pompe fut terrible. On avait élevé au-deſſus d'un magnifique catafalque, un ſquelette qu'on faiſait mouvoir, & qui repréſentait *Marc-Antoine Calas*, tenant d'une main une palme, & de l'autre la plume dont il devait ſigner l'abjuration de l'héréſie, & qui écrivait en effet l'arrêt de mort de ſon père.

Alors il ne manqua plus au malheureux qui avait attenté ſur ſoi-même que la canoniſation ; tout le peuple le regardait comme un ſaint ; quelques-uns l'invoquaient, d'autres allaient prier ſur ſa tombe, d'autres lui demandaient des miracles, d'autres racontaient ceux qu'il avait faits. Un moine lui arracha quelques dents pour avoir des reliques durables. Une dévote un peu ſourde, dit qu'elle avait entendu le ſon des cloches. Un prêtre apoplectique fut guéri après avoir pris de l'émétique. On dreſſa des verbaux de ces prodiges. Celui qui écrit cette rélation, poſſède une atteſtation qu'un jeune homme de Toulouſe eſt devenu fou pour avoir prié pluſieurs nuits ſur le tombeau du nouveau ſaint, & pour n'avoir pu obtenir un miracle qu'il implorait.

Quelques magiſtrats étaient de la confrérie des pénitens blancs. Dès ce moment la mort de *Jean Calas* parut infaillible.

Ce qui ſurtout prépara ſon ſupplice, ce fut l'approche de cette fête ſingulière que les Toulouſains célèbrent tous les ans en mémoire d'un maſſacre de quatre mille huguenots ; l'année 1762 était l'année ſéculaire. On dreſſait dans la ville l'appareil de cette ſolemnité : cela même allumait encor l'imagination échauffée du peuple : on diſait publiquement que l'échaffaut ſur lequel on rouerait les *Calas* ſerait le plus grand

grand ornement de la fête ; on disait que la providence amenait elle-même ces victimes pour être sacrifiées à notre sainte religion. Vingt personnes ont entendu ces discours, & de plus violens encore. Et c'est de nos jours ! & c'est dans un tems où la philosophie a fait tant de progrès ! & c'est lorsque cent académies écrivent pour inspirer la douceur des mœurs ! Il semble que le fanatisme indigné depuis peu des succès de la raison, se débatte sous elle avec plus de rage.

Treize juges s'assemblèrent tous les jours pour terminer le procès. On n'avait, on ne pouvait avoir aucune preuve contre la famille ; mais la religion trompée tenait lieu de preuve. Six juges persistèrent longtems à condamner *Jean Calas*, son fils, & *Lavaisse* à la roue, & la femme de *Jean Calas* au bucher. Sept autres plus modérés voulaient au moins qu'on examinât. Les débats furent réitérés & longs. Un des juges, convaincu de l'innocence des accusés, & de l'impossibilité du crime, parla vivement en leur faveur ; il opposa le zèle de l'humanité au zèle de la sévérité ; il devint l'avocat public des *Calas* dans toutes les maisons de Toulouse, où les cris continuels de la religion abusée demandaient le sang de ces infortunés. Un autre juge connu par sa violence parlait dans la ville avec autant d'emportement contre les *Calas*, que le premier montrait d'empressement à les défendre. Enfin l'éclat fut si grand, qu'ils furent obligés de se recuser l'un & l'autre ; ils se retirèrent à la campagne.

Mais par un malheur étrange, le juge favorable aux *Calas* eut la délicatesse de persister dans sa récusation, & l'autre revint donner sa voix contre ceux qu'il ne devait point juger : ce fut cette voix qui forma la condamnation à la roue ; car il y eut huit voix contre cinq, un des six juges opposés ayant à la fin, après bien des contestations, passé au parti le plus sévère.

Il semble que quand il s'agit d'un parricide, & de livrer un père de famille au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï *c*) devraient être d'une évidence sensible à tout le

c) Je ne connais que deux exemples de pères accusés dans l'histoire d'avoir assassiné leurs fils pour la religion : le premier est du père de

monde : le moindre doute dans un cas pareil, doit ſuffire pour faire trembler un juge qui va ſigner un arrêt de mort. La faibleſſe de notre raiſon, & l'inſuffiſance de nos loix ſe font ſentir tous les jours ; mais dans quelle occaſion en découvre-t-on mieux la miſère que quand la prépondérance d'une ſeule voix fait rouer un citoyen ? Il falait dans Athènes cinquante voix au-delà de la moitié pour oſer prononcer un jugement de mort. Qu'en réſulte-t-il ? ce que nous ſavons très inutilement, que les Grecs étaient plus ſages & plus humains que nous.

Il paraiſſait impoſſible que *Jean Calas*, vieillard de ſoixante-huit ans, qui avait depuis longtems les jambes enflées & faibles, eût ſeul étranglé & pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-deſſus de l'ordinaire ; il falait abſolument qu'il eût été aſſiſté dans cette exécution par ſa femme, par ſon fils *Pierre Calas*, par *Lavaiſſe*, & par la ſervante. Ils ne s'étaient pas quittés un ſeul moment le ſoir de cette fatale avanture. Mais cette ſuppoſition était encor auſſi abſurde que l'autre : car comment une ſervante zélée catholique aurait-elle pu ſouffrir que des huguenots aſſaſſinaſſent un jeune homme élevé par elle, pour le punir d'aimer la religion de cette ſervante ? Comment *Lavaiſſe* ſerait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler ſon ami dont il ignorait la converſion prétendue ? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains ſur ſon fils ? Comment tous enſemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme auſſi robuſte qu'eux tous, ſans un combat long & violent, ſans des cris affreux qui auraient appellé tout le voiſinage, ſans des coups réïtérés, ſans des meurtriſſures, ſans des habits déchirés ?

Il était évident que ſi le parricide avait pu être commis, tous les accuſés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment ; il était évident qu'ils ne

Ste. Barbara, que nous nommons *Ste. Barbe*. Il avait commandé deux fenêtres dans ſa ſalle de bains : *Barbe* en ſon abſence en fit une troiſiéme en l'honneur de la Ste. Trinité : elle fit *du bout du doigt* le ſigne de la croix ſur des colonnes de marbre, & ce ſigne ſe grava profondément dans les colonnes. Son père en colère courut après elle l'épée à la main : mais elle s'enfuit à travers une montagne, qui s'ouvrit pour

l'étaient pas ; il était évident que le père ſeul ne pouvait l'être ; & cependant l'arrêt condamna ce père ſeul à expirer ſur la roue.

Le motif de l'arrêt était auſſi inconcevable que tout le reſte. Les juges qui étaient décidés pour le ſupplice de *Jean Calas* perſuadèrent aux autres que ce vieillard faible ne pourrait réſiſter aux tourmens, & qu'il avouerait ſous les coups des bourreaux ſon crime[c] & celui de ſes complices. Ils furent confondus, quand ce vieillard, en mourant ſur la roue, prit DIEU à témoin de ſon innocence, & le conjura de pardonner à ſes juges.

Ils furent obligés de rendre un ſecond arrêt contradictoire avec le premier, d'élargir la mère, ſon fils *Pierre*, le jeune *Lavaiſſe* & la ſervante : mais un des conſeillers leur ayant fait ſentir que cet arrêt démentait l'autre, qu'ils ſe condamnaient eux-mêmes, que tous les accuſés ayant toûjours été enſemble dans le tems qu'on ſuppoſait le parricide, l'élargiſſement de tous les ſurvivans prouvait invinciblement l'innocence du père de famille exécuté. Ils prirent alors le parti de bannir *Pierre Calas* ſon fils. Ce banniſſement ſemblait auſſi inconſéquent, auſſi abſurde que tout le reſte : car *Pierre Calas* était coupable ou innocent du parricide ; s'il était coupable, il falait le rouer comme ſon père ; s'il était innocent, il ne falait pas le bannir. Mais les juges effrayés du ſupplice du père, & de la piété attendriſſante avec laquelle il était mort, imaginèrent ſauver leur honneur en laiſſant croire qu'ils faiſaient grace au fils ; comme ſi ce n'eût pas été une prévarication nouvelle de faire grace ; & ils crurent que le banniſſement de ce jeune homme pauvre, & ſans appui, étant ſans conſéquence, n'était pas une grande injuſtice, aprés celle qu'ils avaient eu le malheur de commettre.

On commença par menacer *Pierre Calas* dans ſon cachot,

elle. Le père fit le tour de la montagne, & rattrapa ſa fille ; on la fouetta toute nue, mais DIEU la couvrit d'un nuage blanc ; enfin ſon père lui trancha la tête. Voilà ce que rapporte la *Fleur des Saints*.

Le ſecond exemple eſt du prince *Hermenegilde*. Il ſe révolta contre le roi ſon père, lui donna bataille en 584, fut vaincu & tué par un officier : on en a fait un martyr, parce que ſon père était arien.

de le traiter comme ſon père s'il n'abjurait pas ſa religion. C'eſt ce que ce jeune homme *d*) atteſte par ſerment.

Pierre Calas, en ſortant de la ville, rencontra un abbé convertiſſeur, qui le fit rentrer dans Toulouſe; on l'enferma dans un couvent de dominicains, & là on le contraignit à remplir toutes les fonctions de la catholicité; c'était en partie ce qu'on voulait, c'était le prix du ſang de ſon père; & la religion qu'on avait cru venger, ſemblait ſatisfaite.

On enleva les filles à la mère; elles furent enfermées dans un couvent. Cette femme preſque arroſée du ſang de ſon mari, ayant tenu ſon fils aîné mort entre ſes bras, voyant l'autre banni, privée de ſes filles, dépouillée de tout ſon bien, était ſeule dans le monde, ſans pain, ſans eſpérance, & mourante de l'excès de ſon malheur. Quelques perſonnes ayant examiné murement toutes les circonſtances de cette avanture horrible, en furent ſi frappées, qu'elles firent preſſer la dame *Calas*, retirée dans une ſolitude, d'oſer venir demander juſtice aux pieds du trône. Elle ne pouvait pas alors ſe ſoutenir, elle s'éteignait; & d'ailleurs étant née Anglaiſe, tranſplantée dans une province de France dès ſon jeune âge, le nom ſeul de la ville de Paris l'effrayait. Elle s'imaginait que la capitale du royaume devait être encor plus barbare que celle de Toulouſe. Enfin le devoir de venger la mémoire de ſon mari l'emporta ſur ſa faibleſſe. Elle arriva à Paris prête d'expirer. Elle fut étonnée d'y trouver de l'accueil, des ſecours & des larmes.

La raiſon l'emporte à Paris ſur le fanatiſme, quelque grand qu'il puiſſe être, au-lieu qu'en province le fanatiſme l'emporte preſque toûjours ſur la raiſon.

Mr. *De Beaumont*, célèbre avocat du parlement de Paris, prit d'abord ſa défenſe, & dreſſa une conſultation qui fut ſignée de quinze avocats. Mr. *Loiſeau*, non moins éloquent, compoſa un mémoire en faveur de la famille. Mr. *Mariette* avocat au conſeil, dreſſa une requête juridique, qui portait la conviction dans tous les eſprits.

d) Un jacobin vint dans mon cachot, & me menaça du même genre de mort, ſi je n'abjurais pas: c'eſt ce que j'atteſte devant DIEU, 23 Juillet 1762.

Pierre Calas.

Ces trois généreux défenſeurs des loix & de l'innocence abandonnèrent à la veuve le profit des éditions de leurs plaidoyers. *e*) Paris & l'Europe entière s'émurent de pitié, & demandèrent juſtice avec cette femme infortunée. L'arrêt fut prononcé par tout le public longtems avant qu'il pût être ſigné par le conſeil.

La pitié pénétra juſqu'au miniſtère, malgré le torrent continuel des affaires, qui ſouvent exclut la pitié, & malgré l'habitude de voir des malheureux, qui peut endurcir le cœur encor davantage. On rendit les filles à la mère. On les vit toutes trois couvertes d'un crêpe & baignées de larmes, en faire répandre à leurs juges.

Cependant cette famille eut encor quelques ennemis, car il s'agiſſait de religion. Pluſieurs perſonnes qu'on appelle en France *dévotes*, *f*) dirent hautement qu'il valait bien mieux laiſſer rouer un vieux calviniſte innocent, que d'expoſer huit conſeillers de Languedoc à convenir qu'ils s'étaient trompés : on ſe ſervit même de cette expreſſion : » Il y a plus de magiſtrats que » de *Calas* : « & on inférait de là que la famille *Calas* devait être immolée à l'honneur de la magiſtrature. On ne ſongeait pas que l'honneur des juges conſiſte comme celui des autres hommes à réparer leurs fautes. On ne croit pas en France que le pape aſſiſté de ſes cardinaux ſoit infaillible : on pourrait croire de même que huit juges de Toulouſe ne le ſont pas. Tout le reſte des gens ſenſés & déſintéreſſés diſaient que l'arrêt de Toulouſe ſerait caſſé dans toute l'Europe, quand même des conſidérations particulières empêcheraient qu'il fût caſſé dans le conſeil.

Tel était l'état de cette étonnante avanture, lorſqu'elle a fait naître à des perſonnes impartiales, mais ſenſibles, le deſſein de préſenter au public quelques réflexions ſur la tolérance, ſur l'indulgence, ſur la commiſération, que l'abbé *Houteville* appelle *Dogme monſtrueux*, dans ſa déclamation ampoulée & erronée ſur des faits, & que la raiſon appelle *l'apanage de la nature.*

e) On les a contrefaits dans pluſieurs villes, & la dame *Calas* a perdu le fruit de cette généroſité.

f) *Dévot* vient du mot latin *devotus*. Les *devoti* de l'ancienne Rome étaient ceux qui ſe dévouaient pour le ſalut de la république ; c'étaient les *Curtius*, les *Décius*.

Ou les juges de Toulouſe entraînés par le fanatiſme de la populace ont fait rouer un père de famille innocent, ce qui eſt ſans exemple ; ou ce père de famille & ſa femme ont étranglé leur fils aîné, aidés dans ce parricide par un autre fils & par un ami, ce qui n'eſt pas dans la nature. Dans l'un ou dans l'autre cas l'abus de la religion la plus ſainte a produit un grand crime. Il eſt donc de l'intérêt du genre-humain d'examiner ſi la religion doit être charitable ou barbare.

Conséquences du supplice de Jean Calas.

Si les pénitens blancs furent la cauſe du ſupplice d'un innocent, de la ruine totale d'une famille, de ſa diſperſion, & de l'opprobre qui ne devrait être attaché qu'à l'injuſtice, mais qui l'eſt au ſupplice ; ſi cette précipitation des pénitens blancs à célébrer comme un ſaint, celui qu'on aurait dû traîner ſur la claie, a fait rouer un père de famille vertueux ; ce malheur doit ſans doute les rendre pénitens en effet pour le reſte de leur vie : eux & les juges doivent pleurer, mais non pas avec un long habit blanc, & un maſque ſur le viſage qui cacherait leurs larmes.

On reſpecte toutes les confréries ; elles ſont édifiantes ; mais quelque grand bien qu'elles puiſſent faire à l'état, égale-t-il ce mal affreux qu'elles ont cauſé ? Elles ſemblent inſtituées par le zèle qui anime en Languedoc les catholiques contre ceux que nous nommons *huguenots*. On dirait qu'on a fait vœu de haïr ſes frères ; car nous avons aſſez de religion pour haïr & perſécuter, nous n'en avons pas aſſez pour aimer & pour ſecourir. Et que ſerait-ce, ſi ces confréries étaient gouvernées par des entouſiaſtes, comme l'ont été autrefois quelques congrégations des artiſans & des *Meſſieurs*, chez leſquels on réduiſait en art & en ſyſtême l'habitude d'avoir des viſions, comme le dit un de nos plus éloquens & ſavans magiſtrats ? Que ſerait-ce ſi on établiſſait dans les confréries ces chambres obſcures, appellées *chambres de méditation*, où l'on faiſait peindre des diables armés de cornes & de griffes, des gouffres de flammes, des croix & des poignards, avec le ſaint nom de Jesus au-

deſſus du tableau ? Quel ſpectacle pour des yeux déja faſcinés, & pour des imaginarions auſſi enflammées que ſoumiſes à leurs directeurs !

Il y a eu des tems, on ne le ſait que trop, où des confréries ont été dangereuſes. Les Frérots, les Flagellans ont cauſé des troubles. La ligue commença par de telles aſſociations. Pourquoi ſe diſtinguer ainſi des autres citoyens ? s'en croyait-on plus parfait ? cela même eſt une inſulte au reſte de la nation. Voulait-on que tous les chrétiens entraſſent dans la confrérie ? Ce ſerait un beau ſpectacle que l'Europe en capuchon & en maſque, avec deux petits trous ronds au devant des yeux ! Penſe-t-on de bonne foi que DIEU préfère cet accoutrement à un juſt'au-corps ? Il y a bien plus ; cet habit eſt un uniforme de controverſiſtes, qui averrit les adverſaires de ſe mettre ſous les armes ; il peut exciter une eſpèce de guerre civile dans les eſprits, & elle finirait peut-être par de funeſtes excès, ſi le roi & ſes miniſtres n'étaient auſſi ſages que les fanatiques ſont inſenſés.

On ſait aſſez ce qu'il en a coûté depuis que les chrétiens diſputent ſur le dogme ; le ſang a coulé, ſoit ſur les échaffaurs, ſoit dans les batailles, dès le quatriéme ſiécle juſqu'à nos jours. Bornons-nous ici aux guerres & aux horreurs que les querelles de la réforme ont excitées, & voyons quelle en a été la ſource en France. Peut-être un tableau raccourci & fidèle de tant de calamités ouvrira les yeux de quelques perſonnes peu inſtruites, & touchera des cœurs bien faits.

IDÉE DE LA RÉFORME DU SEIZIÉME SIÉCLE.

Lorſqu'à la renaiſſance des lettres, les eſprits commencèrent à s'éclairer, on ſe plaignit généralement des abus ; tout le monde avoue que cette plainte était légitime.

Le pape *Alexandre VI* avait acheté publiquement la tiare, & ſes cinq bâtards en partageaient les avantages. Son fils, le cardinal duc de *Borgia*, fit périr, de concert avec le pape ſon père, les *Vitelli*, les *Urbino*, les *Gravina*, les *Oliveretto*, & cent autres ſeigneurs, pour ravir leurs domaines. *Jules II*

animé du même eſprit, excommunia *Louis XII*, donna ſon royaume au premier occupant, & lui-même le caſque en tête, & la cuiraſſe ſur le dos, mit à feu & à ſang une partie de l'Italie. *Léon X*, pour payer ſes plaiſirs, trafiqua des indulgences, comme on vend des denrées dans un marché public. Ceux qui s'élevèrent contre tant de brigandages, n'avaient du moins aucun tort dans la morale; voyons s'ils en avaient contre nous dans la politique.

Ils diſaient que JESUS-CHRIST n'ayant jamais exigé d'annates, ni de réſerves, ni vendu des diſpenſes pour ce monde, & des indulgences pour l'autre, on pouvait ſe diſpenſer de payer à un prince étranger le prix de toutes ces choſes. Quand les annates, les procès en cour de Rome, & les diſpenſes qui ſubſiſtent encor aujourd'hui, ne nous coûteraient que cinq cent mille francs par an, il eſt clair que nous avons payé depuis *François I*, en deux cent cinquante années, cent vingt millions; & en évaluant les différens prix du marc d'argent, cette ſomme en compoſe une d'environ deux cent cinquante millions d'aujourd'hui. On peut donc convenir ſans blaſphême, que les hérétiques en propoſant l'abolition de ces impôts ſinguliers, dont la poſtérité s'étonnera, ne faiſaient pas en cela un grand mal au royaume, & qu'ils étaient plutôt bons calculateurs que mauvais ſujets. Ajoutons qu'ils étaient les ſeuls qui ſuſſent la langue grecque, & qui connuſſent l'antiquité. Ne diſſimulons point que malgré leurs erreurs, nous leur devons le développement

g) Ils renouvellaient le ſentiment de *Bérenger* ſur l'euchariſtie; ils niaient qu'un corps pût être en cent mille endroits différens, même par la toute-puiſſance divine; ils niaient que les attributs puſſent ſubſiſter ſans ſujet; ils croyaient qu'il était abſolument impoſſible que ce qui eſt pain & vin aux yeux, au goût, à l'eſtomac, fût anéanti dans le moment même qu'il exiſte; ils ſoutenaient toutes ces erreurs condamnées autrefois dans *Bérenger*. Ils ſe fondaient ſur pluſieurs paſſages des premiers pères de l'égliſe, & ſurtout de *St. Juſtin*, qui dit expreſſément dans ſon dialogue contre *Typhon*; „ L'oblation de fine farine eſt la „ figure de l'euchariſtie, que JESUS-„ CHRIST nous ordonne de faire „ en mémoire de ſa paſſion. " καὶ ἡ τῆς σεμιδάλεως &c. τύπος ἦν τοῦ ἄρτου τῆς εὐχαριστίας, ὃν εἰς ἀνάμνησιν τοῦ πάθους &c. Ἰησοῦς χριστὸς ὁ κύριος ἡμῶν παρέδωκε ποιεῖν.

Ils rappellaient tout ce qu'on avait dit

loppement de l'eſprit humain, longtems enſeveli dans la plus épaiſſe barbarie.

Mais comme ils niaient le purgatoire, dont on ne doit pas douter, & qui d'ailleurs rapportait beaucoup aux moines; comme ils ne révéraient pas des reliques qu'on doit révérer, mais qui rapportaient encor davantage; enfin, comme ils attaquaient des dogmes très reſpectés, *g*) on ne leur répondit d'abord qu'en les faiſant brûler. Le roi qui les protégeait, & les ſoudoyait en Allemagne, marcha dans Paris à la tête d'une proceſſion, après laquelle on exécuta pluſieurs de ces malheureux; & voici quelle fut cette exécution. On les ſuſpendait au bout d'une longue poutre qui jouait en baſcule ſur un arbre de bout; un grand feu était allumé ſous eux, on les y plongeait, & on les relevait alternativement; ils éprouvaient les tourmens & la mort par degrés, juſqu'à-ce qu'ils expiraſſent par le plus long & le plus affreux ſupplice que jamais ait inventé la barbarie.

Peu de tems avant la mort de *François I*, quelques membres du parlement de Provence, animés par des eccléſiaſtiques contre les habitans de Mérindol & de Cabrière, demandèrent au roi des troupes pour appuyer l'exécution de dix-neuf perſonnes de ce pays condamnées par eux; ils en firent égorger ſix mille, ſans pardonner ni au ſexe, ni à la vieilleſſe, ni à l'enfance; ils réduiſirent trente bourgs en cendres. Ces peuples, juſqu'alors inconnus, avaient tort ſans doute d'être nés Vaudois, c'était leur ſeule iniquité. Ils étaient établis depuis

dit dans les premiers ſiécles contre le culte des reliques; ils citaient ces paroles de *Vigilantius*: „ Eſt-il néceſſaire que vous reſpectiez, ou „ même que vous adoriez une vile „ pouſſière? les ames des martyrs „ aiment-elles encor leurs cendres? „ Les coutumes des idolâtres ſe ſont „ introduites dans l'égliſe; on commence à allumer des flambeaux „ en plein midi; nous pouvons „ pendant notre vie prier les uns „ pour les autres; mais après la „ mort, à quoi ſervent ces prières?

Mais ils ne diſaient pas combien *St. Jérôme* s'était élevé contre ces paroles de *Vigilantius*. Enfin, ils voulaient tout rappeller aux tems apoſtoliques, & ne voulaient pas convenir que l'égliſe s'étant érendue & fortifiée, il avait falu néceſſairement étendre & fortifier ſa diſcipline: ils condamnaient les richeſſes, qui ſemblaient pourtant néceſſaires pour ſoutenir la majeſté du culte.

trois cent ans dans des déſerts, & ſur des montagnes qu'ils avaient rendu fertiles par un travail incroyable. Leur vie paſtorale & tranquille retraçait l'innocence attribuée aux premiers âges du monde. Les villes voiſines n'étaient connues d'eux que par le trafic des fruits qu'ils allaient vendre; ils ignoraient les procès & la guerre; ils ne ſe défendirent pas; on les égorgea comme des animaux fugitifs qu'on tue dans une enceinte *h*).

Après la mort de *François I*, prince plus connu cependant par ſes galanteries & par ſes malheurs que par ſes cruautés, le ſupplice de mille hérétiques, ſurtout celui du conſeiller au parlement *Dubourg*, & enfin, le maſſacre de Vaſſy, armèrent les perſécutés, dont la ſecte s'était multipliée à la lueur des buchers, & ſous le fer des bourreaux; la rage ſuccéda à la patience; ils imitèrent les cruautés de leurs ennemis: neuf guerres civiles remplirent la France de carnage; une paix plus funeſte que la guerre produiſit la St. Barthelemi, dont il n'y avait aucun exemple dans les annales des crimes.

La ligue aſſaſſina *Henri III* & *Henri IV* par les mains d'un frère jacobin, & d'un monſtre qui avait été frère feuillant. Il y a des gens qui prétendent que l'humanité, l'indulgence, & la liberté de conſcience ſont des choſes horribles; mais en bonne foi, auraient-elles produit des calamités comparables?

h) Le véridique & reſpectable préſident de *Thou* parle ainſi de ces hommes ſi innocens & ſi infortunés: *Homines eſſe qui trecentis circiter abhinc annis aſperum & incultum ſolum vectigale à dominis acceperint, quod improbo labore & aſſiduo cultu frugum ferax & aptum pecori reddiderint; patientiſſimos eos laboris & inediæ, à litibus abhorrentes, erga egenos munificos, tributa principi & ſua jura dominis ſedulò & ſummâ fide pendere; Dei cultum aſſiduis precibus & morum innocentiam præ ſe ferre, ceterum raro divorum templa adire, niſi ſi quando ad vicina ſuis finibus oppida mercandi aut negotiorum cauſa divertant; quòd ſi quandoque pedem inferant, non dei, divorumque ſtatuis advolvi, nec cereos eis aut donaria ulla ponere; non ſacerdotes ab eis rogari ut pro ſe, aut propinquorum manibus rem divinam faciant, non cruce frontem inſigniri uti aliorum moris eſt: cùm cœlum intonat non ſe luſtrali aqua aſpergere, ſed ſublatis in cœlum oculis dei opem implorare; non religionis ergo peregrè proficiſci, non per vias antè crucium ſimulacra caput aperire; ſacra alio ritu, & populari lingua celebrare; non denique pontifici aut epiſcopi*

SI LA TOLÉRANCE EST DANGEREUSE, ET CHEZ QUELS PEUPLES ELLE EST PERMISE?

Quelques-uns ont dit que ſi l'on uſait d'une indulgence paternelle envers nos frères errans qui prient DIEU en mauvais français, ce ſerait leur mettre les armes à la main, qu'on verrait de nouvelles batailles de Jarnac, de Moncontour, de Coutras, de Dreux, de St. Denys &c. C'eſt ce que j'ignore, parce que je ne ſuis pas un prophête; mais il me ſemble que ce n'eſt pas raiſonner conſéquemment que de dire, *Ces hommes ſe ſont ſoulevés quand je leur ai fait du mal, donc ils ſe ſouléveront quand je leur ferai du bien.*

J'oſerais prendre la liberté d'inviter ceux qui ſont à la tête du gouvernement, & ceux qui ſont deſtinés aux grandes places, à vouloir bien examiner mûrement, ſi l'on doit craindre en effet que la douceur produiſe les mêmes révoltes que la cruauté a fait naître, ſi ce qui eſt arrivé dans certaines circonſtances doit arriver dans d'autres, ſi les tems, l'opinion, les mœurs ſont toûjours les mêmes?

Les huguenots, ſans doute, ont été enyvrés de fanatiſme, & ſouillés de ſang comme nous: mais la génération préſente eſt-elle auſſi barbare que leurs pères? le tems, la raiſon qui fait tant de progrès, les bons livres, la douceur de la ſociété, n'ont-ils point pénétré chez ceux qui conduiſent l'eſprit de ces peuples? & ne nous appercevons-nous pas que preſque toute l'Europe a changé de face depuis environ cinquante années?

Le gouvernement s'eſt fortifié partout, tandis que les mœurs

honorem deferre, ſed quoſdam è ſuo numero delectos pro antiſtitibus & doctoribus habere. Hæc uti ad Franciſcum relata VI. Eid. feb. anni &c.

Madame de *Cental*, à qui appartenait une partie des terres ravagées, & ſur leſquelles on ne voyait plus que les cadavres de ſes habitans, demanda juſtice au roi *Henri II*, qui la renvoya au parlement de Paris. L'avocat-général de Provence nommé *Guerin*, principal auteur des maſſacres, fut ſeul condamné à perdre la tête; de *Thou* dit, qu'il porta ſeul la peine des autres coupables, *quòd auliconum favore deſtitueretur*, parce qu'il n'avait pas d'amis à la cour.

ſe ſont adoucies. La police générale, ſoutenue d'armées nombreuſes toûjours exiſtantes, ne permet pas d'ailleurs de craindre le retour de ces tems anarchiques, où des payſans calviniſtes combattaient des payſans catholiques, enrégimentés à la hâte entre les ſemailles & les moiſſons.

D'autres tems, d'autres ſoins. Il ſerait abſurde de décimer aujourd'hui la Sorbonne, parce qu'elle préſenta requête autrefois pour faire brûler la *Pucelle d'Orléans*; parce qu'elle déclara *Henri III* déchu du droit de régner, qu'elle l'excommunia, qu'elle proſcrivit le grand *Henri IV*. On ne recherchera pas, ſans doute, les autres corps du royaume qui commirent les mêmes excès dans ces tems de frénéſie; cela ſerait non-ſeulement injuſte, mais il y aurait autant de folie qu'à purger tous les habitans de Marſeille, parce qu'ils ont eu la peſte en 1720.

Irons-nous ſaccager Rome, comme firent les troupes de *Charles-Quint*, parce que *Sixte-Quint* en 1585 accorda neuf ans d'indulgence à tous les Français qui prendraient les armes contre leur ſouverain? & n'eſt-ce pas aſſez d'empêcher Rome de ſe porter jamais à des excès ſemblables?

La fureur qu'inſpirent l'eſprit dogmatique & l'abus de la religion chrétienne mal entendue, a répandu autant de ſang, a produit autant de déſaſtres en Allemagne, en Angleterre, & même en Hollande, qu'en France: cependant aujourd'hui la différence des religions ne cauſe aucun trouble dans ces états: le juif, le catholique, le grec, le luthérien, le calviniſte, l'anabatiſte, le ſocinien, le memnoniſte, le morave & tant d'autres,

i) *François Gomar* était un théologien proteſtant; il ſoutint contre *Arminius* ſon collègue, que DIEU a deſtiné de toute éternité la plus grande partie des hommes à être brûlés éternellement: ce dogme infernal fut ſoutenu comme il devait l'être, par la perſécution. Le grand-penſionnaire *Barnewelt*, qui était du parti contraire à *Gomar*, eut la tête tranchée à l'âge de 72 ans, le 13 May 1619, *pour avoir contriſté autant qu'il était poſſible l'égliſe de* DIEU.

k) Un déclamateur dans l'apologie de la révocation de l'édit de Nantes, dit en parlant de l'Angleterre: *une fauſſe religion devait produire néceſſairement de tels fruits; il en reſtait un ſeul à mentir, ces inſulaires le recueillent, c'eſt le mépris des nations.* Il faut avouer que l'auteur prend mal ſon tems pour dire que

vivent en frères dans ces contrées, & contribuent également au bien de la ſociété.

On ne craint plus en Hollande que les diſputes d'un *i*) *Gomar* ſur la prédeſtination faſſent trancher la tête au grand-penſionnaire. On ne craint plus à Londres que les querelles des presbytériens & des épiſcopaux pour une liturgie & pour un ſurplis, répandent le ſang d'un roi ſur un échaffaut *k*). L'Irlande peuplée & enrichie ne verra plus ſes citoyens catholiques ſacrifier à DIEU pendant deux mois ſes citoyens proteſtans, les enterrer vivans, ſuſpendre les mères à des gibets, attacher les filles au cou de leurs mères & les voir expirer enſemble, ouvrir le ventre des femmes enceintes, en tirer les enfans à demi formés, & les donner à manger aux porcs & aux chiens; mettre un poignard dans la main de leurs priſonniers garottés, & conduire leurs bras dans le ſein de leurs femmes, de leurs pères, de leurs mères, de leurs filles; s'imaginant en faire mutuellement des parricides, & les damner tous en les exterminant tous. C'eſt ce que rapporte *Rapin Thoiras*, officier en Irlande, preſque contemporain: c'eſt ce que rapportent toutes les annales, toutes les hiſtoires d'Angleterre, & ce qui ſans doute ne ſera jamais imité. La philoſophie, la ſeule philoſophie, cette ſœur de la religion, a déſarmé des mains que la ſuperſtition avait ſi longtems enſanglantées; & l'eſprit humain au réveil de ſon yvreſſe s'eſt étonné des excès où l'avait emporté le fanatiſme.

Nous-mêmes, nous avons en France une province opulente où le luthéraniſme l'emporte ſur le catholiciſme. L'univer-

les Anglais ſont mépriſables & mépriſés de toute la terre. Ce n'eſt pas, ce me ſemble, lorſqu'une nation ſignale ſa bravoure & ſa généroſité, lorſqu'elle eſt victorieuſe dans les quatre parties du monde, qu'on eſt bien reçu à dire qu'elle eſt mépriſable & mépriſée. C'eſt dans un chapitre ſur l'intolérance, qu'on trouve ce ſingulier paſſage. Ceux qui prêchent l'intolérance méritent d'écrire ainſi. Cet abominable livre, qui ſemble fait par le fou de *Verberies*, eſt d'un homme ſans miſſion; car quel paſteur écrirait ainſi? La fureur eſt pouſſée dans ce livre, juſqu'à juſtifier la St. Barthelemi. On croirait qu'un tel ouvrage rempli de ſi affreux paradoxes devrait être entre les mains de tout le monde, au moins par ſa ſingularité, cependant à peine eſt-il connu.

fité d'Alzace eſt entre les mains des luthériens : ils occupent une partie des charges municipales ; jamais la moindre querelle religieuſe n'a dérangé le repos de cette province depuis qu'elle appartient à nos rois. Pourquoi ? c'eſt qu'on n'y a perſécuté perſonne. Ne cherchez point à gêner les cœurs, & tous les cœurs ſeront à vous.

Je ne dis pas que tous ceux qui ne ſont point de la religion du prince doivent partager les places & les honneurs de ceux qui ſont de la religion dominante. En Angleterre, les catholiques regardés comme attachés au parti du prétendant, ne peuvent parvenir aux emplois ; ils payent même double taxe ; mais ils jouïſſent d'ailleurs de tous les droits des citoyens.

On a ſoupçonné quelques évêques Français de penſer qu'il n'eſt ni de leur honneur, ni de leur intérêt, d'avoir dans leur diocèſe des calviniſtes ; & que c'eſt là le plus grand obſtacle à la tolérance ; je ne le puis croire. Le corps des évêques en France eſt compoſé de gens de qualité qui penſent & qui agiſſent avec une nobleſſe digne de leur naiſſance ; ils ſont charitables & généreux, c'eſt une juſtice qu'on doit leur rendre : ils doivent penſer que certainement leurs diocéſains fugitifs ne ſe convertiront pas dans les pays étrangers, & que retournés auprès de leurs paſteurs ils pourraient être éclairés par leurs inſtructions, & touchés par leurs exemples ; il y aurait de l'honneur à les convertir, le temporel n'y perdrait pas, & plus il y aurait de citoyens, plus les terres des prélats rapporteraient.

Un évêque de Varmie en Pologne avait un anabatiſte pour fermier, & un ſocinien pour receveur ; on lui propoſa de chaſſer & de pourſuivre l'un parce qu'il ne croyait pas la conſubſtantiabilité, & l'autre parce qu'il ne batiſait ſon fils qu'à quinze ans ; il répondit qu'ils ſeraient éternellement damnés dans l'autre monde, mais que dans ce monde-ci ils lui étaient très néceſſaires.

Sortons de notre petite ſphère, & examinons le reſte de notre globe. Le grand-ſeigneur gouverne en paix vingt peuples de différentes religions ; deux cent mille Grecs vivent avec ſécurité dans Conſtantinople ; le muphti même nomme & préſente à l'empereur le patriarche Grec ; on y ſouffre un

patriarche Latin. Le ſultan nomme des évêques Latins pour quelques iſles de la Grèce, *l*) & voici la formule dont il ſe ſert : *Je lui commande d'aller réſider évêque dans l'iſle de Chio, ſelon leur ancienne coutume & leurs vaines cérémonies.* Cet empire eſt rempli de jacobites, de neſtoriens, de monothélites ; il y a des cophtes, des chrétiens de *St. Jean*, des Juifs, des Guèbres, des Banians. Les annales turques ne font mention d'aucune révolte excitée par aucune de ces religions.

Allez dans l'Inde, dans la Perſe, dans la Tartarie, vous y verrez la même tolérance & la même tranquillité. *Pierre le grand* a favoriſé tous les cultes dans ſon vaſte empire : le commerce & l'agriculture y ont gagné, & le corps politique n'en a jamais ſouffert.

Le gouvernement de la Chine n'a jamais adopté, depuis plus de quatre mille ans qu'il eſt connu, que le culte des *Noachides*, l'adoration ſimple d'un ſeul DIEU : cependant il tolère les ſuperſtitions de *Fo*, & une multitude de bonzes, qui ſerait dangereuſe, ſi la ſageſſe des tribunaux ne les avait pas toûjours contenus.

Il eſt vrai que le grand empereur *Yontchin*, le plus ſage & le plus magnanime peut-être qu'ait eu la Chine, a chaſſé les jéſuites ; mais ce n'était pas parce qu'il était intolérant, c'était au contraire parce que les jéſuites l'étaient. Ils rapportent eux-mêmes dans leurs lettres curieuſes, les paroles que leur dit ce bon prince : *Je ſais que votre religion eſt intolérante ; je ſais ce que vous avez fait aux Manilles & au Japon ; vous avez trompé mon père, n'eſpérez pas me tromper de même.* Qu'on liſe tout le diſcours qu'il daigna leur tenir, on le trouvera le plus ſage & le plus clément des hommes. Pouvait-il en effet retenir des phyſiciens d'Europe, qui ſous prétexte de montrer des thermomêtres & des éolipiles à la cour, avaient ſoulevé déja un prince du ſang ? & qu'aurait dit cet empereur s'il avait lu nos hiſtoires, s'il avait connu nos tems de la ligue, & de la conſpiration des poudres ?

C'en était aſſez pour lui d'être informé des querelles indécentes des jéſuites, des dominicains, des capucins, des prê-

l) Voyez *Ricaut.*

tres ſéculiers envoyés du bout du monde dans ſes états : ils venaient prêcher la vérité, & ils s'anathématiſaient les uns les autres. L'empereur ne fit donc que renvoyer des perturbateurs étrangers : mais avec quelle bonté les renvoya-t-il ? quels ſoins paternels n'eut-il pas d'eux pour leur voyage, & pour empêcher qu'on ne les inſultât ſur la route ? Leur banniſſement même fut un exemple de tolérance & d'humanité.

m) Les Japonois étaient les plus tolérans de tous les hommes ; douze religions paiſibles étaient établies dans leur empire : les jéſuites vinrent faire la treiziéme ; mais bientôt n'en voulant pas ſouffrir d'autre, on ſait ce qui en réſulta ; une guerre civile, non moins affreuſe que celles de la ligue, déſola ce pays. La religion chrétienne fut noyée enfin dans des flots de ſang ; les Japonois fermèrent leur empire au reſte du monde, & ne nous regardèrent que comme des bêtes farouches, ſemblables à celles dont les Anglais ont purgé leur iſle. C'eſt en vain que le miniſtre *Colbert* ſentant le beſoin que nous avions des Japonois, qui n'ont nul beſoin de nous, tenta d'établir un commerce avec leur empire ; il les trouva inflexibles.

Ainſi donc notre continent entier nous prouve qu'il ne faut ni annoncer, ni exercer l'intolérance.

Jettez les yeux ſur l'autre hémiſphère, voyez la Caroline, dont le ſage *Locke* fut le légiſlateur ; il ſuffit de ſept pères de famille pour établir un culte public approuvé par la loi : cette liberté n'a fait naître aucun déſordre. DIEU nous préſerve de citer cet exemple pour engager la France à l'imiter ! on ne le rapporte que pour faire voir que l'excès le plus grand où puiſſe aller la tolérance, n'a pas été ſuivi de la plus légère diſſenſion : mais ce qui eſt très utile & très bon dans une

m) Voyez *Kempfer* & toutes les rélations du Japon.

n) Mr. de *la Bourdonnaie*, intendant de Rouen, dit que la manufacture de chapeaux eſt tombée à Caudebec & à Neufchâtel par la fuite des réfugiés. Mr. *Foucaut*, intendant de Caën, dit que le commerce eſt tombé de moitié dans la généralité. Mr. de *Maupeou*, intendant de Poitiers, dit que la manufacture de droguet eſt anéantie. Mr. de *Bezons*, intendant de Bordeaux, ſe plaint que le commerce de Clerac & de Nerac ne ſubſiſte preſque plus. Mr. de *Miromé-nil*, intendant de Touraine, dit que le commerce de Tours eſt diminué de dix millions par année ; &

une colonie naiſſante, n'eſt pas convenable dans un ancien royaume.

Que dirons-nous des *Primitifs* que l'on a nommés *Quakres* par dériſion, & qui avec des uſages peut-être ridicules, ont été ſi vertueux, & ont enſeigné inutilement la paix au reſte des hommes ? Ils ſont en Penſilvanie au nombre de cent mille ; la diſcorde, la controverſe ſont ignorées dans l'heureuſe patrie qu'ils ſe ſont faite : & le nom ſeul de leur ville de Philadelphie, qui leur rappelle à tout moment que les hommes ſont frères, eſt l'exemple & la honte des peuples qui ne connaiſſent pas encor la tolérance.

Enfin cette tolérance n'a jamais excité de guerre civile ; l'intolérance a couvert la terre de carnage. Qu'on juge maintenant entre ces deux rivales, entre la mère qui veut qu'on égorge ſon fils, & la mère qui le cède pourvu qu'il vive.

Je ne parle ici que de l'intérêt des nations, & en reſpectant comme je le dois la théologie, je n'enviſage dans cet article que le bien phyſique & moral de la ſociété. Je ſupplie tout lecteur impartial de peſer ces vérités, de les rectifier & de les étendre. Des lecteurs attentifs qui ſe communiquent leurs penſées, vont toûjours plus loin que l'auteur *n*).

COMMENT LA TOLÉRANCE PEUT ÊTRE ADMISE ?

J'oſe ſuppoſer qu'un miniſtre éclairé & magnanime, un prélat humain & ſage, un prince qui ſait que ſon intérêt conſiſte dans le grand nombre de ſes ſujets, & ſa gloire dans leur bonheur, daigne jetter les yeux ſur cet écrit informe

n) & tout cela par la perſécution. Voyez les mémoires des intendans en 1698. Comptez ſurtout le nombre des officiers de terre & de mer, & des matelots, qui ont été obligés d'aller ſervir contre la France, & ſouvent avec un funeſte avantage : & voyez ſi l'intolérance n'a pas cauſé quelque mal à l'état.

On n'a pas ici la témérité de propoſer des vues à des miniſtres dont on connait le génie & les grands ſentimens, & dont le cœur eſt auſſi noble que la naiſſance : ils verront aſſez que le rétabliſſement de la marine demande quelque indulgence pour les habitans de nos côtes.

& défectueux ; il y ſupplée par ſes propres lumières ; il ſe dit à lui-même, Que riſquerai-je à voir la terre cultivée & ornée par plus de mains laborieuſes, les tributs augmentés, l'état plus floriſſant ?

L'Allemagne ſerait un déſert couvert des oſſemens des catholiques, évangeliques, réformés, anabatiſtes, égorgés les uns par les autres, ſi la paix de Veſtphalie n'avait pas procuré enfin la liberté de conſcience.

Nous avons des Juifs à Bordeaux, à Metz, en Alzace ; nous avons des luthériens, des moliniſtes, des janſéniſtes ; ne pouvons-nous pas ſouffrir & contenir des calviniſtes à-peu-près aux mêmes conditions que les catholiques ſont tolérés à Londres ? Plus il y a de ſectes, moins chacune eſt dangereuſe ; la multiplicité les affaiblit ; toutes ſont réprimées par de juſtes loix, qui défendent les aſſemblées tumultueuſes, les injures, les ſéditions, & qui ſont toûjours en vigueur par la force coactive.

Nous ſavons que pluſieurs chefs de famille, qui ont élevé de grandes fortunes dans les pays étrangers, ſont prêts à retourner dans leur patrie ; ils ne demandent que la protection de la loi naturelle, la validité de leurs mariages, la certitude de l'état de leurs enfans, le droit d'hériter de leurs pères, la franchiſe de leurs perſonnes ; point de temples publics, point de droit aux charges municipales, aux dignités : les catholiques n'en ont ni à Londres, ni en pluſieurs autres pays. Il ne s'agit plus de donner des privilèges immenſes, des places de ſûreté à une faction, mais de laiſſer vivre un peuple paiſible, d'adoucir des édits, autrefois peut-être néceſſaires, & qui ne le ſont plus ; ce n'eſt pas à nous d'indiquer au miniſtère ce qu'il peut faire ; il ſuffit de l'implorer pour des infortunés.

Que de moyens de les rendre utiles, & d'empêcher qu'ils ne ſoient jamais dangereux ! La prudence du miniſtère & du conſeil, appuyée de la force, trouvera bien aiſément ces moyens, que tant d'autres nations employent ſi heureuſement.

Il y a des fanatiques encor dans la populace calviniſte ; mais il eſt conſtant qu'il y en a davantage dans la populace convulſionnaire. La lie des inſenſés de *St. Médard* eſt comptée

pour rien dans la nation, celle des prophêtes calviniſtes eſt anéantie. Le grand moyen de diminuer le nombre des maniaques, s'il en reſte, eſt d'abandonner cette maladie de l'eſprit au régime de la raiſon, qui éclaire lentement, mais infailliblement, les hommes. Cette raiſon eſt douce, elle eſt humaine, elle inſpire l'indulgence, elle étouffe la diſcorde, elle affermit la vertu, elle rend aimable l'obéiſſance aux loix, plus encor que la force ne les maintient. Et comptera-t-on pour rien le ridicule attaché aujourd'hui à l'entouſiaſme par tous les honnêtes-gens? Ce ridicule eſt une puiſſante barrière contre les extravagances de tous les ſectaires. Les tems paſſés ſont comme s'ils n'avaient jamais été. Il faut toûjours partir du point où l'on eſt, & de celui où les nations ſont parvenues.

Il a été un tems où l'on ſe crut obligé de rendre des arrêts contre ceux qui enſeignaient une doctrine contraire aux catégories d'*Ariſtote*, à l'horreur du vuide, aux quiddités, & à l'univerſel de la part de la choſe. Nous avons en Europe plus de cent volumes de juriſprudence ſur la ſorcellerie, & ſur la manière de diſtinguer les faux ſorciers des véritables. L'excommunication des ſauterelles, & des inſectes nuiſibles aux moiſſons, a été très en uſage, & ſubſiſte encor dans pluſieurs rituels; l'uſage eſt paſſé, on laiſſe en paix *Ariſtote*, les ſorciers & les ſauterelles. Les exemples de ces graves démences, autrefois ſi importantes, ſont innombrables; il en revient d'autres de tems en tems; mais quand elles ont fait leur effet, quand on en eſt raſſaſié, elles s'anéantiſſent. Si quelqu'un s'aviſait aujourd'hui d'être carpocratien, ou eutichéen, ou monothélite, monophiſite, neſtorien, manichéen &c. qu'arriverait-il? on en rirait comme d'un homme habillé à l'antique avec une fraiſe & un pourpoint.

La nation commençait à entr'ouvrir les yeux, lorſque les jéſuites *Le Tellier* & *Doucin* fabriquèrent la bulle *Unigenitus* qu'ils envoyèrent à Rome; ils crurent être encor dans ces tems d'ignorance, où les peuples adoptaient ſans examen les aſſertions les plus abſurdes. Ils oſerent proſcrire cette propoſition, qui eſt d'une vérité univerſelle dans tous les cas & dans tous les tems: *La crainte d'une excommunication injuſte ne doit point*

empêcher de faire ſon devoir : c'était proſcrire la raiſon, les libertés de l'égliſe gallicane, & le fondement de la morale ; c'était dire aux hommes, DIEU vous ordonne de ne jamais faire votre devoir, dès que vous craindrez l'injuſtice. On n'a jamais heurté le ſens commun plus effrontément. Les conſulteurs de Rome n'y prirent pas garde. On perſuada à la cour de Rome que cette bulle était néceſſaire, & que la nation la déſirait ; elle fut ſignée, ſcêlée & envoyée ; on en ſait les ſuites ; certainement ſi on les avait prévues, on aurait mitigé la bulle. Les querelles ont été vives, la prudence & la bonté du roi les a enfin appaiſées.

Il en eſt de même dans une grande partie des points qui diviſent les proteſtans & nous ; il y en a quelques-uns qui ne ſont d'aucune conſéquence ; il y en a d'autres plus graves, mais ſur leſquels la fureur de la diſpute eſt tellement amortie, que les proteſtans eux-mêmes ne prêchent aujourd'hui la controverſe en aucune de leurs égliſes.

C'eſt donc ce tems de dégoût, de ſatiété, ou plutôt de raiſon, qu'on peut ſaiſir comme une époque & un gage de la tranquillité publique. La controverſe eſt une maladie épidémique qui eſt ſur ſa fin, & cette peſte dont on eſt guéri, ne demande plus qu'un régime doux. Enfin l'intérêt de l'état eſt que des fils expatriés reviennent avec modeſtie dans la maiſon de leur père ; l'humanité le demande, la raiſon le conſeille, & la politique ne peut s'en effrayer.

SI L'INTOLÉRANCE EST DE DROIT NATUREL ET DE DROIT HUMAIN ?

Le droit naturel eſt celui que la nature indique à tous les hommes. Vous avez élevé votre enfant ; il vous doit du reſpect comme à ſon père, de la reconnaiſſance comme à ſon bienfaiteur. Vous avez droit aux productions de la terre que vous avez cultivée par vos mains ; vous avez donné & reçu une promeſſe, elle doit être tenue.

Le droit humain ne peut être fondé en aucun cas que ſur ce droit de nature ; & le grand principe, le principe univerſel

de l'un & de l'autre, eſt dans toute la terre : *Ne fai pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit.* Or on ne voit pas comment, ſuivant ce principe, un homme pourrait dire à un autre, *Croi ce que je crois, & ce que tu ne peux croire, ou tu périras :* C'eſt ce qu'on dit en Portugal, en Eſpagne, à Goa. On ſe contente à préſent dans quelques autres pays de dire ; *Croi, ou je t'abhorre ; croi, ou je te ferai tout le mal que je pourrai ; monſtre, tu n'as pas ma religion, tu n'as donc point de religion ; il faut que tu ſois en horreur à tes voiſins, à ta ville, à ta province.*

S'il était de droit humain de ſe conduire ainſi, il faudrait donc que le Japonois déteſtât le Chinois, qui aurait en exécration le Siamois ; celui-ci pourſuivrait les Gangarides, qui tomberaient ſur les habitans de l'Indus ; un Mogol arracherait le cœur au premier Malabare qu'il trouverait ; le Malabare pourrait égorger le Perſan, qui pourrait maſſacrer le Turc ; & tous enſemble ſe jetteraient ſur les chrétiens, qui ſe ſont ſi longtems dévorés les uns les autres.

Le droit de l'intolérance eſt donc abſurde & barbare ; c'eſt le droit des tigres ; & il eſt bien plus horrible, car les tigres ne déchirent que pour manger, & nous nous ſommes exterminés pour des paragraphes.

Si l'intolérance a été connue des Grecs ?

Les peuples dont l'hiſtoire nous a donné quelques faibles connaiſſances, ont tous regardé leurs différentes religions comme des nœuds qui les uniſſaient tous enſemble ; c'était une aſſociation du genre-humain. Il y avait une eſpèce de droit d'hoſpitalité entre les Dieux comme entre les hommes. Un étranger arrivait-il dans une ville, il commençait par adorer les Dieux du pays ; on ne manquait jamais de vénérer les Dieux mêmes de ſes ennemis. Les Troyens adreſſaient des prières aux Dieux qui combattaient pour les Grecs.

Alexandre alla conſulter dans les déſerts de la Libie le Dieu *Ammon*, auquel les Grecs donnèrent le nom de *Zeus*, & les Latins de *Jupiter*, quoique les uns & les autres euſſent leur *Jupiter* & leur *Zeus* chez eux. Lorſqu'on aſſiégeait une ville,

on faiſait un ſacrifice & des prières aux Dieux de la ville, pour ſe les rendre favorables. Ainſi, au milieu même de la guerre, la religion réuniſſait les hommes, & adouciſſait quelquefois leurs fureurs, ſi quelquefois elle leur commandait des actions inhumaines & horribles.

Je peux me tromper, mais il me paraît que de tous les anciens peuples policés, aucun n'a gêné la liberté de penſer. Tous avaient une religion; mais il me ſemble qu'ils en uſaient avec les hommes comme avec leurs Dieux; ils reconnaiſſaient tous un DIEU ſuprême, mais ils lui aſſociaient une quantité prodigieuſe de divinités inférieures; ils n'avaient qu'un culte, mais ils permettaient une foule de ſyſtêmes particuliers.

Les Grecs, par exemple, quelque religieux qu'ils fuſſent, trouvaient bon que les épicuriens niaſſent la providence, & l'exiſtence de l'ame. Je ne parle pas des autres ſectes, qui toutes bleſſaient les idées ſaines qu'on doit avoir de l'Etre créateur, & qui toutes étaient tolérées.

Socrate qui approcha le plus près de la connaiſſance du Créateur, en porta, dit-on, la peine, & mourut martyr de la Divinité; c'eſt le ſeul que les Grecs ayent fait mourir pour ſes opinions. Si ce fut en effet la cauſe de ſa condamnation, cela n'eſt pas à l'honneur de l'intolérance, puiſqu'on ne punit que celui qui ſeul rendit gloire à DIEU, & qu'on honora tous ceux qui donnaient de la Divinité les notions les plus indignes. Les ennemis de la tolérance ne doivent pas, à mon avis, ſe prévaloir de l'exemple odieux des juges de *Socrate*.

Il eſt évident, d'ailleurs, qu'il fut la victime d'un parti furieux animé contre lui. Il s'était fait des ennemis irréconciliables des ſophiſtes, des orateurs, des poëtes, qui enſeignaient dans les écoles; & même de tous les précepteurs qui avaient ſoin des enfans de diſtinction. Il avoue lui-même dans ſon diſcours rapporté par *Platon*, qu'il allait de maiſon en maiſon prouver à ces précepteurs qu'ils n'étaient que des ignorans: cette conduite n'était pas digne de celui qu'un oracle avait déclaré le plus ſage des hommes. On déchaina contre lui un prêtre, & un conſeiller des cinq cent, qui l'accuſèrent; j'avoue que je ne ſais pas préciſément de quoi, je ne vois que du vague dans ſon apologie; on lui fait dire en général, qu'on

Digitized by Google

lui imputait d'inſpirer aux jeunes gens des maximes contre la religion & le gouvernement. C'eſt ainſi qu'en uſent tous les jours les calomniateurs dans le monde : mais il faut dans un tribunal des faits avérés, des chefs d'accuſation précis & circonſtantiés ; c'eſt ce que le procès de *Socrate* ne nous fournit point ; nous ſavons ſeulement qu'il eut d'abord deux cent vingt voix pour lui. Le tribunal des cinq cent poſſédait donc deux cent vingt philoſophes ; c'eſt beaucoup ; je doute qu'on les trouvât ailleurs. Enfin, la pluralité fut pour la cigue ; mais auſſi, ſongeons que les Athéniens revenus à eux-mêmes eurent les accuſateurs & les juges en horreur ; que *Mélitus*, le principal auteur de cet arrêt, fut condamné à mort pour cette injuſtice ; que les autres furent bannis, & qu'on éleva un temple à *Socrate*. Jamais la philoſophie ne fut ſi bien vengée, ni tant honorée. L'exemple de *Socrate* eſt au fonds le plus terrible argument qu'on puiſſe alléguer contre l'intolérance. Les Athéniens avaient un autel dédié aux Dieux étrangers, aux Dieux qu'ils ne pouvaient connaître. Y a-t-il une plus forte preuve, non-ſeulement d'indulgence pour toutes les nations, mais encor de reſpect pour leurs cultes ?

Un honnête homme qui n'eſt ennemi ni de la raiſon, ni de la littérature, ni de la probité, ni de la patrie, en juſtifiant depuis peu la St. Barthelemi, cite la guerre des Phocéens nommée *la guerre ſacrée*, comme ſi cette guerre avait été allumée pour le culte, pour le dogme, pour des argumens de théologie ; il s'agiſſait de ſavoir à qui appartiendrait un champ : c'eſt le ſujet de toutes les guerres. Des gerbes de bled ne ſont pas un ſymbole de créance ; jamais aucune ville grecque ne combattit pour des opinions. D'ailleurs que prétend cet homme modeſte & doux ? veut-il que nous faſſions une guerre ſacrée ?

SI LES ROMAINS ONT ÉTÉ TOLÉRANS ?

Chez les anciens Romains, depuis *Romulus* juſqu'aux tems où les chrétiens diſputèrent avec les prêtres de l'empire, vous ne voyez pas un ſeul homme perſécuté pour ſes ſentimens,

Digitized by Google

Ciceron douta de tout ; *Lucrèce* nia tout ; & on ne leur en fit pas le plus léger reproche : la licence même alla ſi loin, que *Pline* le naturaliſte commence ſon livre par nier un DIEU, & par dire que s'il en eſt un, c'eſt le ſoleil. *Ciceron* dit, en parlant des enfers, *Non eſt anus tam excors quæ credat :* » Il » n'y a pas même de vieille aſſez imbécille pour les croire. « *Juvenal* dit : *Nec pueri credunt :* » Les enfans n'en croyent rien. « On chantait ſur le théâtre de Rome : *Poſt mortem nihil eſt, ipſaque mors nihil :* » Rien n'eſt après la mort, la mort même n'eſt rien. « Abhorrons ces maximes, & tout au plus, pardonnons-les à un peuple que les Evangiles n'éclairaient pas ; elles ſont fauſſes, elles ſont impies ; mais concluons que les Romains étaient très tolérans, puiſqu'elles n'excitèrent jamais le moindre murmure.

Le grand principe du ſénat & du peuple Romain était : *Deorum offenſa diis curæ ;* » C'eſt aux Dieux ſeuls à ſe ſou- » cier des offenſes faites aux Dieux. « Ce peuple roi ne ſongeait qu'à conquérir, à gouverner, & à policer l'univers. Ils ont été nos légiſlateurs comme nos vainqueurs ; & jamais *Céſar*, qui nous donna des fers, des loix & des jeux, ne voulut nous forcer à quitter nos druides pour lui, tout grand pontife qu'il était d'une nation notre ſouveraine.

Les Romains ne profeſſaient pas tous les cultes, ils ne donnaient pas à tous la ſanction publique, mais ils les permirent tous. Ils n'eurent aucun objet matériel de culte ſous *Numa*, point de ſimulacres, point de ſtatues ; bientôt ils en élevèrent aux Dieux *Majorum Gentium*, que les Grecs leur firent connaître. La loi des douze tables, *Deos peregrinos ne colunto*, ſe réduiſit à n'accorder le culte public qu'aux divinités ſupérieures approuvées par le ſénat. *Iſis* eut un temple dans Rome, juſqu'au tems où *Tibère* le démolit, lorſque les prêtres de ce temple corrompus par l'argent de *Mundus*, le firent coucher dans le temple ſous le nom du Dieu *Anubis* avec une femme nommée *Pauline*. Il eſt vrai que *Joſeph* eſt le ſeul qui rapporte cette hiſtoire ; il n'était pas contemporain, il était crédule & exagérateur. Il y a peu d'apparence que dans un tems auſſi éclairé que celui de *Tibère*, une dame de la première condition eût été aſſez imbécille pour croire avoir les faveurs du Dieu *Anubis*.

Mais

Mais que cette anecdote ſoit vraie ou fauſſe, il demeure certain que la ſuperſtition égyptienne avait élevé un temple à Rome avec le conſentement public. Les Juifs y commerçaient dès le tems de la guerre punique; ils y avaient des ſynagogues du tems d'*Auguſte*, & ils les conſervèrent preſque toûjours, ainſi que dans Rome moderne. Y a-t-il un plus grand exemple que la tolérance était regardée par les Romains comme la loi la plus ſacrée du droit des gens?

On nous dit qu'auſſi-tôt que les chrétiens parurent, ils furent perſécutés par ces mêmes Romains qui ne perſécutaient perſonne. Il me parait évident que ce fait eſt très faux; je n'en veux pour preuve que *St. Paul* lui-même. Les *Actes des apôtres* nous apprennent que *o*) *St. Paul* étant accuſé par les Juifs de vouloir détruire la loi moſaïque par JESUS-CHRIST, *St. Jacques* propoſa à *St. Paul* de ſe faire raſer la tête, & d'aller ſe purifier dans le temple avec quatre Juifs, *afin que tout le monde ſache que tout ce que l'on dit de vous eſt faux, & que vous continuez à garder la loi de* Moïſe.

Paul chrétien alla donc s'acquitter de toutes les cérémonies judaïques pendant ſept jours; mais les ſept jours n'étaient pas encor écoulés, quand des Juifs d'Aſie le reconnurent; & voyant qu'il était entré dans le temple, non-ſeulement avec des Juifs, mais avec des Gentils, ils crièrent à la profanation: on le ſaiſit, on le mena devant le gouverneur *Félix*, & enſuite on s'adreſſa au tribunal de *Feſtus*. Les Juifs en foule demandèrent ſa mort; *Feſtus* leur répondit, *p*) *Ce n'eſt point la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accuſé ait ſes accuſateurs devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de ſe défendre.*

Ces paroles ſont d'autant plus remarquables dans ce magiſtrat Romain, qu'il parait n'avoir eu nulle conſidération pour *St. Paul*, n'avoir ſenti pour lui que du mépris; trompé par les fauſſes lumières de ſa raiſon, il le prit pour un fou; il lui dit à lui-même qu'il était en démence, *q*) *multæ te litteræ ad inſaniam convertunt.* Feſtus n'écouta donc que l'équité de la

o) Chap. XXI & XXII.
p) Act. chap. XXV.
q) Act. chap. XXVI. v. 34.

loi romaine, en donnant ſa protection à un inconnu qu'il ne pouvait eſtimer.

Voilà le St. Eſprit lui-même, qui déclare que les Romains n'étaient pas perſécuteurs, & qu'ils étaient juſtes. Ce ne ſont pas les Romains qui ſe ſoulevèrent contre *St. Paul*, ce furent les Juifs. *St. Jacques*, frère de JESUS, fut lapidé par l'ordre d'un Juif ſaducéen, & non d'un Romain : les Juifs ſeuls lapidèrent *St. Etienne* ; *r*) & lorſque *St. Paul* gardait les manteaux des exécuteurs, certes il n'agiſſait pas en citoyen Romain.

Les premiers chrétiens n'avaient rien ſans doute à démêler avec les Romains ; ils n'avaient d'ennemis que les Juifs dont ils commençaient à ſe ſéparer. On ſait quelle haine implacable portent tous les ſectaires à ceux qui abandonnent leur ſecte. Il y eut ſans doute du tumulte dans les ſynagogues de Rome. *Suétone* dit, dans la vie de Claude, *Judæos impulſore Chriſto aſſiduè tumultuantes Roma expulit.* Il ſe trompait, en diſant que c'était à l'inſtigation de CHRIST : il ne pouvait pas être inſtruit des détails d'un peuple auſſi mépriſé à Rome que l'était le peuple Juif, mais il ne ſe trompait pas ſur l'occaſion de ces querelles. *Suétone* écrivait ſous *Adrien* dans le ſecond ſiè-

r) Quoique les Juifs n'euſſent pas le droit du glaive depuis qu'*Archelaüs* avait été relégué chez les Allobroges, & que la Judée était gouvernée en province de l'empire ; cependant les Romains fermaient ſouvent les yeux quand les Juifs exerçaient le jugement du zèle, c'eſt-à-dire, quand dans une émeute ſubite ils lapidaient par zèle celui qu'ils croyaient avoir blaſphémé.

s) Ulpianus l —— tit. II. *Eis qui judaïcam ſuperſtitionem ſequuntur honores adipiſci permiſerunt &c.*

t) Tacite dit : *Quos per flagitia invisös vulgus chriſtianos appellabat.* Il eſt bien difficile que le nom de *chrétien* fût déja connu à Rome ; *Tacite* écrivait ſous *Veſpaſien* & ſous *Domitien* ; il parlait des chrétiens comme on en parlait de ſon tems. J'oſerais dire que ces mots, *odio humani generis convicti*, pourraient bien ſignifier, dans le ſtile de Tacite, *convaincus d'être haïs du genre-humain*, autant que *convaincus de haïr le genre-humain.*

En effet que faiſaient à Rome ces premiers miſſionnaires ? Ils tâchaient de gagner quelques ames ; ils leur enſeignaient la morale la plus pure ; ils ne s'élevaient contre aucune puiſſance ; l'humilité de leur cœur était extrême, comme celle de leur état & de leur ſituation ; à peine étaient-ils connus, à peine étaient-ils ſéparés des autres Juifs ; comment le genre-humain, qui les ignorait,

cle ; les chrétiens n'étaient pas alors diſtingués des Juifs aux yeux des Romains. Le paſſage de *Suétone* fait voir que les Romains, loin d'opprimer les premiers chrétiens, réprimaient alors les Juifs qui les perſécutaient. Ils voulaient que la ſynagogue de Rome eût pour ſes frères ſéparés la même indulgence que le ſénat avait pour elle ; & les Juifs chaſſés revinrent bientôt après ; ils parvinrent même aux honneurs malgré les loix qui les en excluaient : c'eſt *Dion Caſſius* & *Ulpien* qui nous l'apprennent *s*). Eſt-il poſſible qu'après la ruine de Jéruſalem les empereurs euſſent prodigué des dignités aux Juifs, & qu'ils euſſent perſécuté, livré aux bourreaux & aux bêtes, des chrétiens qu'on regardait comme une ſecte de Juifs !

Néron, dit-on, les perſécuta. *Tacite* nous apprend qu'ils furent accuſés de l'incendie de Rome, & qu'on les abandonna à la fureur du peuple. S'agiſſait-il de leur créance dans une telle accuſation ? Non ſans doute. Dirons-nous que les Chinois, que les Hollandais égorgèrent il y a quelques années dans les fauxbourgs de Batavia, furent immolés à la religion ? Quelque envie qu'on ait de ſe tromper, il eſt impoſſible d'attribuer à l'intolérance le déſaſtre arrivé ſous *Néron* à quelques malheureux demi-juifs & demi-chrétiens. *t*)

pouvait-il les haïr ? & comment pouvaient-ils être convaincus de déteſter le genre-humain ?

Lorſque Londres brûla, on en accuſa les catholiques ; mais c'était après des guerres de religion, c'était après la conſpiration des poudres, dont pluſieurs catholiques indignes de l'être avaient été convaincus.

Les premiers chrétiens du tems de *Néron* ne ſe trouvaient pas aſſurément dans les mêmes termes. Il eſt très difficile de percer dans les ténèbres de l'hiſtoire ; *Tacite* n'apporte aucune raiſon du ſoupçon qu'on eut que *Néron* lui-même eût voulu mettre Rome en cendres. On aurait été bien mieux fondé de ſoupçonner *Charles II* d'avoir brûlé Londres : le ſang du roi ſon père, exécuté ſur un échaffaut aux yeux du peuple qui demandait ſa mort, pouvait au moins ſervir d'excuſe à *Charles II*. Mais *Néron* n'avait ni excuſe, ni prétexte, ni intérêt. Ces rumeurs inſenſées peuvent être en tout pays le partage du peuple : nous en avons entendu de nos jours d'auſſi folles & d'auſſi injuſtes.

Tacite qui connait ſi bien le naturel des princes, devait connaître auſſi celui du peuple, toûjours vain, toûjours outré dans ſes opinions violentes & paſſagères, incapable de rien voir, & capable de tout dire, de tout croire, & de tout oublier.

Philon dit que *Séjan les perſécuta*

DES MARTYRS.

Il y eut dans la ſuite des martyrs chrétiens. Il eſt bien difficile de ſavoir préciſément pour quelles raiſons ces martyrs furent condamnés : mais j'oſe croire qu'aucun ne le fut ſous les premiers *Céſars*, pour ſa ſeule religion : on les tolérait toutes ; comment aurait-on pu rechercher & pourſuivre des hommes obſcurs, qui avaient un culte particulier, dans le tems qu'on permettait tous les autres ?

Les *Titus*, les *Trajans*, les *Antonins*, les *Décius* n'étaient pas des barbares : peut-on imaginer qu'ils auraient privé les ſeuls chrétiens d'une liberté dont jouiſſait toute la terre ? Les aurait-on ſeulement oſé accuſer d'avoir des myſtères ſecrets, tandis que les myſtères d'*Iſis*, ceux de *Mitras*, ceux de la déeſſe de Syrie, tous étrangers au culte romain, étaient permis ſans contradiction ? Il faut bien que la perſécution ait eu d'au-

ſous Tibère ; *mais qu'après la mort de* Séjan, *l'empereur les rétablit dans tous leurs droits.* Ils avaient celui des citoyens Romains, tout mépriſés qu'ils étaient des citoyens Romains : ils avaient part aux diſtributions de bled ; & même, lorſque la diſtribution ſe faiſait un jour de ſabbath, on remettait la leur à un autre jour : c'était probablement en conſidération des ſommes d'argent qu'ils avaient données à l'état ; car en tout pays ils ont acheté la tolérance, & ſe ſont dédommagés bien vite de ce qu'elle avait coûté.

Ce paſſage de *Philon* explique parfaitement celui de *Tacite*, qui dit qu'on envoya quatre mille Juifs ou Egyptiens en Sardaigne, & que ſi l'intempérie du climat les eût fait périr, c'eût été une perte légère, *vile damnum.*

J'ajouterai à cette remarque, que *Philon* regarde *Tibère* comme un prince ſage & juſte. Je crois bien qu'il n'était juſte qu'autant que cette juſtice s'accordait avec ſes intérêts ; mais le bien que *Philon* en dit, me fait un peu douter des horreurs que *Tacite* & *Suétone* lui reprochent. Il ne me paraît point vraiſemblable qu'un vieillard infirme de ſoixante & dix ans, ſe ſoit retiré dans l'iſle de Caprée pour s'y livrer à des débauches recherchées qui ſont à peine dans la nature, & qui étaient même inconnues à la jeuneſſe de Rome la plus effrénée ; ni *Tacite*, ni *Suétone*, n'avaient connu cet empereur ; ils recueillaient avec plaiſir des bruits populaires. *Octave*, *Tibère*, & leurs ſucceſſeurs avaient été odieux, parce qu'ils régnaient ſur un peuple qui devait être libre : les hiſtoriens ſe plaiſaient à les diffamer, & on croyait ces hiſtoriens ſur leur parole, parce

tres cauſes, & que les haines particulières, ſoutenues par la raiſon d'état, ayent répandu le ſang des chrétiens.

Par exemple, lorſque *St. Laurent* refuſe au préfet de Rome *Cornelius Secularis* l'argent des chrétiens qu'il avait en ſa garde, il eſt naturel que le préfet & l'empereur ſoient irrités; ils ne ſavaient pas que *St. Laurent* avait diſtribué cet argent aux pauvres, & qu'il avait fait une œuvre charitable & ſainte; ils le regardèrent comme un réfractaire, & le firent périr. *u*)

Conſidérons le martyre de *St. Polyeucte.* Le condamna-t-on pour la religion ſeule? Il va dans le temple, où l'on rend aux Dieux des actions de graces pour la victoire de l'empereur *Décius*; il y inſulte les ſacrificateurs, il renverſe & briſe les autels & les ſtatues: quel eſt le pays au monde où l'on pardonnerait un pareil attentat? Le chrétien qui déchira publiquement l'édit de l'empereur *Dioclétien*, & qui attira ſur ſes frères la grande perſécution, dans les deux dernières années du règne de ce prince, n'avait pas un zèle ſelon la ſcience; & il était bien malheureux d'être la cauſe du déſaſtre de ſon

qu'alors on manquait de mémoires, de journaux du tems, de documens: auſſi les hiſtoriens ne citent perſonne; on ne pouvait les contredire; ils diffamaient qui ils voulaient, & décidaient à leur gré du jugement de la poſtérité. C'eſt au lecteur ſage de voir juſqu'à quel point on doit ſe défier de la véracité des hiſtoriens, quelle créance on doit avoir pour les faits publics atteſtés par des auteurs graves, nés dans une nation éclairée, & quelles bornes on doit mettre à ſa crédulité ſur des anecdotes que ces mêmes auteurs rapportent ſans aucune preuve.

u) Nous reſpectons aſſurément tout ce que l'égliſe rend reſpectable; nous invoquons les Sts. Martyrs; mais en révérant *St. Laurent*, ne peut-on pas douter que *St. Sixte* lui ait dit, *Vous me ſuivrez dans trois jours?* que dans ce court intervalle le préfet de Rome lui ait fait demander l'argent des chrétiens? que le diacre *Laurent* ait eu le tems de faire aſſembler tous les pauvres de la ville, qu'il ait marché devant le préfet pour le mener à l'endroit où étaient ces pauvres, qu'on lui ait fait ſon procès, qu'il ait ſubi la queſtion, que le préfet ait commandé à un forgeron un gril aſſez grand pour y rôtir un homme, que le premier magiſtrat de Rome ait aſſiſté lui-même à cet étrange ſupplice; que *St. Laurent* ſur ce gril ait dit: „ Je „ ſuis aſſez cuit d'un côté, fai-moi „ retourner de l'autre, ſi tu veux „ me manger? " Ce gril n'eſt guères dans le génie des Romains; & comment ſe peut-il faire qu'aucun auteur payen n'ait parlé d'aucune de ces avantures?

parti. Ce zèle inconſidéré qui éclata ſouvent, & qui fut même condamné par pluſieurs pères de l'égliſe, a été probablement la ſource de toutes les perſécutions.

Je ne compare point, ſans doute, les premiers ſacramentaires aux premiers chrétiens ; je ne mets point l'erreur à côté de la vérité ; mais *Farel* prédéceſſeur de *Jean Calvin*, fit dans Arles la même choſe que *St. Polyeucte* avait fait en Arménie. On portait dans les rues la ſtatue de *St. Antoine* l'hermite en proceſſion ; *Farel* tombe avec quelques-uns des ſiens ſur les moines qui portaient *St. Antoine*, les bat, les diſperſe, & jette *St. Antoine* dans la rivière. Il méritait la mort qu'il ne reçut pas, parce qu'il eut le tems de s'enfuir. S'il s'était contenté de crier à ces moines, qu'il ne croyait pas qu'un corbeau eût apporté la moitié d'un pain à *St. Antoine* l'hermite, ni que *St. Antoine* eût eu des converſations avec des centaures & des ſatyres, il aurait mérité une forte reprimande, parce qu'il troublait l'ordre ; mais ſi le ſoir après la proceſſion, il avait examiné paiſiblement l'hiſtoire du corbeau, des centaures & des ſatyres, on n'aurait rien eu à lui reprocher.

Quoi ! les Romains auraient ſouffert que l'infame *Antinoüs* fût mis au rang des ſeconds Dieux, & ils auraient déchiré, livré aux bêtes tous ceux auxquels on n'aurait reproché que d'avoir paiſiblement adoré un juſte ! Quoi ! ils auraient reconnu un DIEU ſuprême *x*), un DIEU ſouverain, maître de tous les

x) Il n'y a qu'à ouvrir *Virgile* pour voir que les Romains reconnaiſſaient un DIEU ſuprême, ſouverain de tous les êtres céleſtes.

O ! quis res hominumque deumque
Æternis regis imperiis, & fulmine terres,
O pater, ò hominum divumque æterna poteſtas &c.

Horace s'exprime bien plus fortement :

Unde nil majus generatur ipſo,
Nec viget quidquam ſimile, aut ſecundum.

On ne chantait autre choſe que l'unité de DIEU dans les myſtères auxquels preſque tous les Romains étaient initiés. Voyez la belle hymne

Dieux ſecondaires, atteſté par cette formule, *Deus optimus maximus ;* & ils auraient recherché ceux qui adoraient un DIEU unique !

Il n'eſt pas croyable que jamais il y eût une inquiſition contre les chrétiens ſous les empereurs, c'eſt-à-dire, qu'on ſoit venu chez eux les interroger ſur leur créance. On ne troubla jamais ſur cet article ni Juif, ni Syrien, ni Egyptien, ni bardes, ni druides, ni philoſophes. Les martyrs furent donc ceux qui s'élevèrent contre les faux Dieux. C'était une choſe très ſage, très pieuſe de n'y pas croire ; mais enfin, ſi non contens d'adorer un DIEU en eſprit & en vérité, ils éclatèrent violemment contre le culte reçu, quelque abſurde qu'il pût être, on eſt forcé d'avouer qu'eux-mêmes étaient intolérans.

Tertullien, dans ſon apologétique, avoue *y*) qu'on regardait les chrétiens comme des factieux ; l'accuſation était injuſte, mais elle prouvait que ce n'était pas la religion ſeule des chrétiens, qui excitait le zèle des magiſtrats. Il avoue *z*) que les chrétiens refuſaient d'orner leurs portes de branches de laurier dans les réjouïſſances publiques pour les victoires des empereurs : on pouvait aiſément prendre cette affectation condamnable pour un crime de lèze-majeſté.

La première ſévérité juridique exercée contre les chrétiens, fut celle de *Domitien ;* mais elle ſe borna à un exil qui ne dura pas une année : *facile cæptum repreſſit reſtitutis quos ipſe relegaverat*, dit Tertullien. *Lactance*, dont le ſtile eſt ſi em-

d'*Orphée*, liſez la lettre de *Maxime de Madaure* à *St. Auguſtin*, dans laquelle il dit, qu'*il n'y a que des imbécilles qui puiſſent ne pas reconnaître un* DIEU *ſouverain.* Longinien, étant payen, écrit au même *St. Auguſtin*, que DIEU *eſt unique, incompréhenſible, ineffable.* Lactance lui-même, qu'on ne peut accuſer d'être trop indulgent, avoue dans ſon livre V, que *les Romains ſoumettent tous les Dieux au* DIEU *ſuprême, illos ſubjicit & mancipat Deo.* Tertullien même, dans ſon apologétique, avoue que tout l'empire reconnaiſſait un DIEU maître du monde, dont la puiſſance & la majeſté ſont infinies, *principem mundi perfectæ potentiæ & majeſtatis.* Ouvrez ſurtout *Platon*, le maître de *Cicéron* dans la philoſophie, vous y verrez qu'*il n'y a qu'un* DIEU, qu'*il faut l'adorer, l'aimer, travailler à lui reſſembler par la ſainteté & par la juſtice.* Epictète dans les fers, *Marc-Antoine* ſur le trône, diſent la même choſe en cent endroits.

y) Chap. XXXIX.

z) Chap. XXXV.

porté, convient que depuis *Domitien* juſqu'à *Décius* l'égliſe fut tranquille & floriſſante. *a*) Cette longue paix, dit-il, fut interrompue quand cet exécrable animal *Décius* opprima l'égliſe : *poſt multos annos extitit execrabile animal Decius qui vexaret eccleſiam.*

On ne veut point diſcuter ici le ſentiment du ſavant *Dodwel* ſur le petit nombre des martyrs ; mais ſi les Romains avaient tant perſécuté la religion chrétienne, ſi le ſénat avait fait mourir tant d'innocens par des ſupplices inuſités, s'ils avaient plongé des chrétiens dans l'huile bouillante, s'ils avaient expoſé des filles toutes nues aux bêtes dans le cirque, comment auraient-ils laiſſé en paix tous les premiers évêques de Rome ? *St. Irénée* ne compte pour martyr parmi ces évêques que le ſeul *Téleſphore*, dans l'an 139 de l'ère vulgaire, & on n'a aucune preuve que ce *Téleſphore* ait été mis à mort. *Zéphirin* gouverna le troupeau de Rome pendant dix-huit années, & mourut paiſiblement l'an 219. Il eſt vrai que dans les anciens martyrologes, on place preſque tous les premiers papes ; mais le mot de *martyr* n'était pris alors que ſuivant ſa véritable ſignification : *martyre* voulait dire *témoignage*, & non pas *ſupplice.*

Il eſt difficile d'accorder cette fureur de perſécution avec la liberté qu'eurent les chrétiens d'aſſembler cinquante-ſix conciles, que les écrivains eccléſiaſtiques comptent dans les trois premiers ſiécles.

Il

a) Chap. III.

b) Cette aſſertion doit être prouvée. Il faut convenir que depuis que l'hiſtoire a ſuccédé à la fable, on ne voit dans les Egyptiens qu'un peuple auſſi lâche que ſuperſtitieux. *Cambyſe* s'empare de l'Egypte par une ſeule bataille : *Alexandre* y donne des loix ſans eſſuyer un ſeul combat, ſans qu'aucune ville oſe attendre un ſiége : les *Ptolomées* s'en emparent ſans coup férir ; *Céſar* & *Auguſte* la ſubjuguent auſſi aiſément. *Omar* prend toute l'Egypte en une ſeule campagne ; les Mammeluc, peuples de la Colchide & des environs du mont Caucaſe, en ſont les maîtres après *Omar* ; ce ſont eux, & non les Egyptiens, qui défont l'armée de *St. Louis*, & qui prennent ce roi priſonnier. Enfin, les Mammeluc étant devenus Egyptiens, c'eſt-à-dire, mous, lâches, inappliqués, volages, comme les habitans naturels de ce climat, ils paſſent en trois mois ſous le joug de *Selim I*, qui fait pendre leur ſoudan, & qui laiſſe cette province annexée à l'empire des Turcs, juſqu'à

Il y eut des perſécutions ; mais ſi elles avaient été auſſi violentes qu'on le dit, il eſt vraiſemblable que *Tertullien*, qui écrivit avec tant de force contre le culte reçu, ne ſerait pas mort dans ſon lit. On ſait bien que les empereurs ne lurent pas ſon *apologétique*, qu'un écrit obſcur compoſé en Afrique ne parvient pas à ceux qui ſont chargés du gouvernement du monde ; mais il devait être connu de ceux qui approchaient le proconſul d'Afrique ; il devait attirer beaucoup de haine à l'auteur ; cependant il ne ſouffrit point le martyre.

Origène enſeigna publiquement dans Alexandrie, & ne fut point mis à mort. Ce même *Origène* qui parlait avec tant de liberté aux payens & aux chrétiens, qui annonçait JESUS aux uns, qui niait un DIEU en trois perſonnes aux autres, avoüe expreſſément dans ſon troiſiéme livre contre *Celſe*, qu'*il y a eu très peu de martyrs, & encor de loin à loin ; cependant*, dit-il, *les chrétiens ne négligent rien pour faire embraſſer leur religion par tout le monde ; ils courent dans les villes, dans les bourgs, dans les villages.*

Il eſt certain que ces courſes continuelles pouvaient être aiſément accuſées de ſédition par les prêtres ennemis, & pourtant ces miſſions ſont tolérées malgré le peuple Egyptien, toûjours turbulent, ſéditieux & lâche, peuple qui avait déchiré un Romain pour avoir tué un chat, peuple en tout tems mépriſable, quoi qu'en diſent les admirateurs des pyramides. *b*)

juſqu'à ce que d'autres barbares s'en emparent un jour.

Hérodote rapporte que dans les tems fabuleux, un roi Egyptien nommé *Séſoſtris* ſortit de ſon pays dans le deſſein formel de conquérir l'univers : il eſt viſible qu'un tel deſſein n'eſt digne que de *Pycrocole* ou de *Don Quichote* ; & ſans compter que le nom de *Séſoſtris* n'eſt point égyptien, on peut mettre cet événement, ainſi que tous les faits antérieurs, au rang des *Mille & une nuit*. Rien n'eſt plus commun chez les peuples conquis, que de débiter des fables ſur leur ancienne grandeur, comme dans certains pays, certaines miſérables familles ſe font deſcendre d'antiques ſouverains. Les prêtres d'Egypte contèrent à *Hérodote* que ce roi qu'il appelle *Séſoſtris*, était allé ſubjuguer la Colchide ; c'eſt comme ſi on diſait qu'un roi de France partit de la Touraine pour aller ſubjuguer la Norvège.

On a beau répéter tous ces contes dans mille & mille volumes, ils n'en ſont pas plus vraiſemblables ; il eſt bien plus naturel que les habitans robuſtes & féroces du Caucaſe, les

Qui devait plus ſoulever contre lui les prêtres & le gouvernement que *St. Grégoire Taumaturge*, diſciple d'*Origène? Grégoire* avait vu pendant la nuit un vieillard envoyé de DIEU, accompagné d'une femme reſplendiſſante de lumière : cette femme était la Ste. Vierge, & ce vieillard était *St. Jean* l'évangeliſte. *St. Jean* lui dicta un ſymbole, que *St. Grégoire* alla prêcher. Il paſſa en allant à Néocéſarée, près d'un temple où l'on rendait des oracles, & où la pluie l'obligea de paſſer la nuit ; il y fit pluſieurs ſignes de croix. Le lendemain, le grand ſacrificateur du temple fut étonné que les démons qui lui répondaient auparavant ne voulaient plus rendre d'oracles ; il les appella ; les diables vinrent pour lui dire qu'ils ne viendraient plus ; ils lui apprirent qu'ils ne pouvaient plus habiter ce temple, parce que *Grégoire* y avait paſſé la nuit, & qu'il y avait fait des ſignes de croix. Le ſacrificateur fit ſaiſir *Grégoire*, qui lui répondit, *Je peux chaſſer les démons d'où je veux, & les faire entrer où il me plaira. Faites-les donc rentrer dans mon temple*, dit le ſacrificateur. Alors *Grégoire* déchira un petit morceau d'un volume qu'il tenait à la main, & y traça ces paroles, *Grégoire à Sathan, je te commande de rentrer dans ce temple ;* on mit ce billet ſur l'autel ; les démons

Colcidiens, & les autres Scythes, qui vinrent tant de fois ravager l'Aſie, pénétrèrent juſqu'en Egypte : & ſi les prêtres de Colchos rapportèrent enſuite chez eux la mode de la circonciſion, ce n'eſt pas une preuve qu'ils ayent été ſubjugués par les Égyptiens. *Diodore de Sicile* rapporte que tous les rois vaincus par *Séſoſtris* venaient tous les ans du fond de leurs royaumes lui apporter leurs tributs, & que *Séſoſtris* ſe ſervait d'eux comme de chevaux de carroſſe, qu'il les faiſait atteler à ſon char pour aller au temple. Ces hiſtoires de *Gargantua* ſont tous les jours fidélement copiées. Aſſurément ces rois étaient bien bons de venir de ſi loin ſervir ainſi de chevaux.

Quant aux pyramides, & aux autres antiquités, elles ne prouvent autre choſe que l'orgueil, & le mauvais goût des princes d'Egypte, & l'eſclavage d'un peuple imbécille, employant ſes bras qui étaient ſon ſeul bien, à ſatisfaire la groſſière oſtentation de ſes maitres. Le gouvernement de ce peuple, dans les tems mêmes que l'on vante ſi fort, parait abſurde & tyrannique : on prétend que toutes les terres appartenaient à leurs monarques. C'était bien à de pareils eſclaves à conquérir le monde !

Cette profonde ſcience des prêtres Egyptiens eſt encor un des plus énormes ridicules de l'hiſtoire ancienne, c'eſt-à-dire de la fable. Des

obéirent, & rendirent ce jour-là leurs oracles comme à l'ordinaire; après quoi ils ceſſèrent, comme on le ſait.

C'eſt *St. Grégoire de Nyſſe* qui rapporte ces faits dans la vie de *St. Grégoire Taumaturge.* Les prêtres des idoles devaient ſans doute être animés contre *Grégoire*, & dans leur aveuglement le déférer au magiſtrat; cependant leur plus grand ennemi n'eſſuya aucune perſécution.

Il eſt dit dans l'hiſtoire de *St. Cyprien*, qu'il fut le premier évêque de Carthage condamné à la mort. Le martyre de *St. Cyprien* eſt de l'an 258 de notre ère; donc pendant un très longtems aucun évêque de Carthage ne fut immolé pour ſa religion. L'hiſtoire ne nous dit point quelles calomnies s'élevèrent contre *St. Cyprien*, quels ennemis il avait, pourquoi le proconſul d'Afrique fut irrité contre lui. *St. Cyprien* écrit à *Cornelius* évêque de Rome: *Il arriva depuis peu une émotion populaire à Carthage, & on cria par deux fois qu'il falait me jetter aux lions.* Il eſt bien vraiſemblable que les emportemens du peuple féroce de Carthage furent enfin cauſe de la mort de *Cyprien*; & il eſt bien ſûr que ce ne fut pas l'empereur *Gallus* qui le condamna de ſi loin pour ſa religion, puiſqu'il laiſſait en paix *Corneille* qui vivait ſous ſes yeux.

gens qui prétendaient que dans le cours d'onze mille années le ſoleil s'était levé deux fois au couchant, & couché deux fois au levant, en recommençant ſon cours, étaient ſans doute bien au-deſſous de l'auteur de l'almanach de Liége. La religion de ces prêtres qui gouvernaient l'état, n'était pas comparable à celle des peuples les plus ſauvages de l'Amérique: on ſait qu'ils adoraient des crocodiles, des ſinges, des chats, des oignons; & il n'y a peut-être aujourd'hui dans toute la terre que le culte du grand *Lama* qui ſoit auſſi abſurde.

Leurs arts ne valent guères mieux que leur religion; il n'y a pas une ſeule ancienne ſtatue égyptienne qui ſoit ſupportable, & tout ce qu'ils ont eu de bon a été fait dans Alexandrie ſous les *Ptolomées* & ſous les *Céſars*, par des artiſtes de Grèce: ils ont eu beſoin d'un Grec pour apprendre la géométrie.

L'illuſtre *Boſſuet* s'extaſie ſur le mérite égyptien, dans ſon *Diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle* adreſſé au fils de *Louis XIV.* Il peut éblouir un jeune prince, mais il contente bien peu les ſavans; c'eſt une très éloquente déclamation, mais un hiſtorien doit être plus philoſophe qu'orateur. Au reſte on ne donne cette réflexion ſur les Egyptiens que comme une conjecture: quel autre nom peut-on donner à tout ce qu'on dit de l'antiquité?

Tant de cauſes ſecrettes ſe mêlent ſouvent à la cauſe apparente, tant de reſſorts inconnus ſervent à perſécuter un homme, qu'il eſt impoſſible de démêler dans les ſiécles poſtérieurs, la ſource cachée des malheurs des hommes les plus conſidérables, à plus forte raiſon celle du ſupplice d'un particulier qui ne pouvait être connu que par ceux de ſon parti.

Remarquez que *St. Grégoire Taumaturge*, & *St. Denys* évêque d'Alexandrie, qui ne furent point ſuppliciés, vivaient dans le tems de *St. Cyprien.* Pourquoi étant auſſi connus pour le moins que cet évêque de Carthage, demeurèrent-ils paiſibles ? & pourquoi *St. Cyprien* fut-il livré au ſupplice ? N'y a-t-il pas quelque apparence que l'un ſuccomba ſous des ennemis perſonnels & puiſſans, ſous la calomnie, ſous le prétexte de la raiſon d'état, qui ſe joint ſi ſouvent à la religion ; & que les autres eurent le bonheur d'échapper à la méchanceté des hommes ?

Il n'eſt guères poſſible que la ſeule accuſation de chriſtianiſme ait fait périr *St. Ignace*, ſous le clément & juſte *Trajan*,

c) On ne révoque point en doute la mort de *St. Ignace* ; mais qu'on liſe la rélation de ſon martyre, un homme de bon ſens ne ſentira-t-il pas quelques doutes s'élever dans ſon eſprit ? L'auteur inconnu de cette rélation dit, que *Trajan crut qu'il manquerait quelque choſe à ſa gloire, s'il ne ſoumettait à ſon empire le Dieu des chrétiens.* Quelle idée ! *Trajan* était-il un homme qui voulût triompher des Dieux ? Lorſqu'*Ignace* parut devant l'empereur, ce prince lui dit, *Qui es-tu, eſprit impur ?* Il n'eſt guères vraiſemblable qu'un empereur ait parlé à un priſonnier, & qu'il l'ait condamné lui-même ; ce n'eſt pas ainſi que les ſouverains en uſent. Si *Trajan* fit venir *Ignace* devant lui, il ne lui demanda pas, *Qui es-tu ?* il le ſavait bien. Ce mot, *eſprit impur*, a-t-il pu être prononcé par un homme comme *Trajan ?* Ne voit-on pas que c'eſt une expreſſion d'exorciſte, qu'un chrétien met dans la bouche d'un empereur ? Eſt-ce là, bon DIEU ! le ſtile de *Trajan ?*

Peut-on imaginer qu'*Ignace* lui ait répondu qu'il ſe nommait *Théophore*, parce qu'il portait JESUS dans ſon cœur, & que *Trajan* eût diſſerté avec lui ſur JESUS-CHRIST ? On fait dire à *Trajan*, à la fin de la converſation, *Nous ordonnons qu'Ignace, qui ſe glorifie de porter en lui le crucifié, ſera mis aux fers &c.* Un ſophiſte ennemi des chrétiens pouvait appeller JESUS-CHRIST *le crucifié ;* mais il n'eſt guère probable que dans un arrêt on ſe fût ſervi de ce terme. Le ſupplice de la croix

puiſqu'on permit aux chrétiens de l'accompagner & de le conſoler quand on le conduiſit à Rome. *c*) Il y avait eu ſouvent des ſéditions dans Antioche, ville toûjours turbulente, où *Ignace* était évêque ſecret des chrétiens : peut-être ces ſéditions malignement imputées aux chrétiens innocens, excitèrent l'attention du gouvernement, qui fut trompé, comme il eſt trop ſouvent arrivé.

St. Siméon, par exemple, fut accuſé devant *Sapor* d'être l'eſpion des Romains. L'hiſtoire de ſon martyre rapporte que le roi *Sapor* lui propoſa d'adorer le ſoleil ; mais on ſait que les Perſes ne rendaient point de culte au ſoleil, ils le regardaient comme un emblême du bon principe, d'*Oromaſe*, ou *Oroſmade*, du DIEU créateur qu'ils reconnaiſſaient.

Quelque tolérant que l'on puiſſe être, on ne peut s'empêcher de ſentir quelque indignation contre ces déclamateurs, qui accuſent *Dioclétien* d'avoir perſécuté les chrétiens, depuis qu'il fut ſur le trône ; rapportons-nous-en à *Euſèbe de Céſarée*, ſon témoignage ne peut être recuſé ; le favori, le panégyriſte de *Conſtantin*, l'ennemi violent des empereurs précédens, doit

était ſi uſité chez les Romains, qu'on ne pouvait dans le ſtile des loix déſigner par *le crucifié* l'objet du culte des chrétiens, & ce n'eſt pas ainſi que les loix & les empereurs prononcent leurs jugemens.

On fait enſuite écrire une longue lettre par *St. Ignace* aux chrétiens de Rome, *Je vous écris*, dit-il, *tout enchaîné que je ſuis.* Certainement, s'il lui fut permis d'écrire aux chrétiens de Rome, ces chrétiens n'étaient donc pas recherchés ; *Trajan* n'avait donc pas deſſein de ſoumettre leur Dieu à ſon empire ; ou ſi ces chrétiens étaient ſous le fléau de la perſécution, *Ignace* commettait une très grande imprudence en leur écrivant ; c'était les expoſer, les livrer, c'était ſe rendre leur délateur.

Il ſemble que ceux qui ont rédigé ces actes devaient avoir plus d'égard aux vraiſemblances & aux convenances. Le martyre de *St. Polycarpe* fait naître encor plus de doutes. Il eſt dit qu'une voix cria du haut du ciel, *Courage, Polycarpe !* que les chrétiens l'entendirent, mais que les autres n'entendirent rien : il eſt dit que quand on eut lié *Polycarpe* au poteau, & que le bucher fut en flammes, ces flammes s'écartèrent de lui, & formèrent un arc au-deſſus de ſa tête, qu'il en ſortit une colombe, que le ſaint reſpecté par le feu exhala une odeur d'aromate qui embauma toute l'aſſemblée ; mais que celui dont le feu n'oſait approcher ne put réſiſter au tranchant du glaive. Il faut avouer qu'on doit pardonner à ceux qui trouvent dans ces hiſtoires plus de piété que de vérité.

en être cru quand il les juſtifie : voici ſes paroles : *d*) » Les » empereurs donnèrent longtems aux chrétiens de grandes » marques de bienveillance ; ils leur confièrent des provinces ; » pluſieurs chrétiens demeurèrent dans le palais ; ils épouſè- » rent même des chrétiennes ; *Dioclétien* prit pour ſon épouſe » *Priſca*, dont la fille fut femme de *Maximien Galère &c.*

Qu'on apprenne donc de ce témoignage déciſif à ne plus calomnier ; qu'on juge ſi la perſécution excitée par *Galère* après dix-neuf ans d'un règne de clémence & de bienfaits, ne doit pas avoir ſa ſource dans quelque intrigue que nous ne connaiſſons pas.

Qu'on voye combien la fable de la légion Thébaine ou Thébéenne, maſſacrée, dit-on, toute entière pour la religion, eſt une fable abſurde. Il eſt ridicule qu'on ait fait venir cette légion d'Aſie par le grand St. Bernard ; il eſt impoſſible qu'on l'eût appellée d'Aſie pour venir appaiſer une ſédition dans les Gaules, un an après que cette ſédition avait été réprimée ; il n'eſt pas moins impoſſible qu'on ait égorgé ſix mille hommes d'infanterie, & ſept cent cavaliers, dans un paſſage où deux cent hommes pourraient arrêter une armée entière. La rélation de cette prétendue boucherie commence par une impoſture évidente : *quand la terre gémiſſait ſous la tyrannie de Dioclétien, le ciel ſe peuplait de martyrs :* Or cette avanture, comme on l'a dit, eſt ſuppoſée en 286, tems où *Dioclétien* favoriſait le plus les chrétiens, & où l'empire Romain fut le plus heureux. Enfin ce qui devrait épargner toutes ces diſcuſſions, c'eſt qu'il n'y eut jamais de légion Thébaine : les Romains étaient trop fiers & trop ſenſés pour compoſer une légion de ces Egyptiens qui ne ſervaient à Rome que d'eſclaves, *Verna Canopi :* c'eſt comme s'ils avaient eu une légion Juive. Nous avons les noms des trente-deux légions qui faiſaient les principales forces de l'empire Romain ; aſſurément la légion Thébaine ne s'y trouve pas. Rangeons donc ce conte avec les vers acroſtiches des ſibylles qui prédiſaient les miracles de JESUS-CHRIST, & avec tant de piéces ſuppoſées qu'un faux zèle prodigua pour abuſer la crédulité.

d) Hiſt. eccleſiaſt. liv. VIII.

DU DANGER DES FAUSSES LÉGENDES, ET DE LA PERSÉCUTION.

Le menſonge en a trop longtems impoſé aux hommes ; il eſt tems qu'on connaiſſe le peu de vérités qu'on peut démêler à travers ces nuages de fables qui couvrent l'hiſtoire Romaine, depuis *Tacite* & *Suétone*, & qui ont preſque toûjours enveloppé les annales des autres nations anciennes.

Comment peut-on croire, par exemple, que les Romains, ce peuple grave & ſévère de qui nous tenons nos loix, ayent condamné des vierges chrétiennes, des filles de qualité, à la proſtitution ? C'eſt bien mal connaître l'auſtère dignité de nos légiſlateurs, qui puniſſaient ſi ſévérement les faibleſſes des veſtales. *Les Actes ſincères* de *Ruinart* rapportent ces turpitudes ; mais doit-on croire aux *Actes* de *Ruinart*, comme aux *Actes des apôtres ?* Ces *Actes ſincères* diſent, après *Bollandus*, qu'il y avait dans la ville d'Ancire ſept vierges chrétiennes, d'environ ſoixante & dix ans chacune, que le gouverneur *Théodecte* les condamna à paſſer par les mains des jeunes gens de la ville, mais que ces vierges ayant été épargnées (comme de raiſon), il les obligea de ſervir toutes nues aux myſtères de *Diane ;* auxquels, pourtant, on n'aſſiſta jamais qu'avec un voile. *St. Théodote*, qui à la vérité était cabaretier, mais qui n'en était pas moins zélé, pria DIEU ardemment de vouloir bien faire mourir ces ſaintes filles, de peur qu'elles ne ſuccombaſſent à la tentation : DIEU l'exauça ; le gouverneur les fit jetter dans un lac avec une pierre au cou : elles apparurent auſſi-tôt à *Théodote*, & le prièrent de ne pas ſouffrir *que leurs corps fuſſent mangés des poiſſons :* ce furent leurs propres paroles.

Le St. cabaretier & ſes compagnons allèrent pendant la nuit au bord du lac gardé par des ſoldats ; un flambeau céleſte marcha toûjours devant eux, & quand ils furent au lieu où étaient les gardes, un cavalier céleſte armé de toutes piéces pourſuivit ces gardes la lance à la main : *St. Théodote* retira du lac les corps des vierges : il fut mené devant le gouverneur, & le cavalier céleſte n'empêcha pas qu'on ne lui

tranchât la tête. Ne ceſſons de répéter que nous vénérons les vrais martyrs, mais qu'il eſt difficile de croire cette hiſtoire de *Bollandus* & de *Ruinart.*

Faut-il rapporter ici le conte du jeune *St. Romain ?* On le jetta dans le feu, dit *Euſèbe*, & des Juifs qui étaient préſens inſultèrent à JESUS-CHRIST qui laiſſait brûler ſes confeſſeurs, après que DIEU avait tiré *Sidrac*, *Miſac* & *Abdenago* de la fournaiſe ardente. A peine les Juifs eurent-ils parlé, que *St. Romain* ſortit triomphant du bucher : l'empereur ordonna qu'on lui pardonnât, & dit au juge qu'il ne voulait rien avoir à démêler avec DIEU, (étranges paroles pour *Dioclétien !*) Le juge, malgré l'indulgence de l'empereur, commanda qu'on coupât la langue à *St. Romain ;* & quoiqu'il eût des bourreaux, il fit faire cette opération par un médecin. Le jeune *Romain* né bègue, parla avec volubilité dès qu'il eut la langue coupée. Le médecin eſſuia une reprimande, & pour montrer que l'opération était faite ſelon les règles de l'art, il prit un paſſant, & lui coupa juſte autant de langue qu'il en avait coupé à *St. Romain*, de quoi le paſſant mourut ſur le champ : *car*, ajoute ſavamment l'auteur, *l'anatomie nous apprend qu'un homme ſans langue ne ſaurait vivre.* En vérité, ſi *Euſèbe* a écrit de pareilles fadaiſes, ſi on ne les a point ajoutées à ſes écrits, quel fonds peut-on faire ſur ſon hiſtoire ?

On nous donne le martyre de *Ste. Félicité* & de ſes ſept enfans, envoyés, dit-on, à la mort par le ſage & pieux *Antonin*, ſans nommer l'auteur de la rélation. Il eſt bien vraiſemblable que quelque auteur plus zélé que vrai, a voulu imiter l'hiſtoire des *Maccabées ;* c'eſt ainſi que commence la rélation : *Ste. Félicité était Romaine, elle vivait ſous le règne d'Antonin :* il eſt clair par ces paroles, que l'auteur n'était pas contemporain de *Ste. Félicité :* il dit que le préteur les jugea ſur ſon tribunal dans le champ de Mars ; mais le préfet de Rome tenait ſon tribunal au capitole, & non au champ de Mars, qui après avoir ſervi à tenir les comices, ſervait alors aux revues des ſoldats, aux courſes, aux jeux militaires : cela ſeul démontre la ſuppoſition.

Il eſt dit encore, qu'après le jugement, l'empereur commit à différens juges le ſoin de faire exécuter l'arrêt ; ce qui eſt entiérement

entiérement contraire à toutes les formalités de ces tems-là, & à celles de tous les tems.

Il y a de même un *St. Hippolite*, que l'on ſuppoſe traîné par des chevaux, comme *Hippolite* fils de *Théſée*. Ce ſupplice ne fut jamais connu des anciens Romains, & la ſeule reſſemblance du nom a fait inventer cette fable.

Obſervez encore que dans les rélations des martyres, compoſées uniquement par les chrétiens mêmes, on voit preſque toûjours une foule de chrétiens venir librement dans la priſon du condamné, le ſuivre au ſupplice, recueillir ſon ſang, enſevelir ſon corps, faire des miracles avec les reliques. Si c'était la religion ſeule qu'on eût perſécutée, n'aurait-on pas immolé ces chrétiens déclarés qui aſſiſtaient leurs frères condamnés, & qu'on accuſait d'opérer des enchantemens avec les reſtes des corps martyriſés? ne les aurait-on pas traités comme nous avons traité les Vaudois, les Albigeois, les huſſites, les différentes ſectes des proteſtans? nous les avons égorgés, brûlés en foule, ſans diſtinction ni d'âge ni de ſexe. Y a-t-il dans les rélations avérées des perſécutions anciennes un ſeul trait qui approche de la St. Barthelemi, & des maſſacres d'Irlande? y en a-t-il un ſeul qui reſſemble à la fête annuelle qu'on célèbre encor dans Toulouſe, fête cruelle, fête aboliſſable à jamais, dans laquelle un peuple entier remercie DIEU en proceſſion, & ſe félicite d'avoir égorgé il y a deux cent ans quatre mille de ſes concitoyens?

Je le dis avec horreur, mais avec vérité; c'eſt nous chrétiens, c'eſt nous qui avons été perſécuteurs, bourreaux, aſſaſſins! & de qui? de nos frères. C'eſt nous qui avons détruit cent villes, le crucifix, ou la Bible à la main, & qui n'avons ceſſé de répandre le ſang, & d'allumer des buchers, depuis le règne de *Conſtantin* juſqu'aux fureurs des Cannibales qui habitaient les Cévennes; fureurs, qui, graces au ciel, ne ſubſiſtent plus aujourd'hui.

Nous envoyons encor quelquefois à la potence, de pauvres gens du Poitou, du Vivarais, de Valence, de Montauban. Nous avons pendu depuis 1745 huit perſonnages de ceux qu'on appelle *prédicans*, ou *miniſtres de l'Evangile*, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir prié DIEU pour le roi en

patois, & d'avoir donné une goutte de vin & un morceau de pain levé à quelques payſans imbécilles. On ne ſait rien de cela dans Paris, où le plaiſir eſt la ſeule choſe importante, où l'on ignore tout ce qui ſe paſſe en province & chez les étrangers. Ces procès ſe font en une heure, & plus vîte qu'on ne juge un déſerteur. Si le roi en était inſtruit, il ferait grace.

On ne traite ainſi les prêtres catholiques en aucun pays proteſtant. Il y a plus de cent prêtres catholiques en Angleterre & en Irlande, on les connait, on les a laiſſé vivre très paiſiblement dans la dernière guerre.

Serons-nous toûjours les derniers à embraſſer les opinions ſaines des autres nations ? Elles ſe ſont corrigées, quand nous corrigerons-nous ? Il a falu ſoixante ans pour nous faire adopter ce que *Newton* avait démontré ; nous commençons à peine à oſer ſauver la vie à nos enfans par l'inoculation ; nous ne pratiquons que depuis très peu de tems les vrais principes de l'agriculture ; quand commencerons-nous à pratiquer les vrais principes de l'humanité ? & de quel front pouvons-nous reprocher aux payens d'avoir fait des martyrs, tandis que nous avons été coupables de la même cruauté dans les mêmes circonſtances ?

Accordons que les Romains ont fait mourir une multitude de chrétiens pour leur ſeule religion ; en ce cas, les Romains ont été très condamnables. Voudrions-nous commettre la même injuſtice ? & quand nous leur reprochons d'avoir perſécuté, voudrions-nous être perſécuteurs ?

S'il ſe trouvait quelqu'un aſſez dépourvu de bonne foi, ou aſſez fanatique, pour me dire ici, Pourquoi venez-vous développer nos erreurs & nos fautes ? pourquoi détruire nos faux miracles & nos fauſſes légendes ? elles ſont l'aliment de la piété de pluſieurs perſonnes ; il y a des erreurs néceſſaires ; n'arrachez pas du corps un ulcère invétéré qui entraînerait avec lui la deſtruction du corps : voici ce que je lui répondrais.

Tous ces faux miracles par leſquels vous ébranlez la foi qu'on doit aux véritables, toutes ces légendes abſurdes que vous ajoutez aux vérités de l'Evangile, éteignent la religion dans les cœurs ; trop de perſonnes qui veulent s'inſtruire, &

Digitized by Google

qui n'ont pas le tems de s'inſtruire aſſez, diſent, Les maîtres de ma religion m'ont trompé, il n'y a donc point de religion; il vaut mieux ſe jetter dans les bras de la nature que dans ceux de l'erreur; j'aime mieux dépendre de la loi naturelle que des inventions des hommes. D'autres ont le malheur d'aller encor plus loin; ils voyent que l'impoſture leur a mis un frein, & ils ne veulent pas même du frein de la vérité, ils penchent vers l'athéiſme; on devient dépravé, parce que d'autres ont été fourbes & cruels.

Voilà certainement les conſéquences de toutes les fraudes pieuſes, & de toutes les ſuperſtitions. Les hommes d'ordinaire ne raiſonnent qu'à demi; c'eſt un très mauvais argument que de dire, *Voraginé* l'auteur de la *Légende dorée*, & le jéſuite *Ribadeneira* compilateur de la *Fleur des ſaints*, n'ont dit que des ſotiſes, donc il n'y a point de DIEU: Les catholiques ont égorgé un certain nombre d'huguenots, & les huguenots à leur tour ont aſſaſſiné un certain nombre de catholiques; donc il n'y a point de DIEU: On s'eſt ſervi de la confeſſion, de la communion & de tous les ſacremens, pour commettre les crimes les plus horribles, donc il n'y a point de DIEU. Je conclurais au contraire, donc il y a un DIEU, qui après cette vie paſſagère, dans laquelle nous l'avons tant méconnu, & tant commis de crimes en ſon nom, daignera nous conſoler de tant d'horribles malheurs; car à conſidérer les guerres de religion, les quarante ſchiſmes des papes, qui ont preſque tous été ſanglans, les impoſtures qui ont preſque toutes été funeſtes, les haines irréconciliables allumées par les différentes opinions, à voir tous les maux qu'a produits le faux zèle, les hommes ont eu longtems leur enfer dans cette vie.

ABUS DE L'INTOLÉRANCE.

Mais quoi! ſera-t-il permis à chaque citoyen de ne croire que ſa raiſon, & de penſer ce que cette raiſon éclairée ou trompée lui dictera? Il le faut bien *e*), pourvu qu'il ne trouble

e) Voyez l'excellente lettre de *Locke* ſur la tolérance.

point l'ordre ; car il ne dépend pas de l'homme de croire, ou de ne pas croire ; mais il dépend de lui de reſpecter les uſages de ſa patrie : & ſi vous diſiez que c'eſt un crime de ne pas croire à la religion dominante, vous accuſeriez donc vous-même les premiers chrétiens vos pères, & vous juſtifieriez ceux que vous accuſez de les avoir livrés aux ſupplices.

Vous répondez que la différence eſt grande, que toutes les religions ſont les ouvrages des hommes, & que l'égliſe catholique, apoſtolique & romaine eſt ſeule l'ouvrage de DIEU. Mais en bonne foi, parce que notre religion eſt divine, doit-elle régner par la haine, par les fureurs, par les exils, par l'enlévement des biens, les priſons, les tortures, les meurtres, & par les actions de graces rendues à DIEU pour ces meurtres ? Plus la religion chrétienne eſt divine, moins il appartient à l'homme de la commander ; ſi DIEU l'a faite, DIEU la ſoutiendra ſans vous. Vous ſavez que l'intolérance ne produit que des hypocrites ou des rebelles ; quelle funeſte alternative ! Enfin, voudriez-vous ſoutenir par des bourreaux la religion d'un DIEU que des bourreaux ont fait périr, & qui n'a prêché que la douceur & la patience ?

Voyez, je vous prie, les conſéquences affreuſes du droit de

f) Le jéſuite *Buſembaum*, commenté par le jéſuite *La Croix*, dit, qu'*il eſt permis de tuer un prince excommunié par le pape, dans quelque pays qu'on trouve ce prince, parce que l'univers appartient au pape, & que celui qui accepte cette commiſſion fait une œuvre très charitable.* C'eſt cette propoſition inventée dans les petites maiſons de l'enfer, qui a le plus ſoulevé toute la France contre les jéſuites. On leur a reproché alors plus que jamais ce dogme ſi ſouvent enſeigné par eux & ſi ſouvent déſavoué. Ils ont cru ſe juſtifier en montrant à-peu-près les mêmes déciſions dans *St. Thomas* & dans pluſieurs jacobins. * En effet *St. Thomas d'Aquin*, docteur angelique, interprète de la volonté divine, (ce ſont ſes titres) avance qu'un prince apoſtat perd ſon droit à la couronne, & qu'on ne doit plus lui obéir : ** que l'égliſe peut le punir de mort : qu'on n'a toléré l'empereur *Julien* que parce qu'on n'était pas le plus fort : † que de droit on doit tuer tout hérétique : ‡ que ceux qui délivrent

* Voyez ſi vous pouvez la *lettre* d'un homme du monde à un théologien ſur *St. Thomas* ; c'eſt une brochure de jéſuite de 1762.

** Livre II. part. II queſtion 12.
† *Ibid.*
‡ *Ibid.* queſtion 11 & 12.

l'intolérance. S'il était permis de dépouiller de ſes biens, de jetter dans les cachots, de tuer un citoyen, qui ſous un tel degré de latitude ne profeſſerait pas la religion admiſe ſous ce degré, quelle exception exempterait les premiers de l'état des mêmes peines ? La religion lie également le monarque & les mendians : auſſi, plus de cinquante docteurs ou moines ont affirmé cette horreur monſtrueuſe, qu'il était permis de dépoſer, de tuer les ſouverains qui ne penſeraient pas comme l'égliſe dominante, & les parlemens du royaume n'ont ceſſé de proſcrire ces abominables déciſions d'abominables théologiens *f*).

Le ſang de *Henri le grand* fumait encore, quand le parlement de Paris donna un arrêt qui établiſſait l'indépendance de la couronne, comme une loi fondamentale. Le cardinal *Duperron*, qui devait la pourpre à *Henri le grand*, s'éleva dans les états de 1614 contre l'arrêt du parlement, & le fit ſupprimer. Tous les journaux du tems rapportent les termes dont *Duperron* ſe ſervit dans ſes harangues : *Si un prince ſe faiſait arien*, dit-il, *on ſerait bien obligé de le dépoſer.*

Non aſſurément, monſieur le cardinal ; on veut bien adopter votre ſuppoſition chimérique, qu'un de nos rois ayant lu l'hiſtoire des conciles & des pères, frappé, d'ailleurs, de ces

le peuple d'un prince qui gouverne tyranniquement, ſont très louables, &c. &c. On reſpecte fort l'ange de l'école ; mais ſi dans les tems de *Jacques Clément* ſon confrère, & du feuillant *Ravaillac*, il était venu ſoutenir en France de telles propoſitions, comment aurait-on traité l'ange de l'école ?

Il faut avouer que *Jean Gerſon*, chancelier de l'univerſité, alla encor plus loin que *St. Thomas*, & le cordelier *Jean Petit* infiniment plus loin que *Gerſon*. Pluſieurs cordeliers ſoutinrent les horribles theſes de *Jean Petit*. Il faut avouer que cette doctrine diabolique du régicide vient uniquement de la folle idée où ont été longtems preſque tous les moines, que le pape eſt un Dieu en terre, qui peut diſpoſer à ſon gré du trône & de la vie des rois. Nous avons été en cela fort au-deſſous de ces Tartares qui croyent le grand *Lama* immortel ; il leur diſtribue ſa chaiſe percée ; ils font ſécher ces reliques, les enchâſſent, & les baiſent dévotement. Pour moi, j'avoue que j'aimerais mieux pour le bien de la paix porter à mon cou de telles reliques, que de croire que le pape ait le moindre droit ſur le temporel des rois, ni même ſur le mien, en quelque cas que ce puiſſe être.

paroles, *mon père eſt plus grand que moi*, les prenant trop à la lettre, & balançant entre le concile de Nicée & celui de Conſtantinople, ſe déclarât pour *Euſèbe de Nicomédie*, je n'en obéirai pas moins à mon roi, je ne me croirai pas moins lié par le ſerment que je lui ai fait; & ſi vous oſiez vous ſoulever contre lui, & que je fuſſe un de vos juges, je vous déclarerais criminel de lèze-majeſté.

Duperron pouſſa plus loin la diſpute, & je l'abrège. Ce n'eſt pas ici le lieu d'approfondir ces chimères révoltantes; je me bornerai à dire avec tous les citoyens, que ce n'eſt pas parce que *Henri IV* fut ſacré à Chartres qu'on lui devait obéiſſance, mais parce que le droit inconteſtable de la naiſſance donnait la couronne à ce prince, qui la méritait par ſon courage & par ſa bonté.

Qu'il ſoit donc permis de dire que tout citoyen doit hériter, par le même droit, des biens de ſon père, & qu'on ne voit pas qu'il mérite d'en être privé, & d'être traîné au gibet, parce qu'il ſera du ſentiment de *Ratram* contre *Paſcaſe Ratberg*, & de *Bérenger* contre *Scot.*

On ſait que tous nos dogmes n'ont pas toûjours été clairement expliqués, & univerſellement reçus dans notre égliſe. JESUS-CHRIST ne nous ayant point dit comment procédait le St. Eſprit, l'égliſe latine crut longtems avec la grecque, qu'il ne procédait que du Père: enfin elle ajouta au ſymbole, qu'il procédait auſſi du Fils. Je demande, ſi le lendemain de cette déciſion, un citoyen qui s'en ſerait tenu au ſymbole de la veille eût été digne de mort? La cruauté, l'injuſtice ſerait-elle moins grande, de punir aujourd'hui celui qui penſerait comme on penſait autrefois? Etait-on coupable du tems d'*Honorius Ier.* de croire que JESUS n'avait pas deux volontés?

Il n'y a pas longtems que l'immaculée conception eſt établie: les dominicains n'y croyent pas encore. Dans quel tems les dominicains commenceront-ils à mériter des peines dans ce monde & dans l'autre?

Si nous devons apprendre de quelqu'un à nous conduire dans nos diſputes interminables, c'eſt certainement des apôtres & des évangéliſtes. Il y avait de quoi exciter un ſchiſme violent entre *St. Paul* & *St. Pierre. Paul* dit expreſſément dans ſon

épitre aux Galates, qu'il réſiſta en face à *Pierre*, parce que *Pierre* était repréhenſible, parce qu'il uſait de diſſimulation auſſi-bien que *Barnabé*, parce qu'ils mangeaient avec les Gentils avant l'arrivée de *Jacques*, & qu'enſuite ils ſe retirèrent ſecrettement, & ſe ſéparèrent des Gentils de peur d'offenſer les circoncis. *Je vis*, ajoute-t-il, *qu'ils ne marchaient pas droit ſelon l'Evangile : je dis à* Céphas ; *Si vous Juif, vivez comme les Gentils, & non comme les Juifs, pourquoi obligez-vous les Gentils à judaïſer ?*

C'était là un ſujet de querelle violente. Il s'agiſſait de ſavoir ſi les nouveaux chrétiens judaïſeraient ou non. *St. Paul* alla dans ce tems-là même ſacrifier dans le temple de Jéruſalem. On ſait que les quinze premiers évêques de Jéruſalem furent des Juifs circoncis, qui obſervèrent le ſabbath, & qui s'abſtinrent des viandes défendues. Un évêque Eſpagnol ou Portugais qui ſe ferait circoncire & qui obſerverait le ſabbath, ſerait brûlé dans un *Auto-da-fé*. Cependant la paix ne fut altérée pour cet objet fondamental ni parmi les apôtres, ni parmi les premiers chrétiens.

Si les évangéliſtes avaient reſſemblé aux écrivains modernes, ils avaient un champ bien vaſte pour combattre les uns contre les autres. *St. Matthieu* compte vingt-huit générations depuis *David* juſqu'à Jesus ; *St. Luc* en compte quarante-une ; & ces générations ſont abſolument différentes. On ne voit pourtant nulle diſſention s'élever entre les diſciples ſur ces contrariétés apparentes très bien conciliées par pluſieurs pères de l'égliſe. La charité ne fut point bleſſée, la paix fut conſervée. Quelle plus grande leçon de nous tolérer dans nos diſputes, & de nous humilier dans tout ce que nous n'entendons pas ?

St. Paul dans ſon épitre à quelques Juifs de Rome convertis au chriſtianiſme, employe toute la fin du troiſiéme chapitre à dire que la ſeule foi glorifie, & que les œuvres ne juſtifient perſonne. *St. Jacques*, au contraire, dans ſon épitre aux douze tribus diſperſées par toute la terre, chapitre II, ne ceſſe de dire qu'on ne peut être ſauvé ſans les œuvres. Voilà ce qui a ſéparé deux grandes communions parmi nous, & ce qui ne diviſa point les apôtres.

Digitized by Google

Si la perſécution contre ceux avec qui nous diſputons, était une action ſainte, il faut avouer que celui qui aurait fait tuer le plus d'hérétiques, ſerait le plus grand ſaint du paradis. Quelle figure y ferait un homme qui ſe ſerait contenté de dépouiller ſes frères, & de les plonger dans des cachots, auprès d'un zélé qui en aûrait maſſacré des centaines le jour de la St. Barthelemi? En voici la preuve.

Le ſucceſſeur de *St. Pierre* & ſon conſiſtoire ne peuvent errer; ils approuvèrent, célébrèrent, conſacrèrent l'action de la St. Barthelemi; donc cette action était très ſainte, donc de deux aſſaſſins égaux en piété celui qui aurait éventré vingt-quatre femmes groſſes huguenotes, doit être élevé en gloire du double de celui qui n'en aura éventré que douze; par la même raiſon les fanatiques des Cévennes devaient croire qu'ils ſeraient élevés en gloire à proportion du nombre des prêtres, des religieux, & des femmes catholiques qu'ils auraient égorgés. Ce ſont là d'étranges titres pour la gloire éternelle.

SI L'INTOLÉRANCE FUT DE DROIT DIVIN DANS LE JUDAÏSME, ET SI ELLE FUT TOUJOURS MISE EN PRATIQUE.

On appelle, je crois, *Droit Divin*, les préceptes que DIEU a donnés lui-même. Il voulut que les Juifs mangeaſſent un agneau

g) Deuter. chap. XIV.

h) Dans l'idée que nous avons de faire ſur cet ouvrage quelques notes utiles, nous remarquerons ici, qu'il eſt dit que DIEU fit une alliance avec *Noé*, & avec tous les animaux; & cependant, il permet à *Noé* de *manger de tout ce qui a vie & mouvement*; il excepte ſeulement le ſang, dont il ne permet pas qu'on ſe nourriſſe. DIEU ajoute, *qu'il tirera vengeance de tous les animaux qui auront répandu le ſang de l'homme.*

On peut inférer de ces paſſages & de pluſieurs autres, ce que toute l'antiquité a toûjours penſé juſqu'à nos jours, & ce que tous les hommes ſenſés penſent, que les animaux ont quelques connaiſſances. DIEU ne fait point un pacte avec les arbres & avec les pierres, qui n'ont point de ſentiment; mais il en fait un avec les animaux, qu'il a daigné douer d'un ſentiment ſouvent plus exquis que le nôtre, & de quelques idées néceſſairement attachées à ce ſentiment. C'eſt pourquoi il ne veut pas qu'on ait la barbarie de ſe nourrir de leur ſang, parce qu'en effet le ſang eſt la ſource de la vie, & par conſéquent

agneau cuit avec des laitues, & que les convives le mangeaſſent debout, un bâton à la main, en commémoration du *Phaſé*; il ordonna que la conſécration du grand-prêtre ſe ferait en mettant du ſang à ſon oreille droite, à ſa main droite, & à ſon pied droit; coutumes extraordinaires pour nous, mais non pas pour l'antiquité; il voulut qu'on chargeât le bouc *Hazazel* des iniquités du peuple; il défendit qu'on ſe nourrît *g*) de poiſſons ſans écailles, de porcs, de liévres, de hériſſons, de hiboux, de griffons, d'ixions &c.

Il inſtitua les fêtes, les cérémonies; toutes ces choſes qui ſemblaient arbitraires aux autres nations, & ſoumiſes au droit poſitif, à l'uſage, étant commandées par DIEU même, devenaient un droit divin pour les Juifs, comme tout ce que JESUS-CHRIST fils de *Marie*, fils de DIEU, nous a commandé, eſt de droit divin pour nous.

Gardons-nous de rechercher ici pourquoi DIEU a ſubſtitué une loi nouvelle, à celle qu'il avait donnée à *Moïſe*, & pourquoi il avait commandé à *Moïſe* plus de choſes qu'au patriarche *Abraham*, & plus à *Abraham* qu'à *Noé*. *h*) Il ſemble qu'il daigne ſe proportionner aux tems & à la population du genre-humain; c'eſt une gradation paternelle; mais ces abîmes ſont trop profonds pour notre débile vuë. Tenons-nous dans

conſéquent du ſentiment. Privez un animal de tout ſon ſang, tous ſes organes reſtent ſans action. C'eſt donc avec très grande raiſon que l'Ecriture dit en cent endroits, que l'ame, c'eſt-à dire, ce qu'on appellait l'*ame ſenſitive*, eſt dans le ſang; & cette idée ſi naturelle a été celle de tous les peuples.

C'eſt ſur cette idée qu'eſt fondée la commiſération que nous devons avoir pour les animaux. Des ſept préceptes des *Noachides*, admis chez les Juifs, il y en a un qui défend de manger le membre d'un animal en vie. Ce précepte prouve que les hommes avaient eu la cruauté de mutiler les animaux pour manger leurs membres coupés, & qu'ils les laiſſaient vivre, pour ſe nourrir ſucceſſivement des parties de leur corps. Cette coutume ſubſiſta en effet chez quelques peuples barbares, comme on le voit par les ſacrifices de l'iſle de Chio, à *Bacchus Omadios*, le mangeur de chair crue. DIEU en permettant que les animaux nous ſervent de pâture, recommande donc quelque humanité envers eux. Il faut convenir qu'il y a de la barbarie à les faire ſouffrir, & il n'y a certainement que l'uſage qui puiſſe diminuer en nous l'horreur naturelle d'égorger un animal que nous avons

les bornes de notre ſujet; voyons d'abord ce qu'était l'intoléranee chez les Juifs.

Il eſt vrai que dans l'Exode, les Nombres, le Lévitique, le Deutéronome, il y a des loix très ſévères ſur le culte, & des châtimens plus ſévères encore. Pluſieurs commentateurs ont de la peine à concilier les récits de *Moïſe* avec les paſſages de *Jérémie* & d'*Amos*, & avec le célèbre diſcours de *St. Etienne*, *i*) rapporté dans les Actes des Apôtres. *Amos* dit que les Juifs adorèrent toûjours dans le déſert *Moloc*, *Rempham* & *Kium*. *Jérémie* dit expreſſément, *k*) que DIEU ne demanda aucun ſacrifice à leurs pères quand ils ſortirent d'Egypte. *St. Etienne* dans

nourri de nos mains. Il y a toûjours eu des peuples qui s'en ſont fait un grand ſcrupule : ce ſcrupule dure encor dans la preſqu'iſle de l'Inde; toute la ſecte de *Pythagore*, en Italie & en Grèce, s'abſtint conſtamment de manger de la chair. *Porphyre* dans ſon livre de l'abſtinence reproche à ſon diſciple de n'avoir quitté ſa ſecte que pour ſe livrer à ſon appétit barbare.

Il faut, ce me ſemble, avoir renoncé à la lumière naturelle, pour oſer avancer que les bêtes ne ſont que des machines. Il y a une contradiction manifeſte à convenir que DIEU a donné aux bêtes tous les organes du ſentiment, & à ſoutenir qu'il ne leur a point donné de ſentiment.

Il me paraît encore qu'il faut n'avoir jamais obſervé les animaux, pour ne pas diſtinguer chez eux les différentes voix du beſoin, de la ſouffrance, de la joie, de la crainte, de l'amour, de la colère & de toutes leurs affections; il ſerait bien étrange qu'elles exprimaſſent ſi bien ce qu'elles ne ſentiraient pas.

Cette remarque peut fournir beaucoup de réflexions aux eſprits exercés, ſur le pouvoir & la bonté du créateur, qui daigne accorder la vie, le ſentiment, les idées, la mémoire aux êtres que lui-même a organiſés de ſa main toute-puiſſante. Nous ne ſavons ni comment ces organes ſe ſont formés, ni comment ils ſe développent, ni comment on reçoit la vie, ni par quelles loix les ſentimens, les idées, la mémoire, la volonté ſont attachés à cette vie : & dans cette profonde & éternelle ignorance, inhérente à notre nature, nous diſputons ſans ceſſe, nous nous perſécutons les uns les autres, comme les taureaux qui ſe battent avec leurs cornes, ſans ſavoir pourquoi & comment ils ont des cornes.

i) Amos chap. V. v. 26.

k) Jerem. chap. VII. v. 12.

l) Act. chap. VII. v. 42.

m) Deut. chap. XII. v. 8.

n) Pluſieurs écrivains conclurent témérairement de ce paſſage, que le chapitre concernant le veau d'or (qui n'eſt autre choſe que le Dieu *Apis*) a été ajouté aux livres de *Moïſe*, ainſi que pluſieurs autres chapitres.

Aben-Eſra fut le premier qui crut prouver que le Pentateuque avait été rédigé du tems des rois. *Wolaſton*,

ſon diſcours aux Juifs, s'exprime ainſi : » Ils adorèrent l'armée » du ciel, *l*) ils n'offrirent ni ſacrifices, ni hoſties dans le déſert » pendant quarante ans, ils portèrent le tabernacle du Dieu » *Moloc*, & l'aſtre de leur Dieu *Rempham*.

D'autres critiques infèrent du culte de tant de Dieux étrangers, que ces Dieux furent tolérés par *Moïſe*, & ils citent en preuves ces paroles du Deutéronome : *m*) *Quand vous ſerez dans la terre de Canaan, vous ne ferez point comme nous faiſons aujourd'hui, où chacun fait ce qui lui ſemble bon.* n)

Ils appuyent leur ſentiment ſur ce qu'il n'eſt parlé d'aucun

Colins, *Tindale*, *Shaftsburi*, *Bolingbroke*, & beaucoup d'autres ont allégué que l'art de graver ſes penſées ſur la pierre polie, ſur la brique, ſur le plomb ou ſur le bois, était alors la ſeule manière d'écrire ; ils diſent que du tems de *Moïſe*, les Caldéens & les Egyptiens n'écrivaient pas autrement, qu'on ne pouvait alors graver que d'une manière très abrégée, & en hiéroglyphes, la ſubſtance des choſes qu'on voulait tranſmettre à la poſtérité, & non pas des hiſtoires détaillées ; qu'il n'était pas poſſible de graver de gros livres dans un déſert où l'on changeait ſi ſouvent de demeure, où l'on n'avait perſonne qui pût ni fournir des vêtemens, ni les tailler, ni même raccommoder les ſandales, & où DIEU fut obligé de faire un miracle de quarante années pour conſerver les vêtemens & les chauſſures de ſon peuple. Ils diſent qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'on eût tant de graveurs de caractères, lorſqu'on manquait des arts les plus néceſſaires, & qu'on ne pouvait même faire du pain : & ſi on leur dit que les colonnes du tabernacle étaient d'airain, & les chapiteaux d'argent maſſif, ils répondent que l'ordre a pu en être donné dans le déſert, mais qu'il ne fut exécuté que dans des tems plus heureux.

Ils ne peuvent concevoir que ce peuple pauvre ait demandé un veau d'or maſſif pour l'adorer au pied de la montagne même où DIEU parlait à *Moïſe*, au milieu des foudres & des éclairs que ce peuple voyait, & au ſon de la trompette céleſte qu'il entendait. Ils s'étonnent que la veille du jour même où *Moïſe* deſcendit de la montagne, tout ce peuple ſe ſoit adreſſé au frère de *Moïſe* pour avoir ce veau d'or maſſif. Comment *Aaron* le jetta-t-il en fonte en un ſeul jour ? Comment enſuite *Moïſe* le réduiſit-il en poudre ? Ils diſent qu'il eſt impoſſible à tout artiſte de faire en moins de trois mois une ſtatue d'or, & que pour la réduire en poudre qu'on puiſſe avaler, l'art de la chymie la plus ſavante ne ſuffit pas ; ainſi, la prévarication d'*Aaron*, & l'opération de *Moïſe* auraient été deux miracles.

L'humanité, la bonté de cœur qui les trompe, les empêche de croire que *Moïſe* ait fait égorger vingt-trois mille perſonnes pour expier ce pé-

acte religieux du peuple dans le déſert, point de Pâque célébrée, point de Pentecôte, nulle mention qu'on ait célébré la fête des tabernacles, nulle prière publique établie; enfin, la

ché: ils n'imaginent pas que vingt-trois mille hommes ſe ſoient ainſi laiſſés maſſacrer par des lévites, à moins d'un troiſiéme miracle. Enfin, ils trouvent étrange qu'*Aaron*, le plus coupable de tous, ait été récompenſé du crime dont les autres étaient ſi horriblement punis, & qu'il ait été fait grand-prêtre, tandis que les cadavres de vingt-trois mille de ſes frères ſanglans, étaient entaſſés au pied de l'autel où il allait ſacrifier.

Ils font les mêmes difficultés ſur les vingt-quatre mille Iſraelites maſſacrés par l'ordre de *Moïſe*, pour expier la faute d'un ſeul qu'on avait ſurpris avec une fille Madianite. On voit tant de rois Juifs, & ſurtout *Salomon*, épouſer impunément des étrangères, que ces critiques ne peuvent admettre que l'alliance d'une Madianite ait été un ſi grand crime: *Ruth* était Moabite, quoique ſa famille fût originaire de Bethléem: la ſainte Ecriture l'appelle toûjours *Ruth la Moabite*; cependant, elle alla ſe mettre dans le lit de *Booz* par le conſeil de ſa mère, elle en reçut ſix boiſſeaux d'orge, l'épouſa enſuite, & fut l'ayeule de *David*. *Rahab* était non-ſeulement étrangère, mais une femme publique; la vulgate ne lui donne d'autre titre que celui de *meretrix*; elle épouſa *Salmon* prince de Juda; & c'eſt encor de ce *Salmon* que *David* deſcend. On regarde même *Rahab* comme la figure de l'égliſe chrétienne; c'eſt le ſentiment de pluſieurs peres, & ſurtout d'*Origène* dans ſa 7e homélie ſur *Joſué*.

Betzabé femme d'*Urie*, de laquelle *David* eut *Salomon*, était Ethéenne. Si vous remontez plus haut, le patriarche *Juda* épouſa une femme Cananéenne; ſes enfans eurent pour femme *Thamar* de la race d'*Aram*: cette femme avec laquelle *Juda* commit, ſans le ſavoir, un inceſte, n'était pas de la race d'*Iſraël*.

Ainſi notre ſeigneur JESUS CHRIST daigna s'incarner chez les Juifs dans une famille dont cinq étrangères étaient la tige, pour faire voir que les nations étrangères auraient part à ſon héritage.

Le rabin *Aben-Eſra* fut, comme on l'a dit, le premier qui oſa prétendre que le Pentateuque avait été rédigé longtems après *Moïſe*: il ſe fonde ſur pluſieurs paſſages. „ Le „ Cananéen était alors dans ce pays. „ La montagne de Moria, appellée „ la *montagne de* DIEU. Le lit de „ *Og*, roi de Bazan, ſe voit encor „ en *Rabath*, & il appella tout ce „ pays de Bazan, les villages de Jaïr, „ juſqu'aujourd'hui. Il ne s'eſt jamais vu de prophète en Iſraël comme *Moïſe*. Ce ſont ici les rois „ qui ont régné en Edom avant „ qu'aucun roi régnât ſur Iſrael. “ Il prétend que ces paſſages, où il eſt parlé de choſes arrivées après *Moïſe*, ne peuvent être de *Moïſe*. On répond à ces objections, que ces paſſages ſont des notes ajoutées longtems après par les copiſtes.

Newton, de qui d'ailleurs on ne

circonciſion, ce ſceau de l'alliance de DIEU avec *Abraham*, ne fut point pratiquée.

Ils ſe prévalent encor de l'hiſtoire de *Joſué*. Ce conquérant

doit prononcer le nom qu'avec reſpect, mais qui a pu ſe tromper puiſqu'il était homme, attribue dans ſon introduction à ſes commentaires ſur *Daniel* & ſur *St. Jean*, les livres de *Moïſe*, de *Joſué* & des *Juges*, à des auteurs ſacrés très poſtérieurs; il ſe fonde ſur le chap. XXXVI de la Genèſe, ſur quatre chapitres des Juges, XVII, XVIII, XIX, XXI; ſur *Samuël* chap. VIII; ſur les Chroniques chap. II, ſur le livre de *Ruth* chap. IV. En effet, ſi dans le chap. XXXVI de la Genèſe il eſt parlé des Rois, s'il en eſt fait mention dans les livres des Juges, ſi dans le livre de *Ruth* il eſt parlé de *David*, il ſemble que tous ces livres ayent été rédigés du tems des rois. C'eſt auſſi le ſentiment de quelques théologiens, à la tête deſquels eſt le fameux *Le Clerc*. Mais cette opinion n'a qu'un petit nombre de ſectateurs, dont la curioſité ſonde ces abîmes. Cette curioſité, ſans doute, n'eſt pas au rang des devoirs de l'homme. Lorſque les ſavans & les ignorans, les princes & les bergers, paraîtront après cette courte vie devant le maître de l'éternité, chacun de nous alors voudra avoir été juſte, humain, compatiſſant, généreux; nul ne ſe vantera d'avoir ſu préciſément en quelle année le Pentateuque fut écrit, & d'avoir démêlé le texte des notes qui étaient en uſage chez les ſcribes. DIEU ne nous demandera pas ſi nous avons pris parti pour les Maſſorètes contre le Talmud, ſi nous n'avons jamais pris un *caph* pour un *beth*, un *yod* pour un *vaü*, un *daleth* pour un *res*: certes il nous jugera ſur nos actions, & non ſur l'intelligence de la langue hébraïque. Nous nous en tenons fermement à la déciſion de l'égliſe, ſelon le devoir raiſonnable d'un fidèle.

Finiſſons cette note par un paſſage important du Lévitique, livre compoſé après l'adoration du veau d'or. Il ordonne aux Juifs de ne plus adorer les velus, * *les boucs avec leſquels même ils ont commis des abominations infâmes.* On ne ſait ſi cet étrange culte venait d'Egypte, patrie de la ſuperſtition & du ſortilège; mais on croit que la coutume de nos prétendus ſorciers d'aller au ſabbath, d'y adorer un bouc, & de s'abandonner avec lui à des turpitudes inconcevables, dont l'idée fait horreur, eſt venue des anciens Juifs: en effet, ce furent eux qui enſeignèrent dans une partie de l'Europe la ſorcellerie. Quel peuple! Une ſi étrange infamie ſemblait mériter un châtiment pareil à celui que le veau d'or leur attira, & pourtant le légiſlateur ſe contente de leur faire une ſimple défenſe. On ne rapporte ici ce fait que pour faire connaître la nation Juive: il faut que la beſtialité ait été commune chez elle, puiſqu'elle eſt la ſeule nation connue, chez qui les loix ayent été forcées de prohiber un crime, † qui

* Levitiq. chap. XVII.

† Levit. chap. XVIII. v. 23.

dit aux Juifs ; *o*) » L'option vous eſt donnée, choiſiſſez quel » parti il vous plaira, ou d'adorer les Dieux que vous avez » ſervis dans le pays des Amorrhéens, ou ceux que vous avez » reconnus en Méſopotamie : le peuple répond, Il n'en ſera » pas ainſi, nous ſervirons *Adonaï*. *Joſué* leur repliqua : Vous » avez choiſi vous-mêmes, ôtez donc du milieu de vous les » Dieux étrangers. « Ils avaient donc eu inconteſtablement d'autres Dieux qu'*Adonaï* ſous *Moïſe*.

Il eſt très inutile de réfuter ici les critiques qui penſent que le Pentateuque ne fut pas écrit par *Moïſe* ; tout a été dit dès longtems ſur cette matière ; & quand même quelque petite partie des livres de *Moïſe* aurait été écrite du tems des juges, ou des rois, ou des pontifes, ils n'en ſeraient pas moins inſpirés & moins divins.

C'eſt aſſez, ce me ſemble, qu'il ſoit prouvé par la Ste. Ecriture, que malgré la punition extraordinaire attirée aux Juifs par le culte d'*Apis*, ils conſervèrent longtems une liberté entière : peut-être même que le maſſacre que *Moïſe* fit de vingt-trois mille hommes pour le veau érigé par ſon frère, lui fit comprendre qu'on ne gagnait rien par la rigueur, & qu'il fut obligé de fermer les yeux ſur la paſſion du peuple pour les Dieux étrangers.

p) Lui-même ſemble bientôt tranſgreſſer la loi qu'il a donnée. Il a défendu tout ſimulacre, cependant il érige un ſerpent d'airain. La même exception à la loi ſe trouve depuis dans le temple de *Salomon* ; ce prince fait ſculpter douze bœufs

n'a été ſoupçonné ailleurs par aucun légiſlateur.

Il eſt à croire que dans les fatigues & dans la pénurie que les Juifs avaient eſſuyées dans les déſerts de Pharan, d'Oreb, & de Cadès-Barné, l'eſpèce féminine, plus faible que l'autre, avait ſuccombé. Il faut bien qu'en effet les Juifs manquaſſent de filles, puiſqu'il leur eſt toûjours ordonné, quand ils s'emparent d'un bourg ou d'un village, ſoit à gauche, ſoit à droite du lac Aſphaltide, de tuer tout, excepté les filles nubiles.

Les Arabes qui habitent encor une partie de ces déſerts, ſtipulent toûjours dans les traités qu'ils font avec les caravanes, qu'on leur donnera des filles nubiles. Il eſt vraiſemblable que les jeunes gens dans ces pays affreux pouſſèrent la dépravation de la nature humaine, juſqu'à s'accoupler avec des chèvres, comme on le dit de quelques bergers de la Calabre.

qui ſoutiennent le grand baſſin du temple ; des chérubins ſont poſés dans l'arche, ils ont une tête d'aigle & une tête de veau ; & c'eſt apparemment cette tête de veau mal faite, trouvée dans le temple par les ſoldats Romains, qui fit croire longtems que les Juifs adoraient un âne.

En vain le culte des Dieux étrangers eſt défendu ; *Salomon* eſt paiſiblement idolâtre. *Jéroboam* à qui DIEU donna dix parts du royaume, fait ériger deux veaux d'or, & régne vingt-deux ans, en réuniſſant en lui les dignités de monarque & de pontife. Le petit royaume de Juda dreſſe ſous *Roboam* des autels étrangers & des ſtatues. Le ſaint roi *Aſa* ne détruit point les hauts lieux. *q*) Le grand-prêtre *Urias* érige dans le temple à la place de l'autel des holocauſtes, un autel du roi de Syrie. On ne voit, en un mot, aucune contrainte ſur la religion. Je ſais que la plûpart des rois Juifs s'exterminèrent, s'aſſaſſinèrent les uns les autres ; mais ce fut toûjours pour leur intérêt, & non pour leur créance.

r) Il eſt vrai que parmi les prophêtes il y en eut qui intéreſſèrent le ciel à leur vengeance. *Elie* fit deſcendre le feu céleſte pour conſumer les prêtres de *Baal*. *Eliſée* fit venir des ours pour dévorer quarante-deux petits enfans qui l'avaient appellé *tête chauve ;* mais ce ſont des miracles rares, & des faits qu'il ſerait un peu dur de vouloir imiter.

On nous objecte encore que le peuple Juif fut très ignorant & très barbare. Il eſt dit *s*) que dans la guerre qu'il fit aux Madianites, *t*) *Moïſe* ordonna de tuer tous les enfans mâles & toutes

Il reſte maintenant à ſavoir ſi ces accouplemens avaient produit des monſtres, & s'il y a quelque fondement aux anciens contes des ſatyres, des faunes, des centaures & des minotaures ; l'hiſtoire le dit, la phyſique ne nous a pas encor éclairés ſur cet article monſtrueux.

o) Joſué chap. XIV. v. 15 & ſuiv.

p) Nomb. chap. XXI. v. 9.

q) Liv. IV. des Rois chap. XVI.

r) Liv. III. des Rois chap. XVIII. v. 38 & 40. Liv. IV. des Rois chap. II. v. 24.

s) Nomb. chap. XXXI.

t) Madian n'était point compris dans la terre promiſe : c'eſt un petit canton de l'Idumée dans l'Arabie pétrée ; il commence vers le ſeptentrion au torrent d'Arnon, & finit au torrent de Zared, au milieu des rochers, & ſur le rivage oriental du lac Aſphaltide. Ce pays eſt habité aujourd'hui par une petite horde d'Arabes : il peut avoir huit lieues ou environ de long, & un peu moins en largeur.

Digitized by Google

les mères, & de partager le butin. Les vainqueurs trouvèrent dans le camp 675000 brebis, 72000 bœufs, 61000 ânes, & 32000 jeunes filles; ils en firent le partage, & tuèrent tout le reſte. Pluſieurs commentateurs même prétendent que trente-deux filles furent immolées au Seigneur : *ceſſerunt in partem domini triginta duæ animæ.*

En effet, les Juifs immolaient des hommes à la Divinité, témoin le ſacrifice de *Jephté* u), témoin le roi *Agag* x) coupé en morceaux par le prêtre *Samuël*. *Ezéchiel* même leur promet pour les encourager, qu'ils mangeront de la chair humaine. *Vous mangerez*, dit-il, *le cheval & le cavalier; vous boirez le ſang des princes.* Pluſieurs commentateurs appliquent deux verſets de cette prophétie aux Juifs mêmes, & les autres aux animaux

u) Il eſt certain par le texte que *Jephté* immola ſa fille. DIEU *n'approuva pas ces dévouemens*, dit *Dom Calmet*, dans ſa diſſertation ſur le vœu de Jephté; *mais lorſqu'on les a faits, il veut qu'on les exécute, ne fût-ce que pour punir ceux qui les faiſaient, ou pour reprimer la légéreté qu'on aurait eu à les faire, ſi on n'en avait pas craint l'exécution.* St. Auguſtin, & preſque tous les pères, condamnent l'action de *Jephté:* il eſt vrai que l'Ecriture dit, qu'*il fut rempli de l'eſprit de* DIEU; & *St. Paul* dans ſon épitre aux Hébreux chap. XI. fait l'éloge de *Jephté*; il le place avec *Samuel* & *David.*

St. Jérôme dans ſon épitre à *Julien*, dit, *Jephté immola ſa fille au Seigneur, & c'eſt pour cela que l'apôtre le compte parmi les ſaints.* Voilà de part & d'autre des jugemens ſur leſquels il ne nous eſt pas permis de porter le nôtre; on doit craindre même d'avoir un avis.

x) On peut regarder la mort du roi *Agag* comme un vrai ſacrifice. *Saül* avait fait ce roi des Amalécites priſonnier de guerre, & l'avait reçu à compoſition; mais le prêtre *Samuël* lui avait ordonné de ne rien épargner : il lui avait dit en propres mots, * *Tuez tout, depuis l'homme juſqu'à la femme, juſqu'aux petits enfans, & ceux qui ſont encor à la mammelle.*

Samuel *coupa le roi* Agag *en morceaux, devant le Seigneur, à Galgal.*

„ Le zèle dont ce prophète était
„ animé, dit *Dom Calmet*, lui mit
„ l'épée en main dans cette occaſion,
„ pour venger la gloire du Seigneur,
„ & pour confondre *Saül.*

On voit dans cette fatale avanture un dévouement, un prêtre, une victime; c'était donc un ſacrifice.

Tous les peuples dont nous avons l'hiſtoire, ont ſacrifié des hommes à la Divinité, excepté les Chinois. *Plutarque* rapporte que les Romains mêmes

* I. Rois chap. XV.

animaux carnaſſiers. On ne trouve dans toute l'hiſtoire de ce peuple aucun trait de généroſité, de magnanimité, de bienfaiſance ; mais il s'échappe toûjours dans le nuage de cette barbarie ſi longue & ſi affreuſe, des rayons d'une tolérance univerſelle.

Jephté inſpiré de DIEU, & qui lui immola ſa fille, dit aux Ammonites, *y*) *Ce que votre Dieu* Chamos *vous a donné ne vous appartient-il pas de droit ? Souffrez donc que nous prenions la terre que notre Dieu nous a promiſe.* Cette déclaration eſt préciſe ; elle peut mener bien loin ; mais au moins, elle eſt une preuve évidente que DIEU tolérait *Chamos*. Car la ſainte Ecriture ne dit pas, Vous penſez avoir droit ſur les

mêmes en immolèrent du tems de la république.

On voit dans les commentaires de *Céſar*, que les Germains allaient immoler les ôtages qu'il leur avait donnés, lorſqu'il délivra ces ôtages par ſa victoire.

J'ai remarqué ailleurs que cette violation du droit des gens envers les ôtages de *Céſar*, & ces victimes humaines immolées, pour comble d'horreur, par la main des femmes, dément un peu le panégyrique que *Tacite* fait des Germains dans ſon traité *De moribus Germanorum*. Il paraît que dans ce traité *Tacite* ſonge plus à faire la ſatyre des Romains, que l'éloge des Germains qu'il ne connaiſſait pas.

Diſons ici en paſſant que *Tacite* aimait encor mieux la ſatyre que la vérité. Il veut rendre tout odieux, juſqu'aux actions indifférentes ; & ſa malignité nous plait preſque autant que ſon ſtile, parce que nous aimons la médiſance & l'eſprit.

Revenons aux victimes humaines. Nos pères en immolaient auſſi-bien que les Germains ; c'eſt le dernier degré de la ſtupidité de notre nature abandonnée à elle-même, & c'eſt un des fruits de la faibleſſe de notre jugement. Nous dimes : Il faut offrir à DIEU ce qu'on a de plus précieux & de plus beau : nous n'avons rien de plus précieux que nos enfans ; il faut donc choiſir les plus beaux & les plus jeunes pour les ſacrifier à la Divinité.

Philon dit que dans la terre de Canaan on immolait quelquefois ſes enfans avant que DIEU eût ordonné à *Abraham* de lui ſacrifier ſon fils unique *Iſaac* pour éprouver ſa foi.

Sanchoniaton cité par *Euſèbe*, rapporte que les Phéniciens ſacrifiaient dans les grands dangers le plus cher de leurs enfans, & qu'*Ilus* immola ſon fils *Jehud* à-peu-près dans le tems que DIEU mit la foi d'*Abraham* à l'épreuve. Il eſt difficile de percer dans les ténèbres de cette antiquité ; mais il n'eſt que trop vrai que ces horribles ſacrifices ont été preſque partout en uſage ; les peuples ne s'en ſont défaits qu'à meſure qu'ils ſe ſont policés. La politeſſe amène l'humanité.

y) Juges chap. XI. v. 24.

terres que vous dites vous avoir été données par le Dieu *Chamos ;* elle dit positivement, Vous avez droit, *Tibi jure debentur* : ce qui est le vrai sens de ces paroles hébraïques, *Otho thirasch.*

L'histoire de *Michas* & du lévite, rapportée aux XVII & XVIIIe chapitres du livre des Juges, est bien encor une preuve inconteſtable de la tolérance & de la liberté la plus grande, admise alors chez les Juifs. La mère de *Michas*, femme fort riche d'Ephraïm, avait perdu onze cent piéces d'argent, son fils les lui rendit ; elle voua cet argent au Seigneur, & en fit faire des idoles : elle bâtit une petite chapelle ; un lévite desservit la chapelle moyennant dix piéces d'argent, une tunique, un manteau par année & sa nourriture ; & *Michas* s'écria, z) *C'est maintenant que* DIEU *me fera du bien, puisque j'ai chez moi un prêtre de la race de Lévi.*

Cependant, six cent hommes de la tribu de *Dan* qui cherchaient à s'emparer de quelque village dans le pays, & à s'y établir, mais n'ayant point de prêtre lévite avec eux, & en ayant besoin pour que DIEU favorisât leur entreprise, allèrent chez *Michas*, & prirent son éphod, ses idoles & son lévite, malgré les remontrances de ce prêtre, & malgré les cris de *Michas* & de sa mère. Alors ils allèrent avec assurance attaquer le village nommé *Laïs*, & y mirent tout à feu & à sang selon leur coutume. Ils donnèrent le nom de *Dan* à Laïs en mémoire de leur victoire ; ils placèrent l'idole de *Michas* sur un autel ; & ce qui est bien plus remarquable, *Jonathan* petit-fils de *Moïse* fut le grand-prêtre de ce temple, où l'on adorait le DIEU d'Israël, & l'idole de *Michas.*

Après la mort de *Gédéon*, les Hébreux adorèrent *Baal-bérith* pendant près de vingt ans, & renoncèrent au culte d'*Adonaï*, sans qu'aucun chef, aucun juge, aucun prêtre criât vengeance. Leur crime était grand, je l'avoue ; mais si cette idolatrie même fut tolérée, combien les différences dans le vrai culte ont-elles dû l'être ?

Quelques-uns donnent pour une preuve d'intolérance, que le Seigneur lui-même ayant permis que son arche fût

z) Juges chap. XVII. vers. dern.

Digitized by Google

priſe par les Philiſtins dans un combat, il ne punit les Philiſtins qu'en les frappant d'une maladie ſecrette reſſemblante aux hémorroïdes, en renverſant la ſtatue de *Dagon*, & en envoyant une multitude de rats dans leurs campagnes : mais lorſque les Philiſtins pour appaiſer ſa colère eurent renvoyé l'arche attelée de deux vaches qui nourriſſaient leurs veaux, & offert à DIEU cinq rats d'or, & cinq anus d'or, le Seigneur fit mourir ſoixante & dix anciens d'Iſraël, & cinquante mille hommes du peuple, pour avoir regardé l'arche; on répond que le châtiment du Seigneur ne tombe point ſur une créance, ſur une différence dans le culte, ni ſur aucune idolatrie.

Si le Seigneur avait voulu punir l'idolatrie, il aurait fait périr tous les Philiſtins qui oſèrent prendre ſon arche, & qui adoraient *Dagon*; mais il fit périr cinquante mille & ſoixante & dix hommes de ſon peuple, uniquement parce qu'ils avaient regardé ſon arche qu'ils ne devaient pas regarder : tant les loix, les mœurs de ce tems, l'œconomie judaïque diffèrent de tout ce que nous connaiſſons; tant les voies inſcrutables de DIEU ſont au deſſus des nôtres. *La rigueur exercée*, dit le judicieux Dom Calmet, *contre ce grand nombre d'hommes, ne paraîtra exceſſive qu'à ceux qui n'ont pas compris juſqu'à quel point* DIEU *voulait être craint & reſpecté parmi ſon peuple, & qui ne jugent des vuës & des deſſeins de* DIEU *qu'en ſuivant les faibles lumières de leur raiſon.*

DIEU ne punit donc pas un culte étranger, mais une profanation du ſien, une curioſité indiſcrette, une déſobéiſſance, peut-être même un eſprit de révolte. On ſent bien que de tels châtimens n'appartiennent qu'à DIEU dans la théocratie judaïque. On ne peut trop redire que ces tems & ces mœurs n'ont aucun rapport aux nôtres.

Enfin, lorſque dans des ſiécles poſtérieurs *Naaman* l'idolâtre demanda à *Eliſée* s'il lui était permis de ſuivre ſon roi *a*) dans le temple de Remnon, *& d'y adorer avec lui*, ce même *Eliſée* qui avait fait dévorer les enfans par les ours, ne lui répondit-il pas, *Allez en paix ?*

a) Liv. IV des Rois chap. XX. v. 25.

Il y a bien plus ; le Seigneur ordonne à *Jérémie* de ſe mettre des cordes au cou, des colliers *b*) & des jougs, de les envoyer aux roitelets, ou melchim, de Moab, d'Ammon, d'Edom, de Tyr, de Sidon ; & *Jérémie* leur fait dire par le Seigneur, *c*)

b) Ceux qui ſont peu au fait des uſages de l'antiquité, & qui ne jugent que d'après ce qu'ils voyent autour d'eux, peuvent être étonnés de ces ſingularités ; mais il faut ſonger qu'alors dans l'Egypte, & dans une grande partie de l'Aſie, la plûpart des choſes s'exprimaient par des figures, des hiéroglyphes, des ſignes, des types.

Les prophètes, qui s'appellaient *les Voyans* chez les Egyptiens & chez les Juifs, non-ſeulement s'exprimaient en allégories, mais ils figuraient par des ſignes les événemens qu'ils annonçaient. * Ainſi *Iſaïe*, le premier des quatre grands prophètes Juifs, prend un rouleau, & y écrit, *Shas bas*, *butinez vite* : puis il s'approche de la prophéteſſe, elle conçoit, & met au monde un fils qu'il appelle *Maher-Salas-Has-bas* ; c'eſt une figure des maux que les peuples d'Egypte & d'Aſſyrie feront aux Juifs.

Ce prophète dit : *Avant que l'enfant ſoit en âge de manger du beurre & du miel, & qu'il ſache réprouver le mauvais & choiſir le bon, la terre déteſtée par vous ſera délivrée des deux rois : le Seigneur ſiflera aux mouches d'Egypte, & aux abeilles d'Aſſur : le Seigneur prendra un raſoir de louage, & en raſera toute la barbe & les poils des pieds du roi d'Aſſur.*

Cette prophétie des abeilles, de la barbe & du poil des pieds raſé, ne peut être entendue que par ceux qui ſavent que c'était la coutume d'appeller les eſſains au ſon du flageolet ou de quelque autre inſtrument champêtre : que le plus grand affront qu'on pût faire à un homme était de lui couper la barbe ; qu'on appellait le poil des pieds, le *poil du pubis* ; que l'on ne raſait ce poil que dans des maladies immondes, comme celle de la lèpre. Toutes ces figures ſi étrangères à notre ſtile ne ſignifient autre choſe, ſinon, que le Seigneur dans quelques années délivrera ſon peuple d'oppreſſion.

** Le même *Iſaïe* marche tout nud, pour marquer que le roi d'Aſſyrie emmènera d'Egypte & d'Ethiopie une foule de captifs qui n'auront pas de quoi couvrir leur nudité.

† *Ezéchiel* mange le volume de parchemin qui lui eſt préſenté : enſuite il couvre ſon pain d'excrémens, & demeure couché ſur ſon côté gauche trois cent quatre-vingt-dix jours, & ſur le côté droit quarante jours, pour faire entendre que les Juifs manqueront de pain, & pour ſignifier les années que devait durer la captivité. Il ſe charge de chaines, qui figurent celles du peuple ; il coupe ſes cheveux & ſa barbe, & les partage en trois parties ; le premier tiers déſigne ceux qui doivent périr dans la ville, le ſecond ceux qui ſeront mis à mort autour des murailles, le troiſiéme ceux qui doivent être emmenés à Babilone.

* Iſaïe chap. VIII. ** Iſaïe chap. XX. † Ezech. chap. IV & ſuiv.

Digitized by Google

J'ai donné toutes vos terres à Nabucodonoſor roi de Babilone mon ſerviteur. Voilà un roi idolâtre déclaré ſerviteur de DIEU & ſon favori.

Le même *Jérémie* que le melk ou roitelet Juif *Sédécias*

† Le prophète *Ozée* s'unit à une femme adultère, qu'il achète quinze piéces d'argent, & un chomer & demi d'orge : *Vous m'attendrez*, lui dit-il, *pluſieurs jours, & pendant ce tems nul homme n'approchera de vous ; c'eſt l'état où les enfans d'Iſraël ſeront longtems ſans rois, ſans princes, ſans ſacrifice, ſans autels & ſans éphod.* En un mot, les nabi, les voyans, les prophètes, ne prédiſent preſque jamais ſans figurer par un ſigne la choſe prédite.

Jérémie ne fait donc que ſe conformer à l'uſage, en ſe liant de cordes, & en ſe mettant des colliers & des jougs ſur le dos, pour ſignifier l'eſclavage de ceux auxquels il envoye ces types. Si on veut y prendre garde, ces tems-là ſont comme ceux d'un ancien monde, qui diffère en tout du nouveau ; la vie civile, les loix, la manière de faire la guerre, les cérémonies de la religion, tout eſt abſolument différent. Il n'y a même qu'à ouvrir *Homère* & le premier livre d'*Hérodote*, pour ſe convaincre que nous n'avons aucune reſſemblance avec les peuples de la haute antiquité, & que nous devons nous défier de notre jugement quand nous cherchons à comparer leurs mœurs avec les nôtres.

La nature même n'était pas ce qu'elle eſt aujourd'hui. Les magiciens avaient ſur elle un pouvoir qu'ils n'ont plus : ils enchantaient les ſerpens, ils évoquaient les morts &c. DIEU envoyait des ſonges, & des hommes les expliquaient. Le don de prophétie était commun. On voyait des métamorphoſes telles que celles de *Nabucodonoſor* changé en bœuf, de la femme de *Loth* en ſtatue de ſel, de cinq villes en un lac bitumineux.

Il y avait des eſpèces d'hommes qui n'exiſtent plus. La race des géans *Rephaïm*, *Emim*, *Néphilim*, *Enacim* a diſparu. *St. Auguſtin* au livre V de *la cité de* DIEU, dit avoir vu la dent d'un ancien géant groſſe comme cent de nos molaires. *Ezéchiel* parle des pygmées *Gamadim* hauts d'une coudée, qui combattaient au ſiége de Tyr : & en preſque tout cela les auteurs ſacrés ſont d'accord avec les profanes. Les maladies & les remèdes n'étaient point les mêmes que de nos jours : les poſſedés étaient guéris avec la racine nommée *Barad* enchâſſée dans un anneau qu'on leur mettait ſous le nez.

Enfin tout cet ancien monde était ſi différent du nôtre, qu'on ne peut en tirer aujourd'hui aucune règle de conduite ; & ſi dans cette antiquité reculée les hommes s'étaient perſécutés & opprimés tour-à-tour au ſujet de leur culte, on ne devrait pas imiter cette cruauté ſous la loi de grace.

c) Jérém. chap. XXVII. v. 6.

† Ozée chap. III.

avait fait mettre au cachot, ayant obtenu ſon pardon de *Sédécias*, lui conſeille de la part de DIEU de ſe rendre au roi de Babilone : *d*) *Si vous allez vous rendre à ſes officiers*, dit-il, *votre ame vivra.* DIEU prend donc enfin le parti d'un roi idolâtre ; il lui livre l'arche, dont la ſeule vue avait coûté la vie à cinquante mille ſoixante & dix Juifs ; il lui livre le Saint des ſaints, & le reſte du temple qui avait coûté à bâtir cent huit mille talens d'or, un million dix-ſept mille talens en argent, & dix mille drachmes d'or, laiſſés par *David* & ſes officiers pour la conſtruction de la maiſon du Seigneur ; ce qui, ſans compter les deniers employés par *Salomon*, monte à la ſomme de dix-neuf milliards ſoixante-deux millions, ou environ, au cours de ce jour. Jamais idolatrie ne fut plus récompenſée. Je ſais que ce compte eſt exagéré, qu'il y a probablement erreur de copiſte ; mais réduiſez la ſomme à la moitié, au quart, au huitiéme même, elle vous étonnera encore. On n'eſt guères moins ſurpris des richeſſes qu'*Hérodote* dit avoir vues dans le temple d'Ephèſe. Enfin, les tréſors ne ſont rien aux yeux de DIEU ; & le nom de ſon ſerviteur donné à *Nabucodonoſor*, eſt le vrai tréſor ineſtimable.

e) DIEU ne favoriſe pas moins le *Kir*, ou *Koresh*, ou *Koſroes*, que nous appellons *Cyrus* ; il l'appelle *ſon Chriſt*, *ſon Oint*, quoiqu'il ne fût pas oint, ſelon la ſignification commune de ce mot, & qu'il ſuivît la religion de *Zoroaſtre* ; il l'appelle ſon *Paſteur*, quoiqu'il fût uſurpateur aux yeux des hommes : il n'y a pas dans toute la ſainte Ecriture une plus grande marque de prédilection.

Vous voyez dans *Malachie* que *du levant au couchant le nom de* DIEU *eſt grand dans les nations, & qu'on lui offre partout des oblations pures.* DIEU a ſoin des Ninivites idolâtres comme des Juifs ; il les menace, & il leur pardonne. *Melchiſedec* qui n'était point Juif, était ſacrificateur de DIEU. *Balaam* idolâtre était prophête. L'Ecriture nous apprend donc

d) Jérém. chap. XVIII. v. 19.
e) Iſaïe chap. XLIV & XLV.
f) Exode chap. XX. v. 5.
g) Deutér. chap. XXVIII.
h) Il n'y a qu'un ſeul paſſage dans les loix de *Moïſe*, d'où l'on pût conclure qu'il était inſtruit de l'opinion régnante chez les Egyptiens, que l'ame ne meurt point avec le corps ; ce paſſage eſt très important, c'eſt

que non-ſeulement DIEU tolérait tous les autres peuples, mais qu'il en avait un ſoin paternel : & nous oſons être intolérans !

EXTRÊME TOLÉRANCE DES JUIFS.

Ainſi donc ſous *Moïſe*, ſous les juges, ſous les rois, vous voyez toûjours des exemples de tolérance. Il y a bien plus : *f*) *Moïſe* dit pluſieurs fois *que* DIEU *punit les pères dans les enfans, juſqu'à la quatriéme génération :* cette menace était néceſſaire à un peuple à qui DIEU n'avait revélé ni l'immortalité de l'ame, ni les peines & les récompenſes dans une autre vie. Ces vérités ne lui furent annoncées ni dans le Décalogue, ni dans aucune loi du Lévitique & du Deutéronome. C'étaient les dogmes des Perſes, des Babiloniens, des Egyptiens, des Grecs, des Crétois ; mais ils ne conſtituaient nullement la religion des Juifs. *Moïſe* ne dit point, *Honore ton père & ta mère, ſi tu veux aller au ciel ;* mais, *g*) *Honore ton père & ta mère, afin de vivre longtems ſur la terre :* il ne les menace que de maux corporels, de la galle ſèche, de la galle purulente, d'ulcères malins dans les genoux & dans les gras des jambes, d'être expoſés aux infidélités de leurs femmes, d'emprunter à uſure des étrangers, & de ne pouvoir prêter à uſure ; de périr de famine, & d'être obligés de manger leurs enfans : mais en aucun lieu il ne leur dit que leurs ames immortelles ſubiront des tourmens après la mort, ou goûteront des félicités. DIEU qui conduiſait lui-même ſon peuple, le puniſſait ou le récompenſait immédiatement après ſes bonnes ou ſes mauvaiſes actions. Tout était temporel ; & c'eſt la preuve que le ſavant évêque *Warburton* apporte pour démontrer que la loi des Juifs était divine ; *h*) parce que DIEU même étant leur roi, rendant juſtice immé-

dans le chap. XVIII du Deutéronome : *Ne conſultez point les devins qui prédiſent par l'inſpection des nuées, qui enchantent les ſerpens, qui conſultent l'eſprit de* Python, *les voyans, les connaiſſeurs qui interrogent les morts, & leur demandent la vérité.*

Il parait par ce paſſage, que ſi l'on évoquait les ames des morts, ce ſortilége prétendu ſuppoſait la

diatement après la tranſgreſſion ou l'obéïſſance, n'avait pas beſoin de leur révéler une doctrine qu'il réſervait au tems où il ne gouvernerait plus ſon peuple. Ceux qui par ignorance prétendent que *Moïſe* enſeignait l'immortalité de l'ame, ôtent au nouveau Teſtament un de ſes plus grands avantages ſur l'ancien. Il eſt conſtant que la loi de *Moïſe* n'annonçait que des châtimens temporels juſqu'à la quatriéme génération. Cependant malgré l'énoncé précis de cette loi, malgré cette déclaration expreſſe de DIEU, qu'il punirait juſqu'à la quatriéme génération, *Ezéchiel* annonce tout le contraire aux Juifs, & leur dit, *i*) que le fils ne portera point l'iniquité de

permanence des ames. Il ſe peut auſſi que les magiciens dont parle *Moïſe*, n'étant que des trompeurs groſſiers, n'euſſent pas une idée diſtincte du ſortilège qu'ils croyaient opérer. Ils faiſaient accroire qu'ils forçaient des morts à parler, qu'ils les remettaient par leur magie dans l'état où ces corps avaient été de leur vivant; ſans examiner ſeulement ſi l'on pouvait inférer ou non de leurs opérations ridicules le dogme de l'immortalité de l'ame. Les ſorciers n'ont jamais été philoſophes, ils ont été toûjours des jongleurs ſtupides, qui jouaient devant des imbécilles.

On peut remarquer encore qu'il eſt bien étrange que le mot de *Python* ſe trouve dans le Deutéronome, longtems avant que ce mot grec pût être connu des Hébreux: auſſi le terme *Python* n'eſt point dans l'hébreu, dont nous n'avons aucune traduction exacte.

Cette langue a des difficultés inſurmontables: c'eſt un mélange de phénicien, d'égyptien, de ſyrien & d'arabe: & cet ancien mélange eſt très altéré aujourd'hui. L'hébreu n'eut jamais que deux modes aux verbes, le préſent & le futur: il faut deviner les autres modes par le ſens. Les voyelles différentes étaient ſouvent exprimées par les mêmes caractères; ou plutôt ils n'exprimaient pas les voyelles; & les inventeurs des points n'ont fait qu'augmenter la difficulté. Chaque adverbe a vingt ſignifications differentes. Le même mot eſt pris en des ſens contraires. Ajoutez à cet embarras la ſechereſſe & la pauvreté du langage: les Juifs privés des arts ne pouvaient exprimer ce qu'ils ignoraient. En un mot l'hébreu eſt au grec ce que le langage d'un payſan eſt à celui d'un académicien.

i) Ezech. chap. XVIII. v. 20.

k) Ezech. chap. XX. v. 25.

l) Le ſentiment d'*Ezéchiel* prévalut enfin dans la ſynagogue; mais il y eut des Juifs, qui en croyant aux peines éternelles, croyaient auſſi que DIEU pourſuivait ſur les enfans les iniquités des pères. Aujourd'hui ils ſont punis par-delà la cinquantiéme génération, & ont encor les peines éternelles à craindre. On demande comment les deſcendans des Juifs qui n'étaient pas complices de

la

de ſon père : il va même juſqu'à faire dire à DIEU, qu'il leur avait donné *k*) *des préceptes qui n'étaient pas bons. l*)

Le livre d'*Ezéchiel* n'en fut pas moins inſéré dans le canon des auteurs inſpirés de DIEU : il eſt vrai que la ſynagogue n'en permettait pas la lecture avant l'âge de trente ans, comme nous l'apprend *St. Jérôme ;* mais c'était de peur que la jeuneſſe n'abuſât des peintures trop naïves qu'on trouve dans les chapitres XVI & XXIII du libertinage des deux ſœurs *Oolla* & *Ooliba.* En un mot, ſon livre fut toûjours reçu, malgré ſa contradiction formelle avec *Moïſe.*

Enfin, *m*) lorſque l'immortalité de l'ame fut un dogme

la mort de JESUS-CHRIST, ceux qui étant dans Jéruſalem n'y eurent aucune part, & ceux qui étaient répandus ſur le reſte de la terre, peuvent être temporellement punis dans leurs enfans, auſſi innocens que leurs pères ? Cette punition temporelle, ou plutôt, cette manière d'exiſter différente des autres peuples, & de faire le commerce ſans avoir de patrie, peut n'être point regardée comme un châtiment en comparaiſon des peines éternelles qu'ils s'attirent par leur incrédulité, & qu'ils peuvent éviter par une converſion ſincère.

m) Ceux qui ont voulu trouver dans le Pentateuque la doctrine de l'enfer & du paradis, tels que nous les concevons, ſe ſont étrangement abuſés : leur erreur n'eſt fondée que ſur une vaine diſpute de mots ; la vulgate ayant traduit le mot hébreu *Sheol*, la foſſe, par *infernum*, & le mot latin *infernum* ayant été traduit en français par *enfer*, on s'eſt ſervi de cette équivoque pour faire croire que les anciens Hébreux avaient la notion de l'*Ades* & du *Tartare* des Grecs, que les autres nations avaient connus auparavant ſous d'autres noms.

Il eſt rapporté au chapitre XVI des Nombres, que la terre ouvrit ſa bouche ſous les tentes de *Coré*, de *Dathan* & d'*Abiron*, qu'elle les dévora avec leurs tentes & leur ſubſtance, & qu'ils furent précipités vivans dans la ſépulture, dans le ſouterrain ; il n'eſt certainement queſtion dans cet endroit, ni des ames de ces trois Hébreux, ni des tourmens de l'enfer, ni d'une punition éternelle.

Il eſt étrange que dans le *Dictionnaire Encyclopédique* au mot *Enfer*, on diſe que les anciens Hébreux *en ont reconnu la réalité ;* ſi cela était, ce ſerait une contradiction inſoutenable dans le Pentateuque. Comment ſe pourrait-il faire que *Moïſe* eût parlé dans un paſſage iſolé & unique, des peines après la mort, & qu'il n'en eût point parlé dans ſes loix ? On cite le XXXII chapitre du Deutéronome, mais on le tronque ; le voici entier : *Ils m'ont provoqué en celui qui n'était pas* DIEU, *& ils m'ont irrité dans leur vanité ; & moi je les provoquerai dans celui*

reçu, ce qui probablement avait commencé dès le tems de la captivité de Babilone, la ſecte des ſaducéens perſiſta toûjours à croire qu'il n'y avait ni peines ni récompenſes après

qui n'eſt pas peuple, & je les irriterai dans la nation inſenſée. Et il s'eſt allumé un feu dans ma fureur, & il brûlera juſqu'au fond de la terre; il dévorera la terre juſqu'à ſon germe, & il brûlera les fondemens des montagnes; & j'aſſemblerai ſur eux les maux, & je remplirai mes flèches ſur eux; ils ſeront conſumés par la faim, les oiſeaux les dévoreront par des morſures amères; je lâcherai ſur eux les dents des bêtes qui ſe traînent avec fureur ſur la terre, & des ſerpens.

Y a-t-il le moindre rapport entre ces expreſſions, & l'idée des punitions infernales, telles que nous les concevons? Il ſemble plutôt que ces paroles n'ayent été rapportées que pour faire voir évidemment, que notre enfer était ignoré des anciens Juifs.

L'auteur de cet article cite encor le paſſage de *Job*, au chap. XXIV. *L'œil de l'adultère obſerve l'obſcurité, diſant, l'œil ne me verra point, & il couvrira ſon viſage; il perce les maiſons dans les ténèbres comme il l'avait dit dans le jour, & ils ont ignoré la lumière; ſi l'aurore apparaît ſubitement, ils la croyent l'ombre de la mort, & ainſi ils marchent dans les ténèbres comme dans la lumière: il eſt léger ſur la ſurface de l'eau; que ſa part ſoit maudite ſur la terre, qu'il ne marche point par la voye de la vigne, qu'il paſſe des eaux de neige à une trop grande chaleur: & ils ont péché le tombeau*, ou bien, *le tombeau a diſſipé ceux qui pèchent*, ou bien, (ſelon les Septante) *leur péché a été rappellé en mémoire.*

Je cite les paſſages entiers, & littéralement, ſans quoi il eſt toûjours impoſſible de s'en former une idée vraie.

Y a-t-il là, je vous prie, le moindre mot, dont on puiſſe conclurre, que *Moïſe* avait enſeigné aux Juifs la doctrine claire & ſimple des peines & des récompenſes après la mort?

Le livre de *Job* n'a nul rapport avec les loix de *Moïſe*. De plus, il eſt très vraiſemblable que *Job* n'était point Juif; c'eſt l'opinion de *St. Jérôme* dans ſes queſtions hébraïques ſur la Geneſe. Le mot *Sathan*, qui eſt dans *Job*, n'était point connu des Juifs, & vous ne le trouvez jamais dans le Pentateuque. Les Juifs n'apprirent ce nom que dans la Caldée, ainſi que les noms de *Gabriel* & de *Raphael*, inconnus avant leur eſclavage à Babilone. *Job* eſt donc cité ici très mal à propos.

On rapporte encor le chapitre dernier d'Iſaie: *Et de mois en mois, & de ſabbath en ſabbath, toute chair viendra m'adorer, dit le Seigneur; & ils ſortiront, & ils verront à la voirie les cadavres de ceux qui ont prévariqué; leur ver ne mourra point, leur feu ne s'éteindra point, & ils ſeront expoſés aux yeux de toute chair juſqu'à ſatiété.*

Certainement s'ils ſont jettés à la voirie, s'ils ſont expoſés à la vue des paſſans juſqu'à ſatiété, s'ils ſont mangés des vers, cela ne veut pas dire que *Moïſe* enſeigna aux Juifs le dogme de l'immortalité de l'ame; & ces mots, *Le feu ne s'éteindra*

Digitized by Google

la mort, & que la faculté de ſentir & de penſer périſſait avec nous, comme la force active, le pouvoir de marcher & de digérer. Ils niaient l'exiſtence des anges. Ils différaient

point, ne ſignifient pas que des cadavres qui ſont expoſés à la vue du peuple ſubiſſent les peines éternelles de l'enfer.

Comment peut-on citer un paſſage d'*Iſaïe* pour prouver que les Juifs du tems de *Moïſe* avaient reçu le dogme de l'immortalité de l'ame? *Iſaïe* prophétiſait, ſelon la computation hébraïque, l'an du monde 3380. *Moïſe* vivait vers l'an du monde 2500; il s'eſt écoulé huit ſiécles entre l'un & l'autre. C'eſt une inſulte au ſens commun, ou une pure plaiſanterie, que d'abuſer ainſi de la permiſſion de citer, & de prétendre prouver qu'un auteur a eu une telle opinion, par un paſſage d'un auteur venu huit cent ans après, & qui n'a point parlé de cette opinion. Il eſt indubitable que l'immortalité de l'ame, les peines & les récompenſes après la mort, ſont annoncées, reconnues, conſtatées dans le nouveau Teſtament, & il eſt indubitable qu'elles ne ſe trouvent en aucun endroit du Pentateuque; & c'eſt ce que le grand *Arnauld* dit nettement & avec force dans ſon apologie de Port-Royal.

Les Juifs en croyant depuis l'immortalité de l'ame, ne furent point éclairés ſur ſa ſpiritualité; ils penſèrent comme preſque toutes les autres nations, que l'ame eſt quelque choſe de délié, d'aérien, une ſubſtance légère, qui retenait quelque apparence du corps qu'elle avait animé; c'eſt ce qu'on appellait les *ombres*, les *mânes des corps*. Cette opinion fut celle de pluſieurs pères de l'égliſe. *Tertullien* dans ſon chap. XXII *de l'ame*, s'exprime ainſi: *Definimus animam Dei flatu natam, immortalem, corporalem, effigiatam, ſubſtantia ſimplicem*; „ Nous définiſſons l'ame née du ſouffle de Dieu, „ immortelle, corporelle, figurée, „ ſimple dans ſa ſubſtance. "

St. Irenée dit dans ſon livre II. chap. XXXIV. *Incorporales ſunt animæ quantum ad comparationem mortalium corporum.* „ Les ames ſont „ incorporelles en comparaiſon des „ corps mortels. " Il ajoute, que „ Jésus-Christ a enſeigné que les „ ames conſervent les images du „ corps; " *Caracterem corporum in quo adoptantur &c.* On ne voit pas que Jésus-Christ ait jamais enſeigné cette doctrine, & il eſt difficile de deviner le ſens de *St. Irenée.*

St. Hilaire eſt plus formel & plus poſitif dans ſon commentaire ſur *St. Matthieu*: il attribue nettement une ſubſtance corporelle à l'ame: *Corpoream naturæ ſuæ ſubſtantiam ſortiuntur.*

St. Ambroiſe ſur *Abraham* liv. II. chap. VIII, prétend qu'il n'y a rien de dégagé de la matière, ſi ce n'eſt la ſubſtance de la Ste. Trinité.

On pourrait reprocher à ces hommes reſpectables d'avoir une mauvaiſe philoſophie; mais il eſt à croire qu'au fond leur théologie était fort ſaine, puiſque ne connaiſſant pas la nature incompréhenſible de l'ame, ils l'aſſuraient immortelle, & la voulaient chrétienne.

beaucoup plus des autres Juifs, que les proteſtans ne diffèrent des catholiques ; ils n'en demeurèrent pas moins dans la communion de leurs frères : on vit même des grands-prêtres de leur ſecte.

Les phariſiens croyaient à la fatalité *n*) & à la métempſicoſe *o*). Les eſſéniens penſaient que les ames des juſtes

Nous ſavons que l'ame eſt ſpirituelle, mais nous ne ſavons point du tout ce que c'eſt qu'eſprit. Nous connaiſſons très imparfaitement la matière, & il nous eſt impoſſible d'avoir une idée diſtincte de ce qui n'eſt pas matière. Très peu inſtruits de ce qui touche nos ſens, nous ne pouvons rien connaître par nous-mêmes de ce qui eſt au delà des ſens. Nous tranſportons quelques paroles de notre langage ordinaire dans les abîmes de la métaphyſique & de la théologie, pour nous donner quelque légère idée des choſes que nous ne pouvons ni concevoir, ni exprimer ; nous cherchons à nous étayer de ces mots, pour ſoutenir, s'il ſe peut, notre faible entendement dans ces régions ignorées.

Ainſi nous nous ſervons du mot *eſprit*, qui répond à *ſouffle* & *vent*, pour exprimer quelque choſe qui n'eſt pas matière ; & ce mot *ſouffle*, *vent*, *eſprit*, nous ramenant malgré nous à l'idée d'une ſubſtance déliée & légère, nous en retranchons encor ce que nous pouvons, pour parvenir à concevoir la ſpiritualité pure ; mais nous ne parvenons jamais à une notion diſtincte : nous ne ſavons même ce que nous diſons quand nous prononçons le mot *ſubſtance* ; il veut dire, à la lettre, ce qui eſt deſſous ; & par cela même il nous avertit qu'il eſt incompréhenſible : car, qu'eſt-ce en effet que ce qui eſt deſſous ? La connaiſſance des ſecrets de DIEU n'eſt pas le partage de cette vie. Plongés ici dans des ténèbres profondes, nous nous battons les uns contre les autres, & nous frappons au hazard au milieu de cette nuit, ſans ſavoir préciſément pourquoi nous combattons.

Si on veut bien réfléchir attentivement ſur tout cela, il n'y a point d'homme raiſonnable qui ne conclue que nous devons avoir de l'indulgence pour les opinions des autres, & en mériter.

Toutes ces remarques ne ſont point étrangères au fonds de la queſtion, qui conſiſte à ſavoir ſi les hommes doivent ſe tolérer : car ſi elles prouvent combien on s'eſt trompé de part & d'autre dans tous les tems, elles prouvent que les hommes ont dû dans tous les tems ſe traiter avec indulgence.

n) Le dogme de la fatalité eſt ancien & univerſel : vous le trouvez toûjours dans *Homère*. *Jupiter* voudrait ſauver la vie à ſon fils *Sarpedon* ; mais le deſtin l'a condamné à la mort ; *Jupiter* ne peut qu'obéir. Le deſtin était chez les philoſophes ou l'enchainement néceſſaire des cauſes & des effets néceſſairement produit par la nature, ou ce même enchainement ordonné par la Providence ; ce qui eſt bien plus raiſonnable. Tout le ſyſtème de la fa-

allaient dans les iſles fortunées, *p*) & celles des méchans dans une eſpèce de tartare. Ils ne faiſaient point de ſacrifices ; ils s'aſſemblaient entre eux dans une ſynagogue particulière. En un mot, ſi l'on veut examiner de près le judaïſme, on ſera étonné de trouver la plus grande tolérance, au milieu des horreurs les plus barbares. C'eſt une contradiction, il

talité eſt contenu dans ce vers d'*Anneus Sénèque* :

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.

On eſt toûjours convenu que DIEU gouvernerait l'univers par des loix éternelles, univerſelles, immuables : cette vérité fut la ſource de toutes ces diſputes inintelligibles ſur la liberté, parce qu'on n'a jamais défini la liberté, juſqu'à-ce que le ſage *Locke* ſoit venu : il a prouvé que la liberté eſt le pouvoir d'agir. DIEU donne ce pouvoir ; & l'homme agiſſant librement ſelon les ordres éternels de DIEU, eſt une des roues de la grande machine du monde. Toute l'antiquité diſputa ſur la liberté ; mais perſonne ne perſécuta ſur ce ſujet, juſqu'à nos jours. Quelle horreur abſurde, d'avoir empriſonné, exilé pour cette diſpute, un *Pompone d'Andilly*, un *Arnauld*, un *Sacy*, un *Nicole*, & tant d'autres qui ont été la lumière de la France !

o) Le roman théologique de la métempſicoſe vient de l'Inde, dont nous avons reçu beaucoup plus de fables qu'on ne croit communément. Ce dogme eſt expliqué dans l'admirable quinziéme livre des *Métamorphoſes* d'*Ovide*. Il a été reçu preſque dans toute la terre : il a été toûjours combattu ; mais nous ne voyons point qu'aucun prêtre de l'antiquité ait jamais fait donner une lettre de cachet à un diſciple de *Pythagore*.

p) Ni les anciens Juifs, ni les Egyptiens, ni les Grecs leurs contemporains, ne croyaient que l'ame de l'homme allât dans le ciel après ſa mort. Les Juifs penſaient que la lune & le ſoleil étaient à quelques lieues au-deſſus de nous dans le même cercle, & que le firmament était une voûte épaiſſe & ſolide, qui ſoutenait le poids des eaux, leſquelles s'échappaient par quelques ouvertures. Le palais des Dieux, chez les anciens Grecs, était ſur le mont Olimpe. La demeure des héros après la mort, était, du tems d'*Homère*, dans une iſle au-delà de l'océan, & c'était l'opinion des eſſéniens.

Depuis *Homère*, on aſſigna des planètes aux Dieux ; mais il n'y avait pas plus de raiſon aux hommes de placer un Dieu dans la lune, qu'aux habitans de la lune de mettre un Dieu dans la planète de la terre. *Junon* & *Iris* n'eurent d'autre palais que les nuées ; il n'y avait pas là où repoſer ſon pied. Chez les Sabéens, chaque Dieu eut ſon étoile ; mais une étoile étant un ſoleil, il n'y a pas moyen d'habiter là, à moins d'être de la nature du feu. C'eſt donc une queſtion fort inutile de demander ce que les anciens penſaient du ciel ; la meilleure réponſe eſt qu'ils ne penſaient pas.

eſt vrai ; preſque tous les peuples ſe ſont gouvernés par des contradictions. Heureuſe celle qui amène des mœurs douces, quand on a des loix de ſang !

Si l'intolérance a été enseignée par Jesus-Christ ?

Voyons maintenant ſi Jesus-Christ a établi des loix ſanguinaires, s'il a ordonné l'intolérance, s'il fit bâtir les cachots de l'inquiſition, s'il inſtitua les bourreaux des *Auto-da-fé*.

Il n'y a, ſi je ne me trompe, que peu de paſſages dans les Evangiles, dont l'eſprit perſécuteur ait pu inférer que l'intolérance, la contrainte ſont légitimes ; l'un eſt la parabole dans laquelle le royaume des cieux eſt comparé à un roi qui invite des convives aux nôces de ſon fils ; ce monarque leur fait dire par ſes ſerviteurs, q) *J'ai tué mes bœufs & mes volailles, tout eſt prêt, venez aux nôces.* Les uns, ſans ſe ſoucier de l'invitation, vont à leurs maiſons de campagne, les autres à leur négoce, d'autres outragent les domeſtiques du roi & les tuent. Le roi fait marcher ſes armées contre ces meurtriers, & détruit leur ville : il envoye ſur les grands chemins convier au feſtin tous ceux qu'on trouve : un d'eux s'étant mis à table ſans avoir mis la robe nuptiale, eſt chargé de fers & jetté dans les ténèbres extérieures.

Il eſt clair que cette allégorie ne regardant que le royaume des cieux, nul homme, aſſurément, ne doit en prendre le droit de garrotter, ou de mettre au cachot ſon voiſin qui ſerait venu ſouper chez lui ſans avoir un habit de nôces convenable ; & je ne connais dans l'hiſtoire aucun prince qui ait fait pendre un courtiſan pour un pareil ſujet : il n'eſt pas non plus à craindre que quand l'empereur ayant tué ſes volailles, enverra des pages à des princes de l'empire pour les prier à ſouper, ces princes tuent ces pages. L'invitation au feſtin ſignifie la prédication du ſalut ; le meurtre des envoyés du prince figure la perſécution contre ceux qui prêchent la ſageſſe & la vertu.

q) St. Matth. chap. XXII.

r) L'autre parabole eſt celle d'un particulier qui invite ſes amis à un grand ſouper ; & lorſqu'il eſt prêt de ſe mettre à table, il envoye ſon domeſtique les avertir. L'un s'excuſe ſur ce qu'il a acheté une terre, & qu'il va la viſiter ; cette excuſe ne paraît pas valable, ce n'eſt pas pendant la nuit qu'on va voir ſa terre. Un autre dit qu'il a acheté cinq paires de bœufs, & qu'il les doit éprouver ; il a le même tort que l'autre ; on n'eſſaye pas des bœufs à l'heure du ſouper. Un troiſiéme répond qu'il vient de ſe marier, & aſſurément ſon excuſe eſt très recevable. Le père de famille en colère fait venir à ſon feſtin les aveugles & les boîteux ; & voyant qu'il reſte encor des places vuides, il dit à ſon valet, *Allez dans les grands chemins, & le long des hayes, & contraignez les gens d'entrer.*

Il eſt vrai qu'il n'eſt pas dit expreſſément que cette parabole ſoit une figure du royaume des cieux. On n'a que trop abuſé de ces paroles, *Contrain-les d'entrer ;* mais il eſt viſible qu'un ſeul valet ne peut contraindre par la force tous les gens qu'il rencontre, à venir ſouper chez ſon maître ; & d'ailleurs, des convives ainſi forcés, ne rendraient pas le repas fort agréable. *Contrain-les d'entrer*, ne veut dire autre choſe, ſelon les commentateurs les plus accrédités, ſinon, Priez, conjurez, preſſez, obtenez. Quel rapport, je vous prie, de cette prière & de ce ſouper à la perſécution !

Si on prend les choſes à la lettre, faudra-t-il être aveugle, boîteux, & conduit par force, pour être dans le ſein de l'égliſe ? Jesus dit dans la même parabole, *Ne donnez à dîner ni à vos amis, ni à vos parens riches :* en a-t-on jamais inféré, qu'on ne dût point en effet dîner avec ſes parens & ſes amis, dès qu'ils ont un peu de fortune ?

Jesus-Christ après la parabole du feſtin, dit, *s*) *Si quelqu'un vient à moi, & ne hait pas ſon père, ſa mère, ſes frères, ſes ſœurs, & même ſa propre ame, il ne peut être mon diſciple* &c. *Car qui eſt celui d'entre vous qui voulant bâtir une tour, ne ſuppute pas auparavant la dépenſe ?* Y a-t il quelqu'un dans le monde aſſez dénaturé, pour conclurre qu'il faut haïr ſon père

r) St. Luc chap. XIV. *s*) St. Luc chap. XIV. v. 26 & ſuiv.

& ſa mère ? & ne comprend-on pas aiſément que ces paroles ſignifient, Ne balancez pas entre moi & vos plus chères affections ?

On cite le paſſage de St. Matthieu : *t*) *Qui n'écoute point l'égliſe, ſoit comme un payen & comme un receveur de la douane.* Cela ne dit pas aſſurément qu'on doive perſécuter les payens, & les fermiers des droits du roi ; ils ſont maudits, il eſt vrai, mais ils ne ſont point livrés au bras ſéculier. Loin d'ôter à ces fermiers aucune prérogative de citoyen, on leur a donné les plus grands privilèges ; c'eſt la ſeule profeſſion qui ſoit condamnée dans l'Ecriture, & c'eſt la plus favoriſée par les gouvernemens. Pourquoi donc n'aurions-nous pas pour nos frères errans autant d'indulgence que nous prodiguons de conſidération à nos frères les traitans ?

Un autre paſſage dont on a fait un abus groſſier, eſt celui de *St. Matthieu* & de *St. Marc*, où il eſt dit que JESUS ayant faim le matin, approcha d'un figuier où il ne trouva que des feuilles, car ce n'était pas le tems des figues : il maudit le figuier, qui ſe ſécha auſſi-tôt.

On donne pluſieurs explications différentes de ce miracle : mais y en a-t-il une ſeule qui puiſſe autoriſer la perſécution ? Un figuier n'a pu donner des figues vers le commencement de Mars, on l'a ſéché : eſt-ce une raiſon pour faire ſécher nos frères de douleur dans tout les tems de l'année ? Reſpectons dans l'Ecriture tout ce qui peut faire naître des difficultés dans nos eſprits curieux & vains, mais n'en abuſons pas pour être durs & implacables.

L'eſprit perſécuteur qui abuſe de tout, cherche encor ſa juſtification dans l'expulſion des marchands chaſſés du temple, & dans la légion de démons envoyée du corps d'un poſſedé dans le corps de deux mille animaux immondes. Mais qui ne voit que ces deux exemples ne ſont autre choſe qu'une juſtice que DIEU daigne faire lui-même d'une contravention à la loi ? C'était manquer de reſpect à la maiſon du Seigneur, que de changer ſon parvis en une boutique de marchands. En vain le ſanhedrin & les prêtres permettaient ce négoce pour la

t) St. Matth. chap. VIII. v. 17.

la commodité des ſacrifices ; le DIEU auquel on ſacrifiait pouvait ſans doute, quoique caché ſous la figure humaine, détruire cette profanation : il pouvait de même punir ceux qui introduiſaient dans le pays des troupeaux entiers, défendus par une loi dont il daignait lui-même être l'obſervateur. Ces exemples n'ont pas le moindre rapport aux perſécutions ſur le dogme. Il faut que l'eſprit d'intolérance ſoit appuyé ſur de bien mauvaiſes raiſons, puiſqu'il cherche partout les plus vains prétextes.

Preſque tout le reſte des paroles & des actions de JESUS-CHRIST prêche la douceur, la patience, l'indulgence. C'eſt le père de famille qui reçoit l'enfant prodigue ; c'eſt l'ouvrier qui vient à la dernière heure, & qui eſt payé comme les autres ; c'eſt le ſamaritain charitable ; lui-même juſtifie ſes diſciples de ne pas jeûner ; il pardonne à la pécheresſe ; il ſe contente de recommander la fidélité à la femme adultère : il daigne même condeſcendre à l'innocente joie des convives de Canaa, qui étant déja échauffés de vin en demandent encore, il veut bien faire un miracle en leur faveur, il change pour eux l'eau en vin.

Il n'éclate pas même contre *Judas* qui doit le trahir ; il ordonne à *Pierre* de ne ſe jamais ſervir de l'épée ; il réprimande les enfans de *Zébédée*, qui à l'exemple d'*Élie* voulaient faire deſcendre le feu du ciel ſur une ville qui n'avait pas voulu le loger.

Enfin il meurt victime de l'envie. Si on oſe comparer le ſacré avec le profane, & un Dieu avec un homme, ſa mort, humainement parlant, a beaucoup de rapport à celle de *Socrate*. Le philoſophe Grec périt par la haine des ſophiſtes, des prêtres, & des premiers du peuple : le légiſlateur des chrétiens ſuccomba ſous la haine des ſcribes, des phariſiens, & des prêtres. *Socrate* pouvait éviter la mort, & il ne le voulut pas : JESUS-CHRIST s'offrit volontairement. Le philoſophe Grec pardonna non-ſeulement à ſes calomniateurs & à ſes juges iniques, mais il les pria de traiter un jour ſes enfans comme lui-même, s'ils étaient aſſez heureux pour mériter leur haine comme lui : le légiſlateur des chrétiens, infiniment ſupérieur, pria ſon père de pardonner à ſes ennemis.

Si JESUS-CHRIST ſembla craindre la mort, ſi l'angoiſſe qu'il reſſentit fut ſi extrême qu'il en eut une ſueur mêlée de ſang, ce qui eſt le ſymptome le plus violent & le plus rare, c'eſt qu'il daigna s'abaiſſer à toute la faibleſſe du corps humain qu'il avait revêtu. Son corps tremblait, & ſon ame était inébranlable ; il nous apprenait que la vraie force, la vraie grandeur conſiſtent à ſupporter des maux ſous leſquels notre nature ſuccombe. Il y a un extrême courage à courir à la mort en la redoutant.

Socrate avait traité les ſophiſtes d'ignorans, & les avait convaincus de mauvaiſe foi : JESUS uſant de ſes droits divins, traita les ſcribes *u*) & les phariſiens d'hypocrites, d'inſenſés, d'aveugles, de méchans, de ſerpens, de race de vipère.

Socrate ne fut point accuſé de vouloir fonder une ſecte nouvelle : on n'accuſa point JESUS-CHRIST d'en avoir voulu introduire une. *x*) Il eſt dit que les princes des prêtres, & tout le conſeil, cherchaient un faux témoignage contre JESUS pour le faire périr.

Or, s'ils cherchaient un faux témoignage, ils ne lui reprochaient donc pas d'avoir prêché publiquement contre la loi. Il fut en effet ſoumis à la loi de *Moïſe* depuis ſon enfance juſqu'à ſa mort : on le circoncit le huitiéme jour comme tous les autres enfans. S'il fut depuis batiſé dans le Jourdain, c'était une cérémonie conſacrée chez les Juifs, comme chez tous les peuples de l'orient. Toutes les ſouillures légales ſe nettoyaient par le batême ; c'eſt ainſi qu'on conſacrait les prêtres ; on ſe plongeait dans l'eau à la fête de l'expiation ſolemnelle, on batiſait les proſélites.

JESUS obſerva tous les points de la loi ; il fêta tous les jours de ſabbath ; il s'abſtint des viandes défendues ; il célébra toutes les fêtes, & même avant ſa mort il avait célébré la

u) St. Matth. chap. XXIII.
x) St. Matth. chap. XXVI.
y) St. Matth. chap. XXVI. v. 61.
z) Il était, en effet, très difficile aux Juifs, pour ne pas dire impoſſible, de comprendre ſans une révélation particulière ce myſtère ineffable de l'incarnation du fils de DIEU, DIEU lui-même. La Geneſe (chap. VI.) appelle *fils de* DIEU les fils des hommes puiſſans : de même les grands cèdres dans les Pſaumes ſont appellés les *cèdres de* DIEU. *Samuel* dit qu'une frayeur de DIEU tomba ſur

pâque ; on ne l'accuſa ni d'aucune opinion nouvelle, ni d'avoir obſervé aucun rite étranger. Né Iſraélite, il vécut conſtamment en Iſraélite.

Deux témoins qui ſe préſentèrent, l'accuſèrent d'avoir dit *y*) *qu'il pourrait détruire le temple, & le rebâtir en trois jours.* Un tel diſcours était incompréhenſible pour les Juifs charnels, mais ce n'était pas une accuſation de vouloir fonder une nouvelle ſecte.

Le grand-prêtre l'interrogea, & lui dit ; *Je vous commande par le* DIEU *vivant, de nous dire, ſi vous êtes le* CHRIST *fils de* DIEU. On ne nous apprend point ce que le grand-prêtre entendait par *fils de* DIEU. On ſe ſervait quelquefois de cette expreſſion pour ſignifier un juſte, *z*) comme on employait les mots de *fils de Bélial*, pour ſignifier un méchant. Les Juifs groſſiers n'avaient aucune idée du myſtère ſacré d'un fils de DIEU, DIEU lui-même, venant ſur la terre.

JESUS lui répondit ; *Vous l'avez dit ; mais je vous dis que vous verrez bientôt le fils de l'homme aſſis à la droite de la vertu de* DIEU, *venant ſur les nuées du ciel.*

Cette réponſe fut regardée, par le ſanhedrin irrité, comme un blaſphême. Le ſanhedrin n'avait plus le droit du glaive ; ils traduiſirent JESUS devant le gouverneur Romain de la province, & l'accuſèrent calomnieuſement d'être un perturbateur du repos public, qui diſait qu'il ne falait pas payer le tribut à *Céſar*, & qui de plus ſe diſait roi des Juifs. Il eſt donc de la plus grande évidence qu'il fut accuſé d'un crime d'état.

Le gouverneur *Pilate* ayant appris qu'il était Galiléen, le renvoya d'abord à *Hérode* tétrarque de Galilée. *Hérode* crut qu'il était impoſſible que JESUS pût aſpirer à ſe faire chef de parti, & prétendre à la royauté ; il le traita avec mépris, & le renvoya à *Pilate*, qui eut l'indigne faibleſſe de le con-

le peuple, c'eſt-à-dire une grande frayeur ; un grand vent, un vent de DIEU ; la maladie de *Saül*, mélancolie de DIEU. Cependant il paraît que les Juifs entendirent à la lettre, que JESUS ſe dit fils de DIEU dans le ſens propre ; mais s'ils regardèrent ces mots comme un blaſphême, c'eſt peut-être encor une preuve de l'ignorance où ils étaient du myſtère de l'incarnation, & de DIEU, fils de DIEU, envoyé ſur la terre pour le ſalut des hommes.

damner, pour appaiſer le tumulte excité contre lui-même; d'autant plus qu'il avait eſſuyé déja une révolte des Juifs, à ce que nous apprend *Joſeph. Pilate* n'eut pas la même généroſité qu'eut depuis le gouverneur *Feſtus.*

Je demande à préſent, ſi c'eſt la tolérance, ou l'intolérance qui eſt de droit divin? Si vous voulez reſſembler à JESUS-CHRIST, ſoyez martyrs, & non pas bourreaux.

TÉMOIGNAGES CONTRE L'INTOLÉRANCE.

C'eſt une impiété d'ôter, en matière de religion, la liberté aux hommes, d'empêcher qu'ils ne faſſent choix d'une divinité; aucun homme, aucun Dieu ne voudrait d'un ſervice forcé. (*Apologétique ch. XXIV.*)

Si on uſait de violence pour la défenſe de la foi, les évêques s'y oppoſeraient. (*St. Hilaire liv. I.*)

La religion forcée n'eſt plus religion; il faut perſuader & non contraindre. La religion ne ſe commande point. (*Lactance liv. III.*)

C'eſt une exécrable héréſie de vouloir tirer par la force, par les coups, par les empriſonnemens, ceux qu'on n'a pu convaincre par la raiſon. (*St. Athanaſe liv. I.*)

Rien n'eſt plus contraire à la religion que la contrainte. (*St. Juſtin martyr liv. V.*)

Perſécuterons-nous ceux que DIEU tolère? *dit St. Auguſtin, avant que ſa querelle avec les donatiſtes l'eût rendu trop ſévère.*

Qu'on ne faſſe aucune violence aux Juifs. (4me. *concile de Tolède, 56me. canon.*)

Conſeillez & ne forcez pas. (*Lettres de St. Bernard.*)

Nous ne prétendons point détruire les erreurs par la violence. (*Diſcours du clergé de France à Louis XIII.*)

Nous avons toûjours déſapprouvé les voies de rigueur. (*Aſſemblée du clergé 11me. Aouſt 1560.*)

Nous ſavons que la foi ſe perſuade, & ne ſe commande point. (*Fléchier évêque de Niſmes lettre 19.*)

On ne doit pas même uſer de termes inſultans. (*L'évêque du Belley dans une inſtruction paſtorale.*)

Souvenez-vous que les maladies de l'ame ne ſe guériſſent point par contrainte & par violence. (*Le cardinal le Camus, inſtruction paſtorale de 1688.*)

Accordez à tous la tolérance civile. (*Fénélon archevêque de Cambrai au duc de Bourgogne.*)

L'exaction forcée d'une religion eſt une preuve évidente que l'eſprit qui la conduit eſt un eſprit ennemi de la vérité. (*Dirois docteur de Sorbonne, liv. VI. chap. IV.*)

La violence peut faire des hypocrites ; on ne perſuade point quand on fait retentir partout les menaces. (*Tillemont hiſt. eccl. Tom. VI.*)

Il nous a paru conforme à l'équité & à la droite raiſon, de marcher ſur les traces de l'ancienne égliſe, qui n'a point uſé de violence pour établir & étendre la religion. (*Remontr. du parlement de Paris à Henri II.*)

L'expérience nous apprend que la violence eſt plus capable d'irriter que de guérir un mal qui a ſa racine dans l'eſprit &c. (*De Thou épitre dédicatoire à Henri IV.*)

La foi ne s'inſpire pas à coups d'épée. (*Cériſier ſur les régnes de Henri IV & de Louis XIII.*)

C'eſt un zèle barbare que celui qui prétend planter la religion dans les cœurs, comme ſi la perſuaſion pouvait être l'effet de la contrainte. (*Boulainvilliers état de la France.*)

Il en eſt de la religion comme de l'amour, le commandement n'y peut rien, la contrainte encor moins ; rien de plus indépendant que d'aimer & de croire. (*Amelot de la Houſſaie ſur les lettres du cardinal d'Oſſat.*)

Si le ciel vous a aſſez aimé pour vous faire voir la vérité, il vous a fait une grande grace ; mais eſt-ce à ceux qui ont l'héritage de leur père, de haïr ceux qui ne l'ont pas ? (*Eſprit des Loix liv. XXV.*)

On pourrait faire un livre énorme, tout compoſé de pareils paſſages. Nos hiſtoires, nos diſcours, nos ſermons, nos ouvrages de morale, nos catéchiſmes, reſpirent tous, enſeignent tous aujourd'hui ce devoir ſacré de l'indulgence. Par quelle fatalité, par quelle inconſéquence démentirions-nous dans la pratique une théorie que nous annonçons tous les jours ? Quand nos actions démentent notre morale, c'eſt que nous

croyons qu'il y a quelque avantage pour nous à faire le contraire de ce que nous enſeignons ; mais certainement il n'y a aucun avantage à perſécuter ceux qui ne ſont pas de notre avis, & à nous en faire haïr. Il y a donc, encor une fois, de l'abſurdité dans l'intolérance. Mais, dira-t-on, ceux qui ont intérêt à gêner les conſciences ne ſont point abſurdes. C'eſt à eux que s'adreſſe le petit dialogue ci-après.

DIALOGUE ENTRE UN MOURANT ET UN HOMME QUI SE PORTE BIEN.

Un citoyen était à l'agonie dans une ville de province ; un homme en bonne ſanté vint inſulter à ſes derniers momens, & lui dit ;

Miſérable ! penſe comme moi tout-à-l'heure, ſigne cet écrit, confeſſe que cinq propoſitions ſont dans un livre que ni toi ni moi n'avons jamais lu ; ſois tout-à-l'heure du ſentiment de *Lamfran* contre *Bérenger*, de *St. Thomas* contre *St. Bonaventure ;* embraſſe le ſecond concile de Nicée contre le concile de Francfort ; explique-moi dans l'inſtant, comment ces paroles, *Mon père eſt plus grand que moi*, ſignifient expreſſément, *Je ſuis auſſi grand que lui.*

Di-moi comment le Père communique tout au Fils, excepté la paternité ; ou je vais faire jetter ton corps à la voirie ; tes enfans n'hériteront point de toi, ta femme ſera privée de ſa dot, & ta famille mendiera du pain que mes pareils ne lui donneront pas.

LE MOURANT.

J'entends à peine ce que vous me dites ; les menaces que vous me faites parviennent confuſément à mon oreille, elles troublent mon ame, elles rendent ma mort affreuſe. Au nom de DIEU, ayez pitié de moi !

LE BARBARE.

De la pitié ! je n'en puis avoir ſi tu n'es pas de mon avis en tout.

LE MOURANT.

Hélas ! vous ſentez qu'à ces derniers momens tous mes ſens ſont flétris, toutes les portes de mon entendement ſont fermées, mes idées s'enfuient, ma penſée s'éteint. Suis-je en état de diſputer ?

LE BARBARE.

Eh bien, ſi tu ne peux pas croire ce que je veux, di que tu le crois, & cela me ſuffit.

LE MOURANT.

Comment puis-je me parjurer pour vous plaire ? Je vais paraître dans un moment devant le DIEU qui punit le parjure.

LE BARBARE.

N'importe ; tu auras le plaiſir d'être enterré dans un cimetière, & ta femme, tes enfans auront de quoi vivre. Meurs en hypocrite : l'hypocriſie eſt une bonne choſe ; c'eſt, comme on dit, un hommage que le vice rend à la vertu. Un peu d'hypocriſie, mon ami, qu'eſt-ce que cela coûte ?

LE MOURANT.

Hélas ! vous mépriſez DIEU, ou vous ne le reconnaiſſez pas, puiſque vous me demandez un menſonge à l'article de la mort, vous qui devez bientôt recevoir votre jugement de lui, & qui répondrez de ce menſonge.

LE BARBARE.

Comment, inſolent ! je ne reconnais point de DIEU ?

LE MOURANT.

Pardon, mon frère, je crains que vous n'en connaiſſiez pas. Celui que j'adore ranime en ce moment mes forces, pour vous dire d'une voix mourante, que ſi vous croyez en DIEU, vous devez uſer envers moi de charité. Il m'a donné ma femme &

mes enfans, ne les faites pas périr de misère. Pour mon corps, faites-en ce que vous voudrez, je vous l'abandonne; mais croyez en DIEU, je vous en conjure.

LE BARBARE.

Fai, sans raisonner, ce que je t'ai dit; je le veux, je l'ordonne.

LE MOURANT.

Et quel intérêt avez-vous à me tant tourmenter?

LE BARBARE.

Comment! quel intérêt? si j'ai ta signature, elle me vaudra un bon canonicat.

LE MOURANT.

Ah! mon frère! voici mon dernier moment; je meurs; je vais prier DIEU qu'il vous touche & qu'il vous convertisse.

LE BARBARE.

Au diable soit l'impertinent qui n'a point signé! Je vais signer pour lui, & contrefaire son écriture.

La lettre suivante est une confirmation de la méme morale.

LETTRE ÉCRITE AU JÉSUITE LE TELLIER, PAR UN BÉNÉFICIER, LE 6 MAY 1714. a)

Mon révérend père,

J'obéis aux ordres que votre révérence m'a donnés de lui présenter les moyens les plus propres de délivrer JESUS & sa com-

a) Lorsqu'on écrivait ainsi en 1762, l'ordre des jésuites n'était pas aboli en France. S'ils avaient été malheureux, l'auteur les aurait assurément respectés. Mais qu'on se souvienne à jamais qu'ils n'ont été persécutés

compagnie de leurs ennemis. Je crois qu'il ne reſte plus que cinq cent mille huguenots dans le royaume, quelques-uns diſent un million, d'autres quinze cent mille; mais en quelque nombre qu'ils ſoient, voici mon avis, que je ſoumets très humblement au vôtre, comme je le dois.

1°. Il eſt aiſé d'attraper en un jour tous les prédicans, & de les pendre tous à la fois dans une même place, non-ſeulement pour l'édification publique, mais pour la beauté du ſpectacle.

2°. Je ferais aſſaſſiner dans leurs lits, tous les pères & mères, parce que ſi on les tuait dans les rues, cela pourrait cauſer quelque tumulte; pluſieurs même pourraient ſe ſauver, ce qu'il faut éviter, ſur toute choſe. Cette exécution eſt un corollaire néceſſaire de nos principes; car s'il faut tuer un hérétique, comme tant de grands théologiens le prouvent, il eſt évident qu'il faut les tuer tous.

3°. Je marierais le lendemain toutes les filles à de bons catholiques, attendu qu'il ne faut pas dépeupler trop l'état après la dernière guerre; mais à l'égard des garçons de quatorze & quinze ans, déja imbus de mauvais principes, qu'on ne peut ſe flatter de détruire, mon opinion eſt qu'il faut les châtrer tous, afin que cette engeance ne ſoit jamais reproduite. Pour les autres petits garçons, ils ſeront élevés dans vos collèges, & on les fouettera juſqu'à-ce qu'ils ſachent par cœur les ouvrages de *Sanchez* & de *Molina*.

4°. Je penſe, ſauf correction, qu'il en faut faire autant à tous les luthériens d'Alzace, attendu que dans l'année 1704 j'apperçus deux vieilles de ce pays-là qui riaient le jour de la bataille d'Hochſtet.

5°. L'article des janſéniſtes paraîtra peut-être un peu plus embarraſſant: je les crois au nombre de ſix millions, au moins; mais un eſprit tel que le vôtre ne doit pas s'en effrayer. Je comprens parmi les janſéniſtes tous les parlemens, qui ſoutiennent

perſécutés que parce qu'ils avaient été perſécu... ; & que leur exemple faſſe trembler ceux qui étant plus intolérans que les jéſuites voudraient opprimer un jour leurs concitoyens qui n'embraſſeraient pas leurs opinions dures & abſurdes.

ſi indignement les libertés de l'égliſe gallicane. C'eſt à votre révérence de peſer avec ſa prudence ordinaire les moyens de vous ſoumettre tous ces eſprits revêches. La conſpiration des poudres n'eut pas le ſuccès déſiré, parce qu'un des conjurés eut l'indiſcrétion de vouloir ſauver la vie à ſon ami: mais comme vous n'avez point d'ami, le même inconvénient n'eſt point à craindre; il vous ſera fort aiſé de faire ſauter tous les parlemens du royaume avec cette invention du moine *Shwartz* qu'on appelle *pulvis pyrius*. Je calcule qu'il faut, l'un portant l'autre, trente-ſix tonneaux de poudre pour chaque parlement; & ainſi en multipliant douze parlemens par trente-ſix tonneaux, cela ne compoſe que quatre cent trente-deux tonneaux, qui à cent écus piéce font la ſomme de cent vingt-neuf mille ſix cent livres; c'eſt une bagatelle pour le révérend père général.

Les parlemens une fois ſautés, vous donnerez leurs charges à vos congréganiſtes, qui ſont parfaitement inſtruits des loix du royaume.

6°. Il ſera aiſé d'empoiſonner Mr. le cardinal de *Noailles*, qui eſt un homme ſimple, & qui ne ſe défie de rien.

Votre révérence employera les mêmes moyens de converſion auprès de quelques évêques rénitens: leurs évêchés ſeront mis entre les mains des jéſuites, moyennant un bref du pape; alors tous les évêques étant du parti de la bonne cauſe, & tous les curés étant habilement choiſis par les évêques, voici ce que je conſeille, ſous le bon plaiſir de votre révérence.

7°. Comme on dit que les janſéniſtes communient au moins à Pâques, il ne ſerait pas mal de ſaupoudrer les hoſties, de la drogue dont on ſe ſervit pour faire juſtice de l'empereur *Henri VII.* Quelque critique me dira peut-être, qu'on riſquerait dans cette opération, de donner auſſi de la mort-aux-rats aux moliniſtes; cette objection eſt forte; mais il n'y a point de projet qui ne menace ruine par quelque endroit. Si on était arrêté par ces petites difficultés, on ne viendrait jamais à bout de rien: & d'ailleurs, comme il s'agit de procurer le plus grand bien qu'il ſoit poſſible, il ne faut pas ſe ſcandaliſer ſi ce grand bien entraîne après lui quelques mauvaiſes ſuites, qui ne ſont de nulle conſidération.

Digitized by Google

Nous n'avons rien à nous reprocher : il eſt démontré que tous les prétendus réformés, tous les janſéniſtes ſont dévolus à l'enfer ; ainſi nous ne faiſons que hâter le moment où ils doivent entrer en poſſeſſion.

Il n'eſt pas moins clair que le paradis appartient de droit aux moliniſtes ; donc en les faiſant périr par mégarde, & ſans aucune mauvaiſe intention, nous accélérons leur joie : nous ſommes dans l'un & l'autre cas les miniſtres de la providence.

Quant à ceux qui pourraient être un peu effarouchés du nombre, votre paternité pourra leur faire remarquer, que depuis les jours floriſſans de l'égliſe juſqu'à 1707, c'eſt-à-dire, depuis environ quatorze cent ans, la théologie a procuré le maſſacre de plus de cinquante millions d'hommes ; & que je ne propoſe d'en étrangler, ou égorger, ou empoiſonner, qu'environ ſix millions cinq cent mille.

On nous objectera peut-être encore que mon compte n'eſt pas juſte, & que je viole la règle de trois ; car, dira-t-on, ſi en quatorze cent ans il n'a péri que cinquante millions d'hommes pour des diſtinctions, des dilêmes, & des antilêmes théologiques, cela ne fait par année que trente-cinq mille ſept cent quatorze perſonnes, avec fraction, & qu'ainſi je tue ſix millions ſoixante-quatre mille deux cent quatre-vingt-cinq perſonnes de trop, avec fraction, pour la préſente année. Mais, en vérité, cette chicane eſt bien puérile ; on peut même dire qu'elle eſt impie : car ne voit-on pas par mon procédé que je ſauve la vie à tous les catholiques juſqu'à la fin du monde ? On n'aurait jamais fait ſi on voulait répondre à toutes les critiques. Je ſuis avec un profond reſpect, de votre paternité,

Le très humble, très dévot & très doux *R....* natif d'Angoulême, préfet de la congrégation.

Ce projet ne put être exécuté, parce que le père *Le Tellier* y trouva quelques difficultés, & que ſa paternité fut exilée l'année ſuivante. Mais comme il faut examiner le pour & le contre, il eſt bon de rechercher dans quels cas on pourrait légitimement ſuivre en partie les vues du correſpondant du père *Le Tellier*. Il paraît qu'il ſerait dur d'exécuter ce projet dans tous ſes

points ; mais il faut voir dans quelles occaſions on doit rouer, ou pendre, ou mettre aux galères les gens qui ne ſont pas de notre avis ; c'eſt l'objet de l'article ſuivant.

SEULS CAS OU L'INTOLÉRANCE EST DE DROIT HUMAIN.

Pour qu'un gouvernement ne ſoit pas en droit de punir les erreurs des hommes, il eſt néceſſaire que ces erreurs ne ſoient pas des crimes ; elles ne ſont des crimes que quand elles troublent la ſociété ; elles troublent cette ſociété, dès qu'elles inſpirent le fanatiſme ; il faut donc que les hommes commencent par n'être pas fanatiques pour mériter la tolérance.

Si quelques jeunes jéſuites, ſachant que l'égliſe a les réprouvés en horreur, que les janſéniſtes ſont condamnés par une bulle, qu'ainſi les janſéniſtes ſont réprouvés, s'en vont brûler une maiſon des pères de l'oratoire, parce que *Queſnel* l'oratorien était janſéniſte ; il eſt clair qu'on ſera bien obligé de punir ces jéſuites.

De même s'ils ont débité des maximes coupables, ſi leur inſtitut eſt contraire aux loix du royaume, on ne peut s'empêcher de diſſoudre leur compagnie, & d'abolir les jéſuites pour en faire des citoyens : ce qui au fonds eſt un mal imaginaire, & un bien réel pour eux ; car où eſt le mal de porter un habit court au lieu d'une ſoutane, & d'être libre au lieu d'être eſclave ? On réforme à la paix des régimens entiers, qui ne ſe plaignent pas : pourquoi les jéſuites pouſſent-ils de ſi hauts cris, quand on les réforme pour avoir la paix ?

Que les cordeliers tranſportés d'un ſaint zèle pour la vierge *Marie* aillent démolir l'égliſe des jacobins, qui penſent que *Marie* eſt née dans le péché originel ; on ſera obligé alors de traiter les cordeliers à-peu-près comme les jéſuites.

On en dira autant des luthériens & des calviniſtes ; ils auront beau dire, Nous ſuivons les mouvemens de notre conſcience, il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, nous ſommes le vrai troupeau, nous devons exterminer les loups. Il eſt évident qu'alors ils ſont loups eux-mêmes.

Digitized by Google

Un des plus étonnans exemples de fanatiſme, a été une petite ſecte en Dannemarck, dont le principe était le meilleur du monde. Ces gens-là voulaient procurer le ſalut éternel à leurs frères ; mais les conſéquences de ce principe étaient ſingulières. Ils ſavaient que tous les petits enfans qui meurent ſans batême ſont damnés, & que ceux qui ont le bonheur de mourir immédiatement après avoir reçu le batême, jouiſſent de la gloire éternelle : ils allaient égorgeant les garçons & les filles nouvellement batiſés, qu'ils pouvaient rencontrer ; c'était ſans doute leur faire le plus grand bien qu'on pût leur procurer : on les préſervait à la fois du péché, des miſères de cette vie, & de l'enfer ; on les envoyait infailliblement au ciel. Mais ces gens charitables ne conſidéraient pas qu'il n'eſt pas permis de faire un petit mal pour un grand bien ; qu'ils n'avaient aucun droit ſur la vie de ces petits enfans ; que la plûpart des pères & mères ſont aſſez charnels pour aimer mieux avoir auprès d'eux leurs fils & leurs filles, que de les voir égorger pour aller en paradis ; & qu'en un mot, le magiſtrat doit punir l'homicide, quoiqu'il ſoit fait à bonne intention.

Les Juifs ſembleraient avoir plus de droit que perſonne, de nous voler & de nous tuer. Car bien qu'il y ait cent exemples de tolérance dans l'ancien Teſtament, cependant il y a auſſi quelques exemples & quelques loix de rigueur. DIEU leur a ordonné quelquefois de tuer les idolâtres, & de ne réſerver que les filles nubiles : ils nous regardent comme idolâtres ; & quoique nous les tolérions aujourd'hui, ils pourraient bien, s'ils étaient les maîtres, ne laiſſer au monde que nos filles.

Ils ſeraient ſurtout dans l'obligation indiſpenſable d'aſſaſſiner tous les Turcs ; cela va ſans difficulté ; car les Turcs poſſèdent le pays des Hétéens, des Jébuſéens, des Amorrhéens, Jerſénéens, Hévéens, Aracéens, Cinéens, Hamatéens, Samaréens : tous ces peuples furent dévoués à l'anathême ; leur pays qui était de plus de vingt-cinq lieues de long, fut donné aux Juifs par pluſieurs pactes conſécutifs ; ils doivent rentrer dans leur bien ; les mahométans en ſont les uſurpateurs depuis plus de mille ans.

Si les Juifs raiſonnaient ainſi aujourd'hui, il eſt clair qu'il n'y aurait d'autre réponſe à leur faire que de les empâler.

Ce ſont à-peu-près les ſeuls cas où l'intolérance parait raiſonnable.

RÉLATION D'UNE DISPUTE DE CONTROVERSE A LA CHINE.

Dans les premières années du règne du grand empereur *Cam-hi*, un mandarin de la ville de Kanton entendit de ſa maiſon un grand bruit qu'on faiſait dans la maiſon voiſine ; il s'informa ſi l'on ne tuait perſonne ; on lui dit que c'était l'aumônier de la compagnie Danoiſe, un chapelain de Batavia, & un jéſuite qui diſputaient ; il les fit venir, leur fit ſervir du thé & des confitures, & leur demanda pourquoi ils ſe querellaient ?

Le jéſuite lui répondit qu'il était bien douloureux pour lui, qui avait toûjours raiſon, d'avoir à faire à des gens qui avaient toûjours tort ; que d'abord il avait argumenté avec la plus grande retenue, mais qu'enfin la patience lui avait échappé.

Le mandarin leur fit ſentir, avec toute la diſcrétion poſſible, combien la politeſſe eſt néceſſaire dans la diſpute, leur dit qu'on ne ſe fâchait jamais à la Chine, & leur demanda de quoi il s'agiſſait ?

Le jéſuite lui répondit, Monſeigneur, je vous en fais juge ; ces deux meſſieurs refuſent de ſe ſoumettre aux déciſions du concile de Trente.

Cela m'étonne, dit le mandarin. Puis ſe tournant vers les deux réfractaires, Il me paraît, leur dit-il, meſſieurs, que vous devriez reſpecter les avis d'une grande aſſemblée ; je ne ſais pas ce que c'eſt que le concile de Trente, mais pluſieurs perſonnes ſont toûjours plus inſtruites qu'une ſeule. Nul ne doit croire qu'il en ſait plus que les autres, & que la raiſon n'habite que dans ſa tête ; c'eſt ainſi que l'enſeigne notre grand *Confucius* ; & ſi vous m'en croyez, vous ferez très bien de vous en rapporter au concile de Trente.

Le Danois prit alors la parole, & dit : Monſeigneur parle

avec la plus grande ſageſſe ; nous reſpectons les grandes aſſemblées comme nous le devons ; auſſi ſommes-nous entiérement de l'avis de pluſieurs aſſemblées qui ſe ſont tenues avant celle de Trente.

Oh ! ſi cela eſt ainſi, dit le mandarin, je vous demande pardon, vous pourriez bien avoir raiſon. Ça, vous êtes donc du même avis, ce Hollandais & vous, contre ce pauvre jéſuite ?

Point du tout, dit le Hollandais ; cet homme-ci a des opinions preſque auſſi extravagantes que celles de ce jéſuite, qui fait ici le doucereux avec vous ; il n'y a pas moyen d'y tenir.

Je ne vous conçois pas, dit le mandarin ; n'êtes-vous pas tous trois chrétiens ? ne venez-vous pas tous trois enſeigner le chriſtianiſme dans notre empire ? & ne devez-vous pas par conſéquent avoir les mêmes dogmes ?

Vous voyez, monſeigneur, dit le jéſuite : ces deux gens-ci ſont ennemis mortels, & diſputent tous deux contre moi ; il eſt donc évident qu'ils ont tous les deux tort, & que la raiſon n'eſt que de mon côté. Cela n'eſt pas ſi évident, dit le mandarin ; il ſe pourrait faire à toute force que vous euſſiez tort tous trois ; je ſerais curieux de vous entendre l'un après l'autre.

Le jéſuite fit alors un aſſez long diſcours, pendant lequel le Danois & le Hollandais levaient les épaules ; le mandarin n'y comprit rien. Le Danois parla à ſon tour ; ſes deux adverſaires le regardèrent en pitié, & le mandarin n'y comprit pas davantage. Le Hollandais eut le même ſort. Enfin, ils parlèrent tous trois enſemble, ils ſe dirent de groſſes injures. L'honnête mandarin eut bien de la peine à mettre le hola, & leur dit : Si vous voulez qu'on tolère ici votre doctrine, commencez par n'être ni intolérans, ni intolérables.

Au ſortir de l'audience, le jéſuite rencontra un miſſionnaire jacobin ; il lui apprit qu'il avait gagné ſa cauſe, l'aſſurant que la vérité triomphait toûjours. Le jacobin lui dit : Si j'avais été là, vous ne l'auriez pas gagnée ; je vous aurais convaincu de menſonge & d'idolatrie. La querelle s'échauffa ; le jacobin & le jéſuite ſe prirent aux cheveux. Le mandarin informé du ſcandale les envoya tous deux en priſon. Un ſous-mandarin

dit au juge, Combien de tems votre excellence veut-elle qu'ils ſoient aux arrêts ? Juſqu'à-ce qu'ils ſoient d'accord, dit le juge. Ah ! dit le ſous-mandarin, ils ſeront donc en priſon toute leur vie. Eh bien, dit le juge, juſqu'à-ce qu'ils ſe pardonnent. Ils ne ſe pardonneront jamais, dit l'autre, je les connais. Eh bien donc, dit le mandarin, juſqu'à-ce qu'ils faſſent ſemblant de ſe pardonner.

S'IL EST UTILE D'ENTRETENIR LE PEUPLE DANS LA SUPERSTITION ?

Telle eſt la faibleſſe du genre-humain, & telle ſa perverſité, qu'il vaut mieux ſans doute pour lui d'être ſubjugué par toutes les ſuperſtitions poſſibles, pourvu qu'elles ne ſoient point meurtrières, que de vivre ſans religion. L'homme a toûjours eu beſoin d'un frein ; & quoiqu'il fût ridicule de ſacrifier aux Faunes, aux Sylvains, aux Naïades, il était bien plus raiſonnable & plus utile d'adorer ces images fantaſtiques de la Divinité, que de ſe livrer à l'athéïſme. Un athée qui ſerait raiſonneur, violent & puiſſant, ſerait un fléau auſſi funeſte qu'un ſuperſtitieux ſanguinaire.

Quand les hommes n'ont pas de notions ſaines de la Divinité, les idées fauſſes y ſuppléent, comme dans les tems malheureux on trafique avec de la mauvaiſe monnoie, quand on n'en a pas de bonne. Le payen craignait de commettre un crime de peur d'être puni par les faux Dieux. Le Malabare craint d'être puni par ſa pagode. Partout où il y a une ſociété établie, une religion eſt néceſſaire ; les loix veillent ſur les crimes commis, & la religion ſur les crimes ſecrets.

Mais lorſqu'une fois les hommes ſont parvenus à embraſſer une religion pure & ſainte, la ſuperſtition devient, non-ſeulement inutile, mais très dangereuſe. On ne doit pas chercher à nourrir de gland ceux que DIEU daigne nourrir de pain.

La ſuperſtition eſt à la religion ce que l'aſtrologie eſt à l'aſtronomie, la fille très folle d'une mère très ſage. Ces deux filles ont longtems ſubjugué toute la terre.

Lorſque

Lorſque dans nos ſiécles de barbarie il y avait à peine deux ſeigneurs féodaux qui euſſent chez eux un nouveau Teſtament, il pouvait être pardonnable de préſenter des fables au vulgaire, c'eſt-à-dire à ces ſeigneurs féodaux, à leurs femmes imbécilles, & aux brutes leurs vaſſaux : on leur faiſait croire que *St. Chriſtophe* avait porté l'enfant JESUS du bord d'une rivière à l'autre ; on les repaiſſait d'hiſtoires de ſorciers & de poſſedés : ils imaginaient aiſément que *St. Genou* guériſſait de la goutte, & que *Ste. Claire* guériſſait les yeux malades. Les enfans croyaient au loup-garou, & les pères au cordon de *St. François*. Le nombre des reliques était innombrable.

La rouille de tant de ſuperſtitions a ſubſiſté encor quelque tems chez les peuples, lors même qu'enfin la religion fut épurée. On ſait que quand Mr. de *Noailles*, évêque de Châlons, fit enlever & jetter au feu la prétendue relique du ſaint nombril de JESUS-CHRIST, toute la ville de Châlons lui fit un procès ; mais il eut autant de courage que de piété, & il parvint bientôt à faire croire aux Champenois, qu'on pouvait adorer JESUS-CHRIST en eſprit & en vérité, ſans avoir ſon nombril dans une égliſe.

Ceux qu'on appellait *janſéniſtes*, ne contribuèrent pas peu à déraciner inſenſiblement dans l'eſprit de la nation, la plûpart des fauſſes idées qui déshonoraient la religion chrétienne. On ceſſa de croire qu'il ſuffiſait de réciter l'oraiſon des trente jours à la vierge *Marie*, pour obtenir tout ce qu'on voulait, & pour pécher impunément.

Enfin, la bourgeoiſie a commencé à ſoupçonner que ce n'était pas *Ste. Geneviéve* qui donnait ou arrêtait la pluie, mais que c'était DIEU lui-même qui diſpoſait des élémens. Les moines ont été étonnés que leurs ſaints ne fiſſent plus de miracles ; & ſi les écrivains de la vie de *St. François Xavier* revenaient au monde, ils n'oſeraient pas écrire que ce ſaint reſſuſcita neuf morts, qu'il ſe trouva en même tems ſur mer & ſur terre, & que ſon crucifix étant tombé dans la mer, un cancre vint le lui rapporter.

Il en a été de même des excommunications. Nos hiſtoriens nous diſent que lorſque le roi *Robert* eut été excommunié

par le pape *Grégoire V*, pour avoir épouſé la princeſſe *Berthe* ſa commère, ſes domeſtiques jettaient par les fenêtres les viandes qu'on avait ſervies au roi, & que la reine *Berthe* accoucha d'une oie en punition de ce mariage inceſtueux. On doute aujourd'hui que les maîtres d'hôtel d'un roi de France excommunié jettaſſent ſon dîner par la fenêtre, & que la reine mît au monde un oiſon en pareil cas.

S'il y a quelques convulſionnaires dans un coin d'un fauxbourg, c'eſt une maladie pédiculaire, dont il n'y a que la plus vile populace qui ſoit attaquée. Chaque jour la raiſon pénètre en France dans les boutiques des marchands, comme dans les hôtels des ſeigneurs. Il faut donc cultiver les fruits de cette raiſon, d'autant plus qu'il eſt impoſſible de les empêcher d'éclorre. On ne peut gouverner la France après qu'elle a été éclairée par les *Paſcals*, les *Nicoles*, les *Arnaulds*, les *Boſſuets*, les *Deſcartes*, les *Gaſſendis*, les *Bayles*, les *Fontenelles*, &c. comme on la gouvernait du tems des *Garaſſes* & des *Menot*.

Si les maîtres d'erreurs, je dis les grands maîtres, ſi longtems payés & honorés pour abrutir l'eſpèce humaine, ordonnaient aujourd'hui de croire que le grain doit pourrir pour germer, que la terre eſt immobile ſur ſes fondemens, qu'elle ne tourne point autour du ſoleil, que les marées ne ſont pas un effet naturel de la gravitation, que l'arc-en-ciel n'eſt pas formé par la réfraction & la réflexion des rayons de la lumière &c., & s'ils ſe fondaient ſur des paſſages mal entendus de la ſainte Ecriture pour appuyer leurs ordonnances, comment ſeraient-ils regardés par tous les hommes inſtruits? Le terme de *bêtes* ſerait-il trop fort? Et ſi ces ſages maîtres ſe ſervaient de la force & de la perſécution pour faire régner leur ignorance inſolente, le terme de *bêtes farouches* ſerait-il déplacé?

Plus les ſuperſtitions des moines ſont mépriſées, plus les évêques ſont reſpectés, & les curés conſidérés; ils ne font que du bien, & les ſuperſtitions monachales ultramontaines feraient beaucoup de mal. Mais de toutes les ſuperſtitions la plus dangereuſe, n'eſt-ce pas celle de haïr ſon prochain pour ſes opinions? & n'eſt-il pas évident qu'il ſerait encor plus rai-

ſonnable d'adorer le ſaint nombril, le ſaint prépuce, le lait & la robe de la vierge *Marie*, que de déteſter, & de perſécuter ſon frère ?

VERTU VAUT MIEUX QUE SCIENCE.

Moins de dogmes, moins de diſputes ; & moins de diſputes, moins de malheurs : ſi cela n'eſt pas vrai, j'ai tort.

La religion eſt inſtituée pour nous rendre heureux dans cette vie & dans l'autre. Que faut-il pour être heureux dans la vie à venir ? Etre juſte.

Pour être heureux dans celle-ci, autant que le permet la miſère de notre nature, que faut-il ? Etre indulgent.

Ce ſerait le comble de la folie, de prétendre amener tous les hommes à penſer d'une manière uniforme ſur la métaphyſique. On pourrait beaucoup plus aiſément ſubjuguer l'univers entier par les armes, que de ſubjuguer tous les eſprits d'une ſeule ville.

Euclide eſt venu aiſément à bout de perſuader à tous les hommes les vérités de la géométrie ; pourquoi ? parce qu'il n'y en a pas une qui ne ſoit un corollaire évident de ce petit axiome : *Deux & deux font quatre.* Il n'en eſt pas tout-à-fait de même dans le mélange de la métaphyſique & de la théologie.

Lorſque l'évêque *Alexandre*, & le prêtre *Arios* ou *Arius*, commencèrent à diſputer ſur la manière dont le *Logos* était une émanation du Père, l'empereur *Conſtantin* leur écrivit d'abord ces paroles rapportées par Euſèbe, & par Socrate ; *Vous êtes de grands fous de diſputer ſur des choſes que vous ne pouvez entendre.*

Si les deux partis avaient été aſſez ſages pour convenir que l'empereur avait raiſon, le monde chrétien n'aurait pas été enſanglanté pendant trois cent années.

Qu'y a-t-il en effet de plus fou & de plus horrible que de dire aux hommes, » Mes amis, ce n'eſt pas aſſez d'être » des ſujets fidèles, des enfans ſoumis, des pères tendres, » des voiſins équitables, de pratiquer toutes les vertus, de

» cultiver l'amitié, de fuir l'ingratitude, d'adorer JESUS-» CHRIST en paix ; il faut encor que vous ſachiez comment » on eſt engendré de toute éternité, ſans être fait de toute » éternité ; & ſi vous ne ſavez pas diſtinguer l'*Omouſion* dans » l'hypoſtaſe, nous vous dénonçons que vous ſerez brûlés à » jamais ; & en attendant, nous allons commencer par vous » égorger ?

Si on avait préſenté une telle déciſion à un *Archimède*, à un *Poſſidonius*, à un *Varron*, à un *Caton*, à un *Ciceron*, qu'auraient-ils répondu ?

Conſtantin ne perſévéra point dans la réſolution d'impoſer ſilence aux deux partis ; il pouvait faire venir les chefs de l'ergotiſme dans ſon palais ; il pouvait leur demander par quelle autorité ils troublaient le monde : » Avez-vous les titres de la » famille divine ? Que vous importe que le *Logos* ſoit fait » ou engendré, pourvu qu'on lui ſoit fidèle, pourvu qu'on » prêche une bonne morale, & qu'on la pratique ſi on peut ? » J'ai commis bien des fautes dans ma vie, & vous auſſi : » vous êtes ambitieux, & moi auſſi : l'empire m'a coûté des » fourberies & des cruautés ; j'ai aſſaſſiné preſque tous mes » proches, je m'en repens ; je veux expier mes crimes en ren-» dant l'empire Romain tranquille ; ne m'empêchez pas de » faire le ſeul bien qui puiſſe faire, oublier mes anciennes » barbaries ; aidez-moi à finir mes jours en paix. « Peut-être n'aurait-il rien gagné ſur les diſputeurs, peut-être fut-il flatté de préſider à un concile, en long habit rouge, la tête chargée de pierreries.

Voilà pourtant ce qui ouvrit la porte à tous ces fléaux qui vinrent de l'Aſie inonder l'occident. Il ſortit de chaque verſet conteſté une furie armée d'un ſophiſme & d'un poignard, qui rendit tous les hommes inſenſés & cruels. Les Huns, les Hérules, les Goths & les Vandales qui ſurvinrent, firent infiniment moins de mal ; & le plus grand qu'ils firent, fut de ſe prêter enfin eux-mêmes à ces diſputes fatales.

De la tolérance universelle.

Il ne faut pas un grand art, une éloquence bien recherchée, pour prouver que des chrétiens doivent ſe tolérer les uns les autres. Je vais plus loin; je vous dis, qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. Quoi! mon frère le Turc? mon frère le Chinois? le Juif? le Siamois? Oui, ſans doute; ne ſommes-nous pas tous enfans du même père, & créatures du même Dieu?

Mais ces peuples nous mépriſent; mais ils nous traitent d'idolâtres! Eh bien! je leur dirai qu'ils ont grand tort. Il me ſemble que je pourrais étonner au moins l'orgueilleuſe opiniâtreté d'un iman, ou d'un talapoin, ſi je leur parlais à-peu-près ainſi.

Ce petit globe, qui n'eſt qu'un point, roule dans l'eſpace, ainſi que tant d'autres globes; nous ſommes perdus dans cette immenſité. L'homme haut d'environ cinq pieds, eſt aſſurément peu de choſe dans la création. Un de ces êtres imperceptibles dit à quelques-uns de ſes voiſins, dans l'Arabie, ou dans la Cafrerie; „ Ecoutez-moi, car le Dieu de tous „ ces mondes m'a éclairé; il y a neuf cent millions de petites „ fourmis comme nous ſur la terre, mais il n'y a que ma four- „ millière qui ſoit chère à Dieu, toutes les autres lui ſont en „ horreur de toute éternité; elle ſera ſeule heureuſe, & toutes „ les autres ſeront éternellement infortunées.

Ils m'arrêteraient alors, & me demanderaient, quel eſt le fou qui a dit cette ſotiſe? Je ſerais obligé de leur répondre, C'eſt vous-mêmes. Je tâcherais enſuite de les adoucir, mais cela ſerait bien difficile.

Je parlerai maintenant aux chrétiens, & j'oſerais dire, par exemple, à un dominicain inquiſiteur pour la foi: „ Mon „ frère, vous ſavez que chaque province d'Italie a ſon jargon, „ & qu'on ne parle point à Veniſe & à Bergame comme à „ Florence. L'académie de *la Cruſca* a fixé la langue; ſon „ dictionnaire eſt une régle dont on ne doit pas s'écarter, & „ la grammaire de *Buon Matei* eſt un guide infaillible qu'il

„ faut ſuivre : mais croyez-vous que le conſul de l'académie,
„ & en ſon abſence *Buon Matei*, auraient pu en conſcience
„ faire couper la langue à tous les Vénitiens & à tous les
„ Bergamaſques qui auraient perſiſté dans leur patois ?

L'inquiſiteur me répond ; „ Il y a bien de la différence ;
„ il s'agit ici du ſalut de votre ame ; c'eſt pour votre bien
„ que le directoire de l'inquiſition ordonne qu'on vous ſaiſiſſe
„ ſur la dépoſition d'une ſeule perſonne, fût-elle infame &
„ repriſe de juſtice ; que vous n'ayez point d'avocat pour
„ vous défendre, que le nom de votre accuſateur ne vous
„ ſoit pas ſeulement connu ; que l'inquiſiteur vous promette
„ grace, & enſuite vous condamne ; qu'il vous applique à
„ cinq tortures différentes, & qu'enſuite vous ſoyez ou fouetté,
„ ou mis aux galères, ou brûlé en cérémonie ; *a*) le père
„ *Ivonet*, le docteur *Chucalon*, *Zanchinus*, *Campegius*, *Royas*,
„ *Telinus*, *Gomarus*, *Diabarus*, *Gemelinus*, y ſont formels,
„ & cette pieuſe pratique ne peut ſouffrir de contradiction.

Je prendrais la liberté de lui répondre, „ Mon frère, peut-
„ être avez-vous raiſon ; je ſuis convaincu du bien que vous
„ voulez me faire, mais ne pourrais-je pas être ſauvé ſans
„ tout cela ?

Il eſt vrai que ces horreurs abſurdes ne ſouillent pas tous les jours la face de la terre ; mais elles ont été fréquentes, & on en compoſerait aiſément un volume beaucoup plus gros que les Evangiles qui les réprouvent. Non-ſeulement il eſt bien cruel de perſécuter dans cette courte vie, ceux qui ne penſent pas comme nous ; mais je ne ſais s'il n'eſt pas bien hardi de prononcer leur damnation éternelle. Il me ſemble qu'il n'appartient guère à des atômes d'un moment tels que nous ſommes, de prévenir ainſi les arrêts du créateur. Je ſuis bien loin de combattre cette ſentence, *hors de l'égliſe point de ſalut* : je la reſpecte, ainſi que tout ce qu'elle enſeigne ; mais en vérité, connaiſſons-nous toutes les voies de DIEU, & toute l'étendue de ſes miſéricordes ? n'eſt-il pas permis d'eſpérer en lui autant que de le craindre ? N'eſt-ce pas aſſez d'être fidèles à l'égliſe ? faudra-t-il que chaque particulier uſurpe

a) Voyez l'excellent livre, intitulé, *le Manuel de l'inquiſition.*

les droits de la Divinité, & décide avant elle du ſort éternel de tous les hommes ?

Quand nous portons le deuil d'un roi de Suède, ou de Dannemarck, ou d'Angleterre, ou de Pruſſe, diſons-nous que nous portons le deuil d'un réprouvé qui brûle éternellement en enfer ? Il y a dans l'Europe quarante millions d'habitans qui ne ſont pas de l'égliſe de Rome : dirons-nous à chacun d'eux, » Monſieur, attendu que vous êtes infailliblement » damné, je ne veux ni manger, ni contracter, ni converſer » avec vous ?

Quel eſt l'ambaſſadeur de France, qui étant préſenté à l'audience du grand-ſeigneur, ſe dira dans le fond de ſon cœur, Sa hauteſſe ſera infailliblement brûlée pendant toute l'éternité, parce qu'elle s'eſt ſoumiſe à la circonciſion ? S'il croyait réellement que le grand-ſeigneur eſt l'ennemi mortel de DIEU, & l'objet de ſa vengeance, pourrait-il lui parler ? devrait-il être envoyé vers lui ? Avec quel homme pourrait-on commercer ? quel devoir de la vie civile pourrait-on jamais remplir, ſi en effet on était convaincu de cette idée que l'on converſe avec des réptouvés ?

O ſectateurs d'un DIEU clément ! ſi vous aviez un cœur cruel, ſi en adorant celui dont toute la loi conſiſtait en ces paroles, *Aimez* DIEU *& votre prochain*, vous aviez ſurchargé cette loi pure & ſainte, de ſophiſmes & de diſputes incompréhenſibles ; ſi vous aviez allumé la diſcorde, tantôt pour un mot nouveau, tantôt pour une ſeule lettre de l'alphabet ; ſi vous aviez attaché des peines éternelles à l'omiſſion de quelques paroles, de quelques cérémonies que d'autres peuples ne pouvaient connaître ; je vous dirais en répandant des larmes ſur le genre-humain : „ Tranſportez-vous avec moi au jour „ où tous les hommes ſeront jugés, & où DIEU rendra à „ chacun ſelon ſes œuvres.

„ Je vois tous les morts des ſiécles paſſés & du nôtre „ comparaître en ſa préſence. Etes-vous bien ſûrs que notre „ créateur & notre père dira au ſage & vertueux *Confucius*, „ au légiſlateur *Solon*, à *Pythagore*, à *Zaleucus*, à *Socrate*, „ à *Platon*, aux divins *Antonins*, au bon *Trajan*, à *Titus* les „ délices du genre-humain, à *Epictète*, à tant d'autres hommes,

„ les modèles des hommes ; Allez, monſtres ! allez ſubir des „ châtimens infinis en intenſité & en durée ; que votre ſup- „ plice ſoit éternel comme moi ! Et vous, mes bien aimés, „ *Jean Châtel*, *Ravaillac*, *Damiens*, *Cartouche*, *&c.* qui êtes „ morts avec les formules preſcrites, partagez à jamais à ma „ droite mon empire & ma félicité ?

Vous reculez d'horreur à ces paroles, & après qu'elles me ſont échappées, je n'ai plus rien à vous dire.

PRIÈRE A DIEU.

Ce n'eſt donc plus aux hommes que je m'adreſſe, c'eſt à toi, DIEU de tous les êtres, de tous les mondes & de tous les tems, s'il eſt permis à de faibles créatures perdues dans l'immenſité, & imperceptibles au reſte de l'univers, d'oſer te demander quelque choſe, à toi qui as tout donné, à toi dont les decrets ſont immuables comme éternels. Daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature : que ces erreurs ne faſſent point nos calamités ! Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, & des mains pour nous égorger ; fai que nous nous aidions mutuellement à ſupporter le fardeau d'une vie pénible & paſſagère ; que les petites différences entre les vêtemens qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages inſuffiſans, entre tous nos uſages ridicules, entre toutes nos loix imparfaites, entre toutes nos opinions inſenſées, entre toutes nos conditions ſi diſproportionnées à nos yeux, & ſi égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui diſtinguent les atômes appellés *hommes*, ne ſoient pas des ſignaux de haine & de perſécution ; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer, ſupportent ceux qui ſe contentent de la lumière de ton ſoleil ! que ceux qui couvrent leur robe d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer, ne déteſtent pas ceux qui diſent la même choſe ſous un manteau de laine noire ; qu'il ſoit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue, ou dans un jargon plus nouveau ; que ceux dont l'habit eſt teint en rouge ou en violet, qui dominent ſur une petite parcelle d'un petit

tas

tas de la boue de ce monde, & qui poſſèdent quelques fragmens arrondis d'un certain métal, jouiſſent ſans orgueil de ce qu'ils appellent *grandeur* & *richeſſe*, & que les autres les voyent ſans envie ; car tu ſais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

Puiſſent tous les hommes ſe ſouvenir qu'ils ſont frères ! qu'ils ayent en horreur la tyrannie exercée ſur les ames, comme ils ont en exécration le brigandage, qui ravit par la force le fruit du travail & de l'induſtrie paiſible ! Si les fléaux de la guerre ſont inévitables, ne nous haiſſons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le ſein de la paix, & employons l'inſtant de notre exiſtence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam juſqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet inſtant !

POSTSCRIPTUM.

Tandis qu'on travaillait à cet ouvrage, dans l'unique deſſein de rendre les hommes plus compatiſſans & plus doux, un autre homme écrivait dans un deſſein tout contraire ; car chacun a ſon opinion. Cet homme faiſait imprimer un petit code de perſécution, intitulé, *L'accord de la religion & de l'humanité :* (c'eſt une faute de l'imprimeur, liſez *de l'inhumanité.*)

L'auteur de ce ſaint libelle s'appuie ſur *St. Auguſtin*, qui après avoir prêché la douceur, prêcha enfin la perſécution, attendu qu'il était alors le plus fort, & qu'il changeait ſouvent d'avis. Il cite auſſi l'évêque de Meaux *Boſſuet*, qui perſécuta le célèbre *Fénélon* archevêque de Cambrai, coupable d'avoir imprimé que DIEU vaut bien la peine qu'on l'aime pour lui-même.

Boſſuet était éloquent, je l'avoue ; l'évêque d'Hippone, quelquefois inconſéquent, était plus diſert que ne ſont les autres Africains, je l'avoue encore ; mais je prendrai la liberté de leur dire avec *Armande* dans les *Femmes ſavantes*,

Quand ſur une perſonne on prétend ſe régler,
C'eſt par les beaux côtés qu'il faut lui reſſembler.

Je dirai à l'évêque d'Hippone : Monſeigneur, vous avez changé d'avis, permettez-moi de m'en tenir à votre première opinion ; en vérité je la crois la meilleure.

Je dirais à l'évêque de Meaux : Monſeigneur, vous êtes un grand-homme, je vous trouve auſſi ſavant, pour le moins, que *St. Auguſtin*, & beaucoup plus éloquent ; mais pourquoi tant tourmenter votre confrère, qui était auſſi éloquent que vous dans un autre genre, & qui était plus aimable ?

L'auteur du ſaint libelle ſur l'inhumanité n'eſt ni un *Boſſuet*, ni un *Auguſtin ;* il me paraît tout propre à faire un excellent inquiſiteur ; je voudrais qu'il fût à Goa à la tête de ce beau tribunal. Il eſt de plus homme d'état, & il étale de grands principes de politique. *S'il y a chez-vous*, dit-il, *beaucoup d'hétérodoxes, ménagez-les, perſuadez-les ; s'il n'y en a qu'un petit nombre, mettez en uſage la potence & les galères, & vous vous en trouverez fort bien.* C'eſt ce qu'il conſeille à la page 89 & 90.

Dieu merci, je ſuis bon catholique, je n'ai point à craindre ce que les huguenots appellent *le martyre :* mais ſi cet homme eſt jamais premier miniſtre, comme il paraît s'en flatter dans ſon libelle, je l'avertis que je pars pour l'Angleterre, le jour qu'il aura ſes lettres-patentes.

En attendant, je ne puis que remercier la providence de ce qu'elle permet que les gens de ſon eſpèce ſoient toûjours de mauvais raiſonneurs. Il va juſqu'à citer *Bayle* parmi les partiſans de l'intolérance ; cela eſt ſenſé & adroit : & de ce que *Bayle* accorde qu'il faut punir les factieux & les fripons, notre homme en conclut, qu'il faut perſécuter à feu & à ſang les gens de bonne foi qui ſont paiſibles.

Preſque tout ſon livre eſt une imitation de l'apologie de la St. Barthelemi. C'eſt cet apologiſte ou ſon écho. Dans l'un ou dans l'autre cas, il faut eſpérer que ni le maître ni le diſciple ne gouverneront l'état.

Mais s'il arrive qu'ils en ſoient les maîtres, je leur préſente de loin cette requête, au ſujet de deux lignes de la page 93 du ſaint libelle.

Faut-il ſacrifier au bonheur du vingtiéme de la nation, le bonheur de la nation entière?

Suppoſé qu'en effet il y ait vingt catholiques romains en

France contre un huguenot, je ne prétens point que le huguenot mange les vingt catholiques; mais auſſi, pourquoi ces vingt catholiques mangeraient-ils ce huguenot, & pourquoi empêcher ce huguenot de ſe marier? N'y a-t-il pas des évêques, des abbés, des moines qui ont des terres en Dauphiné, dans le Gévaudan, devers Agde, devers Carcaſſonne? Ces évêques, ces abbés, ces moines, n'ont-ils pas des fermiers qui ont le malheur de ne pas croire à la tranſſubſtantiation? N'eſt-il pas de l'intérêt des évêques, des abbés, des moines, & du public, que ces fermiers ayent de nombreuſes familles? N'y aura-t-il que ceux qui communieront ſous une ſeule eſpèce à qui il ſera permis de faire des enfans? En vérité, cela n'eſt ni juſte, ni honnête.

La révocation de l'édit de Nantes n'a point autant produit d'inconvéniens qu'on lui en attribue, dit l'auteur.

Si en effet on lui en attribue plus qu'elle n'en a produit, on exagère; & le tort de preſque tous les hiſtoriens eſt d'exagérer; mais c'eſt auſſi le tort de tous les controverſiſtes de réduire à rien le mal qu'on leur reproche. N'en croyons ni les docteurs de Paris, ni les prédicateurs d'Amſterdam.

Prenons pour juge Mr. le comte d'*Avaux*, ambaſſadeur en Hollande depuis 1685 juſqu'en 1688. Il dit, page 181. Tom. V. qu'un ſeul homme avait offert de découvrir plus de vingt millions, que les perſécutés faiſaienr ſortir de France. *Louis XIV* répond à Mr. d'Avaux: *Les avis que je reçois tous les jours d'un nombre infini de converſions, ne me laiſſent plus douter que les plus opiniâtres ne ſuivent l'exemple des autres.*

On voit par cette lettre de *Louis XIV*, qu'il était de très bonne foi ſur l'étendue de ſon pouvoir. On lui diſait tous les matins, Sire, vous êtes le plus grand roi de l'univers; tout l'univers fera gloire de penſer comme vous, dès que vous aurez parlé. *Péliſſon* qui s'était enrichi dans la place de premier commis des finances, *Péliſſon* qui avait été trois ans à la Baſtille comme complice de *Fouquet*, *Péliſſon* qui de calviniſte était devenu diacre & bénéficier, qui faiſait imprimer des prières pour la meſſe & des bouquets à *Iris*, qui avait obtenu la place des œconomats, & de convertiſſeur; *Péliſſon*, dis-je, apportait tous les trois mois une grande liſte d'abjurations à ſept

ou huit écus la piéce, & faiſait accroire à ſon roi, que quand il voudrait, il convertirait tous les Turcs au même prix. On ſe relayait pour le tromper; pouvait-il réſiſter à la ſéduction?

Cependant, le même Mr. d'*Avaux* mande au roi qu'un nommé *Vincent* maintient plus de cinq cent ouvriers auprès d'Angoulême, & que ſa ſortie cauſera du préjudice. pag. 194. Tom. V.

Le même Mr. d'*Avaux* parle de deux régimens que le prince d'Orange fait déja lever par les officiers Français réfugiés: il parle de matelots qui déſertèrent de trois vaiſſeaux pour ſervir ſur ceux du prince d'Orange. Outre ces deux régimens, le prince d'Orange forme encor une compagnie de cadets réfugiés, commandés par deux capaitaines, pag. 240. Cet ambaſſadeur écrit encor le 9 May 1686 à Mr. de Seignelay, *qu'il ne peut lui diſſimuler la peine qu'il a de voir les manufactures de France s'établir en Hollande, d'où elles ne ſortiront jamais.*

Joignez à tous ces témoignages ceux de tous les intendans du royaume en 1698, & jugez ſi la révocation de l'édit de Nantes n'a pas produit plus de mal que de bien, malgré l'opinion du reſpectable auteur de *L'accord de la religion & de l'inhumanité.*

Un maréchal de France connu par ſon eſprit ſupérieur, diſait, il y a quelques années, *Je ne ſais pas ſi la dragonade a été néceſſaire, mais il eſt néceſſaire de n'en plus faire.*

J'avoue que j'ai cru aller un peu trop loin, quand j'ai rendu publique la lettre du correſpondant du père *Le Tellier*, dans laquelle ce congréganiſte propoſe des tonneaux de poudre. Je me diſais à moi-même, On ne m'en croira pas, on regardera cette lettre comme une piéce ſuppoſée: mes ſcrupules heureuſement ont été levés, quand j'ai lu dans *L'accord de la religion & de l'inhumanité*, pag. 149, ces douces paroles:

L'extinction totale des proteſtans en France, n'affaiblirait pas plus la France, qu'une ſaignée n'affaiblit un malade bien conſtitué.

Ce chrétien compatiſſant, qui a dit tout-à-l'heure que les proteſtans compoſent le vingtiéme de la nation, veut donc qu'on

répande le ſang de cette vingtiéme partie, & ne regarde cette opération que comme une ſaignée d'une palette! DIEU nous préſerve avec lui des trois vingtiémes!

Si donc cet honnête homme propoſe de tuer le vingtiéme de la nation, pourquoi l'ami du père *Le Tellier* n'aurait-il pas propoſé de faire ſauter en l'air, d'égorger & d'empoiſonner le tiers? Il eſt donc très vraiſemblable que la lettre au père *Le Tellier* a été réellement écrite.

Le ſaint auteur finit enfin par conclurre que l'intolérance eſt une choſe exceliente, *parce qu'elle n'a pas été*, dit-il, *condamnée expreſſément par* JESUS-CHRIST. Mais JESUS-CHRIST n'a pas condamné non plus ceux qui mettraient le feu aux quatre coins de Paris; eſt-ce une raiſon pour canoniſer les incendiaires?

Ainſi donc, quand la nature fait entendre d'un côté ſa voix douce & bienfaiſante, le fanatiſme, cet ennemi de la nature, pouſſe des hurlemens; & lorſque la paix ſe préſente aux hommes, l'intolérance forge ſes armes. O vous, arbitres des nations, qui avez donné la paix à l'Europe, décidez entre l'eſprit pacifique, & l'eſprit meurtrier!

SUITE ET CONCLUSION.

Nous apprenons que le 7 Mars 1763, tout le conſeil d'état aſſemblé à Verſailles, les miniſtres d'état y aſſiſtant, le chancelier y préſidant, Mr. de *Croſne*, maître des requêtes, rapporta l'affaire des *Calas* avec l'impartialité d'un juge, l'exactitude d'un homme parfaitement inſtruit, & l'éloquence ſimple & vraie d'un orateur homme d'état, la ſeule qui convienne dans une telle aſſemblée. Une foule prodigieuſe de perſonnes de tout rang attendait dans la galerie du château la déciſion du conſeil. On annonça bientôt au roi que toutes les voix, ſans en excepter une, avaient ordonné que le parlement de Toulouſe enverrait au conſeil les piéces du procès, & les motifs de ſon arrêt, qui avait fait expirer *Jean Calas* ſur la roue. Sa majeſté approuva le jugement du conſeil.

Il y a donc de l'humanité & de la juſtice chez les hommes,

& principalement dans le conſeil d'un roi aimé, & digne de l'être. L'affaire d'une malheureuſe famille de citoyens obſcurs a occupé ſa majeſté, ſes miniſtres, le chancelier, & tout le conſeil, & a été diſcutée avec un examen auſſi réfléchi que les plus grands objets de la guerre & de la paix peuvent l'être. L'amour de l'équité, l'intérêt du genre-humain ont conduit tous les juges. Graces en ſoient rendues à ce DIEU de clémence, qui ſeul inſpire l'équité & toutes les vertus !

Nous atteſtons, que nous n'avons jamais connu ni cet infortuné *Calas* que les huit juges de Toulouſe firent périr ſur les indices les plus faibles, contre les ordonnances de nos rois, & contre les loix de toutes les nations ; ni ſon fils *Marc-Antoine*, dont la mort étrange a jetté ces huit juges dans l'erreur ; ni la mère, auſſi reſpectable que malheureuſe ; ni ſes innocentes filles, qui ſont venues avec elle de deux cent lieues mettre leur déſaſtre & leur vertu au pied du trône.

Ce DIEU ſait que nous n'avons été animés que d'un eſprit de juſtice, de vérité & de paix, quand nous avons écrit ce que nous penſons de la tolérance, à l'occaſion de *Jean Calas*, que l'eſprit d'intolérance a fait mourir.

Nous n'avons pas cru offenſer les huit juges de Toulouſe, en diſant qu'ils ſe ſont trompés, ainſi que tout le conſeil l'a préſumé : au contraire, nous leur avons ouvert une voie de ſe juſtifier devant l'Europe entière : cette voie eſt d'avouer que des indices équivoques, & les cris d'une multitude inſenſée, ont ſurpris leur juſtice ; de demander pardon à la veuve, & de réparer autant qu'il eſt en eux la ruine entière d'une famille innocente, en ſe joignant à ceux qui la ſecourent dans ſon affliction. Ils ont fait mourir le père injuſtement, c'eſt à eux de tenir lieu de père aux enfans, ſuppoſé que ces orphelins veuillent bien recevoir d'eux une faible marque d'un très juſte repentir. Il ſera beau aux juges de l'offrir, & à la famille de le refuſer.

C'eſt ſurtout au Sr. *David* capitoul de Toulouſe, s'il a été le premier perſécuteur de l'innocence, à donner l'exemple de remords. Il inſulta un père de famille mourant ſur l'échaffaut. Cette cruauté eſt bien inouïe ; mais puiſque DIEU pardonne, les hommes doivent auſſi pardonner à qui répare ſes injuſtices.

Digitized by Google

On m'a écrit du Languedoc cette lettre du 20 Février 1763.

. . . . . .

. . . . . .

Votre ouvrage ſur la tolérance me paraît plein d'humanité, & de vérité ; mais je crains qu'il ne faſſe plus de mal que de bien à la famille des Calas. *Il peut ulcérer les huit juges qui ont opiné à la roue ; ils demanderont au parlement qu'on brûle votre livre ; & les fanatiques, car il y en a toûjours, répondront par des cris de fureur à la voix de la raiſon &c.*

Voici ma réponſe.

Les huit juges de Toulouſe peuvent faire brûler mon livre s'il eſt bon ; il n'y a rien de plus aiſé : on a bien brûlé les Lettres provinciales *qui valaient ſans doute beaucoup mieux : Chacun peut brûler chez lui les livres & papiers qui lui déplaiſent.*

Mon ouvrage ne peut faire ni bien ni mal aux Calas *que je ne connais point. Le conſeil du roi impartial & ferme, juge ſuivant les loix, ſuivant l'équité, ſur les piéces, ſur les procédures, & non ſur un écrit qui n'eſt point juridique, & dont le fonds eſt abſolument étranger à l'affaire qu'il juge.*

On aurait beau imprimer des in-folio pour ou contre les huit juges de Toulouſe, & pour ou contre la tolérance, ni le conſeil, ni aucun tribunal ne regardera ces livres comme des piéces du procès.

Cet écrit ſur la tolérance eſt une requête que l'humanité préſente très humblement au pouvoir & à la prudence. Je ſême un grain qui pourra un jour produire une moiſſon. Attendons tout du tems, de la bonté du roi, de la ſageſſe de ſes miniſtres, & de l'eſprit de raiſon qui commence à répandre partout ſa lumière.

La nature dit à tous les hommes : Je vous ai tous fait naître faibles & ignorans, pour végéter quelques minutes ſur la terre, & pour l'engraiſſer de vos cadavres. Puiſque vous êtes faibles, ſecourez-vous ; puiſque vous êtes ignorans, éclairez-vous & ſupportez-vous. Quand vous ſeriez tous du même avis, ce qui certainement n'arrivera jamais, quand il n'y aurait qu'un ſeul homme d'un avis contraire, vous devriez lui pardonner ; car c'eſt moi

qui le fais penſer comme il penſe. Je vous ai donné des bras pour cultiver la terre, & une petite lueur de raiſon pour vous conduire : j'ai mis dans vos cœurs un germe de compaſſion pour vous aider les uns les autres à ſupporter la vie. N'étouffez pas ce germe ; ne le corrompez pas : apprenez qu'il eſt divin ; & ne ſubſtituez pas les miſérables fureurs de l'école à la voix de la nature.

C'eſt moi ſeule qui vous unis encor malgré vous par vos beſoins mutuels, au milieu même de vos guerres cruelles ſi légérement entrepriſes, théâtre éternel des fautes, des hazards & des malheurs. C'eſt moi ſeule qui dans une nation arrête les ſuites funeſtes de la diviſion interminable entre la nobleſſe & la magiſtrature, entre ces deux corps & celui du clergé, entre le bourgeois même & le cultivateur. Ils ignorent tous les bornes de leurs droits ; mais ils écoutent tous malgré eux à la longue ma voix qui parle à leur cœur. Moi ſeule, je conſerve l'équité dans les tribunaux, où tout ſerait livré ſans moi à l'indéciſion & aux caprices, au milieu d'un amas confus de loix faites ſouvent au hazard, & pour un beſoin paſſager, différentes entre elles de province en province, de ville en ville, & preſque toûjours contradictoires entre elles dans le même lieu. Seule je peux inſpirer la juſtice, quand les loix n'inſpirent que la chicane : celui qui m'écoute, juge toûjours bien : & celui qui ne cherche qu'à concilier des opinions qui ſe contrediſent, eſt celui qui s'égare.

Il y a un édifice immenſe dont j'ai poſé le fondement de mes mains ; il était ſolide & ſimple, tous les hommes pouvaient y entrer en ſûreté ; ils ont voulu y ajouter les ornemens les plus bizarres, les plus groſſiers & les plus inutiles ; le bâtiment tombe en ruine de tous les côtés ; les hommes en prennent les pierres, & ſe les jettent à la tête ; je leur crie, Arrêtez, écartez ces décombres funeſtes qui ſont votre ouvrage, & demeurez avec moi en paix dans l'édifice inébranlable qui eſt le mien.

ARTICLE

ARTICLE NOUVELLEMENT AJOUTÉ, DANS LEQUEL ON REND COMPTE DU DERNIER ARRÊT RENDU EN FAVEUR DE LA FAMILLE CALAS.

Depuis le 7 Mars 1763 jusqu'au jugement définitif, il se passa encor deux années; tant il est facile au fanatisme d'arracher la vie à l'innocence, & difficile à la raison de lui faire rendre justice. Il falut essuyer des longueurs inévitables, nécessairement attachées aux formalités. Moins ces formalités avaient été observées dans la condamnation de *Calas*, plus elles devaient l'être rigoureusement par le conseil d'état. Une année entière ne suffit pas pour forcer le parlement de Toulouse à faire parvenir au conseil toute la procédure, pour en faire l'examen pour le rapporter. Monsieur de *Crosne* fut encor chargé de ce travail pénible. Une assemblée de près de quatre-vingt juges cassa l'arrêt de Toulouse, & ordonna la revision entière du procès.

D'autres affaires importantes occupaient alors presque tous les tribunaux du royaume. On chassait les jésuites; on abolissait leur société en France: ils avaient été intolérans & persécuteurs, ils furent persécutés à leur tour.

L'extravagance des billets de confession dont on les crut les auteurs secrets, & dont ils étaient publiquement les partisans, avait déja ranimé contre eux la haine de la nation. Une banqueroute immense d'un de leurs missionnaires, banqueroute qu'on crut en partie frauduleuse, acheva de les perdre. Ces seuls mots de *missionnaires* & de *banqueroutiers*, si peu faits pour être joints ensemble, portèrent dans tous les esprits l'arrêt de leur condamnation. Enfin les ruines de Port-Royal, & les ossemens de tant d'hommes célèbres insultés par eux dans leurs sépultures & exhumés au commencement du siécle par des ordres que les jésuites seuls avaient dictés, s'élevèrent tous contre leur crédit expirant. On peut voir l'histoire de leur proscription dans l'excellent livre intitulé *la Destruction des jésuites en France*, ouvrage impartial parce qu'il est d'un philosophe, écrit avec la finesse & l'éloquence de

Paſcal, & ſurtout avec une ſupériorité de lumières qui n'eſt pas offuſquée comme dans *Paſcal* par des préjugés qui ont quelquefois ſéduit des grands-hommes.

Cette grande affaire, dans laquelle quelques partiſans des jéſuites diſaient que la religion était outragée, & où le plus grand nombre la croyait vengée, fit pendant pluſieurs mois perdre de vue au public le procès des *Calas*. Mais le roi ayant attribué au tribunal qu'on appelle les *Requêtes de l'hôtel* le jugement définitif, le même public, qui aime à paſſer d'une ſcène à l'autre, oublia les jéſuites, & les *Calas* ſaiſirent toute ſon attention.

La chambre des requêtes de l'hôtel eſt une cour ſouveraine compoſée de maîtres des requêtes, pour juger les procès entre les officiers de la cour, & les cauſes que le roi leur renvoye. On ne pouvait choiſir un tribunal plus inſtruit de l'affaire. C'étaient préciſément les mêmes magiſtrats qui avaient jugé deux fois les préliminaires de la reviſion, & qui étaient parfaitement inſtruits du fond & de la forme. La veuve de *Jean Calas*, ſon fils, & le Sr. de *Lavaiſſe* ſe remirent en priſon : on fit venir du fond du Languedoc cette vieille ſervante catholique qui n'avait pas quitté un moment ſes maîtres & ſa maîtreſſe, dans le tems qu'on ſuppoſait contre toute vraiſemblance qu'ils étranglaient leur fils & leur frère. On délibéra enfin ſur les mêmes piéces qui avaient ſervi à condamner *Jean Calas* à la roue, & ſon fils *Pierre* au banniſſement.

Ce fut alors que parut un nouveau mémoire de l'éloquent Mr. de *Beaumont*, & un autre du jeune Mr. de *Lavaiſſe* ſi injuſtement impliqué dans cette procédure criminelle par les juges de Toulouſe, qui pour comble de contradiction ne l'avaient pas déclaré abſous. Ce jeune homme fit lui-même un factum qui fut jugé digne par tout le monde de paraître à côté de celui de Mr. de *Beaumont*. Il avait le double avantage de parler pour lui-même & pour une famille dont il avait partagé les fers. Il n'avait tenu qu'à lui de briſer les ſiens, & de ſortir des priſons de Toulouſe, s'il avait voulu ſeulement dire qu'il avait quitté un moment les *Calas*, dans le tems qu'on prétendait que le père & la mère avaient aſſaſſiné leur fils. On l'avait menacé du ſupplice ; la queſtion &

la mort avaient été préſentées à ſes yeux : un mot lui aurait pu rendre ſa liberté ; il aima mieux s'expoſer au ſupplice que de prononcer ce mot qui aurait été un menſonge. Il expoſa tout ce détail dans ſon factum avec une candeur ſi noble, ſi ſimple, ſi éloignée de toute oſtentation, qu'il toucha tous ceux qu'il ne voulait que convaincre, & qu'il ſe fit admirer ſans prétendre à la réputation.

Son père fameux avocat n'eut aucune part à cet ouvrage, & il ſe vit tout d'un coup égalé par ſon fils qui n'avait jamais ſuivi le barreau.

Cependant les perſonnes de la plus grande conſidération venaient en foule dans la priſon de madame *Calas*, où ſes filles s'étaient renfermées avec elle. On s'y attendriſſait juſqu'aux larmes. L'humanité, la généroſité leur prodiguaient des ſecours. Ce qu'on appelle la *charité* ne leur en donnait aucun. La charité qui d'ailleurs eſt ſi ſouvent meſquine & inſultante, eſt le partage des dévots, & les dévots tenaient encor contre les *Calas*.

Le jour arriva où l'innocence triompha pleinement. Monſieur de *Baquancourt* ayant rapporté toute la procédure, & ayant inſtruit l'affaire juſques dans les moindres circonſtances, tous les juges d'une voix unanime déclarèrent la famille innocente, torſionairement & abuſivement jugée par le parlement de Toulouſe. Ils réhabilitèrent la mémoire du père. Ils permirent à la famille de ſe pourvoir devant qui il appartiendrait, pour prendre ſes juges à partie, & pour obtenir les dépens, dommages & intérêts que les magiſtrats Toulouſains auraient dû offrir d'eux-mêmes.

Ce fut dans Paris une joie univerſelle : on s'attroupait dans les places publiques, dans les promenades : on accourait pour voir cette famille ſi malheureuſe & ſi bien juſtifiée ; on battait des mains en voyant paſſer les juges, on les comblait de bénédictions. Ce qui rendait encor ce ſpectacle plus touchant, c'eſt que ce jour neuviéme Mars, était le jour même où *Calas* avait péri par le plus cruel ſupplice.

Meſſieurs les maîtres des requêtes avaient rendu à la famille *Calas* une juſtice complette, & en cela ils n'avaient fait que leur devoir. Il eſt un autre devoir, celui de la bien-

faiſance, plus rarement rempli par les tribunaux, qui ſemblent ſe croire faits pour être ſeulement équitables. Les maîtres des requêtes arrêtèrent qu'ils écriraient en corps à ſa majeſté, pour la ſupplier de réparer par ſes dons la ruine de la famille. La lettre fut écrite. Le roi y répondit en faiſant délivrer trente-ſix mille livres à la mère & aux enfans ; & de ces trente-ſix mille livres, il y en eut trois mille pour cette ſervante vertueuſe qui avait conſtamment défendu la vérité en défendant ſes maîtres.

Le roi par cette bonté mérita, comme par tant d'autres actions, le ſurnom que l'amour de la nation lui a donné. Puiſſe cet exemple ſervir à inſpirer aux hommes la tolérance, ſans laquelle le fanatiſme déſolerait la terre, ou du moins l'attriſterait roûjours ! Nous ſavons qu'il ne s'agit ici que d'une ſeule famille, & que la rage des ſectes en a fait périr des milliers ; mais aujourd'hui qu'une ombre de paix laiſſe repoſer toutes les ſociétés chrétiennes, après des ſiécles de carnage, c'eſt dans ce tems de tranquillité que le malheur des *Calas* doit faire une plus grande impreſſion, à-peu-près comme le tonnerre qui tombe dans la ſérénité d'un beau jour. Ces cas ſont rares, mais ils arrivent, & ils ſont l'effet de cette ſombre ſuperſtition qui porte les ames faibles à imputer des crimes à quiconque ne penſe pas comme elles.

PIÉCES ORIGINALES

CONCERNANT

LA MORT DES Srs. CALAS, ET LE JUGEMENT RENDU A TOULOUSE, &c. &c.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA DAME VEUVE CALAS.

Du 15 Juin 1762.

NOn, monſieur, il n'y a rien que je ne faſſe pour prouver notre innocence, préférant de mourir juſtifiée à vivre & à être crue coupable. On continue d'opprimer l'innocence, & d'exercer ſur nous & notre déplorable famille une cruelle perſécution. On vient encor de me faire enlever, comme vous le ſavez, mes chères filles, ſeuls reſtes de ma conſolation, pour les conduire dans deux différens couvens de Toulouſe; on les mène dans le lieu qui a ſervi de théâtre à tous nos affreux malheurs: on les a même ſéparées. Mais ſi le roi daigne ordonner qu'on ait ſoin d'elles, je n'ai qu'à le bénir. Voici exactement le détail de notre malheureuſe affaire, tout comme elle s'eſt paſſée au vrai.

Le 13 Octobre 1761, jour infortuné pour nous, Mr. *Gober Lavaiſſe*, arrivé de Bordeaux, (où il avait reſté quelque tems) pour voir ſes parens, qui étaient pour lors à leur campagne, & cherchant un cheval de louage pour les y aller joindre, ſur les quatre à cinq heures du ſoir, vient à la maiſon; & mon mari lui dit que puiſqu'il ne partait pas, s'il voulait ſouper avec nous, il nous ferait plaiſir; à quoi le jeune homme conſentit; & il monta me voir dans ma chambre, d'où, contre mon ordinaire, je n'étais pas ſortie. Le premier compliment fait, il me dit, Je ſoupe avec vous, votre mari m'en a prié; je lui en témoignai ma ſatisfaction, & le quittai quelques momens pour aller donner des ordres à ma ſervante: en con-

ſéquence je fus auſſi trouver mon fils aîné (*Marc-Antoine*), que je trouvai aſſis tout ſeul dans la boutique, & fort rêveur, pour le prier d'aller acheter du fromage de Roquefort; il était ordinairement le pourvoyeur pour cela, parce qu'il s'y connaiſſait mieux que les autres: je lui dis donc, Tien, va acheter du fromage de Roquefort, voilà de l'argent pour cela, & tu rendras le reſte à ton père; & je retourne dans ma chambre joindre le jeune homme (*Lavaiſſe*) que j'y avais laiſſé. Mais peu d'inſtans après, il me quitta, diſant qu'il voulait retourner chez les fenaſſiers *a*), voir s'il y avait quelque cheval d'arrivé, voulant abſolument partir le lendemain pour la campagne de ſon père; & il ſortit.

Lorſque mon fils aîné eut fait l'emplette du fromage, l'heure du ſouper arrivée *b*), tout le monde ſe rendit pour ſe mettre à table, & nous nous y plaçames. Durant le ſouper qui ne fut pas fort long, on s'entretint de choſes indifférentes, & entre autres des antiquités de l'hôtel-de-ville; & mon cadet (*Pierre*) voulut en citer quelques-unes, & ſon frère le reprit, parce qu'il ne les racontait pas bien, ni juſte.

Lorſque nous fumes au deſſert, ce malheureux enfant, je veux dire mon fils aîné (*Marc-Antoine*), ſe leva de table, comme c'était ſa coutume, & paſſa à la cuiſine. La ſervante *c*) lui dit, Avez-vous froid, Mr. l'aîné? chauffez-vous; il lui répondit, Bien au contraire, je brûle; & ſortit. Nous reſtames encore quelques momens à table; après quoi nous paſſames dans cette chambre que vous connaiſſez, & où vous avez couché, Mr. *Lavaiſſe*, mon mari, mon fils & moi; les deux premiers ſe mirent ſur le ſoffa, mon cadet ſur un fauteuil, & moi ſur une chaiſe, & là nous fimes la converſation tous enſemble. Mon fils cadet s'endormit, & environ ſur les neuf heures trois quarts à dix heures, Mr. *Lavaiſſe* prit congé de nous, & nous réveillames mon cadet pour aller accompagner ledit *Lavaiſſe*, lui remettant le flambeau à la main pour lui faire lumière, & ils deſcendirent enſemble.

Mais lorſqu'ils furent en bas, l'inſtant d'après, nous entendimes de grands cris d'allarme, ſans diſtinguer ce que l'on

a) Ce ſont les loueurs de chevaux.
b) Sur les ſept heures.
c) La cuiſine eſt auprès de la ſalle à manger au premier étage.

diſait, auxquels mon mari accourut, & moi je demeurai tremblante ſur la galerie, n'oſant deſcendre, & ne ſachant ce que ce pouvait être.

Cependant, ne voyant perſonne venir, je me déterminai de deſcendre, ce que je fis; mais je trouvai au bas de l'eſcalier Mr. *Lavaiſſe*, à qui je demandai avec précipitation, qu'eſt-ce qu'il y avait? Il me répondit qu'il me ſuppliait de remonter, que je le ſaurais; & il me fit tant d'inſtance que je remontai avec lui dans ma chambre. Sans doute que c'était pour m'épargner la douleur de voir mon fils dans cet état, & il redeſcendit; mais l'incertitude où j'étais, était un état trop violent pour pouvoir y reſter longtems; j'appelle donc ma ſervante, & lui dis, *Jannette*, allez voir ce qu'il y a là-bas, je ne ſais pas ce que c'eſt, je ſuis toute tremblante; & je lui mis la chandelle à la main, & elle deſcendit; mais ne la voyant point remonter pour me rendre compte, je deſcendis moi-même. Mais grand DIEU! quelle fut ma douleur & ma ſurpriſe, lorſque je vis ce cher fils étendu à terre! Cependant je ne le crus pas mort, & je courus chercher de l'eau de la reine d'Hongrie, croyant qu'il ſe trouvait mal; & comme l'eſpérance eſt ce qui nous quitte le dernier, je lui donnai tous les ſecours qu'il m'était poſſible pour le rappeller à la vie, ne pouvant me perſuader qu'il fût mort. Nous nous en flattions tous, puiſque l'on avait été chercher le chirurgien, & qu'il était auprès de moi, ſans que je l'euſſe vu ni apperçu, que lorſqu'il me dit qu'il était inutile de lui faire rien de plus, qu'il était mort. Je lui ſoutins alors que cela ne ſe pouvait pas, & je le priai de redoubler ſes attentions, & de l'examiner plus exactement, ce qu'il fit inutilement; cela n'était que trop vrai: & pendant tout ce tems là mon mari était appuyé ſur un comptoir à ſe deſeſpérer; de ſorte que mon cœur était déchiré entre le déplorable ſpectacle de mon fils mort, & la crainte de perdre ce cher mari de la douleur à laquelle il ſe livrait tout entier ſans entendre aucune conſolation; & ce fut dans cet état que la juſtice nous trouva, lorſqu'elle nous arrêta dans notre chambre, où on nous avait fait remonter.

Voilà l'affaire tout comme elle s'eſt paſſée mot-à-mot; &

je prie DIEU, qui connait notre innocence, de me punir éternellement, ſi j'ai augmenté ni diminué d'un *iota*, & ſi je n'ai dit la pure vérité en toutes ſes circonſtances ; je ſuis prête à ſceller de mon ſang cette vérité &c.

LETTRE DE DONAT CALAS FILS, A LA VEUVE DAME CALAS SA MÈRE.

De Châtelaine 22 Juin 1762.

Ma chère infortunée & reſpectable mère, J'ai vu votre lettre du 15 Juin entre les mains d'un ami qui pleurait en la liſant ; je l'ai mouillée de mes larmes. Je ſuis tombé à genoux, j'ai prié DIEU de m'exterminer, ſi aucun de ma famille était coupable de l'abominable parricide imputé à mon père, à mon frère, & dans lequel vous, la meilleure & la plus vertueuſe des mères, avez été impliquée vous-même.

Obligé d'aller en Suiſſe depuis quelques mois pour mon petit commerce, c'eſt là que j'appris le déſaſtre inconcevable de ma famille entière. Je ſus d'abord que vous ma mère, mon père, mon frère *Pierre Calas*, Mr. *Lavaiſſe*, jeune homme connu pour ſa probité & pour la douceur de ſes mœurs, vous étiez tous aux fers à Toulouſe ; que mon frère aîné, *Marc-Antoine Calas*, était mort d'une mort affreuſe, & que la haine qui naît ſi ſouvent de la diverſité des religions, vous accuſait tous de ce meurtre. Je tombai malade dans l'excès de ma douleur, & j'aurais voulu être mort.

On m'apprit bientôt qu'une partie de la populace de Toulouſe avait crié à notre porte en voyant mon frère expiré ; *C'eſt ſon père, c'eſt ſa famille proteſtante qui l'a aſſaſſiné ; il voulait ſe faire catholique ;* d) *il devait abjurer le lendemain ; ſon père l'a étranglé de ſes mains, croyant faire une œuvre agréable à* DIEU ;

d) On a dit qu'on l'avait vu dans une égliſe. Eſt-ce une preuve qu'il devait abjurer ? ne voit-on pas tous les jours des catholiques venir entendre les prédicateurs célèbres en Suiſſe, dans Amſterdam, à Genève, &c. ?

DIEU ; *Il a été aſſiſté dans ce ſacrifice par ſon fils* Pierre, *par ſa femme, par le jeune* Lavaiſſe.

On ajoutait que *Lavaiſſe* âgé de vingt ans, arrivé de Bordeaux le jour même, avait été choiſi dans une aſſemblée de proteſtans, pour être le bourreau de la ſecte, & pour étrangler quiconque changerait de religion. On criait dans Toulouſe que c'était la juriſprudence ordinaire des réformés.

L'extravagance abſurde de ces calomnies me raſſurait ; plus elles manifeſtaient de démence, plus j'eſpérai de la ſageſſe de vos juges.

Je tremblai, il eſt vrai, quand toutes les nouvelles m'apprirent qu'on avait commencé par faire enſevelir mon frère *Marc-Antoine* dans une égliſe catholique, ſur cette ſeule ſuppoſition imaginaire, qu'il devait changer de religion. On nous apprit que la confrairie des pénitens blancs lui avait fait un ſervice ſolemnel comme à un martyr, qu'on lui avait dreſſé un mauſolée, & qu'on avait placé ſur ce mauſolée ſa figure, tenant dans les mains une palme.

Je ne preſſentis que trop les effets de cette précipitation, & de ce fatal entouſiaſme. Je connus que puiſqu'on regardait mon frère *Marc-Antoine* comme un martyr, on ne voyait dans mon père, dans vous, dans mon frère *Pierre*, dans le jeune *Lavaiſſe* que des bourreaux. Je reſtai dans une horreur ſtupide un mois entier. J'avais beau me dire à moi-même, Je connais mon malheureux frère, je ſais qu'il n'avait point le deſſein d'abjurer, je ſais que s'il avait voulu changer de religion, mon père & ma mère n'auraient jamais gêné ſa conſcience ; ils ont trouvé bon que mon autre frère *Louis* ſe fît catholique ; ils lui font une penſion ; rien n'eſt plus commun dans les familles de ces provinces, que de voir des frères de religion différente ; l'amitié fraternelle n'en eſt point refroidie ; la tolérance heureuſe, cette ſainte & divine maxime dont nous faiſons profeſſion, ne nous laiſſe condamner perſonne ; nous ne ſavons point prévenir les jugemens de DIEU ; nous ſuivons les mouvemens de notre conſcience, ſans inquiéter celle des autres.

&c. ? Enfin il eſt prouvé que *Marc-Antoine Calas* n'avait pris aucunes meſures pour changer de religion ; ainſi nul motif de la colère prétendue de ſes parens.

Il eſt incompréhenſible, diſais-je, que mon père & ma mère, qui n'ont jamais maltraité aucun de leurs enfans, en qui je n'ai jamais vu ni colère, ni humeur, qui jamais en leur vie n'ont commis la plus légère violence, ayent paſſé tout d'un coup d'une douceur habituelle de trente années, à la fureur inouïe d'étrangler de leurs mains leur fils aîné, dans la crainte chimérique qu'il ne quittât une religion qu'il ne voulait point quitter.

Voilà, ma mère, les idées qui me raſſuraient; mais à chaque poſte, c'étaient de nouvelles allarmes. Je voulais venir me jetter à vos pieds, & baiſer vos chaînes. Vos amis mes protecteurs me retinrent par des conſidérations auſſi puiſſantes que ma douleur.

Ayant paſſé près de deux mois dans cette incertitude effrayante, ſans pouvoir ni recevoir de vos lettres, ni vous faire parvenir les miennes, je vis enfin les mémoires produits pour la juſtification de l'innocence. Je vis dans deux de ces factums préciſément la même choſe que vous dites aujourd'hui dans votre lettre du 15 Juin, que mon malheureux frère *Marc-Antoine* avait ſoupé avec vous avant ſa mort, & qu'aucun de ceux qui aſſiſtèrent à ce dernier repas de mon frère ne ſe ſépara de la compagnie qu'au moment fatal où l'on s'apperçut de ſa fin tragique *e*).

Pardonnez-moi ſi je vous rappelle toutes ces images horribles; il le faut bien. Nos malheurs nouveaux vous retra-

e) Il eſt de la plus grande vraiſemblance que *Marc-Antoine Calas* ſe défit lui-même; il était mécontent de ſa ſituation; il était ſombre, atrabilaire, & liſait ſouvent des ouvrages ſur le ſuicide. *Lavaiſſe* avant le ſouper l'avait trouvé dans une profonde rêverie. Sa mère s'en était auſſi apperçue. Ces mots *je brûle* répondus à la ſervante, qui lui propoſait d'approcher du feu, ſont d'un grand poids. Il deſcend ſeul en bas après ſouper. Il exécute ſa réſolution funeſte. Son frère au bout de deux heures, en reconduiſant *Lavaiſſe*, eſt témoin de ce ſpectacle. Tous deux s'écrient; le père vient, on dépend le cadavre: voilà la première cauſe du jugement porté contre cet infortuné père. Il ne veut pas d'abord dire aux voiſins, aux chirurgiens, Mon fils s'eſt pendu, il faut qu'on le traine ſur la claie, & qu'on deshonore ma famille. Il n'avoue la vérité que lorſqu'on ne peut plus la céler. C'eſt ſa piété paternelle qui l'a perdu: on a cru qu'il était coupable de la mort de ſon fils,

cent continuellement les anciens, & vous ne me pardonneriez pas de ne point rouvrir vos bleſſures. Vous ne ſauriez croire, ma mère, quel effet favorable fit ſur tout le monde cette preuve que mon père & vous, & mon frère *Pierre*, & le ſieur *Lavaiſſe*, vous ne vous étiez pas quittés un moment, dans le tems qui s'écoula entre ce triſte ſouper & votre empriſonnement.

Voici comme on a raiſonné dans tous les endroits de l'Europe où notre calamité eſt parvenue; j'en ſuis bien informé, & il faut que vous le ſachiez. On diſait:

Si *Marc-Antoine Calas* a été étranglé par quelqu'un de ſa famille, il l'a été certainement par ſa famille entière, & par *Lavaiſſe*, & par la ſervante même; car il eſt prouvé que cette famille, & *Lavaiſſe*, & la ſervante *f*) furent toûjours tous enſemble, les juges en conviennent, rien n'eſt plus avéré. Ou tous les priſonniers ſont coupables, ou aucun d'eux ne l'eſt, il n'y a pas de milieu. Or il n'eſt pas dans la nature qu'une famille, juſques-là irréprochable, un père tendre, la meilleure des mères, un frère qui aimait ſon frère, un ami qui arrivait dans la ville, & qui par hazard avait ſoupé avec eux, ayent pu prendre tous à la fois, & en un moment, ſans aucune raiſon, ſans le moindre motif, la réſolution inouïe de commettre un parricide. Un tel complot dans de telles circonſtances eſt impoſſible; *g*) l'exécution en eſt plus impoſſible encore. Il eſt donc infiniment probable que les juges repareront l'affront fait à l'innocence.

parce qu'il n'avait pas voulu d'abord accuſer ſon fils.

f) Cette ſervante eſt catholique & pieuſe; elle était dans la maiſon depuis trente ans; elle avait beaucoup ſervi à la converſion d'un des enfans du ſieur *Calas*. Son témoignage eſt du plus grand poids. Comment n'a-t-il pas prévalu ſur les préſomptions les plus trompeuſes?

g) Dans quel tems le père aurait-il pu pendre ſon fils? Ce n'eſt pas avant le ſouper, puiſqu'ils ſoupèrent enſemble; ce n'eſt pas pendant le ſouper, ce n'eſt pas après le ſouper, puiſque le père & la famille étaient en haut quand le fils était deſcendu. Comment le père, aſſiſté même de main-forte, aurait-il pu pendre ſon fils aux deux battans d'une porte au rez-de-chauſſée, ſans un violent combat, ſans un tumulte horrible? Enfin, pourquoi ce père aurait-il pendu ſon fils pour le dépendre? Quelle abſurdité dans ces accuſations!

Ces diſcours me ſoutenaient un peu dans mon accablement.

Toutes ces idées de conſolation ont été bien vaines. La nouvelle arriva au mois de Mars, du ſupplice de mon père. Une lettre qu'on voulait me cacher, & que j'arrachai, m'apprit ce que je n'ai pas la force d'exprimer, & ce qu'il vous a falu ſi ſouvent entendre.

Soutenez-moi, ma mère, dans ce moment où je vous écris en tremblant, & donnez-moi votre courage; il eſt égal à votre horrible ſituation. Vos enfans diſperſés, votre fils aîné mort à vos yeux, votre mari mon père expirant du plus cruel des ſupplices, votre dot perdue, l'indigence & l'opprobre ſuccédant à la conſidération & à la fortune. Voilà donc votre état! mais DIEU vous reſte, il ne vous a pas abandonnée; l'honneur de mon père vous eſt cher; vous bravez les horreurs de la pauvreté, de la maladie, de la honte même, pour venir de deux cent lieues, implorer aux pieds du trône la juſtice du roi; ſi vous parvenez à vous faire entendre, vous l'obtiendrez ſans doute.

Que pourrait-on oppoſer aux cris & aux larmes d'une mère & d'une veuve, & aux démonſtrations de la raiſon? Il eſt prouvé que mon père ne vous a pas quittée, qu'il a été conſtamment avec vous, & avec tous les accuſés, dans l'appartement d'en haut, tandis que mon malheureux frère était mort au bas de la maiſon. Cela ſuffit. On a condamné mon père au dernier & au plus affreux des ſupplices; mon frère eſt banni par un ſecond jugement, & malgré ſon banniſſement on le met dans un couvent de jacobins de la même ville. Vous êtes hors de cour, *Lavaiſſe* hors de cour. Perſonne n'a conçu ces jugemens extraordinaires & contradictoires. Pourquoi mon frère n'eſt-il que banni s'il eſt coupable du meurtre de ſon frère? Pourquoi, s'il eſt banni du Languedoc, eſt-il enfermé dans un

b) Quand le père & la mère en larmes étaient vers les dix heures du ſoir auprès de leur fils *Marc-Antoine* déja mort & froid, ils s'écriaient, ils pouſſaient des cris pitoyables, ils éclataient en ſanglots; & ce ſont ces ſanglots, ces cris paternels, qu'on a imaginé être les cris mêmes de *Marc-Antoine Calas* mort deux heures auparavant: & c'eſt ſur cette mépriſe qu'on a cru qu'un père & une mère qui pleuraient leur fils mort, aſſaſſinaient ce fils; & c'eſt ſur cela qu'on a jugé.

couvent de Toulouſe ? On n'y comprend rien. Chacun cherche la raiſon de ces arrêts & de cette conduite, & perſonne ne la trouve.

Tout ce que je ſais, c'eſt que les juges, ſur des indices trompeurs, voulaient condamner tous les accuſés au ſupplice, & qu'ils ſe contentèrent de faire périr mon père, dans l'idée où ils étaient que cet infortuné avouerait en expirant le crime de toute la famille. Ils furent étonnés, m'a-t-on dit, quand mon père au milieu des tourmens, prit DIEU à témoin de ſon innocence & de la vôtre, & mourut en priant ce DIEU de miſéricorde, de faire grace à ces juges de rigueur, que la calomnie avait trompés.

Ce fut alors qu'ils prononcèrent l'arrêt qui vous a rendu la liberté, mais qui ne vous a rendu ni vos biens diſſipés, ni votre honneur indignement flétri, ſi pourtant l'honneur dépend de l'injuſtice des hommes.

Ce ne ſont pas les juges que j'accuſe : ils n'ont pas voulu, ſans doute, aſſaſſiner juridiquement l'innocence ; j'impute tout aux calomnies, aux indices faux, mal expoſés, aux rapports de l'ignorance, *h*) aux mépriſes extravagantes de quelques dépoſans, aux cris d'une multitude inſenſée, & à ce zèle furieux qui veut que ceux qui ne penſent pas comme nous, ſoient capables des plus grands crimes.

Il vous ſera aiſé, ſans doute, de diſſiper les illuſions *i*) qui ont ſurpris des juges, d'ailleurs intègres & éclairés ; car enfin, puiſque mon père a été le ſeul condamné, il faut que mon père ait commis ſeul le parricide. Mais comment ſe peut il faire qu'un vieillard de ſoixante & huit ans, que j'ai vu pendant deux ans attaqué d'un rhumatiſme ſur les jambes, ait ſeul pendu un jeune homme de vingt-huit ans, dont la force prodigieuſe & l'adreſſe ſingulière étaient connues ?

i) Un témoin a prétendu, qu'on avait entendu *Calas* père menacer ſon fils quelques ſemaines auparavant. Quel rapport des menaces paternelles peuvent-elles avoir avec un parricide ? *Marc-Antoine Calas* paſſait ſa vie à la paume, au billard, dans les ſalles d'arme ; le père le menaçait s'il ne changeait pas. Cette juſte correction de l'amour paternel, & peut-être quelque vivacité, prouveront-ils le crime le plus atroce & le plus dénaturé ?

Si le mot de *ridicule* pouvait trouver place au milieu de tant d'horreurs, le ridicule exceſſif de cette ſuppoſition ſuffirait ſeule, ſans autre examen, pour nous obtenir la réparation qui nous eſt dûe. Quels miſérables indices, quels diſcours vagues, quels rapports populaires pourront tenir contre l'impoſſibilité phyſique démontrée?

Voilà où je m'en tiens. Il eſt impoſſible que mon père, que même deux perſonnes ayent pu étrangler mon frère. Il eſt impoſſible encor une fois que mon père ſoit ſeul coupable, quand tous les accuſés ne l'ont pas quitté d'un moment. Il faut donc abſolument, ou que les juges ayent condamné un innocent, ou qu'ils ayent prévariqué en ne purgeant pas la terre de quatre monſtres coupables du plus horrible crime.

Plus je vous aime & vous reſpecte, ma mère, moins j'épargne les termes. L'excès de l'horreur dont on vous a chargée, ne ſert qu'à mettre au jour l'excès de votre malheur & de votre vertu. Vous demandez à préſent ou la mort ou la juſtification de mon père; je me joins à vous, & je demande la mort avec vous, ſi mon père eſt coupable.

Obtenez ſeulement que les juges produiſent le procès criminel, c'eſt tout ce que je veux, c'eſt ce que tout le monde déſire, & ce qu'on ne peut refuſer. Toutes les nations, toutes les religions y ſont intéreſſées. La juſtice eſt peinte un bandeau ſur les yeux, mais doit-elle être muette? Pourquoi, lorſque l'Europe demande compte d'un arrêt ſi étrange, ne s'empreſſe-t-on pas à le donner?

k) Mr. le chancelier ſe ſouviendra ſans doute de ces paroles de Mr. *Dagueſſeau* ſon prédéceſſeur dans ſa ſeiziéme mercuriale. „ Qui croirait „ qu'une première impreſſion pût „ décider quelquefois de la vie & de „ la mort? Un amas fatal de cir- „ conſtances qu'on dirait que la for- „ tune a aſſemblées exprès pour faire „ périr un malheureux, une foule „ de témoins muets, & par là plus „ redoutables, dépoſent contre l'in- „ nocence; le juge ſe prévient, l'in- „ dignation s'allume, & ſon zèle „ même le ſéduit: moins juge qu'ac- „ cuſateur, il ne voit plus que ce „ qui ſert à condamner, & il ſa- „ crifie aux raiſonnemens de l'hom- „ me celui qu'il aurait ſauvé s'il „ n'avait admis que les preuves de „ la loi. Un événement imprévu „ fait quelquefois éclater dans la „ ſuite l'innocence accablée ſous le „ poids des conjectures, & démont „ les indices trompeurs dont la fauſſe „ lumière avait ébloui l'eſprit du

C'eſt pour le public que la punition des ſcélérats eſt décernée. Les accuſations ſur leſquelles on les punit doivent donc être publiques. On ne peut retenir plus longtems dans l'obſcurité ce qui doit paraître au grand jour. Quand on veut donner quelque idée des tyrans de l'antiquité, on dit qu'ils décidaient arbitrairement de la vie des hommes. Les juges de Toulouſe ne ſont point des tyrans, ils ſont les miniſtres des loix, ils jugent au nom d'un roi juſte : s'ils ont été trompés, c'eſt qu'ils ſont hommes : ils peuvent le reconnaître, & devenir eux-mêmes vos avocats auprès du trône.

Adreſſez-vous donc à Mr. le chancelier, *k*) à Meſſieurs les miniſtres avec confiance. Vous êtes timide, vous craignez de parler, mais votre cauſe parlera. Ne croyez point qu'à la cour on ſoit auſſi inſenſible, auſſi dur, auſſi injuſte, que l'écrivent d'impudens raiſonneurs, à qui les hommes de tous les états ſont également inconnus. Le roi veut la juſtice, c'eſt la baſe de ſon gouvernement ; ſon conſeil n'a certainement nul intérêt que cette juſtice ne ſoit pas rendue. Croyez-moi, il y a dans les cœurs de la compaſſion & de l'équité : les paſſions turbulentes & les préjugés étouffent ſouvent en nous ces ſentimens ; & le conſeil du roi n'a certainement ni paſſion dans cette affaire, ni préjugé qui puiſſe éteindre ſes lumières.

Qu'arrivera-t-il enfin ? le procès criminel ſera-t-il mis ſous les yeux du public ? alors on verra ſi le rapport contradictoire *l*) d'un chirurgien & quelques mépriſes frivoles doivent l'emporter ſur les démonſtrations les plus évidentes que l'inno-

» magiſtrat. La vérité ſort du nuage » de la vraiſemblance : mais elle en » ſort trop tard ; le ſang de l'inno- » cent demande vengeance contre » la prévention de ſon juge, & le » magiſtrat eſt réduit à pleurer toute » ſa vie un malheur que ſon repen- » tir ne peut réparer. "

l) De très mauvais phyſiciens ont prétendu qu'il n'était pas poſſible que *Marc-Antoine* ſe fût pendu. Rien n'eſt pourtant ſi poſſible : ce qui ne l'eſt pas, c'eſt qu'un vieillard ait pendu au bas de la maiſon un jeune homme robuſte, tandis que ce vieillard était en haut.

NB. Le père en arrivant ſur le lieu où ſon fils était ſuſpendu, avait voulu couper la corde, elle avait cédé d'elle-même ; il crut l'avoir coupée. Il ſe trompa ſur ce fait inutile devant les juges qui le crurent coupable.

On dit encor que ce père accablé & hors de lui-même, avait dit dans ſon interrogatoire, *tous les couvits*

nocence ait jamais produites. Alors on plaindra les juges de n'avoir point vu par leurs yeux dans une affaire ſi importante, & de s'en être rapporté à l'ignorance ; alors les juges eux-mêmes *m*) joindront leurs voix aux nôtres. Refuſeront-ils de tirer la vérité de leur greffe ? cette vérité s'élévera alors avec plus de force.

Perſiſtez donc, ma mère, dans votre entrepriſe ; laiſſons-là notre

paſſèrent au ſortir de table dans la même chambre. Pierre lui repliqua, Eh mon père, oubliez-vous que mon frère *Marc-Antoine* ſortit avant nous, & deſcendit en bas ? Oui, vous avez raiſon, répondit le père. *Vous vous coupez, vous êtes coupable*, dirent les juges. Si cette anecdote eſt vraie, de quoi dépend la vie des hommes ?

m) Qu'on oppoſe indices à indices, dépoſitions à dépoſitions, conjectures à coujectures ; & les avocats qui ont défendu la cauſe des accuſés, ſont prêts de faire voir l'innocence de celui qui a été ſacrifié. S'il ne s'agit que de conviction, on s'en rapporte à l'Europe entière. S'il s'agit d'un examen juridique, on s'en rapporte à tous les magiſtrats, à ceux de Toulouſe même, qui avec le tems ſe feront un honneur & un devoir de réparer, s'il eſt poſſible, un malheur dont pluſieurs d'entr'eux ſont effrayés aujourd'hui. Qu'ils deſcendent dans eux-mêmes, qu'ils voyent par quel raiſonnement ils ſe ſont dirigés. Ne ſe ſont-ils pas dit, *Marc-Antoine Calas* n'a pu ſe pendre lui-même, donc d'autres l'ont pendu : il a ſoupé avec ſa famille & avec *Lavaiſſe*, donc il a été étranglé par ſa famille & par *Lavaiſſe ?* On l'a vu une ou deux fois, dit-on, dans une égliſe, donc ſa famille proteſtante l'a étranglé par principe de religion. Voilà les préſomptions qui les excuſent.

Mais à préſent, les juges ſe diſent ſans doute, *Marc-Antoine Calas* a pu renoncer à la vie ; il eſt phyſiquement impoſſible que ſon père ſeul l'ait étranglé, donc ſon père ſeul ne devait pas périr : il nous eſt prouvé que la mère, & ſon fils *Pierre*, & *Lavaiſſe*, & la ſervante, qui ſeuls pouvaient être coupables avec le père, ſont tous innocens, puiſque nous les avons tous élargis ; donc il nous eſt prouvé que *Calas* le père, qui ne les a pas quittés un inſtant, eſt innocent comme eux.

Il eſt reconnu que *Marc-Antoine Calas* ne devait pas abjurer, donc il eſt impoſſible que ſon père l'ait immolé à la fureur du fanatiſme. Nous n'avons aucun témoin oculaire, & il ne peut en être. Il n'y a eu que des raports d'après des ouï-dire ; or ces vains rapports ne peuvent balancer la déclaration de *Calas* ſur la roue, & l'innocence avérée des autres accuſés ; donc *Calas* le père que nous avons roué, était innocent ; donc nous devons pleurer ſur le jugement que nous avons rendu ; & ce n'eſt pas là le premier exemple d'un ſi juſte & ſi n[illegible] repentir.

Digitized by Google

notre fortune ; nous ſommes cinq enfans ſans pain, mais nous avons tous de l'honneur, & nous le préférons comme vous à la vie. Je me jette à vos pieds, je les baigne de mes pleurs ; je vous demande votre bénédiction avec un reſpect que vos malheurs augmentent.

DONAT CALAS.

A Châtelaine le 22 Juin 1762.

MÉMOIRE DE DONAT CALAS, POUR SON PÈRE, SA MÈRE, ET SON FRÈRE.

JE commence par avouer que toute notre famille eſt née dans le ſein d'une religion qui n'eſt pas la dominante. On ſait aſſez combien il en coûte à la probité de changer. Mon père & ma mère ont perſévéré dans la religion de leurs pères ; on nous a trompés peut-être mes parens & moi, quand on nous a dit que cette religion eſt celle que profeſſaient autrefois la France, la Germanie & l'Angleterre, lorſque le concile de Francfort aſſemblé par *Charlemagne* condamnait le culte des images, lorſque *Ratram* ſous *Charles le chauve* écrivait en cent endroits de ſon livre, en faiſant parler JESUS-CHRIST même, *Ne croyez pas que ce ſoit corporellement que vous mangiez ma chair & buviez mon ſang :* lorſqu'on chantait dans la plûpart des égliſes cette homélie conſervée dans pluſieurs bibliotheques : *Nous recevons le corps & le ſang de* JESUS-CHRIST, *non corporellement, mais ſpirituellement.*

Quand on ſe fut fait, m'a-t-on dit, des notions plus relevées de ce myſtère, quand on crut devoir changer l'œconomie de l'égliſe, pluſieurs évêques ne changèrent point : ſurtout *Claude*, évêque de Turin, retint les dogmes & le culte que le concile de Francfort avait adoptés, & qu'il crut être ceux de l'égliſe primitive ; il y eut toûjours un troupeau attaché à ce culte. Le grand nombre prévalut & prodigua à nos pères les noms de *Manichéens*, de *Bulgares*, de *Patarins*, de *Lollards*, de *Vaudois*, d'*Albigeois*, d'*Huguenots*, de *Calviniſtes*.

Telles ſont les idées acquiſes par l'examen que ma jeuneſſe a pu me permettre : je ne les rapporte pas pour étaler une vaine érudition, mais pour tâcher d'adoucir dans l'eſprit de nos frères catholiques la haine qui peut les armer contre leurs frères : mes notions peuvent être erronées, mais ma bonne foi n'eſt point criminelle.

Nous avons fait de grandes fautes comme tous les autres hommes : nous avons imité les fureurs des *Guiſes ;* mais nous avons combattu pour *Henri IV*, ſi cher à *Louis XV*. Les horreurs des Cévennes commiſes par des payſans inſenſés, & que la licence des dragons avait fait naître, ont été miſes en oubli, comme les horreurs de la Fronde. Nous ſommes les enfans de *Louis XV*, ainſi que ſes autres ſujets ; nous le vénérons, nous chériſſons en lui notre père commun, nous obéiſſons à toutes ſes loix, nous payons avec allégreſſe des impôts néceſſaires pour le ſoutien de ſa juſte guerre, nous reſpectons le clergé de France qui fait gloire d'être ſoumis comme nous à ſon autorité royale & paternelle ; nous révérons les parlemens, nous les regardons comme les défenſeurs du trône & de l'état contre les entrepriſes ultramontaines. C'eſt dans ces ſentimens que j'ai été élevé, & c'eſt ainſi que penſe parmi nous quiconque ſait lire & écrire. Si nous avons quelques graces à demander, nous les eſpérons en ſilence de la bonté du meilleur des rois.

Il n'appartient pas à un jeune homme, à un infortuné, de décider laquelle des deux religions eſt la plus agréable à l'Etre ſuprême ; tout ce que je ſais, c'eſt que le fonds de la religion eſt entiérement ſemblable pour tous les cœurs bien nés ; que tous aiment également DIEU, leur patrie & leur roi.

L'horrible avanture dont je vais rendre compte, pourra émouvoir la juſtice de ce roi bienfaiſant & de ſon conſeil, la charité du clergé qui nous plaint en nous croyant dans l'erreur, & la compaſſion généreuſe du parlement même, qui nous a plongés dans la plus affreuſe calamité où une famille honnête puiſſe être réduite.

Nous ſommes actuellement cinq enfans orphelins, car notre père a péri par le plus grand des ſupplices, & notre mère pour-

ſuit loin de nous, ſans ſecours & ſans appui, la juſtice due à la mémoire de mon père. Notre cauſe eſt celle de toutes les familles ; c'eſt celle de la nature ; elle intéreſſe l'état & la religion, & les nations voiſines.

Mon père *Jean Calas* était un négociant établi à Toulouſe depuis quarante ans. Ma mère eſt Anglaiſe, mais elle eſt par ſon ayeule de la maiſon de la *Garde-Monteſquieu*, & tient à la principale nobleſſe du Languedoc. Tous deux ont élevé leurs enfans avec tendreſſe ; jamais aucun de nous n'a eſſuyé d'eux ni coups, ni mauvaiſe humeur : il n'a peut-être jamais été de meilleurs parens.

S'il falait ajouter à mon témoignage des témoignages étrangers, j'en produirais pluſieurs. *n*)

Tous ceux qui ont vécu avec nous, ſavent que mon père ne nous a jamais gênés ſur le choix d'une religion : il s'en eſt toûjours rapporté à DIEU & à notre conſcience. Il était ſi éloigné de ce zèle amer qui indiſpoſe les eſprits, qu'il a toûjours eu dans ſa maiſon une ſervante catholique.

Cette ſervante très pieuſe contribua à la converſion d'un de mes frères nommé *Louis :* elle reſta auprès de nous après cette action : on ne lui fit aucuns reproches : il n'y a point de plus forte preuve de la bonté du cœur de mes parens.

Mon père déclara en préſence de ſon fils *Louis*, devant Mr. de *la Motte* conſeiller au parlement, que *pourvu que la converſion de ſon fils fût ſincère, il ne pouvait la déſapprouver, parce que de géner les conſciences, ne ſert qu'à faire des hypocrites.* Ce furent ſes propres paroles, que mon frère *Louis* a conſignées dans une déclaration publique au tems de notre cataſtrophe.

n) J'atteſte devant DIEU, que j'ai demeuré pendant quatre ans à Toulouſe chez le ſieur & dame *Calas*, que je n'ai jamais vu une famille plus unie, ni un père plus tendre, & que dans l'eſpace de quatre années il ne s'eſt pas mis une fois en colère ; que ſi j'ai quelques ſentimens d'honneur, de droiture & de modération, je les dois à l'éducation que j'ai reçue chez lui.

Genève 5e Juillet 1762.

Signé J. Calvet *caiſſier des poſtes de Suiſſe, d'Allemagne & d'Italie.*

Mon père lui fit une penſion de quatre cent livres, & jamais aucun de nous ne lui a fait le moindre reproche de ſon changement. Tel était l'eſprit de douceur & d'union que mon père & ma mère avaient établi dans notre famille. DIEU la béniſſait ; nous jouiſſions d'un bien honnête ; nous avions des amis ; & pendant quarante ans notre famille n'eut dans Toulouſe ni procès ni querelle avec perſonne. Peut-être quelques marchands jaloux de la proſpérité d'une maiſon de commerce qui était d'une autre religion qu'eux, excitaient la populace contre nous ; mais notre modération conſtante ſemblait devoir adoucir leur haine.

Voici comment nous ſommes tombés de cet état heureux dans le plus épouvantable deſaſtre. Notre frère aîné *Marc-Antoine Calas*, la ſource de tous nos malheurs, était d'une humeur ſombre & mélancolique ; il avait quelques talens ; mais n'ayant pu réuſſir ni à ſe faire recevoir licentié en droit, parce qu'il eût fallu faire des actes de catholique, ou acheter des certificats ; ne pouvant être négociant, parce qu'il n'y était pas propre ; ſe voyant repouſſé dans tous les chemins de la fortune, il ſe livrait à une douleur profonde. Je le voyais ſouvent lire des morceaux de divers auteurs ſur le ſuicide, tantôt de *Plutarque*, ou de *Senèque*, tantôt de *Montaigne* : il ſavait par cœur la traduction en vers du fameux monologue de *Hamlet*, ſi célèbre en Angleterre, & des paſſages d'une tragi-comédie françaiſe intitulée *Sidney*. Je ne croyais pas qu'il dût mettre un jour en pratique des leçons ſi funeſtes.

Enfin un jour, c'était le 13 Octobre 1761 (je n'y étais pas, mais on peut bien croire que je ne ſuis que trop inſtruit) ; ce jour, dis-je, un fils de Mr. *Lavaiſſe* fameux avocat de Toulouſe, arrivé de Bordeaux, veut aller voir ſon père qui était à la campagne ; il cherche partout des chevaux, il n'en trouve point ; le hazard fait que mon père & mon frère *Marc-Antoine* ſon ami le rencontrent & le prient à ſouper ; on ſe met à table à ſept heures, ſelon l'uſage ſimple de nos familles réglées & occupées, qui finiſſent leur journée de bonne heure pour ſe lever avant le ſoleil. Le père, la mère, les enfans, leur ami font un repas frugal au premier étage. La cuiſine était auprès

de la ſalle à manger ; la même ſervante catholique apportait les plats, entendait & voyait tout. Je ne peux que répéter ici ce qu'a dit ma malheureuſe & reſpectable mère. Mon frère *Marc-Antoine* ſe lève de table un peu avant les autres ; il paſſe dans la cuiſine ; la ſervante lui dit, Approchez-vous du feu ; *Ah !* répondit-il, *je brûle.* Après avoir proféré ces paroles qui n'en diſent que trop, il deſcend en bas vers le magazin, d'un air ſombre, & profondément penſif. Ma famille, avec le jeune *Lavaiſſe*, continue une converſation paiſible juſqu'à neuf heures trois quarts, ſans ſe quitter un moment. Mr. *Lavaiſſe* ſe retire ; ma mère dit à ſon ſecond fils *Pierre* de prendre un flambeau, & de l'éclairer ; ils deſcendent : mais quel ſpectacle s'offre à eux ! ils voyent la porte du magazin ouverte, les deux battans rapprochés, un bâton fait pour ſerrer & aſſujettir les ballots paſſé au haut des deux battans, une corde à nœuds coulans, & mon malheureux frère ſuſpendu en chemiſe, les cheveux arrangés, ſon habit plié ſur le comptoir.

A cet objet ils pouſſent des cris : Ah, mon DIEU ! Ah, mon DIEU ! Ils remontent l'eſcalier ; ils appellent le père ; la mère ſuit toute tremblante ; ils l'arrêtent, ils la conjurent de reſter ; ils volent chez les chirurgiens, chez les magiſtrats. La mère effrayée deſcend avec la ſervante ; les pleurs & les cris redoublent ; que faire ? laiſſera-t-on le corps de ſon fils ſans ſecours ? le père embraſſe ſon fils mort ; la corde cède au premier effort, parce qu'un des bouts du bâton gliſſait aiſément ſur les battans, & que le corps ſoulevé par le père n'aſſujettiſſait plus ce billot. La mère veut faire avaler à ſon fils des liqueurs ſpiritueuſes ; la ſervante multiplie en vain ſes ſecours ; mon frère était mort. Aux cris & aux ſanglots de mes parens, la populace environnait déja la maiſon ; j'ignore quel fanatique imagina le premier que mon frère était un martyr, que ſa famille l'avait étranglé pour prévenir ſon abjuration. Un autre ajoute que cette abjuration devait ſe faire le lendemain. Un troiſiéme dit que la religion proteſtante ordonne aux pères & mères d'égorger ou d'étrangler leurs enfans quand ils veulent ſe faire catholiques. Un quatriéme dit que rien n'eſt plus vrai, que les proteſtans ont dans leur

dernière aſſemblée nommé un bourreau de la ſecte, que le jeune *Lavaiſſe* âgé de dix-neuf à vingt ans eſt le bourreau; que ce jeune homme, la candeur & la douceur même, eſt venu de Bordeaux à Toulouſe exprès pour pendre ſon ami. Voilà bien le peuple! voilà un tableau trop fidèle de ſes excès!

Ces rumeurs volaient de bouche en bouche; ceux qui avaient entendu les cris de mon frère *Pierre* & du ſieur *Lavaiſſe*, & les gémiſſemens de mon pere & de ma mère, à neuf heures trois quarts, ne manquaient pas d'affirmer qu'ils avaient entendu les cris de mon frère étranglé, & qui était mort deux heures auparavant.

Pour comble de malheur, le capitoul, prévenu par ces clameurs, arrive ſur le lieu avec ſes aſſeſſeurs, & fait tranſporter le cadavre à l'hôtel-de-ville. Le procès verbal ſe fait à cet hôtel, au lieu d'être dreſſé dans l'endroit même où l'on a trouvé le mort, comme on m'a dit que la loi l'ordonne. *o*) Quelques témoins ont dit que ce procès verbal fait à l'hôtel-de-ville était daté de la maiſon du mort; ce ſerait une grande preuve de l'animoſité qui a perdu ma famille. Mais qu'importe que le juge en premier reſſort ait commis cette faute? nous ne prétendons accuſer perſonne; ce n'eſt pas cette irrégularité ſeule qui nous a été fatale.

Ces premiers juges ne balançaient pas entre un ſuicide qui eſt rare en ce pays, & un parricide qui eſt encor mille fois plus rare; ils croyaient le parricide; ils le ſuppoſaient ſur le changement prétendu de religion que le mort devait faire; & on va viſiter ſes papiers, ſes livres, pour voir s'il n'y avait pas quelque preuve de ce changement; on n'en trouve aucune.

Enfin un chirurgien nommé *La Marque*, eſt nommé pour ouvrir l'eſtomac de mon frère, & pour faire rapport s'il y a trouvé des reſtes d'alimens. Son rapport dit, que les alimens avaient été pris quatre heures avant ſa mort. Il ſe trompait évidemment de deux. Il eſt clair qu'il voulait ſe faire valoir en prononçant quel tems il faut pour la digeſtion, que la diverſité des tempéramens rend plus ou moins

o) Ordonnance de 1670, article I. titre 4.

lente. Cette petite erreur d'un chirurgien devait-elle préparer le ſupplice de mon père ? La vie des hommes dépend donc d'un mauvais raiſonnement !

Il n'y avait point de preuve contre mes parens, & il ne pouvait y en avoir aucune : on eut incontinent recours à un monitoire. Je n'examine pas ſi ce monitoire était dans les règles ; on y ſuppoſait le crime, & on demandait la révélation des preuves. On ſuppoſait *Lavaiſſe* mandé de Bordeaux pour être bourreau, & on ſuppoſait l'aſſemblée tenue pour élire ce bourreau, le jour même de l'arrivée de *Lavaiſſe* 13 Octobre. On imaginait que quand on étrangle quelqu'un pour cauſe de religion, on le fait mettre à genoux ; & on demandait ſi l'on n'avait pas vu le malheureux *Marc-Antoine Calas* à genoux devant ſon père qui l'étranglait pendant la nuit, dans un endroit où il n'y avait point de lumière.

On était ſûr que mon frère était mort catholique, & l'on demandait des preuves de ſa catholicité, quoiqu'il ſoit bien prouvé que mon frère n'avait point changé de religion & n'en voulait point changer. On était ſurtout perſuadé que la maxime de tous les proteſtans eſt d'étrangler leur fils dès qu'ils ont le moindre ſoupçon que leur fils veut être catholique ; & ce fanatiſme fut porté au point, que toute l'égliſe de Genève ſe crut obligée d'envoyer une atteſtation de ſon horreur pour des idées ſi abominables & ſi inſenſées, & de l'étonnement où elle était qu'un tel ſoupçon eût jamais pu entrer dans la tête des juges.

Avant que ce monitoire parût, il s'éleva une voix du peuple, qui dit que mon frère *Marc-Antoine* devait entrer le lendemain dans la confrairie des pénitens blancs : auſſi-tôt les capitouls ordonnèrent qu'on enterrât mon frère pompeuſement au milieu de l'égliſe de St. Etienne. Quarante prêtres & tous les pénitens blancs aſſiſtèrent au convoi. *p*)

Quatre jours après les pénitens blancs lui firent un ſervice ſolemnel dans leur chapelle ; l'égliſe était tendue de blanc ; on avait élevé au milieu un catafalque, au haut duquel on

p) Il y a dans Toulouſe quatre confrairies de pénitens, blancs, bleus, gris, noirs : ils portent une longue capote, avec un maſque de la même couleur, percé de deux trous pour les yeux.

voyait un ſquelette humain qu'un chirurgien avait prêté : ce ſquelette tenait dans une main un papier, où on liſait ces mots, *Abjuration de l'héréſie*, & de l'autre une palme, l'emblême de ſon martyre.

Le lendemain les cordeliers lui firent un pareil ſervice. On peut juger ſi un tel éclat acheva d'enflammer tous les eſprits ; les pénitens blancs & les cordeliers dictaient ſans le ſavoir la mort de mon père.

Le parlement ſaiſit bientôt cette affaire. Il caſſa d'abord la procédure des capitouls, qui étant vicieuſe dans toutes ſes formes, ne pouvait pas ſubſiſter ; mais le préjugé ſubſiſta avec violence. Tous les zélés voulaient dépoſer ; l'un avait vu dans l'obſcurité à travers le trou de la ſerrure de la porte, des hommes qui couraient ; l'autre avait entendu du fond d'une maiſon éloignée à l'autre bout de la rue, la voix de *Calas* qui ſe plaignait d'avoir été étranglé.

Un peintre nommé *Matei* dit que ſa femme lui avait *dit* qu'une nommée *Mandrille* lui avait *dit* qu'une inconnue lui avait *dit* avoir entendu les cris de *Marc-Antoine Calas*, à une autre extrémité de la ville.

Mais pour tous les accuſés, mon père, ma mère, mon frère *Pierre*, le jeune *Lavaiſſe* & la ſervante, ils furent unanimément d'accord ſur tous les points eſſentiels ; tous aux fers, tous ſéparément interrogés, ils ſoutinrent la vérité, ſans jamais varier ni au récolement, ni à la confrontation.

Leur trouble mortel put à la vérité faire chanceler leur mémoire ſur quelques petites circonſtances, qu'ils n'avaient apperçues qu'avec des yeux égarés & offuſqués par les larmes ; mais aucun d'eux n'héſita un moment ſur tout ce qui pouvait conſtater leur innocence. Les cris de la multitude, l'ignorante dépoſition du chirurgien *La Marque*, des témoins auriculaires qui ayant une fois débité des accuſations abſurdes, ne voulaient pas s'en dédire, l'emportèrent ſur la vérité la plus évidente.

Les juges avaient d'un côté ces accuſations frivoles ſous leurs yeux, de l'autre l'impoſſibilité démontrée que mon père âgé de ſoixante & huit ans, eût pu ſeul pendre un jeune homme de vingt-huit ans beaucoup plus robuſte que lui, comme

on

on l'a déja dit ailleurs ; ils convenaient bien que ce crime était difficile à commettre, mais ils prétendaient qu'il était encor plus difficile que mon frère *Marc-Antoine Calas* eût terminé lui-même ſa vie.

Vainement *Lavaiſſe* & la ſervante prouvaient l'innocence de mon père, de ma mère & de mon frère *Pierre ; Lavaiſſe* & la ſervante étaient eux-mêmes accuſés ; le ſecours de ces témoins néceſſaires nous fut ravi contre l'eſprit de toutes les loix.

Il était clair, & tout le monde en convient, que ſi *Marc-Antoine Calas* avait été aſſaſſiné, il l'avait été par toute la famille, & par *Lavaiſſe* & la ſervante ; qu'ils étaient ou tous innocens, ou tous coupables, puis qu'il était prouvé qu'ils ne s'étaient pas quittés un moment, ni pendant le ſouper, ni après ſouper.

J'ignore par quelle fatalité les juges crurent mon père criminel, & comment la forme l'a emporté ſur le fonds. On m'a aſſuré que pluſieurs d'entr'eux ſoutinrent longtems l'innocence de mon père, mais qu'ils cédèrent enfin à la pluralité. Cette pluralité croyait toute ma famille & le jeune *Lavaiſſe* également coupables. Il eſt certain qu'ils condamnèrent mon malheureux père au ſupplice de la roue, dans l'idée où ils étaient qu'il ne réſiſterait pas aux tourmens, & qu'il avouerait les prétendus compagnons de ſon crime dans l'horreur du ſupplice.

Je l'ai déja dit, & je ne peux trop le répéter, ils furent ſurpris de le voir mourir en prenant à témoin de ſon innocence le DIEU devant lequel il allait comparaître. Si la voix publique ne m'a pas trompé, les deux dominicains nommés *Bourges* & *Caldagués*, qu'on lui donna pour l'aſſiſter dans ces momens cruels, ont rendu témoignage de ſa réſignation ; ils le virent pardonner à ſes juges & les plaindre ; ils ſouhaitèrent enfin de mourir un jour avec des ſentimens de piété auſſi touchans.

Les juges furent obligés bientôt après d'élargir ma mère, le jeune *Lavaiſſe* & la ſervante ; ils bannirent mon frère *Pierre ;* & j'ai toûjours dit avec le public, pourquoi le bannir, s'il eſt innocent ? & pourquoi ſe borner au banniſſement, s'il eſt coupable ?

J'ai toûjours demandé, pourquoi ayant été conduit hors

de la ville par une porte, on le laiſſa, ou on le fit rentrer ſur le champ par une autre? pourquoi il fut enfermé trois mois dans un couvent de dominicains? voulait-on le convertir au lieu de le bannir? mettait-on ſon rappel au prix de ſon changement? puniſſait-on, faiſait-on grace arbitrairement? & le ſupplice affreux de ſon père était-il un moyen de perſuaſion?

Ma mère, après cette horrible cataſtrophe, a eu le courage d'abandonner ſa dot & ſon bien; elle eſt allée à Paris ſans autre ſecours que ſa vertu, implorer la juſtice du roi: elle oſe eſpérer que le conſeil de ſa majeſté ſe fera repréſenter la procédure faite à Toulouſe. Qui ſait même ſi les juges touchés de la conduite généreuſe de ma mère, n'en verront pas plus évidemment l'innocence déja entrevuë de celui qu'ils ont condamné? n'appercevront-ils pas qu'une femme ſans appui n'oſerait aſſurément demander la reviſion du procès ſi ſon mari était criminel? aurait-elle fait deux cent lieuës pour aller chercher la mort qu'elle mériterait? cela n'eſt pas plus dans la nature humaine que le crime dont mon père a été accuſé. Car je le dis encor avec horreur, ſi mon père a été coupable de ce parricide, ma mère & mon frère *Pierre Calas* le ſont auſſi: *Lavaiſſe* & la ſervante ont eu ſans doute part au crime. Ma mère aurait-elle entrepris ce voyage pour les expoſer tous au ſupplice, & s'y expoſer elle-même?

Je déclare que je penſe comme elle, que je me ſoumets à la mort comme elle, ſi mon père a commis contre DIEU, la nature, l'état & la religion, le crime qu'on lui a imputé.

Je me joins donc à cette vertueuſe mère par cet acte, légal ou non, mais public & ſigné de moi. Les avocats qui prendront ſa défenſe pouront mettre au jour les nullités de la procédure: c'eſt à eux qu'il appartient de montrer que *Lavaiſſe* & la ſervante, quoiqu'accuſés, étaient des témoins néceſſaires, qui dépoſaient invinciblement en faveur de mon père. Ils expoſeront la néceſſité où les juges ont été réduits, de ſuppoſer qu'un vieillard de ſoixante & huit ans, que j'ai vu incommodé des jambes, avait ſeul pendu ſon propre fils, le plus robuſte des hommes, & l'impoſſibilité abſolue d'une telle exécution.

Ils mettront dans la balance d'un côté cette impoſſibilité phyſique, & de l'autre des rumeurs populaires. Ils péſeront les probabilités ; ils diſcuteront les témoignages auriculaires.

Que ne diront-ils pas ſur tous les ſoins que nous avons pris depuis trois mois pour nous faire communiquer la procédure, & ſur les refus qu'on nous en a faits ? le public & le conſeil ne ſeront-ils pas ſaiſis d'indignation & de pitié, quand ils apprendront qu'un procureur nous a demandé deux cent louis d'or, à nous, à une famille devenue indigente, pour nous faire avoir cette procédure d'une manière illégale ?

Je ne demande point pardon aux juges d'élever ma voix contre leur arrêt, ils le pardonnent ſans doute à la piété filiale ; ils me mépriſeraient trop ſi j'avais une autre conduite, & peut-être quelques-uns d'eux mouilleront mon mémoire de leurs larmes.

Cette avanture épouvantable intéreſſe toutes les religions & toutes les nations ; il importe à l'état de ſavoir de quel côté eſt le fanatiſme le plus dangereux. Je frémis en y penſant, & plus d'un lecteur ſenſible frémira comme moi-même.

Seul, dans un déſert, dénué de conſeil, d'appui, de conſolation, je dis à monſeigneur le chancelier & à tout le conſeil d'état : Cette requête que je mets à vos pieds eſt extrajudiciaire ; mais rendez-la judiciaire par votre autorité & par votre juſtice. N'ayez point pitié de ma famille ; mais faites paraître la vérité. Que le parlement de Toulouſe ait le courage de publier les procédures, l'Europe les demande, & s'il ne les produit pas, il voit ce que l'Europe décide.

à Châtelaine 22 Juillet 1762.

Signé DONAT CALAS.

DÉCLARATION DE PIERRE CALAS.

En arrivant chez mon frère *Donat Calas* pour pleurer avec lui, j'ai trouvé entre ſes mains ce mémoire qu'il venait d'achever pour la juſtification de notre malheureuſe famille.

Je me joins à ma mère & à lui ; je ſuis prêt d'atteſter la vérité de tout ce qu'il vient d'écrire ; je ratifie tout ce qu'a dit ma mère ; & devenu plus courageux par ſon exemple, je demande avec elle à mourir ſi mon père a été criminel.

Je dépoſe, & je promets de dépoſer juridiquement ce qui ſuit.

Le jeune *Gober Lavaiſſe*, âgé de dix-neuf à vingt ans, jeune homme des mœurs les plus douces, élevé dans la vertu par ſon père célèbre avocat, était l'ami de *Marc-Antoine* mon frère, & ce frère était un homme de lettres qui avait étudié auſſi pour être avocat. *Lavaiſſe* ſoupa avec nous le 13 Octobre 1761, comme on l'a dit. Je m'étais un peu endormi après le ſouper, au tems que le ſieur *Lavaiſſe* voulut prendre congé. Ma mère me réveilla & me dit d'éclairer notre ami avec un flambeau.

On peut juger de mon horrible ſurpriſe quand je vis mon frère ſuſpendu en chemiſe aux deux battans de la porte de la boutique qui donne dans le magazin. Je pouſſai des cris affreux ; j'appellai mon père, il deſcend éperdu, il prend à braſſe-corps ſon malheureux fils en faiſant gliſſer le bâton & la corde qui le ſoutenaient, il ôte la corde du cou en élargiſſant le nœud ; il tremblait, il pleurait, il s'écriait dans cette opération funeſte. Va, me dit-il au nom DIEU chez le chirurgien *Camoire* notre voiſin, peut-être mon pauvre fils n'eſt pas tout-à-fait mort.

Je vole chez le chirurgien, je ne trouve que le ſieur *Gorſe* ſon garçon, & je l'amène avec moi. Mon père était entre ma mère, & un de nos voiſins nommé *Delpèche*, fils d'un négociant catholique qui pleurait avec eux. Ma mère tâchait en vain de faire avaler à mon frère des eaux ſpiritueuſes, & lui frottait les tempes. Le chirurgien *Gorſe* lui tâte le pouls & le cœur, il le trouve mort & déja froid ; il lui ôte ſon tour de cou qui était de taffetas noir, il voit l'impreſſion d'une corde, & prononce qu'il eſt étranglé.

Sa chemiſe n'était pas ſeulement froiſſée, ſes cheveux arrangés comme à l'ordinaire, & je vis ſon habit proprement plié ſur le comptoir. Je ſors pour aller partout demander conſeil. Mon père, dans l'excès de ſa douleur, me dit, Ne va pas répandre le bruit que ton frère s'eſt défait lui-même,

Digitized by Google

ſauve au moins l'honneur de ta miſérable famille. Je cours tout hors de moi chez le ſieur *Caſeing*, ami de la maiſon, négociant qui demeurait à la bourſe ; je l'amène au logis ; il nous conſeille d'avertir au plus vite la juſtice ; je vole chez le ſieur *Clauſade* homme de loi ; *Lavaiſſe* court chez le greffier des capitouls, chez l'aſſeſſeur maître *Monier*. Je retourne en hâte me rendre auprès de mon père, tandis que *Lavaiſſe* & *Clauſade* faiſaient relever l'aſſeſſeur qui était déja couché, & qu'ils vont avertir le capitoul lui-même.

Le capitoul était déja parti ſur la rumeur publique pour ſe rendre chez nous. Il entre avec quarante ſoldats ; j'étais en bas pour le recevoir, il ordonne qu'on me garde.

Dans ce moment même l'aſſeſſeur arrivait avec les ſieurs *Clauſade* & *Lavaiſſe*. Les gardes ne voulurent point laiſſer entrer *Lavaiſſe*, & le repouſſèrent : ce ne fut qu'en faiſant beaucoup de bruit, en inſiſtant, & en diſant qu'il avait ſoupé avec la famille, qu'il obtint du capitoul qu'on le laiſsât entrer.

Quiconque aura la moindre connaiſſance du cœur humain, verra bien par toutes ces démarches quelle était notre innocence ; comment pouvait-on la ſoupçonner ? a-t-on quelque exemple dans les annales du monde & des crimes, d'un pareil parricide, commis ſans aucun deſſein, ſans aucun intérêt, ſans aucune cauſe ?

Le capitoul avait mandé le ſieur *La Tour* médecin, & les ſieurs *La Marque* & *Perronet* chirurgiens ; ils viſitèrent le cadavre en ma préſence, cherchèrent des meurtriſſures ſur le corps, & n'en trouvèrent point. Ils ne viſitèrent point la corde : ils firent un rapport ſecret, ſeulement de bouche, au capitoul ; après quoi on nous mena tous à l'hôtel-de-ville, c'eſt-à-dire, mon père, ma mère, le ſieur *Lavaiſſe*, le ſieur *Caſeing* notre ami, la ſervante & moi : on prit le cadavre & les habits, qui furent portés auſſi à l'hôtel-de-ville.

Je voulus laiſſer un flambeau allumé dans le paſſage au bas de la maiſon, pour retrouver de la lumière à notre retour. Telle était ma ſécurité, & celle de mon père, que nous penſions être menés ſeulement à l'hôtel-de-ville pour rendre témoignage à la vérité, & que nous nous flattions de revenir coucher chez nous ; mais le capitoul ſouriant de ma ſimpli-

cité, fit éteindre le flambeau, en disant que nous ne reviendrions pas si-tôt. Mon père & moi nous fumes mis dans un cachot noir, ma mère dans un cachot éclairé, ainsi que *Lavaisse*, *Caseing* & la servante. Le procès verbal du capitoul, & celui des médecins & chirurgiens, furent faits le lendemain à l'hôtel.

Caseing qui n'avait point soupé avec nous fut bientôt élargi; nous fumes tous les autres condamnés à la question, & mis aux fers le 18 Novembre. Nous en appellames au parlement, qui cassa la sentence du capitoul irrégulière en plusieurs points, & qui continua les procédures.

On m'interrogea plus de cinquante fois : on me demanda si mon frère *Marc-Antoine* devait se faire catholique ? je répondis que j'étais sûr du contraire, mais qu'étant homme de lettres, & amateur de la musique, il allait quelquefois entendre les prédicateurs qu'il croyait éloquens, & la musique quand elle était bonne. Et que m'eût importé, bon DIEU ! que mon frère *Marc-Antoine* eût été catholique ou réformé ? en ai-je moins vécu en intelligence avec mon frère *Louis* parce qu'il allait à la messe ? n'ai-je pas dîné avec lui ? n'ai-je pas toûjours fréquenté les catholiques dans Toulouse ? aucun s'est-il jamais plaint de mon père & de moi ? n'ai-je pas appris dans le célèbre mandement de Mr. l'évêque de Soissons qu'il faut traiter les Turcs mêmes comme nos frères ? pourquoi aurais-je traité mon frère comme une bête féroce ? quelle idée ! quelle démence !

Je fus confronté souvent avec mon père, qui en me voyant éclatait en sanglots, & fondait en larmes. L'excès de ses malheurs dérangeait quelquefois sa mémoire. Aide-moi, me disait-il ; & je le remettais sur la voye concernant des points tout-à-fait indifférens ; par exemple, il lui échappa de dire que nous sortimes de table tous ensemble : Eh ! mon père, m'écrai-je, oubliez-vous que mon frère sortit quelque tems avant nous ? Tu as raison, me dit-il, pardonne, je suis troublé.

Je fus confronté avec plus de cinquante témoins. Les cœurs se souléveront de pitié quand ils verront quels étaient ces témoins & ces témoignages. C'était un nommé *Popis*, garçon passementier, qui entendant d'une maison voisine les cris que

je pouſſais à la vue de mon frère mort, s'était imaginé entendre les cris de mon frère même ; c'était une bonne ſervante, qui lorſque je m'écriais, *Ah, mon* DIEU ! crut que je criais *au voleur ;* c'étaient des ouï-dire d'après des ouï-dire extravagans. Il ne s'agiſſait guères que de mépriſes pateilles.

La demoiſelle *Peyronet* dépoſa qu'elle m'avait vu dans la ruë le 13 Octobre à dix heures du ſoir, *courant avec un mouchoir, eſſuyant mes larmes, & diſant que mon frère était mort d'un coup d'épée.* Non, je ne le dis pas ; & ſi je l'avais dit, j'aurais bien fait de ſauver l'honneur de mon cher frère. Les juges auraient-ils fait plus d'attention à la partie fauſſe de cette dépoſition, qu'à la partie pleine de vérité qui parlait de mon trouble & de mes pleurs ? & ces pleurs ne s'expliquaient-ils pas d'une manière invincible contre toutes les accuſations frivoles ſous leſquelles l'innocence la plus pure a ſuccombé. Il ſe peut qu'un jour mon père mécontent de mon frère aîné qui perdait ſon tems & ſon argent au billard, lui ait dit, Si tu ne changes, je te punirai, ou je te chaſſerai, ou tu te perdras, tu périras : mais falait-il qu'un témoin, fanatique impétueux, donnât une interprétation dénaturée à ces paroles paternelles, & qu'il ſubſtituât méchamment aux mots, *ſi tu ne changes de conduite*, ces mots cruels, *ſi tu changes de religion ?* falait-il que les juges entre un témoin unique, & un père accuſé, décidaſſent en faveur de la calomnie contre la nature ?

Il n'y eut contre nous aucun témoin valable, & on s'en appercevra bien à la lecture du procès verbal, ſi on peut parvenir à tirer ce procès du greffier, qui a eu défenſe d'en donner communication.

Tout le reſte eſt exactement conforme à ce que ma mère & mon frère *Donat Calas* ont écrit. Jamais innocence ne fut plus avérée. Des deux jacobins qui aſſiſtèrent au ſupplice de mon père, l'un qui était venu de Caſtres dit publiquement, *Il eſt mort un juſte.* Sur quoi donc, me dira-t-on, votre père a-t-il été condamné ? Je vais le dire, & on va être étonné.

Le capitoul, l'aſſeſſeur M^e. *Monier*, le procureur du roi, l'avocat du roi étaient venus quelques jours après notre détention avec un expert dans la maiſon où mon frère *Marc-An-*

toine était mort ; quel était cet expert ? poura-t-on le croire ? c'était le bourreau. On lui demanda ſi un homme pouvait ſe pendre aux deux battans de la porte du magazin où j'avais trouvé mon père ? ce miſérable qui ne connaiſſait que ſes opérations, répondit que la choſe n'était pas praticable. C'était donc une affaire de phyſique. Hélas ! l'homme le moins inſtruit aurait vu que la choſe n'était que trop aiſée, & *Lavaiſſe* qu'on peut interroger avec moi, en avait vu de ſes yeux la preuve bien évidente.

Le chirurgien *La Marque* appellé pour viſiter le cadavre, pouvait être indiſpoſé contre moi, parce qu'un jour dans un de ſes rapports juridiques, ayant pris l'œil droit pour l'œil gauche, j'avais relevé ſa mépriſe. Ainſi mon père fut ſacrifié à l'ignorance autant qu'aux préjugés ; il s'en falut bien que les juges fuſſent unanimes ; mais la pluralité l'emporta.

Après cette horrible exécution, les juges me firent comparaître ; l'un d'eux me dit ces mots : *Nous avons condamné votre père, ſi vous n'avouez pas, prenez garde à vous.* Grand DIEU ! que pouvais-je avouer, ſinon que des hommes trompés avaient répandu le ſang innocent ?

Quelques jours après le père *Bourges*, l'un des deux jacobins qu'on avait donnés à mon père, pour être les témoins de ſon ſupplice & de ſes ſentimens, vint me trouver dans mon cachot, & me menaça du même genre de mort, ſi je n'abjurais pas. Peut-être qu'autrefois dans les perſécutions exagérées dont on nous parle, un proconſul Romain revêtu d'un pouvoir arbitraire ſe ſerait expliqué ainſi. J'avoue que j'eus la faibleſſe de céder à la crainte d'un ſupplice épouvantable.

Enfin, on vint m'annoncer mon arrêt de banniſſement ; il était reſté quatre jours ſur le bureau ſans être ſigné. Que d'irrégularités ! que d'incertitudes ! La main des juges devait trembler de ſigner quelque arrêt que ce fût, après avoir ſigné la mort de mon père. Le greffier de la géole me lut ſeulement deux lignes du mien.

Quant à l'arrêt qui livra mon vertueux père au plus affreux ſupplice, je ne le vis jamais ; il ne fut jamais connu ; c'eſt un myſtère impénétrable. Ces jugemens ſont faits pour le public ; ils étaient autrefois envoyés au roi, & n'étaient point exécutés

cutés ſans ſon approbation : c'eſt ainſi qu'on en uſe encor dans une grande partie de l'Europe. Mais pour le jugement qui a condamné mon père, on a pris, ſi joſe m'exprimer ainſi, autant de ſoin de le dérober à la connaiſſance des hommes, que les criminels en prennent ordinairement de cacher leurs crimes.

Mon jugement me ſurprit, comme il a ſurpris tout le monde; car ſi mon malheureux frère avait pu être aſſaſſiné, il ne pouvait l'avoir été que par moi, & par *Lavaiſſe*, & non par un vieillard faible. C'eſt à moi que le plus horrible ſupplice aurait été dû. On voit aſſez qu'il n'y avait pas de milieu entre le parricide & l'innocence.

Je fus conduit incontinent à une porte de la ville ; un abbé m'y accompagna, & me fit rentrer le moment d'après au couvent des jacobins : le père *Bourges* m'attendait à la porte ; il me dit qu'on ne ferait aucune attention à mon banniſſement, ſi je profeſſais la foi catholique romaine ; il me fit demeurer quatre mois dans ce monaſtère, où je fus gardé à vuë.

Je ſuis échappé enfin de cette priſon, prêt à me remettre dans celle que le roi jugera à propos d'ordonner, & diſpoſé à verſer mon ſang pour l'honneur de mon père & de ma mère.

Le préjugé aveugle nous a perdus ; la raiſon éclairée nous plaint aujourd'hui ; le public, juge de l'honneur & de la honte, réhabilite la mémoire de mon père ; le conſeil confirmera l'arrêt du public, s'il daigne ſeulement voir les piéces. Ce n'eſt point ici un de ces procès qu'on laiſſe dans la poudre d'un greffe, parce qu'il eſt inutile de les publier ; je ſens qu'il importe au genre-humain qu'on ſoit inſtruit juſques dans les derniers détails, de tout ce qu'a pu produire le fanatiſme, cette peſte exécrable du genre-humain.

à Châtelaine 23 Juillet 1762.

Signé PIERRE CALAS.

HISTOIRE
D'ELIZABETH CANNING,
ET
DE JEAN CALAS.

D'Elizabeth Canning.

J'Etais à Londres en 1753, quand l'avanture de la jeune *Elizabeth Canning* fit tant de bruit. *Elizabeth* avait disparu pendant un mois de la maison de ses parens ; elle revint maigre, défaite, & n'ayant que des habits délabrés. Eh mon Dieu ! dans quel état vous revenez ! où vous avez été ! d'où venez-vous ? que vous est-il arrivé ? Hélas ! ma tante, je passais par Morfilds pour retourner à la maison, lorsque deux bandits vigoureux me jettèrent par terre, me volèrent, & m'emmenèrent dans une maison à dix milles de Londres.

La tante & les voisines pleurèrent à ce récit. Ah ! ma chère enfant, n'est-ce pas chez cette infame madame *Web*, que ces brigands vous ont menée ? car c'est juste à dix milles d'ici qu'elle demeure ; *Oui, ma tante, chez madame Web.* Dans cette grande maison à droite ? *Justement, ma tante.* Les voisines dépeignirent alors madame *Web ;* & la jeune *Canning* convint que cette femme était faite précisément comme elles le disaient. L'une d'elles apprend à miss *Canning* qu'on joue toute la nuit chez cette femme, & que c'est un coupe-gorge où tous les jeunes gens vont perdre leur argent. *Ah ! un vrai coupe-gorge*, répondit *Elizabeth Canning.* On y fait bien pis, dit une autre voisine : ces deux brigands qui sont cousins de madame *Web*, vont sur les grands chemins prendre toutes les petites filles qu'ils rencontrent, & les font jeûner au pain &

à l'eau juſqu'à-ce qu'elles ſoient obligées de s'abandonner aux joueurs qui ſe tiennent dans la maiſon. Hélas ! ne t'a-t-on pas miſe au pain & à l'eau, ma chère nièce ? *Oui*, *ma tante.* On lui demande ſi ces deux brigands n'ont point abuſé d'elle, & ſi on ne l'a pas proſtituée ? elle répond qu'elle s'eſt défendue, qu'on l'a accablée de coups, & que ſa vie a été en péril. Alors la tante & les voiſines recommencèrent à crier & à pleurer.

On mena auſſi-tôt la petite *Canning* chez un monſieur *Adamſon*, protecteur de la famille depuis longtems : c'était un homme de bien qui avait un grand crédit dans ſa paroiſſe. Il monte à cheval avec un de ſes amis auſſi zélé que lui ; ils vont reconnaître la maiſon de madame *Web* ; ils ne doutent pas en la voyant que la petite n'y ait été renfermée ; ils jugent même en appercevant une petite grange où il y a du foin, que c'eſt dans cette grange qu'on a tenu *Elizabeth* en priſon. La pitié du bon *Adamſon* en augmenta : il fait convenir *Elizabeth* à ſon retour, que c'eſt là qu'elle a été retenue ; il anime tout le quartier : on fait une ſouſcription pour la jeune demoiſelle ſi cruellement traitée.

A meſure que la jeune *Canning* reprend ſon embonpoint & ſa beauté, tous les eſprits s'échauffent pour elle. Monſieur *Adamſon* fait préſenter au shérif une plainte au nom de l'innocence outragée. Madame *Web* & tous ceux de ſa maiſon qui étaient tranquilles dans leur campagne, ſont arrêtés, & mis tous au cachot.

Monſieur le shérif pour mieux s'inſtruire de la vérité du fait, commence par faire venir chez lui amicalement une jeune ſervante de madame *Web*, & l'engage par de douces paroles à dire tout ce qu'elle ſait. La ſervante qui n'avait jamais vu en ſa vie miſs *Canning*, ni entendu parler d'elle, répondit d'abord ingénument, qu'elle ne ſavait rien de ce qu'on lui demandait ; mais quand le shérif lui eut dit qu'il faudrait répondre devant la juſtice, & qu'elle ſerait infailliblement pendue ſi elle n'avouait pas, elle dit tout ce qu'on voulut : enfin, les jurés s'aſſemblèrent, & neuf perſonnes furent condamnées à la corde.

Heureuſement en Anglererre aucun procès n'eſt ſecret, parce que le châtiment des crimes eſt deſtiné à être une inſtruction

publique aux hommes, & non pas une vengeance particulière. Tous les interrogatoires ſe font à portes ouvertes, & tous les procès intéreſſans ſont imprimés dans les journaux.

Il y a plus; on a conſervé en Angleterre une ancienne loi de France, qui ne permet pas qu'aucun criminel ſoit exécuté à mort, ſans que le procès ait été préſenté au roi, & qu'il en ait ſigné l'arrêt. Cette loi ſi ſage, ſi humaine, ſi néceſſaire, a été enfin miſe en oubli en France, comme beaucoup d'autres; mais elle eſt obſervée dans preſque toute l'Europe, elle l'eſt aujourd'hui en Ruſſie, elle l'eſt à la Chine, cette ancienne patrie de la morale, qui a publié des loix divines, avant que l'Europe eût des coutumes.

Le tems de l'exécution des neuf accuſés approchait, lorſque le papier qu'on appelle *des Seſſions*, tomba entre les mains d'un philoſophe nommé Mr. *Ramſay*. Il lut le procès, & le trouva abſurde d'un bout à l'autre. Cette lecture l'indigna: il ſe mit à écrire une feuille, dans laquelle il poſe pour principe, que le premier devoir des jurés eſt d'avoir le ſens commun. Il fit voir que madame *Web* & ſes deux couſins, & tout le reſte de la maiſon, étaient formés d'une autre pâte que les autres hommes, s'ils faiſaient jeûner au pain & à l'eau de petites filles, dans le deſſein de les proſtituer; qu'au contraire, ils devaient les bien nourrir, & les parer pour les rendre agréables; que des marchands ne ſaliſſent ni ne déchirent la marchandiſe qu'ils veulent vendre. Il fit voir que jamais miſs *Canning* n'avait été dans cette maiſon, qu'elle n'avait fait que répéter ce que la bêtiſe de ſa tante lui avait ſuggéré; que le bon homme *Adamſon* avait par excès de zèle produit cet extravagant procès criminel; qu'enfin il en allait coûter la vie à neuf citoyens, parce que miſs *Canning* était jolie, & qu'elle avait menti.

La ſervante qui avait avoué amicalement au shérif tout ce qui n'était pas vrai, n'avait pu ſe dédire juridiquement. Quiconque a rendu un faux témoignage par entouſiaſme ou par crainte, le ſoutient d'ordinaire, & ment, de peur de paſſer pour un menteur.

C'eſt en vain, dit Mr. *Ramſay*, que la loi veut que deux témoins faſſent pendre un accuſé. Si Mr. le chancelier & Mr. l'archevêque de Cantorbéri dépoſaient qu'ils m'ont vu aſſaſſiner

mon père & ma mère, & les manger tout entiers à mon déjeuner en un demi-quart d'heure, il faudrait mettre à Bedlam Mr. le chancelier & Mr. l'archevêque, plutôt que de me brûler ſur leur beau témoignage. Mettez d'un côté une choſe abſurde & impoſſible, & de l'autre mille témoins & mille raiſonneurs, l'impoſſibilité doit démentir les témoignages & les raiſonnemens.

Cette petite feuille fit tomber les écailles des yeux de Mr. le shérif & des jurés. Ils furent obligés de revoir le procès : il fut avéré que miſs *Canning* était une petite friponne qui était allée accoucher, pendant qu'elle prétendait avoir été en priſon chez madame *Web ;* & toute la ville de Londres qui avait pris parti pour elle, fut auſſi honteuſe qu'elle l'avait été lorſqu'un charlatan propoſa de ſe mettre dans une bouteille de deux pintes, & que deux mille perſonnes étant venues à ce ſpectacle, il emporta leur argent, & leur laiſſa ſa bouteille.

Il ſe peut qu'on ſe ſoit trompé ſur quelques circonſtances de cet événement ; mais les principales ſont d'une vérité reconnue de toute l'Angleterre.

HISTOIRE DES CALAS.

Cette avanture ridicule ſerait devenue bien tragique, s'il ne s'était pas trouvé un philoſophe qui lut par hazard les papiers publics. Plût-à-DIEU que dans un procès non moins abſurde & mille fois plus horrible, il y eût eu dans Toulouſe un philoſophe au milieu de tant de pénitens blancs ! on ne gémirait pas aujourd'hui ſur le ſang de l'innocence que le préjugé a fait répandre. *a*)

Il y eut pourtant à Toulouſe un ſage, qui éleva ſa voix contre les cris de la populace effrénée, & contre les préjugés des magiſtrats prévenus. Ce ſage qu'on ne peut trop bénir, était Mr. de *la Salle* conſeiller au parlement, qui devait être un des juges.

a) NB. Voyez la lettre de la veuve *Calas*, & la réponſe de *Donat Calas* ſon fils. Voyez auſſi les mémoires.

Il s'expliqua d'abord ſur l'irrégularité du monitoire; il condamna hautement la précipitation avec laquelle on avait fait trois ſervices ſolemnels à un homme qu'on devait probablement traîner ſur la claie; il déclara qu'on ne devait pas enſevelir en catholique, & canoniſer en martyr, un mort qui ſelon toutes les apparences s'était défait lui-même, & qui certainement n'était point catholique. On ſavait que maître *Chalier* avocat au parlement avait dépoſé que *Marc-Antoine Calas*, (qu'on ſuppoſait devoir faire abjuration le lendemain,) avait au contraire le deſſein d'aller à Genève, ſe propoſer pour être reçu paſteur des égliſes proteſtantes.

Le ſieur *Caſeing* avait entre les mains une lettre de ce même *Marc-Antoine*, dans laquelle il traitait de *déſerteur* ſon frère *Louis* devenu catholique. *Notre déſerteur*, diſait-il dans cette lettre, *nous tracaſſe*. Le curé de St. Etienne avait déclaré autentiquement que *Marc-Antoine Calas* était venu lui demander un certificat de catholicité, & qu'il n'avait pas voulu ſe charger de la prévarication de donner un certificat de catholicité à un proteſtant.

Monſieur le conſeiller de *la Salle* peſait toutes ces raiſons; il ajoutait ſurtout, que ſelon la diſpoſition des ordonnances, & celles du droit romain, ſuivi dans le Languedoc, *il n'y a ni indice ni préſomption, fût-elle de droit, qui puiſſe faire regarder un père comme coupable de la mort de ſon fils, & balancer la préſomption naturelle & ſacrée, qui met les pères à l'abri de tout ſoupçon du meurtre de leurs enfans.*

Enfin, ce digne magiſtrat trouvait que le jeune *Lavaiſſe* étranger à toute cette horrible avanture, & la ſervante catholique, ne pouvant être accuſés du meurtre prétendu de *Marc-Antoine Calas*, devaient être regardés comme témoins, & que leur témoignage néceſſaire ne devait pas être ravi aux accuſés.

Fondé ſur tant de raiſons invincibles, & pénétré d'une juſte pitié, Mr. de *la Salle* en parla avec le zèle que donnent la perſuaſion de l'eſprit, & la bonté du cœur. Un des juges lui dit, *Ah! monſieur, vous êtes tout Calas. Ah! monſieur, vous êtes tout peuple*, répondit Mr. de *la Salle*.

Il eſt bien triſte que cette noble chaleur qu'il faiſait paraître ait ſervi au malheur de la famille dont ſon équité pre-

nait la défenſe ; car s'étant déclaré avec tant de hauteur & en public, il eut la délicateſſe de ſe recuſer ; & les *Calas* perdirent un juge éclairé, qui probablement aurait éclairé les autres.

Monſieur *La Borde*, au contraire, qui s'était déclaré pour les préjugés populaires, & qui ayant marqué un zèle que lui-même croyait outré ; Mr. *La Borde*, qui avait renoncé auſſi à juger cette affaire, qui s'était retiré à la campagne près d'Alby, en revint pourtant pour condamner un père de famille à la roue.

Il n'y avait, comme on l'a déja dit, & comme on le dira toûjours, aucune preuve contre cette famille infortunée, on ne s'appuyait que ſur des indices ; & quels indices encor ! la raiſon humaine en rougit.

Le ſieur *David*, capitoul de Toulouſe, avait conſulté le bourreau ſur la manière dont *Marc-Antoine Calas* avait pu être pendu ; & ce fut l'avis du bourreau qui prépara l'arrêt, tandis qu'on négligeait les avis de tous les avocats.

Quand on alla aux opinions, le rapporteur ne délibéra que ſur *Calas* père, & opina que ce père innocent » fût condamné » à être d'abord appliqué à la queſtion ordinaire & extraor- » dinaire pour avoir révélation de ſes complices, être enſuite » rompu vif, expirer ſur la roue, après y avoir demeuré deux » heures, & être enſuite brûlé. «

Cet avis fut ſuivi par ſix juges ; trois autres opinèrent à la queſtion ſeulement ; deux autres furent d'avis qu'on vérifiât ſur les lieux s'il était poſſible que *Marc-Antoine Calas* eût pu ſe pendre lui-même ; un ſeul opina à mettre *Jean Calas* hors de cour.

Enfin, après de très longs débats, la pluralité ſe trouva pour la queſtion ordinaire & extraordinaire, & pour la roue.

Ce malheureux père de famille, qui n'avait jamais eu de querelle avec perſonne, qui n'avait jamais battu un ſeul de ſes enfans, ce faible vieillard de ſoixante-huit ans, fut donc condamné au plus horrible des ſupplices, pour avoir étranglé & pendu de ſes débiles mains, en haine de la religion catholique, un fils robuſte & vigoureux qui n'avait pas plus d'inclination pour cette religion catholique que le père lui-même.

Interrogé ſur ſes complices au milieu des horreurs de la queſtion, il répondit ces propres mots; *Hélas ! où il n'y a point de crime peut-il y avoir des complices ?*

Conduit de la chambre de la queſtion au lieu du ſupplice, la même tranquillité d'ame l'y accompagna. Tous ſes concitoyens qui le virent paſſer ſur le chariot fatal, en furent attendris; le peuple même qui depuis quelque tems était revenu de ſon fanatiſme, verſait ſur ſon malheur des larmes ſincères. Le commiſſaire qui préſidait à l'exécution prit de lui le dernier interrogatoire; il n'eut de lui que les mêmes réponſes. Le père *Bourges*, religieux jacobin, & profeſſeur en théologie, qui avec le père *Caldaguès*, religieux du même ordre, avait été chargé de l'aſſiſter dans ſes derniers momens, & ſurtout de l'engager à ne rien céler de la vérité, le trouva tout diſpoſé à offrir à DIEU le ſacrifice de ſa vie pour l'expiation de ſes péchés; mais autant qu'il marquait de réſignation aux décrets de la Providence, autant il fut ferme à défendre ſon innocence & celle des autres prévenus.

Un ſeul cri, fort modéré, lui échappa au premier coup qu'il reçut, les autres ne lui arrachèrent aucune plainte. Placé enſuite ſur la roue pour y attendre le moment qui devait finir ſon ſupplice & ſa vie, il ne tint que des diſcours remplis de ſentimens de chriſtianiſme; il ne s'emporta point contre ſes juges; ſa charité lui fit dire qu'il ne leur imputait pas ſa mort, & qu'il falait qu'ils euſſent été trompés par de faux témoins. Enfin, lorſqu'il vit le moment où l'exécuteur ſe diſpoſait à le délivrer de ſes peines, ſes dernières paroles au père *Bourges* furent celles-ci: » Je meurs innocent; JESUS-CHRIST qui était » l'innocence même, a bien voulu mourir par un ſupplice plus » cruel encore. Je n'ai point de regret à une vie dont la fin » va, je l'eſpère, me conduire à un bonheur éternel. Je plains » mon épouſe & mon fils; mais ce pauvre étranger à qui je » croyais faire politeſſe en le priant à ſouper, ce fils de Mr. » *Lavaiſſe*, augmente encor mes regrets. «

Il parlait ainſi, lorſque le capitoul, premier auteur de cette cataſtrophe, qui avait voulu être témoin de ſon ſupplice & de ſa mort, quoiqu'il ne fût pas nommé commiſſaire, s'approcha de lui, & lui cria, *Malheureux ! voici le bucher qui va réduire*

réduire ton corps en cendres, di la vérité. Le ſieur *Calas* ne fit pour toute réponſe que détourner un peu la tête, & au même inſtant l'exécuteur fit ſon office, & lui ôta la vie.

Quoique *Jean Calas* ſoit mort proteſtant, le père *Bourges*, & le père *Caldagues* ſon collègue, ont donné à ſa mémoire les plus grands éloges; C'eſt ainſi, ont-ils dit à quiconque a voulu les entendre, c'eſt ainſi que moururent autrefois nos martyrs; & même ſur un bruit qui courut que le ſieur *Calas* s'était démenti, & avait avoué ſon prétendu crime, le père *Bourges* crut devoir aller lui-même rendre compte aux juges des derniers ſentimens de *Jean Calas*, & les aſſurer qu'il avait toûjours proteſté de ſon innocence & de celle des autres accuſés.

Après cette étrange exécution, on commença par juger *Pierre Calas* le fils; il était regardé comme le plus coupable de ceux qui reſtaient en vie; voici ſur quel fondement.

Un jeune homme du peuple, nommé *Cazeres*, avait été appellé de Montpellier pour dépoſer dans la continuation d'information; il avait dépoſé qu'étant en qualité de garçon chez un tailleur nommé *Bou*, qui occupait une boutique dépendante de la maiſon du ſieur *Calas*, le ſieur *Pierre Calas* étant entré un jour dans cette bourique, la Dlle. *Bou* entendant ſonner la bénédiction, ordonna à ſes garçons de l'aller recevoir; ſur quoi *Pierre Calas* lui dit; » Vous ne penſez qu'à vos béné-» dictions; on peut ſe ſauver dans les deux religions; deux » de mes frères penſent comme moi; ſi je ſavais qu'ils vou-» luſſent changer, je ſerais en état de les poignarder, & ſi » j'avais été à la place de mon père quand *Louis Calas* mon » autre frère ſe fit catholique, je ne l'aurais pas épargné. «

Pourquoi affecta-t-on de faire venir ce témoin de Montpellier, pour dépoſer d'un fait que ce témoin prétendait s'être paſſé devant la Dlle. *Bou*, & deux de ſes garçons qui étaient tous à Toulouſe? pourquoi ne voulut-on pas faire ouïr la Dlle. *Bou* & ces deux garçons, ſurtout après qu'il eut été avancé dans les mémoires des *Calas* que la Dlle. *Bou* & ces deux garçons ſoutenaient fortement que tout ce que *Cazeres* avait oſé dire n'était qu'un menſonge dicté par ſes ennemis, & par la haine des partis? Quoi! le nommé *Cazeres* a entendu publiquement ce qu'on diſait à ſes maîtres, & ſes maîtres &

ſes compagnons ne l'ont pas entendu ! & les juges l'écoutent, & ils n'écoutent pas ces compagnons & ces maîtres !

Ne voit-on pas que la dépoſition de ce miſérable était une contradiction dans les termes ? *On peut ſe ſauver dans les deux religions ;* c'eſt-à-dire, DIEU a pitié de l'ignorance & de la faibleſſe humaine, & moi je n'aurai pas pitié de mon frère ! DIEU accepte les vœux ſincères de quiconque s'adreſſe à lui, & moi je tuerai quiconque s'adreſſera à DIEU d'une manière qui ne me plaira pas ! Peut-on ſuppoſer un diſcours rempli d'une démence ſi atroce ?

Un autre témoin, mais bien moins important, qui dépoſa que *Pierre Calas* parlait mal de la religion romaine, commença par dire : » J'ai une averſion invincible pour tous les proteſ- » tans. « Voilà certes un témoignage bien recevable !

C'était là tout ce qu'on avait pu raſſembler contre *Pierre Calas :* le rapporteur crut y trouver une preuve aſſez forte pour fonder une condamnation aux galères perpétuelles ; il fut ſeul de ſon avis. Pluſieurs opinèrent à mettre *Pierre* hors de cour, d'autres à le condamner au banniſſement perpétuel ; le rapporteur ſe réduiſit à cet avis, qui prévalut.

On vint enſuite à la veuve *Calas*, à cette mère vertueuſe. Il n'y avait contr'elle aucune ſorte de preuve, ni de préſomption, ni d'indice ; le rapporteur opina néanmoins contr'elle au banniſſement ; tous les autres juges furent d'avis de la mettre hors de cour & de procès.

Ce fut après cela le tour du jeune *Lavaiſſe.* Les ſoupçons contre lui étaient abſurdes. Comment ce jeune homme de dix-neuf ans étant à Bordeaux, aurait-il été élu à Toulouſe bourreau des proteſtans ? La mère lui aurait-elle dit, Vous venez à propos, nous avons un fils aîné à exécuter, vous êtes ſon ami, vous ſouperez avec lui pour le pendre : un de nos amis devait être du ſouper, il nous aurait aidés, mais nous nous paſſerons bien de lui ?

Cet excès de démence ne pouvait ſe ſoutenir plus longtems ; cependant le rapporteur fut d'avis de condamner *Lavaiſſe* au banniſſement ; tous les autres juges, à l'exception du ſieur *Darbou*, s'élevèrent contre cet avis.

Enfin, quand il fut queſtion de la ſervante des *Calas*, le

rapporteur opina à ſon élargiſſement, en faveur de ſon ancienne catholicité; & cet avis paſſa tout d'une voix.

Serait-il poſſible qu'il y eût à préſent dans Toulouſe des juges qui ne pleuraſſent pas l'innocence d'une famille ainſi traitée? Ils pleurent ſans doute, & ils rougiſſent; & une preuve qu'ils ſe repentent de cet arrêt cruel, c'eſt qu'ils ont pendant quatre mois refuſé la communication du procès, & même de l'arrêt, à quiconque l'a demandé.

Chacun d'eux ſe dit aujourd'hui dans le fond de ſon cœur; » Je vois avec horreur tous ces préjugés, toutes ces ſuppoſitions qui font frémir la nature & le ſens commun. Je vois » que par un arrêt j'ai fait expirer ſur la roue un vieillard qui » ne pouvait être coupable; & que par un autre arrêt, j'ai » mis hors de cour tous ceux qui auraient été néceſſairement » criminels comme lui, ſi le crime eût été poſſible. Je ſens » qu'il eſt évident qu'un de ces arrêts dément l'autre; j'avoue » que ſi j'ai fait mourir le père ſur la roue, j'ai eu tort de » me borner à bannir le fils, & j'avoue qu'en effet j'ai à me » reprocher le banniſſement du fils, & la mort effroyable du » père, & les fers dont j'ai chargé une mère reſpectable, » & le jeune *Lavaiſſe*, pendant ſix mois.

» Si nous n'avons pas voulu montrer la procédure à ceux » qui nous l'ont demandée, c'eſt qu'elle était effacée par nos » larmes; ajoutons à ces larmes la réparation qui eſt due à » une honnête famille, que nous avons précipitée dans la déſolation & dans l'indigence; je ne dirai pas dans l'opprobre, » car l'opprobre n'eſt pas le partage des innocens; rendons à » la mère le bien que ce procès abominable lui a ravi. J'ajouterais, demandons-lui pardon; mais qui de nous oſerait » ſoutenir ſa préſence?

» Recevons du moins des remontrances publiques, fruit » lamentable d'une publique injuſtice; nous en faiſons au roi » quand il demande à ſon peuple des ſecours abſolument in» diſpenſables, pour défendre ce même peuple du fer de ſes » ennemis; ne ſoyons point étonnés que la terre entière nous » en faſſe, quand nous avons fait mourir le plus innocent des » hommes; ne voyons-nous pas que ces remontrances ſont » écrites de ſon ſang? «

Il eſt à croire que les juges ont fait pluſieurs fois en ſecret ces réflexions ; qu'il ſerait beau de s'y livrer ! & qu'ils ſont à plaindre ſi une fauſſe honte les a étouffées dans leur cœur !

Cet écrit eſt d'un témoin oculaire qui n'a aucune correſpondance avec les Calas, *mais qui eſt ennemi du fanatiſme & ami de l'équité.*

LETTRE

DE Mr. DE V..... A Mr. D.....

Premier Mars 1765.

J'Ai dévoré, mon cher ami, le nouveau mémoire de Mr. de *Beaumont* ſur l'innocence des *Calas ;* je l'ai admiré, j'ai répandu des larmes, mais il ne m'a rien appris ; il y a longtems que j'étais convaincu, & j'avais eu le bonheur de fournir les premières preuves.

Vous voulez ſavoir comment cette réclamation de toute l'Europe contre le meurtre juridique du malheureux *Calas*, roué à Toulouſe, a pu venir d'un petit coin de terre ignoré, entre les Alpes & le mont Jura, à cent lieues du théâtre où ſe paſſa cette ſcène épouvantable.

Rien ne fera peut-être mieux voir la chaîne inſenſible qui lie tous les événemens de ce malheureux monde.

Sur la fin de Mars 1762, un voyageur, qui avait paſſé par le Languedoc, & qui vint dans ma retraite à deux lieues de Genève, m'apprit le ſupplice de *Calas*, & m'aſſura qu'il était innocent. Je lui répondis que ſon crime n'était pas vraiſemblable, mais qu'il était moins vraiſemblable encore que des juges euſſent ſans aucun intérêt fait périr un innocent par le ſupplice de la roue.

J'appris le lendemain qu'un des enfans de ce malheureux père s'était réfugié en Suiſſe aſſez près de ma chaumière. Sa fuite me fit préſumer que la famille était coupable. Cepen-

dant, je fis réflexion que le père avait été condamné au ſupplice comme ayant ſeul aſſaſſiné ſon fils pour la religion, & que ce père était mort âgé de ſoixante-neuf ans. Je ne me ſouviens pas d'avoir jamais lu qu'aucun vieillard eût été poſſedé d'un ſi horrible fanatiſme. J'avais toûjours remarqué que cette rage n'attaquait d'ordinaire que la jeuneſſe, dont l'imagination ardente, tumultueuſe & faible, s'enflamme par la ſuperſtition. Les fanatiques des Cévennes étaient des fous de vingt à trente ans, ſtilés à prophétiſer dès l'enfance. Preſque tous les convulſionnaires que j'avais vus à Paris en très grand nombre, étaient des petites filles & de jeunes garçons. Les vieillards, chez les moines, ſont moins emportés & moins ſuſceptibles des fureurs du zèle, que ceux qui ſortent du noviciat. Les fameux aſſaſſins, armés par le fanatiſme, ont tous été de jeunes gens, de même que tous ceux qui ont prétendu être poſſedés; jamais on n'a vu exorciſer un vieillard. Cette idée me fit douter d'un crime, qui d'ailleurs n'eſt guère dans la nature. J'en ignorais les circonſtances.

Je fis venir le jeune *Calas* chez moi. Je m'attendais à voir un énergumène tel que ſon pays en a produit quelquefois. Je vis un enfant ſimple, ingénu, de la phyſionomie la plus douce & la plus intéreſſante, & qui en me parlant faiſait des efforts inutiles pour retenir ſes larmes. Il me dit qu'il était à Niſmes en apprentiſſage chez un fabriquant, lorſque la voix publique lui avait appris qu'on allait condamner dans Toulouſe toute ſa famille au ſupplice; que preſque tout le Languedoc la croyait coupable, & que pour ſe dérober à des opprobres ſi affreux, il était venu ſe cacher en Suiſſe.

Je lui demandai ſi ſon père & ſa mère étaient d'un caractère violent; il me dit qu'ils n'avaient jamais battu un ſeul de leurs enfans, & qu'il n'y avait point de parens plus indulgens & plus tendres.

J'avoue qu'il ne m'en falut pas davantage pour préſumer fortement l'innocence de la famille. Je pris de nouvelles informations de deux négocians de Genève, d'une probité reconnue, qui avaient logé à Toulouſe chez *Calas*. Ils me confirmèrent dans mon opinion. Loin de croire la famille *Calas* fanatique & parricide, je crus voir que c'étaient des fanatiques qui l'avaient

accuſée & perdue. Je ſavais depuis longtems de quoi l'eſprit de parti & la calomnie ſont capables.

Mais quel fut mon étonnement, lorſqu'ayant écrit en Languedoc, ſur cette étrange avanture, catholiques & proteſtans me répondirent qu'il ne falait pas douter du crime des *Calas*. Je ne me rebutai point. Je pris la liberté d'écrire à ceux même qui avaient gouverné la province, à des commandans de provinces voiſines, à des miniſtres d'état; tous me conſeillèrent unanimement de ne me point mêler d'une ſi mauvaiſe affaire; tout le monde me condamna, & je perſiſtai : voici le parti que je pris.

La veuve de *Calas*, à qui pour comble de malheur & d'outrage on avait enlevé ſes filles, était retirée dans une ſolitude où elle ſe nourriſſait de ſes larmes, & où elle attendait la mort. Je ne m'informai point ſi elle était attachée ou non à la religion proteſtante, mais ſeulement ſi elle croyait un DIEU rémunérateur de la vertu & vengeur des crimes. Je lui fis demander ſi elle ſignerait, au nom de ce DIEU, que ſon mari était mort innocent; elle n'héſita pas. Je n'héſitai pas non plus. Je priai Mr. *Mariette* de prendre au conſeil du roi ſa défenſe. Il falait tirer madame *Calas* de ſa retraite, & lui faire entreprendre le voyage de Paris.

On vit alors que s'il y a de grands crimes ſur la terre, il y a autant de vertus; & que ſi la ſuperſtition produit d'horribles malheurs, la philoſophie les répare.

Une dame, dont la généroſité égale la haute naiſſance, qui était alors à Genève pour faire inoculer ſes filles, fut la première qui ſecourut cette famille infortunée; des Français, retirés en ce pays; la ſecondèrent. Des Anglais qui voyageaient ſe ſignalèrent; & comme le dit Mr. de *Beaumont*, il y eut un combat de généroſité entre ces deux nations, à qui ſecourerait le mieux la vertu ſi cruellement opprimée.

Le reſte, qui le ſait mieux que vous? Qui a ſervi l'innocence avec un zèle plus conſtant & plus intrépide? Combien n'avez-vous pas encouragé la voix des orateurs qui a été entendue de toute la France & de l'Europe attentive? Nous avons vu renouveller les tems où *Ciceron* juſtifiait, devant une aſſemblée de légiſlateurs, *Amérinus* accuſé de parricide. Quelques perſonnes

qu'on appelle *dévotes*, ſe ſont élevées contre les *Calas*; mais pour la première fois, depuis l'établiſſement du fanatiſme, la voix des ſages les a fait taire.

La raiſon remporte donc de grandes victoires parmi nous! Mais croiriez-vous, mon cher ami, que la famille des *Calas* ſi bien ſecourue, ſi bien vengée, n'était pas la ſeule alors que la religion accuſât d'un parricide, n'était pas la ſeule immolée aux fureurs du préjugé? Il y en a une plus malheureuſe encore, parce qu'éprouvant les mêmes horreurs, elle n'a pas eu les mêmes conſolations, elle n'a point trouvé des *Mariette*, des *Beaumont* a) & des *Loiſeau*.

Il ſemble qu'il y ait dans le Languedoc une furie infernale amenée autrefois par les inquiſiteurs à la ſuite de *Simon de Montfort*, & que depuis ce tems elle ſecoue quelquefois ſon flambeau.

Un feudiſte de Caſtre, nommé *Sirven*, avait trois filles. Comme la religion de cette famille eſt la prétendue réformée, on enlève, entre les bras de ſa femme, la plus jeune de leurs filles. On la met dans un couvent, on la fouette pour lui mieux apprendre ſon catéchiſme; elle devient folle, elle va ſe jetter dans un puits à une lieue de la maiſon de ſon père. Auſſi-tôt les zélés ne doutent pas que le père, la mère & les ſœurs n'ayent noyé cette enfant. Il paſſait pour conſtant, chez les catholiques de la province, qu'un des points capitaux de la religion proteſtante eſt, que les pères & mères ſont tenus de pendre, d'égorger ou de noyer tous leurs enfans qu'ils ſoupçonneront avoir quelque penchant pour la religion romaine. C'était préciſément le tems où les *Calas* étaient aux fers, & où l'on dreſſait leur échaffaut.

L'avanture de la fille noyée parvient incontinent à Toulouſe. Voilà un nouvel exemple, s'écrie-t-on, d'un père & d'une mère parricides. La fureur publique s'en augmente; on roue *Calas*, & on décrète *Sirven*, ſa femme & ſes filles. *Sirven* épouvanté, n'a que le tems de fuir avec toute ſa famille ma-

a) Nous devons dire, à l'honneur de l'humanité, que Mr. de *Beaumont* ſe diſpoſe à défendre l'innocence des *Sirven*, comme il a fait celle des *Calas*. Je le marquais à Mr. de *V*..... en même tems qu'il m'écrivait cette lettre.

lade. Ils marchent à pied dénués de tout ſecours, à travers des montagnes eſcarpées, alors couvertes de neige. Une de ſes filles accouche parmi les glaçons; & mourante, elle emporte ſon enfant mourant dans ſes bras. Ils prennent enfin leur chemin vers la Suiſſe.

Le même hazard qui m'amena les enfans de *Calas*, veut encore que les *Sirven* s'adreſſent à moi. Figurez-vous, mon ami, quatre moutons que des bouchers accuſent d'avoir mangé un agneau. Voilà ce que je vis; il m'eſt impoſſible de vous peindre tant d'innocence & tant de malheurs. Que devais-je faire, & qu'euſſiez-vous fait à ma place? faut-il s'en tenir à gémir ſur la nature humaine? Je prends la liberté d'écrire à Mr. le premier préſident de Languedoc, homme vertueux & ſage: mais il n'était point à Toulouſe. Je fais préſenter par un de vos amis un placet à Mr. le vice-chancelier. Pendant ce tems-là on exécute vers Caſtres en effigie le père, la mère, les deux filles; leur bien eſt confiſqué, dévaſté, il n'en reſte plus rien.

Voilà toute une famille honnête, innocente, vertueuſe, livrée à l'opprobre & à la mendicité chez les étrangers: ils trouvent de la pitié, ſans doute; mais qu'il eſt dur d'être juſqu'au tombeau un objet de pitié! On me répond enfin qu'on pourra leur obtenir des lettres de grace. Je crus d'abord que c'était de leurs juges qu'on me parlait, & que ces lettres étaient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimerait mieux mendier ſon pain de porte en porte, & expirer de miſère, que de demander une grace qui ſuppoſerait un crime trop horrible pour être graciable; mais auſſi, comment obtenir juſtice? comment s'aller remettre en priſon dans ſa patrie où la moitié du peuple dit encore que le meurtre de *Calas* était juſte? ira-t-on une ſeconde fois demander une évocation au conſeil? tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique que l'infortune des *Calas* a peut-être épuiſée, & qui ſe laſſera d'avoir des accuſations de parricide à réfuter, des condamnés à réhabiliter, & des juges à confondre?

Ces deux événemens tragiques arrivés coup ſur coup, ne ſont-ils pas, mon ami, des preuves de cette fatalité inévitable à laquelle notre miſérable eſpèce eſt ſoumiſe? Vérité terrible,

rible, tant enſeignée dans *Homère* & dans *Sophocle*; mais vérité utile, puiſqu'elle nous apprend à nous réſigner & à ſavoir ſouffrir.

Vous dirai-je que tandis que le déſaſtre étonnant des *Calas* & des *Sirven* affligeait ma ſenſibilité, un homme dont vous devinerez l'état à ſes diſcours, me reprocha l'intérêt que je prenais à deux familles qui m'étaient étrangères? De quoi vous mêlez-vous? me dit-il; laiſſez les morts enſevelir leurs morts. Je lui répondis: J'ai trouvé dans mes déſerts l'Iſraëlite baigné dans ſon ſang; ſouffrez que je répande un peu d'huile & de vin ſur ſes bleſſures: vous êtes lévite, laiſſez-moi être ſamaritain.

Il eſt vrai que pour prix de mes peines on m'a bien traité en ſamaritain; on a fait un libelle diffamatoire ſous le nom d'*Inſtruction paſtorale & de mandement*; mais il faut l'oublier; c'eſt un jéſuite qui l'a compoſé. Le malheureux ne ſavait pas alors que je donnais un aſyle à un jéſuite. Pouvais-je mieux prouver que nous devons regarder nos ennemis comme nos frères?

Vos paſſions ſont l'amour de la vérité, l'humanité, la haine de la calomnie. La conformité de nos caractères a produit notre amitié. J'ai paſſé ma vie à chercher, à publier cette vérité que j'aime. Quel autre des hiſtoriens modernes a défendu la mémoire d'un grand prince contre les impoſtures atroces de je ne ſais quel écrivain, qu'on peut appeller le *calomniateur des rois, des miniſtres & des grands capitaines*, & qui cependant aujourd'hui ne peut trouver un lecteur?

Je n'ai donc fait dans les horribles déſaſtres des *Calas* & des *Sirven* que ce que font tous les hommes; j'ai ſuivi mon penchant. Celui d'un philoſophe n'eſt pas de plaindre les malheureux, c'eſt de les ſervir.

Je ſais avec quelle fureur le fanatiſme s'élève contre la philoſophie. Elle a deux filles qu'il voudrait faire périr comme *Calas*, ce ſont la *vérité* & la *tolérance*, tandis que la philoſophie ne veut que déſarmer les enfans du fanatiſme, le menſonge & la perſécution.

Des gens qui ne raiſonnent pas ont voulu décréditer ceux qui raiſonnent: ils ont confondu le philoſophe avec le ſo-

phiſte ; ils ſe ſont bien trompés. Le vrai philoſophe peut quelquefois s'irriter contre la calomnie qui le pourſuit lui-même. Il peut couvrir d'un éternel mépris le vil mercenaire qui outrage deux fois par mois la raiſon, le bon goût & la vertu. Il peut même livrer en paſſant, au ridicule, ceux qui inſultent à la littérature dans le ſanctuaire où ils auraient dû l'honorer ; mais il ne connait ni les cabales, ni les ſourdes pratiques, ni la vengeance. Il ſait comme le ſage de *Montbart*, comme celui de *Voré*, rendre la terre plus fertile & ſes habitans plus heureux. Le vrai philoſophe défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, & par conſéquent des habitans ; occupe le pauvre & l'enrichit, encourage les mariages, établit l'orphelin, ne murmure point contre des impôts néceſſaires, & met le cultivateur en état de les payer avec allégreſſe. Il n'attend rien des hommes, & il leur fait tout le bien dont il eſt capable. Il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le ſuperſtitieux ; enfin, il ſait être ami.

Je m'apperçois que je fais votre portrait, & qu'il n'y manquerait rien ſi vous étiez aſſez heureux pour habiter la campagne.

AVIS AU PUBLIC SUR LES PARRICIDES IMPUTÉS AUX CALAS ET AUX SIRVEN.

VOilà donc en France deux accuſations de parricides pour cauſe de religion dans la même année, & deux familles juridiquement immolées par le fanatiſme. Le même préjugé qui étendait *Calas* ſur la rouë à Toulouſe, traînait à la potence la famille entière de *Sirven* dans une juriſdiction de la même province ; & le même défenſeur de l'innocence, Mr. *Elie de Beaumont*, avocat au parlement de Paris, qui a juſtifié les *Calas*, vient de juſtifier les *Sirven* par un mémoire ſigné de pluſieurs avocats ; mémoire qui démontre que le jugement contre les *Sirven* eſt encor plus abſurde que l'arrêt contre les *Calas*.

Voici en peu de mots le fait, dont le récit ſervira d'inſ-

truction pour les étrangers qui n'auront pu lire encore le factum de l'éloquent Mr. de *Beaumont*.

En 1761, dans le tems même que la famille proteſtante des *Calas* était dans les fers, accuſée d'avoir aſſaſſiné *Marc-Antoine Calas*, qu'on ſuppoſait vouloir embraſſer la religion catholique ; il arriva qu'une fille du ſieur *Paul Sirven*, commiſſaire à terrier du pays de Caſtres, fut préſentée à l'évêque de Caſtres par une femme qui gouverne ſa maiſon. L'évêque apprenant que cette fille était d'une famille calviniſte, la fait enfermer à Caſtres dans une eſpèce de couvent qu'on appelle *la maiſon des régentes*. On inſtruit à coups de fouet cette jeune fille dans la religion catholique, on la meurtrit de coups, elle devient folle, elle ſort de ſa priſon, & quelque tems après elle va ſe jetter dans un puits, au milieu de la campagne, loin de la maiſon de ſon père, vers un village nommé *Mazamet*. Auſſi-tôt le juge du village raiſonne ainſi : On va rouer à Toulouſe *Calas*, & brûler ſa femme, qui ſans doute ont pendu leur fils de peur qu'il n'allât à la meſſe. Je dois donc, à l'exemple de mes ſupérieurs, en faire autant des *Sirven*, qui ſans doute ont noyé leur fille pour la même cauſe. Il eſt vrai que je n'ai aucune preuve que le père, la mère & les deux ſœurs de cette fille l'ayent aſſaſſinée ; mais j'entends dire qu'il n'y a pas plus de preuves contre les *Calas*, ainſi je ne riſque rien. Peut-être c'en ſerait trop pour un juge de village de rouer & de brûler ; j'aurai au moins le plaiſir de pendre toute une famille huguenotte, & je ſerai payé de mes vacations ſur leurs biens confiſqués. Pour plus de ſûreté, ce fanatique imbécille fait viſiter le cadavre par un médecin auſſi ſavant en phyſique que le juge l'eſt en juriſprudence. Le médecin tout étonné de ne point trouver l'eſtomac de la fille rempli d'eau, & ne ſachant pas qu'il eſt impoſſible que l'eau entre dans un corps dont l'air ne peut ſortir, conclut que la fille a été aſſommée & jettée enſuite dans le puits. Un dévot du voiſinage aſſure que toutes les familles proteſtantes ſont dans cet uſage. Enfin, après bien des procédures auſſi irrégulières que les raiſonnemens étaient abſurdes, le juge décrète de priſe de corps le père, la mère, les ſœurs de la décédée. A cette nouvelle *Sirven*

assemble ses amis ; tous sont certains de son innocence ; mais l'avanture des *Calas* rempliſſait toute la province de terreur : ils conſeillent à *Sirven* de ne point s'expoſer à la démence du fanatiſme : il fuit avec ſa femme & ſes filles : c'était dans une ſaiſon rigoureuſe. Cette troupe d'infortunés eſt dans la néceſſité de traverſer à pied des montagnes couvertes de neige ; une des filles de *Sirven*, mariée depuis un an, accouche ſans ſecours dans le chemin, au milieu des glaces. Il faut que toute mourante qu'elle eſt, elle emporte ſon enfant mourant dans ſes bras. Enfin, une des premières nouvelles que cette famille apprend quand elle eſt en lieu de ſûreté, c'eſt que le père & la mère ſont condamnés au dernier ſupplice, & que les deux ſœurs déclarées également coupables, ſont bannies à perpétuité ; que leur bien eſt confiſqué, & qu'il ne leur reſte plus rien au monde que l'opprobre & la miſère.

C'eſt ce qu'on peut voir plus au long dans le chef-d'œuvre de Mr. de *Beaumont*, avec les preuves complettes de la plus pure innocence & de la plus déteſtable injuſtice.

La providence qui a permis que les premières tentatives, qui ont produit la juſtification de *Calas* mort ſur la roue en Languedoc, vinſſent du fond des montagnes & des déſerts voiſins de la Suiſſe, a voulu encore que la vengeance des *Sirven* vînt des mêmes ſolitudes. Les enfans de *Calas* s'y réfugièrent, la famille de *Sirven* y chercha un aſyle dans le même tems. Les hommes compatiſſans, & vraiment religieux, qui ont eu la conſolation de ſervir ces deux familles infortunées, & qui les premiers ont reſpecté leurs déſaſtres & leur vertu, ne purent alors faire préſenter des requêtes pour les *Sirven* comme pour les *Calas*, parce que le procès criminel contre les *Sirven* s'inſtruiſit plus lentement & dura plus longtems. Et puis comment une famille errante à quatre cent milles de ſa patrie pouvait-elle recouvrer les piéces néceſſaires à ſa juſtification ? que pouvaient un père accablé, une femme mourante, & qui eſt en effet morte de ſa douleur, & deux filles auſſi malheureuſes que le père & la mère ? Il falait demander juridiquement la copie de leur procès ; des formes peut-être néceſſaires, mais dont l'effet eſt ſouvent d'opprimer l'innocent & le pauvre, ne le permettaient pas. Leurs parens

intimidés n'oſaient même leur écrire ; tout ce que cette famille put apprendre dans un pays étranger, c'eſt qu'elle avait été condamnée au ſupplice dans ſa patrie. Si on ſavait combien il a falu de ſoins & de peines pour arracher enfin quelques preuves juridiques en leur faveur, on en ſerait effrayé. Par quelle fatalité eſt-il ſi aiſé d'opprimer & ſi difficile de ſecourir ?

On n'a pu employer pour les *Sirven* les mêmes formes de juſtice dont on s'eſt ſervi pour les *Calas*, parce que les *Calas* avaient été condamnés par un parlement, & que les *Sirven* ne l'ont été que par des juges ſubalternes, dont la ſentence reſſortit à ce même parlement. Nous ne répéterons rien ici de ce qu'a dit l'éloquent & généreux Mr. de *Beaumont ;* mais ayant conſidéré combien ces deux avantures ſont étroitement unies à l'intérêt du genre-humain, nous avons cru qu'il eſt du même intérêt d'attaquer dans ſa ſource le fanatiſme qui les a produites. Il ne s'agit que de deux familles obſcures ; mais quand la créature la plus ignorée meurt de la même contagion qui a longtems déſolé la terre, elle avertit le monde entier que ce poiſon ſubſiſte encore. Tous les hommes doivent ſe tenir ſur leurs gardes : & *s'il eſt quelques médecins*, ils doivent chercher les remèdes qui peuvent détruire les principes de la mortalité univerſelle.

Il ſe peut encore que les formes de la juriſprudence ne permettent pas que la requête des *Sirven* ſoit admiſe au conſeil du roi de France ; mais elle l'eſt par le public ; ce juge de tous les juges a prononcé. C'eſt donc à lui que nous nous adreſſons ; c'eſt d'après lui que nous allons parler.

EXEMPLES DU FANATISME EN GÉNÉRAL.

Le genre-humain a toûjours été livré aux erreurs : toutes n'ont pas été meurtrières. On a pu ignorer que notre globe tourne autour du ſoleil, on a pu croire aux diſeurs de bonne avanture, aux revenans ; on a pu croire que les oiſeaux annoncent l'avenir, qu'on enchante les ſerpens, que l'on peut faire naître des animaux bigarrés en préſentant aux mères des objets diverſement colorés ; on a pu ſe perſuader que

dans le décours de la lune, la moëlle des os diminue, que les graines doivent pourrir pour germer &c. Ces inepties au moins n'ont produit ni perſécutions, ni diſcordes, ni meurtres.

Il eſt d'autres démences qui ont troublé la terre, d'autres folies qui l'ont inondée de ſang. On ne ſait point aſſez, par exemple, combien de miſérables ont été livrés aux bourreaux par des juges ignorans, qui les condamnèrent aux flammes tranquillement & ſans ſcrupule, ſur une accuſation de ſorcellerie. Il n'y a point eu de tribunal dans l'Europe chrétienne qui ne ſe ſoit ſouillé très ſouvent par de tels aſſaſſinats juridiques pendant quinze ſiécles entiers; & quand je dirai que parmi les chrétiens il y a eu plus de cent mille victimes de cette juriſprudence idiote & barbare, & que la plûpart étaient des femmes & des filles innocentes, je ne dirai pas encor aſſez.

Les bibliothèques ſont remplies de livres concernant la juriſprudence de la ſorcellerie; toutes les déciſions de ces juges y ſont fondées ſur l'exemple des magiciens de *Pharaon*, de la pythoniſſe d'Endor, des poſſedés dont il eſt parlé dans l'Evangile, & des apôtres envoyés expreſſément pour chaſſer les diables des corps des poſſedés. Perſonne n'oſait ſeulement alléguer, par pitié pour le genre-humain, que DIEU a pu permettre autrefois les poſſeſſions & les ſortilèges, & ne les permettre plus aujourd'hui. Cette diſtinction aurait paru criminelle; on voulait abſolument des victimes. Le chriſtianiſme fut toûjours ſouillé de cette abſurde barbarie; tous les pères de l'égliſe crurent à la magie: plus de cinquante conciles prononcèrent anathême contre ceux qui faiſaient entrer le diable dans le corps des hommes par la vertu de leurs paroles. L'erreur univerſelle était ſacrée; les hommes d'état qui pouvaient détromper les peuples, n'y penſèrent pas, ils étaient trop entraînés par le torrent des affaires. Ils craignaient le pouvoir du préjugé; ils voyaient que ce fanatiſme était né du ſein de la religion même; ils n'oſaient frapper ce fils dénaturé, de peur de bleſſer la mère; ils aimèrent mieux s'expoſer à être eux-mêmes les eſclaves de l'erreur populaire que la combattre.

Les princes, les rois ont payé chérement la faute qu'ils

ont faite d'encourager la ſuperſtition du vulgaire. Ne fit-on pas croire au peuple de Paris que le roi *Henri III* employait les ſortilèges dans ſes dévotions ? & ne ſe ſervit-on pas long-tems d'opérations magiques pour lui ôter une malheureuſe vie que le couteau d'un jacobin trancha plus ſûrement que n'eût fait tout l'enfer évoqué par des conjurations ?

Des fourbes ne voulurent-ils pas conduire à Rome *Marthe Broſſier* la poſſedée, pour accuſer *Henri IV*, au nom du diable, de n'être pas bon catholique ? Chaque année dans ces tems à demi ſauvages, auxquels nous touchons, était marquée par de ſemblables avantures. Tout ce qui reſtait de la ligue à Paris ne publia-t-il pas que le diable avait tordu le cou à la belle *Gabrielle d'Eſtrée ?*

On ne devrait pas, dit-on, reproduire aujourd'hui ces hiſtoires ſi honteuſes pour la nature humaine. Et moi je dis qu'il en faut parler mille fois, qu'il faut les rendre ſans ceſſe préſentes à l'eſprit des hommes. Il faut répéter que le malheureux prêtre *Urbain Grandier* fut condamné aux flammes par des juges ignorans & vendus à un miniſtre ſanguinaire. L'innocence de *Grandier* était évidente ; mais des religieuſes aſſuraient qu'il les avait enſorcelées, & c'en était aſſez. On oubliait DIEU pour ne parler que du diable. Il arrivait néceſſairement que les prêtres ayant fait un article de foi du commerce des hommes avec les diables, & les juges regardant ce prétendu crime comme auſſi réel & auſſi commun que le larcin ; il ſe trouva parmi nous plus de ſorciers que de voleurs.

UNE MAUVAISE JURISPRUDENCE MULTIPLIE LES CRIMES.

Ce furent donc nos rituels & notre juriſprudence, fondée ſur le decret de *Gratien*, qui formèrent en effet des magiciens. Le peuple imbécille diſait : Nos prêtres excommunient, exorciſent ceux qui ont fait des pactes avec le diable ; nos juges les font brûler ; il eſt donc très certain qu'on peut faire des marchés avec le diable : or ſi ces marchés ſont ſecrets, ſi *Belzébuth* nous tient parole, nous ſerons enrichis en une

ſeule nuit. Il ne nous en coûtera que d'aller au ſabbath ; la crainte d'être découverts ne doit pas l'emporter ſur l'eſpérance des biens infinis que le diable peut nous faire. D'ailleurs *Belzébuth* plus puiſſant que nos juges, nous peut ſecourir contre eux. Ainſi raiſonnaient ces miſerables ; & plus les juges fanatiques allumaient de buchers, plus il ſe trouvait d'idiots qui les affrontaient.

Mais il y avait encore plus d'accuſateurs que de criminels. Une fille devenait-elle groſſe ſans que l'on connût ſon amant, c'était le diable qui lui avait fait un enfant. Quelques laboureurs s'étaient-ils procuré par leur travail une recolte plus abondante que celle de ſes voiſins, c'eſt qu'ils étaient ſorciers ; l'inquiſition les brûlait & vendait leur bien à ſon profit. Le pape déléguait dans toute l'Allemagne & ailleurs, des juges qui livraient les victimes au bras ſéculier ; de ſorte que les laïques ne furent très longtems que les archers & les bourreaux des prêtres. Il en eſt ainſi encore en Eſpagne, & en Portugal.

Plus une province était ignorante & groſſière, plus l'empire du diable y était reconnu. Nous avons un recueil des arrêts rendus en Franche-Comté contre les ſorciers, fait en 1607 par un grand juge de St. Claude, nommé *Boguet*, & approuvé par pluſieurs évêques. On mettrait aujourd'hui dans l'hôpital des fous, un homme qui écrirait un pareil ouvrage. Mais alors tous les autres juges étaient auſſi cruellement inſenſés que lui. Chaque province eut un pareil regiſtre. Enfin lorſque la philoſophie a commencé à éclairer un peu les hommes, on a ceſſé de pourſuivre les ſorciers ; & ils ont diſparu de la terre.

DES PARRICIDES.

J'oſe dire qu'il en eſt ainſi des parricides. Que les juges du Languedoc ceſſent de croire légérement que tout père de famille proteſtant commence par aſſaſſiner ſes enfans, dès qu'il ſoupçonne qu'ils ont quelque penchant pour la créance romaine ; & alors il n'y aura plus de procès de parricides. Ce crime

crime eſt encore plus rare en effet que celui de faire un pacte avec le diable ; car il ſe peut que des femmes imbécilles à qui leur curé aura fait accroire dans ſon prône, qu'on peut aller coucher avec un bouc au ſabbath, conçoivent par ce prône même l'envie d'aller au ſabbath & d'y coucher avec un bouc. Il eſt dans la nature que s'étant frottées d'onguent, elles rêvent pendant la nuit qu'elles ont eu les faveurs du diable. Mais il n'eſt pas dans la nature que les pères & les mères égorgent leurs enfans pour plaire à DIEU. Et peut-être ſi l'on continuait à ſoupçonner qu'il eſt ordinaire aux proteſtans d'aſſaſſiner leurs enfans de peur qu'ils ne ſe faſſent catholiques, on leur rendrait enfin la religion catholique ſi odieuſe, qu'on pourrait venir à bout d'étouffer la nature dans quelques malheureux pères fanatiques, & leur donner la tentation de commettre le crime qu'on ſuppoſe ſi légérement.

Un auteur Italien rapporte qu'en Calabre un moine s'aviſa d'aller prêcher de village en village contre la beſtialité, & en fit des peintures ſi vives, qu'il ſe trouva trois mois après plus de cinquante femmes accuſées de cette horreur.

LA TOLÉRANCE PEUT SEULE RENDRE LA SOCIÉTÉ SUPPORTABLE.

C'eſt une paſſion bien terrible que cet orgueil qui veut forcer les hommes à penſer comme nous ; mais n'eſt-ce pas une extrême folie de croire les ramener à nos dogmes en les révoltant continuellement par les calomnies les plus atroces, en les perſécutant, en les traînant aux galères, à la potence, ſur la roue & dans les flammes ?

Un prêtre Irlandais a écrit depuis peu, dans une brochure, à la vérité ignorée, mais enfin il a écrit, & il a entendu dire à d'autres, que nous venons cent ans trop tard pour élever nos voix contre l'intolérance, que la barbarie a fait place à la douceur, qu'il n'eſt plus tems de ſe plaindre. Je répondrai à ceux qui parlent ainſi ; Voyez ce qui ſe paſſe ſous vos yeux, & ſi vous avez un cœur humain, vous joindrez votre compaſſion à la nôtre. On a pendu en France huit malheureux

prédicans depuis l'année 1745. Les billets de confeſſion ont excité mille troubles ; & enfin un malheureux fanatique de la lie du peuple ayant aſſaſſiné ſon roi en 1757, a répondu devant le parlement à ſon premier interrogatoire *a*), qu'il avait commis ce parricide par principe de religion, & il a ajouté ces mots funeſtes ; *qui n'eſt bon que pour ſoi n'eſt bon à rien.* De qui les tenait-il ? qui faiſait parler ainſi un cuiſtre de collège, un miſérable valet ? *b*) Il a ſoutenu à la torture non-ſeulement que ſon aſſaſſinat était *une œuvre méritoire*, c) mais qu'il l'avait entendu dire à tous les prêtres dans la grande ſalle du palais où l'on rend la juſtice.

La contagion du fanatiſme ſubſiſte donc encore. Ce poiſon eſt ſi peu détruit, qu'un prêtre du pays des *Calas* & des *Sirven* a fait imprimer *d*) il y a quelques années l'apologie de la St. Barthelemi. Un autre *e*) a publié la juſtification des meurtriers du curé *Urbain Grandier* ; & quand le traité auſſi utile qu'humain de la tolérance a paru en France, on n'a pas oſé en permettre le débit publiquement. Ce traité a fait à la vérité quelque bien, il a diſſipé quelques préjugés, il a inſpiré de l'horreur pour les perſécutions & pour le fanatiſme ; mais dans ce tableau des barbaries religieuſes, l'auteur a omis bien des traits qui auraient rendu le tableau plus terrible & l'inſtruction plus frappante.

On a reproché à l'auteur d'avoir été un peu trop loin, lorſque pour montrer combien la perſécution eſt déteſtable & inſenſée, il introduit un parent de *Ravaillac* propoſant au jéſuite *Le Tellier* d'empoiſonner tous les janſéniſtes. Cette fiction pourrait en effet paraître trop outrée à quiconque ne ſait pas juſqu'où peut aller la rage folle du fanatiſme. On ſera bien ſurpris quand on apprendra que ce qui eſt une fiction dans le *Traité de la tolérance*, eſt une vérité hiſtorique.

On voit en effet dans l'*Hiſtoire de la réformation de Suiſſe*, que pour prévenir le grand changement qui était prêt d'éclater, des prêtres ſubornèrent à Genève en 1536 une ſervante, pour empoiſonner trois principaux auteurs de la réforme, & que le

a) Pag. 131 du procès de *Damien*.
b) Pag. 135.
c) Pag. 405.
d) L'abbé de Caveirac.
e) L'abbé de la Menardaye.

poiſon n'ayant pas été aſſez fort, ils en mirent un plus violent dans le pain & le vin de la communion publique, afin d'exterminer en un ſeul matin tous les nouveaux réformés & de faire triompher l'égliſe de DIEU. *f*)

L'auteur du *Traité de la tolérance* n'a point parlé des ſupplices horribles dans leſquels on a fait périr tant de malheureux aux vallées du Piémont. Il a paſſé ſous ſilence le maſſacre de ſix cent habitans de la Valteline, hommes, femmes, enfans, que les catholiques égorgèrent un dimanche au mois de Septembre 1620. Je ne dirai pas que ce fût avec l'aveu & avec le ſecours de l'archevêque de Milan, *Charles Borromée*, dont on a fait un ſaint. Quelques écrivains paſſionnés ont aſſuré ce fait, que je ſuis très loin de croire; mais je dis qu'il n'y a guère dans l'Europe de ville & de bourg où le ſang n'ait coulé pour des querelles de religion; je dis que l'eſpèce humaine en a ſenſiblement diminué, parce qu'on maſſacrait les femmes & les filles, auſſi-bien que les hommes: je dis que l'Europe ſerait plus peuplée d'un tiers s'il n'y avait point eu d'argumens théologiques. Je dis enfin que loin d'oublier ces tems abominables, il faut les remettre fréquemment ſous nos yeux, pour en inſpirer une horreur éternelle, & que c'eſt à notre ſiécle à faire amende honorable par la tolérance, pour ce long amas de crimes que l'intolérance a fait commettre pendant ſeize ſiécles de barbarie.

Qu'on ne diſe donc point qu'il ne reſte plus de traces du fanatiſme affreux de l'intolérantiſme; elles ſont encore partout; elles ſont dans les pays mêmes qui paſſent pour les plus humains. Les prédicans luthériens & calviniſtes, s'ils étaient les maîtres, ſeraient peut-être auſſi impitoyables, auſſi durs, auſſi inſolens qu'ils reprochent à leurs antagoniſtes de l'être. La loi barbare, qu'aucun catholique ne peut demeurer plus de trois jours dans certains pays proteſtans, n'eſt point encor révoquée. Un Italien, un Français, un Autrichien, ne peut poſſéder une maiſon, un arpent de terre dans leur territoire, tandis qu'au moins on permet en France qu'un citoyen inconnu

f) Ruſhat tom. I. pag. 2. 4. 5. 6. & 7. Roſet tom. III. pag. 13. Savion tom. III. pag. 126. Mſſ. Chouët pag. 26. avec les preuves du procès.

de Genève ou de Schaffouſe achète des terres ſeigneuriales. Si un Français au contraire voulait acheter un domaine dans les républiques proteſtantes dont je parle, & ſi le gouvernement fermait ſagement les yeux, il y a encore des ames de boue qui s'éléveraient contre cette humanité tolérante.

De ce qui fomente principalement l'intolérance, la haine et l'injustice.

Un des grands alimens de l'intolérance & de la haine des citoyens contre leurs compatriotes, eſt ce malheureux uſage de perpétuer les diviſions par des monumens & par des fêtes. Telle eſt la proceſſion annuelle de Toulouſe, dans laquelle on remercie DIEU ſolemnellement de quatre mille meurtres : elle a été défendue par pluſieurs ordonnances des rois, & n'a point été encor abolie. On inſulte dévotement chaque année la religion & le trône par cette cérémonie barbare ; l'inſulte redouble à la fin du ſiécle avec la ſolemnité. Ce ſont là les jeux ſéculaires de Toulouſe : elle demande alors une indulgence plénière au pape en faveur de la proceſſion. Elle a beſoin ſans doute d'indulgence ; mais on n'en mérite pas quand on éterniſe le fanatiſme.

La dernière cérémonie ſéculaire ſe fit en 1762, au tems même où l'on fit expirer *Calas* ſur la roue. On remerciait DIEU d'un côté, & de l'autre on maſſacrait l'innocence. La poſtérité pourra-t-elle croire à quel excès ſe porte de nos jours la ſuperſtition dans cette malheureuſe ſolemnité ?

D'abord les ſavetiers, en habit de cérémonie, portent la tête du premier évêque de Toulouſe, prince du Péloponèſe, qui ſiégeait inconteſtablement à Toulouſe avant la mort de JESUS-CHRIST. Enſuite viennent les couvreurs chargés des os de tous les enfans qu'*Hérode* fit égorger, il y a dix-ſept cent ſoixante & ſix ans ; & quoique ces enfans ayent été enterrés à Ephèſe, comme les onze mille vierges à Cologne, au vu & au ſu de tout le monde, ils n'en ſont pas moins enchâſſés à Toulouſe.

Les fripiers étalent un morceau de la robe de la vierge.

Les reliques de *St. Pierre* & de *St. Paul* ſont portées par les frères tailleurs.

Trente corps morts paraiſſent enſuite dans cette marche. Plût-à-DIEU qu'on s'en tînt à ces ſpectacles ! La piété trompée n'en eſt pas moins piété. Le ſot peuple peut à toute force remplir ſes devoirs, (ſurtout quand la police eſt exacte), quoiqu'il porte en proceſſion les os des quatorze mille enfans tués par l'ordre ſenſé d'*Hérode* dans Bethléem. Mais tant de corps morts qui ne ſervent en ce jour qu'à renouveller la mémoire de quatre mille citoyens égorgés en 1562, ne peuvent faire ſur les cerveaux des vivans qu'une impreſſion funeſte. Ajoutez que les pénitens blancs & noirs marchans à cette proceſſion avec un maſque de drap ſur le viſage, reſſemblent à des revenans qui augmentent l'horreur de cette fête lugubre. On en ſort la tête remplie de fantômes, le cœur ſaiſi de l'eſprit de fanatiſme & rempli de fiel contre ſes frères que cette proceſſion outrage. C'eſt ainſi qu'on ſortait autrefois de la chambre des méditations chez les jéſuites ; l'imagination s'enflamme à ces objets, l'ame devient atroce & implacable.

Malheureux humains ! ayez des fêtes qui adouciſſent les mœurs, qui portent à la clémence, à la douceur, à la charité. Célébrez la journée de Fontenoi, où tous les ennemis bleſſés furent portés avec les nôtres dans les mêmes maiſons, dans les mêmes hôpitaux, où ils furent traités, ſoignés avec le même empreſſement.

Célébrez la généroſité des Anglais qui firent une ſouſcription en faveur de nos priſonniers dans la dernière guerre.

Célébrez les bienfaits dont *Louis XV* a comblé la famille *Calas*, & que cette fête ſoit une éternelle réparation de l'injuſtice.

Célébrez les inſtitutions bienfaiſantes & utiles des invalides, des demoiſelles de St. Cyr, des gentilshommes de l'école militaire. Que vos fêtes ſoient les commémorations des actions vertueuſes, & non de la haine, de la diſcorde, de l'abrutiſſement, & du meurtre, & du carnage.

CAUSES ÉTRANGES DE L'INTOLÉRANCE.

Je ſuppoſe qu'on raconte toutes ces choſes à un Chinois, à un Indien de bon ſens, & qu'il ait la patience de les écouter ; je ſuppoſe qu'il veuille s'informer pourquoi on a tant perſécuté en Europe, pourquoi des haines ſi invétérées éclatent encore, d'où ſont partis tant d'anathêmes réciproques, tant d'inſtructions paſtorales qui ne ſont que des libelles diffamatoires, tant de lettres de cachet qui ſous *Louis XIV* ont rempli les priſons & les déſerts, il faudra bien qu'on lui réponde. On lui dira donc en rougiſſant ; Les uns croyent à la grace verſatile, les autres à la grace efficace. On dit dans Avignon que JESUS eſt mort pour tous, & dans un fauxbourg de Paris, qu'il eſt mort pour pluſieurs. Là on aſſure que le mariage eſt le ſigne viſible d'une choſe inviſible ; ici on prétend qu'il n'y a rien d'inviſible dans cette union. Il y a des villes où les apparences de la matière peuvent ſubſiſter ſans que la matière apparente exiſte, & où un corps peut être en mille endroits différens. Il y a d'autres villes où l'on croit la matière pénétrable : & pour comble enfin, il y a dans ces villes de grands édifices où l'on enſeigne une choſe, & d'autres édifices où il faut croire une choſe toute contraire. On a une différente manière d'argumenter, ſelon qu'on porte une robe blanche, griſe ou noire, ou ſelon qu'on eſt affublé d'un manteau ou d'une chaſuble. Ce ſont là les raiſons de cette intolérance réciproque qui rend éternellement ennemis les ſujets d'un même état ; & par un renverſement d'eſprit inconcevable on laiſſe ſubſiſter ces ſemences de diſcorde.

Certainement l'Indien ou le Chinois ne pourra comprendre qu'on ſe ſoit perſécuté, égorgé ſi longtems pour de telles raiſons. Il penſera d'abord que cet horrible acharnement ne peut avoir d'autre ſource que dans des principes de morale entiérement oppoſés. Il ſera bien ſurpris, quand il apprendra que nous avons tous la même morale, la même qu'on profeſſa de tout tems à la Chine & dans les Indes, la même qui a gouverné tous les peuples. Qu'il devra nous plaindre alors

& nous mépriſer, en voyant que cette morale uniforme & éternelle n'a pu ni nous réunir, ni nous adoucir, & que les ſubtilités ſcholaſtiques ont fait des monſtres de ceux qui en s'attachant ſimplement à cette même morale auraient été des frères !

Tout ce que je dis ici à l'occaſion des *Calas* & des *Sirven*, on aurait dû le dire pendant quinze cent années, depuis les querelles d'*Athanaſe* & d'*Arius*, que l'empereur *Conſtantin* traita d'abord d'inſenſées, juſqu'à celles du jéſuite *Le Tellier*, & du janſéniſte *Queſnel*, & des billets de confeſſion. Non, il n'y a pas une ſeule diſpute théologique qui n'ait eu des ſuites funeſtes. On en compilerait vingt volumes ; mais je veux finir par celle des cordeliers & des jacobins, qui prépara la réformation de la puiſſante république de Berne. C'eſt de mille hiſtoires de cette nature la plus horrible, la plus ſacrilège, & en même tems la plus avérée.

DIGRESSION SUR LES SACRILÈGES QUI AMENÈRENT LA RÉFORMATION DE BERNE.

On ſait aſſez que les cordeliers ou franciſcains, & les jacobins ou dominicains, ſe déteſtaient réciproquement depuis leur fondation. Ils étaient diviſés ſur pluſieurs points de théologie, autant que ſur l'intérêt de leur beſace. Leur principale querelle roulait ſur l'état de *Marie* avant qu'elle fût née. Les frères cordeliers aſſuraient que *Marie* n'avait pas péché dans le ventre de ſa mère ; les frères jacobins le niaient. Il n'y eut jamais peut-être de queſtion plus ridicule, & ce fut cela même qui rendit ces deux ordres de moines irréconciliables.

Un cordelier prêchant à Francfort en 1503 ſur l'immaculée conception de *Marie*, vit entrer dans l'égliſe un dominicain nommé Vigam ; *Sainte Vierge*, s'écria-t-il, *je te remercie de n'avoir pas permis que je fuſſe d'une ſecte qui te deshonore toi & ton fils !* Vigam lui répondit qu'il en avait menti ; le cordelier deſcendit de ſa chaire, un crucifix de fer à la main, il en frappa ſi rudement le jacobin *Vigam*, qu'il le laiſſa

preſque mort ſur la place ; après quoi il acheva ſon ſermon ſur la vierge.

Les jacobins s'aſſemblèrent en chapitre pour ſe venger ; & dans l'eſpérance d'humilier davantage les cordeliers, ils réſolurent de faire des miracles. Après pluſieurs eſſais infructueux, ils trouvèrent enfin une occaſion favorable dans Berne.

Un de leurs moines confeſſait un jeune tailleur imbécille nommé *Jetzer*, très dévot d'ailleurs à la vierge *Marie* & à *Ste. Barbe*. Cet idiot leur parut un excellent ſujet à miracles. Son confeſſeur lui perſuada que la vierge & *Ste. Barbe* lui ordonnaient expreſſément de ſe faire jacobin & de donner tout ſon argent au couvent. *Jetzer* obéit, il prit l'habit. Quand on eut bien éprouvé ſa vocation, quatre jacobins, dont les noms ſont au procès, ſe déguiſèrent pluſieurs fois comme ils purent, l'un en ange, l'autre en ame du purgatoire, un troiſiéme en vierge *Marie*, & le quatriéme en *Ste. Barbe*.

Le réſultat de toutes ces apparitions qui ſeraient trop ennuyeuſes à décrire, fut qu'enfin la vierge lui avoua qu'elle était née dans le péché originel, qu'elle aurait été damnée, ſi ſon fils qui n'était pas encore au monde, n'avait pas eu l'attention de la régénérer immédiatement après qu'elle fut née ; que les cordeliers étaient des impies qui offenſaient griévement ſon fils, en prétendant que ſa mère avait été conçue ſans péché mortel, & qu'elle le chargeait d'annoncer cette nouvelle à tous les bons ſerviteurs de DIEU & de *Marie* dans Berne.

Jetzer n'y manqua pas. *Marie* pour le remercier lui apparut encore, accompagnée de deux anges robuſtes & vigoureux ; elle lui dit qu'elle venait lui imprimer les ſaints ſtigmates de ſon fils pour preuve de ſa miſſion & pour ſa récompenſe. Les deux anges le lièrent ; la vierge lui enfonça des clous dans les pieds & dans les mains. Le lendemain on expoſa publiquement ſur l'autel frère *Jetzer*, tout ſanglant des faveurs céleſtes qu'il avait reçues. Les dévotes vinrent en foule baiſer ſes plaies. Il fit autant de miracles qu'il voulut ; mais les apparitions continuant toûjours, *Jetzer* reconnut enfin la voix du ſous-prieur ſous le maſque qui le cachait ; il cria, il menaça de tout révéler ; il ſuivit le ſous-prieur juſques dans

dans ſa cellule, il y trouva ſon confeſſeur, *Ste. Barbe* & les deux anges qui buvaient avec des filles.

Les moines découverts n'avaient plus d'autre parti à prendre que celui de l'empoiſonner : ils ſaupoudrèrent une hoſtie de ſublimé corroſif ; *Jetzer* la trouva d'un ſi mauvais goût qu'il ne put l'avaler ; il s'enfuit hors de l'égliſe, en criant aux empoiſonneurs & aux ſacrilèges. Le procès dura deux ans ; il falut plaider devant l'évêque de Lauſanne ; car il n'était pas permis alors à des ſéculiers d'oſer juger des moines. L'évêque prit le parti des dominicains ; il jugea que les apparitions étaient véritables, & que le pauvre *Jetzer* était un impoſteur ; il eut même la barbarie de faire mettre cet innocent à la torture ; mais les dominicains ayant enſuite eu l'imprudence de le dégrader & de lui ôter l'habit d'un ordre ſi ſaint, *Jetzer* étant redevenu ſéculier par cette manœuvre, le conſeil de Berne s'aſſura de ſa perſonne, reçut ſes dépoſitions, & vérifia ce long tiſſu de crimes ; il falut faire venir des juges eccléſiaſtiques de Rome ; il les força par l'évidence de la vérité à livrer les coupables au bras ſéculier ; ils furent brûlés le 31 May 1509 à la porte de Marſilly. Tout le procès eſt encore dans les archives de Berne, & il a été imprimé pluſieurs fois.

DES SUITES DE L'ESPRIT DE PARTI ET DU FANATISME.

Si une ſimple diſpute de moines a pu produire de ſi étranges abominations, ne ſoyons point étonnés de la foule des crimes que l'eſprit de parti a fait naître entre tant de ſectes rivales : craignons toûjours les excès où conduit le fanatiſme. Qu'on laiſſe ce monſtre en liberté, qu'on ceſſe de couper ſes griffes & de briſer ſes dents, que la raiſon ſi ſouvent perſécutée ſe taiſe, on verra les mêmes horreurs qu'aux ſiécles paſſés ; le germe ſubſiſte ; ſi vous ne l'étouffez pas, il couvrira la terre.

Jugez donc enfin, lecteurs ſages, lequel vaut le mieux, d'adorer DIEU avec ſimplicité, de remplir tous les devoirs de la ſociété ſans agiter des queſtions auſſi funeſtes qu'incompréhenſibles, & d'être juſtes & bienfaiſans, ſans être d'aucune faction, que de vous livrer à des opinions fantaſtiques

qui conduiſent les ames faibles à un entouſiaſme deſtructeur & aux plus déteſtables atrocités.

Je ne crois point m'être écarté de mon ſujet, en rapportant tous ces exemples, en recommandant aux hommes la religion qui les unit, & non pas celle qui les diviſe; la religion qui n'eſt d'aucun parti, qui forme des citoyens vertueux, & non d'imbécilles ſcholaſtiques; la religion qui tolère, & non celle qui perſécute; la religion qui dit que toute la loi conſiſte à aimer DIEU & ſon prochain, & non celle qui fait de DIEU un tyran & de ſon prochain un amas de victimes.

Ne faiſons point reſſembler la religion à ces nymphes de la fable qui s'accouplèrent avec des animaux & qui enfantèrent des monſtres.

Ce ſont les moines ſurtout, qui ont perverti les hommes. Le ſage & profond *Leibnitz* l'a prouvé évidemment. Il a fait voir que le dixiéme ſiécle, qu'on appelle *le ſiécle de fer*, était bien moins barbare que le treiziéme & les ſuivans, où nâquirent ces multitudes de gueux qui firent vœu de vivre aux dépens des laïques & de tourmenter les laïques. Ennemis du genre-humain, ennemis les uns des autres & d'eux-mêmes, incapables de connaître les douceurs de la ſociété, il falait bien qu'ils la haïſſent. Ils déployent entre eux une dureté dont chacun d'eux gémit & que chacun d'eux redouble. Tout moine ſecoue la chaîne qu'il s'eſt donnée, en frappe ſon confrère, & en eſt frappé à ſon tour. Malheureux dans leurs ſacrés repaires, ils voudraient rendre malheureux les autres hommes. Leurs cloîtres ſont le ſéjour du repentir, de la diſcorde & de la haine. Leur juriſdiction ſecrette eſt celle de *Maroc* & d'*Alger*. Ils enterrent pour la vie dans des cachots, ceux de leurs frères qui peuvent les accuſer. Enfin ils ont inventé l'inquiſition.

Je ſais que dans la multitude de ces miſérables qui infectent la moitié de l'Europe, & que la ſéduction, l'ignorance, la pauvreté ont précipité dans des cloîtres à l'âge de quinze ans, il s'eſt trouvé des hommes d'un rare mérite, qui ſe ſont élevés au-deſſus de leur état, & qui ont rendu ſervice à leur patrie. Mais j'oſe aſſurer que tous les grands-hommes dont

le mérite a percé du cloître dans le monde, ont tous été perſécutés par leurs confrères. Tout ſavant, tout homme de génie y eſſuye plus de dégoûts, plus de traits de l'envie, qu'il n'en aurait éprouvé dans le monde. L'ignorant & le fanatique qui ſoutiennent les intérêts de la beſace, y ont plus de conſidération que n'en aurait le plus grand génie de l'Europe; l'horreur qui règne dans ces cavernes paraît rarement aux yeux des ſéculiers; & quand elle éclate, c'eſt par des crimes qui étonnent. On a vu au mois de May de cette année huit de ces malheureux, qu'on nomme *capucins*, accuſés d'avoir égorgé leur ſupérieur dans Paris.

Cependant par une fatalité étrange, des pères, des mères, des filles diſent à genoux tous leurs ſecrets à ces hommes, le rebut de la nature, qui tous ſouillés de crimes, ſe vantent de remettre les péchés des hommes au nom du DIEU qu'ils font de leurs propres mains.

Combien de fois ont-ils inſpiré à ceux qu'ils appellent leurs *pénitens* toute l'atrocité de leur caractère? C'eſt par eux que ſont fomentées principalement ces haines religieuſes qui rendent la vie ſi amère. Les juges qui ont condamné les *Calas* & les *Sirven* ſe confeſſent à des moines: ils ont donné deux moines à *Calas* pour l'accompagner au ſupplice. Ces deux hommes, moins barbares que leurs confrères, avouèrent d'abord que *Calas* en expirant ſur la roue avait invoqué DIEU avec la réſignation de l'innocence. Mais quand nous leur avons demandé une atteſtation de ce fait, ils l'ont refuſée; ils ont craint d'être punis par leurs ſupérieurs, pour avoir dit la vérité.

Enfin, qui le croirait? après le jugement ſolemnel rendu en faveur des *Calas*, il s'eſt trouvé un jéſuite Irlandais, qui, dans la plus inſipide des brochures, a oſé dire que les défenſeurs des *Calas* & les maîtres des requêtes qui ont rendu juſtice à leur innocence, étaient des ennemis de la religion.

Les catholiques répondent à tous ces reproches, que les proteſtans en méritent d'auſſi violens. Les meurtres de *Servet* & de *Barnevelt*, diſent-ils, valent bien ceux du conſeiller *Dubourg*. On peut oppoſer la mort de *Charles I* à celle de *Henri III*. Les ſombres fureurs des presbytériens d'Angle-

terre, la rage des cannibales des Cévennes, ont égalé les horreurs de la St. Barthelemi.

Comparez les ſectes, comparez les tems, vous trouverez partout, depuis ſeize cent années, une meſure à-peu-près égale d'abſurdités & d'horreurs, partout des races d'aveugles ſe déchirant les uns les autres dans la nuit qui les environne. Quel livre de controverſe n'a pas été écrit avec le fiel? & quel dogme théologique n'a pas fait répandre du ſang? C'était la ſuite néceſſaire de ces terribles paroles; *Quiconque n'écoute pas l'égliſe ſoit regardé comme un payen & un publicain.* Chaque parti prétendait être l'égliſe; chaque parti a donc dit toûjours; Nous abhorrons les commis de la douane, il nous eſt enjoint de traiter quiconque n'eſt pas de notre avis, comme les contrebandiers traitent les commis de la douane quand ils ſont les plus forts. Ainſi partout le premier dogme a été celui de la haine.

Lorſque le roi de Pruſſe entra pour la première fois dans la Siléſie, une bourgade proteſtante, jalouſe d'un village catholique, vint demander humblement au roi la permiſſion de tout tuer dans ce village. Le roi répondit aux députés; Si ce village venait me demander la permiſſion de vous égorger, trouveriez-vous bon que je la lui accordaſſe? Oh, gracieuſe majeſté! répliquèrent les députés, cela eſt bien différent, nous ſommes la véritable égliſe.

REMÈDES CONTRE LA RAGE DES AMES.

La rage du préjugé qui nous porte à croire coupables tous ceux qui ne ſont pas de notre avis, la rage de la ſuperſtition, de la perſécution, de l'inquiſition, eſt une maladie épidémique qui a régné en divers tems, comme la peſte; voici les préſervatifs reconnus pour les plus ſalutaires. Faites-vous rendre compte d'abord des loix romaines juſqu'à *Théodoſe*, vous ne trouverez pas un ſeul édit pour mettre à la torture ou crucifier ou rouer ceux qui ne ſont accuſés que de penſer différemment de vous, & qui ne troublent point la ſociété par des actions de déſobéïſſance, & par des inſultes au culte pu-

blic autoriſé par les loix civiles. Cette première réflexion adoucira un peu les ſymptomes de la rage.

Raſſemblez pluſieurs paſſages de *Ciceron*, & commencez par celui-ci : *Superſtitio inſtat & urget, & quocumque te verteris perſequitur, &c.* g) Si vous laiſſez entrer chez vous la ſuperſtition, elle vous pourſuivra partout ; elle ne vous laiſſera point de relâche. Cette précaution ſera très utile contre la maladie qu'il faut traiter.

N'oubliez pas *Sénèque*, qui dans ſa XCV^e^. épitre s'exprime ainſi ; *Voulez-vous avoir* DIEU *propice ? Soyez juſtes ; on l'honore aſſez quand on l'imite. Vis Deum propitiari ? bonus eſto ; ſatis illum coluit quiſquis imitatus eſt.*

Quand vous aurez choiſi de quoi faire une proviſion de ces remèdes antiques qui ſont innombrables, paſſez enſuite au bon évêque *Sinéſius*, qui dit à ceux qui voulaient le conſacrer ; *Je vous avertis que je ne veux ni tromper ni forcer la conſcience de perſonne ; je ſouffrirai que chacun demeure paiſiblement dans ſon opinion, & je demeurerai dans les miennes. Je n'enſeignerai rien de ce que je ne crois pas. Si vous voulez me conſacrer à ces conditions, j'y conſens ; ſinon, je renonce à l'évêché.*

Deſcendez aux modernes, prenez des préſervatifs dans l'archevêque *Tilloiſon*, le plus ſage & le plus éloquent prédicateur de l'Europe.

Toutes les ſectes, dit-il *h*), *s'échauffent avec d'autant plus de fureur, que les objets de leur emportement ſont moins raiſonnables. All ſects are commonly moſt hat and furious for thoſe things for which there is leaſt reaſon.*

Il vaudrait mieux, dit-il ailleurs, *être ſans révélation, il vaudrait mieux s'abandonner aux ſages principes de la nature qui inſpirent la douceur, l'humanité, la paix, & qui ſont le bonheur de la ſociété, que d'être guidés par une religion qui porte dans les ames une fureur ſi ſauvage. Better it were that there were no reveal'd religion ; and that human nature, were left to the conduct of iſt own principles mild and merciſull and conducive to the happineſs of ſociety, than to be acted by a religion*

g) *Cic. de Divinatione.* h) Sixiéme Sermon.

which inſpires men with ſo wiild a fury. Remarquez bien ces paroles mémorables ; elles ne veulent pas dire que la raiſon humaine eſt préférable à la révélation ; elles ſignifient que s'il n'y avait point de milieu entre la raiſon & l'abus d'une révélation qui ne ferait que des fanatiques, il vaudrait cent fois mieux ſe livrer à la nature qu'à une religion tyrannique & perſécutrice.

Je vous recommande encor ces vers que j'ai lus dans un ouvrage qui eſt à la fois très pieux & très philoſophique.

A la religion diſcrétement fidelle,
Sois doux, compatiſſant, ſage, indulgent comme elle ;
Et ſans noyer autrui ſonge à gagner le port :
Qui pardonne a raiſon, & la colère a tort.
Dans nos jours paſſagers de peines, de miſères,
Enfans du même DIEU, vivons du moins en frères ;
Aidons-nous l'un & l'autre à porter nos fardeaux.
Nous marchons tous courbés ſous le poids de nos maux ;
Mille ennemis cruels aſſiégent notre vie,
Toûjours par nous maudite, & toûjours ſi chérie :
Notre cœur égaré, ſans guide & ſans appui,
Eſt brûlé de deſirs, ou glacé par l'ennui.
Nul de nous n'a vécu ſans connaître les larmes.
De la ſociété les ſecourables charmes
Conſolent nos douleurs au moins quelques inſtans,
Remède encor trop faible à des maux ſi conſtans.
Ah ! n'empoiſonnons pas la douceur qui nous reſte.
Je crois voir des forçats dans un cachot funeſte,
Se pouvant ſecourir, l'un ſur l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils ſont enchaînés.

Quand vous aurez nourri votre eſprit de cent paſſages pareils, faites encor mieux ; mettez-vous au régime de penſer par vous-même ; examinez ce qui vous revient de vouloir dominer ſur les conſciences. Vous ſerez ſuivi de quelques imbécilles ; & vous ſerez en horreur à tous les eſprits raiſonnables. Si vous êtes perſuadé, vous êtes un tyran d'exiger que les autres

ſoient perſuadés comme vous. Si vous ne croyez pas, vous êtes un monſtre d'enſeigner ce que vous mépriſez, & de perſécuter ceux mêmes dont vous partagez les opinions. En un mot, la tolérance mutuelle eſt l'unique remède aux erreurs qui pervertiſſent l'eſprit des hommes d'un bout de l'univers à l'autre.

Le genre-humain eſt ſemblable à une foule de voyageurs qui ſe trouvent dans un vaiſſeau; ceux-là ſont à la pouppe, d'autres à la proue, pluſieurs à fond de cale & dans la ſentine. Le vaiſſeau fait eau de tous côtés, l'orage eſt continuel; miſérables paſſagers qui ſerons tous engloutis! faut-il qu'au lieu de nous porter les uns aux autres les ſecours néceſſaires qui adouciraient le paſſage, nous rendions notre navigation affreuſe! Mais celui-ci eſt neſtorien, cet autre eſt juif, en voilà un qui croit à un Picard, un autre à un natif d'Iſlebe; ici eſt une famille d'ignicoles; là ſont des muſulmans; à quatre pas voilà des anabatiſtes. Eh, qu'importent leurs ſectes? Il faut qu'ils travaillent tous à calfater le vaiſſeau, & que chacun, en aſſurant la vie de ſon voiſin pour quelques momens, aſſure la ſienne; mais ils ſe querellent, & ils périſſent.

CONCLUSION.

Après avoir montré aux lecteurs cette chaine de ſuperſtitions qui s'étend de ſiécle en ſiécle juſqu'à nos jours, nous implorons les ames nobles & compatiſſantes, faites pour ſervir d'exemple aux autres; nous les conjurons de daigner ſe mettre à la tête de ceux qui ont entrepris de juſtifier & de ſecourir la famille des *Sirven*. L'avanture effroyable des *Calas*, à laquelle l'Europe s'eſt intéreſſée, n'aura point épuiſé la compaſſion des cœurs ſenſibles: & puiſque la plus horrible injuſtice s'eſt multipliée, la pitié vertueuſe redoublera.

On doit dire à la louange de notre ſiécle, & à celle de la philoſophie, que les *Calas* n'ont reçu les ſecours qui ont réparé leur malheur, que des perſonnes inſtruites & ſages qui foulent le fanatiſme à leurs pieds. Pas un de ceux qu'on appelle

dévots, je le dis avec douleur, n'a eſſuyé leurs larmes ni rempli leur bourſe. Il n'y a que les eſprits raiſonnables qui penſent noblement; des têtes couronnées, des ames dignes de leur rang, ont donné à cette occaſion de grands exemples; leurs noms ſeront marqués dans les faſtes de la philoſophie, qui conſiſte dans l'horreur de la ſuperſtition, & dans cette charité univerſelle que *Ciceron* recommande; *caritas humani generis*: charité dont la théologie s'eſt approprié le nom, comme s'il n'appartenait qu'à elle, mais dont elle a proſcrit trop ſouvent la réalité; charité, amour du genre-humain, vertu inconnue aux trompeurs, aux pédans qui argumentent, aux fanatiques qui perſécutent.

LETTRE a)

DE Mr. LE MARQUIS DARGENCE,

BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

J'Ai lu dans une feuille, mon vertueux ami, intitulée *l'Année littéraire*, une ſatyre à l'occaſion de la juſtice rendue à la famille des *Calas* par le tribunal ſuprême de meſſieurs les maîtres des requêtes; elle a indigné tous les honnêtes gens; on m'a dit que c'eſt le ſort de ces feuilles.

L'auteur, par une ruſe à laquelle perſonne n'eſt jamais pris, feint qu'il a reçu de Languedoc une lettre d'un philoſophe proteſtant; il fait dire à ce prétendu philoſophe, que ſi on avait jugé les *Calas* ſur une lettre de Mr. de *Voltaire*, qui a couru dans l'Europe, on aurait eu une fort mauvaiſe idée de leur cauſe. L'auteur des feuilles n'oſe pas attaquer meſſieurs les maîtres des requêtes directement, mais il ſemble eſpérer que les traits qu'il porte à Mr. de *Voltaire*, retomberont ſur eux, puiſque Mr. de *Voltaire* avait agi ſur les mêmes preuves.

Il

a) Quoique cette lettre dût être imprimée dans le recueil du procès des *Calas*, cependant nous avons cru devoir l'inſérer ici en faveur des lecteurs qui ne la connaiſſent pas.

Il commence par vouloir détruire la préſomption favorable que tous les avocats ont ſi bien fait valoir, qu'il n'eſt pas naturel qu'un père aſſaſſine ſon fils, ſur le ſoupçon que ce fils veut changer de religion. Il oppoſe à cette probabilité reconnue de tout le monde, l'exemple de *Junius Brutus*, qu'on prétend avoir condamné ſon fils à la mort. Il s'aveugle au point de ne pas voir que *Junius Brutus* était un juge qui ſacrifia, en gémiſſant, la nature à ſon devoir. Quelle comparaiſon entre une ſentence ſévère & un aſſaſſinat exécrable! entre le devoir & un parricide! & quel parricide encore! Il falait, s'il eût été en effet exécuté, que le père & la mère, un frère & un ami, en euſſent été également coupables.

Il pouſſe la démence juſqu'à oſer dire, que ſi les fils de *Jean Calas* ont aſſuré qu'il n'y eut *jamais de père plus tendre & plus indulgent, & qu'il n'avait jamais battu un ſeul de ſes enfans*, c'eſt plutôt une preuve de ſimplicité de croire cette dépoſition, qu'une preuve de l'innocence des accuſés.

Non, ce n'eſt pas une preuve juridique complette, mais c'eſt la plus grande des probabilités; c'eſt un motif puiſſant d'examiner; & il ne s'agiſſait alors pour Mr. de *Voltaire*, que de chercher des motifs qui le déterminaſſent à entreprendre une affaire ſi intéreſſante, dans laquelle il fournit depuis des preuves complettes, qu'il fit recueillir à Toulouſe.

Voici quelque choſe de plus révoltant encore. Mr. de *Voltaire*, chez qui je paſſai trois mois auprès de Genève, lorſqu'il entreprit cette affaire, exigea avant de s'y expoſer, que Mde. *Calas*, qu'il ſavait être une dame très religieuſe, jurât au nom du DIEU qu'elle adore, que ni ſon mari ni elle n'étaient coupables. Ce ſerment était du plus grand poids, car il n'était pas poſſible que Mde. *Calas* fît un faux ſerment, pour venir à Paris s'expoſer au ſupplice; elle était hors de cauſe; rien ne la forçait à faire la démarche hazardeuſe de recommencer un procès criminel, dans lequel elle aurait pu ſuccomber. L'auteur des feuilles ne ſait pas ce qu'il en coûterait à un cœur qui craint DIEU, de ſe parjurer; il dit que c'eſt là un mauvais raiſonnement, *que c'eſt comme ſi quelqu'un aurait interrogé un des juges qui condamnèrent* Calas *&c.*

Peut-on faire une comparaiſon auſſi abſurde ? Sans doute le juge fera ſerment qu'il a jugé ſuivant ſa conſcience ; mais cette conſcience peut avoir été trompée par de faux indices, au-lieu que Mde. *Calas* ne ſaurait ſe tromper ſur le crime qu'on imputait alors à ſon mari, & même à elle. Un accuſé ſait très bien dans ſon cœur s'il eſt coupable ou non ; mais le juge ne peut le ſavoir que par des indices ſouvent équivoques. Le faiſeur de feuilles a donc raiſonné avec autant de ſotiſe que de malignité, car je dois appeller les choſes par leur nom.

Il oſe nier qu'on ait cru dans le Languedoc, que les proteſtans ont *un point de leur ſecte qui leur permet de donner la mort à leurs enfans qu'ils ſoupçonnent de vouloir changer de religion, &c.* : ce ſont les paroles de ce folliculaire.

Il ne ſait donc pas que cette accuſation fut ſi publique & ſi grave, que Mr. *Sudre*, fameux avocat de Toulouſe, dont nous avons un excellent mémoire en faveur de la famille *Calas*, réfute cette erreur populaire, page 59, 60 & 61 de ſon factum. Il ne ſait donc pas que l'égliſe de Genève fut obligée d'envoyer à Toulouſe une proteſtation ſolemnelle contre une ſi horrible accuſation.

Il oſe plaiſanter dans une affaire auſſi importante, ſur ce qu'on écrivait à l'ancien gouverneur du Languedoc & à celui de Provence, pour obtenir, par leur crédit, des informations ſur leſquelles on pût compter : que pouvait-on faire de plus ſage ?

Je ne dirai rien des petites ſotiſes littéraires que cet homme ajoute dans ſa miſérable feuille. L'innocence des *Calas*, l'arrêt ſolemnel de meſſieurs les maîtres des requêtes ſont trop reſpectables, pour que j'y mêle des objets ſi vains. Je ſuis ſeulement étonné qu'on ſouffre dans Paris une telle inſolence, & qu'un malheureux, qui manque à la fois à l'humanité & au reſpect qu'il doit au conſeil, abuſe impunément, juſqu'à ce point, du mépris qu'on a pour lui.

Je demande pardon à Mr. de *Voltaire* d'avoir mêlé ici ſon nom avec celui d'un homme tel que *Fréron ;* mais puiſqu'on ſouffre à Paris que les écrivains les plus deshonorés outragent le mérite le plus reconnu, j'ai cru qu'il était permis à un mili-

taire, que l'honneur anime, de dire ce qu'il penſe; & jen ſuis ſi perſuadé, que vous pouvez, mon cher philoſophe, faire part de mes réflexions à tous ceux qui aiment la vérité.

Vous ſavez à quel point je vous ſuis attaché.

DARGENCE.

Au château de Dirac, ce 20 Juillet 1765.

LETTRE

DE Mr. DE VOLTAIRE, A Mr. LE MARQ. DARGENCE.

24 Auguſte 1765.

LA lettre que vous avez daigné écrire, Mr. le marquis, eſt digne de votre cœur, & de votre raiſon ſupérieure. J'ai appris par cette lettre l'inſolente baſſeſſe de *Fréron* que j'ignorais. Je n'ai jamais lu ſes feuilles; le hazard qui vous en a fait tomber une entre les mains, ne m'a jamais ſi mal ſervi; mais vous avez tiré de l'or de ſon fumier, en confondant ſes calomnies.

Si cet homme avait lu la lettre que Mde. *Calas* écrivit de la retraite où elle était mourante, & dont on la tira avec tant de peine; s'il avait vu la candeur, la douleur, la réſignation qu'elle mettait dans le récit du meurtre de ſon fils & de ſon mari, & cette vérité irréſiſtible avec laquelle elle prenait DIEU à témoin de ſon innocence, je ſais bien que cet homme n'en aurait pas été touché, mais il aurait entrevu que les cœurs honnêtes devaient en être attendris & perſuadés.

Ce n'eſt pas aux tyrans à ſentir la nature.
Ce n'eſt pas aux fripons à ſentir la vertu.

Quant à Mr. le maréchal de *Richelieu* & à Mr. le duc de *Villars*, dont il tâche, dites-vous, d'avilir la protection, & de

récuſer le témoignage, il ignore que c'eſt chez moi qu'ils virent le fils de Mde. *Calas*, que j'eus l'honneur de leur préſenter, & qu'aſſurément ils ne l'ont protégé qu'en connaiſſance de cauſe, après avoir longtems ſuſpendu leur jugement, comme le doit tout homme ſage avant de décider.

Pour meſſieurs les maîtres des requêtes, c'eſt à eux de voir ſi après leur jugement ſouverain, qui a conſtaté l'innocence de la famille *Calas*, il doit être permis à un *Fréron* de la révoquer en doute.

Je vous embraſſe avec tendreſſe, & je vous aime autant que je vous reſpecte.

LETTRE

DE Mr. DE VOLTAIRE, A Mr. ELIE DE BEAUMONT

AVOCAT AU PARLEMENT.

Du 20 Mars 1767.

VOtre mémoire, monſieur, en faveur des *Sirven* a touché & convaincu tous les lecteurs, & fera ſans doute le même effet ſur les juges. La conſultation ſignée de dix-neuf célèbres avocats de Paris, a paru auſſi déciſive en faveur de cette famille innocente que reſpectueuſe pour le parlement de Toulouſe.

Vous m'apprenez qu'aucun des avocats conſultés n'a voulu recevoir l'argent conſigné entre vos mains pour leur honoraire. Leur deſintéreſſement & le vôtre ſont dignes de l'illuſtre profeſſion dont le miniſtère eſt de défendre l'innocence opprimée.

C'eſt la ſeconde fois, monſieur, que vous vengez la nature & la nation. Ce ſerait un opprobre trop affreux pour l'une & pour l'autre, ſi tant d'accuſations de parricides avaient le moindre fondement. Vous avez démontré que le jugement rendu contre les *Sirven* eſt encor plus irrégulier que celui qui a fait périr le vertueux *Calas* ſur la roue & dans les flammes.

Je vous enverrai le ſieur *Sirven* & ſes filles quand il en ſera tems ; mais je vous avertis que vous ne trouverez peut-être point dans ce malheureux père de famille la même préſence d'eſprit, la même force, les mêmes reſſources qu'on admirait dans M^de^. *Calas*. Cinq ans de miſère & d'opprobre l'ont plongé dans un accablement qui ne lui permettrait pas de s'expliquer devant ſes juges : j'ai eu beaucoup de peine à calmer ſon deſeſpoir dans les longueurs & dans les difficultés que nous avons eſſuyées pour faire venir de Languedoc le peu de piéces que je vous ai envoyées, leſquelles mettent dans un ſi grand jour la démence & l'iniquité du juge ſubalterne qui l'a condamné à la mort, & qui lui a ravi toute ſa fortune. Aucun de ſes parens, encor moins ceux qu'on appelle *amis*, n'oſait lui écrire, tant le fanatiſme & l'effroi s'étaient emparés de tous les eſprits.

Sa femme condamnée avec lui, femme reſpectable, qui eſt morte de douleur en venant chez moi ; L'une de ſes filles prête de ſuccomber au deſeſpoir pendant cinq ans, un petit-fils né au milieu des glaces & infirme depuis ſa malheureuſe naiſſance ; tout cela déchire encor le cœur du père & affaiblit un peu ſa tête. Il ne fait que pleurer : mais vos raiſons & ſes larmes toucheront également ſes juges.

Je dois vous avertir de la ſeule mépriſe que j'aye trouvée dans votre mémoire. Elle n'altère en rien la bonté de la cauſe. Vous faites dire au ſieur *Sirven* que Berne & Genève l'ont penſionné. Berne, il eſt vrai, a donné au père, à la mère, & aux deux filles ſept livres dix ſols par tête chaque mois, & veut bien continuer cette aumône pour le tems de ſon voyage à Paris ; mais Genève n'a rien donné.

Vous avez cité l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe qui ont ſecouru cette famille ſi vertueuſe & ſi perſécutée. Vous ne pouviez ſavoir alors que le roi de Dannemarck, le landgrave de Heſſe, madame la ducheſſe de Saxe-Gotha, madame la princeſſe de Naſſau-Saarbruck, madame la margrave de Bade, madame la princeſſe de Darmſtadt, tous également ſenſibles à la vertu & à l'oppreſſion des *Sirven*, s'empreſſèrent de répandre ſur eux leurs bienfaits. Le roi de Pruſſe qui fut informé le premier, ſe hâta de m'envoyer cent

écus, avec l'offre de recevoir la famille dans ſes états & d'avoir ſoin d'elle.

Le roi de Dannemarck, ſans même être ſollicité par moi, a daigné m'écrire & a fait un don conſidérable. L'impératrice de Ruſſie a eu la même bonté, & a ſignalé cette généroſité qui étonne & qui lui eſt ſi ordinaire; elle accompagna ſon bienfait de ces mots énergiques écrits de ſa main, *Malheur aux perſécuteurs!*

Le roi de Pologne, ſur un mot que lui dit Mde. de *Geoffrin* qui était alors à Varſovie, fit un préſent digne de lui; & Mde. de *Geoffrin* a donné l'exemple aux Français en ſuivant celui du roi de Pologne. C'eſt ainſi que madame la ducheſſe d'*Anville*, lorſqu'elle était à Genève, fut la première a réparer le malheur des *Calas*. Née d'un père & d'un ayeul illuſtre pour avoir fait du bien (la plus belle des illuſtrations), elle n'a jamais manqué une occaſion de protéger & de ſoulager les infortunés avec autant de grandeur d'ame que de diſcernement: c'eſt ce qui a toûjours diſtingué ſa maiſon; & je vous avoue, monſieur, que je voudrais pouvoir faire paſſer juſqu'à la dernière poſtérité les hommages dûs à cette bienfaiſance qui n'a jamais été l'effet de la faibleſſe.

Il eſt vrai qu'elle fut bien ſecondée par les premières perſonnes du royaume, par de généreux citoyens, par un miniſtre à qui on n'a pu reprocher encor que la prodigalité en bienfaits, enfin, par le roi lui-même qui a mis le comble à la réparation que la nation & le trône devaient au ſang innocent.

La juſtice rendue ſous vos auſpices à cette famille, a fait plus d'honneur à la France que le ſupplice de *Calas* ne nous a fait de honte.

Si la deſtinée m'a placé dans des déſerts où la famille des *Sirven* & les fils de Mde. *Calas* cherchèrent un aſyle, ſi leurs pleurs & leur innocence ſi reconnue m'ont impoſé le devoir indiſpenſable de leur donner quelques ſoins, je vous jure, monſieur, que dans la ſenſibilité que ces deux familles m'ont inſpirée, je n'ai jamais manqué de reſpect au parlement de Toulouſe; je n'ai imputé la mort du vertueux *Calas* & la condamnation de la famille entière des *Sirven*, qu'aux cris

d'une populace fanatique, à la rage qu'eut le capitoul *David* de ſignaler ſon faux zèle, à la fatalité des circonſtances.

Si j'étais membre du parlement de Toulouſe, je conjurerais tous mes confrères de ſe joindre aux *Sirven* pour obtenir du roi qu'il leur donne d'autres juges. Je vous déclare, monſieur, que jamais cette famille ne reverra ſon pays natal qu'après avoir été auſſi légalement juſtifiée qu'elle l'eſt réellement aux yeux du public. Elle n'aurait jamais la force ou la patience de ſoutenir la vue du juge de Mazamet qui eſt ſa partie, & qui l'a opprimée plutôt que jugée. Elle ne traverſera point des villages catholiques, où le peuple croit fermement qu'un des principaux devoirs des pères & des mères dans la communion proteſtante eſt d'égorger leurs enfans dès qu'ils les ſoupçonnent de pencher vers la religion catholique. C'eſt ce funeſte préjugé qui a traîné *Jean Calas* ſur la roue; il pourrait y traîner les *Sirven*. Enfin, il m'eſt auſſi impoſſible d'engager *Sirven* à retourner dans le pays qui fume encor du ſang de *Calas*, qu'il était impoſſible à ces deux familles d'égorger leurs enfans pour la religion.

Je ſais très bien, monſieur, que l'auteur d'un miſérable libelle périodique intitulé (je crois) *l'Année littéraire*, aſſura il y a deux ans qu'il eſt faux qu'en Languedoc on ait accuſé la religion proteſtante d'enſeigner le parricide. Il prétendit que jamais on n'en a ſoupçonné les proteſtans; il fut même aſſez lâche pour feindre une lettre qu'il diſait avoir reçue de Languedoc; il imprima cette lettre dans laquelle on affirmait que cette accuſation contre les proteſtans eſt imaginaire: il faiſait ainſi un crime de faux pour jetter des ſoupçons ſur l'innocence des *Calas* & ſur l'équité du jugement de meſſieurs les maîtres des requêtes: & on l'a ſouffert! & on s'eſt contenté de l'avoir en exécration!

Ce malheureux compromit les noms de Mr. le maréchal de *Richelieu* & de Mr. le duc de *Villars*: il eut la bêtiſe de dire que je me plaiſais à citer de grands noms: c'eſt me connaître bien mal; on ſait aſſez que la vanité des grands noms ne m'éblouit pas, & que ce ſont les grandes actions que je révère. Il ne ſavait pas que ces deux ſeigneurs étaient chez moi, quand j'eus l'honneur de leur préſenter les

deux fils de *Jean Calas*, & que tous deux ne ſe déterminèrent en faveur des *Calas* qu'après avoir examiné l'affaire avec la plus grande maturité.

Il devait ſavoir, & il feignait d'ignorer, que vous-même, monſieur, vous confondites dans votre mémoire pour M^de^. *Calas* ce préjugé abominable qui accuſe la religion proteſtante d'ordonner le parricide; Mr. de *Sudre*, fameux avocat de Toulouſe, s'était élevé avant vous contre cette opinion horrible, & n'avait pas été écouté. Le parlement de Toulouſe fit même brûler dans un vaſte bucher élevé ſolemnellement, un écrit extrajudiciaire, dans lequel on réfutait l'erreur populaire; les archers firent paſſer *Jean Calas* chargé de fers à côté de ce bucher pour aller ſubir ſon dernier interrogatoire. Ce vieillard crut que cet appareil était celui de ſon ſupplice; il tomba évanoui, il ne put répondre quand il fut traîné ſur la ſellette, ſon trouble ſervit à ſa condamnation.

Enfin, le conſiſtoire, & même le conſeil de Genève, furent obligés de repouſſer & de détruire par un certificat autentique l'imputation atroce intentée contre leur religion; & c'eſt au mépris de ces actes publics, au milieu des cris de l'Europe entière, à la vue de l'arrêt ſolemnel de quarante maîtres des requêtes, qu'un homme ſans aveu comme ſans pudeur oſe mentir pour attaquer, s'il le pouvait, l'innocence reconnue des *Calas*.

Cette effronterie ſi puniſſable a été négligée, le coupable s'eſt ſauvé à l'abri du mépris. Mr. le marquis *Dargence*, officier-général qui avait paſſé quatre mois chez moi dans le plus fort du procès des *Calas*, a été le ſeul qui ait marqué publiquement ſon indignation contre ce vil ſcélérat.

Ce qui eſt plus étrange, monſieur, c'eſt que Mr. *Coquelet*, qui a eu l'honneur d'être admis dans votre ordre, ſe ſoit abaiſſé juſqu'à être l'approbateur des feuilles de ce *Fréron*, qu'il ait autoriſé une telle inſolence, & qu'il ſe ſoit rendu ſon complice.

Que ces feuilles calomnient continuellement le mérite en tout genre, que l'auteur vive de ſon ſcandale, & qu'on lui jette quelques os pour avoir aboyé; à la bonne heure; perſonne n'y prend garde. Mais qu'il inſulte le conſeil entier, vous m'avouerez que cette audace criminelle ne doit pas être impunie,

impunie dans un malheureux chaſſé de toute ſociété, & même de celle qui a été enfin chaſſée de toute la France. Il n'a pas acquis par l'opprobre le droit d'inſulter ce qu'il y a de plus reſpectable. J'ignore s'il a parlé des *Sirven*, mais on devrait avertir les provinciaux qui ont la faibleſſe de faire venir ſes feuilles de Paris, qu'ils ne doivent pas faire plus d'attention qu'on n'en fait dans votre capitale à tout ce qu'écrit cet homme dévoué à l'horreur publique.

Je viens de lire le mémoire de Mr. *Caſſen* avocat au conſeil; cet ouvrage eſt digne de paraître, même après le vôtre. On m'apprend que Mr. *Caſſen* a la même généroſité que vous : il protège l'innocence ſans aucun intérêt. Quels exemples, monſieur, & que le barreau ſe rend reſpectable! Mr. de *Croſne* & Mr. de *Baquancourt* ont mérité les éloges & les remercimens de la France dans le rapport qu'ils ont fait du procès des *Calas*. Nous avons pour rapporteur *e*) dans celui des *Sirven*, un magiſtrat ſage, éclairé, éloquent (de cette éloquence qui n'eſt pas celle des phraſes); ainſi nous pouvons tout eſpérer.

Si quelques formes juridiques s'oppoſaient malheureuſement à nos juſtes ſupplications (ce que je ſuis bien loin de croire), nous aurions pour reſſource votre factum, celui de Mr. *Caſſen* & l'Europe; la famille *Sirven* perdrait ſon bien, & conſerverait ſon honneur; il n'y aurait de flétri que le juge qui l'a condamnée; car ce n'eſt pas le pouvoir qui flétrit, c'eſt le public.

On tremblera déſormais de déshonorer la nation par d'abſurdes accuſations de parricides, & nous aurons du moins rendu à la patrie le ſervice d'avoir coupé une tête de l'hydre du fanatiſme.

J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens de l'eſtime la plus reſpectueuſe &c.

e) Monſieur de *Chardon*.

Fin du tome troiſiéme.

TABLE

des Piéces contenues dans ce volume.

Panégyrique de Louis XV, *fondé ſur les faits & les événemens les plus intéreſſans, juſques en 1749.* . . pag. 1.
La voix du ſage & du peuple. . . . . . 14.
Défenſe de mylord Bolingbroke *par le docteur* Good Natur'd Wellwisher, *chapelain du comte de* Cheſterfield. . 19.
Remerciment ſincère à un homme charitable. . . . 26.
Diſcours aux Welches, par Antoine Vadé *frère de* Guillaume. 29.
Supplément du diſcours aux Welches. . . . . . 47.
Lettre de Mr. Cubſtorf *paſteur de Helmſtad, à Mr.* Kirkerf *paſteur de Lauvtorp.* . . . . . 51.
Lettre de Mr. Clocpicre *à Mr.* Eratou, *ſur la queſtion*, Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, & comment ils l'apprêtaient ? . . . . . 54.
Conſeils à un journaliſte, ſur la philoſophie, l'hiſtoire, le théâtre, les piéces de poëſie, les mélanges de littérature, les anecdotes littéraires, les langues, & le ſtile. . . . . . 57.
Sur la philoſophie. . . . . . ibid.
Sur l'hiſtoire. . . . . . 59.
Sur la comédie. . . . . . 62.
De la tragédie. . . . . . 64.
Des piéces de poëſie. . . . . . 67.
Des mélanges de littérature, & des anecdotes littéraires. 72.
Sur les langues. . . . . . 78.
Du ſtile d'un journaliſte. . . . . . 80.

Digitized by Google

LE PHILOSOPHE IGNORANT. *Première queſtion.* pag. 83.
II. *Notre faibleſſe.* . . . . . 84.
III. *Comment puis-je penſer?* . . . ibid.
IV. *M'eſt-il néceſſaire de ſavoir?* . . 85.
V. Ariſtote, Deſcartes & Gaſſendi. . . 86.
VI. *Les bêtes.* . . . . . 87.
VII. *L'expérience.* . . . . . ibid.
VIII. *Subſtance.* . . . . . 88.
IX. *Bornes étroites.* . . . . . 89.
X. *Découvertes impoſſibles.* . . . ibid.
XI. *Déſeſpoir fondé.* . . . . . 90.
XII. *Faibleſſe des hommes.* . . . 91.
XIII. *Suis-je libre?* . . . . . ibid.
XIV. *Tout eſt-il éternel?* . . . . 94.
XV. *Intelligence.* . . . . . 95.
XVI. *Eternité.* . . . . . 96.
XVII. *Incompréhenſibilité.* . . . . ibid.
XVIII. *Infini.* . . . . . ibid.
XIX. *Ma dépendance.* . . . . 97.
XX. *Eternité encore.* . . . . 98.
XXI. *Ma dépendance encore.* . . . 99.
XXII. *Nouvelle queſtion.* . . . . ibid.
XXIII. *Un ſeul artiſan ſuprême.* . . . 100.
XXIV. Spinoſa. . . . . 101.
XXV. *Abſurdités.* . . . . . 106.
XXVI. *Du meilleur des mondes.* . . . 108.
XXVII. *Des monades, &c.* . . . . 110.
XXVIII. *Des formes plaſtiques.* . . . ibid.
XXIX. *De* Locke. . . . . 111.
XXX. *Qu'ai-je appris juſqu'à préſent?* . . 115.
XXXI. *Y a-t-il une morale?* . . . . ibid.

XXXII. *Utilité réelle. Notion de la juſtice.* pag. 116.
XXXIII. *Conſentement univerſel eſt-il preuve de vérité?* 118.
XXXIV. *Contre* Locke. . . . . 119.
XXXV. *Contre* Locke. . . . . 120.
XXXVI. *Nature partout la méme.* . . . 122.
XXXVII. *De* Hobbes. . . . . 123.
XXXVIII. *Morale univerſelle.* . . . . 124.
XXXIX. *De* Zoroaſtre. . . . . ibid.
XL. *Des bracmanes.* . . . . . 125.
XLI. *De* Confucius. . . . . 126.
XLII. *Des philoſophes Grecs, & d'abord de* Pythagore. . . . . 127.
XLIII. *De* Zaleucus. . . . . ibid.
XLIV. *D'*Epicure. . . . . ibid.
XLV. *Des ſtoïciens.* . . . . 128.
XLVI. *Philoſophie eſt vertu.* . . . 129.
XLVII. *D'*Eſope. . . . . ibid.
XLVIII. *De la paix née de la philoſophie.* . 130.
XLIX. *Autres queſtions.* . . . . ibid.
L. *Autres queſtions.* . . . . 131.
LI. *Ignorance.* . . . . . ibid.
LII. *Autres ignorances.* . . . . ibid.
LIII. *Plus grande ignorance.* . . . . 132.
LIV. *Ignorance ridicule.* . . . . 133.
LV. *Pis qu'ignorance.* . . . . ibid.
LVI. *Commencement de la raiſon.* . . ibid.
Supplément au philoſophe ignorant. . . . 134.
Petite digreſſion. . . . . . 141.
Avanture indienne, traduite par l'ignorant. . . 142.
Petit commentaire de l'ignorant, ſur l'éloge du dauphin de France, compoſé par Mr. Thomas. . . . . 144.

COMMENTAIRE SUR LE LIVRE DES DÉLITS ET DES PEINES.

I. *Occaſion de ce commentaire.* . . pag. 148.
II. *Des ſupplices.* . . . . . 149.
III. *Des peines contre les héréſiques.* . . 150.
IV. *De l'extirpation des héréſies.* . . 152.
V. *Des profanations.* . . . . . 154.
VI. *Indulgence des Romains ſur ces objets.* . 157.
VII. *Du crime de la prédication ; & d'*Antoine. 158.
VIII. *Hiſtoire de* Simon Morin. . . . . 160.
IX. *Des ſorciers.* . . . . . 162.
X. *De la peine de mort.* . . . . . 163.
XI. *De l'exécution des arrêts.* . . . . 165.
XII. *De la queſtion.* . . . . . 166.
XIII. *De quelques tribunaux de ſang.* . . 167.
XIV. *De la différence des loix politiques & des loix naturelles.* . . . . . 168.
XV. *Du crime de haute trahiſon. De* Titus Oates, *& de la mort d'*Auguſtin de Thou. . . 170.
XVI. *De la révélation par la confeſſion.* . 172.
XVII. *De la fauſſe monnoie.* . . . . 175.
XVIII. *Du vol domeſtique.* . . . . ibid.
XIX. *Du ſuicide.* . . . . . 176.
XX. *D'une eſpèce de mutilation.* . . . 178.
XXI. *De la confiſcation attachée à tous les délits dont on a parlé.* . . . . . ibid.
XXII. *De la procédure criminelle, & de quelques autres formes.* . . . . . 181.
XXIII. *Idée de quelque réforme.* . . . 185.

Juſtification de Mr. de Thou *contre les accuſations de Mr. de* Buri, *auteur d'une* Vie de HENRI IV. . . . 187.

Eſſai hiſtorique & critique ſur les diſſenſions des égliſes de Pologne, par un profeſſeur en droit public. . pag. 200.

Avertiſſement eſſentiel ou inutile, ſur la Défenſe de mon oncle. 218.

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

EXORDE. *Dans lequel on avoue que feu Mr. l'abbé* Bazin *était un peu railleur, & qu'il croyait que les Chinois ne deſcendaient pas plus des Egyptiens que des bas Bretons.* . . . . 220.

CHAP. I. *De la Providence, où l'on relève une inadvertence aſſez impie d'un ennemi de mon oncle.* . 221.

CH. II. *L'apologie des dames contre le Sr.* Larcher *du collège Mazarin, ennemi juré du beau ſexe.* 222.

CH. III. *De l'Alcoran, où l'on montre que Mr.* Larcher *ne le ſait point.* . . . . 226.

CH. IV. *Des Romains & d'un décret ridicule.* . 227.

CH. V. *De la ſodomie, où l'on prouve contre Mr.* Larcher *que ce crime n'a jamais été autoriſé.* . 228.

CH. VI. *De l'inceſte, où l'on prouve que l'inceſte n'était point permis par la loi chez les Perſans.* . 230.

CH. VII. *De la beſtialité, où l'on prouve que ce crime infame n'a jamais été d'un uſage public en Egypte, comme le prétend Mr.* Larcher. . 232.

CH. VIII. *D'*Abraham *& de Mlle.* Ninon l'Enclos, *où l'on relance vertement le téméraire* Larcher *qui a comparé* Sara *à* Ninon *page 145 de ſon ſupplément à la philoſophie de l'hiſtoire, & où l'on juſtifie* Ninon *contre une imputation impertinente.* 234.

CH. IX. *De Thèbes d'Egypte, contre pluſieurs grands ſavans & grands exagérateurs, dans lequel on inſinue qu'il faut réduire les choſes à leur juſte meſure.* . . . . . 237.

CH. X. *Des prêtres, ou ſchoen d'Egypte, où l'on montre qu'un ſchoen doit être honnête.* . pag. 239.
CH. XI. *Du temple de Tyr & de ſon antiquité.* . 240.
CH. XII. *Des Chinois, & de la néceſſité que pluſieurs ſiécles ſe ſoient écoulés avant la fondation d'un grand empire.* . . . . . 241.
CH. XIII. *De l'Inde, du Védam, & ſurtout de l'Ezour-Védam, livre indien très curieux, envoyé par feu l'abbé* Bazin *à la bibliothèque du roi. Ce chapitre contient une terrible réponſe à la témérité de l'hérétique* Warburton. . . 243.
CH. XIV. *Savoir ſi les Juifs haïſſaient les autres nations & ſi on hait* Warburton. . . . 246.
CH. XV. *Repréſailles contre* Warburton. . . 248.
CH. XVI. *Concluſion qui fait voir le néant de tout ce que deſſus.* . . . . . 251.
CH. XVII. *Où il eſt amplement traité du ſyſtéme antimoſaïque de* Warburton, *ce qui n'eſt pas choſe de néant.* . . . . . 253.
CH. XVIII. *Des hommes de différentes couleurs.* . 255.
CH. XIX. *Des montagnes & des coquilles, où l'on ſoutient l'opinion de l'abbé* Bazin *contre Mr. de* Buffon *avec la circonſpection requiſe.* . . 257.
CH. XX. *Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.* 262.
CH. XXI. *Des ſentimens théologiques de feu l'abbé* Bazin, *de la juſtice qu'il rendait à l'antiquité; & de quatre diatribes compoſées par lui à cet effet.* 265.
1. DIATRIBE *de l'abbé* Bazin, *ſur la cauſe première.* 266.
2. DIATRIBE, *ſur* Sanchoniaton, *l'un des plus anciens auteurs que nous ayons, ou que nous n'avons plus.* . . . . . 269.

3. DIATRIBE, *sur l'Egypte.* . . . pag. 274.
4. DIATRIBE, *sur un peuple à qui on a coupé le nez & laissé les oreilles.* . . . . . 276.
EPILOGUE, *contenant la mort & les dernières paroles de l'abbé* Bazin. . . . . 284.
CH. XXII. *Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres.* . . . . . ibid.
P. S. *Défense d'un jardinier* . . . . 287.
Dernier avis au lecteur. . . . . . 288.

LETTRES *à S. A. Mgr. le prince de* ***.
LETTRE I. *Sur* Rabelais. . . . . 289.
LETTRE II. *Sur les prédécesseurs de* Rabelais *en Allemagne, & en Italie, & d'abord du livre intitulé* Litteræ virorum obscurorum. . . . . 295.
Des anciennes facéties italiennes. . . . . 297.
LETTRE III. *Sur* Vanini. . . . . 300.
LETTRE IV. *Des auteurs Anglais qui ont eu le malheur d'écrire contre la religion; & particuliérement de* Warburton. . . . . 305.
De Toland *& de* Locke. . . . . 306.
De l'évêque Tailor *& de* Tindal. . . . 307.
De Collins *& de* Wolston. . . . . 308.
De Warburton. . . . . 309.
De Bolingbroke. . . . . 311.
De Thomas Chubb. . . . . 312.
LETTRE V. *Sur* Swift. . . . . 313.
LETTRE VI. *Des Allemands.* . . . . . 315.
LETTRE VII. *Sur les Français.* . . . . 318.
De Bonaventure Des-Périers. . . . . ibid.
De Théophile. . . . . 320.

De

De Des-Barreaux. . . . . pag. 322.
De La Motte le Vayer *& de* St. Evremont. . 323.
De Fontenelle. . . . . 324.
De l'abbé de St. Pierre. . . . . 325.
De Bayle. . . . . 326.
De Barbeirac. . . . . 327.
De Mlle. Huber. . . . . 328.
De Fréret. . . . . 330.
De Boulanger. . . . . 333.
De Monteſquieu *& de* La Métrie. . . . 334.
Du curé Meſlier. . . . . 335.
LETTRE VIII. *Sur l'Encyclopédie.* . . 337.
LETTRE IX. *Sur les Juifs.* . . . . 340.
*D'*Orobio. . . . . 344.
*D'*Uriel Acoſta. . . . . 347.
LETTRE X. *Sur* Spinoſa. . . . . 348.
Eſſai ſur les guerres civiles de France. . . . 353.

TRAITÉ SUR LA TOLERANCE.

Hiſtoire abrégée de la mort de Jean Calas. . 373.
Conſéquences de ſon ſupplice. . . . . 382.
Idée de la réforme du ſeiziéme ſiécle. . . 383.
Si la tolérance eſt dangereuſe, & chez quels peuples elle eſt permiſe ? . . . . . 387.
Comment la tolérance peut être admiſe ? . . 393.
Si l'intolérance eſt de droit naturel & de droit humain ? 396.
Si elle a été connue des Grecs ? . . . . 397.
Si les Romains ont été tolérans ? . . . 399.
Des martyrs. . . . . . 404.
Du danger des fauſſes légendes, & de la perſécution. 415.
Abus de l'intoléranee. . . . . . 419.

Si l'intolérance fut de droit divin dans le judaïsme, & ſi elle fut toûjours miſe en pratique? . pag. 424.
Extrême tolérance des Juifs. . . . . 439.
Si l'intolérance a été enſeignée par JESUS-CHRIST? . 446.
Témoignages contre l'intolérance. . . . . 452.
Dialogue entre un mourant & un homme qui ſe porte bien. 454.
Lettre écrite au jéſuite Le Tellier, *par un bénéficier.* . 456.
Seuls cas où l'intolérance eſt de droit humain. . . . 460.
Rélation d'une diſpute de controverſe à la Chine. . 462.
S'il eſt utile d'entretenir le peuple dans la ſuperſtition? 464.
Vertu vaut mieux que ſcience. . . . . 467.
De la tolérance univerſelle. . . . . . 469.
Prière à DIEU. . . . . 472.
Poſtſcriptum. . . . . . 473.
Suite & concluſion. . . . . . 477.
Article nouvellement ajouté, dans lequel on rend compte du dernier arrêt rendu en faveur de la famille Calas. 481.

Piéces originales concernant la mort des Srs. Calas, &c. &c.
Extrait d'une lettre de la dame veuve Calas, *du 15 Juin 1762.* . . . . . 485.
Lettre de Donat Calas *fils, à la veuve dame* Calas *ſa mère.* 488.
Mémoire de Donat Calas, *pour ſon père, ſa mère, & ſon frère.* . . . . . 497.
Déclaration de Pierre Calas. . . . . 507.
*Hiſtoire d'*Elizabeth Canning. . . . . 514.
Hiſtoire des Calas. . . . . 457.
Lettre de Mr. de V..... *à Mr.* D..... *premier Mars 1765.* . . . . . 524.

Avis au public ſur les parricides imputés aux Calas *& aux* Sirven. . . . . 530.

Exemples du fanatiſme en général. . . pag. 533.
Une mauvaiſe juriſprudence multiplie les crimes. . 535.
Des parricides. . . . . . 536.
La tolérance peut ſeule rendre la ſociété ſupportable. 537.
De ce qui fomente principalement l'intolérance, la haine & l'injuſtice. . . . . . 540.
Cauſes étranges de l'intolérance. . . . . 542.
Digreſſion ſur les ſacrilèges qui amenèrent la réformation de Berne. . . . . . 543.
Des ſuites de l'eſprit de parti & du fanatiſme. . . 545.
Remèdes contre la rage des ames. . . . . 548.
Concluſion. . . . . . 55[illegible].
Lettre de Mr. le marquis Dargence, *brigadier des armées du roi.* . . . . . 552.
Lettre de Mr. de Voltaire, *à Mr. le marquis* Dargence. . 555.
Lettre de Mr. de Voltaire, *à Mr.* Elie de Beaumont *avocat au parlement.* . . . . . 556.

13.21

00587549

Digitized by Google

Digitized by Google

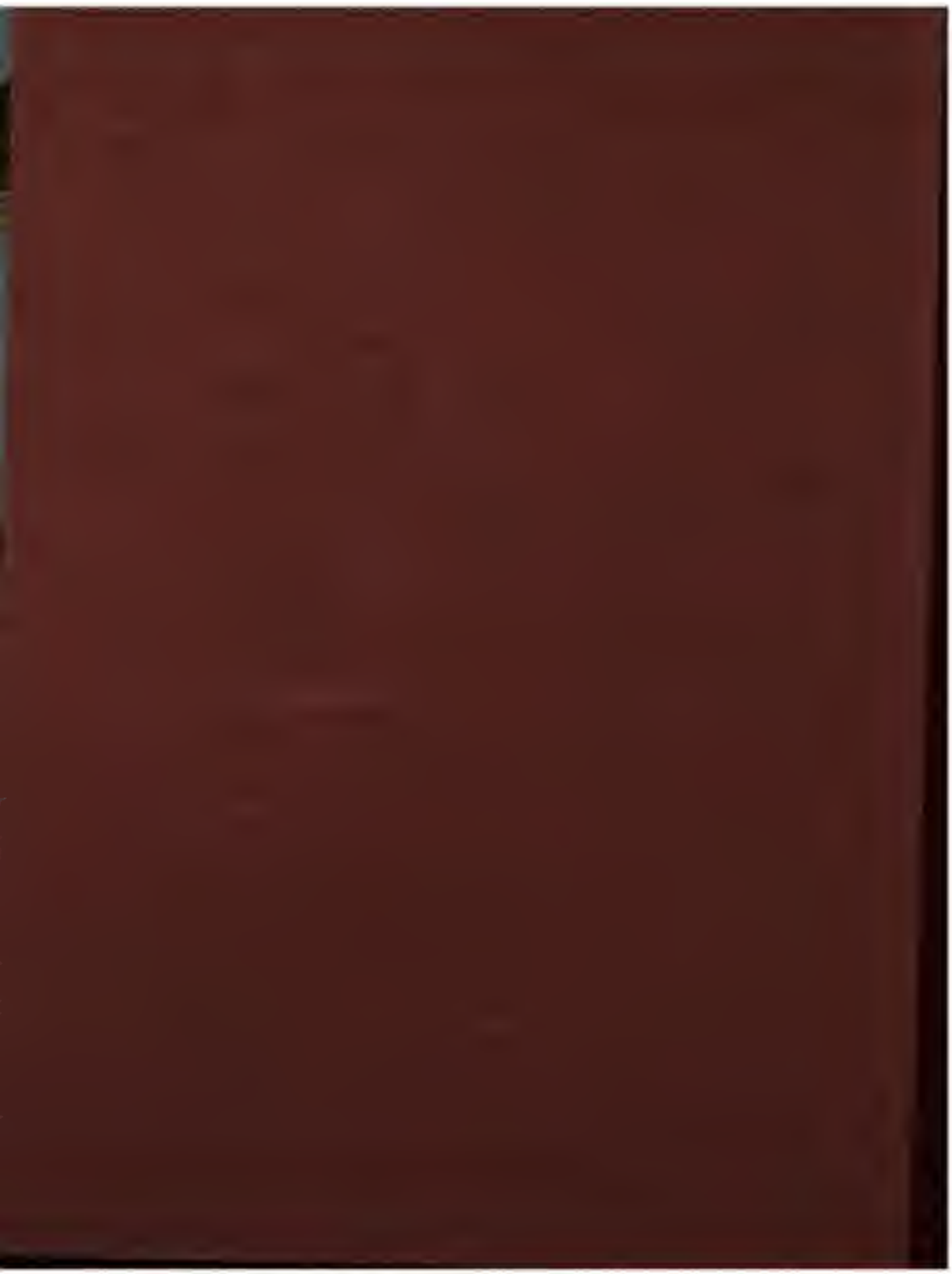

Digitized by Google

Digitized by Google